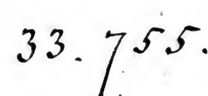

Digitized by Google


600042452N

36.
592.


33.755.



Digitized by Google

EPHÉMÉRIDES NORMANDES,

OU

RECUEIL CHRONOLOGIQUE, HISTORIQUE ET MONUMENTAL SUR LA NORMANDIE.

PAR G. J. LANGE,

DOCTEUR EN MÉDECINE, MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES LETTRES, DES SOCIÉTÉS DE MÉDECINE, D'AGRICULTURE ET DE COMMERCE DE CAEN, DES SOCIÉTÉS LINNÉENNE ET DES ANTIQUAIRES DE NORMANDIE.

TOME II.

3e. et 4e. Trimestres.

BIBLIOTHECA BODLEIANA

CAEN,

BONNESERRE, MANCEL, TRÉBUTIEN ET MANOURY;
ROUEN, MÉGARD fils, rue Martainville, n°. 200;
PARIS, LANCE, rue du Bouloy, n°. 7.

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉPHÉMÉRIDES NORMANDES.

1er. JUILLET.

1417, seconde descente de Henri V en Normandie. Les factions qui déchiraient cette province étaient si acharnées les unes contre les autres, qu'elles ne savaient pas se réunir pour repousser l'ennemi commun.

— 1450, Charles VII rentre en possession de Caen qui était au pouvoir des Anglais depuis 1417.

— 1640, Raoul Bretel de Grémonville, né à Rouen d'une famille distinguée dans la robe, l'église et les lettres, mourut dans cette ville à 72 ans, et fut inhumé à Grémonville près Yvetot. Il était président à mortier au parlement de Normandie. Il avait deux frères, Nicolas et Louis. Le premier réussissait dans la poésie française et fut souvent couronné au palinod de Rouen, Louis fut archevêque d'Aix et abbé de Saint-Victor-en-Caux.

— 1701, mourut âgé de 77 ans, à Caen, sa patrie, Jean Cavelier, imprimeur; il ne se borna point à l'exercice de son art, et composa plusieurs traités sur les antiquités romaines. Préférant enfin cette étude, il céda son imprimerie à son fils, et ne s'occupa plus que des lettres. Il fut l'un des échevins de la ville.

— 1714, mort de Simon Bougis, âgé de 84 ans, à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, né à Séez en 1630. Il avait été prieur de Saint-Ouen de Rouen et de Saint-Denis, et général des bénédictins de 1705 à 1711.

— 1773, décéda Louis de Boullemer, écuyer, seigneur de Tiville, né à Alençon le 5 septembre 1727, de Louis de Boullemer, lieutenant-général au bailliage et siége présidial de cette ville, dont il eut la charge en 1753. Ce dernier a publié un traité sur les blés. (*Alençon*, 1772).

Digitized by Google

2 *Juillet* 1035, Robert dit *le Magnifique*, 6e. duc de Normandie, mourut à Nicée en Bithynie en revenant de Jérusalem. Il avait succédé à Richard III son père, mort subitement en 1028. Trompé par ses courtisans, il se brouilla d'abord avec son oncle, le comte d'Evreux, archev. de Rouen, qu'on accusa de conspiration. Le prélat fut obligé de se réfugier à la cour de France; mais Robert ayant découvert la fausseté des rapports qui lui avaient été faits, chassa les imposteurs, rappela son oncle et le fit chef de son conseil.

Le comte d'Alençon ayant refusé de lui rendre hommage, il le contraignit à venir une selle sur le dos, lui demander pardon. Les deux fils du comte ayant voulu venger leur père furent défaits; l'un périt dans le combat, l'autre mourut en prison. L'év. de Bayeux, calomniateur de l'archev. ayant levé l'étendard de la révolte, le château d'Ivry où il s'était fortifié, tomba au pouvoir de Robert, devant lequel le prélat humilié n'osa plus reparaître.

Le duc courut avec des forces imposantes au secours du comte de Flandre, Beaudouin le Barbu, que son fils allait dépouiller de ses domaines. Il prit sur ce fils dénaturé Cassel et Térouane, ravagea tout le pays, et jeta parmi les révoltés une telle épouvante qu'ils abandonnèrent leur chef et rentrèrent sous la bannière de leur souverain. Robert, victorieux, parvint à réconcilier les deux princes, et revint dans ses états comblé des bénédictions de la maison de Flandre, au sein de laquelle il avait rétabli l'harmonie. Henri I, roi de France, sur le point d'être détrôné par Constance de Provence sa mère, qui, à l'aide du comte de Champagne, voulait mettre la couronne sur la tête de son second fils, vint en Normandie réclamer l'appui de Robert. Ce prince le reconduisit en France, le raffermit sur le trône, et mit tout à feu et à sang dans les terres des rebelles, ce qui le fit surnommer Robert-le-Diable. Il avait en effet montré deux fois en peu de temps combien les peuples ont à souffrir de la folle ambition de ceux qui les gou-

Digitized by Google

vernent : *Quidquid delirant Reges plectuntur Achivi!* Robert, après cette expédition, conduisit ses troupes en Bretagne, et força le duc Alain III de venir, en 1030, lui faire hommage dans l'abbaye du Mont-St.-Michel.

Ayant formé, en 1034, le projet d'aller en pélerinage dans la Terre-Sainte, il assembla les états de son duché, et fit reconnaître pour lui succéder son fils naturel Guillaume, qu'il avait eu d'Arlette, fille d'un bourgeois de Falaise. Le duc de Bretagne fut nommé régent de Normandie, et tuteur de l'enfant à peine âgé de six ans, dont la personne fut confiée au roi de France. Ces dispositions faites, Robert se mit en chemin, laissa sur son passage des marques de sa magnificence, parut à Rome avec éclat, reçut du pape le bourdon de pélerin, et imprima partout une haute idée de sa grandeur et de sa puissance.

« Sa magnificence, dit Dumoulin, parut très-grande dans la cour de l'empereur de Constantinople, car ayant fait ferrer sa mule de 4 fers d'or, et la coustume estant en Orient de laisser tomber le manteau lorsqu'on abouchoit l'empereur, il défendit à ceux de sa suite de rompre cette coustume, et de reprendre leurs manteaux ; néantmoins comme sur le départ un chambellan lui vouloit relever et rendre son manteau, il dit que l'habit, lequel une fois avoit touché la terre, ne servait jamais aux Normands. »

Son pélerinage accompli, le duc reprit le chemin de l'Europe, fut exposé à plusieurs embûches et mourut de poison à Nicée en Bithynie. On l'enterra honorablement dans la basilique de Sainte-Marie de cette ville, où jamais on n'avait accordé la sépulture à personne.

— 1139, décéda Audouen, év. d'Evreux, sacré en 1113. Il était né à Condé-sur-Seulles près Bayeux, et fut élevé dans le clergé de cette ville. Ce fut par la faveur de Thurstin son frère, archev. d'Yorck, qu'il fut fait chapelain du duc de Normandie, Henri I, roi d'Anglet. Son mérite lui valut l'épiscopat, ainsi que l'intime amitié d'Yves de Chartres, l'un des

Digitized by Google

prélats les plus distingués de son temps. En 1139, il passa en Anglet., sous prétexte de faire une visite à son frère, mais en effet pour être utile au Roi qui voulait l'employer à lui regagner le comte d'Evreux que ses ennemis avaient attiré dans leur parti. Peu de temps après son arrivée dans ville, il fut pris d'une maladie qui l'enleva le 15e. jour. Il fut inhumé avec une grande solennité dans une communauté de chanoines réguliers où il était mort. Le peuple et le clergé d'Evreux le regrettèrent beaucoup.

— 1275, décéda Odon Rigaud, archev. de Rouen, élu en 1247. Il alla se faire sacrer par le pape Innocent IV qui était à Lyon, et il reçut de ses mains le *Pallium*, en mars 1248. De retour à Rouen, il visita son diocèse avec soin, obligea les titulaires des bénéfices à résider, et les curés à prendre les ordres de la prêtrise. En 1255, il fit des statuts pour les chanoines de la collégiale de Notre-Dame de la Ronde à Rouen. Il laissa au trésor de sa cathéd. une croix d'or pesant près de 17 marcs, enrichie de perles et d'un morceau de la vraie croix. Il donna aussi une somme d'argent pour la fonte d'une cloche portant son nom, qui ne fut faite que sept ans après sa mort; on prétend qu'elle a fait naître le proverbe : *Boire à tire-la-rigaud.* Comme elle était très-forte, elle donnait beaucoup de peine aux sonneurs, et on était obligé de les abreuver largement.

— 1577, mourut à Paris Louis Le Roy, né à Coutances au commencement du 16e. siècle. Passionné pour l'étude, il voyagea beaucoup et avec fruit. Lui-même nous dit dans un de ses discours français : « J'ai parcouru les Universités les plus fameuses de l'Europe, je me suis mis sous la discipline des hommes les plus savans de mon temps; sous eux j'ai étudié la rhétorique, la dialectique, les mathématiques, la philosophie et même le droit civil. »

Malgré sa science, son caractère insouciant l'avait réduit à la pauvreté. En 1572, Nicolas de Neufville-de-Villeroy lui fit

Digitized by Google

obtenir une chaire de professeur royal pour la langue grecque, il n'en mourut pas plus riche. Il vivait durant une des époques de notre histoire la plus féconde en discordes civiles; il n'a pas été assez apprécié par ses contemporains, et il mériterait d'être plus connu. On trouve dans ses ouvrages beaucoup de philosophie, des idées neuves et justes sur le gouvernement, la religion et les troubles de son temps; il a beaucoup traduit, beaucoup écrit. (*Fréd.* PLUQUET).

— 1751, mort de François Robichon de la Guérinière, écuyer du Roi à Caen; il se distingua dans cette place par ses connaissances et son zèle. On a de lui deux ouvrages estimés : I. *l'Ecole de Cavalerie*. II. Des *Elémens* de Cavalerie. Tous deux sont encore consultés.

— 1794, mourut à Paris, âgé de 29 ans, le général divisionnaire De Lâtre, né à St.-Valery-en-Caux. Il commanda, l'année précédente, l'armée de Collioure contre les Espagnols, puis celle des Pyrénées Orientales où il obtint des succès brillans. Mais la fortune le trahit au combat du 7 décembre 1793, et quoique le général en chef ne l'accusât que de négligence, il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire qui le condamna, sur cet injuste reproche, comme traître à la patrie.

3 *Juillet* 1693, mort de Jacques Des Acres, marquis de l'Aigle, lieut. pour le Roi aux bailliages d'Alençon et d'Evreux; il avait obtenu de Louis XIV, en récompense de ses services et de ceux que ses ancêtres avaient rendus à l'Etat, l'érection de sa baronnie de l'Aigle en *Marquisat*, par lettres-pat. d'août 1653. Louis-Gabriël Des Acres, chevalier, marquis de l'Aigle, lieut.-gén. des armées, et lieutenant du Roi en la province de Normandie, mourut au mois de février 1774, à 69 ans.

— 1778, un certificat de M. de La Valette, lieut.-col. du rég. de Saintonge, atteste que quatre soldats de ce régiment en garnison à Dieppe, s'étant exposés en se baignant, étaient sur le point d'être emportés par le grand courant de la marée,

Digitized by Google

lorsque Jean-Louis Boussard, âgé de 17 ans, se jette à la mer et les arrache au danger qu'ils ne pouvaient éviter. Son père lui avait donné l'exemple d'un si beau dévouement (*V*. 31 *août* 1777).

— 1795, mourut à Paris Louis-Georges Oudard-Feudrix de Bréquigni, né à Grainville, dans le pays de Caux, en 1716, auteur et éditeur, homme d'une immense érudition.

— 1823, incendie du bourg de Bréhal, arrond. de Coutances. Le feu commença sur les 9 heures du matin; en deux heures il avait déjà consumé près de 80 maisons. Une femme seule y périt. Le feu se conserva sous les décombres pendant six semaines. Depuis cette époque le bourg s'est fourni de moyens de salut qui lui manquaient alors.

— 1828, mort de N. Le Flaguais, âgé de 74 ans et demi, desservant de la succursale de Saint-Julien de Caen depuis 1820. Ce vénérable pasteur fut vivement regretté des riches qu'il édifiait par ses vertus, et des pauvres qu'il soulageait par d'abondantes aumônes. Sa tendre sollicitude pour ceux-ci lui faisant trouver de continuelles ressources chez les premiers.

4 *Juillet* 1554, Julio Alvarotto, embassadeur du duc de Ferrare auprès du roi Henri II, nomme Pierre Le Neuf, lieut. particulier de la vicomté de Caen, à la place de Jéhan Leboucher son beau-père. Le duc de Ferrare était engagiste du domaine.

— 1679, mourut Antoine Garabi, sieur de Pierrepont, la Luzerne et Etionville, né à Montchaton, le 28 oct. 1617. La nature l'avait fort disgracié du côté du corps, mais en revanche elle lui avait prodigué les qualités du cœur et de l'esprit. Il avait épousé une demoiselle de la maison de Vassy dont il n'eut point d'enfans. Sa demeure ordinaire était à Troismonts près Caen, mais il finit par habiter Etionville près Saint-Sauveur-le-Vicomte. On a de lui des *Sentimens chrétiens, Politiques et Moraux, Maximes d'état et de réligion*. Paris, 1641, Caen, 1654. On trouve dans cet ouvrage,

Digitized by Google

composé à 24 ans, des pensées fortes, de bons vers et une naïveté charmante. Voici son dernier quatrain :

Rien n'est si peu sage que l'homme :
Noë fit le fol en buvant ;
Adam en mangeant de la pomme
Et moi peut-être en écrivant.

— 1765, Nicolas Duchesne, libraire à Paris, né en Basse-Normandie, mourut écrasé par la chute d'une pile de livres en feuilles, dans son magasin, au collége de Cluny, rue des Mathurins.

— 1782, arrivèrent à Rouen, sous les noms de *Comte* et *Comtesse du Nord*, l'héritier au trône de Russie, Paul Ier. et son épouse. Ils partirent le lendemain pour le Hâvre.

— 1809, ouverture de la bibliothèque publique de Rouen dans son nouveau local à l'Hôtel-de-Ville. Le musée fut ouvert le même jour. La plupart des objets qui le composent ont été recueillis dans le département. Le gouvernement, de son côté, a contribué à l'enrichir, en lui accordant plusieurs tableaux de différentes écoles.

5 *Juillet* 1375, Charles III de Valois, comte d'Alençon, archev. de Lyon, mourut dans son château de Pierre-Encise. Il était l'aîné des 4 fils de Charles II de Valois. Dégoûté du siècle par les grands troubles qui survinrent après la mort de son père, il entra dans l'ordre de Saint-Dominique, au couvent des Jacobins, à Paris, en 1361. Marie d'Espagne, sa mère, très-opposée à son dessein, en écrivit au pape qui députa le marquis de Montferrat pour examiner la vocation du novice. Ce seigneur l'ayant reconnue bonne, Charles fit profession et y vécut toujours dans une grande piété. Devenu par la suite habile théologien, Charles V, dit le sage, son parent, lui donna le siége archiépiscopal de Lyon. Il fut sacré le 13 juillet 1365. Le zèle qu'il montra pour la juridiction temporelle de son église, ayant occasionné beaucoup



de dissensions, le Roi fit saisir ses revenus, et le prélat, pour se venger, jeta sur la ville de Lyon un interdit durant lequel il mourut. Après sa retraite en 1361, Pierre et Robert, ses frères, avaient partagé entre eux sa succession; Pierre II fut comte d'Alençon et Robert V fut comte du Perche.

— 1769, mourut âgé de 84 ans, en son château de Beaunay-en-Caux, Bernardin, chevalier, marquis de Mathan, baron d'Auffay, seigneur comte de Beaunay, des Hameaux, de Sainte-Géneviève, Saint-Marc, Biville, les deux Callevilles, Saint-Vast, Hugleville, Saint-Pierre-de-Semilly, Saint-André-de-l'Epine et Saint-George. Il servit dès sa tendre jeunesse dans le régiment de Bugey, sous Louis, comte de Mathan, son cousin-germain, qui en était colonel, passa dans le régiment Dauphin, se trouva au siége de Nice, et à celui de Turin où il fut fait prisonnier en 1707; aux deux batailles d'Hochstat; aux siéges de Landact et de Fribourg; fut fait capitaine et major du régiment Dauphin, en 1712, chev. de Saint-Louis en 1718; nommé la même année lieutenant de Roi des ville et château de Caen, il quitta le service peu de temps après, se retira dans sa place de lieutenant de Roi à Caen, rendit d'importans services à sa patrie et au Roi dans des circonstances difficiles, maintint, en 1725, la paix et la tranquillité dans cette ville, empêcha par sa prudence et l'affection que lui portaient les habitans, les désordres auxquels la populace commençait à se livrer pour la cherté des grains. C'est en considération de ses services, de ceux de ses ancêtres, de l'ancienneté de sa noblesse et de ses grandes alliances, que Louis XV érigea en sa faveur, au mois de février 1736, la terre de Mathan, avec union de plusieurs autres, en *Marquisat.* Il avait épousé en décembre 1713, Isabelle-Catherine de Mathan, sa cousine du IV au Ve. degré, fille de Pierre II du nom, chevalier, seigneur de Mathan, et d'Isabelle Le Bas de Cambes, dont il eut 1°. Anne-Louis, comte, puis marquis de Mathan, comte des Hameaux et de Beaunay, baron d'Auf-

Digitized by Google

fay, né le 13 novembre 1715, chevalier de Saint-Louis, maréchal-de-camp, commandant de bataillon au régiment des Gardes Françaises, lieut. des ville et château de Caen; 2°. Louis de Mathan, né le 10 août 1719, reçu chevalier de Malte de minorité, devenu marquis de Mathan (par cession d'Anne-Louis, son frère aîné, lors du partage des biens de feu leur père) seigneur et patron du fief de Longvillers, de Cambes et de Fréville, ancien officier des vaisseaux du Roi et chev. de Saint-Louis. De son mariage (nov. 1769) avec Marie-Anne de Savary, veuve du comte de Seré, exempt des gardes-du-corps, sont issus: Georges, mis. de Mathan, pair de France, né le 17 août 1771, et Anne-Louise, née le 20 septembre 1770.

La maison de Mathan, l'une des plus anciennes de la Normandie, possède depuis un temps immémorial la terre de Mathan, située près l'abbaye d'Aunay, dont les seigneurs de Mathan furent aussi bienfaiteurs en même-temps qu'elle fut fondée, le 15 juillet 1131, par Jourdain de Say, près Argentan. Les terres de Saint-Pierre-de-Semilly, de Saint-André-de-l'Epine, du Mesnil-Siger et du Soulerre furent réunies à celle de Mathan pour former le marquisat de ce nom.

— 1825, mourut à Balleroy, où il était né en 1755, Jean Bouisset, ancien chanoine de l'église de Bayeux, savant professeur de littérature au collége de Caen, membre de l'académie des sciences, arts et belles-lettres de cette ville.

6 *Juillet* 1189, mourut à Chinon Henri II, roi d'Angl. et duc de Normandie, né en 1133, petit-fils de Henri I, dont la fille Mathilde, veuve de l'emp. Henri V, avait épousé, en 1130, Geoffroy Plantagenet, comte d'Anjou. Henri, doué de toutes les qualités du corps et de l'esprit, avait paru à la cour de France avec éclat. La reine Eléonore le vit et l'aima. Maîtresse de la Guyenne et du Poitou, divorcée d'avec Louis VII, dit le jeune, par la sentence que prononcèrent à Beaugency, en 1152, les év. et les barons du royaume, elle épousa le jeune duc, qui déjà possédait l'Anjou, le Maine et la Touraine. Après


Digitized by Google

avoir pourvu à la sûreté de ces provinces, il alla réveiller, en 1154, l'affection qu'avaient pour lui les Anglais, et fut bientôt maître de toutes les plus fortes places. Etienne, qui avait usurpé sur la fille de Henri I la couronne d'Angl., ayant perdu son fils, céda aux instances des grands du royaume qui le sollicitaient de mettre fin à la guerre civile, en adoptant le duc Henri son parent, et légitime héritier du trône. Une trève fut conclue, les états s'assemblèrent; le Roi s'y rendit avec Henri qui fut proclamé son successeur. Etienne étant mort le 25 octobre de la même année 1154, Henri fut couronné à Londres, le 19 déc. suivant, par l'archev. de Cantorbéry assisté de celui de Rouen, des év. d'Evreux, de Lisieux et d'Avranches. Mathilde fit à la tendresse maternelle le sacrifice de tous ses droits, et jouit avec orgueil de la prospérité de son fils.

Plus de douze cents châteaux forts avaient été élevés pendant les troubles; ils pouvaient en favoriser de nouveaux; Henri obtint une loi, et les fit raser. Il conquit la Bretagne et l'Irlande; l'Ecosse reconnut sa suzeraineté. Il rendit aux lois méconnues ou mal exécutées toute leur énergie. La justice reprit sa balance et son glaive; le calme succéda aux désordres; une nouvelle organisation ranima les finances épuisées. La navigation fut encouragée, le commerce, depuis long-temps abandonné, reprit son essor; les sciences, les lettres, la poésie que Henri chérissait, fleurirent sous son sceptre paternel. Les Trouvères, Robert Wace et Geoffroy de Gaimar, furent comblés de ses bienfaits, le bonheur public fut son ouvrage, et l'amour des peuples sa récompense. Triste condition des rois! Henri, l'idole de ses sujets, trouva des ingrats parmi ceux qui avaient éprouvé les plus hautes faveurs. Thomas Becket, élevé des derniers rangs de l'église à la double dignité de chancelier d'Angl. et d'archev. de Cantorbéry, troubla la paix du royaume et la tranquillité de son Roi par ses menaces et ses excommunications. Le monarque ne crut point s'abaisser en épuisant tous les moyens de douceur et de conciliation pour

Digitized by Google

fléchir et ramener au devoir cet orgueilleux sujet, il ne put y réussir, et, dans son impatience, il laissa échapper contre l'intraitable prélat des paroles qui n'étaient dans la bouche de Henri qu'un cri de douleur, et que des courtisans prirent pour un vœu de vengeance. Il était alors en Normandie dans son château de Bures près Bayeux ; à son insu, quatre gentilshommes passent la mer et assomment Becket dans son église, le 29 déc. 1170. Henri désavoua cet attentat horrible, il donna des regrets à ce prélat qui d'ailleurs réunissait une grande piété à d'éminentes vertus. Il alla, en 1174, nu-pieds, au tombeau de Becket honoré comme un martyr et un thaumaturge, et reçut des coups de verges de chaque moine de l'abbaye où l'archev. avait été inhumé. Des chagrins plus cuisans vinrent l'assiéger ; il perdit sa mère qu'il chérissait tendrement ; ses enfans, qu'il idolâtrait, se révoltèrent contre lui, à l'instigation d'Eléonore leur mère, que la jalousie poussa aux plus déplorables excès. Aussi le monarque se trouva-t-il réduit à la fâcheuse nécessité de la faire enfermer, pour échapper à ses ressentimens et mettre un terme à ses criminels complots.

Sous le règne de ce prince, la Normandie vit prospérer son agriculture, son commerce et ses manufactures naissantes. Rouen étendit ses relations maritimes, et devint l'entrepôt où s'approvisionnèrent Paris et les provinces du centre et de l'occident de la France.

Henri aima les femmes avec trop d'ardeur peut-être, surtout la belle Rosamonde qui périt de la main d'Eléonore ; mais il ne fut point dominé par ses maîtresses, et ses passions ne l'entraînèrent jamais à aucun acte indigne d'un prince, ou nuisible à ses peuples. Sa mémoire est restée en vénération chez les Anglais, qui l'honorent comme un de leurs plus grands rois. Sa postérité masculine a régné sur eux jusqu'à la mort de Richard III tué à la bataille de Bosworth, le 22 août 1485, et par les femmes jusqu'à Elisabeth, morte le 24 mars 1603.

Digitized by Google

— 1450, Poton de Xaintraille investit la ville de Falaise qui lui ouvre ses portes le 21. Charles VII y entre le lendemain.

— 1545, l'amiral d'Annebault mit à la voile avec 150 vaisseaux construits au Hâvre, à Harfleur, à Honfleur et à Dieppe, auxquels se joignirent 25 galères venues de la Méditerranée. Il battit la flotte anglaise, s'empara de l'île de Wight, et alla descendre ensuite aux environs de Portsmouth, à la vue du roi d'Angleterre.

— 1632, un arrêt du parl. de Rouen, contraint Jacques Le Lieur, sieur de Bremetot, notaire et secrétaire du Roi, à exercer la charge de conseiller-échevin à laquelle il avait été nommé. Un arrêt de la même Cour, en 1525, avait aussi contraint un sieur Auber à remplir les mêmes fonctions.

— 1796, mourut dans sa terre de Miroménil, Armand-Thomas Hue de Miroménil, né en 1723 dans l'Orléanais. Il fut d'abord attaché au grand conseil, puis nommé, en 1755, premier prés. du parl. de Rouen. Lors des persécutions du chancelier Maupeou contre la magistrature. Cette compagnie fut exilée en grande partie, et son chef eut le même sort. Les circonstances le rapprochèrent du château de Pont-Chartrain, où toutes les connaissances du comte de Maurepas étaient bien reçues, surtout quand les disgrâces de la cour et quelques qualités aimables pouvaient donner aux personnes des affinités avec le maître de la maison. Le 1er. prés. avait tous ces titres de recommandation; il sut plaire; on le fêta, et quand le comte de Maurepas devint principal ministre de Louis XVI, on fit de Miroménil, qui avait montré assez d'énergie en faveur des parlemens supprimés, un garde-des-sceaux (24 août 1774), pour amener par lui la réintégration de ces cours souveraines. Son crédit baissa un peu à la mort du ministre en chef; mais il trouva un nouveau soutien dans le comte de Vergennes, et surtout dans la confiance du Roi. Jusqu'à l'assemblée des notables de 1787, son crédit se maintint assez bien. La cabale de

Digitized by Google

Brienne renversa celle de Calonne. Miroménil qui, dit-on, après avoir approuvé et appuyé au conseil les plans du contrôleur-général était soupçonné d'avoir eu la faiblesse de l'abandonner, fut le premier dont la disgrâce éclata. Obligé de donner sa démission, il fut remplacé, le 8 avril 1787, par le président de Lamoignon. Il sortit du ministère aussi peu riche qu'il y était entré, et sans demander aucune récompense extraordinaire. Sa retraite n'excita ni joie ni regrets bien vifs; elle ne produisit aucune sensation, et fut même peu remarquée. Sans développer pendant les quatorze ans de sa magistrature suprême les qualités éminentes de quelques-uns de ses prédécesseurs, Miroménil montra un esprit de sagesse et de modération qui suffirait pour honorer sa mémoire. Ce fut lui qui eut le mérite de seconder les vues d'humanité de Louis XVI, en rédigeant la déclaration du 24 août 1780 portant abolition de la question préparatoire.

7 *Juillet* 1450, Charles VII étant à Caen, confirme les priviléges de la foire St.-Romain à Rouen, la déclare franche de toutes aides, impositions, etc.

—1456, réhabilitation de la mémoire de Jeanne d'Arc, dite *la Pucelle d'Orléans;* une commission fut nommée à cet effet par Charles VII. Parmi les témoins entendus, le duc d'Alençon, le comte de Dunois et le sénéchal de Beaucaire, après avoir prêté serment de dire vérité, attestèrent que Jeanne avait toujours été irréprochable dans ses mœurs et dans sa conduite; qu'ils ne pouvaient s'empêcher de reconnaître quelque chose de divin dans les événemens dont ils avaient été les témoins, et qui avaient suivi les prédictions de cette fille, principalement en ce qui regardait le siége d'Orléans et le sacre du Roi à Reims; qu'elle avait assuré le Roi de l'un et de l'autre dans un temps où toutes les apparences y étaient contraires; que le Roi et eux-mêmes avaient, à sa persuation, pris des résolutions contre leur inclination et contre les règles ordinaires de la prudence; mais que son langage

les persuadait, et que le succès avait toujours répondu à ses promesses. Le duc d'Alençon ajouta qu'il avait été présent avec le seigneur de La Trémoille aux entretiens secrets qu'elle avait eus avec le Roi; que sur les grandes promesses qu'elle faisait à ce prince, en vertu d'ordres qu'elle disait avoir reçus du Ciel, elle avait été examinée par les personnes les plus intelligentes et les plus habiles; que toutes, après l'avoir entendue, assurèrent le Roi qu'il y avait du miraculeux, et que leur avis était qu'il employât cette fille, qui leur paraissait envoyée de Dieu. On voit par là que la Pucelle avait su communiquer au duc d'Alençon une portion de l'enthousiasme dont elle était pénétrée elle-même, ou qu'il fut un de ceux qui l'avaient fait agir. Sa déposition fut une des plus fortes sur lesquelles fut rendu l'arrêt des commissaires. La commission ordonna qu'au Vieux-Marché de Rouen, lieu de l'exécution de l'héroïne, serait plantée une croix, en mémoire de la barbarie commise envers elle par les Anglais et l'év. de Beauvais. Louis XI, dans les premières années de son règne, ordonna qu'on poursuivît les auteurs de la mort de Jeanne d'Arc. La plupart de ses premiers juges étaient morts chargés de l'exécration publique; deux qui vivaient encore furent condamnés à être brûlés.

— 1671, mort de dom Jean-Robert Quatremaire, bénédictin de la congrég. de S. Maur, né en 1611, à Courserault près Mortagne. Il embrassa l'état monastique à l'âge de 20 ans Dans la fameuse querelle sur l'auteur du livre de *l'Imitation de J. C.* Il publia deux dissertations pour établir les droits du prétendu Gersen, abbé de Verceil, au 15e. siècle, contre le P. Fronteau, l'un des plus ardens défenseurs de Thomas à Kempis. Le rôle important que D. Quatremaire joua dans cette dispute à laquelle toute l'Europe prit intérêt, étendit sa réputation, et il fut rappelé par ses supérieurs à l'abbaye de St.-Germain-des-Prés, dont il défendait les priviléges contre le savant Launoy, redoutable adversaire de toutes les erreurs et

de tous les abus nés dans les siècles d'ignorance. D'autres débats occupèrent encore D. Quatremaire ; mais l'affaiblissement de sa santé l'avait forcé d'interrompre ses travaux. Il se rendit à l'abbaye de Ferrières-en-Gâtinois, pour y prendre les bains. En entrant dans la rivière, il tomba dans un creux où il eut le malheur de se noyer, à 59 ans. C'était un homme d'esprit, et Conrart le regardait comme le plus savant bénédictin qui fût alors en France.

— 1794, mourut âgé de 62 ans, immolé par le tribunal révolutionnaire à Paris, Georges-Charles de Lurienne, chanoine de la cathéd. de Rouen, sa patrie, secrét. perpétuel du palinod de cette ville. Entré chez les Jésuites il les avait quittés vers l'époque de leur expulsion. On a de lui plusieurs programmes très-bien faits pour les séances publiques de la société religieuse et littéraire dont il tenait la plume, ainsi que des éloges de plusieurs de ses Mécènes et de ses titulaires.

8 *Juillet* 1072, concile tenu dans la cathéd. de Rouen en présence de Guillaume-le-Conquérant. Il y fut défendu aux prêtres de baptiser sans être à jeun et de garder l'eucharistie et l'eau-bénite au-delà de huit jours.

— 1512, décéda Charles de Martigny, év. de Cahors, abbé commendataire de Saint-Etienne de Caen. Il y fut inhumé dans l'église à laquelle il avait donné une cloche la plus grosse du royaume ; plus pesante, dit-on, que celle de Rouen, nommée *Georges-d'Amboise*.

— 1725, déclaration du Roi qui crée l'hôpital-général d'Alençon. M. de Pommereu, alors intendant, le plaça provisoirement au château. Ayant depuis formé le projet de l'unir avec l'Hôtel-Dieu, on acquit divers bâtimens, et le grand corps-de-logis fut commencé en 1728 par M. Lallemant de Lévignen, successeur de M. de Pommereu. Les deux hôpitaux furent gouvernés par la même administration qu'avait fixée le réglement de madame de Guise.

— 1725, la cherté du blé occasionna dans Rouen une émeute

Digitized by Google

qui heureusement fut bientôt appaisée. Le gouverneur fit paraître en cette occasion sa générosité, en pardonnant à quelques femmes mutines qui osèrent l'insulter dans la place Saint-Ouen. Une si grande bonté arrêta le premier feu de la révolte, et sa sagesse, secondée par la vigilance du parlement, remit tout dans l'ordre. Cependant, pour prévenir un plus grand mal, les bourgeois continuèrent de faire la garde durant quelque temps. L'attention et la prudence de l'intendant, les soins des officiers municipaux, la précaution de plusieurs négocians qui firent venir des farines et du blé de l'étranger, pourvurent aux besoins de la ville.

— 1758, on pose la 1re. pierre du nouvel Hôtel-de-Ville, à Rouen.

9 *Juillet* 1360, Regnier Le Coutellier, écuyer, seigneur de Petit-Ville, Fontenay-le-Pesnel, etc., panetier du Roi, eut la charge de vicomte de Bayeux, qu'il exerça jusqu'en 1369. L'année suivante, il fut pourvu de l'office de bailli de Caen, et teint les assises en cette qualité à Bayeux, le 9 juillet 1371.

— 1569, dédicace d'un livre intitulé : « de l'heur et malheur de mariage, ensemble les loix connubiales de Plutarque traduites en français par Jéhan de Marconville, gentilhomme percheron,

« A très prudente et d'autant réputée sagesse, que de grace excellente, damoyselle Anne Brisart dame de La Bretonniere. »

Ce livre fut réimprimé par Jean Dallier à Paris 1571.

— 1628, Françoise de Harcourt, fille de Guy, baron de Beuvron, mourut à Bayeux où elle avait fondé les Ursulines, ordre de St.-Augustin ; elle fut inhumée dans la chapelle de la rue Jourdan où était la première habitation des religieuses, qui, lors de leur translation au couvent des Billettes, le 30 mai 1634, emportèrent son corps et le déposèrent dans le chœur de leur nouvelle église.

— 1649, décéda Hervé D'Anneville, chevalier, seigneur et patron de Chiffrevast et de Tamerville. Il acheva de faire

Digitized by Google

démolir le reste du château de Chiffrevast, ruiné par Geoffroi de Harcourt en 1353, et le fit rebâtir. Il obtint, le 18 décembre 1617, de l'évêque de Coutances, la permission de faire dire la messe dans la chapelle que renferme l'un des pavillons de ce château, et qui fut bénite le 18 juillet 1618.

— 1674, mourut, âgé de 84 ans, Jean-Maximilien De Langle, ministre protestant né à Evreux. Il a laissé 2 vol. de sermons et une *dissertation* pour la défense de Charles I, roi d'Angleterre.

— 1712, pose de la 1re. pierre du nouveau cloître de l'abbaye de Fécamp

— 1817, mourut à Saint-Vaast La Hogue, Alphonse Vaultier, né à Saint-Lô, le 12 avril 1742. Il se distingua de bonne heure dans la marine. Dès l'âge de 22 ans, il fit, en qualité de lieutenant, plusieurs voyages à l'île de France et dans les indes. Embarqué comme auxiliaire en 1779 sur la frégate *la Surveillante*, il soutint contre le *Québec* un combat à jamais mémorable, et reçut plusieurs blessures très-graves, qui lui firent perdre en partie l'usage du bras droit. Dans un rapport fait au roi en 1782, sur le funeste combat où le comte de Grasse fut fait prisonnier, on voit que c'est au courage et au sang-froid de Vaultier qu'on dut le salut du vaisseau *la Bourgogne*. La même année, il fut fait capе. de brûlot. Quoique les blessures dont il était couvert lui eussent déjà valu une pension sur la caisse des invalides, il ne voulut pas encore abandonner le service de sa patrie. Il mérita bientôt d'être reçu chr. de St.-Louis, capе. de vaisseau de 3e. classe puis de 1re., et commandant du port de Cherbourg. Enfin le 26 brumaire an 2 (16 nov. 1793) il fut nommé contre-amiral. C'est en cette qualité qu'il commanda, en l'an 3, une division de l'escadre de Brest. Malgré les observations de Vaultier sur le mauvais état des vaisseaux, et le danger qu'il y avait de mettre en mer, on voulut faire sortir l'escadre du port,

et tous les efforts de notre intrépide marin ne purent empêcher que la perte de six vaisseaux ne justifiât la sagesse de ses conseils. Il ne fut pas compris dans l'organisation de la marine de l'an 4. Il se retira donc à Saint-Vaast la Hogue, où ses vertus civiles lui acquirent autant d'amis que ses vertus guerrières lui avaient fait d'admirateurs. Ne voulant pas cesser d'être utile à ses concitoyens, il accepta les places de maire et de membre du conseil-général du département. (*Annuaire de la Manche*, 1832).

10 *Juillet* 1466, Louis XI vient à Rouen pour la 2e. fois, et reprend possession du duché de Normandie qu'il avait cédé, l'année précédente, à Charles, duc de Berri, son frère. (V. 10 Mai.)

— 1620, Louis XIII vint à Rouen, où il fut reçu avec des acclamations extraordinaires. Les officiers de tous les tribunaux allèrent dans l'abbaye de Saint-Ouen où il était logé, lui rendre des actions de grâces d'avoir sauvé la province, et de l'avoir garantie d'une entière désolation. Le prince monta le lendemain au parlement; Duvair, garde des sceaux, y exposa longuement tout ce qui s'était passé depuis la retraite de la reine-mère (*Marie de Médicis*) dans la ville d'Angoulême, des gratifications que le Roi lui avait faites, du soin qu'il avait pris de la contenter, des sentimens tendres qu'il conservait encore pour elle. Le ministre déclare ensuite que le Roi ayant envoyé au duc de Longueville l'ordre de venir trouver S. M. à l'entrée de la province, et de l'accompagner dans la visite qu'elle en veut faire, le duc avait refusé d'obéir. En conséquence, le garde des sceaux, par ordre du Roi, défend de le reconnaître pour gouverneur de la province, interdit le président de Bourgtheroulde et le lieut.-gén. du bailliage, pour avoir pris le parti du duc: après quoi le Roi donne les ordres nécessaires à la sûreté de la ville, et part pour Caen.

— 1683, mourut à Paris François Eudes de Mézerai, historiographe de France, né au hameau de Mézerai, commune de Rye près Argentan. Il était frère de Jean Eudes qui, en

1643, fonda la congrégation des Eudistes à Caen. Mézerai est surtout connu par sa grande *Histoire de France* et son *Abrégé chronologique*. Il eut assez long-temps la réputation d'un écrivain hardi, parce qu'on n'avait pas une idée juste de la liberté de l'histoire. On demandait sérieusement à Mézerai pourquoi il avait peint Louis XI comme un tyran? Sa réponse fut simple : *pourquoi l'était-il?* Ce fut en 1643, à l'âge de 32 ans, qu'il publia son premier volume de *l'Histoire de France*. La Cour le récompensa de ses travaux par une pension de 4,000 livres. A la mort de Conrart, un des premiers membres de l'académie Française, cette compagnie lui donna la place de secrétaire perpétuel que le défunt laissait vacante. Ce fut en cette qualité qu'il travailla au *Dictionnaire de l'Académie* jusqu'à sa mort à l'âge de 73 ans.

— 1690, combat naval à la hauteur de Dieppe entre la flotte Française d'une part, et les flottes combinées Anglaise et Hollandaise de l'autre. On se battit pendant dix heures : le vice-amiral Tourville, Château-Renaud, d'Estrées, Nesmond, signalèrent leur courage et leur habileté qui donnèrent à la France un honneur auquel elle n'était pas accoutumée. Les Anglais et les Hollandais, jusqu'alors maîtres de l'Océan, et de qui les Français avaient appris depuis peu de temps à donner des batailles rangées, furent entièrement vaincus; 17 de leurs vaisseaux démâtés et brisés, allèrent échouer et se brûler sur leurs côtes; le reste alla se cacher vers la Tamise ou entre les bancs de la Hollande; il n'en coûta pas une seule chaloupe aux Français. Alors, ce que Louis XIV ambitionnait depuis vingt années, et ce qui avait paru si peu vraisemblable, arriva; il eut l'empire de la mer, empire qui, à la vérité, ne dura guère, et finit au funeste combat de la Hougue en 1692, faute de ports militaires dans la Manche. (V. 29 mai 1692).

— 1750, mort de François, 2e. duc de Harcourt, pair de France, capitaine des gardes-du-corps et gouverneur de Sédan.

Digitized by Google

Il était né le 4 novembre 1690 de Henri de Harcourt, créé duc en 1700, et mort maréchal de France en 1718. François, en 1741, commanda un corps d'armée envoyé en Allemagne pour appuyer les prétentions de Charles-Albert, électeur de Bavière, à la couronne d'Autriche. Il prit une part active à la bataille gagnée par les Français à Fontenoy, le 11 mai 1745, et ensuite contribua aux avantages qui furent le résultat de cette victoire, il prit Dendermonde en deux jours de tranchée ouverte, malgré le jeu des écluses, et au milieu des inondations. Ses services lui valurent le bâton de maréchal de France au mois de novembre 1746. Il avait eu pour première femme Marguerite-Louise-Sophie de Neuville, fille du duc de Villeroy; et en secondes noces il avait épousé Marie-Magdeleine de Barbezieux, fille du marquis de ce nom, ministre secrétaire-d'Etat. Il ne laissa point d'enfans mâles de ces deux mariages.

— 1806, en fouillant le chœur de l'ancien couvent des Carmélites à Rouen, on trouva dans un cercueil de plomb le corps bien conservé du fondateur de cette maison, Jean de Quintanadoine, prêtre, seigneur de Brétigny, Saint-Denis, etc., décédé le 8 juillet 1634, âgé de 79 ans. Il y en avait 172 qu'il reposait en ce lieu.

Par lettres du mois de déc. 1636, Alphonse de Quintanadoine, seigneur du Boisguerard, fut reconnu être de la noble et ancienne maison de Quintanadoine, originaire d'Espagne et comme tel, agrégé au corps de la noblesse de France, sans payer finance. Les sieurs de Quintanadoine, petits-fils d'Alphonse, ont été maintenus nobles d'ancienne extraction par le jugement des commissaires et du conseil du 11 juillet 1726, et par deux arrêts contradictoires du conseil-d'Etat du Roi, des 16 mars 1727 et 14 septembre 1728.

— 1823, J. B. Masson, à Rouen, obtient un brevet de cinq ans pour un moyen d'empêcher les poêles en cuivre de perdre leur brillant par l'action du feu.

Digitized by Google

11 *Juillet* 1302, Jean de Brienne, II du nom, comte d'Eu et de Guines, fut, tué au combat de Courtray. Le comté d'Eu avait été porté dans sa maison par Marie de Lusignan ou Lezignem, seule héritière de son père, Raoul d'Issoudun-Lusignan, 8e. comte d'Eu, femme d'Alphonse de Brienne qui fut ainsi 9e. comte. Le corps de Jean de Brienne fut apporté à l'abbaye de Foucarmont, où avait aussi été inhumée Marie de Lusignan, morte le 1er. octobre 1260.

— 1382, mourut l'évêque de Lisieux, Nicolas Oresme, né à Allemagne près Caen; cet homme dont l'érudition était bien supérieure à son siècle, avait été successivement archidiacre de Bayeux, doyen de la métropole de Rouen, et trésorier de la Sainte-Chapelle à Paris; il fut inhumé dans sa cathédrale.

— 1525, mourut à Coutances Guillaume de Lamarre, né dans la commune du Dézert, canton de Daye, près Saint-Lô, en 1431. Il étudia dans l'université de Caen et devint chanoine-trésorier de l'église de Coutances. C'était un homme très-gai, très-satyrique et très-savant. Des ouvrages imprimés qu'il a laissés, le 3e. est intitulé: *de tribus fugiendis, ventre, plumâ et venere libelli tres. Parisiis*, 1512, in-4°. de 30 feuillets, 2e. édit. Paris, 1521, in-4°. Cet ouvrage singulier est dédié à l'évêque de Coutances, Adrien Gouffier.

—1531, mort d'Isabelle de Bourbon, abbesse de Ste.-Trinité de Caen. Ce fut elle qui fit ordonner la clôture et mettre des grilles de fer, afin que personne n'entrât dans le monastère. Catherine d'Albret, sœur du roi de Navarre, fut élue à sa place, et celle-ci étant décédée en novembre de la même année, Louise de Mailly, nièce du duc de Montmorency, alors grand-maître, et depuis connétable de France, lui succéda.

— 1685, procès-verbal dressé par le subdélégué de M. de Marillac, intendant de Rouen, concernant la découverte qui venait d'être faite sur une pièce de terre depuis long-temps

Digitized by Google

en friche, dans la paroisse de Vaux, et dépendante de la seigneurie de Cocherel, d'un sépulchre fort ancien, contenant des squelettes d'hommes de la taille ordinaire de cinq pieds et demi à six pieds de longueur, à la réserve de deux jeunes de 15 à 16 ans. Tous ces corps étaient couchés côte à côte, nord et sud, les bras le long du corps. Il n'y avait aucune tête de femme. Sur le côté gauche de ce sépulchre qui n'était point fermé, il y avait seize corps tous fort sains, quoiqu'ils parussent extrêmement anciens; mais au bout de deux jours d'exposition à l'air, ils se réduisirent d'eux-mêmes pour la plupart en poussière. Les crânes de tous ces corps étaient d'une épaisseur extraordinaire, les mâchoires garnies de dents fort saines. Ce procès-verbal cité tout au long par l'abbé Le Brasseur, fut délivré à *messire Robert Le Prévôt de Cochercl*, chevalier, seigneur des fiefs et seigneuries du haut et bas Cocherel. Ces corps pouvaient être ceux de guerriers tués à la bataille du Cocherel en 1364 *(V. 23 Mai)*.

— 1686, mourut, âgé de 74 ans, Michel Anguier, célèbre sculpteur, né dans la ville d'Eu, qui alla étudier son art à Rome pour s'y perfectionner. Il a fait le tombeau du commandeur de Souvré, les ornemens de la porte St.-Denis, les figures du portail du Val-de-Grâce, l'Amphitrite, etc.

— 1701, mourut à Paris Louis de Bailleul, né à Rouen, présid. à Mortier au parl. de Paris, d'une famille depuis long-temps connue dans la robe, des premières cours souveraines du royaume.

— 1755, mort de Claude Anquetin, né à Rouen le 31 mars 1708, curé de St.-Jean de cette ville, prédicateur distingué.

— 1770, explosion du moulin à poudre de Marommes près Rouen.

12 *Juillet* 1346, Edouard III, roi d'Angleterre avec une flotte et une armeé nombreuse, descendit au port de la

Digitized by Google

Hougue, sans trouver d'obstacle. Il avait gagné par des promesses et des présens, Geoffroy d'Harcourt, sire de Saint-Sauveur-le-Vicomte, commandant les troupes des bailliages de Rouen et de Caen, et plusieurs autres seigneurs, dont les plus considérables étaient Guillaume Bacon, Richard de Percy et Jean de la Roche-Tesson qui devaient lever l'étendard de la révolte, dès le moment qu'il aurait fait passer des troupes en Normandie.

Geoffroy était en grand démêlé avec le maréchal de Briquebec, parce qu'ils voulaient tous deux marier leur fils à la fille de Roger Bacon, seigneur du Moley. Cette jalousie fut la cause d'une petite guerre entre eux. Geoffroy ayant beaucoup de troupes à sa disposition, vint mettre le siége devant le château de Neuilly, dans le dessein de le piller et le saccager, parce qu'il appartenait à l'év. de Bayeux, frère du maréchal. Dans ces entrefaites, Philippe de Valois découvrit l'intelligence qu'Edouard s'était ménagée en Normandie. Cette découverte délivra le château de Neuilly; le Roi fit arrêter les conspirateurs, excepté Geoffroy qui prit la fuite, et ayant été convaincus de trahison envers leur légitime souverain et leur patrie, ils furent condamnés à mort. Geoffroy trouva un asile auprès du duc de Brabant dont il était allié, mais la proximité des états de France, lui donnant des craintes pour sa sûreté, il passa bientôt à la cour d'Angleterre. On lui fit son procès dans les formes; il fut condamné par contumace, tous ses biens furent saisis et confisqués. Comme le nombre de parens, d'amis et de créatures qu'il avait dans le Cotentin était considérable, le Roi fit exposer les têtes de Bacon et de Percy sur les portes de Carentan, afin de servir d'exemple à ceux qui auraient du penchant pour la faction Anglaise.

Ces exécutions faites avec tant d'éclat, alarmèrent ceux qui balançaient à se déclarer en faveur d'Edouard, mais elles ne l'empêchèrent pas de poursuivre ses projets. Harcourt lui promettait un immense butin dans la conquête de la Nor-


Digitized by Google

mandie. Il divisa son armée en 3 corps dont il commanda le premier et mit les deux autres sous la conduite du comte de Berwick et de Geoffroy d'Harcourt, qu'il fit maréchaux d'Angleterre. Ils prirent des routes différentes, et c'était en effet le véritable moyen de mieux ravager le pays. Geoffroy se vit bientôt en état de venger ses ressentimens particuliers, en même-temps qu'il servait bien le roi d'Angleterre. Impatient de se signaler d'une manière cruelle et sanglante, il vint de nouveau assiéger le château de Neuilly qui, ne pouvant résister à des forces considérables, fut pris en peu de jours et réduit en cendres. Montebourg eut le même sort. Pendant que les autres armées brûlaient Barfleur qui fut pris le 14 juillet, Valognes le 18, et les autres villes qu'elles rencontraient sur leur passage, Edouard continua sa route par Saint-Lô, qu'il prit le 22. Cette malheureuse cité fut mise au pillage ainsi que Thorigny et les autres lieux des environs.

— 1403, Jean de Manneville ou Magneville, vicomte de Bayeux, tint les assises dans cette ville.

— 1418, la ville de Domfront se rend par capitulation à Henri V, roi d'Angl. Elle était assiégée depuis le mois de nov., et le lieutenant Clément Bigot qui commandait dans cette place pour le jeune duc d'Alençon Jean II, s'y défendit si bien que Henri fut obligé d'y envoyer le général Warwick avec de nouvelles troupes. Les Domfrontais ne cédèrent qu'à la dernière extrémité.

— 1463, à Lisieux, trois prétendus sorciers ou hérétiques (car les écrits du temps confondent les deux qualifications) furent brûlés vifs, entre le faubourg Saint-Désir et la ferme des *Belles-Croix*, sur le chemin qui conduit à la Pommeraie-en-Auge. Le 4 de ce mois l'év. Thomas Basin les avait excommuniés et livrés au bras séculier. Ces malheureux furent prêchés publiquement par Guillaume Aubey, vic.-gén. de l'évêque. D'accord avec frère Robert Vattier, dominicain chargé par le pape de poursuivre les hérétiques, il avait porté le même jour la sentence de mort! C'étaient Catherine, veuve de

Digitized by Google

Pierre Lebourguignon-Calatend, de Sainte-Menehould, Jean Leprieur, de la paroisse des Rotours, dioc. de Séez, et Jean Hébert, de celle de Cretteville, dioc. de Coutances : cette sentence porte qu'ils étaient accusés *d'avoir adoré un bouc noir, de l'avoir embrassé à la lueur de flambeaux noirs et peu brillans, de s'être donnés au démon, et d'avoir détruit avec impiété les fruits naissans de la terre et des arbres.* Quant à la femme Bourguignon, il fut déclaré constant *qu'elle avoit livré son enfant nouveau né et vivant encore, au démon, qui l'avoit égorgé et enlevé comme un tribut qui lui appartenoit ; que ledit démon avoit été fréquemment son incube, et qu'elle avoit, pendant dix-huit ans, vécu avec un juif nommé Valentin.* Leprieur et Hébert furent déclarés *évidemment convaincus d'avoir égorgé un grand nombre d'enfans, de les avoir mis en pièces afin d'en conserver le cœur et la cervelle pour commettre des maléfices, et d'avoir mangé leurs chairs.* Parmi les griefs imputés à Hébert, on trouve l'accusation *d'avoir soufflé à la figure de quelques personnes certaines poudres de sortilége.* Il paraît que, comme pour les auto-da-fés de l'inquisition Espagnole, on avait cru devoir choisir une époque remarquable ; en effet, ce fut après la fête de St.-Pierre, que l'on offrit à ce patron du dioc. de Lisieux, une holocauste de trois malheureux qui furent assez peu sorciers pour se laisser brûler vifs. Le concile provincial tenu à Rouen en 1445, n'avait pas peu contribué à réveiller l'attention sur ces absurdités cruelles.

— 1531, Louis de Brézé, grand-sénéchal de Normandie, mourut dans son château d'Anet. Il avait épousé, le 29 mars 1514, la belle Diane de Poitiers, qui lui fit élever dans l'église cath. de Rouen où il fut inhumé, un superbe monument d'ordre corinthien sur lequel on lisait :

Hoc, Lodoice, tibi posuit Bresæe, sepulchrum,
Pictonis amisso mæsta Diana viro
Indivulsa tibi quondàm et fidissima conjux,
Ut fuit in thalamo, sic erit in tumulo.

Digitized by Google

Diane, qui était devenue maîtresse de Henri II et duchesse de Valentinois, ne fut point inhumée près de son mari, comme elle avait semblé le désirer par l'épitaphe, mais dans la chapelle de son château d'Anet. (V. 26 Avril 1566).

— 1593, le fort de Mortagne, bâti en 1411 par Jean I, comte d'Alençon, fut attaqué par Desmoutis de La Morandière, que le vicomte de Tavannes, commandant alors pour la Ligue en Normandie, avait nommé lieutenant du baron de Médavy. La Morandière entra dans la ville, la nuit du 12 au 13, avec 250 chevaux et 200 hommes de pied, sans trouver d'obstacle; mais ayant attaqué le fort où les officiers de justice et les principaux habitans s'étaient jetés, il fut forcé de se retirer avec une perte considérable.

Ce mauvais succès ne rebuta point Médavy; il se chargea lui-même de l'exécution. Le 16 du même mois, il pénétra dans la ville avec quinze ou seize cents hommes. Tandis qu'une partie de sa troupe attaquait le fort où il avait des intelligences, il assiégea l'église Notre-Dame, où s'étaient réfugiés les officiers de justice et les principaux habitans dans la crainte d'être livrés par les ligueurs de la ville. Médavy, déjà maître du fort qui avait été bientôt enlevé, les somma de se rendre, et sur leur refus, ordonna l'assaut. Les assiégés se défendirent avec tant de valeur, qu'ils repoussèrent jusqu'à trois fois les assaillans. A la fin l'église fut forcée, mais les assiégés eurent le temps de se retirer dans la tour; ils s'y barricadèrent, et du haut de la voûte, ils tiraient à coup-sûr par les ouvertures qu'ils avaient pratiquées. Les ligueurs, après avoir tiré dix-huit volées de canon contre la tour, sans succès, imaginèrent de brûler de la paille dans l'église, espérant que la fumée causerait une grande incommodité aux assiégés; mais ceux-ci n'en dirigèrent que plus sûrement leurs coups. Médavy découragé, craignant de se voir lui-même attaqué par les royalistes qui se rassemblaient à Bellême, fit sonner la retraite à 3 heures après-midi, ayant perdu cinq enseignes ou drapeaux, cinq capitaines et cinquante-cinq soldats. En abandonnant le fort, il n'entreprit rien contre

Digitized by Google

l'église de Toussaints, ni contre celle de Saint-Jean où s'était retiré Anselme de Fontenay-de-Soissey, qui commandait à Mortagne en qualité de lieutenant de Pierre de Fontenay son frère, seigneur de la Resnière, gouverneur du Perche et de Bellême. Pour récompense des services d'Anselme et de ceux de sa famille, Louis XIII, par lettres-patentes du mois de mars 1624, érigea la terre de Soissey en châtellenie, etc. René Courtin, avocat du Roi à Bellême, nous a conservé les noms de quelques-uns des officiers de justice et principaux habitans qui se défendirent avec tant de bravoure dans l'église N.-D. MM. Faguet, lieut.-gén.; Catinat, Elie, son gendre; Crestot de La Rousselière, lieut. du prévôt; Denis Fousteau, pr. du Roi, et son frère, célèbre avocat; Tassel; Jean Crestot de La Bouchetière, enquêteur; Boispran, grenetier; Gobillon; Prévostière; Bellanger de La Troche, etc., etc.

— 1662, mort de Charles Maignart de Bernières, capitaine aux gardes françaises du Roi. Après s'être signalé dans plusieurs batailles, sièges et rencontres, et avoir été fait gouverneur du Câtelet, on l'envoya dans le Boulonnais, où il fut tué à la tête de sa compagnie. C'était sa 18e. campagne, et il n'avait que 56 ans. Son corps, apporté à Rouen, fut inhumé dans l'église des Capucins.

— 1762, une escadre anglaise vint mouiller à l'embouchure de l'Orne avec l'intention de détruire 15 navires chargés de bois de construction destiné pour Brest. La côte était dégarnie, Michel Cabieux, sergent des milices se porta sur le rivage, accompagné d'un tambour qui bientôt l'abandonna. Il arriva seul, sans être apperçu, jusqu'à un détachement anglais débarqué, cria hardiment : *qui vive?* tira son coup de fusil, et gagna ainsi plusieurs postes le long de la côte à la faveur de la nuit et d'un épais brouillard. Arrivé près d'un petit pont de bois, il prend le ton d'un commandant : *Bataillon, silence!* Il ordonne à son aide-major de prendre cent hommes avec lui, et de tourner le village pour attaquer l'ennemi en queue tandis


Digitized by Google

qu'il le chargerait en tête. Cette feinte réussit, les Anglais se déterminent à la retraite ; mais Cabieux ne la trouvant pas assez prompte, prend la caisse que le tambour avait laissée, bat la marche et frappant des pieds sur le pont, il imite le mouvement de plusieurs hommes qui se précipitent sur le passage et les ennemis se rembarquent au plus vite. Dès que le jour parut, Cabieux alla reconnaître le terrain, y trouva un officier blessé, l'emporta chez lui et lui donna tous les secours qui étaient en son pouvoir. Ce brave homme ne fut récompensé du service qu'il venait de rendre à son pays que par le titre de *général* que lui donnèrent ses compatriotes ; le gouvernement resta muet.

Cabieux mourut le 4 décembre 1804, à Oystreham, où il était né le 2 mars 1730.

— 1832, un orage affreux éclata sur les communes de Regneville, Agon et Blainville (2 lieues de Coutances). La grêle qui accompagnait cet orage était si grosse, qu'en peu d'instans elle détruisit toutes les récoltes et tout l'espoir de la moisson. Beaucoup d'oiseaux tombèrent morts. Plusieurs pêcheurs qui se trouvaient sur la grève, et sans abri, au moment où la grêle tombait, poussaient des cris épouvantables ; l'un d'eux fut grièvement blessé. On ne se souvenait pas d'avoir vu dans le pays un aussi affligeant désastre ; les trois communes qui en furent victimes sont situées sur le bord de la mer; la richesse de leur sol, le voisinage et la facilité des engrais leur procurent chaque année d'abondantes récoltes ; aussi la perte fut-elle considérable.

13 *Juillet* 1380, décéda Bertrand Du Guesclin, connétable de France, comte de Longueville, à 4 lieues de Dieppe. Il était né en Bretagne en 1311, et il entra au service de France en 1356 pendant la captivité du roi Jean emmené en Angleterre après la funeste bataille de Poitiers. Charles V ayant succédé à son père en 1364 récompensa les services de Du Guesclin comme ils le méritaient. Dans la même année, le 23 mai,

Digitized by Google

ce guerrier remporta sur le roi de Navarre, Charles le Mauvais, la bataille de Cocherel entre Evreux et Vernon, et y fit prisonnier le Captal de Buch qui commandait l'armée du Navarrois. Un moment avant la bataille, Du Guesclin courut dans tous les rangs pour inspirer à ses soldats l'ardeur dont il était animé. *Pour Dieu, amis,* disait-il, *souvenez-vous que nous avons un nouveau roi de France, que la couronne soit aujourd'hui étrennée par vous.* Les victoires de ce grand capitaine se succédèrent et accélérèrent la paix entre le roi de France et celui de Navarre. Devenu connétable, il tomba, dans le Maine et dans l'Anjou, sur les quartiers des troupes anglaises, les défit toutes les unes après les autres et prit de sa main leur général Grandson. Il remit sous l'obéissance de la France le Poitou et la Saintonge, et il ne resta aux anglais que Calais, Cherbourg, Brest, Bordeaux et Bayonne. Le connétable mourut au milieu de ses triomphes. Le gouverneur de Rendon avait capitulé avec lui, et devait rendre la place le 12 juillet s'il ne recevait pas de secours. Le lendemain, jour de la mort du héros, il sortit avec les officiers les plus distingués de sa garnison et vint déposer respectueusement sur le cercueil les clefs de la ville. Le corps fut porté à St.-Denis, près de nos Rois, honneur qui fut fait depuis à Turenne. Les deux plus belles campagnes de ce maréchal et du connétable se ressemblent. Celui-ci vendit ses terres pour payer son armée; Turenne fit distribuer sa vaisselle d'argent à ses soldats. Tous deux furent le modèle des hommes et des guerriers. En disant adieu aux vieux capitaines qui l'avaient suivi depuis 40 ans, Du Guesclin les pria de ne point oublier ce qu'il leur avait dit mille fois, *qu'en quelque pays qu'ils fissent la guerre, les gens d'église, les femmes, les enfans et le pauvre peuple n'étaient point leurs ennemis.*

Le 4 mai 1389, Charles VI fit célébrer un service solennel pour le connétable Du Guesclin. Quatre chevaux de l'écurie du Roi, richement enharnachés, furent présentés à l'offrande


Digitized by Google

par quatre princes. L'évêque d'Auxerre, officiant, monta en chaire après l'offertoire, et fit un discours pathétique à la louange du défunt. C'est la première oraison funèbre qui ait été prononcée en France.

— 1450, l'armée de France met le siége devant Domfront, qui capitule le 2 août.

— 1685, mort de Pierre de Bec-de-Lièvre, marquis de Quevilly, d'Hacqueville, de Cany, de Grainville-la-Teinturière, etc., 1er. prés. en la Cour des Aides de Normandie.

—1774, mourut âgé de 81 ans, à St.-Germain-en-Laye, Anne-Joseph-Claude Frey de Neuville, jésuite, célèbre prédicateur, né en 1693, au Mesnil-Hue, dont son oncle était curé, près Coutances, où des affaires avaient amenés momentanément ses parens, qui étaient bretons. Il fit ses études au collége de Rennes où il prit l'habit de la société. Il se prépara longtemps pour la carrière de la chaire, et Paris l'entendit pour la première fois en 1736 avec applaudissement. La Harpe l'a placé, immédiatement après l'abbé Poule, à la tête des prédicateurs du 18e. siècle. Après 30 ans de travaux dans la prédication, il se proposait de chercher le repos dans la maison des Jésuites à Pontoise, lorsque l'orage qui éclata contre eux vint affliger sa vieillesse. Il fit de vains efforts pour détourner les coups portés à cette compagnie. Lorsqu'elle fut dissoute, le P. de Neuville continua de demeurer en France, sans prêter le serment exigé; la considération dont il était environné suspendit à son égard la sévérité des parlemens. Au bout de sept ans d'une vie errante, il obtint l'autorisation de se fixer à St.-Germain-en-Laye. Il y revit la plupart de ses sermons. En 1776, ses ouvrages ont été recueillis en 8 vol. in-12, par Querbeuf, son ancien confrère. Le P. de Neuville avait un frère aîné, jésuite comme lui, appelé Pierre-Claude Frey de Neuville, né à Granville, en 1692, dont on a imprimé à Rouen (1778) deux vol. de sermons, moins brillans que ceux de son cadet, mais peut-être plus solides. Il mourut

Digitized by Google

à Rennes où il s'était retiré après la dissolution de sa compagnie, dont il avait été deux fois provincial.

— 1815, le vicomte d'Houdetot arrive à Caen, 7e. préfet du Calvados. Il montra du courage et de la dignité vis-à-vis des chefs prussiens, alors à Caen, qui, ayant élevé des prétentions très-nuisibles aux citoyens de cette ville, furent forcés de s'en désister. M. d'Houdetot fut fait pair de France le 5 mars 1819.

14 *Juillet* 1077, dédicace de l'église cathéd. de Bayeux, bâtie par l'évêque Hugues sur l'emplacement d'une autre église, et achevée par Odon, son successeur, frère utérin de Guillaume-le-Conquérant. Jamais cérémonie plus belle, plus imposante n'avait eu lieu à Bayeux depuis l'établissement du Christianisme. Le Roi tout brillant de gloire y assistait avec la reine Mathilde et leurs fils Robert et Guillaume. Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, et Thomas, archev. d'Yorck, s'y trouvaient avec l'élite des barons et des abbés de la Normandie.

Il ne reste plus des constructions de l'XIe. siècle que les arcades de la nef, échantillon magnifique de l'architecture de ce temps et des ornemens employés. Les siéges, les incendies, la foudre n'ont epargné que ces parties inférieures, tout le reste a été rétabli dans les XIIe., XIIIe., XIVe. et XVe. siècles; la tour de l'horloge l'a même été dans le XVIIIe.

La crypte ou chapelle souterraine, soutenue de huit colonnes massives avec des chapiteaux grossiers et fort simples, est antérieure aux constructions de Hugues et d'Odon, et remonte au IXe. siècle, ou pour le moins au Xe. Elle ne fut découverte qu'en 1412 (*v.* 5 *avril* 1412). Dans le XVe. siècle on peignit à fresque les murs et les colonnes de cette crypte, suivant le goût du temps. On y voit un évêque revêtu de ses habits pontificaux, une Vierge, une Madeleine, etc. Il y existe plusieurs autres objets qui, quoique peints avec beaucoup moins d'éclat, n'en sont pas moins importans pour l'histoire. Au-dessus des colonnes qui soutiennent cette chapelle et à la nais-

Digitized by Google

sance des voûtes, sont des figures d'anges peints en jaune sur un fond rouge. Ils jouent de divers instrumens de musique dont plusieurs sont inconnus aujourd'hui; deux clochettes comme celles des processions, un psaltérion, une harpe, un violon dont l'archet est très-courbé, un triangle avec deux anneaux, une trompette simple, une double, et un petit orgue dont un ange fait agir le soufflet. (Fréd. Pluquet).

— 1474, Jean II dit *le Bon*, duc d'Alençon, est condamné à mort pour avoir entretenu des intelligences avec les ennemis de l'Etat. Louis XI lui fait fait grâce de la vie et le confine dans la tour du Louvres. Il en sort en 1476 pour habiter une maison particulière et meurt peu de temps après, laissant pour héritier de son duché, René qu'il avait eu de Marie d'Armagnac, sa 2e. femme.

Sous Charles VII, le duc s'était uni contre lui avec les Anglais, et avait été condamné à mort, le 10 octobre 1458, mais le Roi avait commué sa peine en une prison perpétuelle. Il en fut tiré, en octobre 1461, par le Dauphin, peu de temps après son avènement à la couronne. Cet acte aurait été d'autant plus remarquable en ce monarque que, de toutes les vertus royales, la clémence était celle qu'on savait lui être la moins familière; mais il était filleul du duc, dans lequel il aimait d'ailleurs un ancien ennemi de Charles VII son père. Au reste le bienfait de 1461 ne fut payé que d'ingratitude. Jean se joignit, en 1465, aux princes mécontens, et se fit l'un des chefs de la guerre du *bien public*. Ainsi, trahissant tour à tour le père et le fils, il ne fut jamais, malgré son surnom, qu'un prince turbulent, séditieux et dangereux pour sa patrie.

— 1714, mourut à Paris Léonor Goyon de Matignon, év. de Lisieux, né à Thorigny le 5 septembre 1637.

— 1725, mourut d'apoplexie Claude Fleury, né à Paris le 6 déc. 1640, d'un avocat au conseil, originaire de Normandie. Il suivit le barreau pendant 9 ans avec succès. L'amour de la retraite et de l'étude le portèrent à prendre l'état ecclésiastique;

Digitized by Google

il en eut les vertus. Précepteur du prince de Conti en 1672, il le fut ensuite du comte de Vermandois. Ses soins auprès de son élève lui valurent l'abbaye du Loc-Dieu en 1684, et la place de sous-précepteur des ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berri. Associé de Fénélon dans ce noble emploi, il eut comme lui l'art de faire aimer la vertu à ses élèves par des leçons pleines de douceur et d'agrément, comme par ses exemples, plus persuasifs encore que ses leçons. Louis XIV avait mis en œuvre ses talens; il sut les récompenser, en lui donnant, en 1706, le riche prieuré d'Argenteuil. L'abbé Fleury, en l'acceptant, remit son abbaye du Loc-Dieu. S'il avait ambitionné de plus grands biens et des dignités plus élevées, il les aurait eus; mais son désintéressement égalait ses autres vertus; il vécut solitaire à la cour. Un cœur plein de droiture, des mœurs pures, une vie simple, laborieuse, édifiante, une modestie sincère, une candeur estimable lui gagnèrent les suffrages des courtisans, même les plus corrompus. Le duc d'Orléans, régent, jeta les yeux sur lui, en 1716, pour la place de confesseur de Louis XV, *parce qu'il n'était ni moliniste, ni janséniste, ni ultramontain.* Ce choix fut universellement approuvé. On n'y trouva, dit l'abbé d'Orsane, que le défaut de 75 ans. Fleury, après avoir formé le cœur du père, forma celui du fils. Sa vieillesse l'obligea de se démettre de cette place en 1722, et l'année suivante, la mort le surprit à l'âge de 82 ans. Il était de l'acad. française. Les principaux ouvrages sortis de sa plume sont I. *Mœurs des Israëlites*, livre qu'on peut regarder comme le tableau le plus vrai de la vie des saints de l'ancien testament. II. *Mœurs des Chrétiens,* ouvrage réuni au premier dans un seul vol. in-12; l'un peut servir d'introduction à l'histoire sacrée, l'autre à l'hist. ecclésiastique. L'onction y règne avec un esprit de candeur et de vérité qui gagne le lecteur chrétien, et avec un discernement, des lumières et des vues qui ravissent le savant et le philosophe. III. *Histoire Ecclésiastique,* 13 vol. in-4°. Caen, 1777. Les discours préliminaires répan-

3

Digitized by Google

dus dans cet ouvrage, et imprimés séparément en un volume in-12, valent seuls son histoire. Ils sont écrits avec plus d'élégance, de pureté, de précision et de force. C'est la quintessence de ce qu'on a pensé de plus judicieux et de plus sage sur l'établissement et les révolutions de la *Religion*, sur les *Croisades*, sur les *Moines*, sur les querelles de *l'Empire* et du *Sacerdoce*, enfin sur les matières les plus importantes et les plus délicates. L'auteur avait creusé profondément les sujets qu'il traite; il découvre les maux avec beaucoup de liberté, et indique les remèdes avec non moins de sagesse.

— 1765, la ville de Bolbec, à 12 lieues de Rouen, composée de huit cents maisons, fut réduite en cendres en deux heures de temps. Un boucher, en grillant un porc dans une très-petite cour, fut l'auteur de ce désastre.

— 1819, la partie du territoire et de la population de la commune de Dampierre, départ. du Calvados, qui, par l'ord. roy. du 16 fév. 1817, a été réunie à la commune du Perron, dép. de la Manche, est définitivement comprise dans ce département, et dans la juridiction du tribunal civil de St.-Lô.

— 1827, mourut à Ville-d'Avray près Versailles, Augustin-Jean Fresnel, physicien célèbre, né à Broglie, dépt. de l'Eure, le 10 mai 1788, d'un père excellent architecte et entrepreneur de travaux publics, domicilié à Mathieu près Caen. En quittant l'école polytechnique où il était entré à l'âge de 16 ans, il embrassa la carrière des ponts et chaussées; fut employé successivement dans les départemens de la Vendée, de la Drôme et d'Ille-et-Vilaine. Fixé à Paris en 1815, il s'occupa de différens travaux relatifs à la lumière, qui lui valurent, en 1819, son admission à la société philomatique; en 1823, sa réception à l'acad. roy. des sc. à *l'unanimité* des suffrages, honneur que très-peu de savans avaient obtenu avant lui. En 1824, il fut décoré de la croix de la légion-d'honneur, et admis en 1825 à la soc. roy. de Londres. Appelé en 1819, à faire partie de la commission des phares, il fut chargé par M.

Digitized by Google

Becquey, dir. gén. des ponts et chaussées, de faire plusieurs expériences d'après lesquelles la construction d'un phare eut lieu sur la tour de Cordouan, à l'entrée de la Gironde, en 1823. Une lampe à 4 mèches concentriques, allumées au foyer d'une grande lentille nouvelle, fut aperçue à l'œil nu, une heure après le coucher du soleil, à une distance de 50 milles anglais ou 15 lieues marines; elle paraissait aussi brillante qu'un phare anglais qui n'était qu'au tiers de cette distance. Les systèmes lenticulaires de Fresnel ont été vus aux expositions de 1823 et 1827. En 1824, il reçut de la société d'encouragament la médaille d'or qu'elle destine annuellement à l'auteur de la plus belle découverte dans les arts.

Fresnel a eu l'immense gloire de substituer au système de Newton sur la lumière, un système nouveau que les plus savans physiciens de l'Europe ont unanimement adopté. C'est au moment où déjà il voyait la tombe s'entrouvrir pour lui, qu'il obtenait la grande médaille d'or que la soc. roy. de Londres a coutume de décerner à l'homme qui fait la découverte la plus utile dans les sciences, et c'est, de toutes les récompenses accordées au génie, la plus éclatante à laquelle puissent aspirer les savans de toutes les nations. Le nom d'Augustin Fresnel doit passer à la dernière postérité.

— 1830, création de la comm. d'Anneville près Coutances, formée d'une portion de celle de Geffosse, et portant le nom de Geffosse-Anneville.

15 *Juillet* 1450, Charles VII partit de l'abbaye d'Ardenne pour faire son entrée à Caen, que Sommerset avait remis le 1er. de ce mois. Le comte de Dunois, le connétable de Richemont et autres grands seigneurs sortirent de la ville avec la bourgeoisie et le clergé pour recevoir le Roi et lui donner les clefs. « Les rues, selon *De Bras*, étaient tapissées et couvertes « à ciel, le peuple criant Noël et vive le Roi. » Un poële porté par quatre gentilshommes lui fut présenté à l'entrée de la ville. Après avoir passé 8 jours à Caen et nommé aux charges vacantes



Digitized by Google

par la retraite des anglais dont le séjour avait été de 33 ans, il alla faire le siége de Falaise.

— 1562, Honfleur est assiégé par le duc d'Aumale. Le commandant de la place fait porter quantité de poudre dans la tour de St.-Léonard, y fait mettre le feu qui brûle l'église et le faubourg, après quoi il passe au Hâvre avec les siens.

— 1760, cinq bateaux chargés de bois de construction pour Brest furent poursuivis par plusieurs vaisseaux anglais faisant partie de l'escadre de l'amiral Rodney qui croisait dans la Manche, et se réfugièrent sous le canon de la plate-forme de Port-en-Bessin, où il y avait 3 pièces de 24. Environ 500 boulets furent lancés sur le village de Port, mais ils passèrent par dessus les maisons et allèrent jusqu'au Pont-Fâtu. Une chaloupe anglaise vint demander qu'on livrât les bateaux, ce qui fut refusé. Le lendemain les habitans firent prier qu'on ne tirât plus sur leur village, et la réponse des anglais fut qu'ils allaient le raser. Ils gardèrent trois officiers qu'on leur avait députés, et tirèrent encore plus de 600 coups de canon. Ils se proposaient de descendre, mais voyant arriver avec les gardes-côtes et plusieurs compagnies de cavalerie, un grand nombre d'habitans armés de sabres, d'épées, de fusils, de fourches, de faux, etc., qui ne les auraient pas ménagés, ils s'éloignèrent à 3 heures après-midi.

— 1771, mourut à Montpellier, dans sa 70e. année, Jacques Richer de Cerisy, év. de Lombez, né à Cerisy-la-Salle près Coutances, d'une famille distinguée dans la robe et l'épée.

16 *Juillet* 1349, dans une assemblée solennelle tenue à Lyon en présence de Jean, duc de Normandie, fils du roi Philippe de Valois, auquel il succéda le 8 avril 1364, Humbert II, dauphin de Viennois, se voyant veuf et sans enfans, mécontent d'ailleurs de la maison de Savoie dont il avait reçu des affronts, fit une abdication de tous ses états

Digitized by Google

en faveur de Charles de France, fils aîné du duc Jean, et l'investit sur le champ, en lui donnant l'ancienne épée du Dauphiné et la bannière de St.-Georges avec un sceptre et un anneau. Le lendemain de son abdication, il prit l'habit de St.-Dominique.

— 1465, mort de Pierre de Brézé, comte de Maulevrier, grand sénéchal d'Anjou, de Poitou et de Normandie. Louis XI soupçonnait le duc de Bourgogne de tramer avec d'autres princes, une conspiration contre lui. Elle éclata effectivement et produisit la guerre *du bien public*, ainsi nommée, parce que le soulagement des peuples en était le prétexte. Brézé, à qui le Roi avait donné le commandement de son avant-garde à la journée de Montlhéry, y fut tué des premiers, pour avoir chargé avec trop peu de prudence l'armée des confédérés. C'est lui qui, voyant Louis XI monté sur une petite haquenée, disait que *quelque faible que parût cette monture, elle était pourtant la plus forte qu'on pût trouver, puisqu'elle portait seule le Roi et tout son conseil*. Il aurait pu ajouter : *et tout ses amis !*

— 1728, mourut à Caen Henri Morin, né en 1655 à St.-Pierre-sur-Dive, d'Etienne Morin, ministre prot. qui l'éleva sous ses yeux et lui fit faire de grands progrès dans les lettres. Retenu à Caen lors de la retraite de sa famille en Hollande, à la révocation de l'édit de Nantes, il fut instruit dans la relig. cath. et fit abjuration. Etant allé à Paris, il y fut accueilli par l'abbé de Caumartin, depuis év. de Blois, qui se l'attacha comme secrétaire, et facilita son admission à l'acad. des inscriptions. Morin se montra fort assidu aux séances de cette compagnie, et y lut plusieurs mémoires, dont 14 ont été insérés dans le recueil de l'académie. En 1725, ses infirmités l'obligèrent de donner sa démission d'une place qu'il croyait ne pouvoir plus remplir, et il revint à Caen terminer sa carrière, à 73 ans.

— 1773, mourut à Paris Antoine-Mathieu Le Carpentier, architecte distingué, né à Rouen le 15 juillet 1709. Son éloge fut prononcé à l'acad. de cette ville dont il était membre.


Digitized by Google

17 *Juillet* 1085, mort de Robert Guiscard, duc de la Pouille et de la Calabre, fils de Tancrède, seigneur de Hauteville près Coutances. Il alla rejoindre en Italie ses frères à qui leur valeur avait donné la souveraineté de la Pouille. Il se signala dans une foule d'occasions périlleuses, et sa bravoure lui gagna tellement le cœur des soldats, qu'après la mort de Humphrey, son frère, ils le proclamèrent comte de la Pouille au préjudice de ses neveux. Il conquit la Calabre, dont le pape Nicolas II lui donna l'investiture, et, par reconnaissance, il s'obligea, pour lui et ses successeurs, à payer une redevance annuelle au St. Siége. Telle est l'origine des droits que s'est long-temps arrogé la Cour de Rome sur le royaume de Naples. Guiscard porta ses vues sur la conquête de la Sicile et confia cette expédition à Roger, le plus jeune de ses frères qui débarqua dans l'île en 1060, surprit Messine et acheva la conquête tandis que son frère assiégeait les villes d'Italie restées au pouvoir des Sarrasins. Celui-ci se dirigeait vers Durazzo que possédait Alexis Comnène, mais dans le trajet, sa flotte fut presqu'entièrement détruite par une tempête; une épidémie enleva une partie des soldats échappés au naufrage, et il ne put s'opposer à la marche d'Alexis qui amenait au secours de Durazzo une armée de plus de 60 mille hommes. Celle de Guiscard allait être accablée par le nombre, mais ranimée par une courte harangue de son chef, elle enfonça l'armée d'Alexis, six fois plus forte qu'elle; Durazzo tomba au pouvoir du vainqueur, qui pénétra dans l'Epire, s'approcha de Thessalonique, et jeta l'épouvante jusque dans Constantinople. Mais apprenant que l'empereur d'Allemagne, Henri III, venait d'entrer avec des troupes en Italie, il courut au secours du pape Grégoire VII, bloqué dans le château Saint-Ange. Henri n'osa l'attendre, et Robert, après avoir conduit le pontife à Salerne comme dans un sûr asile, fit ses préparatifs pour retourner en Orient. Il descendit avec vingt fortes galères sur la côte

Digitized by Google

d'Epire et livra aux Grecs, à la vue de Corfou, trois combats dont le dernier décida la victoire en sa faveur. Il avait soumis les côtes de l'Archipel, lorsque prêt à se porter sur Constantinople, il mourut à Céphalonie. La galère qui transportait son corps en Italie ayant échoué à Vénuse, il y fut inhumé dans l'église de Ste.-Trinité.

— 1793, Marie-Anne-Charlotte Corday d'Armans, née en 1768, à Saint-Saturnin près Séez, d'une famille noble, fut décapitée à Paris, condamnée par le trib. rév. pour avoir tué Marat. Ce fut le 15 juillet qu'elle exécuta ce coup qu'elle aurait pu s'épargner. Le monstre était dans un bain et n'avait plus que peu de temps à vivre selon toute apparence; une maladie dégoûtante le faisait tomber en pourriture et en lambeaux. Charlotte, qui n'avait point voulu fuir, entendit son arrêt avec calme, et ne montra pas moins d'énergie au milieu des cris d'une vile populace rassemblée sur le chemin du supplice. Sa belle et noble figure était animée des couleurs les plus vives et les plus naturelles; elle inspirait à la fois de l'intérêt, de l'étonnement et de la terreur. Lorsque l'exécuteur lui enleva une partie de ses vêtemens, le sentiment de la pudeur offensée s'exprima dans ses traits; la perte de la vie qu'on allait lui ôter à l'instant même, était ce qui paraissait l'occuper le moins.

« Belle, jeune, brillante, aux bourreaux amenée,
« Tu semblais t'avancer sur le char d'hyménée;
« Ton front resta paisible, et ton regard serein.......

(André Chenier).

18 *Juillet* 1374, l'église, le dortoir et plusieurs autres bâtimens, avec quelques maisons de la ville du Mont-Saint-Michel furent incendiés par la foudre. L'abbé Geoffroy de Serlon, nâtif d'Avranches, fit tout réparer.

— 1475, la ville d'Eu est réduite en cendres. Edouard IV, roi d'Angl. pour tromper Louis XI, fit courir le bruit qu'il

Digitized by Google

devait descendre en Normandie, s'emparer de la ville d'Eu et y passer l'hiver. Le Roi, pour le prévenir, envoya le maréchal de Gamaches avec 400 lances qui mirent le feu partout à 9 heures du matin; le château fut consumé, la ville entière périt, à l'exception des églises que l'on réserva et de quelques maisons qui furent oubliées. Les villes de Dieppe, Saint-Valery et Abbeville profitèrent du malheur de celle-ci, qui n'a jamais pu s'en relever, non plus que son port, sur la Bresle, à une lieue de la mer, quoique des foires et des priviléges lui aient été accordés à cet effet.

19 *Juillet* 1047, duel entre Jacques Duplessis et Thomas de l'Epiné, sieur du Neubourg. Duplessis avait publié que la comtesse de Tancarville, sœur de l'Epiné, avait fait brèche à son honneur. Duplessis ayant été tué, *on demeura d'accord* que son décès avait fait revivre la réputation de la comtesse.

— 1269, St.-Louis vint à Caen, accompagné de ses fils, Philippe (*le Hardi*) qui lui succéda, Jean, comte de Nevers, et Pierre, comte d'Alençon, du card. Raoul de Grosparmy, légat du St.-Siége, du garde des sceaux et de plusieurs seigneurs : le Roi habita le château pendant les trois jours qu'il demeura dans cette ville, et le légat fut logé à l'abbaye de Saint-Etienne.

— 1449, prise de Verneuil sur les Anglais. Un meunier nommé Bertin, qui avait son moulin près les murs de la ville, ayant été maltraité par un anglais qui le surprit dormant pendant qu'il était de garde, résolut de s'en venger. Pour cet effet il alla trouver Jean de Flocques, bailli d'Evreux dont il était connu, et s'engagea de l'introduire dans la place. Pierre de Brézé, sénéchal de Poitou, de Flocques, Jacques de Clermont et quelques autres se rendirent le 19 juillet au point du jour au pied des murailles. Le meunier étant de garde ce jour là qui était un dimanche, envoya ceux qui étaient de guet avec lui, entendre la messe, afin de revenir ensuite déjeûner. Les Français se glissèrent par l'auge du moulin

Digitized by Google

et gagnèrent la ville sans être aperçus de personne. De cent vingt anglais qu'il y avait les uns furent tués, les autres se réfugièrent dans la *Tour-Grise* qui passait alors pour imprenable. Mais ils y furent forcés peu de jours après par le comte de Dunois que le Roi venait de nommer lieut.-gén. de ses armées. Il était accompagné de Charles de Culant, de Florent d'Illiers et de plusieurs autres capitaines. Le 27, le Roi fit son entrée à Verneuil ; le meunier fut créé vicomte et reçut en don, pour lui et ses successeurs, son moulin, qu'on appèle encore aujourd'hui *le moulin au Vicomte*.

— 1505, Binot Paulmier de Gonneville, navigateur de Honfleur, fait au greffe de l'amirauté de cette ville une déclaration signée des principaux de son équipage, contenant le récit d'un voyage qu'il venait de faire par ordre d'armateurs qui trafiquaient à Lisbonne, pour conduire une expédition aux Indes Orientales. L'éclat des richesses de l'Orient qu'ils avaient vues dans la capitale du Portugal, les avait excités à tenter une entreprise qui les ferait entrer en partage de ces trésors. En conséquence un vaisseau fut équipé à Honfleur, d'où Gonneville appareilla au mois de juin 1503. Assailli par des tempêtes affreuses, après avoir doublé le cap de Bonne-Espérance, il fut poussé hors de sa route vers une terre méridionale. Il y mouilla dans une rivière dont il compare la largeur à celle de l'Orne qui arrose les murs de Caen, radouba son navire, et parcourut l'intérieur du pays dont les habitans l'avaient bien accueilli. Après un séjour de six mois, il en partit le 3 juillet 1504, et reprit la route de France, l'équipage ayant refusé avec obstination de continuer le voyage vers l'Inde.

Un Roi de cette terre australe, nommé *Arusa*, confia son fils *Essomeric* au capitaine qui promit de le lui ramener dans vingt lunes. Avant de mettre à la voile, les Français élevèrent une croix, sur laquelle un homme de l'équipage grava un chronodistique de sa façon, indiquant l'occasion de l'érec-



Digitized by Google

tion de ce monument que les habitans promirent de conserver. Déjà le navire approchait des côtes de France, lorsqu'il fut pris par un corsaire Anglais, qui dépouilla l'équipage de tout ce qu'il avait. Gonneville, rendu à la liberté, fit, le 19 juillet 1505, la déclaration dont il est parlé plus haut. Elle contenait le récit de son voyage et de son aventure; récit qui devait être fort succinct puisqu'on ne lui avait pas rendu son journal. Voyant ensuite que le refus de ses associés, d'entreprendre un second voyage, lui ôtait les moyens de remplir la promesse qu'il avait faite au roi *Arusa*, Gonneville institua *Essomeric* son héritier universel, en lui imposant par son testament, l'obligation de porter, lui et ses descendans mâles, son nom et ses armes. Essomeric vécut jusqu'en 1585. C'est à l'arrière petit-fils de cet indien que l'on doit la connaissance du voyage de Gonneville, et un extrait de la déclaration. Il était chanoine de Lisieux, avait beaucoup d'érudition et une grande connaissance des affaires étrangères. Il avait voyagé dans presque toute l'Europe et avait été chargé de missions diplomatiques. Il fut résident du roi de Danemark en France, et mourut vers 1689. Animé du désir de contribuer à la conversion de la terre australe et à l'établissement d'une colonie dans ce pays d'où il tirait son origine, il publia l'ouvrage suivant: *Mémoires touchant l'établissement d'une mission chrétienne dans le troisième monde, autrement appelé la terre australe méridionale, antarctique et inconnue, dédiés à N. S. P. le pape, Alexandre VII, par un ecclésiastique originaire de cette même terre australe.* Paris. Cramoisy, 1663 in-8°. avec une carte. On reconnaît dans ce livre un homme fort instruit des découvertes géographiques, et l'on y trouve des choses intéressantes que l'on ne rencontre pas ailleurs.

Le voyage de Gonneville est le premier que l'on ait fait aux terres australes, et le premier des Français au Cap de Bonne-Espérance. On a conservé les noms de quelques-uns de

Digitized by Google

ceux qui en ont fait partie. M. Nicole, d'Honfleur, était volontaire; il avait fait plusieurs plans et remarques qui furent pris dans le vaisseau, et les Anglais en ont fait leur profit.

M. Jean Bicherel, de Pont-l'Evêque, était chirurgien, et il mourut en revenant, ainsi que Stiennot Vernier, valet du capitaine, et Jean Renaud, soldat de Honfleur.

On connaît encore les noms de MM. Tierri *(sic)* et Adrien de La Mare qui, conjointement avec M. de Gonneville, servirent de parrains à Essomeric, que l'on baptisa dans le vaisseau à cause d'une maladie qui mit sa vie en danger.

— 1829, arrivée au Hâvre du navire le *Héros*, après avoir terminé son voyage autour du monde, sous le commandement du capᵉ. du Hauteilly. Parti depuis trois ans et demi du Hâvre, ce bâtiment y est rentré sans avoir perdu un seul homme dans sa longue et périlleuse navigation; à son excellente tenue, on aurait plutôt supposé qu'il venait d'un port voisin, que des grandes Indes. On a remarqué qu'à cette époque, il y avait dans les bassins du Hâvre, quatre navires qui venaient aussi de faire le tour du globe.

20 *Juillet* 911, Rollon faisant le siége de Chartres avec ses hommes du nord, fut battu par Richard, duc de Bourgogne, Ebles, comte de Poitiers et Robert, duc de France, qui lui tuèrent 68 mille hommes. Habile et prompt à réparer ses pertes, il fit bientôt de nouveaux progrès qui déterminèrent enfin le roi Charles-le-Simple à lui faire des propositions de paix; Francon, archev. de Rouen en fut le porteur. Ayant été agréées, le traité fut conclu en 912, à Saint-Clair-sur-Epte. Le Roi céda au prince Normand cette partie de la Neustrie qui s'étend au nord de la Seine, depuis la rivière d'Andelle jusqu'à l'Océan, pour la posséder, lui et ses descendans, à titre de duché relevant de la couronne; Charles lui accorda de plus sa fille Gisle ou Gisèle en mariage: le tout à condition de recevoir le baptême. Rollon le reçut des mains de l'archev. et prit le nom de Robert que lui donna le duc de France, son parrain. Cette

Digitized by Google

cérémonie avait été précédée de l'hommage, dont une des formalités était de baiser le pied du Roi. Le fier Rollon dédaignant de faire en personne cet acte humiliant, l'officier qui en fut chargé leva si haut le pied du monarque, qu'il le fit tomber en arrière. Telle était la triste situation des affaires qu'on feignit de prendre cette insolence pour une maladresse qui n'apprêta qu'à rire. L'an 923, Rollon voyant la couronne de France usurpée par Raoul, se jette dans le Beauvoisis qu'il dévaste. Raoul, par représailles, entre dans la Normandie, où il met tout à feu et à sang. L'année suivante, les deux princes font la paix et Rollon y gagne le Bessin que lui cède Raoul avec une partie du Maine. Epuisé de fatigues et courbé sous le poids des années, Rollon, en 927, remit son duché à Guillaume, dit-Longue Epée, son fils, et vécut encore cinq ans après son abdication. Il gouverna son peuple avec tant de sagesse, que son nom invoqué contre quelqu'un, l'obligeait de se présenter devant les juges. C'est, suivant la plus commune opinion, l'origine du fameux cri de *Haro* qui, lors de la révolution, était encore en usage dans la Normandie. On attribue à Rollon l'institution de l'échiquier ou parlement ambulatoire, qui fut rendu sédentaire à Rouen par Louis XII, le 20 mars 1499.

—1189, Richard-Cœur-de-Lion, duc de Norm. et roi d'Angl., reçoit dans la cathéd. de Rouen la couronne, l'étendard et l'épée, des mains de l'archev. Gaultier, et s'engage au voyage de la Terre-Sainte.

— 1498, décéda Charles de Neufchastel, év. de Bayeux. Sa naissance était distinguée, puisqu'il sortait des seigneurs de Neufchastel en Suisse, dioc. de Lausanne, dont plusieurs avaient été décorés du collier de la Toison-d'Or. Cette famille n'a pas été moins illustre dans l'église que dans le siècle; Jean de Neufchastel fut cardinal év. d'Ostie; Antoine, év. de Tulles, et Humbert év. de Basle. Charles se fit religieux à l'abbaye du Bec, devint abbé commendataire de Saint-Paul de Besançon, puis de Saint-Etienne de Caen. Ses vertus le firent considérer

Digitized by Google

à la Cour des princes ; il mérita par son habileté dans les affaires, d'être de leurs conseils, et sa naissance, jointe à ses grandes qualités, lui procura la dignité de comte du Saint-Empire. En 1462, il fut nommé arch. de Besançon où sa conduite lui attira l'affection et les bonnes grâces de l'emper. et du roi de France. Après la mort de Louis de Harcourt, le chapitre de Bayeux qui l'avait connu lorsqu'il était abbé de St.-Et. de Caen, le choisit pour son év. le 27 janv. 1479. Il fit, en qualité de suffragant, le serment ordin. à l'église métropolit. de Rouen, le 8 mars 1480, et prit possession le 10 déc. suivant. Comme il était étranger, Louis XI lui avait accordé des lettres de naturalisation en avril précédent. On ne voit presque aucunes marques de sa résidence dans sa ville épiscopale. Il y a plusieurs actes dans le chapitre qui prouvent que ses grands-vicaires avaient seuls le gourvernement du dioc. Dans un acte de 1495, ainsi que dans quelques autres, ce prélat ne prend que la qualité d'administrateur de l'évêché de Bayeux. En 1492, Henri VII, roi d'Angl., jaloux de l'agrandissement de la France par le mariage de Charles VIII avec Anne de Bretagne, s'unit à Maximilien, roi des Romains, pour nous faire la guerre, et descendit à Calais avec une puissante armée. Il assiégea Boulogne pendant que d'autres troupes débarquèrent à la Hougue pour ravager la Basse-Normandie. Charles, qui était alors dans son château de Neuilly près Bayeux, ne trouvant pas de sûreté à se mettre en chemin pour se sauver ailleurs, à cause des partis qui se détachaient de l'armée, résolut de s'y renfermer avec ses vassaux et quelques milices qu'il fit lever. La place fut tellement mise en défense, que les Anglais l'ayant assiégée, furent obligés de se retirer. En revenant du sacre de Louis XII, fait à Reims le 27 mai 1498, le prélat tomba malade à Pont-Audemer et y mourut. Son corps porté à Bayeux fut inhumé dans le chœur de la cathéd. à laquelle il avait donné la cloche de l'horloge, et une statue de la Vierge, en argent, du poids de cent marcs. (*Le marc valait alors* 11 *liv.*)

Digitized by Google

— 1542, le feu prend au château de Rouen, les deux tours et le grand logis sont abattus.

— 1811, mourut à Rouen François Mésaize, naturaliste et habile pharmacien, né à Fécamp, le 17 juin 1748.

21 *Juillet* 1646, mourut à Paris François Pericard, év. d'Evreux. Il fut très-actif à remplir tous les devoirs de l'épiscopat, et principalement à former les mœurs de son clergé. En 1622, il employa ses soins pour l'érection d'une communauté de filles à Louviers, sous le nom de religieuses de Stᵉ.-Elisabeth et de St.-François, qui devaient un jour lui causer bien des tribulations, en renouvelant les mêmes scènes à peu près qu'on avait vues à Loudun, quelques années auparavant. L'abbé Le Brasseur les raconte fort au long dans son *Histoire civile et ecclésiastique du comté d'Evreux*, in-4°. p. 381. Paris 1722.

Un grand désordre régnait dans cette maison parmi presque toutes les religieuses; on parlait de possessions, de cris, de fureurs que rien ne pouvait arrêter. Cela durait depuis environ quatre ans, lorsqu'enfin on crut pouvoir attribuer l'état où elles étaient aux menées d'un chapelain de cette maison qu'on accusait de vivre avec la supérieure plus familièrement qu'il ne convenait à la profession de l'un et de l'autre. C'était une fille de basse naissance, que la fondatrice, devenue infirme, s'était associée, par l'avis de ses directeurs. Peu de temps après son installation sous le nom de Mère Louise, en la place de la supérieure décédée, ce chapelain mourut assez promptement, ayant choisi lui-même son successeur.

Celui-ci mit pour tourière dans le couvent une fille de sa connaissance, pour laquelle on se plaignait déjà qu'il avait trop d'égards. Il y eut des preuves qu'il se servait d'elle pour abuser de la faiblesse et de la simplicité de quelques religieuses qu'il voyait fréquemment par son entremise. Cet homme tomba dans une maladie dont il ne releva pas, et après s'être désigné un successeur qui ne le décriât point, il ordonna que

Digitized by Google

son corps fût enterré entre l'autel et la grille par où les religieuses entendaient la messe ; ce qui fut fait. De ce moment le trouble augmenta dans la maison, et le scandale fut tel que l'évêque d'Evreux ayant été averti, crut devoir se transporter à Louviers pour prendre une entière connaissance de ce qui se passait. Après avoir épuisé toutes les informations et dressé un procès-verbal de sa visite, il fit exhumer le corps du chapelain qu'il envoya jeter dans une marnière. Les parens se sentant offensés intentèrent procès à l'évêque. L'affaire fut portée au conseil-d'Etat qui la renvoya au parl. de Normandie pour connaître, tant de l'incident que du fond de la chose, relativement à la conduite des chapelains et de tout le couvent. Pendant que les religieuses étaient dans ce triste état, l'év. fut toujours en mouvement et en action, ordonnant partout des prières, pour obtenir de Dieu leur entière guérison ; et depuis la fin de 1643 jusqu'au commencement de 1646, il ne cessa d'employer les exorcismes de l'église, et par lui-même et par de pieux ecclésiastiques d'une conduite irréprochable. Cependant le parl. informait sur les mœurs de chaque religieuse en particulier ; l'impiété de quelques-unes étant constatée, et l'examen de tous les accusés étant terminé, le procès fut mis sur le bureau, où l'on travaillait deux fois la semaine, les chambres assemblées. La supérieure se trouva très-chargée par les dépositions ; mais comme elle avait su gagner l'affection de la reine régente par une apparente piété, ainsi que par des prédictions qu'elles lui avait faites et qui s'étaient accomplies, le parl. ne voulut d'abord rien juger sur ce qui la concernait. Il députa vers S. M. pour l'informer de l'état d'un procès qui regardait une personne à laquelle il savait qu'elle s'intéressait. Les parens du prêtre exhumé s'apercevant de leur imprudence d'avoir attaqué le prélat, lui demandèrent un accommodement ; il y consentit en ce qui dépendait de lui, mais il leur dit qu'il ne pouvait répondre des suites de cette affaire qui faisait grand bruit à la cour et dans tout le royaume.

Digitized by Google

Nonobstant le délai qui ne regardait que la supérieure, le parlement continua d'agir contre les autres coupables, et sur la fin d'août 1646, il rendit son arrêt par lequel les deux prêtres, *atteints et convaincus de sacriléges, de sortiléges et autres maléfices et crimes énormes*, furent condamnés, le premier à être traîné sur la claie, ensuite brûlé; l'autre à être pendu et étranglé, puis son corps à être brûlé et réduit en cendres. La tourière fut condamnée au même supplice, comme ayant participé à tous les maux arrivés dans le couvent. Le procès fut aussi brûlé avec eux par le même arrêt, afin d'anéantir la mémoire de tant d'abominations. Tout cela fut exécuté de point en point. Quant à la mère Louise, la protection de la régente fit différer son jugement jusqu'à *plus ample informé*. Mais, soit de chagrin ou autrement, elle mourut en prison, de sorte qu'il ne fut plus parlé de sa punition. Pour les autres religieuses, dont on reconnut que la simplicité avait été séduite par des menées artificieuses, déclarées innocentes elles vécurent désormais dans une grande pénitence jusqu'à leur mort.

Quelque temps avant que l'arrêt fût rendu, l'év. était allé à Paris pour se consulter et prendre des mesures sur une affaire aussi étonnante; mais les fatigues qu'il avait essuyées à la suivre, et les chagrins que lui causa l'horreur de ce scandale, le saisirent si vivement, qu'il en tomba malade et mourut au grand regret de tout son diocèse. Rapporté à Evreux, il fut inhumé dans le chœur de la cathédrale.

La raison publique est maintenant trop avancée en France, pour qu'on ait jamais à craindre d'y voir se renouveler les scènes scandaleuses de Loudun et de Louviers. Si toutefois il survenait quelque chose d'à peu près semblable, on se garderait de consumer des années en négligeant les vrais moyens que dicte le bon sens. Les accidens les plus désastreux ne sont aujourd'hui considérés que comme des effets naturels; les combinaisons du crime et de l'immoralité ne sont plus attribuées

Digitized by Google

qu'à des hommes fourbes et pervers. Un homme d'esprit, né à une époque assez rapprochée de l'affaire de Louviers, le P. du Cerceau, jésuite, n'a point caché ce qu'il pensait de la magie et des sortiléges dont on voudrait bien encore nous faire peur quelquefois.

. Mais, sans que le diable s'en mêle,
Il s'en fait assez aujourd'hui,
Et quoiqu'on jette tout sur lui,
Ce n'est pas toujours lui qui grêle.
Nous avons au-dedans de nous
Un ennemi bien plus à craindre;
Il porte les plus rudes coups,
Et personne n'ose s'en plaindre.
Chacun l'excuse et le chérit,
Et s'il arrive quelque histoire,
On s'en prend au malin esprit
A qui l'on en fait bien accroire;
Il a tout fait, il a tout dit:
Le fourbe dans ses trahisons,
Et le saint dans ses oraisons,
Imputent tout à sa malice;
De tous les maux que nous faisons
Il est l'auteur ou le complice.
Hé ! laissons-le pour ce qu'il est:
Pourquoi faut-il qu'on s'imagine
Qu'il fait jouer comme il lui plaît
Les ressorts de notre machine!
On l'accuse de maint forfait;
Mais, à bien juger de l'affaire,
Souvent ce n'est pas lui qui fait,
Seulement il nous laisse faire.
On se livre à la volupté,
Parce qu'elle flatte et qu'on l'aime,
Et si du diable on est tenté,
Il faut dire, à la vérité,
Chacun est son diable à soi-même.

(Ep. à Mme. la Mse. de Mirepoix.)

Digitized by Google

— 1825, pose de la première pierre du Pont de Vaucelles à Caen, par M. le comte de Montlivault, conseiller-d'Etat, préfet du Calvados.

— 1829, mourut âgé de 58 ans 8 mois, à Paris, Charles-Joseph Labbey de Druval, colonel de cavalerie, chev. de Saint-Louis et du Croissant, membre du cons.-g^{l}. du Calvados.

22 *Juillet* 1450, Charles VII fait son entrée à Falaise assiégé dès le 6, par Poton de Saintrailles et Jean Bureau, trésorier de France à Caen, qui commandait l'artillerie, et la défendit avec la plus grande valeur dans une sortie que firent les Anglais pour s'en emparer. Après ce premier combat le Roi partit de Caen pour le siége avec le duc d'Alençon, le comte de Dunois et autres seigneurs, tous des premiers capitaines de ce temps. La garnison anglaise composée de 1,500 hommes n'osa tenter les hasards d'un siége soutenu contre une armée formidable. Dès qu'elle eut vu prendre les positions, elle parlementa et promit de mettre la ville et le château en l'obéissance du Roi, le 22, s'il ne survenait un secours le même jour, et à condition aussi que Talbot, gouverneur de Falaise pour le Roi d'Angl. et prisonnier au château de Dreux serait mis en pleine liberté. Le terme indiqué étant arrivé, les Anglais comptant sur la parole du Roi lui ouvrirent les portes et se retirèrent librement. Le commandement de la ville fut donné à Saintrailles.

— 1473, Pierre Turpin, év. d'Evreux, mourut à Cherbourg et fut inhumé dans le chœur de l'église paroissiale. On mit sur sa tombe une épitaphe qu'on y a vue pendant plus de deux siècles. Voici l'occasion de son voyage dans cette ville :

Les habitans qui, pendant les 32 ans qu'ils furent sous la domination des Anglais, avaient conservé leur affection pour leur prince légitime, avaient refusé tout secours à ses ennemis durant le siége; ils s'étaient même assemblés dans leur église pour y faire vœu que s'ils étaient une fois déli-

Digitized by Google

vrés de leur joug, ils y feraient élever en l'honneur de la St.-Vierge un magnifique et ingénieux monument de son assomption. Lorsqu'il fut achevé en 1468, on plaça sous la voûte de la nef cette grande machine représentant en personnages mûs par des ressorts, le couronnement de la mère de Dieu dans le ciel. Le jeu de ces ressorts qui fut célèbre pendant trois siècles, était mis en œuvre, chaque année, pour la satisfaction du peuple, le jour de l'assomption, avec une grande solennité. Ce spectacle attirait beaucoup de monde, même des pays étrangers, et il donna naissance à une illustre confrérie où s'enrôlèrent quantité de personnes de toutes conditions. On y en compta peu de temps après plus de 1,200, parmi lesquelles se trouvèrent le cardinal Georges d'Autriche, l'archevêque de Valence, Pierre Turpin, év. d'Evreux. Toute la noblesse du pays, beaucoup de Bretons et autres habitans des provinces, des Anglais, des Hollandais, des Liégeois, étaient attirés en cette ville pour voir le monument qui faisait tant de bruit dans l'Europe, et passait pour un chef-d'œuvre dans ces temps là. *(Hist. de Cherbourg, par Mm*e. *Retau-Dufresne.* 1760).

— 1577, un chef du parti protestant, nommé *Du Touchet*, des environs de Domfront, entreprit de s'emparer du Mont-Saint-Michel; il profita du moment où le sieur de Vicq en était sorti avec sa garnison pour dissiper quelques troupes de brigands qui pillaient les campagnes voisines de l'abbaye. Le capitaine Du Touchet, suivi d'une cinquantaine de gens déterminés, déguisés en pélerins, auxquels il avait promis le pillage, monte au château sans être soupçonné, se rend à l'église comme pour y faire sa prière et ses offrandes, lorsque tout-à-coup lui et ses gens tirent leurs armes, tuent et blessent plusieurs personnes, poursuivent les religieux l'épée à la main, jusque dans leurs cellules, et se mettent à piller le trésor. Au premier bruit de cet événement de Vicq arrive avec sa troupe, veut pénétrer dans le château,

passer les protestans au fil de l'épée ; mais sans nul moyen d'enfoncer les portes ni de tenter l'escalade quoique sa troupe augmentât à chaque instant. De son côté, Du Touchet, homme de résolution, se voyant enfermé sans espoir de secours, menaçait de mettre le feu au château, à l'abbaye, et de tout égorger plutôt que de se rendre à discrétion. De Vicq préféra lui accorder la sortie, en lui faisant laisser tout ce qui avait été pillé dans la ville et dans le monastère occupé pendant deux jours. Du Touchet était d'une branche de la famille dont il est parlé au 17 juin.

— 1715, mort de Paul-Louis Duvaucel, ami et agent d'Arnaud et de Quesnel, né à Evreux vers 1640.

Pavillon, Ev. d'Aleth, s'attacha Duvaucel, qui le servait dans sa correspondance et dans les affaires que lui suscitait sa résistance aux ordres du Roi touchant la régale. Le secrétaire fut exilé à Saint-Pourçain en 1677, et passa en Hollande en 1681 ; Arnaud y était déjà ainsi que plusieurs autres ecclésiastiques et séculiers attachés à sa cause. Duvaucel demeura quelque temps à Delft avec le docteur, qui le crut propre à remplir une mission importante. On voulait avoir à Rome un agent actif, intelligent, discret, qui, par sa prudence et sa réserve, ne donnât point d'ombrage, et qui servît néanmoins avec zèle les intérêts du parti. Duvaucel avait toutes ces qualités ; il partit pour Rome en 1682, et y demeura sous le nom de Valloni. Parmi les papiers saisis chez Quesnel lorsqu'il fut arrêté à Bruxelles, il y avait beaucoup de lettres de l'infatigable agent, qui s'y nomme tantôt Valloni, tantôt le prieur de St.-Louis. Ayant été obligé de quitter Rome, Duvaucel voyageait en Italie et dans d'autres pays pour les intérêts de la même cause, lorsque la mort vint le surprendre à Maestricht.

— 1802, mourut en Angleterre François-Henri, 6e. et dernier duc de Harcourt, né le 12 janvier 1726, d'Anne-Pierre, maréchal duc de Harcourt et de Thérèse-Eulalie de Beaupoil, fille du mis. de Saint-Aulaire. François fut d'abord cap. de dra-

gons dans le régiment de Harcourt, puis aide-de-camp de François son oncle, qui commandait en Bavière un corps d'armée de 20.000 hommes, en 1741. Il fut lieut.-g^{l}. le 25 juillet 1762, et lieut.-général de Normandie en 1764. Devenu duc après la mort de son père arrivée le 28 nov. 1783, il eut le gouvernement de cette province. Il s'agissait alors de créer à Cherbourg un port capable de rivaliser avec celui de Brest, et ce projet fut un de ceux qui occupèrent le plus l'active sollicitude du Roi pour la Normandie. La France entière y prenait intérêt, et Louis XVI résolut de visiter lui-même Cherbourg. Ce fut au château de Harcourt que ce monarque descendit le 21 juin 1786, et passa la nuit pour se rendre le lendemain à Caen et à Cherbourg. A son retour il annonça au duc qu'il l'avait choisi pour diriger l'éducation du dauphin. Personne n'était plus digne que le duc d'une confiance aussi auguste. Tout entier à ses fonctions, il ne revint plus à son château de Harcourt. Seulement, après la mort du dauphin, arrivée à Versailles le 4 juin 1789, il se rendit à Caen l'année suivante. A cette époque le défaut de subsistances se faisait sentir, et il régnait dans les esprits une grande fermentation. Rappelé à Paris par les ordres du Roi qui désirait le rapprocher de sa personne, il obéit, mais sa santé, qui devenait de jour en jour faible et languissante, l'obligea d'aller aux eaux d'Aix-la-Chapelle, où il resta près de deux ans. Il vit avec chagrin les malheurs de la famille royale, les désordres de sa patrie, les menaces et les projets de l'étranger. Le pays qu'il habitait étant devenu la conquête des armées de la République, il chercha un refuge en Angleterre, où des membres de son antique famille adoucirent pour lui l'amertume de l'exil. Ils lui firent faire l'acquisition d'une maison de campagne à Stains, près Windsor, où, entouré des siens, il menait une vie simple et patriarcale. Georges III et la reine son épouse vinrent le visiter dans cet asile et prendre avec lui un repas familier. Par la suite, ces augustes personnages ne cessèrent de lui prodiguer les marques les plus délicates de leur estime,

Digitized by Google

Chargé par Louis XVIII et le comte d'Artois de veiller à leurs intérêts et à ceux des émigrés auprès de la cour d'Angleterre, il le fit avec zèle, désintéressement et une indépendance qui lui coûta plus tard la perte d'une partie de la faveur royale. Instruit que l'Angleterre voulait s'emparer de la portion de l'île de Saint-Domingue qui appartenait à la France, il écrivit aux princes qui l'avaient investi de leur confiance, en leur montrant qu'il serait avantageux que l'Espagne s'emparât elle-même de cette partie, par le motif que l'Espagne étant gouvernée par un Bourbon, les liens de la parenté laisseraient à la France plus de chances de recouvrer un jour cette importante colonie. La lettre fut interceptée par le ministère, et alors la cour d'Angleterre ne le vit plus d'aussi bon œil qu'auparavant. Il continua cependant d'apporter tant de soin à sa mission que sa santé en fut altérée. Il fut obligé de se retirer tout-à-fait à sa campagne où il termina sa carrière. Il avait épousé, le 13 juin 1752, Françoise-Catherine-Scholastique d'Aubusson, née en 1733, fille unique de Hubert, seigneur vicomte d'Aubusson, comte de la Feuillade. Elle mourut à Paris le 12 nov. 1815. Elle avait fait inhumer son époux dans l'église de Stains, et mettre sur son tombeau cette inscription simple : « Ici repose « François-Henri duc de Harcourt, mort le 22 juillet 1802. »

Il n'est sorti de leur mariage qu'une fille qui épousa le duc de Mortemart. Elle lui donna un fils qui ne vécut pas, et trois filles. L'une d'elles, Nathalie de Mortemart est devenue princesse de Beauvau, et possède aujourd'hui le noble et imposant château de Harcourt, dans une situation délicieuse sur la rive droite de l'Orne. (*Extrait d'une notice de M. Boscher sur la maison de Harcourt*).

23 *Juillet* 1528, un pauvre homme, nommé Pierre Bur, est brûlé vif à Rouen, comme ayant proféré des blasphêmes contre la Ste.-Vierge.

— 1681, Abraham Duquesne, avec une escadre de 6 vaisseaux, va foudroyer les corsaires de Tripoli qui, n'osant plus

Digitized by Google

paraître devant lui, après plusieurs combats, s'étaient réfugiés sous le canon d'une des principales forteresses du Grand-Seigneur dans le port de Scio qu'ils regardaient comme un sûr asile pour eux. Il les força d'accepter la paix aux conditions qu'il leur impose.

— 1694, bombardement de la ville de Dieppe par les Anglais. Réduite en cendres, elle fut rebâtie à neuf, après la paix de Riswick, sur un plan qu'en donna le sieur de Ventabren, ingénieur du Roi. Les rues principales sont belles, larges et bien alignées. Les maisons, bâties en brique, avaient toutes une façade uniforme, 28 pieds de hauteur du rez-de-chaussée à l'entablement, et ne présentant à la vue qu'une boutique, un entresol et un étage unique. Tous ces entresols, sans aucune commodité en dedans, sont enfermés dans des arcades qui n'ont aucune grâce au dehors. Un jour que l'ingénieur montrait à Vauban ses travaux : « Vous pouviez, lui dit celui-ci, faire beaucoup mieux, mais jamais plus mal. » Vauban ne crut point devoir toucher au plan de la ville, parce qu'il eût fallu la rebâtir tout entière. Il y fit ajouter quelques fortifications pour sa défense. Dieppe n'avait été pavé pour la première fois qu'en 1396.

24 *Juillet* 1302, établissement de la chambre des comptes à Rouen, par Philippe-le-Bel.

— 1417, Avranches se soumet à Henri V roi d'Angleterre.

— 1712, Louis-Hilarion, comte de Tourville, fils unique du maréchal, colonel d'infanterie, âgé de 20 ans, fut tué au combat de Denain, sur l'Escaut, entre Bouchain et Valenciennes.

— 1736, l'Université de Caen acquiert pour 3,500 liv. tournois le jardin de botanique situé au faubourg Saint-Julien. Il y a été fait beaucoup d'augmentations et de perfectionnemens depuis quelques années. (Voir l'histoire de ce jardin dans le tome 2e., page 344 des Mémoires de la société Linnéenne de Normandie.)

Digitized by Google

— 1806, un décret rendu sur la demande de M. de Champagny, min. de l'int., porte qu'il sera établi des haras et des dépôts d'étalons dans diverses parties de la France. Il fut placé un dépôt à Saint-Lô dans les bâtimens de l'abbaye.

25 *Juillet* 885, les Normands entrent dans Rouen pour la deuxième fois.

— 1471, mourut à Angers Jean Soreth, 25e. général des Carmes, né en 1394 à Caen, où il prit l'habit de religion. Des évêchés et même le cardinalat lui furent offerts par les papes de son temps, mais sa modestie l'empêcha de les accepter. Sa piété fut cause de sa mort; visitant les maisons de son ordre pour travailler à leur réforme, des moines dissolus lui présentèrent des mûres empoisonnées qui le firent périr dans les plus cruelles douleurs.

— 1473, mourut à Mortagne Marie d'Armagnac, 2e. femme de Jean II dit le Bon, duc d'Alençon et comte du Perche. Louis XI qui faisait faire le procès de ce prince ayant, le 13 avril précédent, obligé sa femme de quitter Alençon, elle se retira chez les hospitalières de Mortagne où elle languit quelque temps malade, fit son testament le 22 juillet, et succomba trois jours après au chagrin qu'elle avait pris du sort de son époux et des malheurs du comte Jean V d'Armagnac son frère. Elle fut inhumée dans l'église collégiale de Toussaints à Mortagne, abattue pendant la révolution.

Le comte d'Armagnac fut égorgé dans la ville de Leitoure où le tenait assiégé l'armée royale commandée par le cardinal Jouffroy. Le comte s'était rendu sur la foi d'un traité signé. Pour mieux le tromper Jouffroy rompit une hostie consacrée, lui en donna la moitié et prit l'autre. Cet homme était d'une famille si obscure qu'il ne la connaissait pas lui-même. D'abord moine, puis abbé de Laxeuil, il passa au service de Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne. Lorsque ce prince institua la *Toison d'Or*, il envoya Jouffroy à Rome pour solliciter l'approbation de cet ordre de chevalerie. Le

Digitized by Google

pape n'avait garde de s'y refuser, très-flatté, au contraire, qu'on s'adressât à lui dans les affaires où l'on pouvait s'en passer. A son retour Jouffroy eut l'évêché d'Arras, et fut employé dans diverses négociations. Il s'était attaché au dauphin, pendant qu'il était en Brabant. Devenu roi sous le nom de Louis XI, ce prince lui donna toute sa confiance, et demanda pour lui un chapeau de cardinal. Pie II le promit sous la condition que le prélat engagerait le Roi à supprimer la pragmatique-sanction, que Charles VII, son père, avait établie, le 7 juillet 1438, comme une barrière salutaire contre les abus de la Cour de Rome. Jouffroy soupirant après la pourpre, obtint du monarque, à force d'intrigues et de faux exposés, une déclaration telle que le pape la souhaitait. Il avait fait au Roi les plus belles promesses, mais il les oublia dès qu'il eut le chapeau tant désiré. Louis XI ayant reconnu qu'il avait été trompé, disgracia l'év. d'Arras, mais le pape lui donna l'évêché d'Albi.

— 1694, une flotte anglaise de 12 galiottes à bombes et de 40 vaisseaux de différentes grandeurs, vint mouiller à la passée du nord de la petite rade du Hâvre; mais forcée d'en sortir, elle entra dans la fosse de l'Eure d'où elle fit sur la place un feu très-vif en la prenant en flanc, brûla 7 maisons et en endommagea plusieurs autres. Obligée de retourner sur la grande rade, elle recommença au soir le bombardement, mais avec moins de succès; le vent qui devint très-violent, la contraria au point qu'elle ne put tenir la côte, et, le 1er. août, elle fit voile pour l'Angleterre. Un heureux hasard contribua au salut de la ville. On avait eu la précaution de faire sortir de la ville les matières les plus inflammables, entre autres la paille des lits de tous les habitans qu'on avait transportée sur le marais hors des murs, et à laquelle on mit le feu. Trompé par cet incendie, l'ennemi, pendant l'obscurité, crut que ces flammes s'élevaient d'un quartier du Hâvre; en conséquence il dirigea vers ce point presque toutes les bombes, qui

Digitized by Google

portèrent ainsi à faux. Sa surprise fut très-grande lorsque les premiers rayons du jour lui montrèrent debout la ville qu'il pensait avoir anéantie. Onze cents bombes furent jetées, 150 maisons endommagées, sept entièrement détruites. La perte fut évaluée à cent mille écus.

— 1762, arrêt du conseil-d'Etat qui établit une société d'agric. pour la généralité de Caen, dont était intendant M. d'Orceau de Fontette, conseiller-d'Etat et chancelier de MONSIEUR, comte de Provence (depuis Louis XVIII). Plusieurs personnes distinguées par leurs lumières s'étant présentées pour concourir aux travaux des membres qui composaient cette société, un second arrêt du conseil en date du 24 fév. 1763, en donna la liste dont la totalité se trouva de 76 membres.

— 1816, mourut à Brest, dont il était commandant, Charles-René-Louis de Bernard de Marigny, né à Séez le 1er. fév. 1740. Il fut admis à l'âge de 14 ans parmi les gardes de la marine. Embarqué en 1755, il fit une campagne de 14 mois, fut nommé enseigne en 1757, et fit encore diverses campagnes à St.-Domingue, à la côte d'Afrique et dans l'Inde jusqu'en 1767, qu'il fut nommé lieut. de vaisseau. En 1770, il fut fait premier aide-major de la marine à Brest et fut chargé du détail du port. En 1778, il commandait la *Belle-Poule* qui ramenait Franklin aux Etats-Unis, lorsqu'il fut rencontré par les vaisseaux anglais l'*Hector* et le *Courageux*, tous deux de 74, qui lui tirèrent chacun un coup de canon à boulet. La frégate riposta de la même manière. Un canot monté par un officier vint lui proposer de se laisser visiter : « Apprenez à votre commandant, lui dit Marigny, que les « bâtimens du roi de France ne se laissent jamais visiter. » La guerre ayant éclaté peu de temps après, il prit part au combat d'Ouessant, et fut nommé cap. de vaisseau le 13 mars 1779. Le 17 juillet, l'escadre légère, sous les ordres de La Touche-Tréville, croisant en vue de la côte d'Angleterre, *la Junon* commandée par Marigny, signale plusieurs voiles, parmi lesquelles on reconnaît un vaisseau de guerre (*l'Ardent* de 64);

Digitized by Google

elle l'attaque, et à l'aide de la frégate *la Gentille,* le contraint d'amener. Il obtint le commandement de ce vaisseau qu'il garda près de deux ans pendant lesquels il soutint plusieurs combats, entre autres ceux que livra le comte de Grasse sous St.-Christophe les 25 et 26 janvier 1782. Le chevalier, devenu vicomte de Marigny, par la mort de son frère, tué à bord du César, à la malheureuse affaire du 12 avril de cette année, fut chargé d'armer à Toulon le vaisseau *la Victoire;* mais la paix de 1783 fit contremander cet armement. Il eut ordre, l'année suivante, d'aller détruire les établissemens que les Portugais venaient de former à la côte d'Angola, et au moyen desquels ils s'étaient arrogé le commerce exclusif de la traite. *La Vénus,* frégate de 36 canons et deux gabarres de 24 et de 10 canons furent mises sous le commandement de Marigny. Il partit de Brest avec ces bâtimens et 300 hommes de troupes, et mouilla devant Cabiude le 17 juin 1784. Un officier portugais détaché d'une frégate de 26, qui défendait l'entrée de la passe, se présente pour savoir quel est le motif de l'arrivée de l'escadre française. Marigny le lui apprend et le charge de signifier à son commandant les ordres du Roi dont il était porteur. En même-temps il fait toutes ses dispositions pour attaquer le fort par terre et par mer. Les Portugais paraissent d'abord vouloir résister; puis ils demandent un délai de 30 jours, afin d'avoir le temps de prendre les ordres du gouverneur-général. Il était 5 heures du soir; Marigny leur accorda jusqu'au lendemain 7 heures du matin. A midi, le fort était à sa disposition, et la démolition de tous les ouvrages était consentie.

En 1790, le port de Brest devint un théâtre de révolte; les officiers de la marine eurent à lutter contre la désobéissance des matelots et contre l'esprit révolutionnaire dont ils étaient animés. Marigny était major-général de la marine, et il courut les plus grands dangers. Le comte d'Hector et tous les autres officiers, voyant l'inutilité de leurs efforts, se détermi-

Digitized by Google

nèrent à émigrer. Marigny reçut l'ordre alors de prendre le commandement de la marine. En 1792, il fut fait contre-amiral, sous le ministère de M. Bertrand de Molleville. mais convaincu de l'impuissance où il était de rien faire d'utile au service du Roi, il demanda sa démission et l'obtint. Il ne put cependant se soustraire à la persécution : jeté en prison ainsi que sa sœur, ses trois enfans et leur mère, il éprouva des privations de tout genre, et il n'échappa que par miracle à la mort, lors de sa comparution au trib. révolutionnaire. La chute de Robespierre (9 thermidor) le rendit à la liberté. Il alla demeurer dans une maison de campagne qu'il possédait aux environs de Brest, où il s'occupait de l'éducation de ses enfans, se partageant du reste, entre l'étude et l'agriculture. Il fut fait maire de sa commune sous le gouvernement impérial. Le 13 juin 1814, il fut nommé vice-amiral, et le 27 décembre suivant, commandeur de St.-Louis, il obtint le commandement du port de Brest, où il a terminé sa carrière.

26 *Juillet* 1637, à 5 heures du matin, le tonnerre tomba sur le grand clocher de la cathéd. de Séez, et causa un dommage considérable que l'év. Camus de Pontcarré fit réparer à ses frais.

— 1666, mort de Geneviève de Fouilleuse de Flavacourt, 2e. abbesse de l'abbaye de Thorigny fondée en 1630 par Léonore d'Orléans, veuve de Charles de Matignon.

27 *Juillet* 1094, mort de Roger de Montgommery, comte de Bellême et d'Alençon. Il avait, en 1070, succédé dans ces comtés, à l'év. de Séez, Yves de Bellême, au droit de Mabile, son épouse, nièce du prélat. Cette femme était méchante, artificieuse et cruelle. Elle employa le poison pour se défaire de plusieurs personnes qu'elle haïssait. Un chevalier, dont elle avait enlevé le château la tua dans son lit (voyez 2 décembre 1082). Roger, son époux, d'un caractère bien différent, ne se distingua que par de belles actions. Neveu de Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, il suivit ce prince à la conquête d'Angleterre et commanda l'avant-garde à la bataille d'Hastings. En

Digitized by Google

1070, Guillaume lui donna pour récompense de ses éminens services le comté de Shrewsburi, où il fonda une abbaye. En 1075, il réconcilia Robert Courteheuse, fils aîné de Guillaume qui le tenait assiégé dans le château de Remalard, près Mortagne. Il laissa trois fils : Robert II surnommé de Bellême, Hugues, Ct^e^. de Shrewsburi, et Roger, Ct^e^. de Lancastre.

— 1563, la ville du Hâvre est reprise sur les troupes de la reine Elisabeth, qui l'occupaient depuis l'année précédente au nombre de 4.000 hommes, sous les ordres du Ct^e^. de Warwick. Ils se défendirent vaillamment quoiqu'affaiblis par la peste qui désolait la ville. Le 28, il parut à la vue du port un secours de 1,800 hommes qui devait être bientôt suivi d'un autre plus considérable. Mais il était trop tard, les français venaient d'entrer en vertu de la capitulation de la veille.

— 1594, mort de Jacques Goyon, seigneur de Matignon, Ct^e^. de Thorigny, chevalier de l'ordre du Roi, cons.-d'Etat, maréchal de France, cap. de cent hommes d'armes, gouverneur de Guyenne, chevalier de l'ordre du S. Esprit.

La maison Goyon de Matignon, l'une des plus illustres et des plus anciennes de Bretagne, possédait depuis un temps immémorial le bourg de Matignon (dép. des côtes du nord). Il est incertain si les seigneurs qui en sont sortis lui ont donné leur nom, ou s'ils l'ont emprunté de lui. Un Goyon, premier banneret de Bretagne dans le 10e. siècle, rendit de grands services au duc Alain. Il chassa les Normands de la Bretagne dont ils s'étaient emparés vers 931. En 1057, un Goyon se plaignit aux Etats de Brétagne de ce qu'on lui disputait la préséance que ses pères y avaient toujours eue en qualité de premiers bannerets. « Il fallait, dit d'Argentré, qu'ils fussent d'un grand état et « bien riches, pour nourrir et entretenir à leurs gages et à « leurs dépens nombre de gentilshommes à cheval pour le ser« vice du prince. » En 1066, Etienne Goyon suivit le duc Alain Fergent à la conquête d'Angleterre. Après plusieurs siècles de séjour dans la Bretagne, cette famille s'établit en Normandie

Digitized by Google

vers 1440, à l'occasion du mariage de Jean Goyon, avec Marguerite de Mauny, héritière de plusieurs terres considérables de cette province, et principalement de la baronnie de Thorigny. Cette grande maison, illustrée par plusieurs charges des plus éminentes, ne l'a pas moins été par ses alliances. Les plus hautes sont celles des maisons de Bretagne, d'Orléans-Longueville et de Marie de Bourbon, cousine-germaine d'Antoine, roi de Navarre, père de Henri IV. En sorte que les Matignon existans lors de la révolution pouvaient se glorifier d'être les seuls en France qui étaient au cinquième degré avec Louis XIV, et qu'il n'y avait que les princes du sang qui fussent plus proches.

— 1597, mourut d'apoplexie Jacques de Matignon, prince de Mortagne, Ct[e]. de Thorigny et M[l]. de France, né à Lonrai près Alençon, le 16 sept. 1525. Il montra beaucoup de valeur à la défense de Metz, de Hesdin et à la bat. de St.-Quentin, le 10 août 1557, où il fut fait prisonnier. Deux ans après Cath. de Médicis qui le consultait dans les affaires les plus importantes, lui fit donner la lieutenance générale de Normandie. Il y battit les Anglais, contribua puissamment à la prise de Rouen en 1567, empêcha d'Andelot de se joindre, avant le combat de Saint-Denis, à l'armée du prince de Condé, et se distingua aux bat. de Jarnac, de la Roche-Abeille et de Moncontour. Les protestans d'Alençon et de Saint-Lô, prêts d'être massacrés en 1572 lui durent la vie. Il pacifia la Basse-Normandie où il commandait l'armée du Roi en 1574, et prit le Ct[e]. Gabriel de Montgommery à Domfront où il s'était réfugié après la prise de Saint-Lô. Henri III récompensa ses services en 1578, par le bâton de M[l]. de France et le collier de ses ordres. Le commandement de l'armée de Picardie lui ayant été confié, il réduisit cette province sous l'obéissance du Roi par sa valeur et son humanité. Devenu lieut.-gén. de Guyenne en 1584 il chassa *Vaillac* du château Trompette, et par cet acte de vigueur, enleva Bordeaux à la ligue avec une partie de la province. Les années

Digitized by Google

1586 et 1587 ne furent pour lui qu'une suite de victoires. Il secourut Brouage, défit les protestans en plusieurs rencontres, prit leurs meilleures places et leur eût enlevé la victoire de Coutras, si le duc de Joyeuse qu'il allait joindre n'eût témérairement précipité le combat. Enfin, après s'être conduit en héros et en bon citoyen, il obtint le gouvernement de Guyenne, province que le Roi devait à sa prudence et à son courage. Au sacre de Henri IV, en 1594, il fit la fonction de connétable, et à la reddition de Paris, il entra dans cette ville à la tête des Suisses. Ce grand capitaine mourut dans son château de Lesparre, au canton de Médoc, également regretté de son prince et des soldats.

— 1674, fut inhumé dans l'église de Bretteville près Cherbourg, Antoine, chevalier, seigneur de Briqueville en Cotentin, tué sur une frégate qu'il commandait, près le Hâvre-de-Grâce.

— Philippe de France, duc d'Orléans, frère unique de Louis XIV, étant campé près Pontorson avec 8,000 hommes pour protéger les côtes de Normandie et de Bretagne, vint visiter le Mont-St.-Michel avec une nombreuse suite de ses généraux.

Le comte d'Artois (depuis Charles X) allant à Brest en mai 1777, visita aussi le Mont-St.-Michel. Voyant une cage faite de solives à 3 pouces les unes des autres, dans laquelle Louis XIV avait fait mettre un gazetier de Hollande qui l'avait gravement outragé, ordonna qu'on la détruisît. Quelque temps après, les jeunes princes d'Orléans, accompagnés de madame de Sillery, leur gouvernante, en visitant les côtes de Normandie et de Bretagne, s'arrêtèrent au Mont-St.-Michel, dont ils parcoururent tous les détours; dès qu'ils virent que cette cage subsistait encore, ils demandèrent des ouvriers et des haches, portèrent à l'envi les premiers coups et la firent détruire devant eux.

Les géomètres qui, en 1775, dressèrent les plans du Mont S.-Michel, donnent à la base du Rocher 450 toises de circonférence,

Digitized by Google

et 180 pieds d'élévation, à partir du niveau de la grève jusqu'au niveau du rocher qui a été applani pour y poser les fondations du château et des bâtimens qui environnent l'église, dont le faîte, y compris la lanterne du clocher, est à 400 pieds au-dessus de la grève. Le mont est presque partout entouré d'épaisses et hautes murailles flanquées de tours et de bastions. Le couchant et le nord ne présentent que des pointes de noirs rochers. La pente la plus inclinée au levant et au midi est seule habitée. On y voit une petite église paroissiale antique et obscure, un grouppe de maisons avec quelques petits jardins formés de terre rapportée sur le roc; c'est la ville, peuplée d'environ trois cents habitans, qui cultivent la vigne, le figuier, l'amandier et quelques autres arbres dont ils obtiennent de bons fruits et de l'ombrage.

— 1737, mourut à Valognes, où il était né à pareil jour 1655, Guillaume Mauquest de La Motte, chirurgien de réputation. Il alla faire ses cours à Paris, et suivit pendant plusieurs années la pratique de l'Hôtel-Dieu. Il s'y adonna particulièrement à l'exercice des accouchemens. De retour dans sa ville natale, il y acquit bientôt, ainsi que dans toute la Basse-Normandie, une grande renommée comme opérateur et comme accoucheur. Mais ce sont ses ouvrages, entre autres son *Traité des Accouchemens*, qui ont transmis son nom à la postérité. Les écrits de La Motte attestent un vrai savant, un goût dominant pour l'observation. Il recueillit dans sa pratique fort étendue, une foule de faits instructifs tant sur les maladies chirurgicales que sur l'art auquel il s'était encore plus spécialement appliqué.

28 *Juillet* 1174, on érige en paroisse à Saint-Lô une église sous l'invocation de S.-Thomas de Cantorbery. Thomas Becket, arch. de cette ville, passant par Saint-Lô tandis qu'on travaillait à la construction de l'église, fut prié d'indiquer le patron qu'il serait convenable de lui donner, quand elle serait finie, répondit que ce serait *le premier qui verserait*

Digitized by Google

son sang pour la foi chrétienne. Ayant été assassiné le 29 déc. 1170, et canonisé deux ans après, les habitans de Saint-Lô lui dédièrent leur église. Mais Becket, victime d'un attentat imprévu, n'avait point sacrifié sa vie à la défense de la foi. Elevé à la dignité de chancelier d'Angleterre, et placé sur le siége de Cantorbéry par Henri II, il n'avait pas craint de montrer un zèle exagéré pour soutenir des priviléges de son église qui blessaient l'autorité royale. Le monarque anglais avait dit en présence du roi Louis *le jeune*, qui s'était porté médiateur entre eux : « *Il y a eu plusieurs Rois d'Angleterre ; il y a eu plusieurs arch. de Cantorbéry. Que Becket m'accorde la soumission que le plus saint de ses prédécesseurs a pratiquée envers le moindre des miens ; je n'en demande pas d'avantage.* » Loin d'accéder à une proposition si raisonnable, Becket ne voulut se relâcher d'aucune de ses prétentions ; il excommunia la plupart des seigneurs qui composaient le conseil du Roi ; il lui écrivit même du ton le plus arrogant, et le menaça d'être changé en bête comme Nabuchodonosor. Il excommunia aussi divers prélats, chanoines, curés, qui s'étaient déclarés contre lui, et agit de même contre l'archev. d'Yorck pour avoir, en son absence, sacré le fils aîné de Henri, associé à la couronne. Le Roi, qui était alors dans son château de Bures près Bayeux, reçut de nombreuses plaintes de cette conduite violente du prélat. Fatigué de ces interminables différens, et personnellement irrité contre lui, on l'entendit s'écrier dans un accès de colère : *est-il possible qu'aucun de ceux que j'ai comblés de bienfaits, ne me venge d'un prêtre qui trouble mon royaume !* Sur ce propos imprudent, quatre de ses gentilshommes passent la mer, vont assaillir à l'autel même dans sa cathéd. l'archev. qui s'enfuit, et qu'ils assomment à coups de massue dans le cloître. La pureté de ses mœurs, ses vertus épiscopales, purent bien déterminer Alexandre III à le mettre au nombre des saints, mais Jean de Launoy, en lui laissant cette qualité, lui eût contesté celle de martyr de la foi.

Digitized by Google

— 1589, Jean de Thévalle, comte de Créances, Claude Gruel, seigneur de la Frette, et Saint-Loup surprirent Mortagne, que les Ligueurs occupaient depuis le 24 mai précédent. Picherey qui commandait pour la Ligue à Bellême, rassembla aussitôt ses forces et marcha sur Mortagne. Le 1er. août il pénétra dans la ville. Tandis qu'une partie de ses soldats s'amusait à piller, le reste, en bataillon carré, s'avançait dans les rues qu'il nettoyait, criant : vive Picherey ! Lafrette qui était de ronde, fait sonner le tocsin et chacun court aux armes. Alors Hertré, lieutenant de la compagnie de Créances, guerrier le plus actif qu'on vit jamais, commence la charge et est bientôt suivi des seigneurs du Plessis de Dancé, de Bourg, La Bretonnière et La Prousterie, le combat devient général ; Picherey, blessé au bras, qu'on fut obligé de lui couper par la suite, est repoussé de tous côtés et s'enfuit vers Bellême, laissant sur la place le capitaine Vancé-Brestel, tué en combattant corps à corps avec La Bretonnière, et environ cinquante autres. La Resnière profita de la blessure de Picherey et de l'absence d'une partie de la garnison de Bellême pour surprendre cette ville. Picherey retiré dans le château fut obligé de capituler.

Henri III ayant été assassiné le 1er. août, la couronne passait de droit au roi de Navarre ; mais le parti de la Ligue le força de faire la conquête de son royaume. Ce prince établit La Resnière capitaine de Bellême, et dans la suite gouverneur du Perche, en récompense des services que lui et ses deux frères, Vanheaume et Soissey lui rendaient chaque jour.

— 1767, l'archevêque de Rouen supprime les fêtes du mardi de la Pentecôte, de St.-Jacques et St.-Philippe, de St.-Michel, de St.-Simon et St.-Jude, de St.-Martin, de St.-André et de St.-Jean l'évangéliste.

— 1784, mourut à Paris Michel Foucher, né à Saint-Lô, docteur en théologie de la faculté de Paris, de la maison et société de Navarre, conseiller en la chambre souveraine du

Digitized by Google

clergé, vic.-génér. de l'archevêché de Paris, censeur royal, et ancien principal du collége de Navarre. Il avait été maître d'études de M. de Juigné, archev. de Paris, et avait beaucoup voyagé. Il a laissé un grand nombre de relations de ses voyages.

— 1826, J.-Bte. Souton, à Rouen, obtient un brevet de 10 ans, pour un appareil propre à dégraisser et à laver les laines destinées à la fabrication des draps.

— 1829, adjudication de la réconstruction du pont Saint-Laurent, à Caen, pour 6,360 fr. Cette rue, en 1660, n'était qu'une ruelle qui, de la Belle Croix (aujourd'hui place Malherbe) allait en s'élargissant vers l'église des Jésuites. On acheta quelques maisons qui furent payées par les intéressés, et l'ouvrage fut achevé en 1669. Le nom de Saint-Laurent fut donné à la rue par Germain Guilbert, curé de Saint-Etienne, en considération du patron de son église; il fit marquer ce nom en grosses lettres à l'entrée de la rue, comme il avait fait à toutes celles de sa paroisse.

29 *Juillet* 1591, le duc de Mayenne arrive à Rouen, où il séjourne. En partant il laisse le commandement à Villars, alors gouverneur du pays de Caux. Il lui donne le titre de lieut.-gén. au gouvernement de Normandie, et en son absence au sieur de La Londe, gentilhomme normand d'une noblesse ancienne et ayant une grande expérience dans l'art militaire.

— 1808, mourut dans sa terre d'Eterville près Caen, à l'âge de 65 ans, Louis-François-Pierre Louvel de Janville, né en 1745 à Paluel, arr. d'Yvetot. Entré au service en 1759, il le quitta bientôt pour entrer dans la magistrature. D'abord conseiller au parl. de Rouen, puis président de la ch. des comptes, on l'envoya présider à Caen un tribunal redoutable établi spécialement contre les faux-sauniers et les contrebandiers. Il remplit cette place avec tant de modération qu'il fit disparaître aux yeux du public tout ce qu'elle pouvait avoir d'odieux. Il répon-

Digitized by Google

dit au ministre qui lui reprochait son extrême indulgence, qu'il comparait sa place à ces épouvantails qu'on met dans les arbres à fruit plutôt pour effrayer les oiseaux que pour les tuer. Pendant les orages de la révol. il fut membre du cons.-gén. du départ. du Calvados et maire de Caen. Administrateur des hôpitaux de cette ville, il donna tous ses soins à la restauration de ces utiles établissemens. Les momens qu'il pouvait dérober aux affaires étaient consacrés à l'agriculture. Il s'attachait particulièrement à multiplier les fruits de bonne qualité. Il cultivait aussi les pommes de terre dont il obtint par la graine une espèce excellente qui porte son nom. Il avait composé sur les plantations un mémoire, résultat d'une longue expérience dans les pépinières nombreuses qu'il avait formées. Il faisait sur la vigne et sur les abeilles des observations suivies qu'il se proposait de publier lorsqu'il mourut. Janville avait beaucoup d'enjouement, d'esprit et de droiture de cœur. C'était à-la-fois un homme aimable et un homme de bien. Libéral sans être prodigue, il raisonnait en quelque sorte ses largesses, et sa bienfaisance, toujours dirigée par le discernement, tendait à inspirer l'amour du travail. (Extrait d'une notice de Mr. P. A. Lair).

— 1810, mourut à Paris J.-Bte.-Guillaume Haillet de Couronne, lieut. civil et crim. du bailliage de Rouen, né dans cette ville le 15 avril 1728. Il sut allier le culte des muses aux travaux de la magistrature. En 1770, l'acad. le nomma son secrétaire dans la classe des belles-lettres et arts. Il composa les éloges de son prédécesseur Du Boullay dans l'acad.; de Guibal, peintre; de Pigale, sculpteur du roi; d'Elie de Beaumont; de Leveau, graveur; de l'abbé Grandidier, auteur des essais hist. sur la cathéd. de Strasbourg; de Ciddeville, etc., etc. Aucun de ces éloges n'a été imprimé quoique tous méritassent de l'être. Il était allé, cinq ans avant de mourir, fixer sa résidence à Paris.

— 1829, loi qui autorise le gouvernement à concéder à perpétuité le hâvre de Courseulles près Caen, à la charge par le

concessionnaire d'exécuter une écluse de navigation, un bassin servant de retenue et de lit pour les eaux de la Seulle, une nouvelle passe avec jetées, deux barrages dans le lit actuel de la rivière, un pont tournant sur l'écluse.

— 1830, adjudication des bâtimens et de l'emplacement de l'ancien Hôtel-Dieu de Caen, rue Saint-Jean, à charge par les adjudicataires de démolir le tout à commencer du 1er. nov. suivant.

30 *Juillet* 1346, Edouard III, roi d'Angleterre, qui, le 2 de ce mois, s'était embarqué pour porter la guerre en Guyenne, repoussé deux fois par les vents contraires, vient débarquer dans la baie de la Hougue, d'où il va ravager toute la Normandie.

— 1418, Rouen est investi par Henri V qui venait de se rendre maître du Pont-de-l'Arche, vaillamment défendu par Jean de Gravelle durant près d'un mois.

— 1450, lettres patent. de Charles VII qui confirment l'érection de l'Université de Caen, faite en janvier 1431, par Henri VI roi d'Angleterre, maître de la Normandie.

—1594, mort de Charles II de Bourbon, archev. de Rouen, fils de Louis de Condé, et neveu du card. Charles I de Bourbon, mort détenu à Fontenay-en-Poitou, archev. de Rouen, que des courtisans, ennemis de Henri III, avaient déclaré roi sous le nom de Charles X. Ce prélat destinait son neveu à lui succéder, et se voyant très-avancé en âge, il le prit pour coadjuteur, avec le consentement du Roi. En 1583, le coadjuteur fut honoré de la pourpre romaine à la sollicitation de Henri III et du card. son oncle. Celui-ci étant décédé en 1590, le chapitre de Rouen refusa d'abord d'avoir aucun commerce avec le jeune card. parce qu'il était attaché à Henri IV, mais il le reconnut pour archev. lorsque le monarque se fut rendu maître de Rouen. Henri avait pour lui beaucoup d'amitié; de son côté le card. lui témoignait un amour sincère en s'intéressant pour sa conversion. Il eut la satisfaction de la voir s'opérer, et partit aussitôt de Gaillon, son séjour ordinaire, pour aller à Paris


Digitized by Google

l'en féliciter. Il y tomba malade, et mourut hydropique à l'âge de 32 ans. On l'inhuma dans l'église de la Chartreuse de Gaillon. Il avait acheté à Rouen la maison du *Grand-Maulevrier* qu'il donna aux Jésuites.

— 1765, lettres que le contrôleur-gén. des finances, Laverdy, écrit par ordre du Roi à P.-J. Le Marcis, négociant calviniste à Rouen, dans laquelle il lui annonce « que pour preuve de la satisfaction que S. M. a ressentie de la conduite qu'il a tenue envers les habitans de Bolbec, il va être chargé de la commission honorable et de confiance, de distribuer aux pauvres incendiés de ce bourg les secours relatifs à leur état et à leur situation que la bonté du Roi leur fait administrer. »

Le 17 février 1768, un brevet d'armoiries lui fut expédié, et le 20 avril suivant, l'envoi de ce brevet lui fut fait, ainsi que d'une médaille d'or dont l'inscription porte :

Qu'elle est un monument d'un procédé noble et généreux du sieur Le Marcis, et la récompense dont le Roi a bien voulu l'honorer et le gratifier.

Le corps municipal tirant gloire de cette circonstance, et la regardant comme un puissant encouragement pour ses concitoyens à la pratique de toutes les vertus, notamment à celle de l'humanité bienfaisante dont le sieur Le Marcis leur avait donné l'exemple, prit une délibération tendante à ce que les lettres et brevet d'armoiries, ainsi que l'inscription de la médaille, fussent transcrites sur les registres de l'Hôtel-de-Ville, et que le Roi fût supplié de permettre que le sieur Le Marcis jouît dans cette cité de tous les priviléges des citoyens les plus distingués.

— 1791, mourut à Rouen J.-Bte. Descamps, peintre, né à Dunkerque en 1714. Elève du célèbre Largillière, il vint s'établir à Rouen en 1740. Il y fut accueilli avec empressement par les personnes les plus recommandables de la magistrature et du haut commerce, qui trouvèrent en lui de vrais talens joints à une éducation soignée. Le séjour de Rouen lui étant

Digitized by Google

bientôt devenu cher, il voulut consacrer son art à l'utilité des habitans. Dans cette honorable vue il reçut, en 1741, plusieurs élèves, et forma une école qui, en 1748, lui avait acquis une grande réputation. Le Roi prenant intérêt au perfectionnement de cette école, intervint lui-même comme fondateur, par un arrêt du conseil qui déclarait public cet établissement, et qui portait à 1,500 liv. les honoraires du professeur. A cette époque, le nombre des élèves s'étant prodigieusement accru, le corps de ville fit construire au-dessus de la halle, 1°. une salle pour le modèle vivant, la ronde-bosse et les copistes d'après le dessin ; 2°. une autre salle pour les élèves peintres et sculpteurs ; 3°. une pièce pour l'étude de l'architecture civile et militaire ; 4°. enfin, un cabinet particulier pour le directeur. Un second arrêt du conseil-d'Etat doubla la pension.

Descamps a formé un grand nombre de sujets qui, perfectionnés sur un plus grand théâtre, ont à la fois honoré la Normandie et les arts. Entre plusieurs écrits de sa plume on remarque une *Vie des Peintres Flamands*, ornée de beaux portraits parfaitement gravés par Fiquet.

31 *Juillet* 1202, à la bataille de Mirebeau, le jeune Arthur duc de Bretagne, gendre de Philippe-Auguste, fut fait prisonnier par Jean, son oncle, roi d'Angleterre et duc de Normandie. Jean l'envoya d'abord au château de Falaise ; Guillaume de Briouze qui en était gouverneur, eut ordre de le faire périr, mais ce digne homme s'y étant refusé, Arthur fut mené à Rouen où Jean se rendit et le poignarda lui-même.

— 1485, le Ct. de Richemond s'embarque à Honfleur et passe en Angleterre avec un secours d'hommes que le Roi de France, Charles VIII, lui avait donné. Le 22 août il gagne la bataille de Bosworth sur Richard III. Ce prince y est tué, et laisse le trône au Ct. de Richemond, couronné le 20 octobre suivant sous le nom de Henri VII.

— 1662, mourut âgé de 45 ans Charles Maignart de

Bernières, né à Rouen, conseiller du Roi en ses conseils, seigneur de Bernières, La Rivière-Bourdet, etc. Il quitta Rouen pour aller demeurer à Paris, où il se lia très-étroitement avec le monastère de Port-Royal, et lui donna deux maisons qu'il avait achetées. Ayant perdu son épouse, Anne Amelot, dame d'une grande piété, il acheta la terre du Chesnay près Versailles et Port-Royal-des-Champs. Il y fit élever ses enfans avec quelques autres jeunes gens, et leur donna un excellent précepteur. Cette école donna de l'ombrage aux Jésuites qui vinrent à bout de la détruire en 1660. Sa liaison avec Port-Royal l'ayant fait passer à la Cour pour janséniste, il fut exilé, en 1661, à Issoudun en Berri, où il répandit beaucoup de bienfaits. Après 15 mois de séjour, sa lettre de cachet fut révoquée, mais cet homme vertueux était mort trois heures avant l'arrivée des ordres. Son corps fut porté à Rouen, dans l'église des Capucins, et son cœur à Port-Royal de Paris.

— 1689, dédicace de l'église des Jésuites, à Caen. Cet édifice fort élégant, dont Ségrais, alors premier échevin, posa la 1re. pierre, fut bâti en cinq ans. Sa construction coûta peu aux Jésuites, par l'économie d'un de leurs procureurs, homme habile qui l'entreprit lui-même sans le secours d'aucun architecte. Il avait acheté des chevaux et des charrettes pour le transport des matériaux.

Ier. AOUT.

1417, Henri V, roi d'Angl., débarque avec une flotte considérable à l'embouchure de la Touque, assiège le château de Bonneville près de là, et s'en empare le 4e. jour. Il s'avance sur Lisieux qui, abandonné des habitans, est livré au pillage et aux flammes. En même-temps le duc de Clarence envoyé à Caen par le Roi son frère, occupe l'abbaye de St.-Etienne qui lui donne la facilité d'attaquer et de prendre plus facilement la ville. En plaçant du canon dans la tour du milieu de l'église, Henri en avança le siége et la prit d'assaut. La tour en fut tellement ébranlée qu'il fallut la rebâtir par la suite. Les fortifications faites à l'abbaye en 1354 éprouvèrent aussi de grands dommages; pour les réparer, Henri VI, en déc. 1429, autorisa les moines à lever sur leurs vassaux du Bourg-l'Abbé les mêmes droits qu'on percevait dans la ville pour l'entretien des murs, savoir: 20 sous sur chaque pièce de vin, et 15 sous sur chaque tonneau de cidre vendu en détail. Les Anglais voyant les communes du grand Bailliage de Caen se rassembler autour de la ville pour les en expulser, craignirent que si elles s'emparaient de l'abbaye, leur projet n'eût bientôt son exécution, et pour l'empêcher, Henri V ordonna d'abaisser un point du mur du côté de la ville, de manière qu'on pût au besoin jeter un pont sur les deux murs, et aller défendre la forteresse contre l'ennemi. En 1434, la noblesse et les communes mécontentes du joug des Anglais, se rassemblèrent au nombre de plus 50 mille hommes, cernèrent Caen, prirent l'abbaye et en démantelèrent les fortifications regardant la ville, sans que les Anglais s'occupassent de la conservation de ce poste; mais le temps combattit pour eux; on était en hiver, la terre était couverte de neige, et les assiégeans n'ayant ni provisions ni artillerie, se retirèrent sans avoir rien pu exécuter pour la reprise de la ville. Après leur départ, les Anglais pillèrent tout le mobilier des moines qu'ils regardaient comme leurs propres sujets.

Digitized by Google

— 1469, lettres données au château d'Amboise par Louis XI pour l'institution de l'ordre de St.-Michel, « A l'honneur « de monseigneur St.-Michel, archange, 1er. chevalier qui, « son lieu ordinaire, appelé le Mont-St.-Michel, a toujours « sûrement gardé et préservé et défendu sans être prins, sub- » jugué ni mis ès mains des ennemis du royaume. » Cet ordre se soutint avec éclat jusqu'au règne de Henri II; mais le grand nombre de gens sans mérite ou sans naissance qu'on en décora sous François II et Charles IX, le fit tomber dans l'avilissement. Henri III, sans l'abolir, et même sur cet ordre, résolut d'en établir un qui serait une marque de la plus haute distinction. Il l'institua sous le nom et à l'honneur du St.-Esprit, parce que, le jour de la Pentecôte 1573, il avait été élu roi de Pologne, et qu'à pareil jour 1574, il avait succédé à la couronne de France.

— 1759, fut tué à la bat. de Minden Thomas-Philippe de Ruppierre, dit le chevalier de Vaufermont. Un seigneur de Ruppierre avait accompagné Guillaume à la conquête d'Angleterre en 1066.

— 1831, Don Pedro, ex-empereur du Bresil, s'embarque à Cherbourg avec toute sa famille, pour se rendre en Angleterre.

2 *Août* 1100, Gautier Tyrrel, chevalier normand, seigneur de Poix, renommé pour son adresse à tirer de l'arc, poursuivait un cerf dans la Forêt-Neuve, où Guillaume III dit le Roux, était à la chasse. La flèche qu'il décochait à l'animal ayant touché un arbre et fait le ricochet, va frapper le Roi qui tombe mort à l'instant. Tyrrel pique au grand galop vers la mer, s'embarque pour la France, et, afin d'expier son crime involontaire, rejoint la croisade à Jérusalem. Guillaume mourut avec la réputation d'un tyran.

— 1501, la cloche que donnait Georges I d'Amboise, card. archev. de Rouen, fut fondue. On célébra ce jour une messe solennelle dans la nef de la cathéd. et on fit une procession dans l'église pour demander à Dieu un heureux succès. L'ouvrier Jean Le Masson, nâtif de Chartres, fut si transporté de joie

Digitized by Google

lorsqu'il vit que son travail avait bien réussi, qu'il en mourut trois semaines après. Cette cloche avait 30 pieds de tour par bas, 10 pieds de diamètre et 10 de hauteur, y compris les anses. Son battant pesait 1,710 livres. Le 9 oct. elle fut montée dans une des tours de la cathéd. Le 16 février 1502 la cloche fut sonnée en branle par seize hommes.

C'est à Paulin, né à Bordeaux vers l'an 353, devenu év. de Nole en Campanie, qu'on attribue l'invention des cloches, l'an 400, d'où elles reçurent leur nom latin *Campana*. On a la certitude que l'usage en était répandu en France dès le 6e. siècle.

— 1517, François Ier. fait son entrée à Rouen; il est reçu par l'archev. Georges II d'Amboise, dans la cathéd. Le lendemain la reine fait aussi son entrée et est reçue avec les mêmes cérémonies. Le procureur de la ville, accompagné de 4 échevins, présente au Roi une salamandre d'or, assise sur une terrasse, pesant 29 marcs 1 once; à la reine une coupe d'or de 18 marcs 5 onces 1/2; à madame d'Angoulême et d'Anjou, mère du Roi, deux grands vases de vermeil doré, de 63 marcs 1 gros; à madame, sœur du Roi et femme de MONSIEUR, une figure de S. François, d'argent doré, de 20 marcs 4 onces; à M. de Boissy, grand-maître de France, 2 bassins et 2 aiguières de vermeil doré, de 28 marcs 4 onces, en récompense de plusieurs services qu'il avait rendus à la ville; au chancelier une aiguière avec six vases de vermeil doré de 34 marcs 3 onces.

— 1687, mourut en sa terre de la Boulaye, Germain Le Tellier, écuyer, seigneur de la Vacquerie, La Boulaye et Vaubadon, conseiller en la cour des aides de Rouen. Il avait épousé en 1656, Louise Costé-de-Saint-Suplix, fille de Pierre, chevalier, seigneur et patron de Saint-Suplix et du Mesnil, conseiller au parl. de Rouen, et de Marie Bouchard-de-Blosseville, morte en 1699, chez les dames Bénédictines de Bayeux.

Le nom de *Le Tellier* est très-ancien en Basse-Normandie, et a été commun à deux familles ayant des armes différentes

Digitized by Google

quoiqu'ayant une même origine dans le dioc. de Coutances, où elles ont possédé des terres dans le même canton. La recherche faite en 1463 par Monfaouq, les maintint dans la qualité *d'ancienne noblesse*. La famille des Le Tellier, barons de La Luthumière fondit, en 1648, dans la maison de Matignon, par le mariage de Marie-Françoise Le Tellier, dame de La Luthumière, fille et héritière de François Le Tellier, marquis de La Luthumière, et de Charlotte du Bec-Crespin, avec Henri, sire de Matignon, comte de Thorigny, lieut.-gén. pour le Roi en la prov. de Normandie. La famille des seigneurs de La Varablière subsistait encore, à la révolution, en plusieurs branches dont les principales étaient celles des seigneurs de Boismorant, au dioc. de Coutances, et des seigneurs de Vaubadon près Bayeux.

— 1737, mourut à Paris, âgé de 55 ans, Jérôme de La Martelière, comte de Fez, seigneur d'Amilly, cap. au régt. du Roi, infanterie, fils de J.-Bapt^{e}.-Pierre de La Martelière, Ct^{e}. de Fez, seigneur de Champailleaume, d'Amilly, de l'Herminière, haut-justicier de St.-Germain-de-la-Coudre, reçu conseiller au parlement, ensuite M^{e}. des requêtes. Alexandre son père, avait obtenu en 1670, l'érection de la baronnie de Fez en *comté*. Le 1er. de cette famille du Perche, depuis lequel on a une filiation suivie, est Guillaume Martelière, seigneur de Champailleaume près Mortagne, qualifié *noble homme* dans différens actes. Il vivait encore en 1547. François de La Martelière son fils, seigneur de Champailleaume, fut fait lieut.-gén. du Perche vers 1550.

— 1744, pendant la nuit le tonnerre tomba sur la flèche de l'église N.-D. d'Alençon, dont la hauteur était de 32 toises (192 pieds). Les cloches qu'elle renfermait furent fondues. Le dommage fut si considérable, qu'il fallut reconstruire à neuf beaucoup de parties, entre autres le chœur, plus anciennement bâti que la nef commencée vers le milieu du 14e. siècle.

A cette église étaient attachées plusieurs confréries, dont une

Digitized by Google

sous le titre de N.-D. de Pitié ; avait été fondée par la famille très-ancienne des *Boislambert*, en 1505. Ils y mirent d'abord 4 chapelains, qui furent augmentés jusqu'à huit. Elle se desservait dans une chapelle particulière, sépulture ordinaire de la famille fondatrice, dont une branche ayant embrassé le calvinisme, fut dépouillée de ses droits. Plusieurs de ses membres existent à Caen honorablement.

— 1806, mourut à Coutances, où il était né le 16 avril 1730, Pierre-Joseph-Marie Bonté, Dr. en méd. de la fac. de Montpellier. Le premier usage qu'il fit de sa plume fut de composer un mémoire sur la *colique végétale* à laquelle il a laissé ce nom adopté par la science ; mémoire qui fut inséré dans le journal de médecine avec éloge. Il obtint encore un succès plus grand, en traitant la question proposée par la société royale de médecine : *S'il y a des spécifiques reconnus en médecine*, etc. ? Il fut honoré d'une médaille d'or et nommé membre correspondant de la société. Il a composé d'autres mémoires et dissertations qui lui méritèrent l'adoption de plusieurs compagnies savantes. Médecin de l'hôpital de Coutances, il exerça son art avec désintéressement : tous ses malades, et notamment les pauvres, trouvaient en lui les lumières unies à la plus sincère affection ; tout le pays conservera long-temps sa mémoire.

— 1816, mourut à Bayeux Jean-Charles-Bernardin Tardif, né à Caen le 6 août 1755. Manufacturier distingué par son habileté et sa loyauté, il sut relever dans la ville où il s'était fixé, une fabrique de dentelles presque tombée, et par des services aussi généreux que fréquens, la porter à ce haut point de prospérité où elle est aujourd'hui. Son nom sera béni à toujours par ses concitoyens.

— 1832, mourut à Caen Louis-Pierre de Clinchamp, chev. de St.-Louis, ancien capit. de caval., âgé de 91 ans et 9 mois. Famille noble et très-ancienne en Normandie.

3 *Août* 1270, décéda Raoul, cardinal de Grosparmy, né au bourg de Périers près Coutances, d'une race illustre, issue

Digitized by Google

des anciens seigneurs de Beuzeville et de Flers. Cette famille s'éteignit dans la personne de Jeanne Grosparmy, héritière de la baronnie de Flers qu'elle porta en mariage à Henri de Pellevé, seigneur de Tracy, du Quesne, de Caligny et de la Landelle. Raoul se faisant remarquer à la cour par ses grandes qualités, le Roi lui donna d'abord successivement deux bénéfices à Senlis et à Tours. En 1253, il le fit chancelier et garde-des-Sceaux. Le siége d'Evreux lui fut conféré par le chapitre en 1259. En 1261, Urbain IV, qui venait de monter sur le trône pontifical, créa Raoul card. év. d'Albano. Celui-ci ne voulant pas posséder deux évêchés en même-temps, quitta celui d'Evreux, ce qui était conforme aux canons de l'église et à la discipline que St.-Louis faisait observer dans ses états, où il ne permettait pas qu'un ecclésiastique eût plusieurs bénéfices ensemble.

Vers 1267, Clément IV le chargea, en qualité de légat apostolique, de travailler à la réformation du clergé, conformément à la discipline de France, et de porter dans le royaume l'indulgence de la croisade en faveur de ceux qui accompagneraient le Roi contre les Sarrasins. En 1269, le 19 juillet, il suivit St.-Louis à Caen, où ils restèrent 3 jours. L'année d'après, il accompagna, comme légat encore, le monarque dans sa dernière expédition contre les Infidèles, et tous deux moururent victimes de l'épidémie qui désolait l'armée devant Tunis. Le Roi expira le 25 août 1270, âgé de 55 ans, avec le courage d'un héros et la ferveur d'un anachorète. Cette croisade était la 6e.

— 1770, mourut à Passy Guillaume-François Rouelle, célèbre chimiste, né en 1703 au village de Mathieu près Caen. Après avoir fait de bonnes études au collége du Bois de cette ville, il alla suivre à Paris des cours de botanique et d'histoire naturelle. Entré chez un chimiste allemand, successeur de Lémery, il y demeura 7 ans, remplissant le vide des travaux chimiques et pharmaceutiques par l'étude de la botanique, ce qui lui donna occasion d'être connu de MM. de Jussieu, dont il mérita l'estime. Il consacrait le reste de son temps à la lecture

de tous les ouvrages sur la chimie. Enfin s'étant etabli à Paris comme apothicaire, il commença bientôt ses cours particuliers de chimie qui furent suivis par les Français et les étrangers les plus considérables. Dans le nombre des premiers on doit distinguer le Ct°. de Lauraguais et le Mi°. de Courtenvaux. La place de prof. de chimie au jardin royal des plantes étant venue à vaquer en 1742, Rouelle l'obtint sur sa seule réputation, malgré les vives réclamations de plusieurs concurrens. En 1752, il fut élu membre de l'acad. des sciences. Un examen long et pénible qu'il fit par ordre du min. de la guerre d'une nouvelle méthode de fabriquer et de raffiner le salpêtre, lui causa un agacement nerveux qui devint le germe de la maladie dont il mourut. Son état empirant et le forçant de garder souvent la chambre, il ne voulut pas se mettre sur les rangs pour la place d'académicien pensionnaire devenue vacante en 1766. Le même motif l'obligea, en 1768, à donner sa démission de la place de prof. démonstrateur au jardin du Roi, et enfin il succomba au bout de deux ans. Rouelle doit être regardé comme le fondateur de la bonne chimie en France. Il n'a laissé d'écrits que des mémoires insérés dans le recueil de l'académie.

— 1813, mourut à Caen François Moysant, bibliothécaire de la ville, né le 5 mars 1735, au village d'Audrieu. Les Jésuites, sous la direction desquels il fit de brillantes études, voulurent l'avoir dans leur société, mais il préféra la congrégation des Eudistes qui le chargèrent de professer au collége de Lisieux la grammaire, et bientôt après la rhétorique. Il abandonna ces fonctions pour aller à Paris, où il étudia pendant six ans la médecine. En 1764, il obtint dans la fac. de méd. de Caen le grade de docteur, mais il exerça peu de temps sa profession et demanda une chaire de rhétorique qu'il ne quitta que pour occuper la place de bibliothécaire de l'Université. Lors de la suppression des maisons religieuses, il fut chargé de la surveillance des bibliothèques des établissemens supprimés. En visitant ces antiques et précieuses collections,

Digitized by Google

il conçut l'idée de publier les chartes qu'elles contenaient, et de créer un *Monasticon neustriacum* sur le modèle du *Monasticon anglicanum*. Il se proposait d'y joindre les vues des principaux édifices gothiques, et les inscriptions les plus curieuses; mais les troubles toujours croissans ne lui permirent pas de publier un ouvrage aussi considérable. Il passa en Angleterre où il espérait intéresser la vanité des seigneurs descendans des compagnons de Guillaume-le-Conquérant : des contrariétés de tout genre vinrent s'opposer à son entreprise. D'abord il fut déclaré émigré, et le retour en France lui fut interdit. La vente des biens nationaux, la destruction de plusieurs édifices remarquables apportèrent de nouveaux obstacles à ses projets. Il fut obligé de s'occuper de sa subsistance, et ne voulant rien devoir qu'à son travail, il publia un ouvrage intitulé : *Bibliothèque des écrivains français, ou choix des meilleurs morceaux en prose et en vers, extraits de leurs ouvrages*. Londres, 1800, 4 vol. in-8°. Il fit suivre cette compilation d'un *Dictionnaire portatif anglais-français*. Tourmenté du désir de revoir sa patrie, il se hâta de profiter de l'amnistie qui fut accordée aux émigrés, et revint à Caen en 1802. Les soc. savantes de cette ville s'empressèrent de l'admettre au nombre de leurs membres, et il lut dans leurs séances plusieurs mémoires intéressans. Il fut chargé en même-temps de réorganiser la bibliothèque de la ville dont il était encore le conservateur lorsqu'il mourut, emportant l'estime et les regrets universels. Chaudon lui doit plus d'un volume d'augmentation de son *Dictionnaire hist.* qui s'imprimait à Caen sous sa direction, chez G. Le Roy.

4 *Août* 1468, Anne d'Oilliamson porte en mariage la terre et seigneurie de Culey-sur-Orne, à François de Rabodanges, seigneur de Crèvecœur, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre. La terre de Culey fut depuis érigée en *marquisat* sous la dénomination de Rabodanges.

— 1726, mourut âgé de 66 ans à Paris Charles-François-Frédéric de Montmorency, duc de Luxembourg, gouverneur de Normandie.

Digitized by Google

— 1783, une autorisation est donnée au sieur Gamard, l'un des intendans de la maison, domaines et finances de MONSIEUR (depuis Louis XVIII) pour placer, au nom de ce prince, la 1re. pierre de l'Hôtel-de-ville d'Alençon. Il y fut procédé sous l'administration de M. Jullien, intendant de la généralité; le maire était le sieur Potier; les échevins MM. Malassis, Olivier, de Boislambert et Lesage.

— 1824, mourut âgé de 68 ans, le baron André de La Fresnaye, né à Falaise, issu des Vauquelin-La-Fresnaye, membre de la soc. des antiquaires de Normandie. Il est auteur d'une notice contenant de précieux renseignemens sur sa ville natale, et de plusieurs écrits tendant à l'amélioration de la chose publique. L'administration a plus d'une fois profité de plans qu'il avait conçus. Son histoire de Normandie est enrichie de notes prises au muséum de Londres, et de nouveaux détails sur Guillaume-le-Conquérant. Il a aussi publié, sous le voile de l'anonyme, un excellent mémoire sur les moyens de rétablir la race des chevaux normands dans toute sa pureté.

5 *Août* 1110, Henri I, roi d'Angleterre, abolit le réglement par lequel Guillaume-le-Conquérant avait prescrit aux Anglais d'éteindre leur feu et leur lumière au son d'une cloche nommée *Couvrefeu*. Cette loi était nécessaire dans un temps où toutes les maisons et les églises étaient construites en bois et couvertes en chaume.

— 1675, lettres-patentes de Louis XIV, portant création d'une manufacture de dentelles. Colbert ayant le projet d'établir en France ce genre de travail, appela près de lui une dame Guilbert, originaire d'Alençon, qui savait faire de tout point la dentelle de Venise. Il lui fit une avance de 50 mille écus. Elle se rendit à Alençon, y rassembla beaucoup de femmes et de filles, à qui elle apprit à travailler aux différentes parties de dentelles, connues sous le nom de *Point d'Alençon*. Thomas Ruel la seconda beaucoup dans son entreprise. De retour à Paris avec quelques pièces de sa manufacture qu'elle porta chez Colbert,

Digitized by Google

ce ministre fit naître au roi l'envie de les aller voir. A son souper, le roi annonça qu'il venait d'établir une manufacture de *Point* plus beau que celui de Venise, et fixa le jour où il devait aller visiter les premiers essais. Il les trouva exposés sur un damas cramoisi qui meublait l'appartement, en fut satisfait, et fit compter à la dame Guilbert une somme considérable. A peine le monarque était sorti que tout fut enlevé. La dame revint aussitôt à Alençon, et toujours secondée du sieur Ruel, elle employa un beaucoup plus grand nombre de mains. Cet établissement, qui procurait de l'occupation au sexe de tous les états de la ville et des environs, fit tomber en France les dentelles de Venise, de Gênes, de Flandre et d'Angleterre. Si cette branche de commerce a beaucoup diminué depuis, la ville d'Alençon n'en doit pas moins de reconnaissance à la dame Guilbert, qui fit une très-grande fortune. (*Mém. hist. sur Alençon, par Odolant-Desnos.*)

— 1784, Nicolas-Joseph David, né à Bayeux le 21 déc. 1701, mourut à Paris, où il professa pendant plus de 50 ans les humanités et la théologie.

— 1816, établissement d'un comité central de vaccine à Rouen.

— 1830, Charles X parti le 2 du château de Rambouillet avec sa famille; arrive à Verneuil, d'où il part le lendemain.

— 1706; mourut à Paris J.-Bte. Duhamel, né à Vire en 1624, d'un père, avocat distingué. Il fut auteur à 18 ans, et à 19 il entra dans la congrég. de l'Oratoire, d'où il sortit dix ans après pour être curé de Neuilly-sur-Marne. En 1663, il quitta sa cure pour la dignité de chancelier de l'église de Bayeux. Ce fut alors qu'il se livra tout entier à son penchant pour les sciences, pour la physique et les mathématiques. Sa réputation le fit choisir par Colbert, en 1666, pour être secrét. de l'acad. des sciences, l'ouvrage de ses soins et de son zèle pour la gloire de la France. Deux ans après, Colbert de Croissy, plénipotentiaire pour la paix d'Aix-la-Chapelle,

Digitized by Google

voulut l'avoir près de lui. Duhamel l'accompagna aussi en Angleterre, et sa principale curiosité fut de voir les savans, surtout Boyle, qui lui ouvrit tous les trésors de la physique expérimentale. Il passa de Londres à Amsterdam, où il porta le même esprit. Il recueillit dans ces deux voyages des richesses dont il orna ses livres. De retour en France, il ne cessa de travailler jusqu'à sa mort. Pour peindre les mœurs de ce savant, il suffit d'un seul trait rapporté par Fontenelle. « Les catholiques anglais qui allaient entendre sa messe chez l'ambassadeur de France, disaient communément : *Allons à la messe du saint prêtre*.. Il ne leur avait fallu que peu de temps pour prendre de lui l'idée qu'il méritait. » Il fut toute sa vie dans une extrême considération auprès de nos plus grands prélats ; cependant il n'a jamais possédé que de très-petits bénéfices, et toujours il s'en dépouillait en faveur de quelqu'un. Duhamel a beaucoup écrit sur l'astronomie, la philosophie et la théologie ; ses ouvrages sont tous d'une latinité pure, remplis d'expressions ingénieuses et fines. La Normandie n'a point produit de savans qui lui aient fait plus d'honneur.

— 1782, mourut à Paris, dans sa cure de St.-Nicolas-des-Champs, Jacques de l'Ecluse, né à Falaise, doct. en théol. de la fac. de Paris, chan. de N.-D., vic.-gén. de M. de Beaumont et prieur commendataire de St.-Nicolas de la Chesnaye.

— 1791, décéda Guillaume Clémence, né au Hâvre le 9 oct. 1727. D'abord grand-vic. à Poitiers, il fut nommé chan. de l'église métropolit. de Rouen. Il a été le dernier des hellénistes produits jusqu'à ce jour par le dépt. de la Seine-Inf. Il possédait à fond le grec, le syriaque et l'hébreu.

— 1792, un décret de la convention nat. ordonne la démolition du château de Caen, parce que deux de ses membres (Romme et Pommier) venus en mission dans ce pays, y avaient été renfermés. L'administration locale sut cependant éluder l'exécution de cette mesure extravagante, il n'y eut d'abattu que le donjon, l'un des plus beaux du royaume, bâti par

Digitized by Google

Henri I, dans le château que Guillaume-le-Conquérant, son père, avait fait construire sur l'emplacement d'un plus petit que la chronique de Normandie assure avoir existé. Les murs du château actuel furent seulement exhaussés par Henri.

— 1830, Charles X loge au château de l'Aigle. Dans cette ville manufacturière presque toute peuplée d'ouvriers, pas un cri ne fut proféré, et le calme qui avait régné jusqu'alors ne fut point interrompu.

7 *Août* 1473, Louis XI vient à Alençon prendre lui-même possession du duché confisqué sur le duc Jean II. Gilles Bry-de-la-Clergerie raconte ainsi son arrivée : « Au moins d'août audit an 73, le roi Louys XI vint prendre luy même possession du duché d'Alençon, arriva en ladite ville le samedy 7 du mois sur le tard, descendit à la chapelle St.-Louys, située sur les ponts de Sarte, où il fit son oraison, visita les religieux, et alla loger en la maison de JEAN DU DROIT, en laquelle il reçut les bourgeois de la ville qui lui firent la révérence, et le lendemain qui estoit iour de dimanche, accompagné de grande seigneurie, ouyt messe en l'église Nostre Dame, et après disner fut visiter le chasteau avec le parc, et à son retour comme il entroit dudit parc au chasteau tomba sur luy une pierre, laquelle ne le blessa pas, mais lui rompit une partie de sa robbe qui étoit de camelot tanné, dont il fut fort effrayé, se prosterna en terre, y fist le signe de la croix, emporta la pierre en son logis, et le lendemain ayant disné chez JEAN DU PONT advocat, partit pour aller au Mont-St.-Michel, faisant porter avec luy ladite pierre, laquelle avec la pièce de sa robbe il fist pendre à une chaisne de fer en ladite église St.-Michel, près l'image du crucifix. Les bourgeois firent enqueste du faict par les officiers du roy, et fut trouvé que sur les murailles du chasteau estait un page ayant une paillarde, laquelle avoit desir de voir le Roy, et comme elle courust sur ladite muraille avoit fait cheoir ladite pierre avec le bas de sa robbe. Le Roy fut content de ceste information, et fist mettre ledit page et sa pail-

larde ès mains du provost des maréchaux, lesquels n'eurent autre punition que de longue prison. »

— 1543, mort du card. Jean Le Veneur, év. de Lisieux, abbé de St.-Evroul. En 1526, il avait été nommé grand aumônier de France par François Ier., et le 5 mars 1531, il fit à St.-Denis la cérémonie du couronnement d'Eléonore d'Autriche, seconde femme de ce monarque.

— 1766, mourut âgé de 60 ans, à Rouen, Jean-Edouard Scot de La Mésangère, baronnet d'Angleterre, chevalier, seigneur de Boscherville, ancien capitaine de cavalerie.

— 1780, arrêt du parlement de Rouen qui ordonne l'établissement des cimetières hors la ville. Une sage police aurait dû les en bannir beaucoup plutôt, et dégager ainsi l'abord des églises et les quartiers souvent les plus populeux.

— 1830 Charles X arrive au Merlerault, près Argentan. Le logement du roi avait été marqué chez M. de la Roque, ancien garde du corps. S. M. occupait une seule chambre au rez-de-chaussée. L'huissier de service, en costume comme à Saint-Cloud, se tenait à la porte sur le carré, afin d'introduire les personnes de la suite du monarque qui étaient admises à cette faveur. Au 1er., une chambre était réservée pour M. le Dauphin et mad. la Dauphine. Une autre reçut mad. la duch. de Berry et MADEMOISELLE ; la dernière, M. le duc de Bordeaux et son gouverneur. Un des escadrons des gardes du corps bivouaquait dans un herbage situé au bout de cette maison. On dîna dans la chambre du Roi. Quand le dîner fut fini, S. M. et les princes furent obligés de sortir et d'aller se promener dans le bivouac, pour donner aux domestiques la faculté de desservir.

En 1346, lors de la fatale descente d'Edouard III en Normandie, où Geoffroy de Harcourt se signala par l'incendie et le meurtre, le Merlerault fut brûlé. Dix ans après, son château pris d'assaut par les anglais auxquels il s'était soustrait, fut réduit en cendres. Ils le rendirent aux français par le traité de Brétigny (*5 mars* 1360).

Digitized by Google

8 *Août* 1274, mourut Odon II de Lory, év. de Bayeux. Il était chapelain du roi S. Louis lorsqu'il fut porté à l'épiscopat. Ce prélat fut un des exécuteurs du testament que Philippe *le Hardi* fit au camp devant Carthage, le jour S. Remi 1270. Il avait été désigné pour être un des conseillers que le roi donnait à Pierre, son frère, si la mort le surprenait avant que son fils aîné eût atteint sa 14ᵉ. année. Odon fut inhumé dans sa cathéd.

— 1664, mourut âgé de 78 ans, à Bayeux, sa patrie, Robert Davauleau, curé de Saint-Symphorien, principal du collége et chan. de la cathéd. C'était un homme dont la figure majestueuse, la douceur et l'éloquence charmaient tous ceux qui l'approchaient. Il enrichit le public de plusieurs ouvrages en vers latins dont quelques uns ont été imprimés. Ce savant et pieux ecclésiastique, extrêment regretté, fut inhumé dans l'église de sa paroisse.

— 1669, décéda François Anguier, célèbre sculpteur, né dans la ville d'Eu en 1604. Il était frère de Michel, comme lui, excellent artiste.

— 1802, mort de Marie-Anne Le Page, épouse de M. Fiquet du Boccage, receveur des tailles à Dieppe, qui la laissa veuve encore jeune. Elle nâquit à Rouen le 22 oct. 1710, et fut élevée à Paris dans le couvent de l'assomption. On remarqua promptement sa facilité pour tous les genres d'étude, et l'élève devint le répétiteur des leçons de ses compagnes. Elle montra aussi dès sa première jeunesse le penchant qui l'entraînait vers la poésie ; mais croyant devoir aux bienséances imposées à son sexe de s'en cacher pendant plusieurs années, elle différa jusqu'en 1748 à publier ses productions. Son début fut un poème qui remporta le prix à l'acad. de Rouen, sous le titre de *Prix alternatif entre les belles-lettres et les sciences*. Cette pièce offre de beaux vers, un style noble et des expressions heureuses. Elle essaya successivement d'imiter, dans un poème en six chants, *le Paradis perdu*, et d'abréger de même *la Mort d'Abel;* ensuite elle donna une tragédie intitulée : *les Amazones*, et le poème de *la Colombiade*, en dix chants. La tragédie parut faible dans le

Digitized by Google

tableaux des amours d'Adam et d'Eve, et des délices de l'Eden; la touche délicate de l'imitateur ne put atteindre à la hauteur où s'est élevé Milton. Le poème *d'Abel* offrit à Mme. du Boccage une concurrence moins redoutable, et son Essai fut mieux accueilli du public que le *Paradis perdu*. La tragédie des *Amazones*, jouée pour la 1re. fois en 1749, obtint onze représentations, mais cette tentative, malgré les apparences, n'eut qu'un premier moment de faveur. Mme. du Boccage joignait aux talens le don de la beauté. On mit au bas de son portrait : *formâ Venus, arte Minerva.*

— 1830, Charles X arrive à Argentan, où il séjourne le lendemain avec sa famille. Il parut une sage proclamation du maire, dans laquelle ce fonctionnaire parlait du roi avec le respect que son malheur devait inspirer, et recommandait à ses concitoyens de s'abstenir de tout cri injurieux au monarque, les avertissant qu'une conduite différente serait une lâcheté qui déshonorerait la ville. Le maire était bien sûr d'être entendu de ses administrés. Ce fut dans cette ville que les deux pièces de canon qui suivaient le roi depuis Dreux, le quittèrent. Ce fut là aussi qu'on cessa de voir une voiture fermée qui marchait à la suite de celles du roi. Escortée par des gendarmes des chasses, elle s'arrêtait où logeait Charles X, et ne s'ouvrait jamais. Le rédacteur du journal de St.-Cloud à Cherbourg dit n'avoir pu rien apprendre sur la destination de cette mystérieuse voiture.

9 *Août* 1067, Maurille, archev. de Rouen, mourut dans cette ville. Il était de Mayence et fut élevé à Reims. Il prit l'habit religieux à Fécamp, d'où, après quelques années de séjour, il obtint de son abbé de pouvoir passer en Italie pour y vivre dans la solitude. Mais le marquis de Boniface l'ayant découvert dans son hermitage, le força de diriger la conduite des moines de Florence qui, ne goûtant pas ses réglemens, résolurent de l'empoisonner. Maurille étant averti revint à Fécamp. Le duc Guillaume le proposa au concile de Lisieux pour remplacer l'archevêque Mauger qui venait d'être déposé à

Digitized by Google

cause de sa vie scandaleuse. Maurille fut placé sur le siége archiépiscopal en 1055. Il établit cette année un concile à Rouen pour travailler à la réformation des mœurs des ecclésiastiques. En 1063, il en convoqua un autre, dont, à la vérité, le premier objet fut la dédicace de la cathéd. qui venait enfin d'être achevée; on y fit quelques canons pour prescrire la continence aux prêtres, et on y dressa un formulaire de foi qui condamnait la doctrine de Bérenger, archidiacre d'Angers, touchant le sacrement de l'Eucharistie. En 1066, il était à Lillebonne, où les états-généraux de la province s'assemblèrent pour déterminer la conquête du royaume d'Angleterre qu'Edouard *le Confesseur* venait de céder par testament au duc Guillaume. Enfin le dernier acte mémorable de la vie de Maurille fut la consécration qu'il fit, le 2 juillet 1067, de l'église du monastère de Jumiège. Il fut inhumé dans la nef de sa cathédrale.

— 1458, Guillaume Le Tellier, seigneur et baron de la Luthumière, fait donation aux Cordeliers qui habitaient l'île de St.-Marcou, d'un jardin fermé de murailles, contenant environ 5 vergées, nommé le *Gardin-Piquet*, situé en la ville de Valognes. Il fut le premier qui appela des Cordeliers dans cette cité. Ils avaient été primitivement établis à Guernesey, d'où ils sortirent en 1450 pour habiter l'île de St.-Marcou que leur donnèrent l'abbé et les religieux de Cerisy; mais ce lieu manquant d'eau douce, et se trouvant d'ailleurs peu propice à ce qu'ils pussent passer assez souvent et commodément sur la terre-ferme pour chercher leur subsistance, ils invoquèrent la commisération des habitans de Valognes, où il n'existait d'église que celle de la paroisse. Le baron fut secondé dans sa bienfaisance par Louis, comte de Roussillon, amiral de France et seigneur de Valognes à cause de Jeanne, légitimée de France, son épouse. Il ajouta 3 acres de terre à ce que le baron avait aumôné. Après d'autres bienfaits, il obtint en août 1469 des lettres du Roi, qui autorisaient ces religieux à construire dans la ville tous et tels édifices qui leur seraient nécessaires et

Digitized by Google

convenables. Dans un acte du 27 sept. 1479, contenant la donation qu'il leur faisait de quelques rentes, il s'intitule : Louis, bâtard de Bourbon, comte de Roussillon, seigneur de Valognes et d'Usson, amiral de France.

— 1615, décéda François Bry, lieut.-gén. au bailliage du Perche. Il exerça sa charge avec honneur pendant 46 ans, aimé de tous les gens de bien. Il eut cinq fils dont l'un lui succéda dans son office; un autre fut avocat du Roi au même bailliage. L'aîné de tous, Gilles Bry de La Clergerie, est auteur de l'*Histoire du comté du Perche et du duché d'Alençon. Paris*, 1620, in-4°.

— 1679, Gilles Le Hays, sieur de La Fosse, professeur et poëte latin, né à Amayé-sur-Orne près Caen, mourut âgé de 60 ans, à Gentilly près Paris.

— 1739, Jean de Billy, prêtre du dioc. de Coutances, mourut âgé de 75 ans à Paris. Ayant dit sa première messe à Port-Royal-des-Champs en 1694, il y demeura l'année suivante en qualité de sacristain. Obligé de quitter ce monastère, en 1705, il alla se fixer à Paris sur la paroisse St.-Germain-l'Auxerrois qu'il édifia par ses vertus. Toujours uni d'esprit et de cœur à Port-Royal, il eut le courage de présenter au Régent et au card. de Noailles un placet et des mémoires pour demander la réunion des religieuses de cette maison, ce qu'il ne put obtenir. Ses soins, ses conseils et son expérience furent la consolation de ces saintes filles jusqu'à leur mort. L'abbé de Billy avait un cœur droit et simple, mais il était doué de beaucoup d'esprit, ne voyait que la vérité, n'agissait que par elle et pour elle. Toujours il combattit autant qu'il le put la bulle *Unigenitus* qui causa tant de trouble dans le royaume. Il fut enterré avec honneur à St.-Germain-l'Auxerrois.

— 1758, les Anglais qui s'étaient rendus maîtres de Cherbourg sans que personne leur eût opposé de résistance lorsqu'ils descendirent sur la côte, démolirent et renversèrent à force de mines les jetées, les quais et les forts; brûlèrent le pont tournant, les portes du bassin, l'écluse et environ 37 navires,

sans compter les bateaux de pêche et chaloupes avec tous les gréemens, bois de construction, et généralement tout ce qui servait à la marine, qui était dehors et dans les magasins.

Pendant cette destruction, les maraudeurs, à deux lieues à la ronde, commirent toutes sortes d'excès, violèrent, pillèrent, enlevèrent les vases sacrés des églises, les ornemens, titres et papiers; ils vidèrent généralement les maisons de leurs meubles morts et vifs, emportèrent jusqu'au bois des portes et fenêtres, coupèrent quantité de jeunes arbres et détruisirent les blés partout où ils passèrent.

On exigea de la ville une contribution de 44,000 l., à quoi se trouvaient monter les divers rôles d'imposition. Quatre cloches de l'abbaye et l'une de celles de la paroisse, pesant 700 liv., furent emportées. Toute l'artillerie de fonte, consistant en deux mortiers et 21 pièces de canon, depuis 8 liv. de balle jusqu'à 24 liv. fut aussi enlevée. On brisa les tourillons et boutons d'acul de toutes les pièces de fer et les anses des mortiers. La perte pour l'état, tant par la destruction que par l'enlèvement de l'artillerie, fut estimée à deux millions et demi; celle des habitans à 700,000 liv.

Les Anglais se rembarquèrent dans la nuit du 15 au 16 avec précipitation, le bruit ayant couru que la maison du Roi était à Valognes. Ils mirent à la voile le 18 et firent route pour St.-Malo. Ils n'avaient amené que 7,000 hommes, et le camp du mont Epinguet qui aurait pu se porter sur Cherbourg, était plus fort de moitié. On aurait donc pu les combattre avec avantage, s'il n'y avait eu des ordres secrets qui s'y opposaient, et qu'un certain comte de Rémond s'était apparemment chargé d'exécuter! On ne trouverait pas de ces hommes là aujourd'hui chez nous.

— 1767, mourut âgé de 74 ans, à sa terre de la Rivière-Bourdet, Jacques-Alexandre-Hervé du Moucel, chevalier, seigneur de Louraille, seigneur et patron haut-justicier de Quilly, Cintheaux et Bretteville-sur-Laize; aussi seigneur et patron de

Digitized by Google

la Rivière-Bourdet, etc., conseiller du Roi en ses conseils, président à Mortier au parlement de Rouen. Ce magistrat remplit avec exactitude et la plus grande distinction les devoirs de sa charge, jusqu'au moment de la céder à son fils, pour se retirer à la campagne, et s'occuper de faire du bien à tout ce qui l'entourait; il fut un des juges du palinod de Rouen, en 1731, époque à laquelle cet institut reprit un nouveau lustre.

— 1801, M. Charles de Montalivet, maire de Valence, fut installé 2e. préfet du départ. de la Manche, en remplacement de M. Magnitot. Il administra sagement et fut très-aimé. En avril 1804, il fut fait conseiller-d'état et préfet de Seine et Oise. Bientôt après, la direction générale des ponts-et-chaussées lui ayant été confiée, il vint faire une tournée dans la 14e. division militaire. Il y reçut partout des fêtes qui étaient des témoignages sincères d'estime, et dans son ancien département, ceux de l'affection et de la reconnaissance. Il achevait son inspection lorsqu'il connut sa nomination au ministère de l'intérieur, d'où il fut appelé à la pairie.

10 *Août* 1047, bataille du Val-des-Dunes, à 3 lieues de Caen, sur le territoire des communes de Bellengreville et de Secqueville-la-Campagne, où les comtes de Cotentin et de Bessin, révoltés contre Guillaume-le-Bâtard, furent vaincus par lui, à l'aide de Henri I, roi de France. Les fuyards de leur parti ayant voulu passer à gué la rivière d'Orne, un peu au-dessus de Caen, il y en eut un si grand nombre de noyés que les moulins de Bourbillon près cette ville, en furent éclusés. En mémoire de cette victoire, le duc fit bâtir au haut du Val-des-Dunes une chapelle sous l'invocation de Saint-Laurent, où furent inhumés les défunts. Elle fut détruite lors des troubles de religion en 1562.

— 1228, le feu ayant pris au quartier Saint-Patrice, en ce temps là hors de Rouen, l'église fut entièrement brûlée, et des charbons ayant été portés par le vent dans la ville, toutes les maisons jusqu'à la Seine, la plupart alors construites en bois, furent consumées.

Digitized by Google

— 1507, mourut âgé de 52 ans, à Pavie, Jean Clérée, fameux dominicain, né à Coutances. Il se rendit célèbre dans les premières chaires de la capitale, et lorsqu'il eut prêché le carême à Saint-Eustache, en 1494, on joignit à ses honoraires des présens considérables, et particulièrement des livres imprimés, dons précieux, puisque l'imprimerie ne faisait que de naître. Il devint confesseur de Louis XII, et occupa quelque temps le poste de vicaire-général de son ordre.

— 1630, Jean Dubois, proc. du Roi à Saint-Lô, pose avec la comtesse de Matignon, la 1ère. pierre de la maison qu'il fait bâtir sur une immense propriété située vers le milieu de la rue Saint-Georges, et qu'il donne pour y loger les *Pénitens*, auxquels il affecte 1,200 liv. de rente. Il fit aussi construire une église qui seule lui coûta 75 mille livres.

— 1681, les églises protestantes de Normandie sentant que leur ruine était arrêtée dans le conseil de Louis XIV, fixèrent ce jour pour implorer le secours du ciel. Elie Benoît, l'un des min. d'Alençon, prêcha le soir. Pendant qu'il était en chaire, une foule de populace catholique s'ameuta autour du temple, et commença par des cris et des menaces. Les vitres furent bientôt brisées, et en un moment le tumulte devint général. Les protestans, obligés de se défendre, tirèrent l'épée et repoussèrent ceux qui les attaquaient, tandis que Benoît continuait tranquillement la prière. Cette affaire fit grand bruit, et fut portée devant M. de Morangis, intendant de la généralité d'Alençon, qui décida en faveur des protestans; mais la duchesse de Guise n'en porta pas le même jugement. Le P. de la Rue, jésuite, qui avait eu déjà deux controverses avec Benoît, ne contribua pas peu à l'animer. L'intendant fut déplacé quelque temps après; mais le fort de l'orage tomba sur Pierre Méhérenc de La Conseillère, l'un des autres min. d'Alençon, qui avait prêché le même jour, et qu'on accusait d'avoir exhorté ses auditeurs à sortir du royaume, d'avoir parlé du trône comme d'un lieu d'où il ne partait que des malheurs pour les protestans, et

Digitized by Google

d'avoir fait des allusions du massacre des innocens par Hérode-le-Grand avec la déclaration donnée par le Roi, au sujet des enfans des réformés. Il lui fut fait défense d'exercer le ministère dans les provinces de Normandie et du Maine.

Mme. de Guise mourut à Versailles le 17 mars 1696. Melle. de Montpensier sortie du premier mariage du duc d'Orléans, nous peint sa sœur comme un petit génie, une *bigote* se laissant conduire en aveugle par son confesseur. On ne sait pas si les autorités d'Alençon firent leur devoir, qui était de réprimer sur le champ une populace égarée, mais l'intendant agit avec équité, selon sa conscience, et ce n'était pas pour lui un titre de recommandation, dans ce temps de fanatisme dont on a cherché de nos jours à renouveller les horreurs.

— 1723, mort de Charles-Hiacinthe Paviot, chevalier, seigneur du Bouillon et Muchegros, proc.-gén. au parl. de Rouen.

— 1767, mourut à Paris, âgé de 87 ans, Isaac-Joseph Chauffer de Fleurigny, chevalier, seigneur de l'Epiney, Tourlaville, etc., sous-doyen des conseillers-maîtres des comptes à Rouen. C'était un excellent magistrat.

— 1826, décéda Jacques-Anne Le Rebours de La Pigeonnière, né à St.-Hilaire-du-Harcouet, le 2 nov. 1740. Il fut tour-à-tour avocat pendant 20 ans, maire de la commune de St.-Hilaire à l'établissement des municipalités, membre de la 1re. administration départementale, juge au tribunal du district de Mortain, député de la 2e. législature, membre du conseil de son arrond. et juge de paix du cant. de St.-Hilaire pendant 17 ans. Une vie si longue et si pleine, toute employée au service de ses concitoyens, rehaussée de toutes les qualités d'un cœur droit et d'un esprit éclairé, avait fait de ce magistrat un des hommes qui honorent le plus un département. Aussi la vénération publique l'accompagna-t-elle toujours dans sa longue carrière, et ne manqua-t-elle jamais de se montrer plus vive quand les factions vinrent, par des coups obscurs, inquiéter ses jours et porter le trouble dans ses fonctions bienfaisantes de juge de paix.


Digitized by Google

— 1830, Charles X et sa famille ayant passé à Falaise sans s'y arrêter, arrivent à Condé-sur-Noireau à 4 heures du soir. Ils y couchent et partent pour Vire le lendemain.

L'auteur du Journal raconte que s'étant arrêté en chemin pour faire rafraîchir son cheval, le garçon d'écurie qui avait la vue fatiguée des épaulettes des gardes-du-corps, lui dit : « Monsieur, dans votre régiment il n'y a donc pas de soldats? — Non, chez nous les soldats sont officiers. — Fameux! reprit-il; si je l'avais su, j'aurais voulu servir dans ce corps-là.

11 *Août* 1563, entrée de Charles IX à Rouen. On lui présente plusieurs pièces d'argenterie du poids de 52 marcs 6 onc. 1 gros, valant 1,537 l. A la reine, plusieurs pièces du poids de 23 marcs 6 onc. 172, valant 810 l. Au connétable, 35 marcs 5 onc. valant 1,050 l. 10 s. et au chancelier, 20 marcs 5 onc. valant 768 l. 5 s. Le 17 du même mois Charles IX va au parlement et s'y déclare majeur. Il était né le 27 juin 1550.

— 1711, mourut à Coutances Jacques Blouet de Camilly, 2e. supérieur gén. des Eudistes, nommé le 26 juin 1680.

— 1739, décéda Nicolas-François d'Estrevaux, prêtre, chapelain de la cathed. de Bayeux. Dans sa dernière maladie, le chanoine chargé de l'administration des sacremens le sollicita vainement de lui nommer son confesseur, et d'accepter la bulle, ce que le malade n'ayant pas voulu faire, les sacremens lui furent refusés. Le chapitre ne permit point, non plus, au curé de Saint-Exupère, de l'inhumer selon l'usage, et l'on eut bien de la peine à trouver deux religieux pour faire la cérémonie.

— 1760, mort de N... Gouye de Longuemare, né à Dieppe en 1715. Il est connu dans la rép. des lettres par de savantes dissertations sur diff. points de l'hist. de France. L'anc. hist. fait le sujet de la 1re. dissertation; dans la seconde, l'auteur traite de la chronol. des Rois Mérovingiens. La 3e. est relative à l'état du Soissonnais sous les enfans de Clotaire 1er. La 4e. a pour objet les enfans de Clovis. Ces dissertations

Digitized by Google

ont toutes été imprimées. On y remarque partout autant de sagacité d'esprit que de profondeur dans la discussion, pour jeter du jour sur l'hist. de notre pays.

— 1801, mourut dans la ville d'Alençon où il était né le 21 nov. 1722, Pierre-Joseph Odolant-Desnos, laborieux compilateur et historien de cette ville. Après de bonnes études sous les Jésuites, il alla faire son cours de philosophie à l'Université de Paris. Son avidité de connaissances l'entraîna un instant sur les bancs de la théol. et ensuite sur ceux de la jurisprudence. Il les abandonna bientôt pour l'étude de la méd. dans laquelle il avança rapidement. Choisi avec quelques jeunes médecins pour porter des secours dans des provinces ravagées par une fièvre contagieuse, sur laquelle le gouvernement désirait obtenir des renseignemens précis, il en revint malade lui-même des fatigues qu'il avait éprouvées pendant près de neuf mois. Vers l'âge de 30 ans, il rentra dans sa ville natale, et y pratiqua son art pendant 10 années consécutives. L'hist. de la ville qui l'avait vu naître devint pour lui l'objet d'une étude assidue et son principal délassement. C'est alors qu'il a fourni une grande quantité d'articles curieux à l'auteur de la Chronologie des grands baillis de Caen, au Dict. des hommes illustres, au Dict. géograph. des Gaules et de la France par Expilly. Fontette ayant donné en 1768 une nouv. édit. de la *Bibliothèque hist. de France*, une grande partie de ce qui concerne la Normandie est l'ouvrage d'Odolant-Desnos. Il paraît aussi que D. Clément lui eut quelques obligations pour *l'Art de vérifier les dates ;* car il lui écrivit en 1783 : « Ce que vous m'avez envoyé répandra un grand jour sur mon ouvrage. » Non content d'enrichir de savans articles plusieurs grand ouvrages d'érudition, Desnos publia ses *Mémoires historiques sur la ville d'Alençon et sur ses seigneurs*. Alençon 1787, 2 vol. in-8°., fig. Il a laissé beaucoup de monumens manuscrits qui présentent des renseignemens précieux sur les antiquités et les familles de la partie de la Normandie, du Maine et du Perche dont Alençon est le

Digitized by Google

centre. Il était sécrét. perpétuel de la soc. roy. d'agriculture d'Alençon, correspondant de la soc. de méd. de Paris, des acad. de Rouen et de Caen.

— 1822. Ce jour, M. Jules-Sébastien Dumont-d'Urville, capitaine de frégate, né à Condé-sur-Noireau le 21 mai 1790, partit de Toulon, en qualité de second sur la corvette *la Coquille*, commandée par le capᵉ. Duperrey. Le voyage dura 31 mois et fut de 25,000 lieues, en visitant les îles Malouines, la côte du Chili et du Pérou, les îles nombreuses de l'Océan pacifique, la nouvelle Hollande et la nouvelle Zélande, l'archipel des Carolines, Java, les îles de France et de Bourbon. M. d'Urville, savant naturaliste, a rapporté un herbier composé de plus de 3,000 espèces dont 400 sont nouvelles, une collection de près de 1,200 insectes, formant environ 1,100 espèces dont 450 manquaient au cabinet d'hist. nat. de Paris, et 390 étaient inédites.

— 1828, première entrée de détenus dans la nouvelle prison de Coutances, qui renferme à la fois la maison d'arrêt et la maison de justice.

Le dép. de la Manche a trois autres prisons neuves ; celle de Saint-Lô, commencée en 1818, fut habitée en 1823 ; elle est vaste, commode et bien aérée. Celle de Cherbourg reçut des prisonniers en 1828. Son exécution répond à l'importance d'une ville maritime de première classe.

La prison de Mortain fut habitée dans l'été de 1830. Le devis de ces quatre prisons montait à la somme de 900,000 f. que le dép. vota successivement pour leur construction.

— 1828, M. le ctᵉ. d'Estourmel, préfet de la Manche, pose la 1ʳᵉ. pierre d'une nouvelle jetée au port de Granville, adjugée à la somme de 1,105,733 f.

— 1830, Charles X arrive à Vire où il séjourne.

12 *Août* 1450, après une belle défense, Thomas Gouel, gouverneur de Cherbourg pour le roi d'Angl. avec une garnison de deux mille hommes, est forcé de rendre cette place aux

Digitized by Google

troupes de Charles VII, commandées par le connétable de Richemont. L'artillerie française fut dirigée par Jean Bureau, de Caen. On s'aperçut alors que les fortifications de Cherbourg ne pouvaient plus tenir contre des attaques avec du canon. On continua cependant de les regarder comme très-importantes ; mais le Ct. de Matignon qui, en 1563, fit de Cherbourg sa place d'armes en Normandie, était loin de partager cette opinion. Ce fut la dernière place que les Anglais occupèrent dans notre province.

— 1750, décéda Gabriel-Philippe Dubois, écuyer, sieur de Saint-Quentin, curé de Condé-sur-Noireau, qu'il gouverna pendant 42 ans, chéri et vénéré de la population entière, composée de catholiques et de protestans, vivant ensemble dans la paix la plus constante. Ce bon pasteur laissa par son testament 80 livres de rente à l'Hôtel-Dieu de Condé.

— 1774, mourut à Montebourg près Valognes, où il était né en 1729, Charles-François Tiphaigne de La Roche, médecin et littérateur, et ce n'est qu'à ce dernier titre qu'il est encore connu. Il est auteur d'un *Essai sur l'hist. économique des mers occidentales de France,* 1760, in-8°. Il y parle d'abord des produits de la mer en général et de leur utilité; puis il traite spécialement de ce qui regarde le canal de la Manche, des fonds et de la variété des côtes, des pêches, de l'origine de certains péages sur la marée, etc. La dernière partie de son livre est consacrée à des espèces particulières de pêches, telles que celles des marsouins, des huîtres, etc., et à l'occasion de chacune d'elles, il propose des améliorations.

— 1786, à 8 heures du matin, le temps étant calme et le ciel pur, on entendit à Caen un bruit semblable à un coup de canon éloigné, mais plus prolongé. Ce bruit fut attribué à diverses causes qui parurent dénuées de fondement. Quelques personnes rapportèrent qu'on avait vu un météore tourbillonner dans la campagne, et se dissiper avec explosion. Le bruit fut entendu à la même heure à Balleroy, Caumont, Thorigny, etc.

Digitized by Google

— 1798, l'intrépide aéronaute Blanchard, accompagné d'un Anglais, fit à Rouen sa 46e. ascension.

— 1800, mort d'Isidore Langlois, né à Rouen le 18 juin 1770, journaliste et auteur de divers pamphlets. Son caractère le portait à se prononcer fortement contre les excès révolutionnaires, aussi sa tranquillité se trouva-t-elle souvent compromise; sa santé même en souffrit, et sa carrière fut courte.

13 *Août* 1397, mort du cardinal Philippe-d'Alençon. Nommé à l'évêché de Beauvais en 1358, il passa de ce siége à la métropole de Normandie. Urbain VI le créa cardinal et peu de temps après patriarche d'Aquilée, mais ayant été mécontent de lui, il le déposa et le priva de toutes ses dignités. Boniface IX, successeur d'Urbain, les lui rendit et le nomma év. d'Ostie. Après avoir été employé dans plusieurs ambassades en Italie, Philippe mourut à Rome avec la réputation d'un grand évêque.

— 1439, mourut à Strasbourg Martial Fournier, év. d'Evreux. Député au concile gén. de Bâle, dont la 1re. session eut lieu le 14 déc. 1431; il fut pris, sur la fin de ce concile, d'une maladie de langueur qui l'obligea de se mettre en chemin pour revenir chez lui, mais la mort ne le lui permit pas.

— 1563, mourut âgé de 60 ans, à Caen, Robert Macé, imprimeur distingué. Il descendait d'un autre Robert qui, le premier, fit usage de caractères de fonte, et eut pour apprenti le célèbre Christophe Plantin, né à Mont-Louis près Tours, en 1514. Celui-ci alla s'établir à Anvers, où il porta l'art typographique à un très-haut degré de perfection. Son chef-d'œuvre est la *Polyglotte*.

— 1817, ordonnance du Roi qui prononce que la société anonyme formée à Rouen par les assureurs, sous le nom de *Société d'Assurance Maritime de Rouen*, est et demeure autorisée, conformément aux statuts compris dans l'acte passé en juillet 1817, par devant les notaires royaux à Rouen.

— 1830, Charles X arrive à St.-Lô; et y séjourne.

14 *Août* 1161, les moines de l'abbaye du Bec jettent les

Digitized by Google

fondemens de leur église, en présence de Rotrou, év. d'Evreux, qui devint archev. de Rouen en 1165.

— 1466, mort de Jean d'Ouville, riche bourgeois de Rouen, qui fit construire à ses frais une grande partie de l'église de St.-Maclou.

— 1473, un étranger qui paraissait courbé sous le poids des années, quoiqu'il fût encore au midi de la vie, arriva dans la chapelle de la Délivrande, précédé de Louis de Harcourt, patriarche de Jérusalem, et entouré d'une nombreuse suite de seigneurs et de gardes, parmi lesquels on crut reconnaître le bourreau de la justice voisine. Le voyageur assista le lendemain à la solennité, et resta dans le hameau jusqu'au 19. Il y déploya tout l'extérieur d'une piété qu'on aurait pu regarder comme austère, si elle eût été moins affectée. On le vit plusieurs fois prosterné au pied de l'autel dans une contemplation profonde, mais qui montrait quelque terreur. Dirigés un instant vers le Ciel, ses yeux, durs et voilés d'épais sourcils, s'abaissaient ensuite avec persévérance sur un bonnet qu'il roulait dans ses mains, et qui paraissait entouré de reliquaires. Il était facile de juger qu'il y avait au fond de son âme un mélage de contrition, de haine et de remords. On eût dit qu'il sollicitait à la fois le pardon d'un crime commis et celui d'un crime à commettre. Cette scène se passait peu de de temps après l'empoisonnement du duc de Guyenne (v. 12 mai), et peu de temps avant l'exécution du connétable de Saint-Pol.

Ce pélerin était Louis XI! Les actes du temps font connaître qu'il était logé à la Délivrande, à l'hôtel de Richard Le Bourgeois, auquel, par cette raison, il donna l'office de sommelier de son échansonnerie, et par lettres patentes datées de Senlis, le 4 oct. 1474, il lui donna les tabellionnages de Caen et de la Délivrande, pour en jouir pendant sa vie, par 60 liv. de rente au domaine de la vicomté de Caen.

— 1780, un peintre d'Evreux, nommé *Le Fevre*, fut mal-

Digitized by Google

heureusement écrasé sous des décorations théâtrales au château de Navarre, près cette ville.

— 1789, un arrêt du conseil résilie le marché de 257,000 l. passé à un entrepreneur pour la construction de la partie des nouvelles casernes de Vaucelles, à Caen, qui restent à terminer, et dont les travaux faits ont coûté 168,230 liv.

— 1813, ouverture solennelle de l'écluse du Pont de l'Arche.

15 *Août* 1521, François Champion, écuyer, vend à maître Jehan Le Moyne, prêtre, chanoine de Mortaing et seigneur de Sourdeval, la moitié de la Lande de ce nom pour la somme de *six francs dix sols* et quelques redevances. (*Vicomté de Mortaing*).

— 1683, mourut âgé de 75 ans, à Caen, sa patrie, Alain d'Auge, prêtre, habitué en la paroisse de Saint-Jean. Cet homme, doué de beaux talens, fut le premier instituteur du célèbre Huet, év. d'Avranches, son compatriote.

— 1731, décéda René-Henri m^is^. d'Osmont, brigadier des armées du Roi, mestre de camp de dragons et chev. de Saint-Louis. C'est en sa faveur que les terres et seigneuries d'Aubry-le-Pantou, de la Fresnaye-Fayet, du Mesnil-Roger et de Roiville furent unies et érigées en *marquisat* sous la dénomination d'Osmont, en mars 1719, « tant en récompense de ses services militaires, de ceux de ses ancêtres, toujours constamment attachés à la défense de l'Etat, qu'en considération de la noblesse de son extraction, qui assure à sa maison rang parmi les plus anciennes de la province de Normandie. » Le Mis. René-Henri avait épousé, le 15 mai 1697, sa cousine-germaine, Françoise, fille de Gabriel d'Osmont, dont postérité.

— 1748, mort de Louis d'Argouges, marquis de Rânes, maréchal-de-camp. Ce fut en faveur de Nicolas d'Argouges, son père, lieut.-gén. des armées du Roi, colonel gén. des dragons, que les baronnies d'Asnebec et de Rânes furent érigées en *marquisat* par lettres de 1672. Ce marquis fut tué en 1678. La maison d'Argouges tire son nom de la terre d'Argouges, si-

Digitized by Google

tuée près Bayeux, dont les seigneurs étaient connus sous le règne de Guillaume-le-Conquérant. La Roque, dans son hist. de la maison d'Harcourt, parle d'un Raoul d'Argouges nommé à l'échiquier tenu à Falaise en 1209, et d'un autre Raoul d'Argouges, qui fut fait chevalier à Paris en 1313.

— 1770, mort à 71 ans, d'Antoine-Joseph de Martainville-d'Estouteville, chevalier, seigneur et patron de Bierville, Pierrevel, etc., ancien capitaine au régiment de Saint-Simon, cavalerie et chev. de Saint-Louis.

— 1776, décéda François-Louis Le Doulcet, écuyer, seigneur de Pontécoulant près Vire.

— 1809, mourut à Dieppe où il était né le 3 mars 1722, N... Desmarquets, auteur de Mémoires chronologiques pour servir à l'hist. de Dieppe et à celle de la navigation française, 2 vol. in-12, 1785. On y trouve des faits intéressans sur les commencemens de la navigation.

— 1810, Richard-Xavier-Felix Lallemant, mourut âgé de 82 ans à Rouen, où il était né le 8 mars 1729. Membre de l'acad. de cette ville, il y lut différens Mémoires; il s'occupait aussi d'un dictionnaire des langues anciennes et modernes avec un zèle au-dessus des forces de son âge, lorsque la mort l'enleva.

16 *Août* 1424, bataille de Verneuil où fut tué Jean de Morel, seigneur de Percy, du Mesnil, etc.: c'était un guerrier distingué sous Charles VI et Charles VII. Il avait épousé en 1396 Jeanne *de Touchet*.

— 1449, Lisieux se rend par composition aux français qui venaient de s'emparer de Vernon, Verneuil, Pont-Audemer et Saint-James de Beuvron. A la fin du même mois Charles VII se rend maître de Louviers; tout devient alors favorable à ses armes.

— 1606, décéda Sébastien Des Acres 1er. du nom, l'un des 600 gentilshommes qui accompagnèrent Henri IV lorsqu'il fut sacré à Chartres le 27 fév. 1594; c'est par son mariage, en janvier 1588, avec Marie d'Aubray, fille aînée de Nicolas


Digitized by Google

d'Aubray, chevalier, seigneur et baron de l'Aigle, que la terre et seigneurie de ce nom est entrée dans la maison Des Acres.

— 1678, les pauvres furent reçus dans l'hôpital St.-Louis, fondé à Caen par Henri d'Orléans, duc de Longueville, gouverneur et bailli de Caen, en 1655. L'église, bâtie en partie des matériaux du temple des protestans, démoli au Bourg-l'Abbé, en juin 1685, ne fut terminée qu'en 1690.

— 1728, mourut âgé de 77 ans, Jean-Baptiste Couture, originaire de Langrune près Caen, né le 11 novembre 1651. Gilles Couture, son père, propriétaire d'une barque, portait tous les ans en Angleterre des toiles, etc., sur lesquelles il faisait un profit considérable. Dans l'un de ses plus longs voyages sa femme, jeune et impatiente d'avoir de ses nouvelles, alla le voir et devint enceinte; elle avança dans sa grossesse avant que son mari pût encore repasser en France. Comme il ne voulait pas qu'elle accouchât en Angleterre, il la mit dans le navire d'un de ses amis, avec une femme pour la servir. A peine ce bâtiment avait-il gagné la haute-mer, qu'un ouragan terrible le porta en 48 heures jusqu'au détroit de Gibraltar. Ce fut au fort de cette tempête que nâquit l'enfant. De retour en Basse-Normandie, la mère le nourrit; étant morte au bout de 3 ans, le père se remaria et eut des enfans de sa seconde femme. Comme il montrait de la prédilection pour celui du premier lit, elle profita d'une de ses absences pour se défaire de l'objet de sa jalousie. Elle le remit à un frère qu'elle avait et qui passait pour la seconde fois en Amérique. Elle obtint de lui d'y emmener l'enfant, et de le laisser dans quelque lieu assez inconnu pour qu'on n'entendît plus jamais parler de lui. L'enfant déjà familier avec tout ce qui allait à la mer, s'embarqua sans répugnance. On fit accroire au père qu'il s'était noyé en courant imprudemment sur le rivage. Le frère, arrivé dans un lieu qui lui parut propre à son affreux dessein, fit boire à l'enfant quelque liqueur, et le laissa endormi sous un feuillage, sans s'inquiéter de ce qu'il pourrait devenir. Sa figure agréable et sa gaieté le firent

Digitized by Google

aimer des gens entre les mains de qui la Providence le remit. Au bout de 18 mois, comme il était à jouer sur les bords du fleuve St.-Laurent, il aperçut un navire dont le pavillon lui parut semblable à celui du bâtiment qui l'avait apporté. Il fit assez de signes pour exciter l'attention des navigateurs, et ils lui envoyèrent l'esquif; le matelot qui le montait fut bien étonné de trouver si loin un enfant abandonné, qui parlait bien français, lui demandait des nouvelles de son père et de ses autres parens, lui nommait tous gens de sa connaissance et de son voisinage. Le navire était du Hâvre de Grâce, l'enfant y fut bien accueilli. Quand il fut de retour au Hâvre, son père qui ne tarda pas à l'apprendre, alla le chercher avec empressement, et ne le montra chez lui qu'autant qu'il le fallut pour confondre l'indigne marâtre. Il le mena tout de suite à Caen chez la marquise de Cauvigny qui l'honorait de sa protection, et qui, attendrie par le récit naif de l'enfant, le garda dans sa maison où elle en fit prendre un soin particulier jusqu'à ce qu'ayant terminé ses humanités au collége des Arts, il y professa la seconde. Appelé à remplir la chaire de rhétorique au collége de la Marche, à Paris, il obtint par le crédit de l'abbé Bignon, une chaire d'éloquence au collége royal, dont il fut ensuite nommé inspecteur. On voyait à ses cours un grand nombre de disciples et même de professeurs. Il devint membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres, dont les mémoires renferment plusieurs dissertations de lui sur *la Fable, sur la Vie privée des Romains*, sur leurs *Vétérans*, sur quelques cérémonies de leur religion, etc. *(Extrait du Moréri des Normands).*

— 1749, mourut à Séez Roger-François Le Daon, né à Biéville, dioc. de Bayeux. Entré dans la congrég. des Eudistes en 1699, à l'âge de 21 ans, il fut successivement supérieur des séminaires d'Avranches, de Senlis, de Caen et de Séez. La régularité de ses mœurs et son savoir éminent lui concilièrent l'estime des prélats sous lesquels il exerça ses fonctions.

— 1830, Charles X, parti de Valognes, arrive en quelques


Digitized by Google

heures à Cherbourg où il était attendu par les deux navires Américains de M. Patterson, le *Gréat-Britain* et le *Charles-Caroll* qui devaient être jusqu'en Angleterre sous l'escorte d'une corvette et d'une gabarre de l'Etat. La famille monta le premier de ces vaisseaux, commandé par le capitaine Dumont-d'Urville, et à 2 heures 1/4 elle avait quitté le sol de la France. A peine les vaisseaux avaient-ils gagné la pleine mer, que les gardes-du-corps, sans avoir mis pied à terre dans la ville, reprirent le chemin de Valognes.

17 *Août* 1424, mort de Jean d'Harcourt, né en 1396, fils aîné de Jean VII du nom, qui lui donna vers l'an 1411, les comtés d'Aumale et de Mortain. Ce fut un des plus grands capitaines de son temps. A la valeur il joignait un caractère de franchise qui ne lui permettait pas de soupçonner dans autrui le vice opposé dont il était incapable; mais il fut la victime de cette louable qualité. Des intérêts de famille l'ayant brouillé avec Jacques d'Harcourt, son cousin, lieut.-gén. pour le Roi en Picardie, celui-ci feignit ensuite de vouloir se réconcilier avec lui. Sous ce prétexte, il vint l'an 1419 le trouver dans son château d'Aumale, où il fut accueilli avec la cordialité qui convient entre parens; mais au milieu des caresses qu'il recevait, il le fit arrêter par ses gens et l'enferma dans une prison d'où il ne sortit qu'à la mort du perfide, arrivée au mois d'avril 1423, devant Parthenay dont il voulait faire le siége. Après sa délivrance, le roi Charles VII le nomma son lieut.-gén. dans l'Anjou et le Maine. La même année, étant à Tours, il apprend qu'un chevalier Anglais, nommé de La Pole, était sorti de Normandie avec 2,500 hommes et parcourait le Maine. Aussitôt il envoie ordre à ses troupes de venir le joindre à Laval. Il s'y rend et s'étant mis à leur tête, il marche à l'ennemi qu'il rencontre à la Broussinière, près la Gravelle, sur les confins du Maine et de la Brétagne. Il attaque cette troupe avec tant de furie qu'il en échappe à peine 120 hommes. Environ 1,700 restent sur la place, et les autres

sont faits prisonniers avec leur chef. L'année suivante il combattit à la bataille de Verneuil, donnée contre son avis ; il y périt avec un grand nombre de braves, à l'âge de 28 ans, n'étant point encore marié ; son père reprit alors les comtés qu'il lui avait donnés.

— 1424, le duc d'Alençon, le comte d'Aumale, le comte de Touraine, le connétable d'Ecosse, le vicomte de Narbonne, plusieurs barons, chevaliers et gentilshommes de Normandie et autres des royaumes de France et d'Ecosse, ayant su que le duc de Bedford avec une armée de dix mille hommes avait mis le siége devant le château d'Yvry, sortirent d'Evreux avec six ou sept mille combattans, dans l'espérance de faire lever le siége. Mais à leur arrivée, ayant vu la situation du camp des Anglais, et qu'il n'y avait nul moyen d'attaquer leurs retranchemens, ils portèrent leurs pensées du côté de Verneuil qui était presque sans défense et n'avait qu'une petite garnison. Ils ne se furent pas plutôt présentés devant la place, que les bourgeois ouvrirent volontiers leurs portes au duc d'Alençon qui en était le seigneur, et la faible garnison anglaise qui était dedans se rendit à composition sans faire la moindre résistance.

Le duc de Bedford apprenant cette nouvelle, croyant qu'il était de son honneur de reprendre la ville avant que les Français s'y fussent fortifiés, lève le siége d'Ivry, s'avance à Verneuil, et se range en bataille près la ville, vis-à-vis des Français qui, de leur côté faisaient leurs dispositions. Les deux armées en vinrent aux mains sur les 3 heures après midi. On se chargea vigoureusement de part et d'autre, et après deux ou trois heures de combat, les Français, qui étaient en bien plus petit nombre, furent entièrement défaits, malgré des prodiges de valeur. La plupart furent tués sur le champ de bataille, les autres en reculant furent culbutés et noyés dans le fossé. Le connétable d'Ecosse, le comte d'Aumale, le vicomte de Narbonne furent tués sur la place avec plusieurs autres seigneurs. Le duc

Digitized by Google

d'Alençon et le maréchal de la Fayette furent faits prisonniers de guerre. Les Anglais entrèrent dans Verneuil par la poterne du château. Après l'action on compta près de 4,500 Français de morts et plus de 5,000 Anglais.

— 1750, décéda Jacques Moussard, architecte du Roi, né à Bayeux en 1670. Distingué dans son art, il fut employé aux travaux du Hâvre et de St.-Mâlo. La tour de l'horloge de la cathéd. de Bayeux a été reconstruite sur ses dessins en 1714 : ce morceau est admiré comme la conception hardie d'un homme de génie (*V.* 13 *février* 1676).

18 *Août* 1417, la ville de Caen est investie par Henri V, roi d'Angleterre, débarqué à Touques le 1er. du mois. Les habitans livrés à eux-mêmes, sans secours, comptèrent assez sur leur propre courage, pour refuser toute capitulation et braver les horreurs d'un assaut général ; on les vit courir en foule sur les remparts, précipiter les assaillans dans les fossés, et les repousser avec tous les instrumens de défense que fournit l'industrieuse nécessité. Mais ils succombèrent dans un second assaut, parce qu'ayant trop dégarni le côté du nord, pour aller au côté opposé où était le plus fort de l'attaque, ils facilitèrent l'entrée au duc de Clarence qui, les poursuivant au travers de la ville jusqu'à l'autre extrémité où commandait le Roi, les mit ainsi au milieu des ennemis. Ce fut sur la place St.-Sauveur qu'il y eut le plus de résistance et de carnage ; une femme qui allaitait son enfant y eut la tête coupée près la rue aux Fromages. C'est ce qui fit donner le nom de *la bataille* à la maison qui fait l'encoignure gauche de cette rue, et qui était alors un jeu de paume. Tout fut livré au pillage ; les églises seules furent respectées par ordre du vainqueur. Le château, étroitement bloqué, ne se rendit néanmoins qu'à des conditions avantageuses, et le gouverneur obtint de ne le remettre qu'après dix jours, s'il n'était point secouru par le roi de France, ou le dauphin, ou le connétable d'Armagnac. Le sire de Monteney et sa garnison, avec environ mille personnes qui s'étaient ré-

Digitized by Google

fugiées dans le château, obtinrent des sauf-conduits pour se retirer où bon leur semblerait.

— 1470, mourut Richard Olivier de Longueil, cardinal év. de Coutances, issu de l'ancienne et illustre maison de Longueil près Dieppe. Il était chan. de Rouen et archid. d'Eu lorsqu'on le nomma év. de Coutances en 1453. Désigné pour être un des commissaires chargés de réviser le procès de Jeanne d'Arc, il se distingua par son zèle à venger la mémoire de cette héroïne. Charles VII l'envoya comme ambassadeur auprès du duc de Bourgogne, le fit chef de son conseil, 1er. président de la chambre des comptes, et obtint pour lui, de Calixte III, le chapeau de card. le 27 déc. 1456. En 1458, il assista au jugement du duc d'Alençon, mais ayant osé attaquer en plein parlement la pragmatique-sanction, il fut condamné à une amende de dix mille livres. Il ne paraît cependant pas que le Roi eût conservé du ressentiment de cette imprudence, puisqu'en 1460 il le proposa pour l'évêché de Tournay. Le card. assista au sacre de Louis XI à Reims, le 15 août 1461, et fut envoyé à Rome avec l'év. d'Arras (Jean Jouffroy) pour solliciter l'investiture de la Sicile en faveur du duc d'Anjou. Ayant échoué dans cette négociation, Longueil ne voulut pas revenir en France, craignant l'humeur vindicative du Roi, qui d'ailleurs haïssait tous les ministres de son père. Il accepta donc l'évêché de Porto, et la légation de l'Ombrie, gouverna son dioc. avec sagesse et mourut à Pérouse. Son corps fut rapporté à Rome et inhumé dans la basilique de St.-Pierre, dont il était archiprêtre, et à laquelle il légua des sommes considérables pour de nouveaux embellissemens.

— 1744, l'acad. royale de Rouen commence ses travaux sous la présidence de Robert Le Cornier de Ciddeville, cons. au parl. de Normandie. Son nom sera toujours cher aux amis des sciences, des lettres et des arts dans cette ville. Il mourut presque subitement en 1775.

— 1782, mourut à Bayeux, où il était né en 1719, Michel


Digitized by Google

Beziers, successivement obitier et vicaire de St.-Mâlo sa paroisse, puis curé de celle de St.-André. Ayant entrepris la tâche honorable d'écrire l'hist. de sa ville natale, il se livrait de toutes parts à des recherches laborieuses et amassait des matériaux ; mais son mince bénéfice lui rapportait à peine de quoi vivre. Il trouva dans M. de Faudoas un protecteur généreux qui, en 1767, lui fit obtenir un canonicat dans l'église collégiale du St.-Sépulcre de Caen. Alors assuré d'une existence heureuse, il se donna tout entier à ses études favorites, et l'acad. des belles-lettres de cette ville s'empressa de le recevoir dans son sein. Ce savant allait de temps à autre passer quelques jours au milieu de sa famille et de ses amis. C'est dans un de ces voyages qu'il fut frappé de l'apoplexie qui l'emporta. Il fut inhumé dans le cimetière de la par. St.-Mâlo. L'abbé Beziers a laissé I. *Mémoire hist. sur l'origine de l'égl. coll. du St.-Sépulcre de Caen,* 1760, in-8°. II. *Chronologie des Baillis et Gouverneurs de Caen,* 1769, in-12. III. *Histoire sommaire de la ville de Bayeux,* Caen, 1773, in-12. IV. *Mémoire sur le bourg de Condé-sur-Noireau,* imp. dans les *Nouvelles recherches sur la France,* tom. 1. V. *Mém. hist. sur la châtellenie et les seigneurs Du Moley-Bacon près Bayeux,* imp. *ibid.*

— 1803, un incendie terrible affligea le bourg de Vassy près Vire. Sur 250 maisons qui le composaient, 20 seulement demeurèrent intactes ; tout le reste fut consumé dans l'espace d'une heure, sans qu'on pût rien sauver des meubles et des récoltes. Cet accident fut attribué à quelques coups de fusil tirés dans le bourg, dont les maisons étaient couvertes en paille.

— 1826, mourut à Caen John Whéatcroft, savant en astronomie et bon agronôme, membre de l'acad. royale des sc. arts et belles-lettres de cette ville, né le 20 mars 1742 à Dray-cot, comté de Worcester en Angleterre.

19 *Août* 1680, Jean Eudes, né à Rye, dioc. de Séez, en 1601, mourut à Caen. Il était frère du célèb. historien Eudes de Mézeral. Sorti de la congrég. de l'Orat. où il avait demeuré 18 ans

Digitized by Google

sous les yeux du card. de Berulle son fondateur, il institua lui-même, en 1643, à Caen, celle qui prit son nom. Elle s'étendit rapidement en Normandie et en Bretagne. Son but était de former des jeunes gens dans la piété comme dans les sciences ecclésiastiques. Ce but fut toujours atteint.

— 1784, décéda Jean-Pierre David, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, membre de l'acad. de cette ville. On a de ce praticien distingué. I. *Dissertatio de sectione Cæsareâ,* 1766, in-4°. II. *Dissertation sur les effets du mouvement et du repos dans les maladies chirurgicales.* Rouen, 1779, in-12. III. *Observations sur la Nécrose.* 1780, in-8°.

— 1794, une épidémie qui régnait dans les prisons de Rouen fit transférer les détenus dans un local du faubourg St.-Sever.

— 1828, mourut dans son château de Tôtes, par suite d'hydropisie, le comte de Malartic, député de la Seine-Inférieure.

20 *Août* 1119, bataille de Brenneville (aujourd'hui Brémulle) hameau de Gaillarbois, arrond. d'Andely, entre Henri I, roi d'Angl., duc de Normandie, et Louis VI, dit le Gros, roi de France. Henri entendait la messe dans son château de Lions, lorsqu'un cavalier qui avait été placé en sentinelle avec un détachement sur la montagne de *Verclive*, vint lui annoncer l'approche du roi de France. Henri réunit aussitôt son armée. Les deux rois tinrent respectivement conseil. Dans le camp de Louis, Bouchard de Montmorency fut d'avis de ne pas attaquer, mais les seigneurs du Vexin français demandèrent à grands cris la bataille. Dans le camp de Henri, Guillaume de Tancarville, grand-chambellan, conseillait aussi de ne pas combattre, et les seigneurs du Vexin normand, au contraire, excitaient et encourageaient le Roi. Persuadé par eux, il s'avance dans la plaine de Brenneville avec son armée. Louis, qui n'avait que quatre cents hommes-d'armes, mais tous bien montés et équipés, attaqua l'ennemi. Le choc fut violent, et les deux rois combattirent comme des soldats. Guillaume Crespin, alors seigneur d'Estrepagny, frappa Henri d'un coup

Digitized by Google

si rude que son casque en fut faussé, mais Henri, quoiqu'un peu blessé, revint sur Crespin et le tua. Godefroy de Serrans fut tué par Bouchard de Montmorency; Osmont de Chaumont, Alberic de Marolles et Guy de Clermont restèrent prisonniers conduits à Nojeon. L'enseigne des Français fut prise, et le Roi fut arrêté lui-même par un soldat anglais qui, dans sa joie, criait à tous : *Le Roi est pris !* Mais aussitôt ce prince lui fendit la tête d'un coup de sa hache d'armes, en lui disant : « Va, coquin, t'en vanter dans l'autre monde, mais saches qu'aux échecs le roi n'est jamais pris. » Le lendemain, il reçut son cheval tout enharnaché qui avait été pris, et que le monarque anglais lui renvoyait par courtoisie. Un seul Normand fut fait prisonnier dans le combat; le jeune Robert de Courcy, poursuivant les ennemis avec ardeur jusques aux portes d'Andely, entra dans la ville avec eux, et y fut retenu.

— 1587, décéda Rénée Le Maire de Cohardon, 15ᵉ. abbesse de Villers-Canivet, ordre de Citeaux, dioc. de Séez.

— 1684, mourut âgé de 47 ans Guillaume Pyron, prof. de réthorique et prof. royal de la langue grecque de l'Université de cette ville. Il était né à Hambie, près Coutances. M. Huet cite de lui un fort bon commentaire sur Claudien, suivant la méthode prescrite pour les livres à l'usage du dauphin. Pyron était aussi un bon poëte latin.

— 1783, mourut âgé de 55 ans à Paris, Jean-Baptiste Cotton-des-Houssayes, né à la Neuville-champ-d'Oissel, d'une famille honorable, docteur de Sorbonne, membre de l'acad. de Rouen, associé des acad. de Caen et de Lyon, chan. de l'église métrop. de Rouen. Plein d'amour pour sa patrie, il donna par testament au corps municipal de Rouen une somme de 6,000 l. pour commencer la fondation d'une école de natation. Il institua aussi à perpétuité une rosière dans le lieu de sa naissance. On l'inhuma dans l'église de la Sorbonne.

— 1830, ouverture du bassin à flot depuis très-long temps commencé à Dieppe.

Digitized by Google

21 *Août* 1375, Charles V tient à Rouen un lit de justice où il publie une ordonnance qui fixe la majorité des rois de France à 14 ans commencés. Pierre II, comte d'Alençon, assistait à cette séance.

— 1415, Henri V, roi d'Anglet., descend avec 50 mille hommes sur la plage où Louis XII avait commencé quelques établissemens. Sous François Ier. son successeur, ils devinrent une ville à laquelle il tenta vainement de donner son nom : *Franciscopolis* est oublié, et le nom de *Hâvre* est resté. Harfleur avait un commerce florissant, Henri alla aussittô. l'assiéger et trouva dans le courage des habitans une résistance à laquelle il ne s'était pas attendu. Mais au bout de 40 jours ils furent forcés de se rendre, et le vainqueur les accabla de mauvais traitemens. Seize cents familles furent dépossédées de leurs biens, chassées de leur terre natale et conduites à Calais, alors au pouvoir de l'Angleterre.

Le mauvais état où se trouvait l'armée de Henri ne lui permettant pas de faire d'autre entreprise après la conquête de Harfleur, il avait pris sa route vers Calais pour se rembarquer; mais l'armée Française, commandée par le connétable d'Albret, marchant à sa rencontre, l'obligea d'en venir à une bataille qui fut un surcroît de malheur pour la France. *(Voy. 25 octobre)*

Vingt ans s'écoulèrent jusqu'au moment où cent quatre habitans, du nombre de ceux que Henri avait laissés dans Harfleur, conspirèrent contre leurs oppresseurs, et secondés par des braves que fournirent les communes de Caux, qui escaladèrent les murailles, ils taillèrent en pièces les Anglais et rendirent leur patrie à la France. C'est en mémoire de ce glorieux événement, arrivé en 1435, que depuis, on sonna tous les matins, à la pointe du jour, heure de l'attaque, 104 coups de cloche.

— 1724, mourut à Paris Noël Alexandre, dominicain, né à Rouen le 19 janvier 1639, savant théologien, provincial de son Ordre en 1706, auteur d'une *Histoire ecclésiastique*, résultat

Digitized by Google

de conférences que Colbert, pour l'instruction de son fils, l'avait prié de tenir dans son hôtel avec plusieurs ecclésiastiques les plus recommandables. Cette histoire, que l'auteur eût dû écrire en français et non en latin, est pleine d'érudition et la vérité n'y a point été sacrifiée à l'intérêt de la cour de Rome. Elle n'en était encore qu'au 13ᵉ. siècle, lors qu'Innocent XI condamna cet ouvrage, mais l'écrivain conserva toujours la même liberté d'opinion. L'archev. de Bénévent qui fut depuis le pape Benoît XIII, faisait grand cas du père Alexandre. Après le tremblement de terre arrivé en 1668 à Bénévent, il lui écrivit que presque tous ses livres avaient été perdus dans le bouleversement de son palais, « mais heureusement, ajoutait-il, j'ai « recouvré vos ouvrages; ils me tiendront lieu de ma biblio- « thèque. » Les 15 dernières années de la vie du P. Alexandre furent troublées par la persécution. En 1709, il fut exilé à Châtelleraut, pour avoir souscrit le trop célèbre *Cas de conscience*, et son opposition à la bulle *Unigenitus* lui fit perdre sa pension en 1723. Les Jésuites étaient ennemis implacables de quiconque se montrait contraire aux prétentions exagérées de la cour de Rome.

— 1800, mort de Jean-François Godescard, chanoine de St.-Louis du Louvre et de St.-Honoré, né à Roquemont près Neuf-Châtel, S. Inf. On a de lui un ouvrage intitulé : *Vies des Pères et des Martyrs, et des autres principaux Saints, tirées des actes originaux et des monumens les plus authentiques*. Cet ouvrage contient des notes fort intéressantes et instructives.

22 *Août* 1183, mort de Rotrou, arch. de Rouen, fils de Henri de Beaumont, cᵗᵉ. de Warwic et de Marguerite fille de Geoffroy de Mortagne. Il était archidiacre de Rouen lorsqu'il fut nommé à l'évêché d'Evreux. L'arch. Hugues étant mort en 1166, Rotrou fut mis à sa place, il fut témoin, en 1173, d'un incendie terrible qui réduisit en cendres 13 paroisses de Rouen avec leurs églises, et fit périr un grand nombre d'habitans. Rotrou, d'une prestance majestueuse, excellait dans la prédication.

Digitized by Google

— 1502, à 2 heures après-midi, 3 arches du pont de pierre, à Rouen, s'écroulèrent, et, par bonheur, personne ne fut blessé. Ce pont avait 75 toises de longueur, et 13 arches dont les cinq du milieu étaient d'une hauteur prodigieuse. Il fut fait construire dans le 12°. siècle par l'imp. Mathilde, fille de Henri I, roi d'Angl. et duc de Normandie (*V.* 10 *sept.* 1167).

L'an 1533, deux autres arches du pont étant tombées, elles furent refaites en bois aux dépens de la ville, et en 1564 quelques-unes de celles qui restaient s'étant entr'ouvertes, on ne trouva plus de sûreté à passer; alors on fit deux grands bacs pour l'usage des harnois, et la porte de Saint-Cande prit alors le nom de *Porte du Bac*.

23 *Août* 1027, Richard II, duc de Normandie, mourut à Fécamp, dans la 40°. année de son âge, fils de Richard I et de Gonnor, née d'un chevalier danois. Les commencemens de son règne furent agités par quelques dissentions intestines, que Raoul, son oncle, sut réprimer. Richard n'avait guère que 10 ans lorsque son père, inhumé en 996 à Fécamp, lui laissa la couronne ducale. Les Anglais, envoyés par Ethelréde, leur roi, son beau-frère, descendirent à Barfleur en 1003, mais Néel de Saint-Sauveur, gouverneur de la Basse-Normandie, les défit et les repoussa. Quelque temps après le même Ethelréde, détesté pour ses cruautés, fut chassé de l'Angleterre par Swénon, roi de Danemarck, qui s'empara du trône. Richard l'accueillir généreusement chez lui et l'aida même à reconquérir son royaume sur Canut, fils de Swénon.

Après 30 ans d'un règne glorieux, marqué par des actes de courage, de bienfaisance et de piété, Richard paya le tribut à la nature. Il donna par testament le tiers de son mobilier aux pauvres, le duché à son fils aîné qui fut Richard III, et le comté d'Hiesmes à Robert, son second fils. Sous son gouvernement l'agriculture fut protégée, le commerce encouragé, l'aisance générale augmenta la population, la justice fut exactement administrée. On conçoit quel devait être le bonheur

Digitized by Google

public avec un souverain qui avait pris pour devise cette belle maxime : *L'injustice des princes les flétrit et honore leurs victimes.*

— 1543, mort d'Ambroise Le Veneur, élu év. d'Evreux en 1511. Il fut le dernier év. nommé par le chapitre. Son père était Philippe Le Veneur, seigneur de Carrouges, baron de Tillières; ses frères étaient Jean Le Veneur, card. év. de Lisieux, et Gabriel Le Veneur, doyen de la cathéd. d'Evreux. Il avait eu aussi cette dernière dignité, et pendant qu'il l'occupait il fit construire le bâtiment servant de façade à la maison du doyen. Monté sur le siége épiscopal, il fit rebâtir le château de Condé, maison de campagne des év. et clore le parc de murailles de brique. Il renouvela les droits et les priviléges de ses vassaux. En 1515, il commit l'év. (*in partibus*) de Thessalonique, pour faire la dédicace de l'égl. paroissiale de St.-Pierre d'Evreux. L'année suivante, il autorisa la veuve Georgette Le Gras à fonder le pain et le vin que le prêtre bénissait, et que l'échevin de la Charité, à la tête de cette confrérie, présentait, sous le porche de l'Hôtel-Dieu, aux condamnés à mort lorsqu'on les menait au lieu de l'exécution. Ambroise avait donné sa démission en 1532, et avait été fait abbé commendataire de N.-D. de Lyre.

24 *Août* 683, mourut à Clichy près Paris, St.-Ouen, élu év. de Rouen, le 21 mai 640, par le peuple et le clergé. Etant venu rendre compte au Roi d'une mission importante dont il avait été chargé, il fut pris d'une fièvre qui l'enleva bientôt. Son corps fut apporté à Rouen et déposé dans l'église de St.-Pierre, qui prit alors le nom de St.-Ouen.

— 1169, arrivée des nonces du pape, Gratien et Vivien, à Domfront, pour conférer avec Henri II, roi d'Angl., au sujet de sa querelle avec Becket, archev. de Cantorbéry. « Le soir même, le Roi venant de la chasse, alla descendre à leur logis avant que d'aller au sien, et les salua avec beaucoup de respect. Le lendemain matin, le Roi vint encore au logis des nonces

et fit entrer avec lui dans la chambre l'év. de Séez et celui de Rennes. Quelque temps après on fit venir Jean, doyen de Sarisberi et les deux archi-diacres Renaud de Sarisberi et Raoul de Landaf; ils demeurèrent enfermés jusqu'à l'heure de nones, parlant tantôt paisiblement, tantôt avec grand bruit..... Un peu avant le coucher du soleil, le Roi sortit en colère, se plaignant beaucoup du pape et disant que jamais il ne l'écouterait en rien; puis il ajouta : *par les yeux de Dieu, je ferai autre chose !* Mais Gratien lui répondit : « Seigneur, « ne faites point de menaces, nous ne craignons point; nous « sommes d'une cour qui a accoutumé de *commander aux « Empereurs et aux Rois.* » Alors le Roi appela tous les barons et les moines blancs, c'est-à-dire de Cîteaux, qui étaient présens, et presque tout le clergé de sa chapelle, et il les pria de rendre témoignage en temps et lieu des offres qu'il avait faites pour le rétablissement de l'archevêque et de la paix. » (Fleury, Histoire ecclésiastique, livre 72.)

— 1389, acte de grâce accordé à Richard, chevalier, seigneur de Livet, Bourneville et Touffreville-la-Cable près Caudebec, qui ayant tué en duel le sieur de l'Epine, fut mis dans les prisons de l'év. de Paris, parce que ce duel *n'avait pas été autorisé par la cour.*

— 1563, le mardi, Charles IX fait son entrée à Caen, revenant de Rouen, où il avait tenu son lit de justice sept jours auparavant. D'après le récit que de Bras nous a fait de son entrée, elle fut à peu près semblable à celle de François Ier. (*V.* 3 *avril*). Monté sur un cheval grison, il traversa la ville jusqu'au château où l'attendait la reine-mère avec les dames de sa cour. A leur départ du château le vendredi 27, on eut à déplorer une aventure bien funeste qui se passa sur la place dite le Marché-Neuf, près le grand portail de St.-Pierre. Le sieur d'Ausebosc de Briqueville, revenant du château, accompagné du baron de Clère son neveu, fut abordé brusquement par un gentilhomme du pays de France, nommé de Bourron, qui, sans lui donner le temps de se mettre en défense, lui

Digitized by Google

passa son épée au travers du corps. De Clère tirant aussitôt la sienne lui coupa, d'un coup de taille, presque toute la mâchoire inférieure, mais Bourron le tua d'un coup porté dans le bas-ventre. Alors des soldats qu'il avait armés et apostés dans une maison, sortirent et tirèrent des coups de fusil qui tuèrent un pauvre homme marchant vers le château. Bourron poursuivi jusque dans l'église St.-Pierre où il espérait être à l'abri, fut tué à son tour par les gens des sieurs d'Ausebosc et de Clère. Le Roi et sa mère, qui n'étaient encore qu'au pont Saint-Pierre, entendant le bruit qui se passait si près d'eux, craignirent que ce ne fût un prélude de sédition, mais on les rassura en leur racontant l'affaire, et ils continuèrent leur chemin. Le présidial fit une information d'après laquelle Bourron, tout mort qu'il était, fut condamné à être traîné sur la claie jusqu'à l'échafaud où il aurait le poing coupé, la tête tranchée mise sur un poteau planté dans le Marché Neuf, son corps pendu au gibet, et tous ses biens confisqués.

— 1572, massacre des calvinistes dans toute la France. C'était le jour St.-Barthélemi, après lequel on fait déclarer à Charles IX « que ce qui est ainsi advenu a été par son exprès « commandement. » Catherine de Médicis médita cet affreux projet avec la plus noire perfidie. Elle offrit la paix aux religionnaires avec des conditions avantageuses. Celui de tous leurs chefs à qui elle en voulait le plus, était Coligny, parce qu'elle reconnaissait l'insuffisance des batailles pour réduire un si vaillant capitaine. Cédant aux instances de quelques amis, il souscrivit aux propositions de paix, malgré ses presentimens. De tous côtés on l'exhortait à la défiance. Un officier calviniste qui se retirait en province, étant venu prendre congé de lui, Coligny lui demanda le sujet d'une retraite si précipitée : « C'est, dit le militaire, parce qu'on nous fait trop de caresses; « j'aime mieux me sauver avec les fous, que de périr avec « ceux qui seraient trop sages. »

On fit écrire par le Roi une lettre flatteuse à Coligny pour

Digitized by Google

l'inviter à venir à la cour; Charles l'embrassa, l'appela son père et lui dit en lui serrant la main : « Nous vous tenons « cette fois, vous ne nous échapperez pas quand vous voudrez. » Il le pria de presser le mariage de sa sœur, Marguerite de France, avec Henri de Bourbon, roi de Navarre (depuis Henri IV), et ce mariage eut lieu le 18 août 1562. Ce fut au milieu des pompes, des fêtes et des plaisirs de cet hymen, que Charles IX, Catherine-de-Médicis, le duc d'Anjou (depuis Henri III) le comte de Tavannes, et Birague, garde-des-sceaux, ayant attiré à Paris tous les chefs du parti calviniste, résolurent de les faire assassiner, et de faire égorger en même-temps tous les religionnaires dans le royaume. Les ordres sont donnés, le 24 août cent mille protestans sont massacrés, et Coligny tombe la première victime.

Notre province fut une de celles où les ordres sanguinaires du gouvernement s'exécutèrent avec le moins de rigueur. Tanneguy Le Veneur de Carrouges qui en était gouverneur, et commandait à Rouen, Jacques de Matignon qui, de sa terre de Lonrai près Alençon, se transporta aussitôt à St.-Lô, Sigogne, gouverneur de Dieppe, et Guy de Fumichon, gouverneur de Lisieux, ne se croyant pas obligés de violer les lois de l'humanité pour obéir à des ordres barbares, sauvèrent de la mort tout ce qu'ils purent de protestans. Fumichon fut bien secondé par les officiers municipaux de Lisieux. Dans une séance du 24 août, ils défendirent de jouer le mystère de *madame Sainte-Barbe*. Cette pieuse farce, composée en 1480, d'après les plus stupides légendaires, est *ornée* d'affreux supplices, de gestes ridicules, de niaiseries, de folies, de superstitions et d'atrocités de tout genre. Elle était capable d'enflammer l'ardeur du fanatisme et d'exciter à la cruauté. C'était donc un acte de prudence d'en interdire la représentation. Dans une autre délibération du 29 août, il est dit : « qu'il sera fait « défense à M. Gautier, prêtre, et autres ayant entrepris à « jouer le mystère de madame Sainte-Barbe, de le jouer pour « l'année présente et en ces troubles. »

Digitized by Google

Lors du massacre général, Mortagne perdit, sous le voile spécieux de la religion, Jacques Courtin, grand-bailli du Perche, La Martellière, lieut.-général et plusieurs autres gens de mérite qu'on ne put dérober à la proscription.

La mémoire de Charles IX, tout odieuse qu'elle est, doit le paraître moins que celle de sa mère, si on fait attention à son âge (il n'avait que 22 ans) et à la manière dont elle éleva ses fils. Elle corrompit leurs mœurs, amollit leur caractère, afin de pouvoir les dominer toujours et se conserver l'autorité dont elle fut investie à la mort de son époux. Des combats de coqs, de chiens et d'autres animaux étaient une de leurs récréations ordinaires. S'il y avait quelque exécution considérable à la Grève, elle les y menait. Pour les rendre aussi lascifs que sanguinaires, elle donnait de temps en temps de petites fêtes, où ses filles d'honneur, les cheveux épars, couronnées de fleurs, servaient à table demi-nues.

Henri III, successeur de Charles IX son frère, montra d'abord de nobles dispositions, mais le vice de son éducation première les fit disparaître. Au lieu de travailler utilement pour l'Etat, pour la religion, pour lui-même, il se livrait avec des favoris à des plaisirs infâmes, faisait des retraites, des pélerinages, se donnait la discipline. Ces momeries sacriléges, au lieu de masquer les vices de Henri, ne leur donnaient que plus d'éclat. Elles le rendirent méprisable à ses peuples, ouvrirent la porte à des étrangers qui, sous prétexte de le servir, le dominèrent et devinrent assez redoutables à sa puissance, pour qu'il se crût dans la nécessité de les faire assassiner. Son règne fut rempli de troubles, et se termina par une catastrophe que le fanatisme avait préparée.

— 1602, arrêt rendu en la chambre de l'édit en faveur de la veuve de Thomas Cormier, jurisconsulte et historien, né à Alençon de Guy Cormier, médecin de Henri II d'Albret, roi de Navarre. Thomas fut pourvu d'une charge de conseiller à l'échiquier d'Alençon, et député du bailliage de cette ville aux états de Blois en 1577. Sa femme, après 14 ans de

Digitized by Google

mariage, lui avait intenté, en 1573, un procès devant l'official, pour cause d'impuissance. Les médecins et chirurgiens ayant été consultés, l'official, sur leur rapport, prononça la nullité du mariage, et il fut permis à la femme d'en contracter un nouveau. De son côté, Cormier qui paraît s'être fait protestant dans ce temps là, prit une seconde femme, sans éprouver aucune opposition : il en eut 2 fils et 3 filles. Après sa mort, son neveu entreprit de faire déclarer bâtards ses enfans, ce qui occasionna un célèbre procès au parlement de Normandie. La veuve soutint que la sentence de l'official n'avait pas interdit à Cormier de passer à de secondes noces; *ce qui montrait que le juge n'avait attribué son impuissance qu'à quelques maléfices*. Les enfans furent déclarés légitimes par la chambre de l'édit.

— 1787, mourut Antoine-Anne-Alexis de Touchet de Béneauville, prêtre, seigneur en partie de Bernières-sur-Mer, curé de Saint-Clair-d'Hérouville près Caen. Il gouverna pendant 40 ans cette paroisse avec la sollicitude d'un père, et y pratiqua toutes les vertus. Il était né à Caen d'une famille fort ancienne. (V. 17 juin, page 403).

— 1789, mourut à Caen Maximilien-Marie-Pierre Le Vicomte, chevr. mis. de Blangy, seigneur et patron de Fontaine-Etoupefour, Eterville, Aullage, St.-Martin-l'Hortier, Fontenay, St.-Marcouf, Emondeville et Ajeville, grand-bailli de Cotentin, chr. de St.-Louis, lieut.-gén. des armées du Roi, âgé de 71 ans, inhumé à Fontaine-Etoupefour.

— 1796, mort de Nicolas Houel, né le 27 septembre 1772 à Saint-Lô, d'une famille noble. Il montra de bonne heure l'amour de l'étude, et ses classes furent terminées à l'âge de 14 ans. Destiné d'abord à la marine royale, il y servit jusqu'en 1790 qu'il entra comme capitaine au régiment de Beauce, parvint successivement aux grades d'adjudant-général, de chef de l'état-major de Moreau et de général de brigade. Il se distingua dans les premières campagnes du Rhin, et particulièrement

Digitized by Google

à Etlingen, en Souabe, au passage du Lech en face de l'armée Autrichienne. Il s'y lança fièrement à la tête des troupes, et il allait atteindre la rive ennemie lorsque, frappé d'une balle dans la poitrine, il lui devint impossible de diriger son cheval et fut entraîné par la rapidité des eaux. Son corps rapporté aux Autrichiens, reçut d'eux tous les honneurs qui sont dus au courage. Houel n'avait pas encore 24 ans, et il est permis de croire qu'il aurait fourni une brillante carrière militaire, s'il n'eût été arrêté par une mort prématurée. *(Article communiqué)*.

— 1807, décéda Jacques-Christophe Valmont de Bomare, naturaliste, né à Rouen le 17 sept. 1731. Il fit des études brillantes et rapides, excella surtout dans la langue grecque. Destiné par son père à la carrière du barreau où celui-ci s'était acquis une belle réputation, il aima mieux suivre celle des sciences, montrant pour elles un goût décidé. A 19 ans il alla prendre place à Paris parmi les élèves du célèbre Le Cat. Il étudia aussi l'art pharmaceutique, et ses maîtres ne tardèrent pas à le distinguer. Recommandé au ministre d'Argenson, il obtint l'honneur d'être nommé naturaliste voyageur du gouvernement, et de se voir adressé aux agens diplomatiques français qui résidaient à l'étranger. Il visita successivement les Alpes, les Pyrénées, la Suisse, l'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre, la Suède, la Laponie, ainsi que l'Islande dont les volcans et la constitution géologique l'occupaient particulièrement. Partout il fréquenta les savans, visita les cabinets et revint dans sa patrie chargé d'une abondante récolte, surtout en minéraux. De retour en 1756, il forma une curieuse collection dans les trois premières divisions de la nature, et il la mit à la disposition de tous ceux qui se livraient à cette étude. Le 16 juillet de la même année, il ouvrit un cours public d'hist. nat. où se rendirent beaucoup d'auditeurs de l'un et l'autre sexe, de tout rang et de presque toutes les contrées de l'Europe. Il donna ainsi de ces leçons

qui se font, depuis 1790, au jardin du Roi sur toutes les parties de cette inépuisable science. Les portes des académies les plus célèbres lui furent ouvertes : chacune d'elles s'honorait de le compter parmi ses membres. Il reprit ses cours en 1795 jusqu'en 1806, époque à laquelle il sentit ses forces s'affaiblir et lui commander le repos. Il obéit à cet avertissement, et cessa bientôt d'exister, emportant les regrets de tous ceux qui l'avaient connu. Son dictionnaire d'hist. naturelle a été accueilli de toute l'Europe, et traduit dans toutes les langues.

25 *Août* 1270, mort de Louis IX (St.-Louis) âgé de 55 ans, devant Tunis qu'il assiégeait et dont il venait d'emporter le château. Par un traité de l'an 1259 il avait obtenu de Henri III, roi d'Angl. la cession de tous ses droits sur la Normandie, et sous sa domination cette province répara les désastres des dernières guerres, goûta les douceurs de la paix et recueillit les fruits de la prudence du monarque. En 1269, il avait donné la pragmatique-sanction, par laquelle il rendait aux églises cathédrales et aux abbayes la liberté d'élire leurs prélats et réprimait les entreprises du clergé sur l'autorité séculière. En 1270, il publia son code connu sous le titre *d'Etablissemens*. Ce fut dans cette année qu'il entreprit la malheureuse expédition de Tunis. C'était sa seconde contre les infidèles. La première avait eu lieu en 1248 en Egypte où, à la suite de brillans succès, il avait été fait prisonnier. Après s'être racheté de captivité, il avait emmené les débris de son armée en Palestine dans le dessein d'y continuer la guerre et n'en était parti qu'en 1254 lorsqu'il eut appris la mort de sa mère, Blanche de Castille, décédée à Paris le 1er. décembre 1252. La canonisation de Louis IX est du 11 août 1271.

Le même jour 25 août 1270, mourut aussi devant Tunis Alphonse de Brienne qui, par son mariage avec Marie de Lusignan, fut 9e. comte d'Eu. Son corps fut rapporté en France avec celui du Roi, et mis à Saint-Denis dans la chapelle de St.-Martin. Il était fils de Jean de Brienne, ci-devant Roi de

Digitized by Google

Jérusalem, qui fut appelé par les barons pour gouverner pendant la minorité de Baudouin. Il gouverna effectivement avec titre d'Empereur de Constantinople, jusqu'en 1237 qu'il mourut le 23 mars à l'âge de 89 ans.

— 1550, mourut Georges II d'Amboise, cardinal archev. de Rouen, neveu du célèbre cardinal, son prédécesseur. Cet oncle, près de mourir, avait supplié Louis XII de l'agréer pour le siége métropolitain. Les chanoines assemblés au nombre de 44, l'élurent d'une voix unanime, le 30 juillet 1510. Agé de 23 ans seulement, il avait eu une dispense du pape pour être ordonné prêtre, et ne fut cependant sacré que le 11 décembre 1513, à Gaillon. C'est le dernier qui ait été ainsi pourvu par élection du chapitre. François Ier. lui confia le gouvernement temporel de la Normandie, et il fut reçu en qualité de gouverneur à Rouen le 3 août 1515. Il tint deux conciles provinciaux dans cette ville en 1522; ayant reconnu que le trop grand nombre de fêtes était une occasion pour le menu peuple d'offenser Dieu avec plus de licence, il en retrancha plusieurs, et suivit en cela les intentions du grand cardinal, son oncle, qui l'avait ainsi décidé dans un synode. La ville de Rouen étant affligée d'une longue disette, les pauvres trouvèrent dans l'archev. la charité d'un véritable père, qui leur faisait distribuer chaque jour une quantité considérable de pain.

Créé cardinal en 1545, il fit le voyage de Rome et assista au conclave en 1549, pour l'élection de Jules III. Peu de temps après son retour, il tomba malade en son château de Vigny où il mourut.

— 1778, mourut à Pont-Audemer, Jean-Jacques-Léonor Le Grip, seigneur de La Poterie, lieut.-gén. et civil, criminel et de police au bailliage de cette ville. Il était âgé de 86 ans, dont il avait passé 56 dans sa charge qu'il exerça toujours avec la plus grande intégrité.

— 1803, mourut âgé de 58 ans, à Caen, Louis Gagnerot,

Digitized by Google

médecin vétérinaire en chef des armées, membre de la soc. d'agric. et de commerce de Caen, et de la soc. de médecine de la même ville. Il était né en 1765, à Neuilly près Brienne. Ce fut à l'école d'Alfort qu'il prit les premières leçons de son art. Il y acquit des connaissances qui, dès la première année, lui firent obtenir plusieurs prix. Envoyé très-jeune encore pour traiter une épizootie qui ravageait les campagnes de la Brie, il eut le bonheur d'en effacer jusqu'aux moindres traces. Nommé au dépôt des remontes des haras du Pin, il s'acquitta de ses devoirs avec un zèle toujours soutenu. Au milieu de ses nombreuses occupations, il contracta une union qui devait faire le charme de sa vie, mais la guerre qui désolait les contrées de l'Ouest de la France, le força bientôt de quitter son épouse. Après la pacification, il fixa sa résidence à Caen, où il continua d'exercer l'art vétérinaire avec cette supériorité de talent dont il avait donné tant de preuves. Plein de courage, il brava plus d'une fois l'inclémence des saisons; une toux qu'il avait négligée depuis plusieurs années, dégénéra insensiblement en phthisie : vainement la médecine lui prodigua-t-elle tous ses secours, elle ne put que retarder le terme fatal. Singulière et malheureuse destinée de certaines familles ! Gagnerot avait deux frères qui exerçaient aussi l'art vétérinaire. L'un a perdu la vie dans les plaines de la Belgique, l'autre sur les bords du Nil, et, comme eux, il est mort loin du lieu qui l'avait vu naître, tous trois ont péri presque à la fleur de l'âge; tous trois avaient déjà payé, par de grands services, leur tribut à la patrie.

— 1809, mourut à Paris, âgé de 71 ans, Nicolas-Thomas Bremontier, inspecteur-gén. des ponts et chaussées, ch[er]. de la légion-d'honneur, né dans le départ. de la Seine-Inférieure. Réunissant aux connaissances de diverses parties de la physique et de l'hist. nat. un esprit observateur et inventif, il a exécuté des travaux qui font l'étonnement des physiciens et des agronômes. Ces travaux sont la fixation des sables et la plantation

des dunes du golfe de Gascogne. Des montagnes mobiles de sable avaient recouvert depuis plusieurs siècles un immense territoire, et enseveli les habitations, les villages et les plus grands édifices sur les côtes de l'Océan, entre l'embouchure de l'Adour et celle de la Gironde; le nombre et l'étendue en augmentaient chaque année, enlevant à la culture des terrains précieux, pour les condamner à une éternelle stérilité; la marche progressive de ces sables menaçait d'envahir, de proche en proche, tous les champs cultivés, et d'arriver un jour jusqu'aux murs de Bordeaux. Bremontier ayant fait de ce phénomène dévastateur le sujet de ses recherches, a trouvé le moyen d'en arrêter les funestes effets par des procédés ingénieux, et qui surpassent tous ceux qu'on avait employés jusqu'alors. Il a fait plus encore; il a rendu à la France une contrée devenue déserte. On voit aujourd'hui avec admiration de superbes forêts de pins maritimes s'élever sur l'espace de plusieurs lieues des côtes de l'Océan, où l'on ne voyait auparavant que des sables arides. D'autres arbres, et même la vigne, y végètent avec force, et, dans quelques années, d'autres plantes pourront y être cultivées et y prospérer. Bremontier a fait connaître en détail les moyens qu'il employait, et a donné l'historique de ses travaux dans quelques mémoires de la société d'agric. de Paris, dont il était membre (Voir le tom. IX de cette société, année 1806). Cet habile ingénieur, si laborieux, si plein de zèle, n'eût pas voulu rester étranger à la minéralogie; il a coopéré avec MM. Mésaize, Varin et Noel, à un *Rapport sur l'existence des mines de fer dans le départ. de la Seine-Inférieure*, inséré dans le *Magasin Encyclopédique*, 3ᵉ. année, tome VI.

Les travaux et les succès de Bremontier sont un exemple utile pour notre province qui, sans aucun doute, offre sur ses côtes beaucoup de plages incultes et stériles qui pourraient être plantées en arbres verts et donner de grands produits. Mais les hommes comme lui n'étant malheureusement pas communs, c'est au gouvernement qu'il appartient de donner la première

Digitized by Google

impulsion, et bientôt il verra de riches propriétaires riverains de la mer s'empresser d'imiter notre estimable compatriote, auquel le département de la Gironde devrait une statue.

— 1822, on pose la première pierre de l'établissement de l'hospice des Aliénés à Rouen.

26 *Août* 1346, Charles II de Valois, dit le magnanime, comte d'Alençon, du Perche, etc., fut tué à la bat. de Crécy que perdit Philippe de Valois, son frère, contre Edouard III, roi d'Angleterre. Les Anglais firent jouer six pièces de canon, dont l'usage était alors inconnu aux Français. La poudre, inventée par Berthold Schwartz, vers 1330, suivant la plus commune opinion, était encore bien informe, et le canon n'était composé que de planches de cuivre assemblées en rond, et liées avec des cercles de fer. Ces 6 pièces causèrent plus de peur par leur nouveauté, qu'elles ne firent effectivement de mal. Le duc Charles avait combattu vaillamment à la bat. de Cassel, livrée, le 24 août 1328, aux Flamands qui laissèrent 19 mille hommes sur la place.

— 1526, mort d'Artus Fillon, év. de Senlis, né à Verneuil. Il avait été curé de St.-Maclou à Rouen, prof. de théologie et chan. de la cathédrale. Il fut un des exécuteurs testamentaires du card. Georges I d'Amboise, arch. de Rouen. Il fonda au collége d'Harcourt à Paris, par testament, 4 bourses pour 2 écoliers de Verneuil, et 2 de Senlis.

— 1789, la mort enleva aux arts Pierre-François de Launey, né à Bayeux le 21 déc. 1759. Elève de Vincent et de Fragonard, il offrait les plus grandes espérances ; il exposa au salon de 1788 un charmant tableau représentant un pélerinage à Saint-Nicolas-de-la-Chesnée près Bayeux.

27 *Août* 1521, décéda Robert Morel, 32e. abbé de Saint-Jean de Falaise, dont il fit rebâtir la maison abbatiale.

— 1813, l'ouverture de l'avant-port de Cherbourg, commencé depuis 10 ans, eut lieu avec la plus grande solennité en présence de l'impératrice Marie-Louise. La longueur de ce

Digitized by Google

bassin est de 900 pieds, sa largeur de 720, et sa profondeur de 55. Sa passe ou entrée est longue de 196 pieds. Le total de la superficie du bassin et du chenal est d'environ douze arpens, et pour donner un objet de comparaison, le vaste emplacement de l'Hôtel des Invalides, à Paris, n'a guère que quatre arpens de plus.

28 *Août* 1365, comme le comte d'Eu, Jean d'Artois, célébrait dans son château de cette ville le mariage d'Hélène, sa fille unique, avec Simon, vicomte de Thouars, fils de Louis, ct^e. de Dreux, ce seigneur fut tué sous les yeux de sa jeune épouse dans le tournoi où il disputait le prix de l'adresse et du courage. Près de son corps, inhumé dans l'église du château, fut placé celui de sa femme, morte en 1408.

— 1417, Cherbourg se rend par capitulation à Henri V roi d'Angleterre.

— 1766, lettres patentes qui autorisent la construction d'un second bassin à Honfleur. Le premier avait été commencé en 1684. Ces deux bassins et l'avant-port sont devenus insuffisans depuis que plus de 4,000 bâtimens, parmi ceux qui remontent la Seine, s'y arrêtent chaque année, et y séjournent plus ou moins. Un 3e. bassin serait nécessaire.

29 *Août* 1324, mort de Jean Le Blond, 7e. abbé d'Ardenne près Caen. Il commença la réconstruction de l'église, tombée en ruine vers l'an 1230, du temps de Nicolas, son 3e. abbé. Cette église a été abattue à la révolution.

— 1544, Robert Becquet, architecte, né à Rouen, met la dernière main à la pyramide de la cathéd. de cette ville, qu'il avait commencé de rebâtir le 13 sept. 1543. Elle était en bois, comme la précédente qui avait été réduite en cendres, l'an 1514. Le nombre des pièces dont elle était composée était de 3,422; sa hauteur était de 122 mètres (environ 370 pieds).

— 1562, le duc de Bouillon, gouverneur du château de Caen, fait sapper et renverser l'église et le clocher de la

Digitized by Google

collégiale du St-.Sépulchre, que Guillaume Acarin avait fait édifier en 1219 sur le modèle du St.-Sépulchre de Jérusalem. Au moment de la démolition, de Bras en fit faire le plan dont il se proposait de laisser en pierre le modèle.

30 *Août* 1267, Odon Rigaud, arch. de Rouen, tient un concile à Pont-Audemer, on y fait 4 canons.

— 1535, on suspend à une chaîne de fer sur le feu, à Rouen, un homme qui avait publié dans la salle du palais de *petits livres remplis d'hérésies et de blasphêmes contre le sacrement de l'autel.* (Farin).

— 1682, Abraham Duquesne, né à Dieppe, bombarde la ville d'Alger, par ordre de Louis XIV, pour venger les cruautés que les Algériens exerçaient envers les captifs Français.

— 1820, ordonnance du Roi portant autorisation de la société d'assurances mutuelles contre l'incendie, pour les machines et mécaniques des manufactures dans les dép. de la Seine inférieure et de l'Eure.

— 1832, un canot de la corvette *l'Ariane* mouillée à Cherbourg, chargé de 20 et quelques hommes, chavira en rade. 13 personnes, parmi lesquelles étaient le capitaine d'armes et un fourrier, ne purent être sauvées.

31 *Août* 1422, Henri V, roi d'Angleterre, attaqué d'une fistule, mourut âgé de 34 ans. Son fils, Henri VI, encore au berceau, lui succéda et fut proclamé Roi de France, la même année. Le duc de Bedford fut régent du royaume. Henri V périt d'une maladie qu'on ne savait point traiter encore. Ce fut Félix, chirurgien de Louis XIV, qui fit la première opération, d'abord sur un homme condamné à mort à qui l'on donna sa grace, et ensuite sur le Roi lui-même, qui fut radicalement guéri.

— 1777, Jean Boussard, pilote de Dieppe, apercevant, vers 9 heures du soir, un navire qui échouait à 20 toises de la jetée du port, se fait ceindre d'une corde et se précipite dans les flots d'une mer en fureur. Il est plus d'une fois


Digitized by Google

repoussé par les vagues, mais il ne se rebute pas. Enfin parvenu jusqu'au navire, on le croit englouti sous ses débris, mais il reparaît bientôt, ramenant à terre un matelot sans mouvement. Il retourne au navire et y jette le cordage à l'aide duquel plusieurs personnes de l'équipage se sauvent. Il revient épuisé de fatigue et le corps tout meurtri. Dans cet état il entend encore des cris de malheureux qui allaient périr, il se rejette à la mer, enlève des passagers qui n'avaient pu profiter du cordage, et sauve ainsi huit citoyens dont les femmes et les enfans se lamentaient sur le rivage. L'intendant de la généralité, informé de ces faits, en donne les détails à M. Necker, directeur-gén. des finances, qui, en ayant rendu compte au Roi, écrit de sa main au courageux pilote, pour lui annoncer la satisfaction de S. M. avec une pension de 300 l. Boussard fut présenté au Roi le 3 janvier 1778, à Paris, par M. Lemoyne, maire de Dieppe, qui l'avait reçu chez lui. Ce magistrat fut chargé par M. Bertin, ministre et secrétaire d'état, de chercher dans sa ville un terrain libre sur lequel on pût bâtir une maison pour le brave marin et sa famille, et il promit d'en faciliter les moyens. Boussard fut accueilli et complimenté par les princes et princesses du sang, et par beaucoup de personnes des plus distinguées de l'Etat. La maison fut construite, et Boussard fut exempté de toutes impositions.

— 1828, mourut en sa terre de Ste.-Croix-sur-Mer, Jean-François Philippe-Delleville, âgé de 88 ans, conseiller honoraire à la Cour Royale de Caen, chev. de la légion d'honneur, ancien député du Calvados à l'assemblée législative.

1er. ET 2 SEPTEMBRE.

1162, Henri II, roi d'Angl. et duc de Normandie, fonde la foire St.-Gilles sur le Mont aux Malades, à Rouen.

— 1632, fut tué au combat de Castelnaudary, Ant. de Bourbon, comte de Moret, fils nat. de Henri IV, qui l'avait eu de Jacqueline de Beuil. Il était abbé commendataire de St.-Etienne de Caen, où nous avons vu jusqu'à la révolution son portrait, en costume religieux. Il ressemblait parfaitement à son père.

— 1782, décéda Pierre-Robert Le Roux-d'Acquigny, baron d'Esneval, de Pavilly et d'Acquigny, mis. de Grémonville, président à mortier au parl. de Normandie, né à Rouen le 6 août 1716. Ce riche et vertueux magistrat consacra une grande partie de ses revenus à la réparation, et même à la reconstruction de beaucoup d'églises des paroisses dont il était patron. Il y faisait d'abondantes aumônes.

— 1801, création d'un musée de peinture et de sculpture à Rouen.

2 *Septembre* 1719, mort de Michel Tellier, Jésuite, confesseur de Louis XIV, né près Vire le 16 déc. 1643. Il succéda au Père de La Chaise en 1709, mais il était loin d'avoir le même caractère de douceur. Sombre, ardent, inflexible, cachant ses violences sous un calme apparent, il fit tout le mal qu'il pouvait faire dans sa place. Il remua tout le royaume et toute l'église; fit démolir Port-Royal-des-Champs, et passer la charrue sur ses ruines. Toutes les prisons furent remplies de citoyens accusés de jansénisme; beaucoup d'autres furent envoyés en exil; mais après la mort du Roi, tout changea. Tellier, chargé de la haine publique, fut lui-même relégué à Amiens, puis à la Flèche où il mourut dans le désespoir.

— 1792, le fer des assassins frappa, au séminaire des Bons-Enfans à Paris, les deux frères Pierre et François-Robert Guérin-du-Rocher, nés à Ste.Honorine près Falaise, en 1731 et 1736.



Pierre était supérieur des Nouveaux-Convertis, à Paris. Il avait publié en 1776 l'*Histoire véritable des temps fabuleux*. 3 vol. Paris. Barbou. Cet ouvrage éprouva des critiques et fut bien défendu. François-Robert était missionnaire. Il possédait le talent de la poésie latine et française.

Une autre victime de ce jour fut l'abbé Le Franc, supérieur des Eudistes à Coutances. Il écrivit en latin l'histoire de ce dioc. dont il fit graver in-fol. la topographie.

3 *Septembre* vers l'an 750, mort de St.-Godegrand, év. de Séez, issu d'une famille illustre de l'Hiesmois. Voulant après son élection aller à Rome visiter les tombeaux des saints Apôtres, il confia le soin du temporel de son dioc. à Chrodobert, son parent, qui commandait à Exmes. Cet homme pilla les églises et ne songea qu'à s'enrichir des dépouilles du troupeau. L'év. passa sept années à Rome et, à son retour, Chrodobert, pour éviter le châtiment dû à ses malversations, médita de le faire assassiner. Il suborna un jeune homme, filleul du prélat qu'il savait être en chemin pour revenir d'Almenesches où demeurait Ste.-Opportune sa sœur. Le scélérat alla au devant de lui, et après de grandes démonstrations de respect et d'amitié, il lui donna sur la tête en l'embrassant, deux coups d'épée dont il mourut sur le champ.

Ce fut du temps de St.-Godegrand, que parut le 1er. orgue en France. Il fut envoyé par Constantin Copronyme à Pepin qui en fit présent à l'église de Saint-Corneille de Compiégne. Les orgues furent d'abord hydrauliques; le premier à soufflets ou pneumatique, est celui que Louis le Débonnaire paraît avoir placé à Aix-la-Chapelle.

Dès le 12e. siècle au plus tard, les moines de Fécamp avaient un orgue, instrument encore assez rare alors. Plusieurs les en ayant blâmés, Baudry, év. de Dol, prit hautement leur défense. Ce n'était point encore une musique en forme, les religieux s'en tenaient au plain-chant, ou au chant grégorien, et l'orgue n'était en usage que dans certains jours

Digitized by Google

de fêtes, pour donner plus de pompe extérieure à la solennité du jour, ou pour soulager les voix, par intervalles, pendant la longueur de l'office divin. Les moines avaient chez eux une école de chant.

— 1360, mourut Pierre de Vilaine, év. de Bayeux, où il prit possession le jour de Pâques 1351. En 1355, il ratifia la fondation de l'église paroissiale de Croissanville près Caen, en église collégiale; ce qui avait été accordé par Clément VI à Jean de Pont-Audemer, seigneur de cette par. et d'Avenay. La fondation était pour six chanoines, dont 2 étaient dignitaires, savoir : un trésorier et un chantre. Pendant l'épiscopat de Pierre, la Normandie continua d'être le théâtre d'une guerre sanglante par la révolte des principaux seigneurs qui s'étaient joints à Philippe de Navarre, frère du Roi Charles *le Mauvais* et à Geoffroy de Harcourt, sire de Saint-Sauveur-le-Vicomte, qui avait déjà causé de si grands maux dans cette province, dès l'an 1343.

Edouard III, roi d'Angl., descendu à la Hougue en juillet 1346, donna le commandement d'un des corps de son armée à Geoffroy de Harcourt qu'il fit maréchal d'Angleterre. Celui-ci alla d'abord assiéger le château de Neuilly, appart. aux év. de Bayeux, le prit et le réduisit en cendres. Les troubles n'ayant pas discontinué jusqu'en 1356, Edouard, protecteur de la ligue formée entre les princes de la maison d'Evreux et Geoffroy de Harcourt, leur envoya au commencement de cette année, le duc de Lancastre avec 4,000 hommes dans le Cotentin. L'év. apprenant qu'ils cheminaient ensemble vers Bayeux, et voyant que cette ville n'était pas en état de soutenir un siége, se retira dans son château de Neuilly qui avait été réparé. Ce qu'il avait prévu arriva; Bayeux fut assiégé, pris, saccagé et brûlé. Ces tristes nouvelles étant parvenues au prélat, le pénétrèrent tellement de douleur qu'il en tomba malade, et n'osant se hasarder à sortir pour aller chercher ailleurs une retraite plus assurée, son mal augmenta au point de lui ôter l'espoir de

guérison. Il confia la garde de son château à un homme de cœur et d'expérience, avec toutes les munitions de guerre et de bouche qui étaient nécessaires, et pria qu'à sa mort on y gardât son corps, de peur qu'en le transportant à Bayeux, il ne fût enlevé par les troupes qui parcouraient la campagne. Dès qu'il fut mort, on le mit dans la chapelle du château où il resta sans inhumation, à cause des censures qu'il avait encourues de la part du pape, pour n'avoir pas payé à la chambre apostolique la taxe qu'il lui devait pour la vacance du siége épiscopal de Bayeux. Il eût pu demeurer encore long-temps sans sépulture si, en 1440, l'un de ses successeurs, Zanon Castiglione, n'eût eu la générosité de payer la somme exigée; après quoi il fit inhumer le corps dans la nef de la cathédrale.

— 1576, charte de Henri III qui confirme les priviléges des habitans de Cherbourg *eu égard à leur fidélité à la couronne, à la situation de la ville exposée à la descente des Anglois, et sujette à l'armement, équipement, avitaillement, guet et garde tant de jour que de nuit.*

— 1696, enregistrement des lettres du mois de nov. précédent, qui érigent en *Marquisat* la terre et seigneurie de Grémonville près Caudebec, en faveur de Nicolas Bretel, seigneur de Grémonville, ambassadeur à Rome, puis à Venise. Son père, son aïeul et son bisaïeul avaient été présid. à mortier au parlement de Normandie.

— 1726, mourut à Saint Gilles près Domfront, Marie Pottier, à 107 ans.

4 *Septembre* 1126, le feu prit le matin aux maisons voisines du pont de Seine à Rouen, dura tout le jour et brûla presque toute la grande rue jusqu'à la porte Beauvoisine. Le vent porta les flammes sur les abbayes de Saint-Amand et de Saint-Ouen, sans qu'elles touchassent à l'église cathédrale.

— 1522, Mort de Jeanne Pélerin, 10e. abbesse de Villers Canivet, près Falaise.

Digitized by Google

— 1652, mourut à Argentan Louise Rouxel de Médavy, 21ᵉ. abbesse d'Almenesches, âgée de 59 ans ; elle n'en avait que *neuf* lorsqu'elle prononça ses vœux.

— 1830, mourut à Harcourt Jacques-Simon Boscher, juge de paix du canton de Thury-Harcourt. Au commencement de la révolution ce magistrat qui s'était fait un nom honorable parmi les avocats du barreau de Falaise, et qui pouvait y fournir une carrière brillante, préféra la vie calme des champs à l'agitation de la ville. Il se retira jeune encore à Harcourt, et accepta la place de juge de paix où l'appelaient des vœux unanimes. Il remplit ses devoirs avec une exactitude et une impartialité qui lui concilièrent l'estime et l'affection de tous ses justiciables.

5 *Septembre* 1586, mourut âgé de 56 ans, à Caen sa patrie, Jean Rouxel, un des meilleurs poëtes latins du 16ᵉ siècle. Après avoir étudié la jurisprudence sous d'illustres professeurs à Orléans et à Bourges, il revint à Caen occuper une chaire d'éloquence et de philosophie. Ensuite il professa le droit avec un concours extraordinaire d'auditeurs. Il fut élu par deux fois premier échevin.

— 1618, mourut à Paris Jacques Davy du Perron, né le 25 nov. 1556, à Saint-Lô, d'une famille noble, calviniste. Dès sa plus tendre jeunesse il annonça de grands talens. Il embrassa dans la suite le catholicisme, mais on prétend que la Grâce fut un peu aidée par la perspective de l'Evêché d'Evreux auquel en effet il fut nommé en 1593. En 1600, il eut, en présence de Henri IV, une conférence publique avec Duplessis-Mornay, seigneur calviniste, plus versé dans la guerre que dans la théologie, et dont il eut peu de peine à triompher. Le parti calviniste en rougit pour son défenseur. Le Roi en fut frappé et dit à Sully : *Eh bien, que vous semble de votre pape ?* (C'était le nom qu'on donnait à Mornay, qui s'était promptement retiré dans son gouvernement de Saumur :) *Sire*, lui répondit Sully, *il me semble qu'il est plus pape que vous ne pensez, puisque dans ce moment il donne le chapeau rouge à M. d'Evreux*. En effet, la

Digitized by Google

victoire qu'il avait remportée contribua beaucoup à lui procurer la pourpre romaine et l'archevêché de Sens. C'était à Rome en 1595, sous Clément VIII, que Duperron avait été sacré év. d'Evreux par le card. de Joyeuse, archev. de Rouen. Henri IV l'y envoya deux autres fois et il y prit des sentimens tout-à-fait ultramontains. Après la mort à jamais déplorable de ce grand prince, Duperron employa tout son crédit pour empêcher qu'on ne fit rien qui pût déplaire à la cour de Rome. Dans les états-généraux de 1614, le Tiers-Etat proposa un article portant que *l'assassinat de Henri III et de Henri IV, obligeait tous les bons français à condamner la doctrine qui permet de tuer tous les tyrans, et qui donne au pape le pouvoir de déposer les rois et d'absoudre les sujets du serment de fidélité.* Le Tiers-Etat comptait sur l'appui de la noblesse ; mais ce second corps du royaume ayant su que le projet de condamnation offensait les prélats, résolut de s'en désister. Alors le parlement de Paris, par un arrêt du 2 janvier 1615, décida ce que les Etats ne voulaient pas décider ; Duperron et quelques autres membres du clergé, eurent beau solliciter la cassation de cet arrêt, il fut regardé par tous les bons citoyens comme une loi fondamentale du royaume. Duperron, sans le vouloir, avait servi les calvinistes, en leur fournissant l'occasion de montrer des sentimens dont les véritables français firent et feront toujours profession, quelles que soient leurs opinions religieuses. Ce card. mourut à 63 ans, avec la réputation d'un mauvais français, d'un prêtre politique et d'un prélat ambitieux.

— 1733, Nicolas Desquinemare, prieur-curé de Bulli, dioc. de Rouen, mourut à Domfront où il avait été exilé par lettre de cachet du 22 mars 1730, pour avoir été impliqué dans un procès de *sorciers*. Soixante de ses paroissiens étaient possédés des diables *Belphégor* et *Béelzébut*, suivant l'attestation de Daniel, chirurgien à Neufchâtel. Cet homme pouvait être habile dans son art, mais, à coup sûr, il n'était pas plus sorcier que les juges qui avaient instruit le procès. Et c'était en

Digitized by Google

1730 ! Il est bon de remarquer que, 58 ans auparavant, (1672) un arrêt du Conseil avait mis en liberté *toute personne détenue dans les prisons de Normandie pour cause de magie et de sortilége.*

— 1777, mourut d'apoplexie à Caen, Pierre le Cocq, 7e. supérieur-général des Eudistes, né à Ifs près cette ville. Homme savant et d'une grande modestie.

6 *Septembre* 1581, mourut à Paris Guillaume Postel, fameux visionnaire et l'un des plus savans hommes de son siècle. Né le 25 mars 1510 au hameau de la Dolerie, commune de Barenton, dioc. d'Avranches, il perdit à 8 ans son père et sa mère, qui moururent presque le même jour d'une maladie contagieuse. Dès qu'il sut lire il montra le plus vif désir d'acquérir des connaissances; sans cesse un livre à la main, il oubliait quelquefois l'heure des repas. Forcé bientôt d'assurer son existence, il se fit maître d'école à l'âge de 14 ans, et lorsqu'il eut gagné quelque argent, il se rendit à Paris pour y continuer ses études. Il entra comme domestique au collége de Sainte-Barbe, sous la condition qu'on lui permettrait de suivre les leçons. S'étant procuré une grammaire, il apprit, sans le secours d'aucun maître, l'hébreu et le grec qu'il n'étudiait qu'à des heures dérobées. La passion de s'instruire le conduisit à Constantinople où il suivit Jean de la Forêt, chargé de conclure avec Soliman une ligue pour s'opposer aux desseins ambitieux de Charles-Quint. Postel profita de cette occasion pour visiter la Grèce, l'Asie mineure et une partie de la Syrie. Il étudia les diverses langues de ces contrées, et revint par l'Italie avec quelques alphabets orientaux qu'il s'empressa de publier en arrivant à Paris. Il n'existait pas de caractères de la plupart de ces langues alors presque inconnues en Europe, et manquant d'ouvriers assez habiles, il fut obligé de les faire graver sur des planches. En 1538, pour répondre à l'impatience des savans, il publia une *Grammaire arabe* dont il n'avait présenté que l'essai dans son recueil d'alphabets. Postel fut nommé, dès


Digitized by Google

1539, prof. de mathématiques et de langues orientales au collége de France, et le traitement de cette chaire fut accru des revenus d'un doyenné de l'église d'Angers. Entouré d'une considération méritée, et comblé des faveurs de la Cour, Postel semblait devoir jouir désormais d'un sort tranquille; mais une lecture trop approfondie des Rabbins, et la vivacité de son imagination le précipitèrent dans des écarts qui lui causèrent de violens chagrins. Il se crut appelé par Dieu lui-même, à réunir tous les hommes dans la loi chrétienne, par la parole et par le glaive, sans l'autorité du pape et du roi de France, à qui, disait-il, la monarchie universelle appartenait de droit divin, comme descendant en ligne directe du fils aîné de Noé. François Ier. qui avait une haute idée du mérite de ce savant, le pressa de retourner dans le Levant avec Laforêt (1543), en lui promettant quatre mille écus pour acheter des manuscrits orientaux: Postel, loin d'accepter cette proposition honorable, se démit de sa chaire pour aller à Rome, persuadé que les Jésuites, dont l'institut était alors naissant, s'empresseraient de le seconder dans l'exécution du plan qu'il trouvait *la plus belle œuvre du monde*. En arrivant à Rome (1544) il courut se présenter à Ignace de Loyola qui, d'après sa réputation, l'admit dans la Société. Mais après avoir cherché vainement à le désabuser de ses rêveries, il le renvoya, et défendit à tous les membres de l'institut de conserver aucune sorte de liaison avec lui. Postel se rendit en 1547 à Venise, où il fut attaché comme aumônier à l'hôpital de Saint-Jean et de Saint-Paul. Il devint bientôt le directeur d'une béate qu'il a rendue célèbre sous le nom de la *Mère Jeanne*, et dont les visions achevèrent de déranger son cerveau. Informé qu'il avait été dénoncé à l'inquisition, il se constitua volontairement prisonnier, en provoquant lui-même l'examen le plus scrupuleux de sa doctrine et de ses principes, qu'il déclara soumettre au jugement de l'Eglise. Le tribunal, en le disculpant de tout soupçon d'hérésie, prononça que Postel était fou, et le renvoya. Devenu par-là un objet continuel de railleries, et pour-

Digitized by Google

suivi dans les rues par les cris et les huées des enfans, il quitta Venise en 1549, pour retourner dans l'Orient où il voulait rester quelques années, afin de se perfectionner dans la connaissance de la langue arabe et des usages des Turcs. Il revit Constantinople, s'avança jusque dans la Syrie, et visita les lieux saints. D'Aramont, alors ambassadeur de France, avait accompagné l'empereur Soliman dans son expédition contre la Perse. En revenant, il trouva Postel à Jérusalem, et lui proposa de le suivre, promettant de lui donner tous les manuscrits qu'il pourrait se procurer dans son voyage. Le savant pélerin accepta cette offre et revint à Constantinople, rapportant un grand nombre d'ouvrages précieux. Il était à Basle en 1551, et il séjourna quelques mois dans les environs de cette ville pour se reposer de ses fatigues. Vers le commencement de 1552 il revint à Paris où il reprit l'enseignement des mathématiques et des langues orientales avec un concours prodigieux d'auditeurs. L'année suivante il eut une vision dont il s'empressa d'instruire le public dans l'ouvrage intitulé : *Les trois merveilleuses victoires des femmes*, etc. C'est-là qu'il annonce que la *Mère Jeanne* (*) est venue le trouver à Paris : « Sa substance, dit-il, et corps spirituel, deux « ans depuis son ascension au ciel, est descendu en moy et « partout, mon corps est sensiblement étendu, tellement que « c'est elle, et non pas moy qui vis en moy. » Le scandale que ce livre occasionna et la crainte d'être arrêté déterminèrent Postel à se réfugier à Vienne où Ferdinand Ier. l'appela pour y professer les mathématiques avec un traitement de deux cents écus. Postel fut très-utile à Widmanstadt, qui préparait alors une édition du *Nouveau Testament* en langue Syriaque ; mais apprenant qu'il se tramait quelque chose contre lui, il quitta Vienne brusquement pour aller à Venise, où il fit imprimer la *Virgine Venetiana*, production non moins extravagante que celle qui l'avait obligé de sortir de Paris, mais elle n'excita pas la curiosité

(*) Elle était morte à Venise en 1551, âgée de 55 ans.


Digitized by Google

des Vénitiens, qui le regardaient comme un fou. Il se rendit à Pavie en 1555, à Padouë l'année suivante et à Rome, d'où il revint en 1559, à Paris, et publia ses observations sur les mœurs et les lois des Turcs. En 1563, il donna des leçons publiques qui furent très-suivies ; mais ses ennemis ayant répandu qu'il continuait de débiter ses erreurs sur la trop fameuse *Jeanne de Venise*, il rétracta tout ce qu'il avait dit et se retira l'année suivante à Saint-Martin-des-Champs où il fût visité par les plus grands seigneurs et par les savans les plus distingués, étonnés de son érudition, de sa prodigieuse mémoire et de sa manière piquante de narrer. Il édifia tous les religieux par sa piété, par le repentir qu'il témoigna du scandale qu'avaient causé ses écrits. Il mourut regretté de ses compagnons et fut enterré le lendemain dans leur église, avec une épitaphe honorable. François 1er. et la reine de Navarre regardaient Postel comme la merveille de leur temps, et Charles IX l'appelait son *philosophe* par excellence. Le portrait de cet homme extraordinaire a été gravé au moins huit fois.

Catherine Théos, née aussi à Barenton, a rivalisé de folie avec son compatriote. Ayant fait part à son curé de révélations qu'elle prétendait avoir eues, elle fut adressée à Paris par lui à l'abbé Grisel qui se chargea de sa direction au couvent des Miramionnes où il la plaça. Elle en sortit à la révolution et fit connaissance d'un chartreux nommé dom *Gerle*, membre de l'assemblée constituante, qui adopta ou feignit d'adopter ses rêveries. Elle se disait destinée *à mettre au jour* (quoique déjà vieille) *un fils qui sauverait de nouveau le genre humain ; que le trône de ce second fils de Dieu s'élèverait en face de l'église neuve de Ste.-Géneviève, et serait vu de tout l'univers ; que la population du globe serait réduite à* 140 *mille élus*, *etc*. Elle se disait invulnérable, insensible aux poisons, et devait vivre plusieurs siècles. Dénoncée au comité de salut public en 1794, elle fut arrêtée dans un galetas de la rue Contrescarpe, et on se contenta d'enfermer la sybille à Bicêtre où elle est morte en 1796, âgée de 70 ans.

Digitized by Google

— 1777, mourut à l'âge de 76 ans, en son château de Mérei-sur-Eure, François-Paul Gallois, chevalier, seigneur et patron honorifique du Bourg-Baudouin, seigneur-châtelain et patron de Mérei, Gadencour, Morainvilliers, etc., conseiller-d'Etat, président à Mortier au parl. de Metz, ancien président de la Cour des comptes., aides et finances de Normandie, gouverneur pour le Roi des ville et château de Candebec, associé titulaire de l'acad. Roy. des sciences, arts et bel'es-lettres de Rouen, ministre et secrétaire-d'Etat du feu roi de Pologne Stanislas, duc de Lorraine et de Bar.

— 1792, mort de Georgés-Louis Bayeux, né à Caen le 8 oct. 1752. Après les plus brillantes études, il entra dans le barreau de cette ville, et ensuite dans celui de Rouen où il parut avec éc'at dans plusieurs causes importantes. Les travaux de la plaidoirie ne l'empêchaient pas de cultiver les lettres. Son ouvrage le plus remarquable est une traduction en prose des *Fastes d'Ovide* 1783--1788, 4 vol. in-8°., elle est écrite avec élégance et noblesse, mais elle est surtout estimée pour le discours préliminaire et les notes qui l'accompagnent; l'érudition et la saine critique s'y joignent pour éclaircir les traditions obscures sur lesquelles se fondaient les usages civils et religieux des Romains. On doit encore à l'auteur I. des *Réflexions sur le régne de Trajan*, 1787 in-8°., où se trouvent des rapprochemens flatteurs entre les principaux personnages de Rome, à cette époque, et plusieurs des contemporains de l'écrivain. II. Des *Essais académiques*, 1785 in-8°., contenant l'éloge *d'Ariston*, et des extraits d'un grand ouvrage intitulé: *l'Antiquité pittoresque*. III. *Le prospectus d'une nouvelle traduction de Pausanias*, à laquelle devaient concourir des savans et des artistes du premier ordre. Cette traduction était à peu près terminée. IV. Quelques pièces de vers couronnées par les academ. de Rouen et de Caen. V. *Procès-verbaux de l'assemblée provinciale de basse-Normandie*, Caen, 1787, in-4°. Il a laissé en manusc. des Dissertations

Digitized by Google

sur des objets d'antiquité, des traduct. de *Claudien*, *d'Apulée*, etc., et une traduct. presqu'entière de *Martial*, accompagnée de notes. En 1787, M. Necker l'appela auprès de lui et le fit premier commis des finances. Nommé commissaire du roi pour la formation et l'organisation du département du Calvados, dont-il fut fait procureur-général-syndic, des ennemis cachés ourdirent une trame pour le renverser. On l'accusa d'avoir une correspondance secrète avec les ministres Montmorin et Lessart. La persécution s'anima tellement que, dans une séance du directoire du département, le Cap[e]. de gendarmerie vint l'inviter à sortir un moment, et l'emmena prisonnier au château. Pendant 15 ou 20 jours qu'il y resta, tout ce qu'on avait avancé contre lui ayant été démontré faux, le gouvernement ordonna de le rendre à la liberté. Le jour fut imprudemment choisi, tous les chefs de la garde nation. étaient à Bayeux pour élire les membres de la convention. Lorsqu'on sut que les portes du château allaient s'ouvrir, il s'y rassembla une grande foule, plus curieuse que mal-intentionnée, qui, ainsi que Bayeux le demandait, voulut qu'on le menât sur la place St.-Sauveur, où, d'après quelques rumeurs inquiétantes, la garde nationale avait été réunie : le pr.-gén., au milieu des deux lignes qui bordaient les côtés nord et sud de la place, s'expliqua sur chacun des faits qu'on lui avait reprochés, et s'en justifia si clairement que la plupart des hommes qui, en l'amenant du château avaient paru très-animés contre lui, se retirèrent. Mais des malveillans, probablement soudoyés par une cabale, répandirent qu'au moindre mouvement pour faire disparaître le pr.-gén. on tirerait sur les fonctionnaires administratifs qui l'entouraient. Plusieurs de ceux-ci effrayés des vociférations de gens à figures patibulaires, mal vêtus, armés de fusils et de sabres, et la plupart inconnus, se réfugièrent derrière la garde. Bayeux crut aussi pouvoir gagner une maison voisine, mais il n'en eut pas le temps, un des brigands lui tira un coup de fusil

Digitized by Google

qui le renversa, un second coup lui ôta la vie. Il semblait que son malheur dût s'étendre jusqu'à l'homme qui occupa sa place au directoire du département. S'étant mis dans l'insurrection du Calvados contre la convention nationale, il fut arrêté en Bretagne et décapité à Rennes.

— 1826, mort de Jean-Victor-Théodore Brière, né à Séez, le 12 octobre 1762, chanoine honoraire de la cathéd. et curé de la paroisse N.-D. d'Alençon, où son caractère vraiment apostolique le fit vivement regretter.

7 *Septembre* 1589, le duc de Mayenne étant venu camper à Etrepagny, les habitans embrassèrent le parti de la ligue avec un enthousiasme général. Le duc de Longueville, gouverneur de Normandie, attaché au parti du roi nouvellement réuni à celui du roi de Navarre, étant accouru avec des forces rédoutables, Mayenne se retira. Le gouverneur voulait punir les habitans en brûlant leur bourg, mais son frère sollicita leur grâce, et ne l'obtint pas sans peine.

— 1602, sentence du Bailli de Rouen qui dispense les réligieux de St.-Ouen de l'obligation de donner chaque année à la maison de ville un *oison bridé*. (Farin).

— 1826, adjudication pour 21,484 fr. 38 c. d'un phare à Granville, qui sera totalement construit en granite des isles Chausey, et situé à 16 mètres au-dessus du roc très-élevé qui lui sert de base.

— 1829, mourut à Coutances Thomas-Louis-François Gambier, né le 14 mai 1762, à Granville, ou son père était Cap^e^. au long cours. Ordonné prêtre en 1786, il eut à Carentan la direction d'une communauté de religieuses. En même temps il secondait les pasteurs de la ville et des paroisses voisines dans leurs fonctions, lorsqu'ils réclamaient son secours. A la révolution, forcé de fuir à l'étranger, ou d'exercer déguisé dans le pays, il échappa comme par miracle à toutes les recherches, et son zèle, heureusement, ne compromit aucune des personnes qui lui avaient donné l'asile.

Digitized by Google

Lorsque revinrent des jours plus tranquilles, il reprit des services que nul titre ne rendait obligatoires pour lui à Granville. A Coutances on le vit courir au lit des malades, et faire entendre dans la chaire évangélique d'édifiantes paroles qui ramenèrent plus d'un homme dont la conduite était nuisible à l'ordre social. En 1807, l'abbé Gambier fut nommé à la chaire de Rhétorique du collége de Coutances, qu'il remplit à la satisfaction générale. Il fut fait chanoine honoraire, et en 1817, on lui confia l'importante cure de St.-Nicolas. Mais sa santé ne pouvant résister long-temps aux travaux qu'exigeait l'administration de cette populeuse paroisse, il s'en démit, et fut nommé chanoine titulaire.

— Une trombe de vent extrêmement violente passa sur les communes de Léry et de Poses près le Pont-de-l'Arche, et occasionna dans cette dernière des désastres évalués à près de 20,000 f. Les toits des maisons furent enlevés sur son passage, dans une lageur d'environ deux cents pieds; ensuite elle traversa la rivière, et se porta vers la côte des Deux-Amans, où elle ravagea la futaie de Canteloup d'une manière vraiment extraordinaire. 102 arbres de 30 à 40 marques furent tordus ou déracinés par la force de la trombe; de là elle se porta sur Romilly, enlevant sur son passage tout ce qu'il y avait de fourrages dans les plaines, au point que les fermiers n'en purent découvrir les traces. Là elle se dissipa en brisant tous les arbres qui se trouvaient dans la fonderie de Romilly. Le curé de Poses qui revenait d'administrer le viatique à un malade, à Léry, fut renversé par la violence du vent, et roulé à une certaine distance; il resta sans connaissance pendant quelque temps; son chapeau fut retrouvé dans un jardin à plus d'une demi-lieue de là. (*Constitutionnel du 22 septembre*).

— 1831, adjudication pour 8,270 f. de la construction du pont de Courtonne sur le bras de l'Orne, vis-à-vis la rue Neuve-St.-Jean, à Caen, ainsi que la passerelle située près la nouvelle poissonnerie, vis-à-vis la rue Busquet.

Digitized by Google

8 *Septembre* 1217, Robert III, comte d'Alençon, mourut à l'abbaye de Motteville près Laval. Il s'était déclaré d'abord pour Jean-Sans-Terre contre Philippe-Auguste, mais ensuite il se réunit à ce monarque qui l'employa, l'an 1214, pour conclure à Chinon une trève avec le roi d'Angleterre. L'année suivante, il porta ses armes en Languedoc contre les Albigeois. A sa mort, il laissa Emme de Laval, sa seconde femme, enceinte de Robert IV, qui lui succéda dans le comté d'Alençon. Emme épousa dans la suite Mathieu II de Montmorency, connétable de France, et tige de la branche de Montmorency-Laval.

— 1775, Louis-François Néel de Christot, né au château de ce nom près Caen, mourut à Paris. Il était conseiller-clerc au parlement de Rouen et doyen du chapitre de Bayeux, lorsqu'on le nomma évêque de Séez, le 5 mai 1740; il fut sacré à Gaillon le 18 décembre suivant. Resté conseiller honoraire il visitait souvent son diocèse, et maintenait le bon ordre parmi les ecclésiastiques; son esprit doux et conciliant termina plus d'une affaire qui troublait des familles depuis un temps considérable. Il s'occupa constamment des réparations et des embellissemens de sa cathédrale, ainsi que de l'entretien de tous les bâtimens qui dépendaient de l'évêché. Il y employait une partie des revenus des abbayes de Silly et de St. Ferréol-d'Essômes dont il était commendataire. M. Néel jugea, comme avaient fait quelques-uns de ses prédécesseurs, qu'il était utile de supprimer plusieurs fêtes, en général plus marquées par les désordres du peuple que par sa dévotion. Le prélat était affligé depuis long-temps d'une infirmité grave qui le força d'aller chercher à Paris des secours plus efficaces que ceux de la province. Il y termina une vie toute pleine de bonnes œuvres, qui a laissé dans son dioc. des souvenirs impérissables.

— 1802, décéda Gabriel-Pierre-François Moisson de Vaux, né à Caen, le 6 mai 1742, vice-prési. de la soc. d'agric. et commerce, membre de l'acad. roy. des sciences, arts et belles-

Digitized by Google

lettres de cette ville, ex-législateur, sécrét. du conseil-gén. du dép. du Calvados. A 16 ans, De Vaux était entré en qualité de lieutenant au régiment de cavalerie Dauphin étranger. Il fit en Allemagne les campagnes de 1758 à 1761. Ayant quitté le service à la paix, il épousa Mlle. de Rots de la Madelaine, d'une famille distinguée de Bayeux. Dès sa plus tendre enfance, son goût l'avait porté vers l'étude de l'histoire naturelle, et ce fut surtout la botanique qu'il préféra. Il forma dans sa terre de Vaux un jardin où il réunit un grand nombre de plantes rares, de toute espèce, et qu'il se plaisait à distribuer; ce qui n'a pas peu contribué à répandre dans notre pays le zèle des plantations.

9 *Septembre* 1079, mort de Jean de Bayeux, archev. de Rouen, fils de Ranulfe, Ct^e. de Bayeux et neveu de Richard I. duc de Normandie. Il avait été élu év. d'Avranches en 1061. Le chapitre de Rouen le choisit pour occuper le siége métropolitain, mais comme jusqu'alors les translations d'un évêché à un autre n'étaient point usitées en France, il fallut demander le consentement du pape Alexandre II, qui l'accorda et lui donna le *Pallium* en 1069. A peine Jean de Bayeux eut-il pris possession de ce nouveau siége, qu'il fit tous ses efforts pour extirper le concubinage dans lequel les clercs vivaient sans scrupule; mais son zèle, mal reçu, lui attira une forte persécution de la part de son clergé. Une paralysie l'ayant mis hors d'état de continuer ses fonctions, Grégoire VII envoya un nonce qui, dans un concile provincial, le déposa, il alla demeurer à St.-Philbert-sur-Rille, baronnie de son patrimoine, qu'il donna par testament à l'Eglise d'Avranches, et ce fut là qu'il mourut. On lisait dans son épitaphe :

Hic neglecta diù canonum decreta reformans
Instituit castè vivere presbiteros.

— 1087, Guillaume-le-Conquérant, roi d'Anglet. et duc de Normandie, mourut au monastère d'Hermentrude près Rouen.

Piqué d'une raillerie de Philippe I, roi de France, il alla, au mois de juillet, assiéger la ville de Mantes, y mit le feu et se tint au milieu de l'incendie, encourageant ses soldats à tout détruire. Comme il galopait parmi les décombres, son cheval ayant mis les deux pieds de devant sur des charbons couverts de cendres, s'abattit et le blessa au ventre; l'agitation qu'il s'était donnée en criant, la chaleur du feu et de la saison rendirent sa blessure très-douloureuse. On le transporta à Rouen, et de là hors de la ville dont il ne pouvait supporter le bruit. Il languit durant six semaines, entouré de médecins et de prêtres. Son mal s'aggravant de plus en plus, il envoya de l'argent à Mantes pour rebâtir les églises qu'il avait brûlées; il en envoya aussi aux couvens et aux pauvres de l'Angleterre pour en avoir des prières. Le 9 septembre, au lever du soleil, un bruit de cloches l'ayant éveillé, il demanda ce que c'était; on lui répondit que l'office de prime sonnait à l'église de St.-Ouen. Il leva les mains, en disant : *je me recommande à madame Marie la sainte mère de Dieu*, et presque aussitôt il expira. Les médecins et les autres assistans qui avaient passé la nuit auprès de lui, le voyant mort, montèrent en hâte à cheval et coururent veiller sur leurs biens. Les gens de service et de moindre étage, après la fuite de leurs supérieurs, enlevèrent les armes, les vases, les vêtemens, le linge, tout le mobilier, et s'enfuirent de même, laissant le cadavre nu sur le plancher. Le corps du Roi demeura ainsi abandonné pendant plusieurs heures, car dans toute la ville de Rouen les hommes étaient pénétrés, non pas de douleur, mais de crainte de l'avenir; ils étaient aussi troublés que s'ils eussent vu une armée ennemie aux portes de leur ville. Chacun sortait et courait au hasard, demandant conseil à sa femme, à ses amis, au premier venu; on transportait, on cachait tous ses meubles, ou l'on cherchait à les vendre à perte.

Enfin des gens de religion, clercs et moines, ayant repris leurs sens et recueilli leurs forces, arrangèrent une procession :

Digitized by Google

revêtus des habits de leur ordre, avec la croix, les cierges et les encensoires, ils vinrent auprès du cadavre, et prièrent pour l'âme du défunt. L'archev. de Rouen ordonna que le corps du Roi fût transporté à Caen, et inhumé dans la basilique de St.-Etienne qu'il avait bâtie; mais ses fils et tous ses parens s'étaient éloignés, aucun de ses officiers n'était présent; pas un seul ne s'offrit pour avoir soin des obsèques; et ce fut un simple habitant de la campagne, nommé Herluin, qui prit sur lui la peine et la dépense et fit venir des ensevelisseurs et un charriot, transporta le cadavre jusqu'au bord de la Seine, puis le porta par la rivière et par mer jusqu'à la ville de Caen. Gilbert, abbé de St.-Etienne, avec tous ses religieux, vint à la rencontre du corps; beaucoup de clercs et de laïcs se joignirent à eux; mais un incendie qui éclata subitement, fit bientôt rompre le cortége, et courir au feu clercs et laïcs. Les moines de St.-Etienne restèrent seuls et conduisirent le Roi à leur église. L'inhumation ne s'acheva point sans de nouveaux incidens. Tous les évêques et abbés de la Normandie s'étaient rassemblés pour la cérémonie, ils avaient fait préparer la fosse dans l'église entre le chœur et l'autel; la messe était achevée, on allait descendre le corps, lorsqu'un homme se levant du milieu de la foule, dit à haute voix: *Clercs, évêques, ce terrain est à moi, c'était l'emplacement de la maison de mon père; l'homme pour lequel vous priez me l'a pris de force pour y bâtir son église. Je n'ai point vendu ma terre, je ne l'ai point engagée, je ne l'ai point forfaite, je ne l'ai point donnée, elle est de mon droit, je la réclame.* Celui qui parlait ainsi se nommait Asselin, fils d'Arthur, et nombre d'assistans confirmèrent la vérité de ce qu'il avait dit. Les év. le firent approcher, et d'accord avec lui, payèrent soixante sous pour le lieu seul de la sépulture, s'engageant à le dédommager équitablement pour le reste du terrain. Le corps du Roi était sans cercueil, revêtu de ses habits royaux; lorsqu'on voulut

Digitized by Google

le placer dans la fosse qui avait été bâtie en maçonnerie, elle se trouva trop étroite, il fallut forcer le cadavre, et il créva. On brûla de l'encens et des parfums en abondance, mais ce fut inutilement; le peuple se dispersa avec dégoût, et les prêtres eux-mêmes, précipitant la cérémonie, désertèrent bientôt l'église. Tous ces détails ont été transmis par Orderic Vital, né en Angleterre en 1075, et amené très-jeune à St.-Evroul où il mourut après 1145.

Guillaume vécut 60 ans, dont il régna 21 sur l'Angleterre. Quelques écrivains l'ont accusé de tyrannie, d'avoir confondu dans le même esclavage anciens Bretons, Danois, Anglo-Saxons, et de leur avoir imposé des lois rigoureuses. Ce n'était pas avec des lois bénignes que, dans le XIe. siècle, il eût été possible de réduire au devoir un peuple encore barbare, qui prenait la modération pour faiblesse, la clémence pour pusillanimité; qui passait sans cesse de la révolte à la soumission, et de la soumission à la révolte. Parmi ces lois si rigoureuses, on cite surtout celle du Couvrefeu, qui attira au Conquérant la haine des Anglais; mais cette loi n'était qu'un ancien réglement de police qui garantissait aussi bien la sûreté individuelle que la sûreté générale, en prévenant les incendies et leurs ravages dans un pays où toutes les maisons étaient construites en bois et couvertes en chaume.

Si, à l'exemple des Romains, Guillaume imposa sa langue aux vaincus, l'Angleterre doit en bénir les résultats, puisque du mélange épuré et perfectionné de l'idiôme des Trouvères Normands avec celui des Anglo-Saxons, est sortie la langue de Pope et de Milton.

Ce qu'on peut justement reprocher au Conquérant, c'est le sac de Mantes et la mort de Waltéof. Ce seigneur avait conspiré plusieurs fois, mais le Roi avait pardonné, et pourtant la tête de Waltéof roula sur l'échafaud. On ignore les motifs secrets qui purent porter Guillaume à révoquer sa grâce. Beaucoup d'actes prouvent qu'il n'avait pas la cruauté d'un tyran. Il ne se vengea point de ses parens qui lui disputèrent son héritage; il laissa

Digitized by Google

vivre au milieu des plaisirs et des honneurs de la Cour, le jeune Edgar, qu'un tyran ombrageux n'eût pas manqué d'immoler comme unique rejeton des rois Anglo-Saxons, et pouvant, en cette qualité, revendiquer la couronne; il rendit au roi Malcolm les états dont il était libre de le dépouiller; il sut pardonner à son frère utérin, Odon, év. de Bayeux, ses rapines et ses trahisons, et à son fils Robert sa révolte parricide.

Quand on juge un grand homme, il faut lui tenir compte des difficultés de sa position, des résistances qu'il eut à vaincre, des obstacles qu'il dut briser, des nécessités du pays et du temps où il vécut; en un mot, il faut le comparer à ses contemporains, et le mesurer sur son siècle.

Guillaume eut la satisfaction de mettre la dernière main, en 1086, au cadastre anglais (Domesday-book) commencé en 900.

— 1158, mort de Serlon, né à Vaubadon près Bayeux. Nommé abbé de Savigny en 1140, il s'était démis en 1153 pour se retirer à Clairvaux où il acheva saintement sa carrière. On ne sait s'il était parent de Serlon, év. de Séez, qu'on croit avoir été de la maison d'Orgères du Bouillonney, et qui, selon le *Gallia Christiana*, mourut à la fin de l'année 1118.

— 1417, capitulation des sires de la Fayette et de Montenay pour le château de Caen, qu'ils défendirent vaillamment contre Henri V, roi d'Angleterre. Ce prince avait fait sa descente à Touques, le 1er. août, avec une armée de 20 mille hommes et s'était emparé de Caen. Les deux braves qui tenaient dans le château, abandonnés sans secours et sans vivres, furent enfin obligés de céder à la force.

— 1516, mort du cardinal René de Prie, év. de Bayeux. Il était fils d'Antoine de Prie, seigneur de Buzançois et de Madeleine d'Amboise. Le poste où se trouvait son père, et la faveur du card. d'Amboise, son cousin-germain, qui pouvait tout sur l'esprit de Louis XII, servirent à l'élever de bonne heure aux dignités de l'église. Successivement grand archidiacre de Bourges, archid. de Blois, doyen de S. Hilaire de Poi-

Digitized by Google

tiers, év. de Leitoure, de Limoges et enfin de Bayeux après la mort de Charles de Neufchastel, il prit possession de ce siége le 25 mars 1499. Le pape Jules II, à la recommandation de Louis XII, le fit card. en 1506, le 4 janvier. Continuellement employé aux affaires de l'état, il résida peu dans son évêché. Jules II qui avait l'humeur martiale, chagrin de ce que le Roi avait rétabli la pragmatique-sanction, conçut le dessein de se rendre maître de l'Italie et d'en chasser les Français. Il souleva d'abord secrètement les Italiens contre eux ; se déclarant ensuite ouvertement leur ennemi, il se servit des armes matérielles et spirituelles pour les attaquer. Il avait demandé au Roi quelques villes sur lesquelles le St.-Siége prétendait avoir des droits. Ayant été refusé, il lança l'excommunication contre le monarque, fit arrêter le cardin. de Clermont, et défendit à René de Prie, en mission à Rome, de quitter cette ville sous peine de perdre ses bénéfices ; mais ce card. et quelques autres qui étaient dans les intérêts du roi, ne se voyant pas en sûreté à Rome avec un homme tel que Jules, et craignant le sort du card. de Clermont ou même quelque chose de pis, se retirèrent à Gênes. Le roi défendit à ses sujets de se pourvoir en cour de Rome pour les bénéfices et d'y porter aucun argent du royaume. Après beaucoup de démarches hostiles de la part du Pape, sa colère n'ayant plus de bornes il fit un décret, au nom d'un concile qu'il tint à Rome, pour transférer le royaume de France et le titre de *roi très-chrétien* au roi d'Angl. Mais comme il était sur le point de le publier, une fièvre s'empara de lui et en délivra le monde le 21 févr. 1513. Léon X, son successeur, fit aisément la paix avec le roi de France. Ce monarque ayant perdu la reine Anne, son épouse, le 9 janvier de cette année, René de Prie fit à Saint-Denis la cérémonie de ses obsèques. Etant décédé l'année suivante, il fut inhumé dans son abbaye de la Prée, à deux lieues d'Issoudun.

— 1603, le sieur de Fraqueville, trésorier-gén. de France


Digitized by Google

en la Généralité de Rouen, délivre aux habitans de Mortagne un certificat portant que la ville de Bellême est comprise dans l'élection de Mortagne. Ce certificat devait terminer le nouveau différend qui s'était élevé entre les deux villes. Les hab. de Bellême avaient eu déjà la prétention de réunir chez eux tous les bureaux des recettes qui se faisaient pour le Roi dans la province du Perche, et à ce sujet ils intentèrent procès devant Charles IX qui ordonna que lesdits bureaux demeureraient toujours à Mortagne, et dès-lors il y créa trois élus de plus, par lettres des 9 septembre et 25 oct. 1571, et 11 février 1587, ce qui fut vérifié à la Cour des comptes de Normandie, le 5 août 1592.

— 1628, Nicolas des Acres, seigneur de la Chapelle-Viel et de la bar. de l'Aigle, fut tué au siége de la Rochelle, prise par Louis XIII sur les calvinistes qui s'en étaient emparés en 1557.

— 1669, enregistrement en la chambre des Comptes de Norm. des lettres du mois de sept. 1667, qui érigent la baronnie de Calonge en *marquisat*, sous le nom de Bougy, en faveur de Jean-Jacques Le Révérend-de-Bougy : il servit 9 ans en qualité de mestre-de-camp du régiment Colonel, et ne se retira qu'à cause de sa religion, en Hollande, où il mourut.

— 1764, décéda dans son abbaye de St.-Sauveur-le-Vicomte, Jacques Le Fèvre du Quesnois, év. de Coutances, né à Valognes en 1707, de la branche cadette de l'illustre maison de Le Fèvre de Montaigu-la-Brisette.

— 1805, mourut à Rouen le savant hydrographe Dulague, né à Dieppe, le 24 décembre 1729, de parens peu fortunés. M. Bouin, chanoine régulier de l'abbaye de St.-Lô, à Rouen, habile physicien et astronôme, ayant remarqué dans le jeune Dulague un goût décidé pour les sciences exactes, lui facilita les moyens de suivre les traces de Descaliers. En 1750, on créa une chaire de navigation à Rouen; Dulague y fut nommé. Alors il rédigea en un corps d'ouvrage, sous le titre *d'Elémens*

Digitized by Google

d'Hydrographie et de Navigation, les leçons qu'il avait données de vive voix, et le gouvernement en prescrivit l'usage dans toutes les écoles d'hydrographie.

Ce professeur épousa une femme qui l'aima tendrement, et qui, en mourant, lui laissa une fortune dont il sentit d'autant mieux le prix, qu'il put la partager avec son généreux Mécène, M. Bouin, que la révolution avait dépouillé de tout. Il sut aussi, par ses soins et son courage, le soustraire à la persécution. Tous deux offrent un exemple à suivre, par l'homme riche qui, rencontrant des talens enfouis, aurait le pouvoir de les mettre en évidence, et par l'homme qui, parvenu à jouir d'un sort heureux, ne doit jamais oublier ceux qui le lui ont procuré. Dulague avait été nommé en 1759, membre de l'acad. de Rouen qui le fit son directeur. Il y a lu un assez grand nombre de Mémoires, et il a vu faire sept éditions de ses *Elémens d'Hydrographie*.

10 *Septembre* 1140, fondation de la célèbre abbaye de la Trappe, à 3 lieues de Mortagne, sous le titre de la Maison-Dieu N.-D. de la Trappe, par Rotrou II, comte du Perche. Cette abbaye, de l'Ordre de Cîteaux, fut réformée par don Armand-Jean Le Bouthillier de Rancé, en 1664. Presque entièrement détruite pendant la révolution, elle a été, sous Louis XVIII et Charles X, occupée par le même Ordre, qui a rebâti en partie ce qui avait été abattu.

Rotrou mourut en 1145, au siége de la Grosse Tour de Rouen; son corps fut porté à Nogent, et déposé dans l'église de Saint-Denis de cette ville, à côté de celui de son père.

En 1822, il existait en France 16 couvens de trappistes, dont plusieurs de femmes (trappistines), tous soumis à la réforme de Rancé.

— 1167, mourut à Rouen Mathilde, fille de Henri I, roi d'Angl. et duc de Normandie, veuve en 1[res]. noces de l'emp. Henri V, dit le jeune, mort en 1125, et en secondes noces de Geoffroy V, comte d'Anjou, dont elle eut Henri qui, ayant


Digitized by Google

perdu son père, monta sur le trône d'Angleterre après la mort d'Etienne, arrivée le 25 octobre 1154. Le second mariage de Mathilde ne lui avait point fait quitter le titre d'impératrice. A la mort de Geoffroy, elle établit son séjour dans la ville de Rouen qu'elle combla de ses bienfaits; elle y fit entr'autres construire avec de grandes dépenses le pont de pierre remplacé par le pont de bateaux en 1564. Cette princesse fut inhumée dans l'église du prieuré de Bonne-Nouvelle, fondé à Rouen, en 1060, sous le titre de Notre-Dame-du-Pré, par Mathilde de Flandre, son aïeule, femme du duc Guillaume. On grava sur son tombeau ce distique:

> Ortu magna, viro major, sed maxima partu,
> Hic jacet Henrici filia, sponsa, parens.

— 1704, mourut à l'Hôtel-Dieu de Caen Marie Benoît, dite sœur Marie Bucaille, née à Cherbourg, vers le milieu du 17e. siècle. Elle voulut se faire religieuse dans le couvent de Ste.-Claire d'Alençon; mais n'ayant pu y être admise à cause de la faiblesse de son tempérament, elle fit vœu d'en observer la règle toute sa vie. Elle s'acquit d'abord une grande réputation de piété, et feignit ensuite d'avoir des extases et des révélations. Cette fille, qui était jolie, avait pour directeur un certain frère *Saulnier*, cordelier, qui passait pour avoir des liaisons intimes avec elle. Le scandale fut poussé si loin que le lieutenant criminel de Valognes (M. de Sainte-Marie) crut devoir informer. Le frère Saulnier, Catherine Bedet, dite *la Rigolette*, et plusieurs autres personnes furent impliquées dans cette affaire, où il s'agissait de profanations et de débauches. Après une longue procédure, Marie Bucaille fut condamnée, en 1669, par le parlement de Rouen, à avoir *la langue percée avec un fer rouge, à être fouettée par la main du bourreau, et ensuite bannie du royaume.* Cet arrêt barbare, digne des siècles du moyen âge, reçut son exécution, et ce fut Guillaume Mauquest de la Motte, habile chirurgien de Valognes, qui guérit cette malheureuse, qu'on aurait dû se contenter de renfermer. La Motte cite cette

Digitized by Google

guérison dans le tome 2e. de son *Traité de chirurgie*. On ne dit point ce que devint le cordelier, sans doute bien plus répréhensible que sa pénitente. Il est à croire que ses confrères n'auront rien négligé pour le tirer de ce mauvais pas, et en même-temps sauver l'honneur de leur robe.

— 1754, mourut âgé de 54 ans, à St.-Denis, Don Charles-François Toustain, bénédictin de la congr. de St.-Maur, né en 1700, au village du Repas près Briouze, d'une famille noble et ancienne. Il étudia l'hébreu, le grec, l'italien, l'allemand, l'anglais et le hollandais, de manière à se mettre en état d'entendre les auteurs de ces différens pays. Il entreprit avec D. Tassin, son confrère et son ami, une édit. des œuvres de St.-Théodore-Studite, qu'il abandonna pour s'occuper de la *Nouvelle Diplomatique*, dont le premier vol. parut en 1750, in-4o.; ouvrage que D. Tassin continua jusques et compris le 6e. vol. imprimé en 1765.

— 1799, mourut à Paris Henri-François Turpin, historien, né à Caen, le 15 oct. 1711. Etant professeur au collége du Bois de cette ville, il fut couronné au palinod de Rouen, en 1738, pour une ode française sur le Sage; en voici la première strophe :

Quels mortels du titre de sage
Sont dignes d'être revêtus ?
Est-ce un philosophe sauvage,
Paré du masque des vertus ?
Est-ce un conquérant homicide,
Qui, de meurtre et de sang avide,
De l'univers est la terreur ?
Le sage, ennemi de la guerre,
Travaille au bonheur de la terre,
Et l'autre en est le destructeur.

11 *Septembre* 1459, mort de Zanon Castiglione, év. de Bayeux. Il était de Milan, d'une famille en grande considération. Elle avait donné à l'église un pape, Godefroy Castiglione, qui fut Célestin IV, élu le 22 sep. 1241. Zanon fut fait év. de Lisieux par la résignation et démission de son oncle Bertrand-

Digitized by Google

Castiglione, card. de Plaisance. Il prit possession en janvier 1424, et gouverna ce dioc. jusqu'en 1431, année de la mort de Nicolas Habart, év. de Bayeux. Le chapitre l'élut à sa place. Eugène IV ayant assemblé un concile à Florence en 1439 pour la réunion des Grecs à l'église, Zanon s'y trouva et le pape obtint tout le succès qu'il pouvait désirer. Zanon revint muni des actes de ce concile, en grec le latin en regard. Zanon faisait de fréquens séjours au château de Neuilly; il y mourut après avoir gouverné pendant 34 ans son dioc. dans des circonstances bien malheureuses.

— 1676, Elisabeth d'Orléans, appelée mademoiselle d'Alençon, arrive dans cette ville, où elle avait résolu de fixer son séjour une partie de l'année. Elle était née le 25 déc. 1646, et, le 15 mai 1667, elle avait épousé Louis-Joseph de Lorraine, duc de Guise, pair de France, à qui Louis XIV, en faveur de ce mariage, donna le duché d'Alençon. Le duc mourut de la petite-vérole le 30 juillet 1671, et François-Joseph, son fils unique, né le 28 août 1670, mourut le 16 mars 1675. La demeure des anciens ducs ayant été rasée en 1592 par ordre de Henri IV, la duchesse acquit en 1675 la maison que Charles Fromont de La Bénardière avait fait bâtir en 1630, et qui est aujourd'hui l'hôtel de la préfecture. Elle l'augmenta beaucoup afin de pouvoir y loger avec sa petite cour.

— 1709, François de Briqueville, âgé de 26 ans, fut tué à la bataille de Malplaquet, perdue par les Français contre le prince Eugène et Marleborough. Il était entré aux mousquetaires du Roi en 1703, et n'était point marié.

— 1808, mourut à Rouen Jacques-Charles-César Fromage, né à Coupesarte, arr. de Lisieux, le 16 sept. 1749. Il fit ses études à Paris avec succès, et après avoir achevé son cours de philosophie, il alla professer la 3e. à Rouen, en 1779. Lors de l'organisation de l'école centrale dans cette ville, il eut la chaire des langues anciennes, et continua ses fonc-

tions lors de l'établissement des lycées. Non content de professer les lettres, il les cultivait, et ses fables surtout l'ont fait connaître avantageusement. On en a 2 vol. in-8°. 1801.

12 *Septembre* 1672, Tannegui Le Fèvre, né à Caen en 1615, mourut à Saumur où il professait les humanités. Il se fit de bonne heure un nom par ses succès dans l'étude du latin et du grec. Le card. de Richelieu le gratifia d'une pension de 2,000 liv. pour avoir inspection sur les ouvrages qui s'imprimaient au Louvre, et il se proposait de le faire principal du collége qu'il devait ériger sous le nom de *Richelieu*. Sa mort, arrivée le 4 déc. 1642 à 58 ans, ravit ce nouveau bienfait aux savans, et un protecteur à Tannegui. Celui-ci se voyant sans ressources se fit protestant et eut une classe d'humanités à Saumur. Son mérite ayant été bientôt connu, il lui fut envoyé des jeunes gens de toutes les provinces du royaume et des pays étrangers. Les théologiens, les professeurs même se faisaient honneur d'assister à ses leçons. En 1672 il se préparait à quitter Saumur pour passer à Heidelberg, lorsqu'une fièvre continue l'emporta. Les fruits de sa plume sont : I. des *Notes* sur *Anacréon*, *Lucrèce*, *Virgile*, *Horace*, *Tiburce*, *Phèdre*, *Longin*, *Aristophane*, *Elien*, *Appollodore*, *Eutrope*, *Aurelius-Victor*, *Denys d'Alexandrie*, etc. Le Fèvre commenta ces auteurs, non en pesant érudit, mais en homme qui connaissait toutes les délicatesses des langues et qui en possédait l'esprit. II. des *Poésies grecques* et *latines*, dignes des meilleurs siècles. Ce n'était pas seulement par son savoir qu'il était recommandable ; c'était par sa probité, sa simplicité, son attachement inviolable à ses amis. Dans le temps que Pelisson était prisonnier d'Etat, pour l'affaire du sur-intendant Fouquet dont il avait été premier commis, il eut le courage de lui dédier son Lucrèce, et le traité de Plutarque de *la Superstition*. Le Fèvre était père de la célèbre madame Dacier, dont la réputation se répandit dans toute l'Europe. Dacier était disciple de Tannegui, dont il épousa


Digitized by Google

la fille; on appela cette union le mariage du Grec et du Latin. Ces deux jeunes époux étaient tellement passionnés pour l'antiquité qu'ils manquèrent de s'empoisonner un jour avec un ragoût dont ils avaient trouvé la recette dans *Athenée*.

— 1764, violent orage à Rouen. Il tomba de la grêle dont quelques grains étaient de la grosseur d'un œuf de pigeon. La ville y perdit presque toutes ses vitres; la campagne, le reste de ses grains, et les jardins leurs légumes.

— 1768, à 7 du matin, le tonnerre tomba sur la pyramide de de la cathéd. de Rouen, entra par la lanterne dans la nef, en globe de feu. Ce globe se sépara devant le crucifix en plusieurs portions qui s'éparpillèrent sur le pavé sans blesser personne.

— 1785, un vent impétueux se faisait sentir sur la Seine, une bourasque inattendue enlève un passager du bateau de Bouille. Un cri général s'étant élevé, le batelier, nommé Toussaint Fleury, s'élance aussitôt dans les flots extrêment agités par le vent et la marée, arrive au malheureux qui, prêt à périr, saisit son libérateur, lui serre étroitement les bras et les jambes et l'entraîne au fond de l'eau, mais Fleury remonta bientôt à la surface ramenant sa conquête.

13 *Septembre* 1077, dédicace de l'église abbatiale de St.-Etienne de Caen, par Jean d'Avranches, archev. de Rouen. Avant de passer en Anglet. pour la conquête, en 1066, le duc Guillaume étant au château de Bonneville près Touques, avait fait venir de l'abbaye du Bec le moine Lanfranc, pour lui confier le gouvernement de l'abbaye qu'il venait de fonder, et l'avait chargé de veiller à la construction du monastère. L'abbé fit plusieurs acquisitions de terrains nécessaires pour l'établissement, et entr'autres de quatre arpens sur lesquels on tirait la pierre. Il n'avait point encore terminé les travaux, lorsqu'en 1070, le roi d'Angl. l'éleva au siége de Cantorbery. Ce fut Guillaume de Bonneâme, 2e. abbé, qui continua l'ouvrage, et y mit la dernière main. M. Huet s'est trompé dans les dates

Digitized by Google

qu'il donne à la fondation et à l'achèvement de l'église de St.-Etienne. Dans toutes les chartes relatives à l'abbaye, Guillaume prend le titre de roi d'Angl. et la conquête n'ayant eu lieu qu'en oct. 1066, c'était seulement alors qu'on bâtissait l'abbaye, de laquelle on ne s'était point encore occupé en 1064.

— 1531, mort de Pierre de Martigny, év. de Bayeux, noble italien du duché de Ferrare. Charles de Martigny son oncle, abbé de Saint-Etienne de Caen, et depuis év. de Castres, l'ayant appelé auprès de lui, dans son abbaye, Pierre élevé par ses soins, y prit l'habit religieux, et en devint abbé par la suite. C'est le premier des év. de Bayeux que François Ier. ait nommé en vertu du concordat fait entre lui et Léon X. Pierre était alors ambassadeur à Venise. Ce fut à son retour d'Italie qu'il prêta son serment à l'église métropolitaine de Rouen, le 18 juillet 1530. Mais à peine était-il arrivé à son abbaye de Caen, qu'il fut pris de mal et succomba. Son corps fut inhumé auprès de son oncle dans le chœur de l'église abbatiale, chapelle de N. D., et son cœur fut porté dans l'église cathéd. comme il l'avait ordonné.

De Bras raconte que vers l'année 1522, un cardinal, un archev. et un év. d'Italie étant venus à Caen, eurent la curiosité de voir le corps de Guillaume-le-Conquérant, inhumé au milieu du chœur de l'abbaye. L'abbé Pierre de Martigny ayant consenti à l'ouverture du tombeau, on trouva le squelette encore entier, dans la situation qu'il y avait été mis, d'une taille au-dessus de celle des hommes d'une haute stature; avant de refermer le tombeau, l'abbé fit faire un portrait sur bois qui fut attaché à la muraille près le sépulchre.

— 1624, Le feu prit à Rouen dans des caves et autres lieux souterrains de la rue de la Madelaine, qui servaient de magasins à plusieurs épiciers, et on ne put y apporter de secours, attendu la nature trop combustible des marchandises. La perte fut estimée à 300 mille écus.

—1726, les religieuses hospitalières de Bayeux, au nombre de 28, présentèrent à l'év. M. de Lorraine, une longue requête où



Digitized by Google

respire une piété douce et une grande tendresse pour les pauvres. C'est un exposé naïf et affligeant des dilapidations et des malheurs que l'Hôtel-Dieu a éprouvés. Ces saintes filles n'ayant que 3,774 liv. de revenu, réduit par les charges à 2,242 liv., manquant des bâtimens nécessaires pour placer leurs provisions, et de lits pour coucher les pauvres, tandis que leurs riches voisins (les Pères de la Mission) leur disputaient avec opiniâtreté quelques pieds de terrain, demandent à se dessaisir de l'administration temporelle, se réservant seulement de soigner les malades, de les panser et de prier Dieu. Plusieurs personnes charitables s'empressèrent de faire cesser ce déplorable état, par des dons en argent, en linge et en denrées; mais l'exiguité des bâtimens subsistait toujours. En 1751, une seconde salle fut ajoutée à celle des malades au moyen d'aumônes. Une protestante, Mlle. de Crouay, donna seule 10,000 livres. En 1752, J.-Bapte. de Biaudos, doyen de la cathéd., fit construire à ses frais le bâtiment du pensionnat. *(Mém. hist. sur l'Hôtel-Dieu de Bayeux, par M. Fréd. Pluquet.)*

L'Hôtel-Dieu fut entièrement rebâti, de 1823 à 1825. (V. 20 mai).

— 1751, mourut, âgé de 114 ans, Guillaume Touttain, originaire de Saint-Jouin, résidant à Saint-Nicolas de l'Heure près le Hâvre. Il avait constamment joui d'une bonne santé; sa seule infirmité fut d'être sourd.

— 1765, décéda N.... Dupont, peintre à Rouen. Né dans le dioc. de Bayeux, son génie pour le dessin et la peinture fut aperçu par M. de Luynes, év. de cette ville, qui le plaça chez le célèbre Nattier à Paris et paya sa pension. Le protégé fit de rapides progrès et revint en marquer sa reconnaissance à son bienfaiteur et à son pays natal, par des ouvrages qui lui méritèrent les éloges des premiers maîtres de la capitale. Il alla se fixer à Rouen en 1762, s'y fit admirer et fut reçu à l'acad. de cette ville en 1765. Il visita le salon de peinture de cette même année à Paris où il contracta la maladie qui, en peu de temps, le mit au tombeau.

Digitized by Google

— 1769, décéda dans son château du Boullay-Morin près Evreux, à l'âge de 40 ans 7 mois, Charles-Nicolas Maillet, seigneur et patron du lieu, écuyer, conseiller du Roi, maître en la cour des comptes, aides et finances de Normandie, secrét. perpétuel de l'acad. des sc. belles-lettres et arts de Rouen, associé à celle de Caen, membre du bureau de la soc. roy. d'agric. de la généralité de Rouen. M. Haillet-de-Couronne, son successeur à l'acad. lut son éloge à la séance publ. du 1er. août 1770.

— 1802, mourut à Caen le général Carcaradec, inspecteur aux revues de la 14e. div. milit., ancien colonel du régiment royal des vaisseaux.

— Deux frég. Angl. et un vaisseau rasé jetèrent sur la ville de Dieppe quantité de boulets et de bombes, depuis 8 h. du matin jusqu'à 11 h. 1/2. Quelques maisons de la ville furent un peu endommagées, deux autres furent réduites en cendres dans le faubourg de la Barre.

— 1811, mourut à Valognes Victor-Gabriel Levasseur, général de brigade, né à Caen, le 7 mars 1772.

14 *Septembre* 1730, Louise-Marie de Lanfernat, dame de Courteilles-le-Guérin, mourut dans ce lieu où elle était née le 4 décembre 1663. Elle avait épousé François de L'Omosne, seigneur de Bois de la Pierre, exempt des gardes-du-corps du Roi, cher. de St.-Louis. Après la mort de son mari, tué à la bat. de Malplaquet (11 sept. 1709), elle resta veuve et partagea son temps entre l'étude et la prière. Elle avait du talent pour la poésie, qu'elle cultiva dès sa jeunesse, et elle écrivait en prose avec beaucoup d'élégance et de facilité. Parmi plusieurs ouvrages d'elle restés manuscrits, on peut citer *l'Histoire de l'ancienne maison de l'Aigle*, dans laquelle elle a renfermé sa propre généalogie avec toutes les preuves qu'elle avait recueillies des prov. de Bourgogne et de Champagne, où il existe encore des branches de la maison de Lanfernat, qui est originaire de Brie. Elle a de plus rassemblé plusieurs mémoires pour servir à l'hist. de Normandie, dans lesquels on trouve bien

Digitized by Google

des choses curieuses concernant les ducs d'Alençon, les comtes d'Evreux, de Mortain, de Mortagne, de Ponthieu, de Breteuil, etc. Elle était en relation avec beaucoup de gens de lettres d'un mérite distingué, tels entre autres que Fontenelle et Dom de Montfaucon, à qui elle a fait un grand nombre de communications utiles pour les *Monumens de la Monarchie française*. On trouva dans son cabinet plusieurs lettres que ces savans lui avaient écrites, et quantité d'autres de l'abbé Paul Tallemant son oncle, membre de l'acad. française et secrét. de celle des inscriptions, mort le 30 juillet 1712.

— 1803, deux galiotes à bombes anglaises viennent vers 9 heures du soir jeter sur la ville et le port de Granville environ 300 bombes de 12 pouces de diamètre. 8 bateaux canonniers portant des pièces de 24, s'avancent à la rame à 4 ou 500 toises au-delà du môle. A leur vue, les galiotes lèvent l'ancre et s'éloignent à l'aide des canots et des péniches.

— 1822, un coup de tonnerre éclate avec force vers 5 h. du matin, et au même instant, la foudre paraît entourer la flèche du principal clocher de la cathéd. de Rouen. Au bout de quelques minutes, l'incendie se manifeste dans l'angle nord-ouest de la colonnade, au pied de l'aiguille, la flamme ne paraissant que comme un fanal; mais chaque instant accroît l'étendue de cette lumière qui bientôt devient un foyer que nulle puissance humaine ne pouvait éteindre. A 6 h. le tocsin sonne de toutes parts, la consternation est générale. On s'empresse, on court sur le théâtre de cette catastrophe terrible, mais tout effort est superflu, le feu gagne de proche en proche les diverses parties de la pyramide, le plomb mis en fusion coule par torrens; les charbons ardens volent de tous côtés, et le courage le plus intrépide, enchaîné dans son essor, s'arrête tristement devant cette scène de désolation. Les pompes et les seaux arrivent; on retient l'eau dans les rues, et la foule tumultueuse s'organise, l'ordre s'établit, la régularité du service est assurée. Citoyens, magistrats,

Digitized by Google

corps de pompiers, gardes nationaux, officiers et soldats de la garnison, tous sont confondus avec le peuple, tous sont remplis d'ardeur et de dévouement, pendant que ceux des habitans dont les maisons sont menacées, s'arment de résolution et prennent les mesures propres à les garantir des atteintes des matières enflammées qui sont portées de toutes parts sur les toits et dans les cours, même à des distances considérables. On attend avec la plus profonde anxiété la chute prochaine de l'aiguille. Vers 7 h. la pyramide est entièrement embrâsée, des nuages d'une épaisse fumée jaunâtre s'élevant perpendiculairement, et laissant voir pour la dernière fois, resplendissante de mille feux, comme dans ces jeux que nous devons à la pyrotechnie, les formes gracieuses et hardies de ce chef-d'œuvre, dont le sommet semble se perdre dans les cieux : spectacle impossible à peindre, le plus horrible et en même-temps le plus magnifique qui puisse s'offrir à la vue.

Un vent léger qui soufflait du nord-est, l'inclinaison très-apparente de l'aiguille vers le sud-ouest, faisaient présager la chute de cette partie de la pyramide dans la direction de la rue du Change : en effet bientôt la flèche s'ébranle sur sa base, elle s'affaisse, se détache enfin de toute sa hauteur, se renverse et tombe avec un fracas effroyable sur le parapet d'une des tours qui accompagnent le portail de la calende, où elle se brise en éclats ; la croix, avec une grande partie du poinçon, est rejetée sur une maison à deux étages, rue du Change, qu'elle perce d'outre en outre, du grenier au rez-de-chaussée. Cette partie de l'aiguille qui a traversé la maison avait 30 pieds de long. La croix se brise en tombant, et le coq est ramassé dans la rue du Change.

Alors les flammes, libres de tout obstacle, s'élancent avec fureur du sein de la pyramide mutilée. Les colonnades s'écroulent par quartiers énormes. C'est un Etna qui vomit dans une pluie de feu la pierre, le plomb, le bois et le

Digitized by Google

ſer embrâsés, pendant que des hommes intrépides, bravant tous les dangers, tentent, au péril de leurs jours, d'arracher au feu sa proie, soit en coupant la communication par la hache, soit en faisant jouer les pompes partout où le terrible élément veut exercer ses ravages. Leurs généreux efforts ne peuvent empêcher l'embrâsement total du grand comble du chœur, ni de ceux des croisillons; mais on leur doit la conservation des deux tiers de celui de la nef, et de la magnifique chapelle de la Vierge, restée intacte. A 8 h. 1/2 le toit du chœur s'écroule tout en feu avec le tiers de celui de la nef et une partie de ceux des collatéraux. A 9 h. il n'existait plus de la pyramide que la tour en pierre qui lui servait de base, et qui forme le couronnement extérieur de la lanterne.

— 1826, fermeture des arches du pont de Vaucelles, à Caen, commencées 48 jours auparavant.

— 1828, une pluie d'orage eut lieu avec une telle violence à Rye, près Bayeux, que ce village fut presque submergé. L'orage éclata pendant la nuit, et les habitans, réveillés en sursaut, trouvèrent leurs demeures remplies d'eau. Le curé, que l'on appelait pour lui demander une échelle, crut d'abord que le feu était dans la paroisse, et en descendant pour avoir de la lumière, il se trouva plongé dans l'eau jusqu'au cou, obligé de regagner presque à la nage l'escalier. Dans une cave, des tonneaux vides que l'eau souleva, frappèrent le plancher avec une telle force qu'ils se brisèrent. Jamais on n'avait eu d'exemple d'une pareille inondation dans ce pays.

— 1832, mourut à Ermont, près Saint-Denis, le lieut.-gén. Cte. *De Caen*, né à Caen le 13 avril 1769. Il quitta la carrière du barreau en 1792, pour entrer comme volontaire dans le 4e. bataillon du Calvados qui se portait à la frontière pour la défense de la patrie menacée; il eut le grade de sergent-major des canonniers de ce bataillon qui fut envoyé à Mayence. Kleber, qui avait sous ses ordres le bataillon du Haut-

Rhin, avec le 4e. du Calvados, et avait été chargé d'observer l'ennemi depuis Mayence jusqu'à Bingen, eut beaucoup à se louer du sergent-major. Plus tard, lorsque la retraite de Custines obligea de pourvoir à la défense de Mayence, Kleber qui avait reçu le commandement du camp retranché, demanda et obtint le sergent pour adjoint. Dans les fréquentes occasions de montrer sa brillante valeur, le jeune officier eut un avancement aussi rapide que mérité, et bientôt après il passa dans la Vendée avec l'armée de Mayence où il soutint sa réputation. Il fut chargé d'organiser le service actif des colonnes mobiles, qui fit le désespoir des rebelles. Kleber lui écrivit un jour : « J'ai deux opérations difficiles, je te destine la plus périlleuse, comme la plus digne de ton courage. » Moreau avait su aussi l'apprécier. Combinant une savante manœuvre devant l'archiduc Jean qui se croyait sûr du triomphe, De Caen arrive vers 2 h. du matin avec sa division qu'on avait dit être compromise; Moreau dit en le voyant : « Voilà *De Caen*, la victoire est à nous. » On sait, en effet, quelle part il eut à la célèbre bataille de Hohenlinden, qui dès-lors aurait décidé du sort de l'Autriche, si on ne lui avait pas accordé la paix. Depuis, Napoléon, qui se connaissait en hommes, envoya le franc et loyal *De Caen* en qualité de capit.-génér. reprendre possession de nos établissemens dans l'Inde, avec un pouvoir dictatorial. Les habitans des isles de France et de Bourbon reçurent de lui des décisions et des réglemens, qu'ils nomment encore aujourd'hui *le Code De Caen*. Plus tard, ayant commandé en chef divers corps d'armée jusqu'en 1815, il n'a cessé de donner chaque jour de nouvelles preuves de son noble désintéressement et de sa haute capacité. On se rappelle les persécutions qu'il éprouva lors du retour du possesseur de l'isle d'Elbe, et sa longue captivité à la chute de Napoléon. On sait cependant si son beau caractère s'était jamais démenti; madame la Dauphine elle-même, assez mal disposée pour les troupes françaises, n'a pu s'empêcher de rendre justice à la générosité de sa conduite à Bordeaux. A la révolution de juillet, *de Caen*,

Digitized by Google

dont le cœur battait toujours pour l'indépendance et la gloire de son pays, ne fut pas des derniers à offrir son épée ; il eût encore pu rendre de grands services. Le comte De Caen était chéri et respecté de tous les habitans de la vallée de Montmorency au milieu desquels il a passé les 15 dernières années de sa vie, et ils lui ont payé le tribut de leurs regrets en accompagnant jusqu'au tombeau ses dépouilles mortelles.

15 *Septembre* 1509, pose de la 1re. pierre de la cour des Aides de Rouen.

— 1669, mort de Denis Le Corsonnois, natif de Falaise, abbé de la Luzerne. Il fut inhumé dans le sanctuaire de son église.

— 1699, décéda François Le Tellier, baron de la Luthumière, prêtre, né en 1617, le dernier de son illustre maison. Jean Le Tellier, baron de la Luthumière donna, le 9 août 1458, un terrein où les cordeliers de Valognes formèrent leur premier établissement. Ses descendans, qui possédèrent pendant plus de deux siècles la terre de la Luthumière, ont constamment figuré parmi les principaux bienfaiteurs de la ville de Valognes. L'abbé de la Luthumière, propriétaire de la baronnie dont il portait le nom, avait fait construire à ses frais le chœur de l'église du séminaire, où il est enterré, et y avait joint un enclos considérable, vendu pendant la révolution. Ce qui en reste forme aujourd'hui l'établissement du collége de la ville, et peut encore, malgré son extrême dégradation, donner une haute idée de la magnificence du fondateur. L'abbé, long-temps avant sa mort, avait fait cession de ses grands biens à sa sœur, mariée en 1648 à Henri de Matignon, lieut.-gén. pour le roi en Normandie, dont les successeurs, dans la possession de la Luthumière, ont changé à presque toutes les générations jusqu'à M. de Bourbon-Busset, propriétaire actuel.

— 1802, arrêté du préfet Charles Caffarelli, qui enjoint aux propriétaires riverains de l'Orne depuis Caen jusqu'à

Digitized by Google

l'embouchure, de rétablir dans le délai d'un mois, le long des bords de la rivière, les chemins de halage sur une largeur de 8 mètres, et leur défend de planter ou élever des arbres, creuser des fossés ou faire des murs à une distance des bords moindre de 9 mètres 8 décimètres (30 pieds), et faute par eux d'exécuter dans le délai prescrit les dispositions de cet arrêté, ils y seront contraints conformément à la loi du 2 floréal an X (22 avril 1802).

16 *Septembre* 1119, mort de S. Vital, né vers le milieu du XI[e]. siècle au village de Tierceville, près Bayeux. Il était, dès l'an 1080, chapelain de Robert, comte de Mortain, frère utérin de Guillaume-le-Conquérant. Ce comte lui donna une prébende qu'il fonda en 1082 à Mortain, sous l'invocation de St.-Evroul. Après 10 ans de séjour, il quitta ses bénéfices, vendit son bien, en distribua le prix aux pauvres et se retira dans les rochers de Mortain, où il reçut aussitôt quelques ermites qui voulurent l'imiter. En 1112, il fonda au dioc. d'Avranches, l'abbaye de Savigny dont il fut 1[er]. abbé. On jeta les fondemens d'une petite église qui ne fut pas même finie du vivant de Vital. La vaste et belle église dont on admire encore les ruines, ne fut bâtie que sous l'abbé Guillaume de Dobre qui, à la mi-août 1200, y fit chanter l'office. Elle avait été commencée 27 ans auparavant sous l'abbé Joscelin. Savigny, devenu en peu de temps un des plus célèbres monastères de France, fut le chef-lieu d'une congrégation dont les branches s'étendirent dans tout le royaume, et qui comptait parmi ses filles, les abbayes de Foucarmont, d'Aunay, la Trappe, etc. Vital avait aussi bâti un couvent pour sa sœur, St[e].-Adeline, en un lieu nommé *la prise aux Nones*, dans la forêt de Savigny, à 500 pas du couvent des hommes; mais en 1120 il les transféra au Neubourg de Mortain, et c'est celui qu'on appela dans la suite *l'abbaye Blanche* à cause de la couleur des habits. Vital mourut au prieuré de Dampierre en Mantilly, que Henri I, roi d'Angl., seigneur de

Digitized by Google

Domfront, lui avait donné en 1119 avec 600 arpens de terre situés dans cette commune, et l'étang de Morette, un des plus beaux de la province. Il fut inhumé dans l'église de son abbaye, dont l'év. Massillon eut la commende en 1721.

C'est par erreur que la mort de St.-Vital a été marquée au 7 janvier (Voy. tome 1er.).

— 1343, mourut à Xérès Philippe dit *le Bon* ou *le Sage*, qui succéda l'an 1319, à Louis, son père, comte d'Evreux. Il avait, l'année précédente, épousé Jeanne, fille unique du roi Louis *Hutin*. Cette princesse lui apportait le royaume de Navarre avec des prétentions sur les comtés de Champagne et de Brie; mais le roi Charles *le Bel* leur donna des terres en Normandie pour ces deux comtés, et ils n'entrèrent en possession du royaume de Navarre qu'en 1328. Philippe accompagna cette année Philippe de Valois à la bataille de Cassel (24 août 1303) et le roi confessa qu'il lui devait la victoire. L'an 1339, il marcha au secours des villes de Cambrai et de Tournai assiégées par les anglais. Il laissa de son épouse Charles qui lui succéda, et Blanche, mariée au roi Philippe de Valois. La reine Jeanne de Navarre mourut le 6 octobre 1349, à Conflans, près Paris, où elle avait conduit Blanche, sa seconde fille, que le roi destinait à Jean, son fils aîné, mais qu'il épousa lui-même, le 29 janvier 1349.

— 1380, mourût âgé de 43 ans, au château de Beauté-sur-Marne, Charles V, dit le Sage, roi de France, né à Vincennes, du roi Jean II, duc de Normandie. Il est le premier enfant de France qui ait porté le nom de Dauphin. Humbert II, dauphin de Viennois, avait épousé en 1332 Marie de Baux, alliée à la maison de France, dont il n'eut qu'un fils unique. On dit que jouant avec cet enfant à Lyon, il le laissa tomber d'une fenêtre dans le Rhône où il se noya. Livré depuis à la douleur, et conservant un vif ressentiment des affronts qu'il avait reçus de la maison de Savoye, il résolut de donner à celle de France ses états. Cette donation faite en 1343 au roi Philippe de Valois, fut confirmée en 1349, à condition que les fils aînés de nos

Digitized by Google

rois porteraient le titre de *Dauphins*. Le jeune Charles eut l'imprudence de prêter l'oreille aux discours séduisans de Charles *le Mauvais*, roi de Navarre, esprit remuant et dangereux. Il entra dans un complot projeté contre Jean son père. Comme il se disposait à s'enfuir chez l'empereur Charles IV, son oncle, Jean le prévint, le ramena par la douceur, et en 1555, il lui accorda le duché de Normandie, dont il prit la qualité. Le roi qui avait tout à craindre de Charles *le Mauvais*, et n'était pas en état de l'attaquer de vive force, engagea le duc de Norm. son fils, à fixer son séjour à Rouen, et à renouer une amitié apparente avec le roi de Navarre qui habitait Evreux. Il en résulta que ce prince fut arrêté à Rouen par le roi lui-même, et 4 de ses complices décapités le 5 avril 1356. La funeste bat. de Poitiers, perdue par le roi Jean, le 19 septembre de cette année, où ce monarque fut fait prisonnier avec Philippe son fils, plongea la France dans les plus grands embarras. Le dauphin s'étant promptement rendu à Paris, s'y fit reconnaître lieutenant du royaume, qu'il gouverna prudemment, temporisant toujours dans des circonstances très-épineuses. Edouard III disait qu'il n'y avait point de roi qui parût si peu à la tête de ses armées, et qui lui suscitât tant d'affaires. En moins de cinq années, sans sortir de son cabinet, Charles V, aidé du connétable du Guesclin, se vit en état de réprimer ce vassal ambitieux. La guerre avec l'Angleterre fit renaître la marine. La France eut une flotte formidable pendant quelque temps, mais le règne de ce sage monarque fut malheureusement trop court. Les historiens le font mourir d'un poison lent que Charles *le Mauvais* lui fit donner lorsqu'il n'était encore que dauphin. Charles aimait les lettres et les protégeait. La bibliothèque royale lui doit son origine. Il était parvenu à rassembler environ 900 vol., nombre bien considérable pour un temps où l'imprimerie n'était pas encore inventée (*);

(*) Elle ne le fut qu'un peu avant 1440, par Jean Guttemberg, né à Mayence.

Digitized by Google

il les plaça dans une des tours du Louvre qu'on nomma la Tour de la Librairie. Les seuls poètes latins qu'on y trouvait, étaient Ovide, Lucain et Boëce; il y avait des traductions françaises de quelques ouvrages d'Aristote, de Tite-Live, Valère-Maxime, la Cité de Dieu, la Bible, etc. Ce fut sous le règne de ce monarque que les nobles des deux sexes commencèrent à porter les armoiries de leurs maisons brodées sur leurs habits.

— 1441, le château de Pontoise qui était regardé comme la place d'armes des Anglais, est emporté d'assaut. Joachim Rouault, seigneur de Gamaches, commandait sa compagnie d'hommes d'armes, au siège de Creil : après la capitulation de la garnison, il alla, par ordre de Charles VII, attaquer Pontoise. L'amiral de Coëtivy et le sire de Jalonges s'étant joints à lui, ils se rendirent maîtres du château en présence du Roi.

— 1552, Tanneguy Le Veneur de Carrouges, gouverneur de Normandie et commandant à Rouen, avait, le jour de la Saint-Barthélemy, sauvé tout ce qu'il avait pu de protestans; mais en septembre, les sicaires profitant d'un moment de son absence de Rouen, en immolèrent à leur rage plus de 500 renfermés dans les prisons, ce qui causa une grande désolation parmi tous ceux qui avaient cru que la tranquillité allait se rétablir.

— 1653, synode tenu à Séez par l'év. François Rouxel de Medavy. Il y est défendu aux prêtres de *porter l'épée si ce n'est en voyage hors du diocèse; de donner l'habitation de leurs maisons à des femmes ou filles, si elles ne sont leurs mères, sœurs ou nièces; de boire ni manger dans les hôtelleries et tavernes, non seulement de leurs paroisses, mais dans la lieue de distance, sous quelque prétexte que ce soit.*

— 1680, destruction du temple des Isles et de celui de Frêne à Condé-sur-Noireau, en vertu d'un arrêt du Conseil qui précéda de cinq ans la révocation de l'édit de Nantes que Henri IV avait donné en avril 1602. Le temple des Isles était

situé sur e mont de ce nom, devant le carrefour où fut établie une futaie. Il ne subsista que 50 ans.

— 1690, la littérature grecque et la poésie latine firent une perte sensible dans la personne de Jacques Lair, né à Burcy près Vire, en février 1647. Il avait commencé par régenter les basses classes au collége du Bois, à Caen. Il passa ensuite à la rhétorique qu'il enseigna tout le reste de sa vie avec applaudissement. Le mauvais succès d'une affaire où il était engagé, lui causa une longue maladie dont il mourut à l'âge de 50 ans.

— 1824, mort de Louis-Stanislas-Xavier de France, né à Versailles le 1er nov. 1755, appelé comte de Provence, pendant la vie de Louis XV son aïeul, puis *Monsieur*, pendant la vie de Louis XVI son frère et de Louis XVII son neveu, et enfin Louis XVIII, à la mort de ce jeune prince.

En avril 1771, Louis XV lui avait assigné pour apanage le duché d'Anjou, les comtés du Maine, du Perche et de Senonches; en 1773, Verneuil et ses dépendances y furent ajoutés. Louis XVI, en déc. 1774, donna de plus à son frère le duché d'Alençon, à l'exception du comté de Montgommery et des parties du domaine affectées au service du Haras d'Hiesmes. A ce don le Roi ajouta, par lettres d'avril 1777, les vicomtés d'Orbec et de Falaise, y compris la Ferté-Macé. Louis XVIII, né le 17 novembre 1755, était le second fils de Louis de France, dauphin de Viennois et de Marie Josephe de Saxe, sa seconde femme. Il épousa, le 14 mai 1771, Marie-Joséphine-Louise de Savoie, fille de Victor-Amédée-Marie de Savoie, roi de Sardaigne, et n'en eut point d'enfans.

— 1832, inauguration, dans la ville d'Avranches, de la statue colossale du général Roger de Valhubert, tué à Austerlitz. (V. 2 déc. 1805). Napoléon ayant ordonné, par un décret, que la place qui se trouve en face du pont d'Austerlitz, à Paris, porterait à l'avenir le nom de Valhubert, chargea en même-temps le célèbre sculpteur *Cartelier*, d'exécuter, pour

servir d'ornement à cette place, la statue du héros. Elle est en marbre blanc : sa hauteur est de 13 pieds 6 pouces. En 1828 le gouvernement changea la destination de cette statue ; elle fut accordée en don à la ville d'Avranches, et arriva dans ses murs le 6 janvier 1829. Elle fut placée, le 25 juillet 1832, sur un piedestal de 12 pieds d'élévation, construit en granit, taillé avec beaucoup de soin. L'ensemble de ce monument offre le double caractère de la magnificence et de la solidité.

17 *Septembre* l'an 1200, un incendie détruit la cathédrale de Rouen.

— 1540, un tribunal d'inquisition pour toute la Normandie fut établi à Evreux par François Ier. On avait déjà brûlé des hérétiques et de prétendus sorciers dans cette province ; on continua d'en brûler avec un nouveau zèle depuis ce fatal édit; et c'était sous un prince qui ouvrait chez lui un asile aux sciences prêtes à disparaître de l'Orient! Il oubliait ou semblait ignorer qu'un édit mémorable avait été publié l'an 313 à Milan, par lequel les empereurs Constantin et Licinius abolirent *toutes les persécutions religieuses*, et laissèrent la liberté de pratiquer *le christianisme et tout autre culte* dans leurs Etats.

— 1599, mourut à Rome Jean Tellier, d'une bonne famille de Normandie, entré chez les Jésuites en 1562. Livré à toutes sortes de bonnes œuvres, il fut très-regretté dans la capitale du monde chrétien. Les deux principaux objets de son zèle et de sa commisération étaient les prisonniers et les âmes détenues en purgatoire. Il trouva le moyen d'établir en faveur des premiers une association de charité pour leur soulagement, et, à sa recommandation, Grégoire XIII accorda des indulgences à ceux qui prieraient pour les âmes du purgatoire au son d'une cloche qu'il obtint qu'on sonnât le soir, afin d'avertir les fidèles de remplir ce pieux devoir.

— 1828, mort d'Alexandre-Louis Marquis, dr. en méd., prof.

Digitized by Google

de botanique au jardin des Plantes à Rouen, membre des soc. de méd. de Paris, de Rouen et d'Evreux, de l'acad. roy. des sc., belles-lettres et arts de Rouen, de la soc. d'agric. de cette ville, etc., etc., de la soc. des antiquaires de Normandie. Il était né à Dreux, le 20 février 1777, d'un père qui jouissait d'une grande aisance, et lui avait fait donner une excellente éducation.

18 *Septembre* 1443, mort du card. Louis de Luxembourg, archev. de Rouen. Il en était chanoine lorsqu'il fut pourvu de l'évêché de Térouane. On ne sait comment le prélat se trouva séparé du parti du roi de France pour suivre celui de Henri VI, roi d'Angl. qui voulant se l'attacher plus fortement, le choisit pour son chancelier. Reconnaissant de jour en jour sa sagesse et sa fidélité dans cette charge, il le fit son premier ministre à la place du duc de Bedford, mort en septembre 1435. La ville de Paris ayant été reprise par Charles VII en 1436, Louis se rendit en Normandie avec quelques seigneurs anglais. L'archev. de Rouen, Hugues des Orges, étant venu à mourir, Henri qui avait intérêt que l'archevêché fût entre les mains d'un homme entièrement dévoué à sa personne, porta le chapitre à nommer l'év. de Térouane, qui fut élu d'une voix unanime le 19 oct. 1436. Son élection ayant été confirmée par Eugène IV, il fit son entrée solennelle dans la cathéd. le 9 août de l'année suivante. Cependant Charles VII remportant tous les jours de nouvelles victoires, l'archev. craignit de ne pas pouvoir rester paisible possesseur de son siége, si Henri VI perdait la Normandie, et voulant s'assurer une retraite il passa la mer avec ce monarque et se fit pourvoir de l'évêché d'Ely, pour en jouir en qualité d'administrateur. Le pape qui avait déjà paru le favoriser, lui envoya le chapeau de card. et déclara que par cette nomination, il ne prétendait le décharger ni de l'église de Rouen ni de celle d'Ely, et il lui donna dispense pour posséder ces titres à la fois. Il lui accorda aussi une prérogative singulière : c'était de nommer

jusqu'au nombre de 20, des personnes de sa maison aux bénéfices des chapitres et abbayes de son archevêché. Le prélat fut inhumé dans la cathéd. d'Ely.

— 1765, mourut à Caen François-Richard de La Londe, né dans cette ville, le 1er. novembre 1685. Il se livra tout à la fois à la poésie, à la musique, à la peinture et surtout au dessin et au génie. Il fut l'un des membres les plus distingués de l'acad. roy. des belles-lettres de Caen. Le projet et les moyens de rendre l'Orne navigable depuis Argentan jusqu'à Caen, ne cessèrent d'être l'objet principal de ses travaux. Après avoir démontré la possibilité de ces moyens et fait dresser en 1748 un plan très-circonstancié du cours de la rivière entre les deux villes, par l'ingénieur géographe Bourroul, il fit imprimer en 1750 un mémoire qui fut présenté au gouvernement. Il mit tout en usage pour obtenir un succès si désirable; ce fut en vain; les obstacles se succédaient, et le plus grand était, de la part des ministres, une incurie d'autant plus blâmable qu'une association respectable dont M. de La Londe était l'âme, offrait d'exécuter à ses frais tous les travaux, sous la condition de percevoir des droits modérés qui seraient réglés par le conseil du roi.

Si les efforts de ce bon citoyen avaient réussi, on ne verrait pas la plupart des bâtimens qui fréquentent notre port s'en retourner sur lest, puisqu'il est certain que la navigation supérieure de l'Orne leur fournirait quantité de marchandises qu'ils remporteraient. Avec de la persévérance et de l'énergie les conseils-généraux du Calvados et de l'Orne pourront à la fin déjouer la malveillance qui plane depuis long-temps sur le pays relativement à la rivière d'Orne (voy. 1er. janvier 1752); ils repousseront tout projet qui, entraînant des dépenses auxquelles le commerce ne pourrait suffire, ne serait qu'un moyen déguisé de s'opposer à une amélioration que réclament à la fois l'intérêt des deux départemens et celui de l'état lui-même.

M. de La Londe, enflammé de l'amour de sa patrie, a tracé

Digitized by Google

le plan, les vues et les perspectives de Caen, avec cette précision et cette netteté qui se font remarquer dans tout ce qu'a produit son crayon; ils ont été gravés à ses frais et sous ses yeux. Il s'occupa de l'origine et des antiquités du pays, fit des recherches laborieuses au milieu desquelles il sut se distraire agréablement en se partageant entre les arts et la littérature. Tantôt il faisait le portrait d'un ami, tantôt il dessinait des plans et des paysages, et tantôt il rendait le verre propre à favoriser des vues d'optique. Dans ses amusemens poétiques il fit des cantates, des élégies, des opéra, etc. Sa prose peignit les caractères de la vertu et les avantages d'une bonne éducation. Malgré ses nombreux travaux, M. de La Londe jouit toute sa vie d'une santé robuste; son esprit et sa mémoire n'éprouvèrent point les atteintes de l'âge; il vécut 80 ans et ne fut presque jamais malade. On a de lui, en manuscrits, un *Mémoire concernant le commerce de la Basse-Normandie;* des *Recherches sur l'antiquité du château et de la ville de Caen;* diverses pièces de poésie, dont quelques-unes ont été insérées dans les recueils et journaux. Son plan du cours de la riv. d'Orne en 21 cartes grand-Aigle, a été donné à la bibliothèque publique par M. de La Londe son petit-fils, ancien 1er. adjoint du maire, membre de la soc. roy. d'agricult. de commerce de Caen, et chev. de la légion d'honneur. Ce beau présent facilitera beaucoup, dans un temps plus heureux, l'entreprise facile et peu dispendieuse de la navigation de Caen à Argentan, laquelle ne tardera pas ensuite à faire communiquer la Manche et l'Océan par la Loire.

— 1777, mourut aux Blancs-Manteaux, à Paris, Dom-René-Prosper Tassin, né à Lonlay, le 19 nov. 1697. Entré dans la congrég. de St.-Maur en 1718, il s'y distingua par sa science et sa piété. Ses principaux ouvrages sont : la continuation de la *Nouvelle diplomatique* de son ami D. Toustain, et l'*Histoire littéraire de la congrég. de St.-Maur*, il serait à désirer que toutes les histoires littéraires fussent faites sur ce modèle et avec la même exactitude.

Digitized by Google

— 1787, mourut à Nançay en Berri Louis-Gabriel, comte du Buat-Nançay, né le 2 mars 1732, d'un gentilhomme de Normandie, sans fortune. A peine sorti de l'enfance, il entra dans l'ordre de Malte. Un hasard heureux lui fit faire la connaissance du chr. Folard, connu par ses commentaires sur *Polybe*. Cet officier l'accueillit, le logea dans sa maison, et lui donna une excellente éducation. Il avait un neveu, qui fut depuis ministre du roi de France en diverses Cours d'Allemagne, et près duquel le chr. du Buat put se former à la politique, et commencer les études nécessaires à celui qui entreprend d'écrire l'histoire. Il fut successivement ministre de France à Ratisbonne et à Dresde; mais ces deux places ne lui fournirent l'occasion d'aucune négociation importante. Cette espèce de nullité, ainsi que le déplaisir de voir avancer rapidement des hommes d'une capacité bien inférieure à la sienne, le déterminèrent en 1776 à quitter les affaires publiques. Marié très-jeune, il avait perdu sa femme de bonne-heure, et ayant pris le titre de comte du Buat, il épousa en Allemagne une baronne de Falkemberg, dont il n'a point laissé d'enfans. Son nom est moins connu, et ses ouvrages moins appréciés en France que dans les pays étrangers, et surtout en Allemagne. Il a beaucoup écrit, mais le plus considérable de ses ouvrages est son *Histoire ancienne des peuples de l'Europe*, Paris 1772, 12 vol. in-12, qui lui assure une place distinguée parmi les historiens. C'était un sujet qui n'avait été traité en aucune langue; il n'y avait que des recherches pénibles et une patience à toute épreuve qui pussent mettre un écrivain en état de donner quelque ordre et quelque liaison à l'histoire confuse de tant de peuples barbares, qui n'ont laissé de leur passage sur la terre que des monumens peu nombreux, ainsi que des traditions obscures et très-incomplètes.

— 1829, Le feu prit vers huit heures du soir à Caen, dans une cave ou cellier de la rue de Geôle, où étaient déposés des

Digitized by Google

liquides spiritueux et des matières très-combustibles. Deux jeunes commis du propriétaire de ces objets s'étant aperçus qu'une bouteille d'essence de térébenthine coulait par le côté, l'un d'eux ôta la chandelle de sa lanterne et l'approcha de la bouteille pour en examiner les parois. Le feu prit subitement, et pour l'étouffer, l'autre commis jeta dessus son tablier. Le vase fit alors explosion et le couvrit du liquide embrasé. L'incendie gagna tout le magasin avec la rapidité de l'éclair. Le malheureux jeune homme eut la force de courir jusqu'à la porte de la rue où l'on s'empressa de lui donner du secours, mais il tomba aussitôt sans connaissance et mourut le lendemain matin, malgré les soins qui lui furent prodigués. La cave était par bonheur voûtée, car si elle n'avait eu qu'un plancher, le feu se serait promptement communiqué dans un groupe de maisons attenantes, fort vieilles, construites en bois, et il aurait été difficile de s'en rendre maître.

19 *Septembre* 1143, dédicace de l'église de Saint André en Gouffern, près Falaise.

— 1408, mort de Nicolas Du Bosq, év. de Bayeux, né à Rouen, il avait été bailli de cette ville, professeur en l'un et l'autre droit, conseiller du Roi, présid. à la chambre des comptes de Paris et garde des chartres. Il était chan. de Rouen lorsqu'il fut nommé à l'évêché de Bayeux en 1375. Il enrichit son église de biens considérables, de plusieurs ornemens et de reliques précieuses. Lorsqu'en 1684 on répara le chœur de la cathéd. où il avait été inhumé, il fallut détruire son tombeau pour applanir le terrain un peu trop élevé, on trouva son corps enveloppé d'une peau de cerf, on replaça dessus la pierre de marbre noir sur laquelle étaient gravées ses armes. L'année de sa mort, Du Bosq avait fait rebâtir le palais épiscopal, rue Neuve Saint-Jean, à Caen, où il existait depuis des siècles.

— 1701, la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Bayeux fut consacrée avec solennité par l'év. François De Nesmond qui venait de faire reconstruire la maison et la salle des malades. Cette


Digitized by Google

maison, fondée vers l'an 1205 par l'év. Robert des Abléges, fut continuée par Guy, son deuxième successeur, et terminée en 1248. Noel Morin, haut-vicaire de la cathéd., Hébert de Charmont, doyen, et Hugues de Malestor, chantre, contribuèrent aussi par leurs bienfaits à la perfection d'un établissement si utile à l'humanité. (V. 20 mai).

— 1779, mourut à Nismes, en revenant des eaux de Cauterets, Antoine-Louis Le Couteulx, maire de Rouen, où il était né d'une famille ancienne de banquiers, établie à Rouen, Paris et Cadix. Voltaire a dit qu'on y avait toujours conservé le bon esprit de préférer d'être au 1er. rang dans la roture, que de se mettre au dernier dans la noblesse. Antoine-Louis était célibataire; il fut sincèrement regretté pour le bien qu'il avait fait à son pays.

— 1788, un poisson de 25 pieds de longueur et 14 pieds de circonférence, fut pris sous le cap de *Grace* près Honfleur.

— 1790, mourut à Paris André-Adrien Pluquet, savant et judicieux écrivain, né à Bayeux le 14 juin 1716. Après y avoir fait ses humanités sous la direction d'un père éclairé, et de l'abbé Leguédois, son oncle maternel, curé de Saint-Mâlo, il fut envoyé à Caen faire sa philosophie. A 26 ans, il alla suivre à Paris un cours de théologie, et prendre ses grades dans l'université. Pour cesser d'être à charge à ses parens, il fit l'éducation de deux jeunes seigneurs espagnols, et devint bientôt précepteur de l'abbé de Choiseul, depuis archev. d'Albi et de Cambrai. Il resta toute sa vie attaché à son élève, qui lui fit obtenir une pension de deux mille livres. Dès-lors l'abbé Pluquet put vivre indépendant, et se livrer entièrement à l'étude. Bachelier en 1745, licencié de Sorbonne en 1750, il fut admis à la faculté des arts, dans la nation de Normandie, et ses collègues le nommèrent leur procureur auprès du tribunal de l'Université. A cette époque la librairie française avait dans son sein des hommes instruits et distingués. Les savans et les littérateurs aimaient à se réunir chez les *Barrois*, les *La Tour*,

Digitized by Google

les *Mercier*, les *Dessaint*. C'est là que l'abbé Pluquet connut les membres les plus recommandables de l'acad. des sc. et de celle des belles-lettres ; il se concilia leur estime par la justesse de son esprit et l'étendue de son savoir. Le Nestor de la littéra-rature, Fontenelle, fit du jeune abbé son ami particulier ; Helvétius le rechercha ; Montesquieu le gratifia d'un prieuré qui était à sa nomination. Pluquet avait 42 ans, lorsqu'il publia son premier ouvrage, *l'Examen du Fatalisme*, Paris, 1757, 3 vol. in-12. L'auteur, en s'instruisant dans les sciences relatives à son état, n'avait pas négligé les études d'un autre genre, et il était principalement versé dans celle de l'antiquité. Il expose avec précision et clarté tous les systèmes que la hardiesse de penser a produits depuis les premiers temps de la philosophie jusqu'à nos jours, sur l'origine du monde, la nature de l'âme, le principe des actions humaines, la cause productrice des êtres, leur origine et leur destination. Il remonte à l'introduction du *Fatalisme* chez les peuples les plus anciens, dans l'Egypte, la Chaldée, les Indes et les autres contrées de l'Orient. Il suit ses progrès dans les différentes écoles de la Grèce, jusqu'à l'origine du Christianisme, et depuis cette époque jusqu'à la destruction du Bas-Empire. Son plus important ouvrage est le *Dictionnaire des Hérésies*, qui parut en 1762, 2 vol. in-8°. Lorsque l'archev. d'Albi fut transféré à Cambrai, en 1764, il nomma l'abbé Pluquet son grand-vicaire, et lui fit rédiger ses meilleurs Mandemens. Dans les délassemens de ses nouvelles fonctions, l'abbé composa son *Traité de la Sociabilité*. Paris, Barrois, 1767., 2 vol. in-12. Les plus hautes questions politiques sont traitées dans cet ouvrage avec la sagesse, la force de raisonnement et le style pur et correct qui caractérisent les autres écrits de l'auteur. Il combat les systèmes de Hobbes, et s'attache à prouver que l'homme naît religieux et bienfaisant. C'est vers ce temps qu'il fut nommé chan. de Cambrai (1768) ; mais Paris était resté le centre de ses affections, et il se regardait ailleurs comme en exil. Le

12


Digitized by Google

chapitre lui donna une preuve d'estime, en le choisissant pour chargé d'affaires du dioc. dans la capitale. En 1775, l'abbé Pluquet fut nommé par le gouvernement, censeur pour la partie des belles-lettres : chaque faculté avait alors les siens ; et le nombre des censeurs royaux s'élevait au commencement de la révolution, à 178. En 1776, Louis XVI lui conféra la chaire de philosophie morale qu'il venait d'instituer au collége de France; deux ans après il lui donna celle de professeur d'histoire au même collége. Sa profonde étude de la philosophie lui servit à éclairer les exemples du bien et du mal que présente l'hist. par les plus saines maximes de la morale et de la politique. Il donna sa démission de professeur en 1742, et reçut le titre de prof. honoraire avec voix délibérative dans toutes les assemblées. Libre des soins de l'enseignement, il put se livrer à des travaux d'un autre genre, et son tampérament robuste semblait lui promettre de longues années encore, lorsque revenant de sa promenade habituelle dans le jardin du Luxembourg, il fut frappé d'apoplexie et mourut le même jour, sur les 8 heures du soir.

— 1807, la mort enleva aux sciences et aux lettres J.-Bte. Joseph-René Dureau-de-la-Malle, en son château de Landres, commune de Mauves, près Mortagne. Il était né le 21 novembre 1742, à St.-Domingue, dont son aïeul avait été nommé gouverneur, en récompence de ses services militaires pendant la guerre de la succession. Resté orphelin, le jeune Dureau, à peine âgé de 5 ans, fut envoyé en France, et mis deux ans après au collége du Plessis, à Paris, où il fit d'excellentes études. Il apprit les principales langues de l'Europe et se lia d'amitié avec plusieurs savans distingués, entre autres l'abbé De Lille qui le visitait souvent à Landres. Il avait débuté par traduire le traité *de Beneficiis* de Sénèque ; ensuite il donna un *Eloge de Suger*. Plus tard il entreprit la traduction de *Tacite,* dont il sut faire passer dans notre langue toutes les beautés. Il fut nommé au corps législatif en 1802, et membre de l'ins-

titut en 1804, à la place de M. de Boisgelin, archev. d'Aix, décédé.

— 1830, mourut dans son château de Tôtes près Dieppe, M. le comte de Malartic, député de la Seine-Inférieure à la chambre élective.

20 *Septembre* 1404, mourut à Argentan Pierre II de Valois dit *le Noble*, comte d'Alençon et du Perche. En 1360, il fut un des ôtages donnés aux Anglais pour la délivrance du roi Jean fait prisonnier à la bat. de Poitiers, le 19 septembre 1356. A son retour il servit dans la guerre que les ducs de Berri et de Bourbon firent aux Anglais en Guienne. En 1382, il accompagna le roi Charles VI dans son expédition de Flandre. Ce fut en sa faveur que la vicomté de Domfront fut unie au comté d'Alençon pour la tenir en pairie. Il fit de grands biens à la chartreuse du Val-Dieu, près Mortagne, et en fut regardé comme le second fondateur. Il s'y rendait souvent pour y faire mieux ses exercices de piété, accompagné par Jeanne, sa fille, dont il était tendrement chéri; elle était née au château d'Essey, près Séez, et elle garda le célibat.

Le 29 août 1404, le comte d'Alencon fit des partages entre ses enfans; il donna aussi par testament au seigneur de Vieux-Pont, cent écus, au Galois-d'Aché, à Jean Martel, à Guillaume de Bures, à Louis et à Jean Le Veneur, chacun quatre-vingts écus. Il désigna pour exécuteurs testamentaires le comte du Perche (Jean IV dit *le Sage*) sa fille, les sieurs de Vieux-Pont, de Crocy et Perceval de Cagny, ses écuyers; il mourut le mois suivant. Son corps fut porté au Val-Dieu et enterré dans le chœur des frères convers. Jeanne mourut en 1405, et fut inhumée près de lui.

Le château d'Argentan où Pierre décéda, avait été acheté par lui avec la seigneurie, en 1370, de Jean de Châtillon et de Marie de Montmorency, pour la somme de six mille livres; il fut depuis réuni à la pairie d'Alençon.

— 1703, mourut âgé de 90 ans, à Londres, Charles de

Digitized by Google

Saint-Denis, seigneur de Saint-Evremont, né à St.-Denis-le-Guast près Coutances, le 1er. avril 1613, d'une maison noble et ancienne de Basse-Normandie, dont le nom était Marguastel ou Marquetel. Il fit ses études à Paris et servit ensuite comme capitaine d'infanterie au siége d'Arras en 1640. Sa politesse, son esprit, sa bravoure dans les actions générales, et dans quelques combats singuliers, lui attirèrent l'estime des militaires les plus distingués de son temps. Le prince de Condé fut si charmé de sa conversation, qu'il lui donna la lieutenance de ses gardes, afin de l'avoir toujours auprès de lui. Saint-Evremont ne conserva pas long-temps cette faveur. Le prince avait la faiblesse de plaisanter sur le ridicule des hommes et n'en était que plus sensible à la raillerie. Saint-Evremont ne le ménagea guère dans quelques entretiens secrets, la lieutenance des gardes lui fut retirée. Certaines plaisanteries faites à table contre le card. Mazarin, le firent mettre pendant 3 mois à la Bastille. La guerre civile s'étant allumée, Saint-Evremont resta fidèle au Roi, qui le fit maréchal-de-camp, avec une pension de 3.000 liv. Le traité des Pyrenées déplut à beaucoup de gens : St.-Evremont écrivit au maréchal de Créqui, et sa lettre était une satire du traité. Le Roi ayant, dit-on, des motifs secrets de plaintes contre lui, prit occasion de cette lettre pour ordonner qu'on le mît à la Bastille. Il en fut prévenu et passa en Angleterre, où Charles II lui fit un très-bon accueil. Plusieurs amis illustres employèrent tout leur crédit pour obtenir son rappel, mais il ne réussirent que dans un temps où St.-Evremont, trop âgé, ne voulut plus profiter de la bonne volonté des ministres : *j'aime mieux*, dit-il, *rester avec des gens accoutumés à ma loupe* (il en avait une au front). Il adoucit le chagrin de son exil par l'amitié, la lecture et la composition. La duchesse de Mazarin s'étant brouillée avec son mari, quitta la cour de France, et après avoir voyagé en différens pays, fixa son séjour en Angleterre. Saint-Evremont la vit souvent, ainsi que plusieurs gens de lettres

Digitized by Google

qui s'assemblaient chez elle. C'est à cette dame qu'il adressa une grande partie de ses ouvrages. Il conserva jusqu'à la fin de sa vie une imagination vive, un jugement solide et une mémoire heureuse. Quoiqu'il ne se piquât pas d'une morale rigide, il eut cependant toutes les qualités d'un homme d'honneur. Il ne lui échappa rien de licencieux contre la religion : *La seule bienséance,* disait-il, *et le respect qu'on doit à ses concitoyens, ne le permettent pas.* Le rédacteur de l'*Esprit de Saint-Evremont* (1761) dit que cet auteur n'avait proprement que de l'esprit, et qu'on ne peut lui accorder ni du génie, ni du sentiment, ni de l'érudition, ni peut-être un vrai talent, si ce n'est celui d'écrire. Cependant ses productions avaient un tel succès, que le libraire *Barbin* payait des auteurs pour lui *faire du Saint-Evremont.*

Le philosophe fut inhumé dans l'église de Westminster au milieu des rois et des grands hommes d'Angleterre.

On a fait ce quatrain pour mettre au bas de son portrait :

« Je suis peu sévère, mais sage,
« Philosophe, mais amoureux,
« Mon art est de me rendre heureux ;
« J'y réussis : en faut-il davantage ? »

21 *Septembre* 1509, des habitans de Terre-Neuve furent exposés à la curiosité publique dans la ville de Rouen.

— 1589, bataille d'Arques près Dieppe, gagnée par Henri IV, ayant à peine sept mille hommes à opposer au duc de Mayenne qui en avait trente mille, et se trouva chef de la Ligue après la mort de ses deux frères, le duc et le card. de Guise, assassinés aux états de Blois (24 déc. 1588). Mayenne venait de prendre Gournay, Eu et Neufchâtel ; il poursuivait Henri qui, ayant quitté Darnetal, s'était rapproché du bourg d'Arques et en avait mis le château en état de défense. Mayenne, après une tentative infructueuse sur Dieppe, résolut d'attaquer le Roi dans ses retranchemens. A l'immense supériorité du nombre il joignit la ruse et la trahison ; mais le courage et l'ac-


Digitized by Google

tivité de Henri triomphèrent de tous les obstacles; l'armée de la Ligue fut repoussée, complètement défaite et forcée de battre précipitamment en retraite. C'est après cette mémorable journée que le vainqueur écrivit à Crillon : *Pends-toi, brave Crillon, nous avons combattu à Arques, et tu n'y étais pas.*

— 1783, mourut à Lisieux Jacques-Marie de Caritat de Condorcet, év. de cette ville, né en 1703 au château de Condorcet, près de Nyons en Dauphiné. Après avoir servi pendant plusieurs années, il prit l'habit ecclésiastique et devint successivement év. de Gap, d'Auxerre et de Lisieux. En arrivant à Auxerre en 1754, il donna l'exemple du désintéressement en refusant une abbaye que posséda son prédécesseur Caylus, si connu par son attachement au Jansénisme. Condorcet, par la rigidité de ses principes, occasionna quelque trouble dans son évêché de Lisieux; mais à sa mort, il fut généralement regretté pour ses vertus.

— 1804, des écoles de droit sont établies à Caen et autres villes de France.

— 1809, mourut au Bourg-la-Reine, où il était curé, Joseph-André Guiot, né à Rouen le 31 janvier 1737. Après avoir été long-temps vicaire à Saint-Cande-le-Jeune dans cette ville, il fut nommé, en 1768, bibliothécaire de St.-Victor à Paris. En 1785, il eut le prieuré de Saint-Guenault à Corbeil, et il en était encore titulaire lors de la suppression des établissemens ecclésiastiques. Après avoir passé quelques années dans la retraite, il exerça le ministère à Corbeil, et alla desservir la cure du Bourg-la-Reine jusqu'à sa mort. Il avait toujours cultivé la poésie latine avec succès; plusieurs de ses compositions furent couronnées par l'acad. de l'immaculée conception, dite *le Palinod*, à Rouen, dont il était membre. Il a laissé manuscrits 3 vol. in-folio. Les deux premiers intitulés : *Moréri des normands*; le 3e. intitulé : *les trois Siècles Palinodiques ou Histoire générale des Palinods de Rouen, de Dieppe, etc.* Ces 3 vol. sont à la bibliothèque de Caen.

Digitized by Google

22 *Septembre* 1592, mort à Vernon, de François II de Montmorenci, gouvern. de Rouen et de Gisors, lieut.-génér. en Normandie. Il servit utilement les rois Henri III et Henri IV, et se distingua particulièrement à Arques. Ayant été blessé au siége de Rouen, en 1592, il s'était retiré à Vernon pour s'y faire panser; mais Christophe, marquis d'Aligre, qui se trouvait dans cette ville, l'y fit indignement assassiner en sa présence.

— 1622, mourut à Rouen, âgé de 55 ans, Jean Grisel, poëte normand. A l'entrée de Henri IV à Rouen, il lui présenta un volume de ses poésies que le Roi goûta beaucoup, et dont il le récompensa par un don de deux mille écus.

— 1723, mourut à la Haye Jacques Basnage de Beauval, ministre protestant, né à Rouen le 8 août 1653, de Henri Basnage du Fraquenay, célèbre avocat. A la révocation de l'édit de Nantes il se retira en Hollande; homme d'un grand mérite, dit Voltaire, plus propre a être ministre d'état que d'une paroisse. Ses ouvrages lui ont fait une grande réputation dans toute l'Europe, surtout son *Histoire des Juifs*, celle *de l'Eglise depuis J. C. jusqu'à présent*, et celle *des Provinces unies*. On peut y joindre ses *Antiquités judaïques*, ou *Remarques critiques sur la république des Hébreux*.

Quoique réfugié dans un pays étranger, Basnage n'en resta pas moins attaché à sa patrie; il rendit un grand service au duc d'Orléans, régent du royaume, par la lettre pastorale qu'il adressa aux protestans du Languedoc et du Dauphiné. Il parvint à les prémunir contre les suggestions incendiaires du card. Albéroni, et à les affermir dans l'obéissance qu'ils avaient promise au Roi. Cette instruction, marquée au coin d'une sagesse persuasive, fut réimprimée par ordre de la Cour. Elle produisit dans les provinces, de la fidélité desquelles on doutait, plus d'effet que l'argent répandu par Pélisson parmi les nouveaux convertis. Basnage recouvra, par cet important service, ses biens qui avaient été confis-

Digitized by Google

qués lors de son émigration. C'était un homme poli, affable, prévenant, officieux, charitable et plus doux que ne le sont ordinairement les controversistes. De tous ses ouvrages, celui qui lui fit le plus d'honneur fut *l'Histoire de l'église*, 2 vol. in-fol., Roterdam 1690. *L'Histoire des églises réformées* qui se trouve dans ce livre, a été donnée séparément 1725, 2 vol. in-4°.

— 1812, mourut à Caen sa patrie, âgé de 81 ans, Pierre-Louis Dubreuil, anc. doct. agrégé de la fac. de médécine, médecin de l'un des six arrondissemens de cette ville. Sa douceur, sa charité lui avaient concilié tous les cœurs, et il fut très-regretté.

23 *Septembre* 1504, décéda Marie de Serrant, abbesse de Villers-Canivet, près Falaise. Cette abbaye, O. de cîteaux, fut fondée par Roger de Monbray, en 1140.

— 1750, lettres patentes qui autorisent J. B. Ruel de Belle-Isle, à établir une faïencerie à Saint-Denys-sur-Sarton, près Alençon.

— 1777, mourut âgé de 47 ans, au château de la Meilleraye, Charles-Gabriel de Nagu de Varennes, appelé le Mis. de Nagu, lieut. dans le régimt. du Roi, infanterie, en 1750; second cornette de la seconde comp. des mousquetaires, ch^r^. de Saint-Louis, brigadier des armées du Roi.

— 1826, mourut âgé de 82 ans, dans sa terre de Bourey, près Coutances, Odet-Julien Le Boucher, né dans ce lieu le 14 juin 1744, ancien commis du contrôleur général Bertin. Son zèle et ses talens l'avaient rendu cher à ce ministre, qui se l'attacha lorsqu'il passa au ministère de la marine. Le Boucher s'étant lié avec un grand nombre d'officiers distingués des armées navales, leur fournit souvent des vues sages et utiles. Les événemens de la guerre mémorable, où la marine française lutta si glorieusement contre la marine anglaise, furent retracés par lui sous le titre d'*Histoire de la dernière guerre entre la Grande-Bretagne, les Etats-Unis d'Amérique, la*

Digitized by Google

France, l'Espagne et la Hollande. L'auteur modeste garda l'anonyme, et refusa de présenter lui-même son livre à Louis XVI, qui l'ayant reçu des mains du M[l]. de Castries, le lut, et en témoigna sa satisfaction par le don d'une magnifique collection d'atlas et de voyages, marqués de ses armes. Durant la révolution, Le Boucher les conserva au péril de sa vie.

Ce sage, pour se mettre plus à l'abri des orages qu'il prévoyait, s'était retiré dans le lieu de sa naissance. Il y exerça des fonctions paisibles, et fit du bien à tout ce qui l'entourait. C'était un titre à la proscription dans les temps affreux qui suivirent la chute du trône; sa maison fut pillée, il fut jeté dans les prisons, et il s'attendait à être traduit devant le trib. révolutionnaire, condamné à mort, par conséquent, lorsque celle de Robespierre le rendit à la liberté, après 8 mois de détention.

24 *Septembre* 1562. Les forts de Saint-Michel et de Sainte-Catherine à Rouen furent enlevés d'assaut. La ville ne se rendit pas et soutint courageusement les efforts de l'armée royale commandée par Ant. de Bourbon, roi de Navarre, qui était venu accompagné de Catherine de Médicis avec toute sa Cour. Après une défense de cinq semaines la ville fut prise d'assaut, et livrée pendant huit jours au pillage. La cruelle Médicis assouvit ses regards de toutes les horreurs qu'une soldatesque effrénée commit dans la place. Ant. de Bourbon reçut dans ce siége une blessure des suites de laquelle il mourut par son imprudence. Le duc d'Aumale, qui commandait pour le roi, ayant de son côté pris la ville de Pont-Audemer, en fit massacrer la garnison et les habitans, après quoi il alla occuper Honfleur que la population avait abandonnée.

— 1694 mourut à Jumiége dom Jean Garet, bénédictin, né au Hâvre en 1647. Savant consommé, il donna une belle édition de *Cassiodore*, à laquelle il joignit une dissertation curieuse sur l'état monastique de ce célèbre sénateur romain. Cette édit. parut à Rouen, 2 vol. in-fol. 1679. Les notes en sont savantes et judicieuses.

— 1803, explosion du moulin à poudre de Maromme, près Rouen, à 5 heures du matin. Le magasin n'éprouva aucun mal.

— 1830, des pêcheurs d'Isigny prirent dans un des bras du Vey, à l'embouchure de la Vire, un poisson du genre des cétacées, long de 26 pieds et pesant cinq mille livres.

25 *Septembre* 1734, mourut à Parme, des blessures qu'il avait reçues à la bat. de Guastalla, Jacques Le Doulcet, IV du nom, seigneur de Pontecoulant et de Meslay près Vire, chr. de Saint-Louis, premier capitaine dans le régiment royal de Piémont, cavalerie. Il descendait de Jean Le Doulcet, écuyer, seigneur de Pontecoulant, vivant encore en 1540.

— 1780, mourut à Chavanod, près Annecy, Marie Le Prince de Beaumont, née à Rouen le 26 avril 1711. Elle passa une partie de sa vie à Londres, où elle se consacra sans réserve à l'éducation des personnes de son sexe. Elle possédait le talent d'instruire et de faire aimer l'instruction. On a d'elle un grand nombre d'ouvrages qui sont entre les mains de tout le monde: *le Magasin des enfans ; le Magasin des adolescentes : le Magasin des pauvres ; l'Education complète, etc.* On a aussi de cette femme estimable des romans moraux, tels que les *Lettres d'Emérance à Lucie.* — Les *Mémoires de madame de Batteville.* — Les *Lettres de madame Du Moutier.* Ce dernier ouvrage est celui qui a obtenu le plus de succès. L'auteur a l'art de donner les conseils les plus sages sans prendre le ton pédant, et d'intéresser le cœur sans chercher à l'amollir. Elle vécut toujours dans la médiocrité, soit en France, soit en Angleterre, mais avec la considération due aux talens utiles.

— 1798, mort de Louis-Pierre Siret, né à Evreux le 30 juillet 1745. Après avoir fait à Caen son cours de droit, il voyagea en Angleterre, en Allemagne et en Italie, avec des missions qui étaient, à ce qu'on croit, du ressort de la diplomatie secrète. Revenu en France peu de temps avant la révolution dont il adopta les principes, et craignant que son ancien métier ne

le rendît suspect, il alla vivre inconnu à Bordeaux pendant le règne de la terreur. Après le 9 thermidor an II (1794) il revint à Paris où il se fit imprimeur. Ayant au bout de quelque temps vendu son imprimerie, il alla demeurer dans une petite maison qu'il possédait à Vitry sur les bords de la Seine, où il mourut. Il a publié en 1773 des *Elémens de la langue anglaise*, plusieurs fois réimprimés.

26 *Septembre* 1581, procès-verbal de la visite que l'Ev. de Bayeux fait dans l'abbaye de Fontenay près Caen. Elle était alors possédée en commende par le capitaine de Sourdeval, dont l'intendant était un calviniste qui habitait la maison et administrait au nom de son maître non-seulement tout le temporel de la mense abbatiale, mais qui voulait aussi régler la conduite et l'éducation des novices. Ces droits abusifs que le malheur des temps avait mis en des mains séculières, contribuèrent beaucoup à pervertir l'esprit des religieux de Fontenay, que le procès-verbal peint comme affectant des airs militaires et d'indépendance qui ne firent qu'augmenter par la suite. Le procès que Huet, év. d'Avranches, eut à soutenir contre les moines de cette abbaye lorsqu'il en prit possession, et leur refus de rentrer dans l'observance de la règle de St.-Benoît, prouvent combien la morale était relâchée. Vainement, dans une longue lettre qu'il écrivit le 20 mai 1704, au P. de la Chaise pour la mettre sous les yeux du roi, lui faisait-il un tableau frappant des désordres de tout genre qui se passaient dans cette maison; il mourut 17 ans après sans avoir pu y introduire la réforme. Ce ne fut même qu'en 1751 que la règle de S. Maur y fut établie par les soins de l'abbé de Piédouë de Charsigné, à qui Huet, son oncle, avait résigné de son vivant.

La lettre autographe de Huet est aux mains de M. Léchaudé-d'Anisy, membre de la soc. des antiquaires de Normandie et de plusieurs autres soc. savantes. Il a aussi un compte, écrit par Huet, des revenus et des charges de l'abbaye au 5 février de ladite année 1704.

Digitized by Google

Revenus.	20,041 l.
Charges.	7,117 15 s.
Restait clair.	12,923 l. 5 s.

La maison était alors composée de 11 personnes, savoir : 1 prieur, 7 religieux, 1 prêtre-custos et deux autres prêtres desservans, et leur dépense totale montait à 3,725 l.

Le compte mentionne qu'outre leurs pensions et leurs offices claustraux, les religieux jouissent de quelques terres *qu'ils ont usurpées* et dont on peut rentrer en possession en les rappelant à nouveau partage, *ce qui va au moins à 400 l. de rente.*

— 1670, décéda Jourdaine de Bernières, née à Caen, le 28 février 1596. Elle employa son zèle et sa fortune pour établir dans cette ville, en 1624, les religieuses Ursulines. Elle alla demander à Paris des filles de cet Ordre et en amena trois. Leur première demeure fut dans la rue Guilbert, où elles restèrent 12 ans. Jourdaine qui avait fait profession dès 1624 et avait été élue supérieure 4 ans après, fit travailler au magnifique bâtiment qu'on a démoli ces années dernières. Les Ursulines y passèrent le 13 juillet 1636. Ce vaste local, réuni à l'emplacement de l'ancien Hôtel-Dieu également démoli, va former un des plus beaux quartiers de la ville, aux environs du port. C'est le quartier *Singer*, ainsi appelé du nom d'un capitaliste dont l'entreprise a procuré beaucoup de travail à un grand nombre d'ouvriers de tout genre ; circonstance heureuse pour la tranquillité publique.

— 1722, mourut à Paris Guillaume Massieu, littérateur, né à Caen, le 13 avril 1665. Après avoir terminé ses premières études, il alla faire son cours de philosophie à Paris sous les Jésuites qui, lui trouvant d'heureuses dispositions, le pressèrent d'entrer dans la Société. Il fut chargé d'enseigner les humanités au collége de Rennes, et revint ensuite à Paris étudier la théologie. Ses supérieurs jugèrent qu'il pourrait être un excellent théologien et ils exigèrent qu'il renonçât

Digitized by Google

à toute autre étude ; mais son goût pour les lettres s'accrut par la défense qu'on lui faisait de s'y livrer, et il quitta les Jésuites pour rentrer dans le monde. Sacy, le traducteur de Pline, lui confia l'éducation de son fils ; vers le même temps, il se lia intimement avec l'abbé Tourreil, qui le présenta comme élève, en 1705, à l'académie des inscriptions. Cinq ans après, Massieu fut nommé professeur de langue grecque au collége de France : il y expliquait avec le plus grand succès Homère, Pindare, Théocrite et Demosthène, ses auteurs favoris, et sa réputation d'homme d'esprit était si bien établie que, sans avoir encore rien publié, il fut élu en 1714 membre de l'académie française : il y succédait à Clérambault ; mais dans son discours de réception, il sut amener l'éloge de Tourreil et paya un juste tribut de reconnaissance à la mémoire de son ami. Massieu, doué d'une grande modération, avait fait quelques économies qui devaient mettre sa vieillesse à l'abri du besoin ; elles lui furent enlevées par une faillite. Il crut alors devoir accepter l'asile que lui offrait M. de Berci, gendre du contrôleur général des finances. Dans les dernières années de sa vie, il éprouva un accident plus difficile à supporter que la perte de la fortune ; il devint aveugle et ne cessa cependant pas d'être assidu aux séances des académies. Quand on crut pouvoir lui faire sûrement l'opération de la cataracte, il se contenta d'avoir recouvré un œil, disant qu'il tenait le second en réserve, et comme une ressource contre de nouveaux malheurs. Quelque temps après il tomba en paralysie, et l'orsqu'il se flattait d'être hors de danger, une attaque d'apoplexie l'enleva.

On a de Massieu, dans le recueil de l'acad. des inscriptions, des dissertations sur les *Boucliers votifs*, sur les *Hespérides*, sur les *Gorgones*, sur les *Jeux Isthmiques*, etc. *Parallèle d'Homère et de Platon ; Défense de la poésie ; Réflexions critiques sur Pindare*, et six odes de ce poëte, traduites en français, avec des remarques sur l'histoire de la poésie

française, Paris, 1734, in-12. Cette hist. s'arrête au règne de François I. Elle est écrite d'une manière agréable, mais il faut se défier de quelques assertions hasardées.

27 *Septembre* 1106, bataille de Tinchebray entre Henri I roi d'Angl. et Robert dit *Courte-Heuse*, son frère aîné, 8e. duc de Normandie. Guillaume-le-Conquérant avait ainsi partagé sa succession entre ses 3 fils : Robert eut la Normandie ; Guillaume dit Le Roux, son second frère, eut le royaume d'Angleterre, et Henri, le plus jeune, n'eut que les biens de sa mère avec une somme de 8,000 l. d'argent que lui payeraient tous les ans ses deux frères.

Robert parut voir sans jalousie ce partage; mais ce sentiment fut bientôt éveillé en lui par les perfides conseils de l'év. de Bayeux, Odon, frère utérin du feu roi. Ce prélat, que le conquérant appelait un perturbateur du repos public, ne tarda pas à brouiller le roi et le duc. Il se ménagea un parti en Angleterre et alla se mettre à la tête des mécontens qu'il parvint à soulever contre Guillaume. Mais le monarque parut et dissipa au premier choc cette troupe de rebelles. Odon fut amené au vainqueur qui se contenta de le renvoyer dans son diocèse avec ordre de n'en plus sortir.

Robert accueillit ce boute-feu avec distinction et le nomma lieutenant-général de Normandie. Tandis que lui-même, inhabile aux affaires, prodigue à l'excès, consumait dans les plaisirs le temps qu'il aurait dû consacrer à l'administration, son ministre ne s'occupait qu'à grossir son trésor particulier par des concussions et des rapines. La Normandie, naguères si florissante, était dans la désolation ; le Cotentin seul respirait, sous l'administration bienfaisante du prince Henri à qui Robert avait lâchement vendu pour trois mille livres d'argent cette partie importante de son duché. Instruit du mécontentement général, le roi d'Angl. saisit l'occasion de se venger de la tentative que son frère avait faite pour le détrôner. Il vint en Normandie, les places les plus fortes tombèrent en

Digitized by Google

son pouvoir et lui restèrent par un traité que Robert fut contraint de signer. Dès ce moment le Roi, entouré de presque toute la noblesse du pays, se vit le maître réel de la Normandie. Le duc, abandonné de la plupart de ses vassaux, méprisé de ses sujets, cherchait à noyer dans les voluptés jusqu'à l'idée de sa dégradante situation, lorsque l'ermite Pierre parut et parcourut la France en prêchant la première croisade, enflammant toutes les imaginations, entraînant à sa suite des multitudes d'hommes soulevés par sa brûlante éloquence. L'aventureux Robert se mit avec enthousiasme dans les rangs des croisés. Séduite par son exemple, la fleur de la noblesse de Normandie, et l'élite du peuple se précipitèrent sur ses pas. Il partit en 1096, après avoir engagé la totalité de son duché au roi d'Angl. pour garantie d'un prêt que lui fit le monarque d'une somme de dix mille marcs d'argent. Après plusieurs années de fatigues, de combats, de revers et de succès, les chrétiens entrèrent triomphans dans la Sainte-Cité. Pendant que Robert s'illustrait en Palestine par sa valeur, Guillaume courbait sous le même joug la Normandie et l'Angleterre. Mais ayant été tué par accident à la chasse (v. 2 août) Henri, son jeune frère, alla promptement se faire couronner à Londres. Robert, dès qu'il eut appris la mort du Roi, revint en toute diligence en Normandie où il arriva en 1101. Il rassembla une armée et passa en Angleterre, mais il fit la paix avec Henri et lui abandonna le sceptre, ne se réservant qu'une somme annuelle de trois mille marcs d'argent. Rentré dans ses états, il pouvait réparer en quelque sorte la perte qu'il venait d'éprouver, s'il eût consacré ses soins à faire le bonheur de ses sujets; mais à peine eut-il séjourné quelques mois dans son duché, qu'il le quitta pour repasser en Angleterre, sous le vain prétexte de solliciter la clémence de son frère en faveur du petit nombre de normands établis dans cette isle, qui dans sa dernière tentative, s'étaient déclarés pour lui. Instruit de

Digitized by Google

sa venue, Henri conçut le projet de le retenir prisonnier; Robert en fut averti, et n'en continua pas moins sa route jusqu'à Londres. Le Roi fléchi par le comte de Meulan, ou touché de la noble confiance de son frère, le reçut avec magnificence, mais marchant avec adresse à ses fins, il affecta de lui prodiguer toutes les distinctions, tous les plaisirs de sa Cour. Robert se laissa prendre à ces trompeuses amorces, et dans l'effusion de sa reconnaissance, il fit don à la reine, sa belle-sœur, du tribut de trois mille marcs d'argent qu'il s'était réservé par le dernier traité; il en déposa l'acte de cession aux pieds de cette princesse. Henri s'applaudissant de sa ruse, se moqua de l'imprudent qui rougissant de son imprévoyante générosité, quitta cette Cour perfide. Les reproches de ses sujets accueillirent son retour; il murmura contre la déloyauté de son frère, mais il n'en sut pas tirer vengeance. Au contraire son mauvais gouvernement lui aliéna de plus en plus son peuple, et facilita les vues de Henri qui prit toutes ses mesures pour s'emparer de la Normandie avec une armée formidable. Robert s'était aussi précautionné; tous deux se rencontrèrent à Tinchebray; le choc fut terrible, la mêlée d'autant plus meurtrière que l'on combattit corps à corps avec une rage de tigres. Robert et les siens se battirent en désespérés : plus d'une fois la victoire pencha de leur côté, mais l'habileté de Henri sut la rappeler et l'attacher à ses drapeaux, Robert fut fait prisonnier. Le Roi s'appliquant, pour ainsi dire, à flétrir ses coupables lauriers, traîna son malheureux frère à Rouen et à Londres, enchaîné à son char; il le fit jeter dans la prison de Kardiff. Robert étant parvenu à s'échapper fut repris et resserré plus étroitement. Henri mit le comble à sa barbarie; il arma des bourreaux qui arrachèrent les yeux à ce prince infortuné que la nature lui avait donné pour souverain. Privé de la vue, Robert ne trouva la mort dans sa prison qu'après vingt-huit ans de souffrances et de misère !

Digitized by Google

— 1449, Saint-Lô se rend sans résistance au duc de Bretagne qui, secondant les efforts des généraux de Charles VII, venait de prendre Coutances après deux jours de siége et Carentan après 3 jours.

— 1568, Poli de Bretagne surprit dans la nuit François Deschapelles et Pierre Coupel son lieutenant, que le Ct[e]. de Matignon, lieut. pour le Roi en Basse-Normandie, avait chargés de veiller avec 12 hommes de guerre et les habitans, à la garde du château de Domfront. Le château fut évacué à la 1[re]. sommation; Poli, avec sa petite troupe d'environ 150 hommes, pilla et ravagea tout, mit le feu à l'église N.-D., renversa les images et emporta les vases sacrés.

— 1590, quelques soldats de la garnison de Mortagne, que les ligueurs occupaient de nouveau, ayant voulu faire une entreprise sur les royalistes qui tenaient Bellême, furent repoussés, et si vivement poursuivis, qu'ils furent obligés de se jeter dans l'église de Saint-Langis, où ils se rendirent à discrétion. L'église fut brûlée et rétablie cinq ans après. Le seigneur de Maligny, Vidame de Chartres, aidé de quelques seigneurs du pays, résolut de les déloger de Mortagne : pour cet effet, il pétarda une des portes le 5 nov. et s'empara de la ville. Ses troupes mirent les ligueurs à contribution. Jean Abot fut contraint de payer 12 mille livres pour sa rançon, et sa maison, estimée 50 mille livres, fut pillée. Quelque temps après, ces mêmes troupes attaquèrent un corps de paysans des paroisses de Saint-Hilaire, de Basoches et de Sainte-Ceronne, sous les ordres de Chenais-Hayet, au village de Rouvel, dans la paroisse de Saint-Hilaire, et leur tuèrent ou firent prisonniers deux cents hommes. De retour à Mortagne, elles pillèrent de nouveau les maisons de quelques personnes soupçonnées d'avoir favorisé les ligueurs.

— 1593, mort de Jean Lecerf, écuyer, conseiller au siége présidial de Rouen. Il fut inhumé d'une manière assez singulière dans l'église de Saint-Godard. « Il avait le visage découvert,

Digitized by Google

les pieds nuds, et un habit de *Pénitent;* il fut porté par 4 confrères. On sait ce que c'était alors que ces pénitens. Henri III étant en 1554 à Avignon, avait assisté à une procession des pénitens blancs qui lui avait beaucoup plu. Il en établit une semblable à Paris dans l'église des Augustins, en 1582, sous le titre de *l'Annonciation de Notre-Dame*. Toute la Cour s'enrôla bientôt dans cette confrérie (*). Leur habit était de toile d'Hollande en forme de sac; il y avait deux trous à l'endroit des yeux, deux longues manches et un capuchon fort pointu; une discipline pendait à leur ceinture. Henri III faisait très-souvent de ces processions. Il en fit une le jour de l'établissement de cette société, le 25 mars, où le cardin. de Guise portait la croix, deux jésuites étaient maîtres des cérémonies : la procession fut à Notre-Dame de Paris. Il faisait de semblables voyages de Paris à Notre-Dame de Chartres, ou à Notre-Dame de Cléry, à pied avec son habit de pénitent, et même y prêchait quelquefois. Il avait rédigé les statuts de cette confrérie. La reine eut aussi ses *pénitens*. Ils étaient vêtus de noir, ceux du card. d'Armagnac vêtus de bleu. De la Cour cette dévotion passa dans les provinces. Le 10 septembre 1583, il en vint huit ou neuf cents, tant hommes que femmes, de la Brie, en procession à Paris. Les parlemens, les officiers, les notables bourgeois étaient de la partie. Le cardin. de Birague, chancelier de France, étant décédé le 24 nov. 1583, fut mis sur un lit de parade, vêtu en card. premièrement, puis en év.; d'un côté, à ses pieds, son chapeau de card. et de l'autre son habit de pénitent avec la corde, la discipline, et le chapelet. Il demeura 8 jours exposé à la vue de tout Paris : ce fut le premier de cette confrérie qui mourut. Le Roi assista au convoi en habit de pénitent, et le chancelier fut porté et inhumé par les pénitens ses confrères. Cette dévotion avait passé d'Italie à Avignon. » (Farin, hist. de Rouen).

(*) Quand Auguste buvait, la Pologne était ivre!

Digitized by Google

Comment accorder ces plates momeries avec les *mignons* de Henri III !

— 1595, Boissuzé, que le duc de Mayenne avait destitué de son gouvernement du Mont St.-Michel, s'étant mis par dépit dans le parti protestant, vint de Pontorson devant cette place, s'empara de la ville et la ravagea, mais il ne put pénétrer dans la forteresse, au milieu de laquelle est l'abbaye.

En 1571, le 29 septembre, Boissuzé récemment nommé gouverneur du Mont St.-Michel, l'avait très-bien défendu. Le comte Gabriel de Montgommery, chef des protestans, croyant avoir gagné un soldat de la garnison, qui gardait une ouverture en forme de trappe du côté du nord, par où les religieux faisaient entrer quelques provisions, vint de nuit avec beaucoup d'hommes, à dessein de pénétrer par là dans le château: on les faisait monter l'un après l'autre, suivant la convention faite avec le soldat, et de suite on les livrait à Boissuzé qui leur faisait successivement trancher la tête, et en faisait jeter quelques-uns en dehors, habillés en religieux : pendant cette terrible exécution, on affectait de faire grand bruit dans l'intérieur du souterrain. Montgommery ne jugeant pas l'effet de sa tentative assez prompt en raison du nombre de ceux qu'on avait introduits, en conçut de vives inquiétudes; il s'avisa de faire planter une espèce de mât avec une poulie dans le haut, et au moyen de cordages on éleva un homme qui, regardant par un trou de la muraille, cria à la trahison. Montgommery se retira, désespéré d'avoir perdu 80 de ses meilleurs soldats.

— 1689, décéda Pierre Hallé, prof. des droits en l'Univ. de Paris, né le 8 sept. 1611, à Bayeux, d'une famille honnête, originaire de Ranchy près cette ville. Il y fit sa rhétorique sous l'excellent prof. Davauleau, et alla étudier ensuite à Caen la philosophie, la théol. et le droit. Il y composa quelques poésies qui lui méritèrent l'estime et l'amitié de l'illustre Antoine Hallé, qu'il ne connaissait pas auparavant, et dont il n'était pas même parent. Elu recteur de l'Université en 1640,

Digitized by Google

il harangua en cette qualité le chancelier Seguier, qui était venu à Caen avec le conseil privé du Roi, à l'occasion de troubles qui s'étaient élevés en Normandie. Ce premier magistrat fut si content de cette harangue, qu'il voulut assister à la thèse que le jeune recteur soutint, le 18 mars de cette année, pour le bonnet de docteur ès-droits, et qu'il le lui imposa, pour ainsi dire, lui-même en présence des conseillers-d'Etat et des maîtres des requêtes qui l'avaient accompagné. Sur les exhortations du chancelier, Hallé se rendit à Paris où bientôt il s'établit, et remplit la chaire de rhétorique avec un concours prodigieux d'auditeurs. En 1646, il fut nommé poëte du Roi et son interprète en langues grecque et latine, et en 1654, sa chaire fut érigée en chaire royale et chaire de *lecteur ès saints-décrets.*

— 1750, décéda Louis-Abraham, 3e. duc de Harcourt, commandeur de l'Ordre du S.-Esprit, doyen de l'église de Paris, abbé de Saint-Taurin d'Evreux. Il venait de succéder à François, 2e. duc de Harcourt son frère, mort le 10 juillet précédent, sans laisser d'enfans mâles.

— 1771, les membres des deux conseils supérieurs de Normandie, fixés à Rouen et à Bayeux, furent exilés dans leurs terres. Par suite de cet acte de despotisme, les membres de la Cour des comptes, aides et finances de Rouen furent de même exilés, le 4 oct. de la même année.

28 *Septembre* 1508, Louis XII fait son entrée solennelle à Rouen, dont le card. Georges I d'Amboise était pour lors archev. Il est reçu dans la cathéd. et logé au palais archiépiscopal, décoré avec une grande magnificence. Son séjour à Rouen dura jusqu'au 25 octobre.

— 1828, mort du marquis de Bréhan, lieut. de roi, commandant la place du Hâvre. Il fut frappé d'une apoplexie foudroyante en sortant de la messe militaire.

— 1828, mourut au château de Montjean, commune de Rouelles, près le Hâvre, dans la 63e. année de son âge, le comte de Vieux, chev. de St.-Louis et de la lég. d'h., membre

du cons. mun. de Rouen, et colonel de la garde nationale de cette ville depuis 15 années.

29 *Septembre* 931, massacre de tout ce qu'il avait de Normands en Bretagne.

— 1317, le plus ancien registre de l'échiquier de Normandie commence à cette époque et finit à pareil terme 1331. Il porte pour titre : *arrêts de l'échiquier de Rouen du terme de St.-Michel de l'an* 1317. Le dernier échiquier eut lieu en 1497.

En avril 1499, Louis XII changea la forme de l'échiquier en établissant à Rouen un corps de justice souveraine, sédentaire et perpétuelle, composée de 4 présidens, 28 conseillers distribués en deux chambres dont 13 ecclésiastiques et 15 laïcs, d'avocat et procureur généraux, 2 greffiers, civil et criminel, de chancellerie, de secrétaires et de 6 huissiers. François Ier. ajouta 15 conseillers; Henri II 6; Henri IV 2 présidens, et enfin par diverses érections d'officiers, le nombre était parvenu à 10 présidens et grand nombre de conseillers. Louis XII laissa encore le nom d'échiquier à ce corps, et ordonna qu'il serait tenu à Rouen dans la grande salle du château, en attendant qu'on eût trouvé un lieu convenable pour le palais, dont la construction dura 7 ans.

— 1431, décéda Nicolas Habart, év. de Bayeux, né à Granville, qui prit possession le 23 mai 1421. Sous son épiscopat fut créée l'Univ. de Caen par le duc de Bedford, au nom du roi d'Angl. Henri VI, dont il était l'oncle et le tuteur. Après la bat. de Formigny, qui mit fin à la domination angl. dans notre province, Charles VII, à la prière des habit. de Caen, confirma l'érection de l'Univ.; les lettres furent données à Ecouché près Argentan, l'an 1450 mais cette confirmation n'eut lieu que suivant l'érection qui avait été faite de l'Univ. par le pape Eugène IV.

— 1432, on tenait alors la foire St.-Michel dans le Bourg-l'Abbé à Caen, où elle attirait un concours immense. Ambroise de Loré, qui était parti de St.-Cénery avec 700 hommes, alla

Digitized by Google

passer la rivière d'Orne à 3 lieues au-dessus de Caen, surprit les Anglais qui gardaient cette foire, beaucoup furent tués ou pris. Le pillage se fit avec un ordre qu'on n'observait pas communément. Tandis qu'une partie des soldats se chargeait du butin et emmenait les prisonniers, Loré, avec 50 lances et 100 archers repoussait la garnison angl. qui était accourue au secours. Quelques hommes d'armes en poursuivant les ennemis, entrèrent dans la ville; mais se trouvant en trop petit nombre pour s'en rendre maîtres ils se retirèrent. Pendant que les français conduisaient leur prise, Loré fit toujours l'arrière-garde jusqu'au passage de la rivière d'Orne, et lorsqu'ils l'eurent traversée, le général les fit arrêter, et leur commanda au nom du Roi et du duc d'Alençon, de rendre la liberté aux ecclésiastiques ainsi qu'aux femmes, aux enfans, aux vieillards et aux laboureurs. Cet ordre, publié sous peine de mort, fut ponctuellement exécuté. Loré poussa là précaution jusqu'à faire escorter les prisonniers ainsi délivrés, de peur qu'ils ne fussent repris par ses soldats. On rapporte qu'un de ses capitaines lui ayant présenté une demoiselle d'une rare beauté, qu'il avait faite prisonnière, Loré la fit reconduire en sûreté à Falaise chez son père qui l'avait amenée à la foire. C'est ainsi que la noblesse des sentimens s'allie toujours à la véritable valeur. Loré continua sa route sans échec jusqu'à Saint-Cénery, avec trois mille prisonniers dont il tira de grosses rançons. L'année suivante Saint-Aubin, un de ses lieutenans, fit avec quatre-vingts hommes une course aux environs de Mayenne, et fut attaqué par deux cents hommes de la garnison de cette ville. Le Bâtard de Bois-à-Prêtre, homme d'armes de sa compagnie, saisi de peur, prit la fuite et alla se cacher dans un buisson épais. Cependant Saint-Aubin se défendit si bien qu'il repoussa les Anglais et les défit. Deux d'entr'eux poursuivis se jetèrent dans le même buisson où s'était logé le Bâtard. Se croyant lui-même poursuivi, il se levait pour se rendre, lorsque les deux Anglais s'imaginant qu'il s'était mis en embuscade, le prévinrent, se jetèrent à ses pieds

en lui demandant la vie ; il les reçus prisonniers de guerre, et vint bien joyeux rejoindre sa troupe. Ses compagnons témoins de sa conduite, lui contestèrent la légitimité de sa prise : le différend étant remis au jugement de Loré, celui-ci décida que les prisonniers ne lui appartenaient point, et le chassa.

— 1615, décéda Jean-Pierre de Montmorency, petit-fils de Pierre, en faveur duquel la baronnie de Thury fut érigée en marquisat l'an 1578. A la mort de Jean-Pierre, le marquisat passa dans les mains d'un membre de la famille de Harcourt, de la branche de Beuvron. Le nom et les dignités du 1er. marquis sont inscrits sur la grosse cloche de l'église de Harcourt ; c'est le seul souvenir que les Montmorency ayent laissé d'eux dans le pays.

30 *Septembre* 1066, Guillaume, fils naturel de Robert I, duc de Normandie, descend à Pevensey avec une armée de 60 mille hommes, partie du port de Saint-Valery-en-Caux sur 900 bâtimens. Le débarquement se fit sans obstacle, parce que Harold qui, à la mort d'Edouard-le-Confesseur, s'était emparé du trône, avait été obligé d'aller combattre les Norwégiens près d'Yorck dont ils voulaient se rendre maîtres. Les archers descendirent les premiers, ensuite la cavalerie ; après eux les travailleurs de l'armée, pionniers, charpentiers et forgerons qui débarquèrent pièce à pièce sur le rivage trois châteaux de bois, taillés et préparés d'avance. Guillaume ne descendit que le dernier. On raconte qu'en mettant pied à terre il fit un faux pas et tomba sur la face : « Dieu nous garde ! s'écrièrent plusieurs voix, voilà un mau- « vais signe ! Qu'avez-vous, dit le duc, se relevant aussitôt, « quelle chose vous étonne ? j'ai saisi cette terre de mes mains, « et par la splendeur de Dieu (c'était son juron) elle est à moi, « elle est à vous. » Cette vive réponse arrêta subitement l'effet du mauvais présage. C'est le mot de César qui, débarquant à Alexandrie, tomba aussi et s'écria, nous dit *Suétone : Teneo te Africa* ! Afrique je te tiens ! L'armée prit sa route vers Has-

Digitized by Google

tings, près duquel on traça un camp et on construisit deux des châteaux de bois pour y placer des vivres. Guillaume ordonna qu'on brûlât les vaisseaux pour montrer à ses troupes qu'il fallait vaincre ou mourir. Il attendit ainsi le moment favorable de livrer bataille à son compétiteur, et prit les plus sages dispositions.

— 1567, création d'une milice bourgeoise à Rouen.

— Mourut à Rouen, où il était né le 20 février 1752, le célèbre organiste et compositeur Broche, élève de Desmazures. Il alla se perfectionner en Italie sous le savant Martini. Un concours ayant eu lieu pour l'orgue de la cathéd. de Rouen, Broche remporta la palme en 1777. Il improvisa un morceau sur la bataille de Gemmapes, où il exprima, par la combinaison des jeux de son orgue, le bruit des instrumens militaires, l'appareil terrible du combat, le choc des bataillons, le fracas de l'artillerie, les gémissemens des blessés, des mourans et les chants de triomphe des vainqueurs.

— 1832, mort de Théodore Chalopin, âgé de 33 ans, habile imprimeur à Caen, d'une famille ancienne et renommée dans la typographie. Déjà formé dans son art, il alla s'y perfectionner à Paris chez Firmin Didot, et revint l'exercer dans sa ville natale. Il y a établi en 1830 une presse lithographique et autographique fort utile au pays.

Digitized by Google

1er. OCTOBRE.

1019, mort de Drengot, le premier des aventuriers normands qui passèrent en Italie. Ce guerrier, de noble race, ayant éprouvé quelques vexations dans sa patrie, se mit en route vers l'année 1016, avec ses quatre frères, leurs fils et leurs petits-fils, pour tenter la fortune en Italie; quelques-uns de ses compatriotes se joignirent à lui, et quand il arriva au mont Gargano, terme apparent de son pélerinage, il était à la tête de cent cavaliers. Avec cette petite troupe il s'engagea au service de *Mélo de Bari*, seigneur Appulien, qui nourrissait un profond ressentiment contre l'empereur de Constantinople. Telle était la valeur irrésistible des normands et la lâcheté de leurs adversaires, que Drengot remporta trois grandes victoires sur les Grecs, malgré l'immense supériorité de leurs forces. Il fut enfin battu à Cannes, et tué dans le combat. De deux cent cinquante de ses compatriotes, dix seulement demeurèrent en vie. Rainolfe son frère, les réunit à de nouveaux pélerins normands qui arrivaient chaque année en Italie. Avec eux il fonda le comté d'Aversa, et conquit la principauté de Capoue.

— 1398, décéda Blanche, fille de Philippe III, roi de Navarre et comte d'Evreux, veuve du roi Philippe *de Valois*, qu'elle avait épousé le 29 janvier 1349. Ce monarque s'était proposé de l'unir à Jean son fils aîné, duc de Normandie; mais la vue de cette princesse, âgée de 18 ans et d'une beauté ravissante, changea ses intentions. Au lieu de la donner à son fils, il la prit pour lui-même, alors âgé de 55 ans. « C'était, « dit Mezeray, joindre ensemble l'hiver et l'été. » Il oublia son âge auprès des charmes de sa jeune épouse, et mourut le 22 août 1350, la laissant enceinte d'une fille. Blanche lui survécut environ 50 ans qu'elle passa en viduité, et mourut sous le règne de Charles VI, en son château de Neaufles, son séjour ordinaire, près Gisors. Il est à remarquer que sous le règne du

roi Jean, successeur de Philippe *de Valois*, et pendant de longues années encore, il existait en France deux reines douairières : Blanche, veuve de Philippe, et Jeanne d'Evreux, veuve de Charles *le Bel*, morte sous le règne de Charles V, dit *le Sage*; toutes deux de la maison d'Evreux.

— 1550, Henri II, roi de France, qui avait gouverné 12 ans la Normandie avec douceur, vint à Rouen. Son entrée, selon Farin qui en fait une longue description, fut la plus magnifique de toutes celles qu'on avait vues jusqu'alors. Le Roi étant à cheval passa sur le pont de pierre, alla par devant S. Ouen, S. Maclou et la Madeleine. Parvenu au grand portail de N.-D., il entra dans l'église, où il fut reçu avec grand cérémonial, et ensuite alla loger à Saint-Ouen. Le lendemain la reine fit aussi son entrée, et reçut les mêmes honneurs que le Roi. Le 9 de ce mois, le prince alla au parlement, où se tenait, suivant ses ordres, la chambre des vacations; il y eut audience en sa présence, à portes ouvertes. Il prit séance en la place du 1er. président, sous un dais de velours violet parsemé de fleurs-de-lys d'or. Aux siéges où les conseillers ecclésiastiques avaient coutume de s'asseoir, étaient les cardinaux de Bourbon, de Lorraine, de Châtillon, de Sombresse et le card. de Vendôme pour lors archev. de Rouen. Aux siéges des conseillers laïcs étaient les princes et les seigneurs avec leurs colliers de l'Ordre. Au plus haut des mêmes siéges était assis le chancelier Olivier. Aux siéges de bas étaient les présidens et conseillers de la Cour. Alors on plaida la cause de deux prêtres présentés à un même bénéfice, l'un par le Roi, *jure litigii*, l'autre par le duc de Montpensier, à cause de son comté de Mortain. Il fut trouvé que Messieurs des requêtes du palais avaient fait justice, ayant adjugé la récréance de ce bénéfice à celui qui avait été présenté par le Roi; et après que le chancelier eut recueilli les voix du Roi, des cardinaux, des princes et des seigneurs qui l'accompagnaient, il prononça en ces termes : *Le Roi a dit qu'il a été bien jugé.*

Digitized by Google

— 1670, mourut à Caen Jacq. Le Paulmier de Grantemesnil, né en 1587, au pays d'Auge, où sa mère était allée visiter sa famille protestante. Resté orphelin à 12 ans, son frère aîné l'envoya continuer ses études à Paris. Il y suivit les leçons de Pierre Du Moulin et du célèbre Casaubon qui expliquait alors *Herodote*. Après avoir étudié à Sedan la philosophie, et le droit à Orléans, il alla voir les principales villes de France pour connaître ce qu'elles renfermaient de plus curieux, et revint dans une campagne près Caen, pour s'y livrer en paix à l'étude des classiques grecs et latins, dont il faisait ses délices. Ses coréligionnaires l'ayant député à la Cour pour présenter des réclamations contre diverses infractions à l'édit de Nantes, ses démarches eurent un plein succès. Voyant les efforts que faisaient les protestans de Hollande pour secouer le joug de l'Espagne, il offrit, en 1620, ses services à Maurice de Nassau, et pendant 8 ans qu'il combattit sous les drapeaux de l'indépendance, il trouva un grand nombre d'occasions de faire briller son courage. A peine était-il de retour à Caen, que, voulant réconcilier deux gentilshommes divisés par des affaires d'intérêts, il se fit un ennemi du plus riche et du plus puissant, dont il désapprouva la conduite. Ce gentilhomme l'ayant attaqué dans la rue, il eut le malheur de le tuer en se défendant, et fut obligé de se rendre à Paris pour se justifier devant le conseil du Roi, qui le déclara innocent. La guerre ayant éclaté bientôt après, il alla rejoindre en Lorraine le duc de Longueville qui lui donna une compagnie de cavalerie, et lui confia plusieurs missions importantes. Après la paix il revint à Caen et s'appliqua dès-lors entièrement à la culture des lettres. Il ne tarda guère à se lier avec les hommes de mérite qui étaient nombreux dans cette ville, et contribua beaucoup avec Moisant de Brieux à la fondation de l'académie qu'il soutint malgré de violentes oppositions. L'âge n'avait point diminué cette ardeur chevaleresque qu'il avait rapportée des camps. A 65 ans, dit Huet, il se battit à l'épée et au poignard contre un jeune homme

Digitized by Google

vigoureux, et le désarma. Il en avait 73 quand il fut attaqué de la pierre, il se soumit deux fois à la douloureuse opération de la taille et y survécut encore dix ans. Paulmier était un homme franc et ouvert, aussi modeste qu'obligeant. Personne, dit Moisant de Brieux, ne le quittait sans être meilleur et plus savant. Il n'eut point d'enfans de son mariage qu'il avait contracté, déjà vieux, avec une anglaise. Il a laissé : *Exercitationes in optimos autores græcos*, in-4°., Leyde, 1668, que Huet, son ami, lui conseilla de publier. On y trouve l'explication d'un grand nombre de passages dont le véritable sens avait échappé à la plupart des commentateurs.

Julien Le Paulmier de Grentemesnil, son père, était né en 1520, dans le Cotentin, d'une famille ancienne. Il étudia la médecine à Paris sous le célèbre Fernel, et pratiqua son art dès qu'il eut reçu le doctorat. Pendant les guerres civiles qui désolaient la France, il se retira près Rouen, dans une campagne où il s'occupa de rédiger les observations qu'il avait recueillies. Sa réputation le fit appeler auprès de Charles IX, que tourmentaient des insomnies continuelles, et il eut le bonheur de le guérir. Il accompagna le duc d'Anjou dans les Pays-Bas. L'entreprise de ce prince sur Anvers ayant été suivie de l'expulsion des français, Paulmier revint en Normandie; et s'étant guéri, par l'usage du cidre, des palpitations de cœur et de l'hypocondrie dont il était affecté depuis la journée de la S. Barthelemy, où il avait vu périr un grand nombre de ses amis, il publia un traité dans lequel cette boisson est placée au-dessus du vin. Il avait épousé Marguerite de Chaumont, femme de mérite, à qui Montaigne adressa un exemplaire de ses *Essais*, par une lettre qui a été conservée. Il eut d'elle plusieurs enfans dont Jacques, le plus jeune, s'est distingué par son érudition. Cet habile praticien mourut en 1588. Son traité *De Vino et Pomaceo* a été traduit par Jacques de Cahaignes. C'est le plus ancien écrit qu'on ait publié sur le cidre; et sans admettre toutes les vertus merveilleuses que l'auteur lui attribue par reconnaissance pour les heureux effets qu'il en avait

Digitized by Google

ressentis, on doit convenir que ce curieux opuscule renferme des notions utiles. Il ne faut pas confondre Julien avec un autre médecin nommé aussi *Paulmier* qui, en 1709, fut expulsé de la faculté de Paris, pour avoir ordonné l'antimoine, malgré l'arrêt du parlement qui en défendait l'usage, si répandu aujourd'hui.

— 1684, mort de Pierre Corneille, né à Rouen, le 6 juin 1606, de Pierre, maître des eaux et forêts. N'ayant pas réussi au barreau, il se décida pour la poésie. Après avoir composé plusieurs pièces qui ne sont bonnes aujourd'hui que pour servir d'époque à l'histoire du théâtre français, il jeta les fondemens de sa brillante réputation dans le *Cid*, tragi-comédie jouée en 1636, par laquelle commença le siècle qu'on appelle celui de Louis XIV. Quand cette pièce parut, Richelieu, jaloux de toutes les espèces de gloire, souleva tous les auteurs contre cet ouvrage, et se mit à leur tête. L'acad. française donna, par ordre de ce ministre, son fondateur et son protecteur, ses *sentimens* sur cette tragédie. Mais elle eut beau critiquer, le public n'en continua pas moins de l'admirer. Corneille ne répondit à Richelieu qu'en tâchant de faire quelque pièce encore supérieure au *Cid*. Comme il voyait dans le ministre deux hommes différens, son bienfaiteur et son ennemi, il fit les vers suivans après sa mort :

« Qu'on parle mal ou bien du fameux cardinal,
« Ma prose ni mes vers n'en diront jamais rien.
« Il m'a fait trop de mal, pour en dire du bien ;
« Il m'a fait trop de bien, pour en dire du mal. »

Les *Horaces* furent représentés en 1639. Après eux vint *Cinna*, au-dessus duquel on ne trouverait pas facilement quelque chose, ni dans l'antiquité, ni dans les tragiques modernes. Le grand Condé, à l'âge de 25 ans, étant à la

Digitized by Google

1re. représentation de cette pièce, versa des larmes à ces paroles d'Auguste :

« Je suis maître de moi comme de l'univers,
« Je le suis, je veux l'être. O siècles! ô mémoire!
« Conservez à jamais ma nouvelle victoire.
« Je triomphe aujourd'hui du plus juste courroux,
« De qui le souvenir puisse aller jusqu'à vous.
« Soyons amis, *Cinna*, c'est moi qui t'en convie....... »

C'étaient là des larmes de héros. Le grand Corneille faisant pleurer le grand Condé, est une époque bien célèbre dans l'histoire de l'esprit humain. Le théâtre français était au plus haut point de sa gloire; Corneille le soutint dans ce degré par son *Polyeucte Sevère*. L'extrême beauté du rôle de *Sevère*, la situation piquante de *Pauline*, la scène admirable avec *Sevère*, au 4e. acte, effacent les défauts de cette pièce, et lui assurent un succès éternel.

Corneille avait donné le modèle des bonnes tragédies, il donna de même celui de la bonne comédie dans la pièce du *Menteur*, jouée en 1642, et qui, toute défectueuse qu'elle était, conserva long-temps une supériorité marquée sur toutes les pièces de ses contemporains. Corneille ne cessa jamais de travailler; ses forces s'affaiblirent peu à peu, et il mourut doyen de l'acad. franç. à 78 ans. Il fut inhumé dans l'église de Saint-Roch, à Paris. On s'occupe maintenant à Rouen d'ériger à sa mémoire un monument en beau granit bleu, tiré des carrières de Saint-Séver, près Vire. Quelques-uns des blocs qu'on embarque au port de Caen, pèsent au moins 10,000 kil.

— 1722, mourut âgé de 48 ans, Antoine, Cte. de Longaunay, seigneur de Rabu, la Baconnière, etc., chr. de St.-Louis, cap. de dragons dans le rég. de la Vrillière. Il s'était trouvé à plusieurs siéges et batailles, et il fut grièvement blessé d'un coup de mousquet dans le corps à la bat. de Staffarde en

Digitized by Google

Piémont, gagnée par Catinat sur le duc de Savoie et les alliés, le 18 août 1600.

— 1755, le marquis de Coigny, âgé de 18 ans, tue en duel le prince de Dombes. Voici à quelle occasion. Six ans auparavant, le marquis son père étant au jeu avec le prince qui gagnait considérablement, lui dit : « vous êtes heureux comme « un enfant légitime. » Le prince prit feu sur ce propos et voulut que le marquis lui en fit raison l'épée à la main. Les spectateurs eurent beau lui représenter que c'était une expression proverbiale usitée qui n'avait rien d'offensif, il insista opiniâtrement, et le marquis n'étant pas homme à reculer promit de se rendre au rendez-vous. La rencontre eut lieu le lendemain et il fut tué roide. Le fils avait grandi; jaloux de venger cette mort, il alla trouver le prince. Ils se battirent dans la forêt de Fontainebleau, et le prince succomba. On eut soin de répandre qu'il était mort d'un coup de sang, son corps fut porté à Eu, et mis dans le caveau où étaient inhumés les membres de la famille.

— 1831, mourut âgé de 66 ans Paul-Michel Lentaigne, né à Vire, procureur du roi à Caen, chev. de la Légion-d'Honneur, magistrat recommandable par son savoir, son zèle et son intégrité.

2 *Octobre* 1724, mourut à Paris où il était né en 1644, François-Timoléon de Choisi, prieur de St.-Lô et grand-doyen de Bayeux, l'un des 40 de l'acad. française. En 1685 le chev. de Chaumont ayant été nommé ambassadeur auprès du roi de Siam, l'abbé lui fut adjoint avec le titre jusqu'alors inusité, de coadjuteur d'ambassade. Les Jésuites avaient persuadé à Louis XIV que ce prince voulait se faire chrétien, et sous ce prétexte ils engagèrent le monarque à lui envoyer une ambassade solennelle, à la suite de laquelle serait leur P. Tachard, missionnaire chargé d'instruire le Roi. Arrivé à Siam, l'abbé fut désabusé. Il vit qu'ils n'étaient, lui et le chev. de Chaumont, que des personnages de parade; que tout le secret

de l'ambassade était entre les mains des Jésuites, et que ce secret était un projet, d'ailleurs utile, d'établissement d'un commerce dont les Jésuites comptaient bien être les agens les plus intéressés. Le moine Augustin, connu sous le nom de Petit-Père André, mort en 1675, avait parfaitement caractérisé les RR. PP. dans le calembour qu'il fit en prêchant chez eux le jour de St.-Ignace, leur fondateur. Il avait pris pour texte : *Vos estis fines terræ*, qu'il rendit ainsi mot à mot : Vous êtes les FINS de la terre.

Ce fut dans ce voyage de Siam que l'abbé de Choisi reçut tous les ordres de l'église par le vicaire apostolique, savoir : les quatre mineurs le 7 déc., le sous-diaconat le 8, le diaconat le 9 et la prêtrise le 10. A son retour en France il fut admis à l'acad. franç. dont il se montra un des principaux membres par son assiduité aux assemblées, par son style pur et léger, par ses observations sur la langue, que l'abbé d'Olivet a fait imprimer long-temps après la mort de l'auteur, sous le titre de *Journal de l'abbé de Choisi*. « C'est peut-être, dit d'Alembert, le seul ouvrage de grammaire dont on puisse dire qu'il instruit et qu'il amuse tout-à-la fois ». Il a fait l'histoire de nos quatre premiers Valois, et à l'occasion du dernier de ces rois, l'infortuné Charles VI, le duc de Bourgogne lui ayant demandé comment il s'y prendrait pour faire entendre que Charles était fou, l'abbé lui répondit : « Monseigneur, je dirai qu'il était fou. » Cette réponse fit grand plaisir au duc de Montausier, gouverneur du jeune prince. Il a composé une traduction de l'imitation de J. C. qu'il dédia dans le temps à madame de Maintenon, avec cette épigraphe tirée de l'office de la Ste.-Vierge : *Concupiscet Rex decorem tuum;* et des *Mémoires de la comtesse Des Barres*. Cette comtesse, c'était lui-même. Il s'habilla et vécut en femme plusieurs années. Il acheta sous le nom de la comtesse Des Barres, une terre auprès de Tours. Ces Mémoires racontent avec naïveté les désordres de sa vie sous ce déguisement; mais quand Louis XIV

fut devenu dévot, l'abbé se mit à écrire l'histoire de l'église.

— 1771, un Conseil supérieur fut installé à Bayeux pour remplacer le parlement de Rouen que Louis XV venait de casser, ainsi que tous ceux du royaume, sur l'avis du chancelier Maupeou. Bayeux se trouva bientôt rempli de juges, de plaideurs, d'avocats, de procureurs et de solliciteurs de procès. On manquait de logemens, les auberges étaient pleines, l'or circulait de toutes parts, et la ville était tout-à-coup devenue un autre *Eldorado*. Mais le charme dura peu; ces nouveaux tribunaux ne purent obtenir aucune considération; la France soupirait après le rappel des parlemens et détestait Maupeou. Louis XV mourut (10 mai 1774) et le premier acte de son successeur fut de rétablir l'ancienne magistrature, d'exiler le chancelier et de supprimer les conseils supérieurs. (Extrait de l'*Essai hist. sur la ville de Bayeux*).

— 1805, mourut à Granville où il était né le 29 juin 1726, Georges-René Pléville-le-Pelley. Entraîné par un penchant irrésistible vers la carrière de la marine, il quitta la maison paternelle à l'âge de 12 ans, pour aller au Hâvre s'embarquer comme mousse, sous un nom supposé, afin d'échapper aux recherches de sa famille. Après avoir fait plusieurs campagnes à la pêche de la morue, il fut reçu lieutenant à bord d'un corsaire du Hâvre. Quelques mois après, il se rendit à Granville et s'embarqua sur un autre corsaire qui, à sa sortie du port, fut rencontré par deux bâtimens anglais auxquels il livra combat. Dans cet engagement il eut la jambe droite emportée par un boulet, et fut fait prisonnier. De retour en France, et à peine guéri de sa blessure, il passa comme lieutenant de frégate sur *l'Argonaute* que commandait M. de Tilly le Pelley, son oncle. En 1746, étant sur le vaisseau le *Mercure* qui faisait partie de l'escadre du duc d'Auville, il fut pris à son retour de Chibouctou, par l'amiral Anson. Dans le combat que soutint ce vaisseau, Pléville perdit sa jambe de bois; son capitaine l'ayant vu tomber sur le pont, lui demanda s'il était

Digitized by Google

blessé ! « Non, répondit-il, le boulet n'a donné d'ouvrage qu'au charpentier. » En 1749, commandant *l'Hirondelle* de 14 canons de 6, Pléville attaqua et prit trois bâtimens anglais armés en guerre. Sa jambe de bois fut encore enlevée dans cette affaire. Forcé par le délabrement de sa santé de quitter momentanément le service de mer, il fut attaché à celui des ports, et nommé successivement lieutenant de frégate, capitaine de brûlot et lieutenant de port. Il servait en cette qualité à Marseille, à la fin de 1775, lorsque la frégate anglaise *l'Alarme*, commandée par le capitaine Jervis (depuis lord Saint-Vincent) fut jetée par la tempête dans la baie de ce port. Ce bâtiment se trouvant affalé sur la côte, courait le danger de se briser sur les nombreux rochers dont elle est semée. Pléville, informé de sa détresse, se rend au fort St.-Jean : chemin faisant, il réunit tous les marins qu'il rencontre et les engage à porter du secours à la frégate anglaise. La nuit était très-noire et le temps épouvantable; les marins montraient quelque hésitation; il prend sur le champ une de ces résolutions qu'un ardent amour de l'humanité inspire souvent à une âme généreuse, mais dont un grand courage joint aux connaissances maritimes pouvait seul assurer le succès : il se passa autour du corps un cordage assez fort pour le tenir suspendu : saisissant alors le bout d'un cable qu'il avait eu la précaution de faire amarrer fortement à terre, il se laisse descendre du haut des rochers jusqu'à la mer en fureur, arrive, après les plus grands efforts, jusqu'à la frégate en péril, et au moyen de la manœuvre qu'il ordonne, il parvient à la faire entrer dans le port. Pléville, non content d'avoir sauvé *l'Alarme* et son équipage d'une perte certaine, mit tous ses soins à faire réparer les avaries qu'elle avait éprouvées; et 20 jours après, ce bâtiment faisait route pour l'Angleterre. L'amirauté de Londres frappée d'admiration pour un service aussi éminent, et voulant donner un témoignage de sa reconnaissance à

Digitized by Google

l'intrépide marin qui en était l'auteur, chargea le capitaine Jervis de retourner à Marseille avec sa frégate, et de remettre à Pléville une pièce d'argenterie pour un répas de 50 couverts, avec une lettre conçue en ces termes : « Monsieur, la qualité « des services que vous avez rendus à la frégate *l'Alarme*, « fait l'admiration des Anglais ; des travaux comme les vôtres « méritaient que la providence les couronnât par le succès : « votre récompense la plus flatteuse est au fond de votre « âme ; mais nous vous prions d'accepter comme un gage « de notre estime éternelle ce que le capitaine Jervis, com- « mandant ladite frégate, est chargé de vous remettre de notre « part. » La noble conduite de Pléville trouva dans la suite une autre récompense pendant la guerre de 1778. Son fils, embarqué sur une frégate, fut pris à la suite d'un combat. Aussitôt que l'amirauté anglaise en fut instruite, des ordres furent donnés pour son renvoi en France, sans échange, et il eut la faculté d'emmener avec lui un certain nombre de ses camarades à son choix. En 1778, Pléville fut embarqué comme lieutenant sur le *Languedoc* que montait le comte d'Estaing, et fit sur ce vaisseau toute la guerre d'Amérique. L'amiral ne tarda pas à lui accorder son entière confiance. Choisi par lui pour conduire dans les ports d'Amérique les prises nombreuses faites par l'escadre sur les Anglais, il fut chargé d'en faire la vente. Un mois lui suffit pour cette opération. A son retour à bord, il rendit les comptes de sa gestion : l'amiral voulant récompenser son zèle et son activité, décida qu'il lui serait alloué une commission de deux pour cent sur le produit de la vente, qui s'élevait à quinze millions ; mais Pléville refusa cette récompense, en disant *qu'il était satisfait du salaire que le Roi lui donnait pour le servir*. A quelque temps de là, le comte d'Estaing ayant besoin de trois cents mille francs pour le service de son escadre, avait fait d'inutiles démarches pour se les procurer ; un négociant américain, qui connaissait

Digitized by Google

Pléville, offrit de les lui prêter; et sa réputation de délicatesse et de probité fit obtenir un secours très-urgent dans cette circonstance. Les Etats-Unis émancipés avec notre participation, reconnurent les services et le courage de Pléville, par la décoration de l'ordre de Cincinnatus. A son retour, il fut fait capitaine de vaisseau; et la révolution n'ayant pas tardé à éclater, il en adopta les principes, comme la plupart des officiers qui avaient servi en Amérique, mais avec modération. En 1794, il fut appelé à faire partie des comités de marine et de commerce, où ses conseils furent d'une grande utilité. Peu après il fut nommé chef de division au ministère de la marine. L'année suivante, il remplit une mission à Ancône et à Corfou, pour organiser le service maritime, et, en 1797, il fut envoyé, comme ministre plénipotentiaire, au congrès de Lille, pour y traiter de la paix. Pendant cette mission, il fut nommé ministre de la marine. *Justice et désintéressement* fut la devise adoptée par Pléville. Chargé de faire une tournée sur les côtes de l'ouest, on lui alloua quarante mille francs pour cette mission. A son retour, il produit le mémoire de ses frais, montant à huit mille francs, et renvoie au trésor les trente-deux mille francs restans. On refuse de les prendre, la somme entière ayant été portée en dépense: Pléville insiste; mais pressé de nouveau, il témoigne le désir que cette somme soit consacrée à l'érection d'un monument utile; son vœu fut rempli, et elle servit à élever le télégraphe qui existe encore aujourd'hui sur l'hôtel du ministère de la marine. Le désintéressement du ministre était d'autant plus noble, qu'il était loin d'être riche, et qu'il avait une famille nombreuse. Nommé contre-amiral, en 1797, il fut fait vice-amiral l'année suivante. Il exerçait les fonctions de ministre depuis près d'un an, lorsque sa santé le força de demander sa démission, qui ne fut acceptée qu'après de grandes difficultés. Nommé à quelques mois de là, au commandement de l'armée navale réunie dans la Méditerranée, il se rendit à

Digitized by Google

Toulon; mais épuisé par les fatigues d'une vie si active, il résigna bientôt ce commandement, et se retira au sein de sa famille pour s'y livrer au repos. Les honneurs vinrent l'y chercher; il fut fait sénateur, et peu après grand-officier de la légion d'honneur; mais il ne jouit pas long-temps de ces distinctions : une maladie de quelques jours l'enleva, à l'âge de près de quatre-vingts ans.

— 1826, mourut de paralysie, à l'âge de 56 ns, N..... Frémy, principal du collége d'Alençon, homme d'un grand mérite qui fut universellement regretté.

3 *Octobre* 1508, Anne de Bretagne, née à Nantes le 26 janvier 1476, femme de Louis XII, fit son entrée solennelle à Rouen, accompagnée d'un grand nombre de princesses et de dames de la Cour. Elle fut reçue dans la cathéd. et de là se rendit à l'archevêché où le roi l'attendait. Ce monarque l'avait aimée dès le temps qu'il n'était encore que duc d'Orléans, mais le duc de Bretagne, son père, l'avait mariée, en 1491, au roi de France Charles VIII. Elle possédait toutes les grâces de la jeunesse et de la figure. Les qualités de son esprit répondaient à ses agrémens extérieurs. Pendant l'expédition de Charles en Italie, son épouse gouverna le royaume avec une prudence et une sagesse peu communes. Après le décès de ce prince, frappé de mort subite le 7 avril 1498, Anne passa deux jours sans prendre aucune nourriture, et baignée de larmes. Elle prit le deuil en noir, quoique les reines de France l'eussent porté en blanc jusqu'alors. Ses dames d'honneur la plaignant un jour d'être, à son âge et sans enfans, veuve d'un si grand Roi, elle répondit *qu'elle demeurerait plutôt veuve toute sa vie, que de s'abaisser à un moindre que son premier époux.*

Louis XII vint à bout de la consoler, il partagea son trône avec elle dès qu'il eut pu faire déclarer nul par Alexandre VI, le mariage que Louis XI l'avait forcé de contracter, en 1476, avec Jeanne sa fille. La nouvelle reine donna beaucoup d'éclat à sa Cour par le grand nombre de demoiselles de qualité,

Bretonnes et Françaises qu'elle appela auprès de sa personne. Elle aimait les savans et leur faisait du bien. C'est la première de nos reines qui ait joui de la prérogative d'avoir des gardes à elle, outre cent gentilshommes, et de donner audience aux ambassadeurs. Elle mourut au château de Blois, le 9 janvier 1514.

— 1559, fut tué à la bataille de Moncontour, Charles de Tilli, seigneur châtelain de Tilli, enseigne de 50 hommes d'armes des ordonnances, fils de Charles de Tilli, seigneur châtelain de Blaru, chevalier de l'ordre du Roi, enseigne des 100 gentilshommes de S. M.

— 1623, on commença la démolition des fortifications de la ville et du château de Pontorson. Les élections de Bretagne jusqu'à Combourg et Saint-Mâlo réunies à celle de Fougères, contribuèrent à cette opération pour une moitié, et les élections d'Avranches, Mortain, Vire et Coutances, pour l'autre moitié. Il y fut travaillé par les Normands jusqu'au mois d'avril 1624, et par les Bretons jusqu'au mois de juillet suivant. Les Normands avaient le côté du Mont St.-Michel, et les Bretons l'autre côté, suivant le partage qu'en firent les commissaires de Bretagne et de Normandie. Depuis ce temps les ruines du château ont été continuellement exploitées pour la construction de nouveaux bâtimens. Les dernières traces en sont presqu'effacées, et sans le secours des vieillards du pays, les étrangers pourraient à peine deviner l'emplacement de cette forteresse étendue et assez célèbre dans l'histoire de Bretagne et de Normandie. Elle était à l'extrémité la plus basse de la ville, tout-à-fait au bord du Coesnon, à l'ancienne limite des deux provinces. Depuis cette démolition, la ville a été entièrement rebâtie; l'église est le seul édifice ancien qui existe encore. On y reconnaît plusieurs parties qui remontent à l'époque de sa fondation.

— 1635, mourut, âgé de 73 ans, Joachim de Mathan, prieur de Saint-Fremond, près Saint-Lô, successivement chan. de Rouen, de Tours et de Bayeux, conseiller-clerc au parl. de

Digitized by Google

Normandie, prieur du Bourg-Achard, dioc. de Rouen. Il était de la noble et opulente maison de Mathan, l'une des plus anciennes de cette province. On l'inhuma dans la chapelle du prieuré de Saint-Fremond.

— 1777, Pierre Dumont, vic.-gén. du dioc. de Coutances, fut élu sup.-gén. des Eudistes à Caen.

— 1819, M. Alexis Saussol, né à Dourgne, dioc. de Lavaur, dépt. du Tarn, 77e. év. de Séez, fut sacré à Paris, dans l'église de St.-Vincent-de-Paul, par M. de Coucy, archev. de Bourges, en présence de Mme. la duch. d'Orléans, Mme. la duch. de Bourbon et de plusieurs seigneurs.

— 1827, mourut âgé de 74 ans, à Caen, dom Ribard, ancien sous-prieur de l'abbaye de St.-Etienne, ancien censeur du collége royal. Il fut vivement regretté de tous ceux qui le connaissaient et d'un grand nombre d'élèves qui parlent encore de lui avec l'accent de la reconnaissance. L'aménité de son caractère, ses bontés envers eux ne sortiront jamais de leur mémoire.

— 1830, mort de Robert Lefevre, né à Bayeux le 24 août 1755. On n'a point oublié la *Psyché*, le *Phocion*, *l'Héloïse* de ce grand peintre, ni ses tableaux d'église qu'il a terminés pour l'apothéose de St.-Louis. Ce tableau, d'une grande dimension, simplement et noblement conçu, est d'un pinceau vigoureux, qui n'annonce pas l'âge de 75 ans que son auteur avait lorsqu'il le fit. Personne n'a surpassé Robert Lefèvre dans l'art de peindre la figure. On a successivement admiré ses portraits de Carle Vernet, de Gretri, de Guerin, de Bertin, de Vigée, ceux de Napoléon, de Joséphine, de Pauline Borghèse, du duc de Berri. Une belle couleur, la grâce de l'ajustement, l'exécution parfaite, ce qu'on appelle l'ordonnance de l'effet, caractérisent le talent de l'auteur. Le sentiment a souvent nuancé ses couleurs; prêt à descendre dans la tombe, il faisait posé son médecin, et sa main tremblante essayait d'acquitter la dette de l'amitié. Le portrait de Robert Lefevre, très-bien

peint par M. Elouis, son élève et son ami, a été mis par lui au musée de peinture à Caen, dont il est le conservateur.

4 *Octobre* 1514, entre 9 et 10 h. du matin, on vit sortir des pelotons de fumée de tous les côtés de la pyramide de la cathéd. de Rouen. Les citoyens saisis de terreur, s'assemblèrent en grand nombre. On voulut porter quantité d'eau sur les voûtes; mais personne n'osant approcher à cause des flammes et du plomb fondu qui coulait par les gouttières, cette superbe aiguille, comme on l'appelait vulgairement alors, fut totalement embrasée dans une heure de temps, et tomba sur les voûtes du chœur que rompit la croix de fer qui était au haut de la pointe. Quoique les charbons volassent jusqu'à St.-Ouen, et que la ville courût le risque d'être entièrement consumée, il n'y eut cependant aucune maison d'endommagée, et le feu se ralentissant peu à peu, il fut tout-à-fait éteint vers midi, après avoir réduit en cendres tout le comble du chœur jusqu'à la lanterne, et fondu 4 cloches qui étaient dans la tour.

En avril de l'année suivante, le chapitre jetta les yeux sur Martin des Perroys, maître charpentier de Rouen, pour rebâtir l'aiguille en bois comme elle était. On lui promit 60 l. tournois de salaire par an. Un marché avait été passé pour la fourniture des bois nécessaires à la confection de la nouvelle pyramide, moyennant 1,400 liv. tournois; mais comme les livraisons éprouvaient de longs retards, il fut délibéré le 10 novembre si on ne le rebâtirait pas en pierre, ce qui fit rester la chose en suspens. Roulland Le Roux, maître maçon de la cathéd., commença le 3 janv. 1516, les ouvrages de maçonnerie, en attendant qu'on se décidât sur le choix du bois ou de la pierre. Ils furent terminés dans les premiers mois de 1517, et on les couvrit d'une charpente provisoire formant un beffroi dans lequel on plaça 4 cloches dues à la générosité de plusieurs particuliers qui les avaient offertes l'année même de l'incendie.

Les choses demeurèrent en cet état pendant 25 ans; on

Digitized by Google

aima mieux achever des travaux commencés, tels que la décoration du grand portail, l'orgue, le tombeau du card. d'Amboise, la fontaine du parvis, la balustrade en cuivre du chœur, le couronnement extérieur de la chapelle de la Vierge et la couverture de la nef.

Le grand portail, à ce que l'on croit, ne fut achevé qu'en 1530. L'orgue fut exécuté par un nommé Ponthus-Cancel, qui eut 300 liv. pour le peindre et le dorer. Les gages de l'organiste étaient de 20 liv. tourn. par an. La magnifique clôture du chœur fut exécutée de 1524 à 1528, par Benoist Huart et Guillaume Boucher, fondeurs de Rouen, et coûta 5,256 liv. tournois, que payèrent à peu près par moitié le card. Georges II d'Amboise et le chapitre.

Martin des Perroys était probablement décédé vers 1529, car le 5 mars de cette année, Robert Becquet, habile charpentier de Rouen, fit avec le chapitre un marché pour refaire le comble du chœur de la cathéd. et le mettre à l'unisson de celui de la nef, moyennant 375 liv. tournois. Ce ne fut qu'après plusieurs années que Becquet construisit la pyramide.

En 1509 on introduisit à Rouen l'usage des pompes inventées en Hollande, qui auraient rendu de grands services en 1514.

— 1562, débarquement au Hâvre d'un corps de 6,000 Anglais, fantassins, et de 300 cavaliers sous le commandement du Cte. de Warwick. Ce secours avait été promis par la reine Elisabeth, à Louis de Bourbon, prince de Condé, qui désirait conserver cette place à son parti. La reine l'ayant demandée comme place de retraite pour ses troupes, elle lui fut livrée par le prince et par l'amiral de Coligny.

— 1612, la reine Marie de Médicis rembourse le duc de Wirtemberg des sommes qui lui étaient dues, et pour lesquelles il était devenu engagiste du duché d'Alençon en 1605. Louis XIII, par ses lettres du 25 septembre 1612, ordonna que cette princesse le possédât, non seulement comme

Digitized by Google

avait fait l'engagiste, mais encore de la même manière qu'elle jouissait des autres terres et seigneuries qui lui avaient été données en douaire, et même avec le titre de duchesse d'Alençon et le droit de pourvoir aux bénéfices et offices tant ordinaires qu'extraordinaires.

On sait comment cette veuve de Henri-le-Grand, mère d'un roi de France et belle-mère de trois souverains, finit par manquer souvent du nécessaire et mourut dans l'indigence à Cologne, le 3 juillet 1642, à 69 ans!

5 *Octobre* 1606, décéda Philippe Desportes, abbé commend. de Bonport, dioc. d'Evreux, né à Chartres en 1546. Il cultiva la poésie franç. avec succès. Les rois Charles IX et Henri III le récompensèrent magnifiquement, et l'amiral de Joyeuse lui fit avoir son abbaye pour un sonnet. Elle avait été fondée sur le bord de la Seine, près le Pont-de-l'Arche, le 5 oct. 1190, par Richard I, roi d'Angl., dans l'endroit où son cheval le portant à la nage, l'avait sauvé d'un péril imminent.

— 1753, on inhuma dans le sanctuaire de l'église de Saint-Sauveur, à Caen, N... de Boisne, prof. de rhét. au coll. du Bois, recteur de l'Université qui, le 26 septembre, s'était tué par accident d'un coup de fusil à la chasse dans la paroisse de Beuville. Il fut porté jusqu'à l'église de S. Sauveur sous un dais, précédé du corps de l'Université, accompagné du clergé séculier et régulier, ainsi que de toutes les maisons agrégées.

— 1771, Pierre-Jacques-Louis de Bec-de-Lièvre, Mis. de Cani, seigneur de Brumare, Hocqueville, etc., né à Rouen, mourut âgé de 54 ans, à Paris. Il fut inhumé à Saint-Eustache, et son cœur fut porté à Grainville-la-Teinturière, près Cani, où l'un de ses ancêtres avait fondé, dans le siècle précédent, un hôpital à la place d'une ancienne léproserie.

— 1829, vers les 6 heures du soir, un assassinat fut commis sur la personne du curé de Chambrais (*Eure*) près le bois de Broglie. Cet ecclésiastique reçut dans le dos un coup de pistolet chargé de deux balles, et mourut quelques jours

Digitized by Google

après des suites de sa blessure. Il ne lui avait rien été volé; son cheval, au coup de feu, l'avait emporté au galop, et une diligence n'avait pas tardé à passer par ce fatal endroit.

6 *Octobre* 1307, Jean de Verretot, bailli de Caen, fait procéder à l'inventaire du mobilier de la Commanderie de Baugy, à Planquery, près Balleroy. On trouva leurs caves remplies de cidre, de vin et de toutes sortes de provisions. Le 13 de ce mois, les Templiers de cette maison, au nombre de cinq, furent menés dans les prisons de Bayeux.

— 1672, mourut à Paris Pierre Patrix, né à Caen en 1585, d'un conseiller au bailliage. Son père l'avait élevé dans l'étude des lois, mais il quitta le barreau pour la poésie, et Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII, voulut l'avoir auprès de lui. Patrix suivit constamment ce prince dans la bonne et dans la mauvaise fortune, et après sa mort il fut attaché avec autant de fidélité à Marguerite de Lorraine, sa veuve. Il fit les délices de cette Cour par son esprit et son enjouement. Sa gaité l'accompagna jusqu'au tombeau. Il répondit à ses amis qui le félicitaient d'être revenu d'une grande maladie, à 80 ans, et qui lui conseillaient de se lever : « Hélas ! messieurs, ce n'est pas la peine de me r'habiller. » Il composa, quelques jours avant sa mort, la pièce suivante, une de ses meilleures :

« Je songeais cette nuit que de mal consumé,
Côte à côte d'un gueux on m'avait inhumé,
Et que n'en pouvant pas souffrir le voisinage,
En mort de qualité je lui tins ce langage :
Retire toi, coquin va pourrir loin d'ici,
Il ne t'appartient pas de m'approcher ainsi :
Coquin, (répondit-il d'une arrogance extrême)
Va chercher tes coquins ailleurs, coquin toi-même ;
Ici tous sont égaux, je ne te dois plus rien,
Je suis sur mon fumier, comme toi sur le tien. »

— 1692, mourut âgé de 76 ans, à Paris, Thomas de Morant, III du nom, chevalier, seigneur baron, puis marquis


Digitized by Google

du Mesnil-Garnier, comte de Penzès, successivement Intendant de Bordeaux et de Montauban en 1650, en Picardie et Bourgogne (1651) à Caen (1653) à Rouen (1655) en Touraine, Anjou et Maine (1659). Maître des requêtes honoraire le 30 août 1665, puis conseiller-d'Etat, il obtint l'érection de sa terre du Mesnil-Garnier en *marquisat* sous le nom de *Morant*, par lett. pat de Louis XIV, en 1672.

La maison de Morant est la seule de son nom en Normandie, et l'une des plus anciennes noblesses de cette province, où elle a possédé, depuis un temps immémorial des terres considérables, comme celles d'Escours, la Perle, la Motte, les baronnies de Courseulles, Soliers, Coulonces, Rupierre et Biéville, la baronnie du Mesnil-Garnier, acquise par Thomas de Morant, I. du nom, seigneur d'Esterville, Champrepus, Orbeville, Fauguernon, Hotot-en-Auge, Asnebec, Etouvy, etc., né le 1er. mai 1543, mort l'an 1621, en son hôtel à Paris.

La famille de Morant remonte par filiation suivie, à Etienne de Morant, chevalier, qui épousa, l'an 1245, *Marie de la Houlette*, dont il eut Jehan de Morant, seigneur d'Escours, de la Perle et la Motte, né l'an 1249. Jean de Morant, II du nom, chevalier, seigneur d'Escours, la Perle et la Motte, était, suivant une vieille chronique de Bretagne, de 1381, déjà célèbre sous le nom de *sire* de Morant. Lachenaye-Desbois (*) rapporte, d'après cette chronique, que « sous le règne du roi Charles VI, au retour du duc de *Lancastre*, qui repassa en Bretagne pour remettre en possession de ses états le duc de Montfort; le sire de Morant accepta, lui cinquième, un défi proposé par cinq chevaliers anglais; que Morant s'étant principalement distingué dans cette action, un chevalier anglais lui proposa de venger tête-à-tête, la défaite de ses compatriotes, et qu'ils en vinrent aux mains; mais que l'anglais,

(*) Dict. de la noblesse, 2e. édit., in-4°., 1775, t. 10, p. 456.

qu'une indisposition aux genoux avait forcé de combattre sans bottes garnies, avait engagé son adversaire à quitter les siennes, en promettant, parole d'honneur, de ne point abuser de cette condescendance, à quoi le sire de Morant consentit : le perfide anglais ne lui tint pas parole, et lui porta trois coups d'épée dans la jambe. Le duc de *Lancastre* qui en fut témoin, fit arrêter ce lâche, et mettre entre les mains du *sire* de Morant, pour tirer telle vengeance qu'il jugerait à propos, ou du moins le contraindre à lui payer une forte rançon. Le seigneur de Morant remercia ce prince, en lui disant *qu'il était venu de Bretagne non pour de l'or, mais pour de l'honneur*, et le supplia de recevoir en grâce l'anglais, attribuant à son peu d'adresse ce qui n'était que l'effet de sa trahison. Le duc, charmé d'une si belle réponse, lui envoya une coupe d'or et une somme considérable. Morant refusa la somme et accepta la coupe d'or, par respect pour le prince. » De pareils traits ne sont pas rares chez nos anciens guerriers Normands.

— 1773, naissance de Louis-Philippe d'Orléans, roi des Français, né le 6 octobre 1773, marié le 25 novembre 1809 à Marie-Amélie, princesse des Deux-Siciles, née le 26 avril 1782, reine des Français ; dont sont issus :

1. Ferdinand-Philippe-Louis-Charles-Henri-Joseph, duc d'Orléans, né à Palerme le 3 septembre 1810.
2. Louis-Charles-Philippe-Raphaël, duc de Nemours, né le 25 octobre 1814, à Paris.
3. François-Ferdinand-Philippe-Louis-Marie, prince de Joinville, né le 14 août 1818, à Neuilly.
4. Henri-Eugène-Philippe-Louis, duc d'Aumale, né le 16 janvier 1822, à Paris.
5. Antoine-Marie-Philippe Louis, duc de Montpensier, né le 31 juillet 1824, à Neully.

Et trois princesses.

7 *Octobre* 1203, à 10 h. du soir on vit le feu commencer

à la porte de Robec à Rouen. Il brûla toute la paroisse de Saint-Maclou, ainsi qu'une partie de celle de Saint-Denis.

—1587, mort d'Artus de Cossé, 72e. év. de Coutances. Il était fils naturel de Charles, I. du nom, maréchal de France. Artus ayant marqué du goût pour l'état ecclés. fut dispensé de son défaut de naissance, fait aumônier de Henri de France, duc d'Anjou, et ensuite nommé à l'évêché de Coutances en 1561. Il fut aussi zélé pour la conduite de son troupeau, que plusieurs de ses derniers prédécesseurs avaient été négligens; mais les troubles de ce temps ne lui permirent d'entrer à Coutances que le 8 février 1562. On l'y reçut avec de grands témoignages de satisfaction. Il travaillait de tout son pouvoir à réparer les dommages que le défaut de rési. dence des évêques depuis plusieurs années avait causé dans le dioc., lorsque la faction du prince de Condé, chef des protestans, s'empara, depuis le commencement d'avril jusqu'à la fin d'août 1562, des villes de Caen, Bayeux, Falaise, Vire, Saint-Lô, Carentan, Coutances et plusieurs autres encore. Cette dernière eut beaucoup à souffrir des désordres qui s'y commirent. l'év. fut traité avec ignominie et conduit à Saint-Lô. Il y était enfermé, incertain de sa vie, lorsque des personnes pieuses touchées de ses humiliations et des dangers qu'il courait, lui fournirent les moyens de se sauver déguisé à Granville qui n'avait point encore subi le joug. Il y reçut toutes les marques du respect qui lui était dû, fut abondamment pourvu de ce qui lui était nécessaire, et après 3 mois de séjour, les ennemis ayant été informés de sa retraite, vinrent menacer les habitans s'ils ne lui livraient leur évêque. Ceux-ci étaient trop généreux pour commettre cette lâcheté, le prélat trop reconnaissant pour les sacrifier à sa cause; l'expédient fut de le conduire en toute sûreté à Saint-Mâlo, où il reçut tous les honneurs qu'il pouvait attendre. De là il se rendit à Rennes auprès de Sébastien de Luxembourg qui en était intendant, et avait jusqu'alors

Digitized by Google

empêché les protestans d'entrer dans la Bretagne. Artus pria son ami de le laisser se retirer dans le monastère de Saint-Melaine, pour y prier Dieu en faveur de son église; mais il ne tarda pas à revoir le troupeau qu'il avait été forcé d'abandonner; Jacques de Matignon, m[l]. de France et lieut.-gén. de Normandie, avait changé la face des affaires et le prélat rentra dans sa ville épiscopale où il tint un synode après Pâques de 1563, au bout d'une absence de 7 à 8 mois. Il tint un autre synode en 1567 dans lequel il ordonne que les doyens ruraux visiteraient deux fois par an tous les presbytères de leur ressort, et en enverraient les procès-verbaux à l'évêque. En 1580, il érigea l'église de Valognes en collégiale, et fit transférer par ordre du Roi le bailliage du Cotentin de Caen à Coutances, d'où il n'avait été déplacé sans doute qu'à cause des troubles dont le Cotentin avait été long-temps agité par les guerres des Anglais.

En 1582, l'év. avait suivi le duc d'Alençon, frère du Roi, qui voulait prendre possession des Etats de Brabant dont il avait été déclaré souverain. Mais peu s'en fallût que ce ne fût à son malheur et à la perte de tout son monde; car il arriva que tous ces seigneurs étant à Anvers, le prince d'Orange y fut blessé d'un coup de pistolet par un Espagnol habillé à la française, ce qui ayant fait croire aux Flamands que c'était véritablement un Français, ils coururent eux-mêmes aux armes, et entrèrent comme des furieux dans le palais du duc, ils crièrent au massacre, qui serait effectivement arrivé, si le prince d'Orange, tout blessé qu'il était, et ses domestiques qui connaissaient la vérité du fait, ne s'y fussent opposés, en déclarant que l'assassin était un Espagnol.

De retour à Paris après son voyage de Flandre, Artus se rendit à Coutances, où il fut accueilli par son peuple avec les démonstrations de joie que font paraître des enfans qui revoient leur père après une longue absence. Le prélat se sentant fatigué de tous ses voyages et cassé de vieillesse, ré-

Digitized by Google

solut d'aller vivre au château de Loisellière qui lui appartenait en qualité d'abbé du Mont-St.-Michel. Il quitta Coutances pour cette solitude d'où il ne sortit qu'une ou deux fois. Son corps fut transporté à Coutances, et inhumé au milieu du chœur de son église qu'il avait gouvernée en pasteur aussi zêlé que charitable pendant près de 27 ans.

— 1621, mort d'Antoine Montchrestien de Vatteville, fils d'un apothicaire de Falaise. Il était homme d'esprit et de courage, mais remuant et factieux. Après plusieurs aventures, il reçut, le 9 août de cette année, une commission de l'assemblée de la Rochelle pour lever en Normandie un régiment de gens de pied et plusieurs compagnies de chevau-légers. Le duc de Longueville, gouverneur de la province, et Matignon, lieut.-gén., informés des menées de Vatteville, se rendirent avec quelques troupes aux environs d'Argentan et de Domfront, pour tomber sur celles de Vatteville qui étaient en bon nombre dans les forêts d'Alençon, d'Andaine et du Maine. On apprit qu'en les attendant, il s'était logé avec huit capitaines déterminés au bourg des Tourailles, à cinq lieues de Falaise. Turgot, seigneur du lieu, l'un des 26 gentilshommes de la chambre du roi, rassembla quelques amis et ses domestiques, et résolut de l'arrêter. Il se rendit à l'auberge ou était Vatteville qui se défendit avec beaucoup de valeur. Deux gentilshommes qui accompagnaient Turgot des Tourailles furent tués, mais il tua Vatteville d'un coup de pistolet. Les compagnons de celui-ci, quoique tous blessés, trouvèrent moyen de se sauver. Matignon, qui était à Domfront, fit faire le procès au cadavre de Montchrestien qui fut déclaré criminel de lèze-Majesté au premier chef, par le parlement de Normandie.

— 1627, lettre de Louis XIII à Jacob de Touchet, seigneur de Saint-Jean-Beneauville.

« Capitaine de Beneauville, ne jugeant pas que vous soyez nécessaire près de ma cousine la mareschalle d'Aubeterre,

Digitized by Google

en l'estat que sont les affaires pour lesquelles la Royne, madame ma mère, vous y a envoyé, je vous escrits cette lettre pour vous mander de partir incontinent que vous l'avez reçuë, pour la revenir trouver, à quoy m'asseurant que vous ne manquerez, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde. Escrit à Fontainebleau, le 7e. jour d'octobre 1627, Louys; et plus bas Phélipeaux. »

— 1635, Antoine Boudon, maître des ouvrages et bâtimens royaux de Beaucaire et de Nimes en Languedoc, donne en manuscrit une description de la rivière d'Orne depuis Caen jusqu'à Argentan, distantes de 12 lieues l'une de l'autre par terre, et de 20 lieues par eau.

— 1728, mourut à Paris Pierre Le Merre, né à Coutances en 1644. Après avoir fait sa philosophie, il étudia le droit et la théologie, et devint savant canoniste. Il était depuis long-temps occupé dans les matières béneficiales, lorsque le roi lui donna la chaire de droit canonique au collége royal en 1691. Il fut nommé avocat du clergé; dès-lors on le consulta de toutes parts sur les difficultés concernant l'usage à faire en France des lois ecclésiastiques. Les prélats, les magistrats et toutes les personnes qui remplissaient les hautes dignités du royaume, avaient une grande confiance dans la solidité de ses conseils et la sagesse de ses décisions.

— 1818, mort de P. J. D. G. Faure, né au Hâvre le 7 août 1726, auteur d'un *Parallèle entre la marine de France et celle d'Angleterre*.

— 1828, tous les professeurs du collége Royal, à Caen, souscrivent la déclaration exigée par l'ordonnance du Roi, du mois d'avril précédent. Il en résulte qu'aucun d'eux n'appartient à une congrégation religieuse non reconnue par les lois du royaume.

8 *Octobre* 1722, mourut en son château de Gaillon Armand Bazin de Besons, archev. de Rouen, conseiller du Roi en tous ses conseils. Il fut d'abord archev. de Bordeaux, et prit

Digitized by Google

possession du siége de Rouen, en janvier 1719. Le Régent qui connaissait son mérite, l'employa utilement dans les conseils de la Régence. Les occupations importantes qui le retenaient à Paris, ne l'empêchaient pas de gouverner lui-même son dioc., et quoiqu'il eût pu s'en rapporter à l'habileté des grands-vicaires qu'il avait choisis, il voulait qu'on lui mandât tous les jours ce qui se passait. Il gouverna peu de temps l'église de Rouen, mais assez pour exciter de vifs regrets. Il fut porté à Paris et inhumé dans l'église paroissiale de Saint-Cosme, lieu de sépulture de sa famille.

— 1742, on apporte à Rouen les premières pommes de terre cultivées dans le pays de Caux. Cette solanée est un présent inestimable de l'Amérique septentrionale. Son usage est maintenant répandu partout, et rend la disette bien moins à craindre qu'autrefois, pour quiconque veut consacrer une portion de son terrain à la culture si facile de la pomme de terre.

— 1832, mourut âgé de 58 ans 7 mois André-Ferdinand Bechet de la Peschardière, receveur de l'enregistrement des actes judiciaires, membre du conseil-municipal de Caen. Il jouissait de beaucoup d'estime et fut très-regretté.

9 *Octobre* 1718, mort de Henri, maréchal, duc de Harcourt, âgé de 64 ans, né le 2 avril 1654, du 1er. mariage de François de Harcourt avec Cath. Le Tellier. Il porta d'abord le titre de marquis de Beuvron. A 18 ans il servit en qualité de cornette dans le régim. du marquis de Thury, son oncle. Il avait à peine 20 ans que Turenne se l'attacha comme aide-de-Camp, et on lui donna un régiment d'infanterie en 1676. Blessé au siége de Cambray, il se signala encore la même année au siége de Fribourg. A la mort de son père, il lui succéda dans la charge de lieut.-gén. de la prov. de Normandie. Il servit comme maréchal-de-camp au siége de Philisbourg, et en 1690, il fut nommé commandant de la ville et du duché de Luxembourg. En 1692, 4,000 chevaux

Digitized by Google

faisant partie des troupes de Brandebourg, de Munster et de Neubourg, voulurent pénétrer dans le pays de Luxembourg. Henri les défit complètement. La même année, à la tête de l'arrière-garde qui avait assiégé Rhinfeld, il sut si bien manœuvrer que le landgrave de Hesse-Cassel, très-supérieur en forces, n'osa l'attaquer. Il fut fait lieut.-gén. et gouverneur de Tournay. En 1693, un corps d'armée lui fut confié, il prit part à la bataille de Nerwinde et contribua puissamment à la victoire que remporta le maréchal de Luxembourg. Louis XIV, dans le dessein de rétablir Jacques II sur le trône d'Angleterre, forma une armée dont il destina le commandement à Henri de Harcourt, mais l'expédition n'ayant pas eu lieu, il fut mis à la tête des troupes envoyées pour s'opposer au landgrave de Hesse-Cassel; la guerre était terminée mais la succession du trône d'Espagne mettait en mouvement la politique de toutes les puissances de l'europe. Dans ces circonstances délicates, on avait besoin d'un négociateur habile, et Henri partit comme ambassadeur à la cour de Madrid. Il s'y conduisit avec un art admirable; ce fut lui, dit Voltaire (*Siècle de Louis XIV*) qui le premier fit changer en bienveillance cette antipathie que la nation espagnole nourrissait contre la nation française, depuis Ferdinand le catholique, et sa prudence prépara le temps où la France et l'Espagne ont renoué les anciens nœuds qui les avaient unis. Il accoutuma la cour espagnole à aimer la maison de France, ses ministres à ne plus s'effrayer des renonciations de Marie-Thérèse et d'Anne d'Autriche, et Charles II lui-même à balancer entre sa propre maison et celle de Bourbon. Il fut ainsi le premier mobile de la plus grande révolution dans le gouvernement et les esprits. Cependant Charles II ayant fait connaître qu'il choisissait pour son héritier le fils de l'emp. Léopold, Louis XIV prit une attitude hostile et menaçante. Il réunit une armée sur les frontières d'Espagne et rappela son ambassadeur pour lui en donner le commandement. Au mois de


Digitized by Google

novembre 1700, Henri fut créé duc, et les marquisats de de la Motte et de Thury furent érigés en duché sous le titre de duché de Harcourt. Lorsque Philippe V, petit-fils de Louis XIV, fut appelé au trône d'Espagne, le duc, comme ambassadeur extraordinaire, accompagna le prince allant prendre possession de ses états. L'inexpérience du jeune roi ne pouvait être éclairée par un guide plus sage et plus habile; mais il ne put rester long-temps à Madrid, le délabrement de sa santé le força de revenir en France. Le 14 janvier 1703, le bâton de maréchal de France fut la récompense de ses services militaires. Le 3 mars 1705, il fut nommé cap. des gardes et reçut le collier du St.-Esprit. Enfin, au mois de nov. 1709, le duché de Harcourt fut érigé en duché-pairie. Le roi, avant de mourir, nomma Henri gouverneur du jeune prince qui allait lui succéder, et le mit au nombre des conseillers de la Régence. (*Extrait de l'Essai hist. et statistique sur Thury-Harcourt, par M. Boscher*).

— 1747, les sœurs de la Providence, à Bayeux, ouvrirent leur école gratuite dans la maison dite *La manufacture de dentelles*, établie par l'abbé Suhard, chanoine, trésorier de la cathéd., et par Mlle. de Scelles de Létanville, sa tante, qui firent ensemble bâtir la maison près l'église de N.-D. de la Potherie, au faubourg St.-Loup. Elle ne fut achevée qu'en 1750; c'est une des plus belles que l'on voie dans ce genre.

10 *Octobre* 1458, un arrêt de la Cour des Pairs condamne à la peine de mort Jean V ou II, dit *le Bon*, né le 2 mars 1409, de Jean IV ou I, dit *le Sage*, duc d'Alençon, auquel il succéda sous la tutèle de Marie de Bretagne sa mère. Le 16 août 1424, il demeura prisonnier des Anglais à la bataille de Verneuil, où il fit ses 1res. armes; la liberté ne lui fut rendue qu'au bout de 3 ans. L'an 1429, le roi Charles VII lui donna la lieutenance gén. de ses armées, qu'il lui retira, l'an 1440, pour avoir excité à la révolte le Dauphin (depuis Louis XI). Piqué de cet affront, il forma des cabales contre l'Etat. Le Roi ayant

Digitized by Google

été informé de ses intelligences avec les Anglais, le fit arrêter en 1456. L'histoire de France contient une foule de procès criminels contre des personnes du plus haut rang, mais c'est sous Charles VII que, pour la 1re. fois, on y voit un prince du sang jugé avec tout l'appareil de la justice. Vainement le duc d'Alençon avait voulu cacher son projet criminel. Perfide envers sa patrie et son souverain, il ne fut pas mieux servi par ceux qui avaient sa confiance. Thomas Gillet, prêtre, un de ses affidés, craignant les suites que ce projet devait avoir, fit dénoncer le duc par un de ses parens. Charles était en Bourbonnais quand il reçut des lettres du duc qu'on avait saisies. « A qui me fierai-je désormais, s'écria-t-il aussi surpris qu'affligé de cette nouvelle, si les princes de mon sang me trahissent ? » L'indignation succédant à la douleur, il le fit arrêter. Le procès ayant été instruit, l'arrêt fut prononcé par la Cour des Pairs, à Vendôme, le Roi séant. Ce monarque commua sa peine en une prison perpétuelle d'où il fut tiré par Louis XI en octobre 1461. Jean reconnut mal cette grâce; il se joignit aux mécontens et fut un des chefs de la guerre du *Bien Public*. Il reprit ses intelligences avec les Anglais, força le Roi de s'assurer une 2e. fois de sa personne le 8 mai 1472, et fut condamné de nouveau à mort le 14 juillet 1474. Le Roi se contenta de le faire enfermer dans la tour du Louvre, d'où il fut transféré dans une maison bourgeoise, l'an 1476; il mourut peu de temps après, laissant de Marie d'Armagnac, sa 2e. femme, René qui lui succéda dans le duché, et avait porté du vivant de son père le nom de Comte du Perche.

— 1704, mort de Robert-Jean-Baptiste de Franquetot, Comte de Coigny, chev. de Saint-Louis, lieut.-gén. des armées du Roi, gouverneur de Barcelonne en 1697, grand-bailli et gouverneur de Caen.

— 1829, mourut âgé de 71 ans, Pierre Gauthier, né à Condé-sur-Noireau, chevalier de la Légion-d'Honneur, doyen des présidens de chambre de la Cour royale de Caen. Il avait


Digitized by Google

long-temps et avec distinction, présidé la Cour de justice crim. du dép. du Calvados.

11 *Octobre* 1517, lettres-patentes données à Argentan, par lesquelles Charles, duc d'Alençon, gouverneur de Normandie, 1er. prince du sang et beau-frère du roi François Ier., nomme à la charge de son chambellan Jean de Harcourt, sire d'Auvillers, fils de Jean de Harcourt, sire de Bonnestable.

— 1739, mort de Philippe Bunou, jésuite, né à Rouen vers 1630. Il y professa pendant plusieurs années la théologie, et fut ensuite jusqu'à son décès, recteur du collége de son Ordre à Rennes. On a de lui un traité sur les baromètres, Rouen 1700, et un abrégé de géographie suivi d'un dict. géogr. français et latin, Rouen 1716, in-8º.; ce dernier peut être encore utile aujourd'hui.

— 1767, mourut âgé de 85 ans à Paris, Gilles Thomas Asselin, né à Vire, docteur de Sorbonne, chanoine de Tours, proviseur du collége d'Harcourt à Paris. Il fut élève de Thomas Corneille, et fit honneur à son maître par ses succès dans la poésie française en différentes académies.

— 1768, la ville de Rouen donna naissance à un homme qui devait causer dans les distilleries du midi de la France la révolution la plus rapide et la plus utile. Avant le procédé d'Edouard Adam, on n'obtenait qu'une très-faible quantité d'esprits à la fois, goutte à goutte et à des degrés incertains. Aujourd'hui trois heures suffisent pour extraire de 541 veltes de vin, 77 veltes d'esprit 3/6. Un proces-verbal du 17 juillet 1807, rédigé à Montpellier, dit qu'on n'avait pu faire que trois chauffes par jour, en se servant de l'appareil ancien, au lieu qu'avec celui d'Adam on fait 22 chauffes dans le même espace de temps. Deux ouvriers peuvent avec son grand appareil fabriquer 25 à 26 hectolitres d'esprit 3/6, au lieu qu'un ouvrier aurait employé 60 jours pour obtenir les mêmes produits avec l'ancien procédé. Nous bornons ici les détails. M. Bertholet, témoin oculaire des opérations d'Edouard

Digitized by Google

Adam, dans un des ateliers de ce dernier, établi à Mèze, département de l'Herault, laissa éclater sa surprise et son admiration à la vue d'une si précieuse découverte. L'auteur, victime déplorable des chagrins et des contradictions que l'envie et la cupidité lui avaient suscités, mourut à Montpellier en octobre 1807, âgé seulement de 39 ans, laissant deux enfans, un garçon et une fille. Napoléon voulant récompenser les services rendus à l'industrie par leur père, donna une pension viagère de 600 f. à chacun d'eux, et ordonna que le fils fût élevé aux frais de l'Etat.

— 1782, mourut à Caen Christophe Gadbled, né à Saint-Martin-le-Bouillant, près Villedieu en 1734. Professeur de mathém. et d'hydrographie dans l'Univ. de Caen, il y apporta le goût de cette science d'analyse qui, depuis la mort de Varignon, était tombée en oubli. Il a formé nombre d'élèves parmi lesquels l'illustre *La Place* tient le 1er. rang. Gadbled a laissé un ouvrage intitulé : *Exercice sur la théorie de la navigation*. Caen 1779, in-4°.

12 *Octobre* 1375, mort de Louis Tézart, év. de Bayeux, né au chât. des Essarts près cette ville, d'une famille origin. d'Angl. On compte parmi les bienfaiteurs du prieuré de St.-Vigor, dès l'an 1140, un Robert Tézart avec Hugues son fils. En 1273, un Guillaume Tézart prend le titre *d'Eques* qui ne se donnait alors qu'à des personnes de considération, et depuis, un Robert Tézart qui se qualifie *Miles*, ce qui fait connaître que c'était un officier de guerre. Louis Tézart ayant embrassé l'état ecclés. fut nommé chan. de Bayeux, puis en 1353, grand-vic. official et archidiacre à Reims. Pierre de Vilaines étant décédé au chât. de Neuilly en 1360, le chap. de Bayeux élut en sa place Tézart qu'il avait vu remplir autrefois avec honneur un de ses canonicats. L'archevêque de Reims étant mort en mars 1374, avant Pâques, jour auquel l'année commençait alors, le roi Charles V qui estimait beaucoup Tézart, écrivit au chap. de Reims que, connaissant le mérite singulier

de l'évêque de Bayeux, il l'avait nommé pour le siége de Reims, et qu'il l'avait recommandé au pape comme un des plus dignes sujets qu'on pût choisir. Louis fut donc transféré à Reims, où il mourut la même année, et fut inhumé dans le chœur de son église cathédrale.

— 1752, mourut à Paris François-Richer d'Aube, né à Alençon le 20 mars 1688. Il était neveu à la mode de Bretagne du célèbre Fontenelle et demeurait avec lui. Il fut pourvu d'une charge de conseiller au parlement de Rouen, puis successivement fait maître des requêtes, membre du conseil de commerce, intendant de Caen et enfin de Soissons. Il quitta ce dernier emploi, et se bornant aux fonctions de maître des requêtes, il consacra ses loisirs à l'étude du droit public. Quoique homme d'esprit et savant jurisconsulte, il serait tout à fait oublié aujourd'hui sans ces vers de Rulhières dans son poëme sur les *Disputes* :

« Auriez vous par hasard connu feu monsieur d'Aube,
« Qu'une ardeur de dispute éveillait avant l'aube?

Un plaisant fit aussi contre lui cette épigramme.

« Qui frappe là, dit Jupiter?
« Ouvrez, c'est d'Aube. — Tout l'enfer
« A ce nom fuit et l'abandonne.
« Oh! oh! dit d'Aube, en ce pays
« On me reçoit comme à Paris;
« Quand j'allais voir quelqu'un, je ne trouvais personne. »

— 1815, arrivée des troupes prussiennes dans le département de la Seine-Inférieure pour y séjourner.

13 *Octobre* 1307, on arrête en Normandie les Templiers des commanderies de Baugy, Bretteville-la-Rabel, Voismer, Courval et Louvagny. Ils étaient 13 en tout, qui furent amenés à Caen où ils restèrent en prison jusqu'au 28 du même mois sans qu'on entamât aucune procédure contre eux. Ces cinq commanderies, les seules qui existassent dans le Grand Bailliage de Caen, avaient été fondées, savoir : celle de Baugy

Digitized by Google

dans la paroisse de Planquery près Balleroy, l'an 1148, par Roger Bacon, seigneur du Mollay, Geffroy de Malherbe, Jean de Magneville, Henri de Vaubadon, Guillaume Louvel, etc.— Celle de Voismer, dans la paroisse de Fontaine-le-Pin, par Roger de Gouvis et Guillaume son fils. — Celle de Bretteville-la-Rabel, par les Rabel qui tenaient cette terre des seigneurs de Gouvis dans le XIIe. siècle. — Celle de Courval, dans la paroisse de Vassy, par la famille de ce nom, au même siècle. — Celle de Louvagny près Argentan, était si pauvre, qu'on n'en trouve aucune mention, excepté dans l'année où les Templiers furent arrêtés. Elle pouvait à peine nourrir le seul chevalier qui l'habitait.

Le 28 octobre, une commission nommée par Guillaume de Paris, dominicain, chapelain du Pape et confesseur du Roi, président de l'inquisition, tint son tribunal dans la salle du châtelet de Caen. (C'était la forteresse placée sur le pont St.-Pierre, qu'on appelait encore le pont de Darnetal en 1365, et qui servit d'Hôtel-de-Ville jusqu'à sa démolition en 1755). Les juges étaient Robert Hérichon, sous-prieur des dominicains de Caen, Michel Chouquet, lecteur, Roger d'Argences et Jean de Magny, religieux du même couvent. De son côté le roi leur adjoignit 2 chevaliers du pays, Hugues du Chastel et Enguerrand de Villers. Les prévenus furent interrogés sur 4 chefs d'accusation qu'ils repoussèrent unanimement comme faux et calomnieux. C'est en effet ce qu'on n'a pas de peine à croire tant ils sont absurdes et révoltans. L'Ordre avait été institué l'an 1118 par 9 chevaliers qui se consacrèrent au service de la religion, promettant de vivre dans la chasteté, l'obéissance et la pauvreté, à l'exemple des chanoines de leur siècle. Leur devoir était de garder les chemins contre les bandits pour la sûreté des pélerins. Cette nouvelle milice n'ayant ni église ni logement, Baudouin II, roi de Jérusalem, leur accorda un appartement dans le palais qu'il avait près le Temple; de là leur vint le nom de *Templiers*. Le Concile de Troyes, en 1128, leur donna une règle qui leur


Digitized by Google

prescrivait la plupart des observances monastiques, mais ils la remplirent fort mal, amassèrent des richesses qui leur acquirent une grande puissance. En 1306, la rigueur des impôts et le rabais de la monnaie avaient excité dans Paris une sédition à laquelle les Templiers, qui perdaient beaucoup à ce rabais, furent accusés d'avoir pris part. Philippe le Bel, implacable dans ses vengeances, et jaloux de dépouiller ces moines guerriers, médita dès-lors leur extinction. Clément V, sa créature, ne rougit pas de se prêter à ses vues. Le 29 déc. 1307, il rendit une bulle qui enjoignait à toute personne, de quelque condition qu'elle fût, d'arrêter les Templiers partout où ils seraient. Il se réserva la connaissance du procès du Grand-maître et des grands officiers de l'Ordre arrêtés en France; c'étaient les Grands-prieurs de France, de Normandie et d'Aquitaine. La plupart des chevaliers révoquèrent des confessions qu'ils soutenaient leur avoir été arrachées à force de tourmens. Les juges embarrassés de cette rétractation, décidèrent après une longue délibération, que ceux qui reviendraient sur leurs premiers aveux seraient traités comme relaps. Pendant tout le temps de la poursuite contre l'Ordre, les Templiers languissaient dans les prisons, lorsqu'enfin les conciles de Sens et de Reims qui devaient décider de leur sort, terminèrent leurs séances. On n'eut aucun égard au manifeste qu'on avait permis aux procureurs de l'Ordre de produire pour sa défense, ni à l'acte d'appel interjeté au pape notifié par eux au concile de Sens. Cet avis fut même communiqué au pontife qui l'approuva, et l'on résolut d'en finir. On regarda les crimes comme prouvés de reste, et il n'y eut aucune confrontation. On était las d'avoir employé 18 mois à ce procès. Les archev. de Sens et de Reims, présidens des deux conciles, prononcèrent leur sentence définitive et souveraine. On ne perdit point de temps pour procéder à l'exécution de ceux qui étaient condamnés au feu. Le 10 mai 1311, un chevalier fut conduit au lieu de l'exécution dans l'espérance qu'il se dédirait ou que son supplice effrayerait

Digitized by Google

les autres qui ne douteraient plus du sort qu'on leur ferait subir. On fut trompé dans l'une et l'autre idée; le chevalier ne se dédit point; il fut brûlé vif, et son supplice n'ayant point intimidé les autres, ils furent exécutés dans le même lieu huit jours après, au nombre de 54 qui ne cessèrent d'invoquer le nom de Dieu jusqu'à leur dernier soupir, le prenant à témoin de l'injustice de leur condamnation.

Restait encore à prononcer sur le sort du Grand-maître et des hauts-officiers de l'Ordre. Le pape qui s'en était réservé le jugement, avait résolu de ne les condamner qu'à une prison perpétuelle; mais pour convaincre le peuple de la justice de tant de feux allumés en différentes provinces du royaume, il voulut qu'ils fissent un aveu public des abus et des crimes qu'ils étaient accusés de commettre dans leur Société. Deux cardinaux furent députés pour assister à cette triste cérémonie. Le 18 mars 1314, on dressa dans le parvis de l'église N. D. de Paris un échafaud où les légats montèrent et se firent amener les chefs de la religion du Temple. Ils étaient quatre : Jacques de Molay, Grand-maître, parrain de l'un des enfans du Roi; Guy, commandeur de Normandie, frère du dauphin d'Auvergne, Hugues de Péralde, grand-visiteur de France, et le grand-prieur d'Aquitaine qui, avant sa détention, avait eu la direction des finances du Roi. On lut à haute voix la confession qu'ils avaient faite plusieurs fois des abominations de leur Ordre, et la sentence qui les condamnait à être enfermés pour toujours : aussitôt le cardinal d'Albane prononça un dicours qu'il termina par sommer le Grand-maître de renouveler publiquement les aveux qu'il avait faits secrètement devant le pape. Mais ce généreux captif secouant les chaînes dont il était chargé, s'avança sur le bord de l'échafaud, et regardant un bûcher que dressaient les bourreaux, comme si on eût dû l'y jeter sur le champ en cas qu'il révoquât ses premières confessions, il protesta courageusement contre tout ce qu'on venait de dire contre l'Ordre des Templiers : « C'est un Ordre saint, juste, orthodoxe, dit-il,

Digitized by Google

et je mérite la mort pour l'avoir accusé, à la sollicitation du pape et du roi. Que ne puis-je expier ce forfait par un supplice encore plus horrible que celui du feu! je n'ai que ce seul moyen d'obtenir la pitié des hommes et la miséricorde de Dieu. » Le Commandeur de Normandie tint à peu-près le même langage. Les deux autres persistèrent dans leurs premiers aveux, et furent traités avec douceur. On remarque qu'ils périrent misérablement. Les légats pleins de confusion et de dépit livrèrent au prévôt de Paris les deux premiers seigneurs. Le Roi, lorsqu'il fut informé de cette généreuse rétractation, assembla son conseil, sans toutefois y appeler les clercs, et le même jour, vers le soir, le Grand-maître et le Commandeur furent brûlés vifs à petit feu dans une isle de la Seine qui était entre le jardin du monarque et le couvent des Augustins. Tous deux montrèrent sur le bûcher la même fermeté qu'ils avaient fait paraître dans le parvis de N.-D.

Philippe, souillé du meurtre des victimes de son avarice, mourut bientôt après, d'une chute de cheval, le 29 nov. 1314, à 46 ans, après avoir recueilli une partie des biens des Templiers. Il aurait pu être adoré de ses sujets, mais il aliéna tous les cœurs par ses exactions et de fréquentes altérations des monnaies qui le firent appeler *le faux-monnoyeur*, et par la puissance sans bornes qu'il donnait à des ministres rapaces et insolens. Clément V, né son sujet, qui avait transféré le St.-Siége dans la ville d'Avignon en 1309, pour ne pas, disent les italiens, se séparer de la Comtesse de Périgord, dont il était éperdûment amoureux, et qu'il menait toujours avec lui, se joignit volontiers à Philippe-le-Bel pour exterminer l'Ordre des Templiers, ce qui ne doit pas étonner, d'après la ressemblance des caractères. On l'accusait de faire un honteux trafic des choses sacrées en souffrant que quelques-uns de ses officiers fissent payer les bénéfices. Il s'appropria tous les revenus de la 1re. année de ceux qui devaient vaquer en Angleterre. Ce fut à Lyon qu'il fut couronné en septembre 1305, dans le voyage qu'il fit de cette ville à Bordeaux dont il était archev.

Digitized by Google

depuis 1300 : on se plaignit partout, dit le P. Brumoy, des frais exorbitans que causait sa présence et celle de toute sa Cour. Jusques-là l'archev. de Bourges, épuisé par les dépenses de cette réception, fut réduit à suivre tous les offices de son église comme un simple chanoine. Clément décéda le 20 avril 1314, à Roquemaure près Avignon, comme il se faisait transporter à Bordeaux pour respirer l'air natal. Cette mort suivit de bien près le supplice du Grand-maître, et ne précéda que d'un peu plus de sept mois celle du roi.

Le même jour 28 octobre 1307 qu'on interrogeait à Caen les Templiers du Grand Bailliage, on interrogeait aussi au Pont-de-l'Arche ceux qui habitaient la commanderie de Renneville.

— 1562, un assaut terrible fut livré à la ville de Rouen par Charles IX qui la tenait assiégée depuis la fin de septembre avec une armée de 16 mille hommes de pied et 2,000 chevaux. Il se passa dans ce siége une aventure assez remarquable : F^s. de Civille, cap. de 100 hommes de pied, faisant partie de la garnison protestante, fut blessé au visage d'un coup d'arquebuse tiré de la porte St.-Hilaire dont les assaillans venaient de s'emparer vers 11 h. du matin. Etant tombé à la renverse, quelques pionniers qui le jugèrent mort, le portèrent au pied de la muraille avec un soldat qui était étendu à côté de lui, et ils les enterrèrent tous deux assez négligemment. Un nommé Nicolas de La Barre, nâtif de Virolet près Vernon, ayant appris la mort du sieur de Civille son maître et connaissant au même moment l'endroit où son corps avait été mis, y alla dans le dessein de le faire transporter dans le tombeau de ses ancêtres. Aidé d'un autre homme ils exhumèrent les deux corps, mais il ne put reconnaître celui de son maître, tant il était défiguré par l'enflure, le sang et la boue. Il se retirait avec son compagnon, lorsque celui-ci apercevant au clair de la lune reluire quelque chose à l'endroit où les deux corps avaient été légèrement recouverts de terre, s'en approcha et vit que cet éclat partait d'un diamant



Digitized by Google

qu'avait l'un d'eux dont la main paraissait hors de la fosse. Il appela le valet qui, à ce signe, reconnut son maître et se hâta de le dégager. Lui trouvant encore un reste de chaleur il le porta aux chirurgiens de la garnison qui d'abord refusèrent de le secourir, le regardant comme mort. Mais le zélé domestique n'en pensant pas de même le porta dans la maison où il avait coutume de loger. Civille resta cinq jours et cinq nuits sans aucune marque de sentiment et de mouvement, mais brûlant de fièvre. Cependant quelques parens, entr'autres les demoiselles Du Verbois, de Velly et Duval, l'étant venues voir, appellèrent deux médecins et un chirurgien, qui jugèrent à-propos de le panser. On lui fit avaler un peu de bouillon en lui desserrant les dents. Le lendemain, l'appareil levé, le malade revint un peu à lui, et même articula quelques plaintes, sans cependant reconnaître personne; enfin la connaissance lui revint par degrés et on commençait à ne pas désespérer de lui, quoiqu'il eût toujours une violente fièvre, lorsque, le 10ᵉ. jour après sa blessure, la ville fut emportée d'assaut; la frayeur lui causa un redoublement de fièvre des plus violens. Cependant 4 soldats qui pillèrent la maison, se trouvèrent par hazard de la compagnie d'un de ses amis, et le traitèrent avec beaucoup d'humanité; mais au bout de quelques jours, ces soldats ayant été contraints de quitter le logis qui avait été marqué pour un officier de l'armée royale, lieutenant des gardes Ecossaises, les valets de cet officier le jetèrent sur une mauvaise paillasse dans une petite chambre de derrière. Pour comble de disgrâce, quelques ennemis d'un jeune frère de Civille étant venus le chercher dans cette maison pour le tuer, et ne l'ayant pas trouvé, s'en vengèrent sur le blessé, et le jetèrent par la fenêtre sur un tas de fumier. Il demeura là 3 jours et 3 nuits en chemise avec un simple bonnet de nuit sur la tête, exposé aux injures de l'air. Au bout de ces 3 jours, un de ses parens (M. de Croisset, son cousin-germain) étant venu s'informer de lui dans la maison, apprit d'une vieille femme qu'il avait été jeté par

la fenêtre dans une cour de derrière. Ce parent voulut le voir, et fut bien surpris de le trouver vivant. Civille était si faible qu'il ne pouvait parler; cependant l'abstinence et le froid ayant apparemment été favorables, il se trouvait presque sans fièvre, et quelques heures après, il fut transporté par eau sur la Seine, au château de Croisset, à une lieue de Rouen. Il y fut traité par les mêmes médecins et le chirurgien qui l'avaient d'abord secouru; et au bout de quelques mois, ayant repris une partie de ses forces, il fut transporté chez deux gentilshommes ses frères, du pays de Caux, d'où il se rendit ensuite à son régiment. Civille était fait pour les aventures singulières; âgé de plus 80 ans, il devint amoureux d'une jeune demoiselle, et ayant passé la nuit sous ses fenêtres par un temps de gelée, il gagna une fluxion de poitrine qui termina sa carrière. On lui fit l'épitaphe suivante :

> Ci-gît qui deux fois dut périr,
> Qui deux fois revint à la vie,
> Et que l'amoureuse folie
> Dans sa vieillesse fit mourir.

Alonce de Civille, d'une ancienne et noble maison originaire d'Espagne, obtint des lettres de naturalité et d'agrégation à la noblesse de France en 1521.

— 1779, mourut à St.-Valery-en-Caux, dans sa centième année, Jacques Cavelier, couvreur en ardoise. Il avait constamment joui de la meilleure santé, et avait, à 97 ans, placé lui-même le coq au haut du clocher de Cailleville. Il fut emporté par une dissenterie épidémique.

— 1828, mourut à Rouen Louis-Michel de Chaumont, né à Angoulême en 1781. Il entra dans l'école de David à l'âge de 14 ans, et ses progrès furent si rapides qu'au bout de deux ans il fut en état de faire, d'après le Poussin, d'excellentes copies au nombre desquelles on en remarquait surtout une parfaitement belle du *Déluge* de ce grand-maître. Habile dans le paysage et le portrait, comme dans tout ce qui

constitue l'étude de la figure, M. de Chaumont joignait à ses talens comme peintre une foule de qualités personnelles et des connaissances variées, fruits de ses voyages dans le nouveau monde et dans la plupart des états de l'Europe. Il avait succédé à M. C. J. F. Le Carpentier, élève de Doyen, qui, dans le cours de la révolution, fut mis à la tête de l'école, et mourut en septembre 1822, âgé d'environ 72 ans. Ce peintre, doué d'une grande facilité, exécutait surtout avec beaucoup de succès le paysage et des vues maritimes. Il exploita de cette manière la plupart des rivages de la Manche.

Le successeur actuel de M. de Chaumont est M. E.-Hyacinthe Langlois, du Pont-de-l'Arche, également élève distingué de David.

14 *Octobre* 1066, bataille d'Hastings. Harold, à la tête d'une armée formidable, fière du succès qu'elle venait d'obtenir sur les Danois, s'avança vers Guillaume, duc de Normandie. Les soldats du duc avaient les cheveux courts et ne portaient point de moustaches, ce qui fit que les espions de Harold, dit Robert Wace, les prirent pour des prêtres. Les deux armées se trouvèrent en présence à Battle près Hastings, toutes deux brûlant du désir d'en venir aux mains. Guillaume ayant rangé la sienne en bataille, lui adressa ces paroles : « Les ennemis que vous allez combattre sont moins redoutables que ceux que vous avez vaincus si souvent. Ils ne soutiendront pas le choc de vos armes, leurs dépouilles seront votre partage ; ajoutez à votre gloire ce nouveau triomphe ; soyez dignes de vous et de moi ; nos vaisseaux sont brûlés, nous avons l'ennemi en face et la mer derrière nous ; choisissez entre la victoire et la mort ou l'esclavage. » Après cette courte harangue, il donna le signal ; Taillefer, scalde du prince, bien monté et armé, marche vers les Anglais, entonne la chanson de Roland et des paladins qui combattirent à Roncevaux, puis il demande au duc la permission de porter les premiers coups ; il abat un porte-guidon et son compagnon ; mais comme il veut enfoncer le troisième,

Digitized by Google

il tombe et sa mort est suivie du choc des deux armées. Les Anglais plus nombreux que les Normands, avaient l'avantage du terrain et il était difficile d'emporter leur camp de vive force, mais Guillaume feignant d'être rebuté de l'inutilité de ses attaques, simule une retraite qui trompa son adversaire. Harold se mit à la poursuite des Normands qui bientôt firent volte-face et chargèrent ses troupes avec la plus vive impétuosité. La bataille qui avait commencé le matin à 6 heures et ne finit qu'à 3 heures du soir, fut terrible; on fit de part et d'autre des prodiges de valeur. Guillaume eut deux chevaux tués sous lui, et fut obligé de combattre à pied. Le succès de l'affaire était encore indécis, lorsque Turstin du Bec-Crespin, qui portait le drapeau du S. Siége, Roger de Montgommery, Guillaume de Monfort, Mallet et quelques autres braves se précipitent avec leurs soldats dans la mêlée, se font jour jusqu'au tertre où flottait l'étendard anglais. Ils s'en emparent et déploient à sa place les léopards de Normandie. A ce signe de triomphe et de gloire l'armée de Guillaume sent son ardeur s'accroître, la résistance de l'ennemi diminue en même-temps. Harold tombe percé de coups au milieu de ses frères et de ses intrépides défenseurs. Tout ce que l'Angleterre avait de plus illustre périt dans cette journée où l'on assure que 60 mille Anglais furent immolés à l'ambition d'un conquérant qui, de son côté, perdit plus de six mille hommes. Guillaume profitant de sa victoire marcha immédiatement sur Londres. Il y entra moins admiré par la pompe de son cortége que par sa propre grandeur, par la noblesse, la régularité de ses traits, la bienveillance de ses regards, dont l'expression, naturellement fière et sévère, était tempérée par la satisfaction du triomphe, enfin par une stature majestueuse que rehaussait encore le prestige de la victoire. Guillaume fit vœu d'élever sur le champ de bataille un monastère dédié à St.-Martin, patron des guerriers de la Gaule, et lorsque, l'année suivante, il accomplit son vœu, le grand autel de Battle-Abbey fut éta-

Digitized by Google

bli à l'endroit même où l'étendard Saxon avait été planté et abattu.

— 1417, Henri V, roi d'Angl., qui venait de se rendre maître de Caen et de Bayeux, campa dans le faubourg Monsort d'Alençon sur un emplacement qui prit et porte encore le nom de Champ du Roi. Au bout de 8 jours il entra dans le château, d'où il envoya des garnisons dans les forteresses voisines : à Essey, Saint-Rémi, Mamers, Nonant, Beaumont, Fresney, etc. Il y resta 3 mois, et avant de partir il nomma pour commandant Jean d'Arundel, et pour bailli Roland Leyntale. Les bourgeois ne furent pas malheureux ; mais les habitans de la campagne étaient chaque jour exposés aux cruelles dévastations des garnisons qui sortaient, se répandaient partout et pillaient les laboureurs ; s'ils opposaient de la résistance on les tuait impitoyablement. De son côté, Ambroise de Loré qui commandait à Saint-Cénery, faisait de fréquentes sorties et ravageait à son tour. Les détachemens ennemis se rencontraient quelquefois et se livraient combat; ils se battirent cruellement à Mieuxcé, à Arçonnais. La garnison de Saint-Cénery inquiétait tellement les troupes Anglaises, que d'Arundel résolut de s'emparer du château. Il prit avec lui 15 mille hommes et plusieurs pièces de canon, battit la forteresse pendant 3 mois, la prit d'assaut et la rasa. Les Anglais furent maîtres du pays pendant 30 ans; ce ne fut qu'en 1448 que quelques bourgeois s'étant concertés, s'emparèrent par ruse de la porte de Lancrel qu'ils livrèrent à leur ancien seigneur. Jean Wornay, qui commandait ce poste, se cassa les jambes en se sauvant.

— 1583, le calendrier grégorien est adopté dans le diocèse de Rouen.

— 1709, mort de Jacques Potier de Novion, év. d'Evreux, de la famille des Potier qui a fourni dès le 15e. siècle d'illustres magistrats au parlement de Paris. Nommé en 1674 à l'évêché de Sisteron, il y resta jusqu'à sa translation à celui

d'Evreux en 1682. Il gouverna cette église pendant 26 ans, vécut dans une très-grande intelligence avec le chapitre et tout le clergé jusqu'au moment où, prêtant l'oreille à certains brouillons qui soufflaient de toutes parts le feu de la discorde pour profiter du trouble, il entra dans un labyrinthe d'affaires qui durèrent plus de 20 ans, et dont la mort seule put le dégager.

De son temps, vers 1686, le duc de Bouillon jeta les fondemens du nouveau château de Navarre, près Evreux.

— 1762, mourut âgé de 80 ans, Jacques-Georges Dufay, comte de Maulevrier, seigneur haut-justicier du Bourg-Achard, etc., aussi distingué par ses vertus que par sa naissance.

15 *Octobre* 1593, Josué Gondouin, qui venait de vérifier le cours de la rivière d'Orne depuis Caen jusqu'à Argentan, par ordre de Henri IV, en remet le procès-verbal où il démontre la possibilité de rendre cette rivière navigable sans faire de grandes dépenses.

— 1813, mourut à Paris Jean-Charles Bitouzé-Deslignières, né en 1740, à Bricquebec près Valognes, où sa famille tenait un rang distingué dans la magistrature. Après des études qui présagèrent tout ce qu'il devait être, Deslignières fut reçu avocat en 1760, et dès 1767 il parut avec éclat au parlement de Normandie. Sa dialectique, sa diction pleine de charmes, l'élevèrent bientôt au rang des Ducastel et des Thouret, premiers orateurs de cette Cour. A l'époque de la suppression du parlement en 1771, il mérita les honneurs de l'exil. Une lettre de cachet le rélégua dans la petite ville du Sauxilanges en Auvergne où il eut le malheur d'être empoisonné par accident. Ce cruel événement compromit essentiellement sa santé, et prépara les nombreuses infirmités dont il a été la victime.

Lors du rappel des parlemens en 1774, Deslignières reparut au barreau de Rouen dans toute sa gloire; sa proscription semblait avoir agrandi ses moyens; son éloquence persuasive en-

Digitized by Google

traînait tous les cœurs. Honoré de l'estime et de l'amitié de M. de Miromesnil, ancien 1er. président du parl. de Normandie, et depuis garde-des-sceaux, il céda aux instances de ce magistrasi recommandable et s'attacha au barreau de Paris en 1778. Il s'y montra dans toute la force et avec toute la maturité de son talent : ses succès le placèrent sur la ligne de Bonières, de Hardouin et des premiers avocats de son temps.

A l'époque de la révolution, Deslignières fut nommé memt bre du conseil de justice; il en fut la lumière : c'est un témoignage que se plurent à lui rendre ses collègues. Le suffrage de son département le porta au conseil des Cinq-Cents, et il fuensuite membre du Tribunat; il soutint dans ces deux assemt blées toute sa réputation, malgré les progrès alarmans de ses infirmités. Ayant rouvert son cabinet en 1802, il se livra exclusivement à la consultation, sa santé ne lui permettant plus de supporter les fatigues de la plaidoirie : il se montra dans cette nouvelle carrière, l'émule de Tronchet, de Poirier, de Ferey son compatriote, et de tous les consultans distingués qui lui survécurent. Il reste de lui un recueil de consultations sur le droit normand, sur les questions mixtes, sur le droit transitoire, et des observations critiques sur les Codes qui régissent la France. Son opinion faisait autorité dans les tribunaux et les cours des départemens de l'ancienne province de Normandie.

16 *Octobre* 1408, *cochon pendu, au Vaudreuil.*

« Pardevant Jehan Goulvent, tabellion juré pour le roy nostre sire en la vicomté du Pont-de-l'Arche, fu présent Toustain Pincheon, geolier des prisons du roy nostre dit sire en la ville du Pont-de-l'Arche, lequel cognut avoir eu et receu du roy nostre dit sire par la main de honnourable homme et saige Jehan Monnet, viconte dudit lieu du Pont-de-l'Arche la somme de 19 souls six deniers tournois qui deus lui estoient; c'est assavoir IX. s. VI. d. t. pour avoir trouvé le pain du roy aux prisonniers debtenus en cas de crisme es dictes prisons... *Item* à un porc admené es dictes prisons, le XXIe. jour de juing 1408 in-

c'ut jusques au XVe. jour de juillet après ensuivant exclut, que icellui porc fu pendu par les garès à un des posts de la justice du Vaudreuil : à quoy il avoit été condempné pour ledict cas par monsieur le bailly de Rouen et les conssenlx, ès assises du Pont-de-l'Arche par lui tenues le XIIIe. jour dudit mois de juillet, pour ce que icellui porc avoit muldry et tué un petit enffant, auquel temps il a XXIIII jours : valent audit pris de 2 deniers t^s. par jour (1) 4 sols 2 deniers; et pour avoir et baillié la corde qu'il esconvint à lier icellui porc, qu'il n'eschapast de ladicte prison où il avoit été mis, X deniers t^s.

« Du 16 octobre 1408. »

(*Tiré des combles de la bibliothèque du Roi par M.* A. Le Prévost.)

Les juges du comté de Valois firent le procès à un taureau qui avait tué un homme d'un coup de corne, et le condamnèrent, sur la déposition des témoins, à être pendu; la sentence fut confirmée par un arrêt du parlement du 7 février 1314.

On a excommunié les animaux et les insectes qui font des dégats dans les campagnes. Selon de Thou, avant de prononcer contre eux on leur donnait un avocat, leur cause était plaidée contradictoirement avec celle des agriculteurs. Une sentence de Jean Millon, official de Troyes en Champagne, porte : « Parties oüies, faisant droit sur la requête des habitans de Villenonce, admonestons les chenilles de se retirer dans six jours, et à faute de ce faire, les déclarons maudites et excommuniées. »

Le célèbre *Chasseur*, avocat du roi François Ier. au bailliage d'Autun en Bourgogne, prit un jour la défense des rats contre une sentence d'excommunication lancée par l'évêque d'Autun. Il remontra que le terme qui leur avait été donné pour comparaître, était trop court, d'autant plus qu'il y avait du danger pour eux à se mettre en chemin, tous les chats des vil-

(1) C'est le même taux que pour la nourriture des hommes détenus alors dans la même prison.


Digitized by Google

lages voisins s'étant mis en embuscade pour les saisir. » Il leur obtint un nouveau délai pour comparoir.

O miseras hominum mentes ! ô pectora cæca !

— 1596, Henri IV fit à Rouen une entrée des plus magnifiques. Il passa sur le pont de pierre, se rendit dans la cathédrale par le grand portail, où le doyen, tous les chanoines et chapelains, revêtus de leurs plus belles chapes le reçurent avec les cérémonies accoutumées. Le même jour les députés du chapitre allèrent faire la révérence à S. M. et lui présentèrent 12 bouteilles de vin et 4 pains. Ils offrirent 6 bouteilles et 2 pains au cardinal de Gondy, autant au cardinal de Givry; 8 bouteilles et 2 pains au connétable, et aux quatre secrétaires d'Etat chacun 4 bouteilles et 1 pain. *Farin* donne aussi les détails de toutes les cérémonies; la Cour des aides ne voulut point y assister, prétendant avoir le pas sur la Cour des comptes; ce que le réglement du Roi ne lui accordait pas. Deux jours après les conseillers-échevins présentèrent à S. M., au nom de la ville, un grand bassin au milieu duquel s'élevait un vase contenant deux canaux qui coulaient artificiellement en forme de fontaine, avec six grandes coupes, le tout de vermeil doré et ciselé. Le 24 du même mois on représenta sur la Seine un combat naval de plusieurs vaisseaux, après lequel une collation fut offerte au Roi dans l'Hôtel-de-Ville. Le séjour de ce prince à Rouen se prolongea jusqu'au 6 février suivant.

— 1776, mourut à Londres Pierre-François Le Courayer, né à Rouen le 7 novembre 1681. Entré dans l'Ordre des chanoines réguliers de St.-Augustin, il y brilla par son esprit et son savoir, et fut nommé bibliothécaire de Ste.-Geneviève à Paris. Une *Dissertation sur la validité des ordinations anglicanes* qui parut en 1723, réunit contre lui beaucoup de théologiens. Il composa une défense de sa dissertation, qui fut condamnée, comme celle-ci, par l'archev. de Paris et un grand nombre d'évêques, et supprimée par un arrêt du conseil du 7 septembre 1727. Le P. Le Courayer qui s'était peu effarouché des censures,

Digitized by Google

fut plus sensible à l'excommunication lancée contre lui par le général de son Ordre. Il avait des amis secrets en Angleterre, il passa dans ce pays en 1728, et il y fut reçu à bras ouverts. L'Université d'Oxford lui avait envoyé l'annéee précédente des lettres de docteur. La reine d'Angleterre lui donna une pension; deux seigneurs lui accordèrent leur table et leur maison, l'un pendant l'été, l'autre pendant l'hiver. Malgré le ton vif répandu dans ses écrits, il avait de la douceur et de la politesse dans la société. Ses mœurs étaient régulières, sa conversation instructive, mêlée d'un grand nombre d'anecdotes littéraires et historiques. Rien ne lui manquant pour mener une vie douce et agréable, il parvint à un âge fort avancé.

— 1802, mourut au Cap-Français Charles-François-Joseph Dugua, né à Valenciennes en 1744. Son père était major de la citadelle de cette ville et ch^{r}. de St.-Louis. Il le perdit dès l'enfance, mais son éducation n'en souffrit point. Après de fort bonnes études, il entra comme simple cadet, âgé de 16 ans, dans le régiment de Bourbon, infanterie, où il devint bientôt capitaine. Il quitta le service en 1776 et se retira dans sa campagne près Sens. Nommé en 1790 lieut. de gendarmerie à Toulouse, où il était allé demeurer, il partit en qualité de colonel de ce corps, pour l'armée des Pyrénées Orientales, et fut fait général de brigade l'année suivante. Etant au siége de Toulon en 1793, il monta des premiers à l'assaut, et fut proclamé sur la brèche général de division. En 1796, il donna de nouvelles preuves de mérite dans la guerre de la Vendée. Il fut ensuite envoyé à l'armée d'Italie commandée par Buonaparte qui le mit à la tête de la cavalerie. Dugua se signala dans plusieurs combats et au passage du Tagliamento. Lors de l'expédition d'Egypte, il voulut en partager les périls et la gloire. A peine l'armée française fut elle débarquée que Dugua s'empara de Rosette. Il contribua beaucoup aussi à la prise du Caire. En l'absence de Kléber qui avait été blessé, Dugua commandait la division de ce général à la bataille des Pyramides. Le

Digitized by Google

commandement du Caire lui fut confié pendant l'expédition de Syrie. Quoiqu'il lui restât à peine huit cents hommes de troupes, il parvint à maintenir cette ville dans l'obéissance, en mêlant à propos la douceur à la fermeté.

De retour en France, il fut nommé, en 1800, préfet du Calvados, qu'il avait habité après le traité de Campo-Formio, en qualité de commandant de la 14e. division militaire. Il rétablit l'acad. de Caen, détruite à la révolution, et les mémoires de cette société renferment l'analyse de dissertations de lui qui annoncent des connaissances étendues et un esprit observateur. L'une concerne le charbon des blés, l'autre l'instruction religieuse chez les Egyptiens modernes. Ayant été fait chef-d'état-major de l'armée de St.-Domingue, deux blessures et une maladie grave, suite de grandes fatigues, l'enlevèrent en peu de temps. Il sut allier les talens du guerrier, de l'administrateur et de l'homme de lettres. Après avoir eu beaucoup d'occasions de s'enrichir, il mourut sans fortune.

— 1820, mise en activité de la société d'Assurance Mutuelle contre l'incendie, pour les départemens du Calvados, de l'Orne et de la Manche.

L'état de situation du 1er. Juillet 1833 portait le nombre des propriétaires engagés à l'assurance à 43,580, et le montant des valeurs assurées à trois cent quarante-sept millions, deux cent dix-huit mille cent cinquante et un mille francs.

17 *Octobre* 1126, dédicace de la basilique de Saint-Ouen de Rouen, commencée en 1046. Elle fut détruite par le feu 10 ans après et reconstruite de nouveau. Un nouvel incendie consuma le monastère en 1248.

— 1586, M. de Longaunev écrit aux échevins de Saint-Lô que la garde de leur ville est mal faite; que les bourgeois et les détachemens fournis par les paroisses circonvoisines refusent d'obéir au sieur de Mathan qu'il leur a donné pour commandant. Il leur ordonne de prêter nouveau serment de fidélité entre ses mains, leur enjoignant *d'en faire un mémoire exac*

Digitized by Google

et le lui envoyer, ajoutant qu'à l'égard des religionnaires il voulait qu'ils fissent monter la garde en leur place par des catholiques qu'ils payeraient pour cela, et que ledit sieur de Mathan choisirait. *(Toustain de Billy.)*

— 1757, mourut en sa terre de Bermonville près Domfront, Antoine Ferchault de Réaumur, né à la Rochelle en 1683 d'une famille de robe. Il quitta l'étude du droit pour se livrer aux mathématiques, à la physique et à l'hist. naturelle. Dès 1708 il fut jugé digne d'être membre de l'acad. des sciences. Il rechercha les moyens de donner au fer ce qui lui manquait pour être acier, secret absolument ignoré en France; il y parvint, et même à faire des ouvrages de fer fondu aussi finis que de fer forgé. Il sut imiter parfaitement la porcelaine de Saxe et introduisit chez nous cette nouvelle branche de commerce. Le thermomètre qui porte son nom forme à sa gloire un monument qui ne périra pas; il trouva l'art de faire éclore et d'élever les poulets et les oiseaux comme on le pratique en Egypte, sans le concours de l'incubation, mais ce procédé ne peut pas être avantageux dans notre climat. Réaumur a fait beaucoup de mémoires et d'observations sur l'hist. naturelle.

18 *Octobre* 1081, bataille de Pharsale, en Thessalie, dans ces mêmes lieux où, neuf siècles auparavant, la gloire de Pompée avait succombé sous la fortune du premier des Césars. Robert Guiscard, 6e. fils de Tancrède de Hautteville, gentilhomme du Cotentin, était, par un grand nombre d'exploits, devenu souverain de la Sicile, de l'Apulie et de la Calabre. Il leva une armée de 30 mille hommes, équipa une flotte imposante et partit d'Otrante, au mois de mai 1081, à la tête de cette expédition, accompagné de Bohemond son fils aîné. Tandis qu'il assiégeait Durazzo, Bohémond s'emparait de Corfou, des isles et villes maritimes qui firent une vaine résistance. Guiscard fut moins heureux : une tempête dispersa sa flotte, et ce que la mer épargna, tomba au pouvoir des Vénitiens. La garnison de Durazzo fit une sortie, et porta l'effroi dans le

camp des Normands, où la contagion étendit ses ravages, et vint enlever l'élite de l'armée.

Au milieu de ces désastres, l'âme de Guiscard resta inébranlable. L'empereur Alexis Commène s'avança au secours de la place avec 60 mille combattans. Guiscard, aussi résolu que Guillaume-le-Conquérant, fit brûler les vaisseaux que Bohémond lui avait amenés. Fermant ainsi toute retraite à ses troupes, il leur dit : « Battons-nous sur ce terrain comme si c'était le lieu « de notre naissance et celui de notre sépulture. » Et profitant de l'enthousiasme dont il sut les enflammer, il les conduisit à l'ennemi. Les Normands se jetant avec impétuosité dans les rangs qui leur étaient opposés, les rompirent et les dispersèrent; mais l'empereur, accouru à la tête de sa phalange, les rallia et rétablit le combat. Guiscard, calme au fort de l'action, cria aux fuyards, d'une voix formidable : « Où courez-vous ? l'en- « nemi n'épargnera pas les lâches; allez chercher une mort glo- « rieuse au lieu d'un honteux esclavage. » Il les ramène au combat, et, après une lutte longue et meurtrière, il remporte enfin la victoire.

— 1216, mourut à Newark, au comté de Nottingham, Jean-Sans-Terre, roi d'Angl. et duc de Normandie, 3e. fils de Henri II. Après la mort de Richard Cœur-de-Lion (1199) il s'empara du trône d'Angleterre, au préjudice d'Artur, duc de Bretagne, fils de feu Geoffroy, 2e. fils de Henri II, qui avait laissé Artur en bas âge sous la tutelle de sa femme Constance, duchesse de Bretagne. L'Anjou, le Maine et la Touraine, lorsqu'il était venu à Rouen prendre possession du duché, s'étaient déclarés contre lui en faveur du jeune Artur. Philippe-Auguste embrassa aussi son parti, le reçut à sa Cour et le fit élever avec son fils, qui fut depuis Louis VIII. Jean avait rassemblé ses forces pour soutenir la guerre contre Philippe et soumettre les provinces révoltées, mais comptant plus sur l'intrigue que sur ses armes, il parvint à persuader à Constance que le monarque ne feignait d'épouser les intérêts d'Artur que pour le

Digitized by Google

dépouiller plus facilement ; la princesse, croyant sauver son fils, l'enleva de la Cour de France et le mit entre les mains de celui qui devait être son assassin. Une défection si peu attendue détermina Philippe à faire la paix. Lorsqu'Artur fut sorti de l'enfance, il ne tarda guère à reconnaître quel protecteur sa mère lui avait donné. Il quitta brusquement cet oncle dont il n'avait que trop appris à craindre l'ambition. Il rejoignit une armée française qui venait d'entrer en campagne. Il se croyait à la veille de recouvrer ses états, lorsqu'il eut le malheur de tomber au pouvoir du roi Jean : le barbare vainqueur l'envoya d'abord au château de Falaise ; puis à la tour de Rouen, où il le poignarda lui-même. Philippe s'étant mis en devoir de confisquer la Normandie, Jean essaya de la défendre. Il mit le siége devant Alençon, mais lorsqu'il vit Philippe accourir avec l'élite de ses chevaliers, il prit honteusement la fuite abandonnant ses tentes, ses machines et son bagage. Il alla s'enfermer à Rouen, où se livrant aux plaisirs, il ne répondait à l'annonce de chaque nouveau triomphe des Français que par cette forfanterie : « Laissez les faire, j'en reprendrai plus en un jour, qu'ils « n'en prendront en un an. » Mais déjà Philippe était aux portes de Rouen ; tout pliait sous ses armes ; Jean se hâta de repasser la mer, et la Normandie rentra, en 1203, dans la monarchie française, après en avoir été séparée pendant près de trois siècles.

— 1689, mourut d'apoplexie à Rouen où il était né en 1626, Emeric Bigot, savant qui, par ses avis et son travail, a contribué à la perfection d'un grand nombre d'ouvrages de ses amis. Ducange reconnaît que ce fut par son conseil et celui de Cotelier, consommés tous deux dans le grec, comme dans toutes les sciences, qu'il entreprit son Glossaire grec. Bigot avait visité l'Angleterre, la Hollande et l'Allemagne. Il laissa une bibliothèque considérable qu'il tenait de son père, et qu'il avait fort augmentée. On l'estima cinquante mille

Digitized by Google

livres. Elle fut vendue en 1706. La famille Bigot a donné au parlement de Normandie deux présidens à mortier, un avocat-général et six conseillers, outre plusieurs officiers à la Chambre des comptes et à la Cour des Aides.

— 1726, mourut à Rouen dom Guillaume Bessin, bénédictin né à Glos-la-Ferrière, arrond. d'Argentan, le 27 mars 1654. C'était un savant laborieux, dont on estime surtout une édition des Conciles de Normandie, 1717, in-fol.

19 *Octobre* 1549, mort de Denis Le Chevalier, abbé de Barbery, 1er. abbé commendataire nommé par le roi. Il fut désigné par le pape pour supprimer les quatre chanoines que Guillaume-le-Conquérant et son épouse avaient fondés dans l'abbaye de Ste.-Trinité à Caen, pour y célébrer le service divin. En 1250, l'archev. de Rouen trouvant que ces chanoines n'étaient pas dans les Ordres sacrés, approuva l'év. de Bayeux d'avoir défendu d'en nommer à l'avenir, s'ils ne juraient préalablement de se faire promouvoir aux Ordres et de résider. Ces réglemens furent mal observés dans la suite des temps; les titulaires, qu'on appelait *Cornétiers*, regardèrent leurs places comme des bénéfices simples, et ils s'éloignèrent tellement du but de leur création, que l'abbesse Louise de Mailly demanda leur suppression au pape et au roi. Paul III nomma les abbés du Val, de Barbery et le prieur de l'Hôtel-Dieu de Caen, pour informer et prononcer en son nom sur la demande de l'abbesse. La suppression des *Cornétiers* fut ordonnée par un jugement apostolique le 10 mai 1541, et leurs biens furent réunis à ceux de l'abbaye. Le parlement de Rouen refusa d'homologuer un jugement qu'il trouvait injuste; il fallut des lettres de Jussion du 21 mars 1553 pour cette homologation qui n'eut lieu qu'en 1556.

— 1673, mourut en exil à Alençon François Fouquet, archev. de Narbonne, frère de l'infortuné Nic. Fouquet, surintendant des finances, dont il partagea la disgrâce. Ayant acquis la maison où les Jésuites d'Alençon établirent leur col-

Digitized by Google

lége, il leur en fit une donation particulière le 30 août 1672. Ils commencèrent en 1727 la nouvelle maison qu'ils ont occupée jusqu'à leur expulsion en 1762.

— 1691, mourut à Paris Isaac de Benserade, né en 1612 à Lions-la-Forêt. Il n'avait pas 8 ans lorsque l'év. qui lui donnait la confirmation lui demanda s'il ne voulait pas changer son nom hébreu *d'Isaac* pour un nom chrétien : « Je le veux bien, Monseigneur, répondit l'enfant, mais que me donnerez-vous de retour ? Le prélat charmé de cette saillie, dit : il faut le lui laisser, il le rendra illustre. » Le card. de Richelieu, dont-il se disait parent, lui donna une pension de 600 liv. au sortir de ses études. Il la perdit après la mort de ce ministre pour un mauvais bon-mot, mais par un tour assez singulier, il obtint davantage de Mazarin. Ce card. se piquait d'être poëte, et un jour qu'au coucher du roi il vantait ses succès poétiques, il ajouta *qu'il avait fait comme Benserade*. Celui-ci dont la fortune était délabrée, ayant appris ce mot flatteur, courut aussitôt à l'appartement du cardinal qu'il trouva couché : il entre malgré ses gens, pénètre jusqu'à lui, et se jetant à genoux au chevet de son lit, il lui fait les plus grands éloges de ses vers (qu'il n'avait jamais lus) et lui témoigna de la manière la plus vive sa reconnaissance de l'honneur infini qu'il avait voulu lui faire, en daignant se comparer à lui. L'éminence à demi endormie, se réveille, rit de ce trait et lui envoie le lendemain 2,000 livres. Depuis il lui donna plusieurs pensions sur des bénéfices qui, sans doute, n'avaient pas été fondés pour payer des poésies galantes. Benserade était de l'acad. française. Il plaisait beaucoup à la cour par sa figure, son esprit, sa conversation assaisonnée d'une plaisanterie fine, et qui flattait ceux-mêmes sur lesquels il l'exerçait. Mais quoiqu'il vécût familièrement avec les grands seigneurs, il observait avec eux beaucoup de circonspection. A un certain âge il se dégoûta de la cour et se retira dans la commune de Gentilly, où son amusement était


Digitized by Google

d'orner et cultiver son jardin. Il avait embelli sa retraite de diverses inscriptions qui valaient peut-être mieux que la plupart de ses autres ouvrages. On lisait celle-ci en entrant :

Adieu fortune, honneurs ; adieu vous et les vôtres ;
Je viens ici vous oublier :
Adieu toi-même, amour, bien plus que tous les autres
Difficile à congédier.

Seneçai a un peu flatté Benserade dans ce portrait d'ailleurs assez ressemblant :

Ce bel esprit eut trois talens divers
Qui trouveront l'avenir peu crédule :
De plaisanter les grands il ne fit point scrupule,
Sans qu'ils le prissent de travers :
Il fut vieux et galant, sans être ridicule,
Et s'enrichit à composer des vers.

20 *Octobre* 1599, mort de Michel Marescot, célèbre médecin, né à Vimoutier près Argentan, le 10 août 1539. Il était de l'ancienne famille des Marescotti, originaires d'Italie. Dès 1588, cette famille, qui avait été attachée aux Guelphes contre les Gibelins, passa les Alpes et vint s'établir en France. Une partie resta dans la Gaule narbonnaise vers Carcassonne ; une autre s'établit dans la Haute-Normandie. La splendeur de cette famille étant éclipsée par ses infortunes : le père de Michel fut obligé de faire le commerce ; son fils resté orphelin en bas âge passa sous la tutelle d'un frère aîné qui l'envoya étudier à Paris, âgé de neuf ans. Il s'appliqua beaucoup, fit des progrès en peu de temps et embrassa la philosophie dont, à l'âge de 18 ans, il fit des cours très-applaudis. L'historien de Thou se glorifie d'avoir eu pour maîtres Marescot et Duval, « nobles philosophes, dit-il, de la province de Neustrie qui, par la suite, sont devenus de grands médecins. » Au bout de quelque temps, Marescot suivit les cours de Sylvius, prit des degrés à la fac. de médecine et reçut le bonnet le 17 octobre 1566. A la première année de son baccalauréat, il fut élu recteur de l'Université.

Digitized by Google

Les Jésuites qui désiraient y être incorporés, présentèrent requête à Marescot qui assembla le tribunal, et, par le consei de Ramus, céléb. prof. du coll. de Navarre, et de Charpentier, docteur de la fac., qui avait été recteur en 1556, Marescot répondit aux Jésuites que, par délibération du tribunal et décret de l'Université, ils ne pouvaient être admis, parce que selon l'esprit et les statuts de l'acad. les réguliers étaient inadmissibles, et que d'ailleurs les statuts des Jésuites, leur 4e. vœu, étaient en opposition avec les principes et les lois du royaume. En vain répliquèrent-ils, comme depuis, qu'ils n'étaient ni réguliers ni séculiers, mais tels qu'ils avaient été érigés par Paul V, en 1540. Ils ne gagnèrent pas plus au parlement, qui était dans les mêmes principes que l'Université. Ils conservèrent seulement l'enseignement, dont ils étaient en possession par la libéralité des princes prédécesseurs de Charles IX.

Marescot, que Henri IV avait nommé son médecin, rendit de grands services à ce prince dans des circonstances difficiles. Pour récompenser son zèle et sa fidélité, le Roi lui fit expédier en mars 1596 des lettres de noblesse, registrées en la Cour des Aides le 22 avril 1597. Ces lettres avaient été prodiguées dans ces temps de trouble et de malheur; leur grand nombre les avait avilies. Lorsque le roi vit son autorité affermie, il révoqua toutes celles qui avaient été accordées depuis 20 ans; celles de Marescot et de quelques autres qui, sans doute, avaient bien mérité aussi, furent exceptées et confirmées par lettres du 19 juillet 1602.

En 1599, Marescot fut nommé commissaire par Henri de Gondi, év. de Paris, avec Duret, Riolan et Hautin, dans une affaire qui fit beaucoup de bruit à Paris. Une fille de Romorantin, nommée Marthe Brossier, âgée de 22 ans, agitée depuis quelque temps de mouvemens extraordinaires, se prétendait possédée du démon. On ne sait quel était son but dans cette possession déshonorante; son imagination échauffée était encore fortifiée par l'opinion du vulgaire qui se plaît au merveilleux.

Digitized by Google

Le P. Séraphin, capucin, avait déjà répandu sur l'énergumène des eaux lustrales, et avait de sa propre autorité, prononcé des exorcismes qui n'avaient fait qu'irriter les contorsions effrayantes, et renforcer l'opinion du peuple. Marescot fut plus heureux, car ayant saisi par les bras la prétendue démoniaque, au milieu de ses plus grandes agitations, il sut les fixer, et le démon, docile à la voix du médecin, intimidé aussi par la présence des autres, fut mis en fuite pour toujours : le prince des ténèbres n'aime pas la lumière, il s'accommode mieux de l'ignorante crédulité. Les médecins firent à l'évêque leur rapport par lequel ils déclarèrent qu'il y avait peu de maladie, beaucoup de feinte et de supercherie, rien du démon. Le parlement ordonna que Marthe Brossier s'en retournerait dans son pays avec ses sœurs et son père ; qu'ils la tiendraient enfermée dans la maison, et qu'il ne lui serait pas permis de sortir de l'endroit sans le consentement du juge, le tout sous peine afflictive : l'arrêt est du 9 mai 1599. On fit à ce sujet l'épigramme suivante :

Quis Marescotto medicâ non cedat in arte,
Cedere cui dœmon visus et ipse fuit !

Marescot avait toujours joui d'une bonne santé ; chaque année cependant, au mois de juillet, il était retenu par une humeur de goutte pendant une quinzaine de jours. Il fut attaqué d'une diarrhée opiniâtre qui dura deux mois, et termina sa vie.

— 1664, un arrêt du Conseil ordonna la démolition du temple des protestans d'Alençon, situé dans l'intérieur de la ville, et leur permit d'en construire un autre à l'extrémité d'un des faubourgs. Ils achetèrent un emplacement dans celui de Lancrel. Pendant qu'on travaillait, quelques catholiques fanatiques, à la faveur de la nuit, cachèrent dans la maçonnerie de petites Notre-Dames pour pouvoir un jour susciter de nouvelles affaires aux protestans. Ceux-ci ayant été avertis

Digitized by Google

firent démolir ; on découvrit le piége, et il en fut dressé procès-verbal qu'on déposa au notariat du Chevin. L'ouvrage se continua ; la forme en était assez élégante. Les protestans en prirent possession sur la fin de l'année 1665. Cette église fut presque toujours desservie par trois ministres, la plupart très-habiles dans les langues savantes. Le temple fut abattu en 1685, d'après la révocation de l'édit donné à Nantes par Henri IV, en 1598.

— 1695, mourut à Rouen Henri Basnage de Fraquenay, l'un des plus habiles et des plus éloquens avocats du parlem. de Normandie. Il était fils puîné de Benjamin Basnage, célèb. min. prot., né à Carentan en 1580 et mort en 1652. Antoine, son fils aîné, né en 1610, fut ministre à Bayeux. En 1685 il se retira en Hollande et mourut à Zutphen en 1691.

— 1715, Jacques-François-Léonor de Matignon, Cte de Thorigny, épousa Louise-Hyppolite Grimaldi, fille unique d'Antoine, prince de Monaco, duc de Valentinois, dont il prit le nom, les armes et les titres. Depuis ce temps jusqu'au commencement du 19e. siècle, les possesseurs du domaine de Thorigny, quoique de la famille Goyon de Matignon, ont porté le nom de Grimaldi avec le titre de princes de Monaco. On croyait communément que les princes de Monaco avaient quitté l'Italie pour venir habiter Thorigny, au lieu que c'était seulement un changement de nom dans cette branche de la famille de Goyon, qui possédait le château dès le XVe. siècle. La châtellenie avec ses dépendances avait été vendue en 1370 à Hervé de Mauny. Après lui elle passa successivement à Olivier son fils, puis à Olivier son petit-fils. En 1413, celui-ci fut dépossédé par les Anglais. Il avait épousé Catherine de Thieuville, dame du Mesnil-Garnier. Marguerite, leur fille unique, fut mariée à Jean Goyon de Matignon qui, par ce mariage, devint le propriétaire du château de Thorigny, et s'y établit après l'expulsion des Anglais. Un de ses successeurs, Jacques de Matignon, le 1er. maréchal, et ceux qui vinrent après

Digitized by Google

lui y firent faire de grands travaux, accommodés au goût et au temps de chacun. Malgré le défaut d'ensemble, c'était le plus beau château du département de la Manche, et une résidence digne des princes qui l'habitèrent. La majeure partie des bâtimens a été vendue et démolie. Il n'en a été conservé que ce qu'il fallait pour y établir l'Hôtel-de-Ville, la justice de paix et la gendarmerie.

21 *Octobre* 1428, décéda Jacques, sire d'Auvrecher et de Planes, maréchal de Normandie, fils de Jean, sire d'Auvrecher et de Marie de Bréauté, compris dans le rôle des grands seigneurs de la province sous le règne de Charles VI. La terre d'Auvrecher, que ceux du pays nomment par corruption *Orcher*, est située en Caux sur le bord de la Seine, à une lieue de Harfleur. La maison d'Auvrecher est connue indifféremment sous ce nom et celui d'Angerville, ce dernier ayant été pris par les puînés, qui ont quelquefois porté les deux ensemble. La charge héréditaire de maréchal de Normandie a été d'ancienneté attachée à cette maison. Les registres de la Chambre des Comptes font mention de Guillaume, seigneur d'Auvrecher et d'Angerville, maréchal et sénéchal de Normandie, sous Philippe-Auguste en 1205. Un Guillaume d'Angerville avait épousé Simonne d'Anisy en 1041.

— 1510, mourut à Tours Louis de Bourbon-Vendôme, élu év. d'Avranches en 1484. Il fit rebâtir le palais épiscopal.

— 1635, Antoine de la Luthumière, lieut. dans le régiment des gardes, né à Valognes, mourut à Mets, âgé de 24 ans, son corps y fut inhumé dans l'église des Célestins, et son cœur fut porté dans celle des Cordeliers de Valognes.

— 1687, mourut à 87 ans Toussaint Desmares, oratorien, célèbre prédicateur, né à Vire. Son attachement aux opinions de Jansenius fut la cause ou le prétexte de plusieurs affaires qui lui furent suscitées. On le chercha pour le conduire à la Bastille, mais il échappa aux poursuites, et se retira pour le reste de ses jours chez le duc de Liancourt, au dioc. de

Digitized by Google

Beauvais. Un jour que Louis XIV y était, ce seigneur lui présenta le P. Desmares. Le vieillard dit au monarque avec un ton de candeur : Sire, j'ose demander une grace à votre majesté. Demandez, répondit le Roi, je vous l'accorderai.— Sire, reprit l'oratorien, permettez-moi de prendre mes lunettes afin que je contemple le visage de mon Roi. Ce compliment fit tant de plaisir à Louis XIV qu'il avoua aux personnes qui l'entouraient, n'en avoir jamais entendu de plus agréable.

— 1733, mourut Anne-Charles Goislard, seigneur de Monsabert, baron de Richebourg-lès-Toureil, etc., comte de Rémalard et baron de Voré, par son mariage avec Marie Louise de Riants, fille unique de Charles de Riants, comte de Rémalard et baron de Voré près Mortagne, mort en nov. 1690.

— 1733, mourut à Paris Noël-Etienne Sanadon, né à Rouen le 16 février 1676, Jésuite, prof. de rhétorique à Caen, où il fut lié d'amitié avec Huet, év. d'Avranches. Etant allé occuper la même chaire à Paris, il fut précepteur du prince de Conti, après la mort du P. du Cerceau. C'était un littérateur aimable, auteur de poésies latines où respire le goût du siècle d'Auguste.

22 *Octobre* 310, St.-Mellon, 2[e]. archev. de Rouen, mourut à Héricourt-en-Caux. Il était venu dès l'an 280 à Rouen, pour y prêcher l'évangile. C'est de cette époque que date l'érection de l'archevêché. Le corps du saint prélat fut apporté à la ville et inhumé dans un caveau sous l'église St.-Gervais. En 880 ce corps fut porté à Pontoise dans la crainte que les Normands ne le brûlassent.

— 1122, mort de Raoul d'Escures, 2[e]. abbé de Séez, élu en 1089. Il était fils de Seifroy, seigneur d'Escures près cette ville. Ayant refusé de rendre hommage des biens temporels de son abbaye à Robert de Bellême, il passa en Angleterre où il fut fait év. de Rochester, ensuite archev. de Cantorbéry et primat du royaume. C'était un homme violent; au mariage de Henri I avec Adelaïs de Louvain sa 2[e]. femme, l'év. de Salisbury,

Digitized by Google

dans le dioc. duquel est situé le palais de Windsor où le Roi résidait, prétendit que c'était à lui de faire la cérémonie en l'absence de l'archev. alors malade. Il était déjà vêtu de ses habits pontificaux lorsque d'Escures arriva, lui fit ôter ses habits et lui substitua l'év. de Worcester. La nouvelle reine devait être couronnée le lendemain et l'arch. avait déjà commencé la messe, lorsque, de l'autel, il aperçut le Roi, la couronne en tête. Prétendant que personne, en sa présence, n'avait le droit de la lui poser, et que le Roi ne pouvait la porter, mise de la main d'un autre, sans violer les droits de son église, il descend de l'autel, toujours vêtu des habits pontificaux et des ornemens de la dignité primatiale, s'avance vers le Roi qui se lève humblement à son approche. « Qui vous a posé, lui dit-il, la couronne sur la tête ? » Le Roi, les yeux baissés, répond qu'il n'y a pas fait attention et ne s'en souvient pas. « Quiconque se l'est permis, reprend le primat, n'en avait pas le droit, et tant que vous la porterez posée par une autre main que la mienne, la cérémonie demeurera suspendue. » « Suppléez-y, dit le Roi, je me soumets à tout ce qu'il vous plaira. » Alors l'archev. détache d'une main la mentonnière de la couronne et l'enlève de la tête du Roi. Les assistans indignés crient de toutes parts au prélat d'arrêter ; il veut bien céder, et resté debout auprès du Roi, il entonne le *Gloria in excelsis*, et va parachever la messe.

— 1611, procès-verbal d'une visite faite à Aunay par M. Turgot, cons. au parl. de Rouen, pour constater l'état déplorable où se trouvaient les bâtimens de cette abbaye... « Ils périssaient, dit le sévère magistrat, faute des réparations que devaient y faire les abbés commendataires qui, par leur avarice, y perpétuaient les maux qu'avaient causés les religionnaires pendant les troubles du royaume. » Ce ne fut pourtant qu'en 1619 que le 6e. abbé commendataire fit faire quelques réparations à l'abbatiale devenue inhabitable ; mais pendant un siècle encore, on ne fit que des travaux partiels qui ne servirent qu'à

Digitized by Google

reculer de quelque temps la ruine complète de l'édifice (*V.* 1er. *juin* 1733).

— 1685, révocation de l'édit de Nantes que Henri IV avait donné en avril 1598, aux protestans, qui leur accordait le libre exercice de leur religion, et l'entrée dans toutes les charges de judicature et de finance. La révocation de cet édit fit sortir de la Normandie plus de 150 mille protestans actifs et industrieux. L'étranger les accueillit avec empressement, et s'enrichit des pertes que causaient à la France une bigote ambitieuse et un jésuite qui avaient subjugué Louis XIV. Cet imprudent monarque ne tarda guère à voir décliner sa gloire et sa puissance; sa vieillesse fut assaillie de revers, presque jusqu'à sa mort, arrivée le 1er. sept. 1715, dans la 77e. de son âge, après un règne de 72 ans. Il léguait à la France trois milliards cent onze millions de dettes, et il avait fait tuer plus d'un million d'hommes. Les malheurs des proscrits excitèrent la pitié de toute l'Europe; Jacques II ne put leur refuser quelques témoignages d'intérêt; le pape Innocent XI lui-même blâma hautement la conduite et les actes arbitraires du roi de France, trompé et aveuglé par de perfides conseillers.

C'est ainsi qu'aujourd'hui l'Europe indignée des atrocités exercées envers la malheureuse Pologne, a placé d'une voix unanime le Czar Nicolas parmi les plus exécrables tyrans qui ont désolé le monde.

— 1753, mourut âgé de 87 ans, à Paris, Pierre Blouet de Camilly, né au village de ce nom près Caen, grand'croix de Saint-Louis, premier vice-amiral de France, ci-devant grand bailli honoraire de Saint-Jean de Jérusalem. Il servait dans la marine depuis l'an 1689. Après avoir passé successivement par tous les grades, il fut fait vice-amiral du Ponant, le 15 mai 1751. Il avait été ambassadeur de l'Ordre de Malte en 1714 au congrès de Bade, et en 1723 à celui de Cambrai. En 1726, il avait été ambassadeur du Roi à la Cour de Danemark, poste qu'il remplit pendant les années 1726,

Digitized by Google

1727 et 1728. M. de Camilly porta long-temps le titre de chevalier, avant celui de comte. Il fut aimé de tous les gens de lettres qui le connurent et entretinrent avec lui une correspondance suivie. Il contribua beaucoup à la fortune de Joseph Pellerin, son ami, commissaire-général et premier commis de la marine, mort à Paris le 30 août 1782, âgé de 99 ans.

— 1792, mourut Guillaume Le Gentil de La Galaisière, membre de l'acad. des scienc., né à Coutances le 12 sept. 1725. Après avoir fait ses premières études dans sa patrie, il alla suivre un cours de théologie à Paris. La curiosité l'ayant conduit au collége Royal pour entendre J. Nic. de Lisle, les leçons d'astronomie firent tort à ses autres études. Il fut présenté à Jacques Cassini qui lui proposa de venir s'exercer à l'Observatoire, ce qu'il s'empressa d'accepter. Son assiduité, son zèle et les connaissances qu'il acquit avec rapidité, lui ouvrirent en 1755 les portes de l'académie. Il justifia sa nomination par un grand nombre de mémoires intéressans sur différens points d'astronomie. L'académie l'ayant nommé pour être un de ceux qui devaient observer le passage de Vénus sur le disque du soleil, il partit de Brest le 26 mars 1760, mais en arrivant le 10 juillet à l'Isle de France, il apprit que la guerre allumée entre la France et l'Angleterre ne lui permettrait probablement pas de se rendre à Pondichéri. Cependant il s'embarqua le 11 mars 1761, et les vents contraires ayant retardé le vaisseau, il n'arriva que le 24 mai, pour apprendre devant Mahé que cette ville et Pondichéri venaient de tomber au pouvoir des Anglais. Il fallut donc retourner à toutes voiles vers l'Isle de France. Ce fut en pleine mer, sur le pont d'une frégate, qu'il eut le triste loisir, non d'observer, mais d'apercevoir, le 6 juin, le passage de Vénus sur le soleil. La pensée de pouvoir enrichir les sciences d'observations précieuses dans tous les genres, inspira dès ce moment à l'académicien le projet de rester encore huit

Digitized by Google

ans éloigné de sa patrie pour attendre dans les Indes le second passage de Vénus, qui ne devait avoir lieu que le 3 juin 1769. Dans cet intervalle de temps il visita les Isles de France, de Bourbon, Rodrigue et Madagascar, les Philippines, Manille et la côte de Coromandel. A Pondichéri, les préparatifs qu'il avait faits pour le 3 juin 1769, devinrent inutiles, parce que, ce jour là même, un coup de vent s'étant élevé de très-grand matin, le Ciel fut constamment couvert pendant toute la durée du passage de Vénus : il s'éclaircit une demi-heure après, et depuis il fit durant plusieurs jours le plus beau temps du monde. Le Gentil revint en France en 1771; son fondé de pouvoirs fut volé à l'instant de rendre ses comptes, et Le Gentil qui voulut plaider contre lui, perdit son argent et fut condamné aux dépens. Dégoûté d'une vie si errante et si orageuse, il espéra trouver le bonheur dans le mariage et dans la culture des sciences! Il ne fut pas déçu; les années qui s'écoulèrent depuis son retour furent pour lui une vie de repos et de félicité, comme il l'assure lui-même dans un de ses écrits. Il s'occupa d'abord de la rédaction de ses voyages, et continua jusqu'à sa mort de donner dans les volumes de l'académie un grand nombre d'excellens mémoires.

— 1807, mourut âgé de 87 ans à Bayeux sa patrie, Jean-Jacques-Adrien Pluquet, docteur en médecine. Il exerça son art avec distinction pendant 60 ans, et à sa mort il laissa manuscrits 42 vol. *d'observations*, in 8°. Cet habile praticien était frère puîné du célèbre abbé Pluquet. (V. 18 sept.)

— 1828, dans sa séance la société d'agriculture de Rouen, décerne une médaille au sieur Charles Huet, maître charpentier à Fécamp, inventeur d'un instrument qui, dans une heure, fauche une acre de céréales. Il est traîné par deux chevaux que mène un seul homme; dans un temps de pluie cette invention, par la promptitude de son service, peut sauver beaucoup de récoltes.

23 *Octobre* 638, mort de S. Romain, archev. de Rouen.

Digitized by Google

Il fut inhumé dans l'église de Saint-Godard. Son tombeau ayant été ouvert en 1036, le corps fut trouvé entier, après 598 ans de sépulture. En 1079, sa translation eut lieu de l'église de Saint-Godard à la cathédrale. Guillaume Bonne-Ame, qui occupait alors le siége, institua la procession du *Corps Saint*. Il fit aussi construire un nouveau palais archi-épiscopal, plus vaste et plus magnifique que celui qui avait été habité par ses prédécesseurs.

— 1340, mourut Nicolas de Lyre, ainsi nommé du lieu de sa naissance, au département de l'Eure. Il prit l'habit de S. François au couvent des Cordeliers de Verneuil, au temps de leur fondation, sous le règne de Louis *Hutin*, en 1291. Professeur d'écriture sainte dans le grand couvent de son Ordre, il fut célèbre par de longs et savans commentaires sur la bible. Il était provincial, en 1325, lorsque la reine Jeanne, comtesse de Bourgogne, femme du roi Philippe V, dit le Long, qui faisait grand cas de son mérite, le nomma l'un de ses exécuteurs testamentaires. Philippe d'Evreux le chérissait et prenait ses conseils dans tout ce qu'il entreprenait. Nicolas fut inhumé aux Cordeliers de Paris.

— 1621, Jean Davy du Perron, frère du cardinal, mourut dans la ville de Montauban, à la suite de la Cour. Son frère l'avait proposé à Henri IV pour être précepteur du Dauphin, mais des Yveteaux fut préféré. Jean était d'un caractère si singulier, qu'on le surnomma *l'ambigu*. « On ne pouvait, dit Bautru, décider s'il faisait jour ou nuit lorsqu'il vint au monde. Il était hermaphrodite, et la sage-femme, quand il fut né, dit à sa mère : madame, votre fils est une fille, et votre fille est un garçon. » Quoiqu'il en soit de cette plaisanterie dont il n'est pas aisé aujourd'hui de saisir la finesse, s'il y en a, le cardinal aima tendrement ce frère; avant de mourir il eut soin de le recommander à Louis XIII qui, en 1618, lui donna l'archevêché de Sens, dont il l'avait nommé coadjuteur l'année précédente. Ce prélat passait, suivant le P. Anselme, pour être aussi profond en doctrine que son frère. On lui

Digitized by Google

attribue une apologie pour les Jésuites, au sujet du livre *de Matrimonio* du P. Sanchez, imprimé en 1592 et réimprimé en 1614.

24 *Octobre* 1508, Louis XII, qui était à Rouen depuis plusieurs jours, prit séance au palais de justice, quoiqu'il ne fût pas encore terminé. La grande salle, dite *des Procureurs,* avait été commencée en 1493 pour servir de salle commune aux marchands qui s'assemblaient dans la nef de l'église cathédrale.

— 1594, mort de François d'O, marquis de Fresnes, surintendant des finances, né vers 1535, d'une noble et ancienne famille de Normandie. Ayant embrassé le parti des armes, il fut pourvu d'une compagnie de cavalerie, mais il y renonça bientôt. Il épousa la fille de Villequier, homme de débauches comme lui, qui le présenta au roi Henri III. Ce monarque lui donna la place de surintendant des finances en 1578. L'élévation d'un homme connu seulement par ses dissipations et par son goût effréné pour le jeu, révolta tous les gens sensés. Mais d'O, habitué à mépriser l'opinion publique, affecta de la braver, en affichant un luxe scandaleux. Il ne pouvait le soutenir qu'en créant de nouveaux impôts, dont il partageait les produits avec son maître. Les Etats de Bourgogne déclarèrent que la province était hors d'état de payer les subsides. Aux justes représentations des députés, d'O répondit par cette maxime alors nouvelle, *que le Roi étant le maître absolu des biens et de la vie de ses sujets; on ne devait point entrer en compte avec lui, et qu'il fallait se soumettre aveuglément à ses volontés.* Les députés indignés menacèrent le surintendant qui finit par se relâcher de ses prétentions. On ne peut guère se faire une juste idée de toutes les déprédations dont il se rendit coupable. Outre les retenues arbitraires qu'il exerçait sur tous es payemens, il avait une part dans tous les marchés, un intérêt dans toutes les fermes. Celle du sel lui valut, dans une seule année, huit cent mille écus, somme énorme pour le temps, et double de celle qui entrait dans le trésor royal. Mais les revenus

Digitized by Google

de la France auraient à peine suffi à ses prodigalités, et souvent il manquait d'argent. Son train de maison, sa table, ses maîtresses lui coûtaient des sommes prodigieuses, et il risquait tous les jours au jeu plus d'argent qu'aucun souverain n'en aurait osé hasarder. Il se fit donner par le Roi la charge de grand-maître de la garde-robe et la lieutenance-générale de la Basse-Normandie dont on dédommagea Matignon en le créant maréchal de France. D'O, par reconnaissance, fournit à Henri III vingt-deux nouveaux édits bursaux ; le parlement, il est vrai, refusa de les enregistrer, mais il y eut un accommodement. Dans sa maladie de mort, d'O éprouva le sort qu'il méritait ; ses parens, ses domestiques et quelques autres, à titre de créanciers, le dépouillèrent comme à l'envi, et si parfaitement, dit Sully, que long-temps avant qu'il expirât, il n'y avait plus que les murailles nues dans sa chambre. On vit avec étonnement que ses dettes surpassaient de beaucoup ses biens, et que l'homme qui avait eu si long-temps à sa disposition les trésors de la France, ne laissait pas de quoi payer les legs de son testament, qui ne se montaient qu'à douze cents écus.

En 1580, François d'O ayant été fait gouverneur de Caen, écrivit aux officiers municipaux de cette ville que, dans l'intention de procurer *à la capitale de son gouvernement* un port capable de recevoir de gros bâtimens, il lui envoyait Louis de Foix, célèbre ingénieur, qui venait d'exécuter de grands travaux pour le redressement de l'Adour à Bayonne, et qu'il le chargeait d'examiner les localités avec d'autres commissaires. Ils y vinrent en effet et déterminèrent l'emplacement d'un nouveau port à Caen ; mais rien ne fut exécuté. Cette ville paraît être pour quelque temps encore, vouée au malheur des intrigues, sous ce rapport (*V.* 1er. *janvier* 1731).

— 1754, mort de Louis-Balthasar Néel, né à Rouen. Il est auteur du *Voyage de Paris à Saint-Cloud par mer et par terre ;* opuscule fort plaisant. — De l'*Histoire du maréchal de Saxe*, 1752. — Et de l'*Histoire de Louis, duc d'Orléans*, mort en 1752.

Digitized by Google

— 1804, M. Masson de Saint-Amand, 1er. préfet du dépt. de l'Eure, posa la 1re. pierre d'une pyramide, en remplacement de celle que le duc de Penthièvre avait fait élever à l'endroit même où Henri IV, excédé de fatigue, s'était endormi sous un poirier, après la bataille d'Ivry.

Le 29 octobre 1802, Napoléon, alors 1er. Consul, se rendant à Evreux, prit sa route par Ivry, et pour mieux connaître la plaine où s'était donnée la bataille, il en parcourut à cheval les diverses positions. La place où se trouvaient les ruines de la pyramide que les dévastations révolutionnaires avaient fait disparaître, fixa ses regards. Il ordonna qu'un nouvel obélisque fût construit sur ces débris même, et cela fut exécuté deux ans après. La cérémonie fut faite avec tout l'éclat digne d'un roi dont la mémoire vivra éternellement dans le cœur des Français (*V. le* 14 *mars* 1590). La 4e. inscription de la pyramide est terminée par ces paroles : « Toute famille, tout parti qui appelle les puissances étrangères à son secours, a mérité et méritera dans la postérité la plus reculée, la malédiction du peuple français. »

25 *Octobre* 591, dédicace de l'église du monastère fondé par S. Evroult au pays d'Ouche, arrondissement d'Argentan. Ce fut la célèbre abbaye de ce nom, qui prit ensuite celui de son fondateur. Il l'avait mise sous l'invocation de S. Pierre; le pape Grégoire-le-Grand lui envoya beaucoup de pieuses reliques, parmi lesquelles était un poil de la barbe de l'apôtre S. Pierre. *Miserante deo, pilum de barbâ sancti Petri apostoli adhuc habemus, quem beato Ebrulfo ad dedicationem hujus ecclesiæ destinavit papa romanus* (Orderic Vital, liv. 6, p. 624).

— 1154, mourut à Douvres Etienne comte de Boulogne qui, s'étant fait couronner roi d'Angleterre, le 26 décembre 1135, par l'archev. de Cantorbery, vint l'année suiv. à Rouen, où il fut reçu comme duc de Normandie. Il passa dans cette province environ 7 ans, et en fut expulsé en 1143 par Geoffroy Plantagenet, Comte d'Anjou, qui fit prendre aussitôt le titre de



Digitized by Google

duc de Normandie à Henri, son fils, devenu roi d'Angleterre sous le nom de Henri II, à la mort d'Etienne.

— 1415, mort de Jean IV ou I, dit LE SAGE, duc d'Alençon, à la bataille d'Azincourt perdue par Charles VI contre Henri V, roi d'angleterre. Jean venait de tuer de sa main le duc d'Yorck et d'abattre d'un coup de sabre la couronne qui formait le cimier du casque de Henri, et il allait redoubler; un second aurait peut-être sauvé la France; mais Henri, d'un revers l'étend à ses pieds et ses gardes l'achèvent. Le corps fut porté dans l'abbaye de St.-Martin de Séez et enterré dans la chapelle dite *d'Alençon*. C'était un prince bien fait, magnifique et plein de valeur. Il nâquit le 9 mai 1385, fils aîné de Pierre II, comte d'Alençon, auquel il succéda dans ce comté et celui du Perche. Il tint le parti de la maison d'Orléans contre celle de Bourgogne. De Marie, fille de Jean V, duc de Bretagne, qu'il avait épousée le 18 décembre 1446, il eut entre autres enfans Jean V ou II dit *le Bon* qui lui succéda. Henri craignant que si la bataille recommençait, les prisonniers qu'il avait faits n'embarrassassent ses soldats et ne voulussent s'échapper, donna l'ordre de les égorger tous. « Sur la fin de la journée, dit « Monstrelet, le roi d'Angleterre fit crier à haute voix, au « son de la trompette, que chacun Anglais, sous peine de la « hart, tuât ses prisonniers afin qu'ils ne fussent en aide au « besoin de leurs gens, et adonc soudainement fut faite « moult grande occision desdits Français prisonniers. » Le duc et le comte de Nevers, frères du duc de Bourgogne, furent du nombre de ces malheureuses victimes. Bertrand Du Guesclin, à la bataille de Cocherel (23 mai 1364) s'était trouvé dans la même circonstance que le monarque Anglais; il achevait de battre et de poursuivre les ennemis, lorsqu'il apprit qu'on voyait paraître un secours qui leur arrivait; il ordonna qu'on désarmât les prisonniers, il ne les fit pas assassiner!

— A cette même bataille furent tués 7 autres seigneurs

Digitized by Google

normands qui sont 1°. Enguerrand de La Rivière, chevalier, seigneur de Gouvy, Mesnil-Salle, Mesnil-Osmont, Sailly, Romilly et Saint-Germain-du-Crioult. Il avait épousé Guillemette de Malherbe, dame de Maltot. Orderic Vital et André de La Roque donnent à cette maison une origine illustre, en la faisant descendre de Robert, 1er. comte d'Evreux, fils de Richard I, duc de Normandie et de Gonnor. Robert avait été légitimement marié avant d'être archev. de Rouen. Il en rebâtit l'église cathéd. dès les fondemens, et il en occupa le siége jusqu'à sa mort en 1037. La terre de Saint-Germain-du-Criault, est depuis si long-temps dans la maison de La Rivière, qu'on en ignore l'époque. On voyait dans l'église de la paroisse le tombeau de Guillaume de La Rivière, chevalier, seigneur du lieu et de Mesnil-Salle, compris dans le nombre des gentilshommes de Normandie qui combattirent à Bouvines où Philippe-Auguste défit 150 mille Allemands avec une armée moindre de la moitié. Guillaume avait épousé Thérèse, fille d'Achille de Montgommery et d'Anne de Briqueville.

Pierre-Charles, marquis de La Rivière, chevalier, seigneur des terres ci-dessus nommées, de Meuvaines, Asnelles, etc., marquis de Courseulles et de Magny, né en 1749, épousa, le 29 avril 1771, Marie-Henriette-Elisabeth-Gabrielle de Rosset-de-Fleury, fille d'André-Hercule-de-Rosset, duc de Fleury, pair de France et gouverneur de Lorraine.

2°. Vigor de Clinchamp, seigneur des Meserets, etc., etc. Richard, son frère, fut l'un des 119 gentilhommes qui défendirent le Mont St.-Michel contre les Anglais, en 1423. Cette famille tire son origine de la terre de Clinchamp en Touraine. Le premier dont on ait connaissance est Gautier de Clinchamp qui vivait en 1098, suivant Orderic Vital. Il s'établit en Normandie où il fonda le fief de Clinchamp dans la vicomté de Falaise. Hugues, son fils, seigneur de Clinchamp en 1138, fit plusieurs fondations à l'Hôtel-Dieu de Caen. Il mourut vers l'an 1157, laissant deux fils qui ont

Digitized by Google

continué la postérité, divisée en plusieurs branches. Vigor eut de son épouse Jeanne, fille de Guillaume, seigneur de Briqueville, Philippe II du nom, seigneur des Meserets et de la Chapelle qui, élevé dans la maison des rois Charles VII et Louis XI, fut grand chambellan et grand pannetier de France, capitaine et gouverneur de Lisieux et de Granville en 1469.

3°. Denis de Longueil, seigneur d'Offrainville. Son père, Geoffroi-Marcel de Longueil, avait été tué à la bat. de Poitiers (19 *septembre* 1356). Guillaume de Longueil, III du nom, gouverneur de Caen et de Dieppe, était aussi à celle d'Azincourt où il fut tué avec son fils aîné.

4°. Jean de Tilly, V. du nom, chevalier seigneur de Chamboy, conseiller chambellan du roi Charles VI. Il avait épousé Béatrix de Clermont, de la maison des Ctes. de Clermont en Beauvoisis, qui a donné deux connétables, plusieurs maréchaux de France et autres grands officiers de la couronne. Guillaume, son fils, III du nom, chevalier seigneur de Chamboy, épousa Marguerite de Luxembourg, d'une des plus grandes maisons de l'Europe, dont il eut un fils, mort sans postérité, et Jeanne qui porta la terre de Chamboy à Olivier de Rosnivinen, chevalier, son mari, dont les descendans la possèdent encore.

5°. Jean de Clère, III du nom, baron de la Croix-Saint-Leufroy et pannetier du roi Charles VI. Sa maison tirait son nom du château de Clère près Rouen. Son chef est Godefroy, comte d'Eu et de Brienne, fils naturel de Richard I, duc de Normandie; il vivait l'an 921. Gilbert, son fils, comte de Brienne, fut tuteur de Guillaume II, duc de Normandie; il vivait en 970. Roger, son petit-fils, comte de Clère, fut le premier qui fixa le nom et les armes à cette famille, selon la coutume de ce temps là. Il mourut l'an 1030. Le dernier mâle de cette branche fut Charles, sire et baron de Clère, Panilleuse et la Croix Saint-Leufroy, né le 7 août 1575 et

Digitized by Google

mort le 7 décembre 1625. Il y a une branche des seigneurs de Baumets, et une branche des comtes de Pembrock en Angleterre.

6°. Guillaume, V du nom, seigneur de Roncherolles, baron de Heuqueville et du Pont-Saint-Pierre. Trois de ses fils, Jean, Guillaume et Charles, périrent au château-Gaillard d'Andely, assiégé par les anglais.

7°. Guillaume, sire et baron de Courey, III du nom, seigneur du Plessis et de Roye, fut aussi tué à cette funeste bataille d'Azincourt.

La maison de Courcy est connue dès le XI°. siècle; elle a tiré son nom de la terre et baronnie de Courcy près Falaise, au dioc. de Séez. Richard, I du nom, sire de Courcy, fut un des barons qui accompagnèrent le duc Guillaume à son expédition d'Angleterre, en 1066.

La bataille d'Azincourt fut une répétition de celle de Créci et de Poitiers. Les français combattirent avec la même précipitation et le même désordre, ils y eurent le même sort. Près de 10 mille d'entreux restèrent sur la place. Les Anglais firent 1,500 prisonniers parmi lesquels se trouvèrent les ducs d'Orléans et de Bourbon, les comtes d'Eu, de Vermandois, etc.

— 1625, trois hommes natifs de Rouen, furent condamnés à mort par jugement présidial d'Andely, pour un prétendu assassinat dont ils avaient été accusés, et ils furent exécutés. Un arrêt du grand Conseil donné à Poitiers le 31 décembre 1627, les déclara innocens. Cette tragique histoire, rapportée par Farin (*hist. de Rouen*) fut cause que par le même arrêt, le présidial du grand Andely fut transféré au petit Andely. La publicité des débats met aujourd'hui en sûreté, autant qu'il est possible, la vie des citoyens dans les procès criminels.

— 1795, loi qui raye la ville du Hâvre de la liste des grands ports; elle ne conservait que Brest, Toulon, Rochefort et l'Orient. Le Hâvre ne fut plus alors que port secondaire, mais

Digitized by Google

en 1800, il redevint chef-lieu de département maritime; on y créa un préfet.

— 1816, les sieurs Arnoult et Goulé, de Louviers, obtiennent un brevet de 5 années pour une machine destinée à remplacer les manéges mis en mouvement, soit par l'eau, soit par des chevaux.

— 1818, mourut à Rouen le cardinal Etienne-Hubert Cambacérès, archevêque de cette ville, frère du second Consul; il était né à Montpellier, le 11 octobre 1756. Ses obsèques eurent lieu le 28; son corps fut déposé dans un caveau sous la chapelle de la Vierge, à Notre-Dame. Il avait succédé en 1802 au cardinal de la Rochefoucauld, au titre d'archev. de Rouen; mais entre ces deux prélats, le siége avait été occupé par des évêques dits *constitutionnels*, ayant le titre *d'évêques métropolitains des côtes de la Manche.*

26 *Octobre* 1562, Charles IX et Catherine de Médicis viennent à Rouen, accompagnés du duc de Guise. La ville est prise d'assaut sur les calvinistes par la brèche de la porte Saint-Hilaire. Le roi fait mettre à mort plusieurs des assiégés, entre autres le ministre Marlorat, qui fut pendu, et Jean Du Bosq d'Esmandreville qui fut décapité. Celui-ci est auteur d'un traité *de la vertu et des propriétés du nombre septénaire.*

— 1628, mourut âgé d'environ 73 ans, à Paris, François de Malherbe, né à Caen en 1555, de l'illustre maison de Malherbe-Saint-Agnan. Attaché à la maison de Henri d'Angoulême, fils naturel du roi Henri II, il s'était fixé en Provence, où il épousa une demoiselle de la maison de Coriolis, dont il eut plusieurs enfans, tous morts avant lui. L'un deux ayant été tué en duel par un gentilhomme provençal nommé *de Piles,* Malherbe voulut se battre avec lui; mais ses amis lui représentèrent que la partie n'était pas égale entre un vieillard de 72 ans et un jeune homme : *eh bien*, dit le malheureux père, *Je ne risque qu'un denier contre une pistole.* Il se calma pourtant, et de l'argent qu'il consentit à prendre pour

renoncer à poursuivre le meurtrier, il fit élever un mausolée à son fils. Malherbe aima beaucoup moins ses autres parens, il plaida contre eux toute sa vie. Un de ses amis le lui ayant reproché: *avec qui donc*, lui répondit-il, *voulez vous que je plaide? Avec les turcs et les moscovites, qui ne me disputent rien?* L'humeur le dominait absolument. Sa violence lui occasionna plusieurs démêlés. Le premier fut avec Racan, son ami et son élève en poésie, qui lui dit un jour que la faiblesse de sa voix et l'embarras de sa langue l'empêchaient d'entendre les pièces qu'il lui lisait; Malherbe le quitta brusquement et fut plusieurs années sans le voir. Il eut une autre dispute avec un jeune homme de la plus haute condition dans la robe. Cet enfant de Thémis qui voulait aussi l'être d'Apollon, avait fait quelques mauvais vers qu'il croyait excellens. Les ayant montrés à Malherbe, il en obtint pour toute réponse cette raillerie cruelle: *avez-vous eu l'alternative de faire ces vers, ou d'être pendu? à moins de cela, vous ne devez pas exposer votre réputation en produisant une pièce si ridicule.* Jamais sa langue ne put se refuser un bon mot. Ayant un jour dîné chez l'arch. de Rouen, il s'endormit après le répas. Ce prélat le réveilla pour le mener à un sermon qu'il allait prêcher: *dispensez-m'en*, lui dit le poëte, *je dormirai bien sans cela*. Sa franchise rustique ne le quitta pas même à la cour: Louis XIII étant dauphin, écrivit à Henri IV et signa LOYS, suivant l'ancienne orthographe. Le roi fit voir cette lettre à Malherbe, avec la satisfaction naturelle au cœur d'un bon père. Malherbe qui n'était pas louangeur, ne s'arrêta qu'à la signature, et demanda au roi *si M. le Dauphin ne s'appelait pas* LOUIS? sans doute, répondit Henri IV. — *Et pourquoi donc*, reprit Malherbe, le fait-on signer LOYS?.. Depuis ce temps il signa LOUIS, et il a été imité de tous ceux qui ont porté le même nom.

Malherbe travaillait avec une lenteur prodigieuse, parce



qu'il travaillait pour l'immortalité. Aussi ses œuvres poétiques sont-elles en petit nombre. Elles consistent en odes, en stances, épigrammes, chansons, etc. Ce poëte, est le premier parmi nous qui aît fait sentir que la langue française pouvait s'élever à la majesté de l'ode. La netteté de ses idées, le tour heureux de ses phrases, la vérité de ses descriptions, la justesse, le choix de ses comparaisons, l'ingénieux emploi de la *fable*, la variété de ses figures, et surtout ses nombreuses suspensions, principal mérite de notre poésie lyrique, l'ont fait regarder comme le père de ce genre.

Enfin Malherbe vint, et le premier en France
Fit sentir dans ses vers une juste cadence,
D'un mot mis à sa place enseigna le pouvoir
Et réduisit sa muse aux règles du devoir. BOILEAU.

Qui ne connaît pas sa traduction de la fameuse ode d'Horace,

Pallida mors..? Le pauvre en sa cabane où le chaume le couvre,
Est sujet à ses loix;
Et la garde qui veille aux barrières du Louvre,
N'en défend pas nos rois.

Malherbe était au siége de la Rochelle fait par le card. de Richelieu; il y fut pris de la maladie qui régnait dans le camp des assiégeans. Rapporté à Paris, il mourut peu de jours après la reddition de la place, et fut inhumé dans l'église de St.-Germain-l'Auxerrois. On voyait autrefois l'écusson de ses armes dans une salle de l'abbaye de St.-Etienne de Caen. Par les soins de M. P. A. Lair, une inscription a été attachée sur la maison où il prit naissance. Le même savant a fait exécuter en bronze une médaille du poëte, portant sur le revers une lyre avec ces mots : enfin Malherbe vint.

— 1700, mourut Armand-Jean Le Bouthillier de Rancé, né à Paris, le 9 janvier 1626. Il eut un canonicat à N.-Dame et plusieurs abbayes. Après avoir terminé ses études et pris ses degrés en Sorbonne avec distinction, il entra dans le monde

et vécut livré à toutes ses passions, surtout à celle de l'amour. On prétend qu'au retour d'un voyage il alla chez sa maîtresse dont il ignorait la mort ; qu'étant monté par un escalier dérobé, il ouvrit l'appartement de la défunte et trouva sa tête qu'on avait séparée du corps parce que le cercueil de plomb qu'on avait fait faire était trop court. L'abbé projeta aussitôt de changer de conduite ; il cessa d'aller à la cour et se retira dans sa terre de Veret auprès de Tours. De mûres réflexions et les conseils de l'év. de Comminges lui firent naître le désir d'embrasser l'état monastique. Il vendit sa terre de Veret 300 mille fr. pour les donner à l'Hôtel-Dieu de Paris, ne conserva de tous ses bénéfices qu'un seul prieuré et l'abbaye de la Trappe de l'Ordre de Citeaux (*V.* 18 *mars*, 1223). Les religieux de cette maison vivaient alors dans le déréglement ; l'abbé demanda au roi un brevet pour pouvoir y établir la réforme. Il prit l'habit régulier dans l'abbaye de Perseigne, et, admis au noviciat en 1663, il fit profession l'année suivante, à l'âge de 38 ans. La cour de Rome lui ayant accordé des expéditions pour rétablir l'austérité à la Trappe, il exhorta si vivement ses religieux que la plupart embrassèrent la nouvelle règle. L'abbé de Rancé eût voulu faire dans tous les monastères de l'Ordre de Citeaux ce qu'il avait fait dans le sien, mais ses efforts furent inutiles. N'ayant pu étendre la réforme, il mit ses soins à lui faire jeter de profondes racines à la Trappe, et il y réussit. Cette maison reprit en effet une nouvelle vie. Continuellement occupés du travail des mains, de la prière et des austérités les plus effrayantes, les religieux y retracèrent l'image des anciens solitaires de la Thébaïde. Le réformateur voulant les détacher entièrement des choses terrestres, les priva des amusemens les plus permis. L'étude leur fut interdite ; la lecture de l'écriture sainte et de quelques traités de morale, voilà toute la science qu'il disait leur convenir. La liberté qu'il se donna de recevoir des religieux des autres Ordres, presque toujours malgré leurs supérieurs, lui fit un grand nombre


Digitized by Google

d'ennémis, d'autant plus qu'il avait peint avec des traits un peu trop vifs la corruption des autres cloîtres, et trop exalté la perfection du sien. L'abbé de Rancé, après avoir appaisé quelques troubles élevés à la Trappe depuis que ses infirmités l'avaient porté à donner sa démission, mourut tranquillement à 74 ans, couché sur la cendre et sur la paille, en présence de l'évêque de Séez, Louis d'Aquin, et de toute la communauté.

— 1773, arrêt du conseil qui donne à la ville d'Alençon, moyennant un denier de cens, tout le terrain dépendant du château, avec permission de le vendre à son bénéfice. Louis XV avait précédemment autorisé la ville à disposer d'un vaste édifice, appelé le *Palais*, qui renfermait toutes les juridictions. Il avait accordé la levée d'une somme de deniers sur les sujets du bailliage, pour aider la ville à construire de nouvelles prisons dans le donjon, et mettre le château en état de recevoir toutes les juridictions. Elles prirent possession de leur nouveau logement à Pâques 1779.

L'ancien palais fut vendu à un particulier qui convertit la salle présidiale en une salle de spectacle, agréablement décorée par les soins de M. Castaing, ancien receveur des tailles, petit-fils de celui qui inventa, vers 1680, la machine ingénieuse pour marquer la monnaie sur tranche.

27 *Octobre* 1123, mort de Serlon, év. de Séez. On croit qu'il était de la maison d'Orgères du Bouillonney. D'abord simple religieux à Saint-Evroul, il en était abbé, lorsqu'il fut élevé à l'épiscopat par Guillaume Bonne-Ame, archev. de Rouen, et par les autres prélats. Orderic Vital nous a transmis un discours qu'il prononça dans l'église de Carentan, devant le roi d'Angleterre, Henri I, qui venait de conquérir la Normandie sur Robert Courte-Heuse, son frère. Il était déjà revêtu de ses habits pontificaux, lorsque le Roi entra, le jour de Pâques, dans l'église, embarrassée de meubles et d'instrumens aratoires que les habitans du voisinage y avaient déposés. Poussant de profonds soupirs, il exposa d'abord au

Digitized by Google

Roi que la Normandie était sans chef capable de la gouverner ; que le peuple n'avait plus d'asile assuré contre des furieux qui le déchiraient ; que les temples du seigneur étaient violés et profanés impunément ; qu'on avait vu dans sa rage, depuis un an, le comte de Bellême réduire en cendres l'église de Tournay-sur-Dive, avec 45 personnes des deux sexes qui s'y étaient réfugiées.

Serlon n'en demeura pas là. Les laïques portaient alors les cheveux longs, usage contre lequel le clergé s'éleva ; quelques-uns même des plus zêlés allèrent jusqu'à le traiter de péché contre nature. L'év. adressa de nouveau la parole au Roi et à ses courtisans, traita de chose indécente de porter une longue chevelure, ce qu'il prétendit démontrer par une foule de textes de l'écriture, et entre autres par un passage de St.-Paul, où il dit : *Vir quidem non debet velare caput suum, quoniam imago est et gloria Dei.* L'homme ne doit pas voiler sa tête, car il est l'image et la gloire de Dieu. (Epist. I. ad Cor. cap. XI. V. 7.) Dans le concile assemblé à Rouen en 1096, par Guillaume Bonne-Ame, où Serlon assista, il avait été statué que ceux qui porteraient de longs cheveux seraient exclus de l'église pendant leur vie, et qu'on ne prierait point pour eux après leur mort.

Le Roi parut si touché et si bien disposé que l'év. tirant de sa manche une paire de ciseaux, alla lui couper les cheveux, ainsi qu'au comte de Meulan, et ensuite aux autres courtisans qui se firent un point d'honneur d'imiter en cela leur souverain. Godefroy, évêque d'Amiens, avait déjà donné l'exemple à Serlon. Robert, comte de Flandre, qui s'était si fort distingué au siége de Jérusalem, étant allé célébrer la fête de Noël à Saint-Omer, il s'y rendit beaucoup de seigneurs et de prélats. Godefroy avait été prié de dire la messe de minuit, ce qu'il fit ; mais quand les seigneurs se présentèrent à l'offrande, il refusa d'y admettre ceux qui portaient de longs cheveux. Ces courtisans murmurèrent de l'affront


Digitized by Google

qu'on leur faisait, et demandèrent quel était cet évêque qui s'arrogeait tant d'autorité dans un dioc. étranger ; apprenant que c'était Godefroy, si renommé par son éclatante piété, ils ne voulurent pas, pour conserver le vain ornement de leur chevelure, se priver de la bénédiction d'un si saint personnage. Ils se mirent sur le champ à couper leurs cheveux, et plusieurs n'ayant point de ciseaux, y suppléèrent, les uns avec leurs couteaux, et les autres avec leurs épées.

Serlon sentant sa fin approcher, célébra la messe dans sa cath. le 26 octobre, après laquelle ayant appelé les chanoines et les officiers de son église, il leur dit : « Je me sens fort affaibli par l'âge et la maladie, et je vois bien que mon heure n'est pas éloignée. Je vous recommande à Dieu qui m'a choisi pour votre pasteur, et je vous conjure de le prier pour moi. Qu'on prépare dès à présent le lieu de ma sépulture, car il me reste peu de temps à demeurer avec vous. » Après ce discours, il alla, dit Orderic Vital, accompagné de son clergé devant l'autel de la Vierge ; avec sa crosse il y désigna l'endroit où il voulait être enterré, récita des prières, et y jeta de l'eau bénite. Aussitôt les fossoyeurs firent la fosse, et des tailleurs de pierre se mirent à *creuser le cercueil* et à préparer tout le reste pour sa sépulture d'après son ordre. Il y descendit même, et s'y étendit comme s'il eût été mort. Le lendemain, qui était un vendredi, il alla encore à l'église, et voulut y dire la messe. Il avait déjà son amict sur la tête, mais il se trouva si faible, que craignant de ne pouvoir achever la messe, il se la fit dire par son chapelain ; après quoi ayant appelé les chanoines, il leur dit : « Rendez vous tous chez moi après dîner, car je veux distribuer selon les règles les trésors que j'ai amassés des revenus de l'église, afin que personne ne puisse m'accuser devant Dieu. *Sicut nudus in hunc mundum intravi*, dit-il, *sic me decet nudum egredi*. Le prélat se mit à table sur les 3 heures après-midi, mais il ne put rien manger ; il parla de Dieu pendant tout

Digitized by Google

le repas avec beaucoup d'onction, et comme on allait se lever de table, il mourut.

—1238, décéda Hugues de Morville, év. de Coutances, élu en 1208. Son origine était distinguée; un de ses ancêtres est compté entre les seigneurs qui accompagnèrent le duc Guillaume à la conquête d'Angleterre. Hugues fut d'abord archidiacre de Coutances et montra beaucoup de zèle pour l'étroite observance de la discipline ecclésiastique. Il chérissait les pauvres et fit construire l'Hôtel-Dieu. Touché des misères que souffraient les chrétiens d'Orient, il n'attendit pas les prédicateurs qui furent envoyés par le pape en Normandie et dans le reste de la France pour y prêcher la croisade; il disposa les esprits, fut un des premiers à se rendre au concile que le légat du S. Siége avait indiqué à Rouen pour cet effet en 1214. Il alla aussi à Paris en 1222, au concile qui s'y tint contre les Albigeois en présence de Philippe Auguste.

— 1256, les notables à Rouen choisissent trois prud'hommes dont un doit être nommé maire par le roi.

— 1417, Henri V, roi d'Angl., prend la ville d'Argentan.

— 1629, mourut à Rouen Jacques Poerier, baron d'Amfréville, présid. à mortier au parl. de Normandie. Il avait été vicomte de Valognes, lieut.-gén. et présid. au bailliage du Cotentin, puis maître des requêtes.

— 1734, Alexandre Pocquet, prêtre, né à Bernay, dioc. de Lisieux, mourut à Paris, âgé de 80 ans. Son zèle et sa piété le portèrent à prendre part aux missions en Orient. Après avoir gouverné le séminaire de St.-Joseph à Siam, il fut mis dans une dure prison et assujetti aux travaux des esclaves. Au bout de deux ans de souffrances, il obtint sa liberté et revint à Paris au séminaire des missions étrangères dont il fut directeur en 1724. Dans un acte de 1731, il déclara son adhésion à l'appel des 4 év. et du card. de Noailles, et y persista jusqu'à sa mort.

28 *Octobre* 1687, Jean-François Pommeraye, bénédictin, mourut d'apoplexie à Rouen, où il était né en 1617. Il a

Digitized by Google

publié l'histoire de l'abbaye de Saint-Ouen, celle des abbayes de Sainte Catherine et de Saint-Amand, celle des archevêques de Rouen, un recueil des synodes de ce diocèse; enfin l'histoire de l'église Métropolitaine. Il promettait encore d'autres ouvrages que la mort ne lui a pas laissé le temps de mettre au jour.

— 1786, adjudication pour 17,000 liv. de la réconstruction du pont qui va du champ-de-foire au petit Cours, à Caen. Cette communication fut ouverte en 1768. Elle n'avait lieu que par la porte des Prés qui était sur la place de l'hôtel de la préfecture actuelle, et qui fut abattue en 1806. Le premier pont fut fait en bois, et reçut du public le nom de *Pont d'Amour* qu'il a conservé. En 1782 on perça le mur de ville au bout de la rue Saint-Louis, pour donner une 2e. communication avec le petit Cours. Le pont, fait en bois, fut reconstruit en pierre en 1809, M. Lentaigne de Logivière étant maire alors. On a long-temps, par tolérance, traversé la caserne, pour accéder aux deux Cours, et ce n'est que depuis peu de temps qu'on a fait les changemens qui se voient aujourd'hui dans cette partie pour faciliter la communication du faubourg Vaucelles avec la ville et le Bourg-l'Abbé.

— 1827, M. Jean-Charles-Richard Dancel, né à Cherbourg, le 20 avril 1761, curé de Valognes et vic.-gén. du dioc. de Coutances, fut sacré év. de Bayeux par celui d'Hermopolis, dans l'église de la Sorbonne à Paris. Le prélat prit possession de son siége le 8 nov. suivant.

29 *Octobre* 1136, Geoffroy Plantagenet, gendre de Henri I, roi d'Angl., vint assiéger la ville de Lisieux que défendait Alain, comte de Dinan. Les Bretons désespérant de pouvoir s'y maintenir, la réduisirent en cendres. Valeran, comte de Meulan, parvint à repousser Geoffroy qui se retira au Sap dont il faisait le siége. Il fut blessé et vivement poursuivi par les seigneurs de Courtomer et de Médavy qui tombèrent sur son arrière-garde au passage de l'Udon.

— 1465, traité de Saint-Maur-les-Fossez, par lequel Louis

Digitized by Google

XI fait cession du duché de Normandie à Charles, duc de Berri, son frère. Le 1er. dimanche de l'Avent de cette année, il fut processionnellement conduit à la cathédrale de Rouen, où la messe fut aussitôt commencée par Louis d'Harcourt, patriarche de Jérusalem et év. de Bayeux, qui en avait été prié en l'absence du card. archev. Guillaume d'Estouteville. Après l'épitre, le nouveau duc prêta le serment qu'avaient fait ses prédécesseurs, ensuite l'év. de Lisieux, Thomas Bazin, lui mit au doigt un anneau d'or; le comte de Tancarville, connétable héréditaire de Normandie, lui présenta l'épée, et Jean, Ct. d'Harcourt, maréchal de Normandie, la bannière de la province. On continua la messe; après l'offertoire, le duc fit une riche offrande: les abbés de Fécamp, de Sainte-Catherine et de Saint-Vandrille assistèrent à cette cérémonie avec les ornemens de leur dignité. En 1469, Charles fut obligé de se démettre de son duché, par la perfidie du Roi, son frère. (V. 12 mai 1472).

— 1726, mourut Jean Boivin de Villeneuve, né à Montreuil-l'Argilé, le 28 mars 1663. Il était frère de Louis (V. 22 avril 1724) qui fut son tuteur, et le mit au collége du Plessis à Paris. La manière brillante dont il soutint, en grec et en latin, ses thèses de philosophie, fit du bruit dans l'Université, et le souvenir s'en conserva long-temps. Comme il possédait admirablement les grands classiques anciens, plusieurs hommes du premier rang voulurent les relire avec lui, ce qui lui procura d'utiles protecteurs. L'abbé de Louvois, maître de la librairie et bibliothécaire du Roi, commença la fortune du jeune Boivin, en lui accordant un appartement à la bibliothèque. Peu de temps après, en 1692, une place qui vint à vaquer lui fut donnée. Admis, en 1705, dans l'acad. des inscriptions, il fut nommé au bout de trois mois, et sans l'avoir demandé, prof. de grec au collége Royal. En 1721, l'acad. Française le choisit pour succéder à l'illustre Huet avec lequel il avait quelque ressemblance, ayant su, comme

Digitized by Google

lui, réunir à la plus profonde érudition, la culture de la poésie et de la littérature agréable.

— 1817, J. F. Gallois, à Rouen, obtient un brevet de 5 ans, pour construction de tables à tondre les draps, se mettant en mouvement sans le secours du manège et de l'hydraulique.

— 1824, mourut âgé de 82 ans, à Caen, sa patrie, Thomas Bellanger, prêtre, bachelier en théologie, vic.-gén. et chan. honoraire de Bayeux. Il avait été chan. du Saint-Sépulchre, principal du collége du Mont, professeur de rhéthorique, prof. de littérature française à l'acad. universitaire, président de l'acad. des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

30 *Octobre* 1451. lettres pat. de Charles VII qui confirment l'érection de l'Univ. de Caen, fondée en 1431 par Henri VI, roi d'angleterre et alors maître de la Normandie.

— 1755, mort de J. Bte. Gautier, prêtre, né à Louviers en 1685. Il étudia au séminaire de Saint-Magloire à Paris, mais ne prit point de degrés en Sorbonne, afin d'éviter le *Formulaire*. Cette disposition le fit accueillir par l'év. de Boulogne, P. de Langle, qui lui conféra la prêtrise, le nomma promoteur et vic.-général. A la mort de ce prélat, en 1724, l'év. de Montpellier, Colbert, se l'attacha comme bibliothécaire, et lui faisait composer des instructions, des mandemens, des remontrances et des lettres que le prélat revêtait ensuite de sa signature. Après la mort de son bienfaiteur, l'abbé Gautier alla demeurer à Paris et continua d'écrire; entr'autres productions de sa plume on a des *Lettres théologiques contre le système impie et socinien* des pères Hardouin et Berruyer, 1756, 2 vol. in-12, ouvrage postume, la meilleure critique qu'on ait faite des romans de Berruyer.— *Les Jésuites convaincus d'obstination à permettre l'idolâtrie à la Chine*, 1743, in-12. L'abbé revenait de Louviers à Paris lorsque sa voiture versa près de Gaillon, où il mourut des suites de cette chute.

— 1776, mourut en son château de Roquefort, à 68 ans,

Digitized by Google

Jean-Baptiste-Marie Dandasne de Crosville, chevalier, seigneur et patron honoraire de Roquefort et Bertheauville-en-Caux, seigneur de Crosville, etc., conseiller du Roi et président à mortier du parlement de Normandie. Son exactitude et son intégrité lui méritèrent la vénération universelle pendant le grand nombre d'années qu'il exerça ses fonctions.

— 1793, mort de Charles-Eléonor du Frische de Valazé, né à Alençon le 23 janvier 1751. Après de bonnes études, il fut nommé, en 1774, lieut. au régt. provincial d'Argentan. Rentré chez lui peu de temps après, il s'occupa de l'agriculture et rendit à la fertilité trois cents arpens d'un terrain abandonné depuis longues années. Il médita son livre des *Lois pénales* qu'il ne termina qu'en 1783, 1 vol. in-8°., reçu avec éloges dans les journaux de l'époque; on y trouve en effet des vues neuves et profondes, après les ouvrages de Montesquieu, de Gravina, de Beccaria, de Morris et de Pastoret. Valazé avait été nommé député du dépt. de l'Orne à la Convention; proscrit au 31 mai comme attaché au parti de la Gironde, il refusa de s'évader et fut condamné à mort, à l'âge de 42 ans. Au moment où son arrêt fut prononcé il se perça le cœur avec une lame de couteau qu'il avait cachée dans ses vêtemens, et tomba mort devant les juges révolutionnaires.

31 *Octobre* 1452, mort de Raoul Roussel, archev. de Rouen, né à Vernon. Il tint à Rouen, en déc. 1445, un concile où l'on défendit, 1°. de faire usage des termes de Notre-Dame de *recouvrance*, de *pitié*, de *consolation* et de *grâce*, comme donnant occasion à la superstition de plusieurs personnes qui croyaient que de certaines images avaient plus de vertu que d'autres; 2°. il y était dit qu'on priverait du revenu de leurs bénéfices les titulaires qui ne voudraient pas chasser de chez eux leurs concubines; 3°. qu'aucun ecclésiastique dans les ordres sacrés ne pourrait garder chez lui nulle femme qui ne fût d'un âge hors de soupçon; 4°. que les ecclésiastiques et religieux ne pourraient faire aucun commerce ni marchandise, ni avoir les recettes ni les fermes des seigneurs laïques.

Digitized by Google

— 1505, mort d'Etienne Blosset de Carouges, év. de Lisieux, sacré le 12 août 1482. Il obtint une bulle pour pouvoir conserver, étant évêque, un canonicat qu'il avait à N.-D. de Paris. Le 13 juin 1505, il résigna tous ses bénéfices à son neveu, Jean Le Veneur, fils de Philippe, baron de Tillières et de Marie Blosset; il mourut quelques mois après et fut inhumé dans sa cathédrale à laquelle il avait fait beaucoup de bien.

— 1699, on établit des lanternes à Rouen, par ordre du lieut. de police.

— 1781, on met en adjudication la construction des prisons à Caen. L'adjudication des salles d'audience du bailliage ne fut faite que le 26 octobre 1784, et celle de la façade principale, que le 28 mai 1787.

— 1793, mort de Claude Fauchet, né à Dorn en Nivernais, le 22 sept. 1744. Il embrassa l'état ecclésiastique, et fut d'abord précepteur des enfans du mis. de Choiseul, frère du ministre. Etant entré ensuite dans la communauté des prêtres de Saint-Roch, à Paris, il prêcha devant le Roi, obtint l'abbaye de Montfort et devint grand-vicaire de Bourges sous M. de Phelypeaux. Il prononça l'oraison fun. de ce prélat, mort à la fin de 1786, et celle de Louis-Philippe, duc d'Orléans, petit-fils du régent. A la même époque il publia un *Discours sur les mœurs rurales*. La révolution vint, et Fauchet en adopta les principes avec enthousiasme. Ardent, doué de plus d'imagination que de jugement et de prudence, il se jeta dans le tourbillon, prononça en 1789 et les deux années suivantes, des discours où l'on trouve quelquefois d'assez beaux passages, et des vérités assez fortes à côté des plus graves erreurs; son *Discours sur la religion nationale* est de ce genre. Il y professe sur l'autorité de l'église, relativement au mariage, des principes assez sains. Trois *Discours sur la liberté*, un autre *sur l'Accord de la religion et de la liberté*, une *Oraison funèbre de l'abbé de l'Epée*, un *Eloge civique de Franklin*, montrent de plus en plus le progrès des idées révolutionnaires dans la tête de l'auteur. Il fut élu év. du

Digitized by Google

départ. du Calvados, le 18 avril 1791, et sacré le 1er. mai suivant. On le nomma député à l'assemblée législative qui suivit la constituante. Le 6 avril 1792, lorsqu'un décret ordonna la suppression de tout costume ecclésiastique, Fauchet s'y conforma aussitôt, ainsi que ses confrères les évêques constitutionnels. Il paraît cependant que la chute du trône lui fit faire des réflexions qui le rendirent plus modéré. Il se déclara contre le mariage des prêtres, par un mandement qu'il publia. Son discours, lors du procès de Louis XVI, est courageux pour le temps où il a été prononcé. Il combattit ceux qui voulaient la mort du Roi, et leur dit des choses assez hardies. Dans les différens appels nominaux qui terminèrent le procès, il vota toujours pour le parti le plus favorable. Sur cette question : *Louis est-il coupable ?* Il répondit : « oui j'en suis convaincu comme citoyen; je le déclare « comme législateur; comme juge, je n'en ai pas la qualité, « je ne prononce rien. » Il admit l'appel au peuple, le sursis, vota pour la détention et le bannissement à la paix, et soutint son opinion avec courage, dans le *Journal des Amis* qu'il rédigeait alors. S'éloignant chaque jour d'avantage du parti dominant, il s'attacha aux fédéralistes, et dut succomber avec eux. On l'accusa de complicité avec Charlotte Corday, qu'il n'avait fait qu'introduire dans les tribunes des séances de la Convention. Envoyé à la conciergerie, il y trouva un prêtre vertueux, dont les instructions le firent revenir en lui-même, et abjura, sans restriction, toutes les erreurs contenues dans ses sermons et dans ses écrits. Traduit au tribunal révolutionnaire avec vingt autres députés, il y fut condamné et exécuté le même jour.

— 1799, loi portant que le siége de l'administration munic. du canton rural de Cherbourg sera transféré à Equeurdreville.

— 1823, A. Capplet, et P. H. Sese, à Elbeuf, obtiennent un brevet de 15 années, pour des cuves alcalines d'épuration, tant à chaud qu'à froid, servant à clarifier les bains alcalins qu'on rejetait auparavant, et à les faire servir de nouveau.

Digitized by Google

Ier. NOVEMBRE.

— 469, mort de St.-Patrice, 4e. év. de Bayeux, successeur de St.-Loup.

— 836, l'église de Séez, sous l'épiscopat d'Ingelnon, célébra pour la 1re. fois la fête de tous les Saints, instituée en 833 par le pape Grégoire IV. Ingelnon avait assisté en 835, au concile de Thionville qui avait pour objet de rétablir Louis-le-Débonnaire sur le trône d'ou les Pères du concile de Compiégne l'avaient fait descendre. La réhabilitation se fit dans la cathéd. de Metz, le dernier février, dimanche de la Quasimodo, pendant la messe.

— 1492, mort de René de Valois, I du nom, duc d'Alençon, né en 1440. Il porta, du vivant de Jean II, son père, le titre de Comte du Perche, et fut élevé à la Cour de Charles VII et de Louis XI. Ce dernier prince, dans la guerre du *Bien Public*, n'eut point à se plaindre du Comte, dont il prit même les avis pour le traité arrêté à Conflans le 5 octobre 1465. Le roi l'établit le 20 juin 1467, son lieutenant-général sur le fait de la guerre en Basse-Normandie, et lui assigna pour en soutenir l'état, 12 mille livres à prendre par chacun an sur les deniers des finances de Normandie, avec le revenu de la terre et seigneurie de Falaise.

Le Comte assista aux Etats du royaume que le roi avait convoqués à Tours pour le 6 avril. Il l'accompagna aussi à Liége, lorsque ce monarque fut obligé d'y suivre le duc de Bourgogne, et de se joindre à lui pour soumettre cette ville révoltée par ses intrigues. La nuit qui précéda le jour auquel le duc devait donner l'assaut, 600 soldats des plus déterminés firent une sortie à la faveur des ténébres. Ils étaient sur le point d'enlever le roi et le duc, qu'ils auraient peut-être immolés, s'ils ne s'étaient pas arrêtés à un pavillon où logeaient le comte du Perche et le seigneur de Craon. Ils y tuèrent à coups

Digitized by Google

de pique quelques valets de chambre ; la résistance que le Comte leur opposa fut la cause du salut des deux princes.

Il était encore lieutenant-général en Basse-Normandie et en faisait les fonctions, lors de la convocation du ban et de l'arrière ban, en 1471. Il resta constamment fidèle au Roi pendant les dernières négociations de son père avec les ennemis de la France ; il n'y eut aucune part et n'en était pas instruit. Il se trouva auprès du Roi à Paris, lors de la réception des ambassadeurs d'Arragon, à la fin de l'année 1474. Il paraît qu'il passait, soit à Mortagne, soit à la Flèche, tout le temps où il pouvait se dispenser d'être à la Cour.

René voyait tous les jours frapper de nouveaux coups qui lui donnaient lieu de craindre que le Roi ne voulût éteindre sa race. Le comte d'Armagnac, son oncle, est égorgé dans Leitoure par la perfidie sacrilége du cardinal d'Albi, Jean Jouffroi ; sa veuve, forcée d'avaler un fatal breuvage, voit périr aussitôt le fruit qu'elle portait dans son sein, et elle-même expire deux jours après, au milieu de convulsions et de douleurs affreuses, Le duc Jean, qui avait été condamné à mort pour la seconde fois, meurt bientôt dans la nouvelle prison qu'on lui avait accordée par grâce. Le connétable de Saint-Pol, célèbre par ses exploits et sa fausse politique, traîné en place de Grève, tombe sous la hache du bourreau. Jacques d'Armagnac, duc de Némours, reconnu descendant de Clovis, auprès duquel René avait été placé de la propre main de Louis, après avoir vu Marie d'Anjou, sa femme, expirer de douleur, avoir été fait prisonnier, promené de prison en prison, renfermé dans une cage de fer, invention nouvelle du cardinal Balue, est condamné sans preuves, sur des aveux extorqués par des commissaires avides de ses dépouilles, et livré au supplice, tandis que ses enfans vêtus de blanc, placés sous l'échaffaud, sont inondés du sang de leur père ; les grands biens de sa maison sont distribués aux généraux qui l'avaient arrêté, et aux juges qui l'avaient condamné : enfin Louis n'avait laissé à ses enfans,

Digitized by Google

derniers rejetons du premier roi chrétien, que les larmes et la misère.

Il fit au comte du Perche plusieurs propositions qui ne lui offraient que des avantages illusoires, des conditions ruineuses. Des hommes pervers le rendirent suspect au Roi. Jean de Daillon, seigneur du Lude, fut un de ses ennemis les plus dangereux. Les historiens du temps le peignent comme un rusé courtisan, toujours prêt à tendre des piéges à l'innocence, et à s'enrichir des biens des malheureux. Il s'était trop bien trouvé des mauvais offices qu'il avait rendus au père pour ne pas chercher à perdre le fils. Il avait eu une partie de la fortune du premier et le gouvernement du duché d'Alençon, il convoitait encore les biens du comte. Il persuada au Roi que ce prince avait fait passer de l'argent en Bourgogne et en Bretagne, dans l'intention de s'y retirer. D'un autre côté, on dit au comte que du Lude avait ordre de l'arrêter; alors la peur s'empara de lui, et sans trop réfléchir à la démarche qu'il allait faire, il prit la résolution de chercher un asile en Brétagne auprès du duc qui consentit à sa demande. Il feignit une partie de chasse dans la forêt de Charnie, où déjà il avait envoyé sa meute; on vit du Lude qui l'observait; il l'arrêta prisonnier le 10 juillet 1481, à la Roche-Talbot d'où il le conduisit à la Flèche, puis à Chinon. Il mit près de lui un gentilhomme nommé Saint-Sulpice, qui ne le perdait pas de vue : il couchait même avec le prince. Digne ministre de son maître, il travailla sourdement sous de fausses confidences, à faire en sorte que le Comte accélérât lui-même sa perte. Il lui dit un jour qu'un de ses parens venait de lui apprendre que, pendant un voyage que le roi devait faire, du Lude l'enlèverait et le conduirait à Lamotte-du-Sauzai, où il lui ferait couper la tête. *Par la Mort-Dieu*, ajouta St.-Sulpice, *si vous ne pensez en vos besoignes, vous êtes mort*. Le comte effrayé lui demanda conseil, et s'il lui pourrait aider à s'échapper. St.-Sulpice le lui promit. Aussitôt le Comte écrivit

Digitized by Google

au duc de Bretagne et chargea de sa lettre un nommé Trochon. Il sollicita quelques-uns de ses gardes qui lui promirent assistance. Mais ne recevant point de réponse, il reconnut bientôt que St.-Sulpice et ses satellites étaient apostés pour le séduire.

Le Comte fut de ce moment renfermé dans une cage de fer d'un pas et demi de long. Il fut 6 jours sans en sortir, pendant lesquels on lui donnait à manger avec une fourche. Après les six jours on le tirait de sa cage pour son repas, et on l'y remettait ensuite. Il passa de la sorte douze semaines, au milieu des plus grandes rigueurs de l'hiver, ce qui lui occasionna un rhumatisme à une cuisse dont il fut long-temps perclus, et une plaie à la tête qui pensa le faire mourir.

Enfin des commissaires nommés par le roi, commencèrent l'instruction le 11 août; elle dura long-temps; le Comte apporta des justifications si simples et si claires que les commissaires s'en trouvèrent embarrassés. Le roi les taxa de maladresse ou de mauvaise volonté, il s'emporta contre eux. Voulant faire servir la lettre du Comte au duc de Bretagne à le trouver coupable d'avoir eu le dessein de passer de là en Angleterre ou dans les Pays-Bas : *vous voyez bien, si vous n'estes bien bestes*, disait-il aux commissaires, *que le Comte déclare ses pèchés... Son entreprise estait pour r'avoir le sien, et il ne le pouvait r'avoir par le duc non plus que par un ménestrier.*

Le roi se crut obligé de faire transférer le Comte au château de Vincennes, et il chargea le parlement de continuer la procédure. Elle fut suivie avec tous les égards dus à un prisonnier de ce rang, et enfin, le 22 mars 1482, la cour rendit un arrêt motivé de manière qu'il était évident qu'elle avait voulu sauver le prince, et en même-temps donner une satisfaction au roi. Il devenait chaque jour plus inquiet et plus soupçonneux. Tant qu'il vécut, le Comte demeura prisonnier. Si aucun prince du sang ne fit de démarches en sa faveur, c'est que le duc de Bourgogne était mort; l'extinction de la branche


Digitized by Google

d'Anjou avait mis Louis XI en possession de la Provence, de l'Anjou et du Maine. Le duc de Bourbon, qui avait rendu tant de services à l'état, allait bientôt succomber à l'avidité de vils délateurs, qui avaient déjà fait arrêter son chancelier et ses autres grands officiers. Pierre de Bourbon, sire de Beaujeu, gendre du Roi, était un des ministres des fureurs de son beau-père, plus par crainte que par caractère. Le duc d'Orléans, premier prince du sang, âgé d'environ 20 ans, en proie aux passions de son âge, ne s'occupait guère des malheurs qui l'environnaient. En général, tous les princes intimidés craignaient de s'attirer le courroux du Roi, en s'intéressant pour ceux d'entr'eux qui étaient l'objet de ses persécutions. Enfin la France fut délivrée de ce tyran le 30 août 1483. Il mourut dévoré par l'ennui, les remords et par la crainte du trépas toujours redoutable à l'homme qui se fait un jeu de violer ses sermens.

Charles VIII, âgé de 13 ans et 2 mois, lui succéda. Un de ses premiers soins fut de rendre la liberté au Comte du Perche, et à tous ceux qui, comme lui, gémissaient dans les fers. Le 15 octobre, main-levée fut donnée au Comte de toutes les terres saisies par le feu roi sur son père et sur lui; il fut rétabli dans tous ses biens, honneurs et dignités. Il prit de ce moment le titre de duc d'Alençon. En 1488, il épousa Marguerite de Lorraine, dont il eut Charles, IV. du nom, 4e. duc d'Alençon, pair de France, comte du Perche, etc., né le 2 septembre 1489.

Le duc René, depuis son mariage, ne parut que très-rarement à la Cour; il ne s'occupa que de bonnes œuvres, du soin de faire le bonheur de ses sujets, d'acquitter les dettes de sa maison et d'améliorer ses domaines.

Dans cette année 1492, le 11 octobre, Christophe Colomb découvrit le nouveau monde qui, en 1497, prit d'Americ Vespuce, le nom qu'il porte.

— 1575, mourut à Carcassonne Simon Vigor, né d'une fa-

Digitized by Google

mille honnête à Evreux. Il suivit comme théologien, au concile de Trente en 1562, Gabriel Le Veneur, son évêque. A son retour de cette ville où il avait été orateur du cardinal de Lorraine, il quitta la pénitencerie d'Evreux qu'il occupait, et fut fait curé de Saint-Paul à Paris, où ses sermons et son zèle dans les controverses lui acquirent une grande réputation. Ils le rendirent si recommandable auprès de Grégoire XIII, que le cardinal de Ferrare, archev. de Narbonne, étant mort à Rome en 1570, le pape le choisit pour remplir cette place. Vigor se rendit aussitôt dans son diocèse où il travailla sans relâche le reste de ses jours au bien de son troupeau.

— 1630, dédicace de l'église bâtie sur le bord du ruisseau de Torteron à Saint-Lô, dont Eléonore d'Orléans, femme de Charles de Matignon, comte de Thorigny et baron de Saint-Lô, avait posé la 1re. pierre 6 ans auparavant. L'inauguration fut faite par Guillaume de Varocq, 1er. curé de cette nouvelle église.

— 1737, mort de Jean Le Chartier, né à Caen en 1667. Il a publié une *Dissertation sur la vraie cause de l'exil d'Ovide.*

— 1743, mort d'Eustache Restout, moine de l'abbaye de Mondaye, oncle de Jean Restout, peintre du Roi (v. t. 1, p. 8); il était lui-même peintre, architecte et sculpteur. L'église de Mondaye fut bâtie sur ses dessins, et la plupart des tableaux qui la décoraient étaient de lui : ils ont été transportés dans la cathéd. de Bayeux ; ce sont à la vérité des copies, mais la touche et surtout le coloris en sont remarquables. Ce bon religieux, âgé de plus de 80 ans, fut enterré dans son église, où son épitaphe se lit encore.

— 1744, on fit à Bayeux des réjouissances pour la convalescence de Louis XV qui avait été malade à Metz. Les bourgeois prirent les armes et firent des décharges de mousqueterie autour d'un feu de joie. Des fusils s'étant trouvés chargés à balle et des baguettes oubliées dans les canons, il y eut deux personnes de tuées sur la place et 12 de blessées. Une instruction eut lieu, et il en résulta que ce funeste accident n'était dû qu'à l'imprudence et à la maladresse.

Digitized by Google

— 1761, les deux 1ers. bataillons de la marine allant en Bretagne, furent arrêtés à Condé-sur-Noireau par le débordement de la Druance dont les eaux touchaient presque la clef de la plus haute arche du pont de Condé. Ces troupes furent obligées de s'embarquer le lendemain dans des cuves pour se rendre à Tinchebray.

— 1775, les deux phares du cap de la Héve, au Hâvre, élevés de 150 mtes. au-dessus du niveau de la mer, sont allumés pour la première fois.

— 1832, mort de Théodore Licquet, conserv. de la bibl. publ., membre de l'acad. Roy. de Rouen et de la Société des antiquaires de Normandie. Il faut lire dans l'intéressante *Revue Normande* (2e. vol., 1re. partie, p. 139) les nombreux titres que Th. Licquet avait à l'estime du monde savant. Au moment où la mort l'a surpris, il avait réuni tous les matériaux d'une *Histoire générale de la Normandie.*

2 *Novembre* 1083, mourut Mathilde de Flandre, femme de Guillaume-le-Conquérant. Il l'avait épousée lorsqu'elle était encore fort jeune, et l'avait lui-même couronnée reine d'Angleterre le jour de la Pentecôte 1068. Elle fut inhumée dans l'église de l'abbaye de Ste.-Trinité de Caen, fondée par elle en 1066. Son tombeau fut démoli en 1562, pendant les troubles de religion, et ses ossemens recueillis par l'abbesse, Anne de Montmorency, furent replacés dans le cercueil de pierre où son corps avait été déposé à sa mort. Ils restèrent ainsi jusqu'en 1708, où l'abbesse Gabrielle-Françoise Froulay de Tessé fit ériger un second mausolée sur lequel fut replacée la tombe primitive de la princesse; mais les vandales de 1793 l'abattirent, à cause des armes de Normandie gravées dessus, sans cependant découvrir le cercueil de pierre qui contenait les restes de la reine.

Le 12 mars 1819, le Cte. de Montlivault, préfet du Calvados, voulut faire rétablir le tombeau; en présence et du consentement de Charles Brault, év. de Bayeux, il fit ouvrir

Digitized by Google

le cercueil de pierre, dans lequel on trouva la boîte de plomb et tout dans l'état annoncé par les inscriptions gravées sur le tombeau qu'avait érigé l'abbesse de Tessé. Les choses ainsi vérifiées, il fut procédé par l'év. le 1er. mai suivant, à une seconde inhumation. Après une messe célébrée par le prélat, et son discours sur les vertus de la princesse, la boîte de plomb fut replacée dans le cercueil de pierre, en présence de toutes les autorités constituées. Enfin un 3e. mausolée a été élevé pour la reine Mathilde, par les soins du préfet.

— 1521, mourut âgée de 58 ans Marguerite de Lorraine, veuve de René, duc d'Alençon. Elle fit élever ses trois enfans dans une maison de plaisance que les Comtes du Perche avaient à Mauves, bourg situé à 2 lieues de Mortagne, dans une position agréable et salubre. Elle avait donné pour gouverneur à son fils, Jean de Gislain, seigneur du Bois-Guillaume, dont est descendu le mis. de La Roque-Menillet. Elle remplit toutes les places de personnes d'un mérite reconnu; sut gouverner avec beaucoup d'économie les vastes domaines de ses enfans; acheva d'acquitter les dettes immenses dont ils étaient encore chargés. Les habitans du duché d'Alençon, du comté du Perche et des terres françaises lui accordèrent quatre sols au marc la livre de la taille, pour lui aider à les payer, et bientôt elle se vit en état de faire un grand nombre de fondations religieuses qui lui coûtèrent des sommes considérables. Elle établit, avec l'agrément des habitans de Mortagne, dans l'hôpital de cette ville, six religieuses du tiers-ordre de St.-François, qu'elle avait tirées d'un couvent près Saint-Omer, et elle logeait avec elles tout le temps qu'elle passait à Mortagne. Le nombre des religieuses s'étant fort accru, elles se trouvèrent bientôt trop à l'étroit. Marguerite acquit en octobre 1502 un terrain dans un des faubourgs. Mme. de Montboissier, sa dame d'honneur, fut chargée de faire construire les bâtimens nécessaires, qui furent en état de recevoir les religieuses en 1505. Cette dame y prit l'habit

Digitized by Google

et fut la 4e. sup. de la maison. Le 16 février 1510, ces religieuses obtinrent du vic.-gén. des Frères Mineurs, de joindre aux vœux du tiers-ordre de Ste.-Elisabeth celui de clôture; et en 1521 elles firent profession de la règle de Ste.-Claire, modifiée, entre les mains de leur fondatrice.

La duchesse veillait avec la plus sévère attention à ce que la justice fût administrée dans ses domaines par des hommes aussi intègres qu'éclairés; pour cela elle changea les juges dans plusieurs siéges de juridiction. Elle obtint même, le 4 mars 1505, des lettres-patentes du Roi, adressées au prince son fils, alors sous sa garde, pour faire assembler les trois Etats du comté du Perche, à l'effet de rédiger par écrit, accorder et réformer la Coutume du Perche : ce qui fut exécuté la même année.

Dès que son fils eut atteint l'âge de majorité, elle lui remit l'administration de ses biens, et ne se réserva pour son douaire et ses droits, que la ville d'Essey avec la châtellenie et le domaine de Graville. Elle fit, le 20 juin 1513, un réglement pour la dépense journalière de sa maison. On y voit ce qui devait être servi chaque jour au dîner et au souper de la duchesse, aux gentils-hommes, aux quatre dames d'honneur et aux demoiselles, aux autres officiers et aux femmes de chambre. On servait au dîner de la duchesse deux potages, deux chapons bouillis, une pièce de bœuf, un haut-côté de mouton. Pour rôti, un membre de mouton, un demi-chevreau, quatre poulets ou pigeons, un lapereau ou autre chose pareille. Les dimanches, mardis et jeudis, des assiettes de pâtés. Pour dessert, les fruits de la saison. Au souper, une longe de veau, un membre de mouton, un demi-chevreau, 4 poulets ou pigeons, un lapereau. La desserte formait la table des gentils-hommes, avec une pièce de bœuf ou de mouton nouvelle. La table des dames et demoiselles d'honneur était servie d'un potage, un chapon, une pièce de bœuf, une pièce de mouton ; le rôti, un membre de mouton et 4 poulets. Au souper 2 membres

Digitized by Google

de mouton, 2 pièces de veau et 4 poulets. Elle fixe le prix où l'on doit payer chaque objet : ce qui nous paraîtrait aujourd'hui incroyable, si on ne savait pas qu'à la table de Charlemagne où mangeaient les princes et les princesses ses enfans, on ne servait que quatre plats, outre le plat de rôti.

Après avoir marié ses filles, rien ne l'arrêtant plus dans le monde, la duchesse forma le projet de le quitter totalement. Sa santé ne lui permettant pas d'embrasser la règle de Ste.-Claire dans toute l'austérité de la réforme établie à Alençon, elle jeta les yeux sur Argentan pour se loger avec quelques religieuses qu'elle avait amenées de Mortagne dans l'hôpital fondé par Henri II, roi d'Angleterre, en l'honneur de St.-Thomas de Cantorbéry, mais sur la représentation des maire et échevins que les pauvres en souffriraient, elle acquit un emplacement considérable, et obtint du pape Léon X, le 16 sept. 1518, une bulle qui lui permettait d'établir la règle de Ste.-Claire modifiée par les papes Urbain IV et Grégoire IV, dans tous les couvens qu'elle voudrait fonder. Elle avait commencé d'en bâtir un dès 1517; elle le dota de biens considérables, ce qui fut confirmé et beaucoup augmenté par son fils. Elle y introduisit, le 11 août 1519, douze filles du tiers-ordre, qui firent profession le jour de l'Assomption, de la règle de Ste.-Claire, et elle en établit 1re. supérieure la dame de Tirmois. Le 11 août 1520 la duchesse prononça ses vœux entre les mains de l'év. de Séez, défendit qu'on lui donnât jamais, sous quelque prétexte que ce fût, le titre de *dame*, ne voulut être appelée que *sœur* Marguerite, ni accepter d'autre emploi que celui de portière, pour être plus à proximité de faire des charités. Sa santé s'affaiblissant de jour en jour, dès le mois d'avril de l'année suivante, on craignit pour sa vie, et les médecins jugèrent à-propos de lui faire changer d'air. Elle partit donc avec 4 religieuses pour aller donner aux filles de *La Patience*, de Laval, la règle qui se pratiquait à Argentan, comme elles l'en avaient priée. Mais ses maux augmentant, elle ne put alors

passer Alençon, et ce ne fut qu'au bout de quelques jours qu'elle se fit transporter à Argentan où elle termina sa carrière.

3 *Novembre* de chaque année la foire dite *Toussaint* ou des *Morts* se tient à Bayeux. Elle est célèbre par le nombre et la beauté des chevaux, surtout des antenais ou poulains de deux ans. C'est dans le Bessin qu'existe le type de cette belle race normande, parmi laquelle nos ancêtres choisissaient leurs chevaux de bataille, et où maintenant on trouve ces carossiers qui réunissent la force à l'élégance. Il est assez présumable que la beauté de cette race est due au croissement des chevaux andalous. Nos premiers ducs faisaient venir des chevaux de ce pays. Guillaume montait un cheval d'Espagne à la bataille d'Hastings.

— 1670, mourut à Rouen Bernard Chancerel, cordelier, né à Caen. Il était d^{r}. en théol. de la fac. de Paris, avait enseigné la philosophie à Naples, fut provincial de son Ordre, et gardien de la maison de Caen pendant 9 ans.

— 1714, mourut Nic. Desmares, né à Rouen d'un père qui exerçait le commerce et avait été déshérité par le sien, un des présid. au parl de Normandie, pour s'être marié sans son consentement. Ce commerçant n'ayant point laissé de fortune, son fils et sa fille, la célèbre Champmeslé, prirent le parti du théâtre. Desmares alla jouer la comédie dans la troupe du Roi à Copenhague. Lorsqu'il en revint, sa sœur, qui ravissait les suffrages du public de Paris, le fit admettre sans début parmi les acteurs du théâtre de la capitale, en 1685, et il n'y avait que deux ans qu'il l'avait quitté avec une pension de 1,000 liv. quand il mourut.

4 *Novembre* 1112, Henri I, roi d'Angl. et duc de Norm., fit arrêter à Bonneville-sur-Touques, Robert de Bellême que le roi Louis-le-Gros, après une victoire qu'il avait remportée sur les Anglais, lui avait envoyé en qualité d'ambassadeur. Au lieu de conférer avec lui sur le sujet de sa mission, il fit arrêter 3 chevaliers qui l'avaient accompagné. Ceux-ci furent

Digitized by Google

bientôt mis en liberté, mais Henri donna ordre d'instruire contre Robert. Les principaux crimes qu'il lui reprochait, étaient de lui avoir manqué de fidélité; de n'avoir pas comparu à sa Cour après 3 citations, et de n'avoir pas rendu les comptes des vicomtés d'Hiesmes, d'Argentan et de Falaise, dont il était vicomte pour les ducs de Normandie. On lui imputait encore d'autres crimes en réparation desquels la Cour le déclara coupable envers Dieu et le Roi, et le condamna à passer le reste de ses jours enfermé dans un cachot. On le conduisit d'abord à Cherbourg, et l'année suivante en Angleterre d'où il ne sortit jamais, quoique parent de Henri du 4 au 5. Louis-le-Gros, trop faible alors pour tenir tête à ce monarque, se vit forcé de souscrire aux conditions qu'il voulut lui imposer, ainsi que d'abandonner son ambassadeur et son allié, à l'égard duquel Henri avait violé le droit le plus sacré des nations. Par le traité conclu à Gisors en mars 1113, Louis céda aussi à Henri la ville de Bellême, le Bellesmois, et tout ce qu'il pouvait réclamer dans la mouvance du comté du Maine et de la Bretagne.

En 1119, le pape Calixte II qui était à Evreux, sollicita vainement en faveur du prisonnier; mais ce pontife, gagné par les présens, et séduit par l'éloquence de Henri, trouva bientôt que ce monarque avait agi avec une équité parfaite, même à l'égard de Robert Courte-Heuse, son frère, qu'il tenait prisonnier au château de Kardiff, depuis la bataille de Tinchebray en 1106.

— 1199, mort de Guillaume de Tournebu, év. de Coutances, né vers l'an 1140 au château de ce nom, ancienne baronnie près Harcourt. Ses ancêtres s'étaient signalés à la conquête de l'Angl. et dans les guerres de la Terre-Sainte. Un concile ayant été assemblé en 1189, par Gautier, arch. de Rouen, qui se préparait à passer en Palestine avec Richard, duc de Normandie, Guillaume y porta les plaintes de plusieurs curés de son dioc., sur les grandes dépenses que leur causait, et à



Digitized by Google

leurs églises, le nombreux cortége que les archidiacres menaient avec eux dans le cours de leurs visites. Les autres év. qui avaient le même sujet de plainte, se joignirent à lui, et le concile décida que les archidiacres se contenteraient d'une somme modique, qui fut fixée à trois sols, monnaie d'Angers, pour ceux qui ne leur donneraient ni à manger ni à loger.

— 1417, Falaise, où commandait le maréchal de Lafayette, est assiégé par Henri V, roi d'Angl. Il est enfin forcé d'ouvrir ses portes, le 15 janvier 1418, mais le château continue pendant 3 mois 11 jours à se défendre vigoureusement, et ne se rend qu'à la dernière extrémité.

— 1651, mort de Jacques Camus de Pontcarré, év. de Séez, d'une anc. famille de robe, origin. de Normandie, qui a donné des cardinaux à l'église. Il nâquit le 30 juin 1584, à Bordeaux, lorsque son père y était conseiller au parlement. Sa mère s'appelait Jeanne *Sanguin de Livry*. Trois Camus de Pontcarré ont été 1ers. présidens du parlement de Rouen. L'év. de Séez fut sacré à N.-D. de Paris, en août 1614. Il convoqua bientôt ses calendes dans lesquelles il publia des statuts et confirma le changement du bréviaire diocésain en celui de Rome. Les religieux prémontrés d'Ardennes, à une lieue de Caen, refusant d'accepter comme abbé régulier, Gallade, qui avait été d'abord commendataire de cette abbaye, l'év. de Séez fut délégué par Urbain VIII, avec ceux de Bayeux et de Lisieux, pour juger définitivement cette affaire; elle le fut en faveur de l'abbé.

En 1625, le 10 nov., M. de Pontcarré permit l'établissement d'un prieuré de bénédictines à Exmes, dont la supérieure serait à la nomination des év. de Séez: Catherine du Bouillonney, née dans cette ville, religieuse d'Almenêches, en fut la fondatrice et la 1re. prieure.

En juin 1634 il fut un des cinq prélats choisis par l'ass. du clergé pour examiner si le mariage de Gaston, duc d'Orléans (Monsieur) frère de Louis XIII, avec la princesse Marguerite,

Digitized by Google

sœur du duc de Lorraine, avait pu être contracté sans l'agrément du Roi, et même contre sa défense. L'avis fut que la Coutume de France, ne permet pas que les princes du sang, et particulièrement l'héritier présomptif de la couronne, puissent se marier sans le consentement du Roi, et encore moins contre sa volonté. En conséquence ce mariage fut déclaré nul, et le parlement, par son arrêt du 5 septembre suivant, porta le même jugement.

En 1636 le prélat, frappé de l'inconvénient majeur du nombre excessif de fêtes qui se chommaient, publia, le 19 septembre de cette année, un mandement pour la suppression de beaucoup de ces fêtes, ce qui rendait au peuple le libre exercice du travail dont il ne peut se passer poûr sa subsistance. Après 36 ans de travaux apostoliques, l'év. mourut et fut enterré dans sa cathédrale. On rapporte que Pierre Passy, curé de Macé, près Séez, se plaignant un jour de l'ignorance extrême de quelques prêtres du diocèse : « Je sais bien, lui dit le prélat, qu'ils sont ignorans, mais j'aime encore mieux faire labourer ma terre par des ânes, que de la laisser en friche. »

5 *Novembre* 1827, le passage du pont de Vaucelles, à Caen, fut livré au public, à 2 heures après-midi. Ce pont, entièrement en granite, réunit l'élégance à la solidité. Il a été fait sur les dessins et sous les yeux de M. Pattu, ing^r^. en chef du dépt. du Calvados, membre de plusieurs sociétés savantes, et chevalier de la légion-d'honneur. La 1re. pierre fut posée le 11 juillet 1825, et la charpente pour le cintrement des trois arches fut commencée le 9 juin 1826. Les arches ont chacune 10 mt. d'ouverture, les deux piles ont 2 mt. d'épaisseur ; la largeur de la rivière est de 34 mètres entre les culées.

— 1605, mourut à Paris, dans un âge avancé, Roch Le Baillif, sieur de La Rivière, fameux médecin empirique et astrologue, né à Falaise dans le 16e. siècle. Son père avait professé, dit-on, la théologie à Génève, et il fut élevé dans les

principes du calvinisme. Après avoir terminé ses études il alla pratiquer son art à Paris, où il obtint une vogue extraordinaire; mais la faculté lui ayant contesté le droit d'exercer sans avoir subi un examen, un arrêt du parlement lui enjoignit de quitter Paris sous peine de punition corporelle. La Rivière ne se découragea point; il se rendit à Rennes où il lui fut accordé le titre de médecin du parlement de Bretagne. Il trouva l'occasion d'être utile, dans une maladie grave, au duc de Nemours, qui se déclara son protecteur. Il gagna aussi les bonnes grâces du duc de Bouillon. Ce seigneur l'ayant emmené avec lui à Paris, en 1594, le fit agréer par Henri IV, pour son premier médecin, à la place de Dalibourt qui venait de mourir. Il s'attacha surtout à mériter la confiance de Gabrielle d'Estrées, et la servit dans le projet qu'elle avait formé d'amener le Roi à l'épouser. La Rivière avait de l'esprit et du savoir-faire; il mourut comblé des faveurs de la Cour. Il était marié et avait un fils dont on lit des vers à la tête du dernier ouvrage de son père, intitulé : *Conformité de l'ancienne et moderne médecine, d'Hippocrate à Paracelse.* Rennes, 1592, in-12 et in-8°.

— 1794, une commission est nommée à Rouen pour veiller à la réunion et à la conservation des chefs-d'œuvre des arts, dispersés pendant la terreur. L'arrêté du conseil-général qui avait ordonné de retirer les statues des saints est du 15 novembre 1793.

— 1804, mourut dans sa terre de Saint-Pierre-Azif près Dives, Louis Lepecq de La Clôture, né à Caen en 1736, d'un père dr. agrégé à la fac. de médec. Ayant embrassé la même profession, il alla demeurer quelque temps à Paris et revint dans sa ville natale. En 1769, il fixa sa résidence à Rouen et s'y fit une brillante réputation. Il a laissé, sur les maladies épidémiques, des *Observations rédigées d'après le tableau des épidémiques d'Hippocrate*, 1 vol. in-4°., Paris 1776, et un autre vol. intitulé : *Collection d'observations sur les ma-*

Digitized by Google

ladies et constitutions épidémiques, in-4°., Rouen 1778. Ces deux ouvrages imprimés aux frais du gouvernement.

6 *Novembre* 1558, décéda Hémery Bigot, sieur de Tibermesnil, premier avocat-général et depuis président au parlement de Rouen.

— 1584, ce jour, Jacques de Cahagnes, intitulait ainsi son testament : « Moi, etc., considérant comme Dieu nous visite de présent d'un des fléaux de son ire, savoir de la *peste*... »

Cahagnes était né en 1548 à Caen où il remplissait avec distinction une des chaires de médecine; son zèle égalait son savoir. Il rédigea un nouveau corps de statuts pour la faculté. On a aussi de lui, en latin, un éloge de plusieurs hommes célèbres de Caen.

Dès l'année 1547 on avait vu régner à Caen une maladie à laquelle on donne le nom de *Peste;* elle y causa de si grands ravages que les professeurs et les étudians de l'Université désertèrent les écoles; les autres ordres de citoyens s'enfuirent dans les campagnes avec la précipitation de la terreur, laissant en ville leurs fortunes et leurs richesses pour s'occuper uniquement du soin de leur vie.

En 1598, la *peste* qui affligeait la ville, obligea la faculté de rendre un décret pour renvoyer à un autre temps la visite et l'examen des laboratoires et boutiques des apothicaires.

En 1605, la faculté convint avec le corps de ville de choisir un sujet zèlé parmi les *chirurgiens-barbiers*, pour saigner les pestiférés dont il se trouvait grand nombre dans différens quartiers de la ville et dans les campagnes voisines, avec promesse d'être reçu gratuitement si c'était un élève, et d'une pension de 25 écus. Jacques Guilbert, citoyen de Caen, ayant été choisi, la faculté l'instruisit 1°. des précautions qu'il avait à prendre pour lui-même; 2°. des secours qu'il devait administrer dans les premiers jours, dans les différens temps de la maladie, dans le traitement du *charbon* et des *bubons;* et enfin la faculté dressa les formules convenables

Digitized by Google

pour exciter les sueurs et soutenir les forces vitales ; formules auxquelles tous les apothicaires furent assujettis.

En 1626, le recteur de l'Université fut enlevé par la peste, dans le collége des Arts, et la rentrée des classes, qui devait se faire à la Saint-Denis, fut renvoyée, à cause de la contagion qui ravageait la ville et la campagne. « Enfin on remarque qu'en 1668, la faculté prit encore les plus grandes précautions pour préserver la ville d'une peste qui affligeait quelques villes voisines et plusieurs provinces du royaume. Ce qui doit d'ailleurs être observé, c'est que ces différentes branches de peste ou fièvres pestilentielles ne faisaient point leurs ravages à Rouen aux mêmes années qu'à Caen. » (Lepecq de la Clôture, collection d'observations sur les maladies épidémiques, in-4°.).

— 1602, contrat par lequel Jean de Ravalet, sieur de Tourlaville, abbé de Hambie, grand-vic. de Coutances, chantre et chan. de la cathéd. dote, au collége de Coutances, cinq régens de langue latine. A ce moyen, le collége, qui existait depuis 1569, mais était à-peu-près abandonné, eut des études gratuites et fut bientôt suivi par de nombreux écoliers. L'abbé de Tourlaville était né à Cherbourg en août 1549, fils aîné de Jacques de Ravalet, sieur de Tourlaville et de Sideville. Cet homme était essentiellement généreux ; dès le 21 7bre 1577, il donne au trésor de la paroisse de Cherbourg une pièce de terre, à charge d'un obit. Vers le même temps, il fait réparer à ses frais les tuyaux de 4 fontaines qui donnaient de l'eau dans divers quartiers de la ville, et il fonde 40 livres de rente annuelle pour payer les gages du fontainier. Le 2 déc. 1586, il donne 120 liv. de rente pour subvenir aux réparations, à l'entretien de l'aqueduc de Coutances et aux gages du fontainier. En 1588, il contribue à la réédification de la chaire épiscopale et des stalles de la cathéd. Son nom y est inscrit sur une lame de cuivre avec celui des autres bienfaiteurs, et il est juste de le consigner ici pour exciter l'émulation de ceux

Digitized by Google

à qui leurs moyens permettent des actes de bienfaisance envers leur pays.

Le château de Tourlaville qui subsiste aujourd'hui, fut rebâti par l'abbé, possesseur de la terre comme aîné de son frère, nommé aussi Jean, et qui reçut de lui le don de ce domaine. Tous deux se virent malheureusement condamnés à passer leur vieillesse dans une douleur profonde, à la suite de l'événement le plus déplorable que puisse éprouver une famille. (Voy. 2 déc. 1603).

— 1728, mort de Mathilde Rochois, célèbre actrice de l'Opéra, née à Caen, l'une des plus belles voix qu'on ait entendues. Elle avait du goût, et elle donna des conseils utiles à Lulli, dont elle fit valoir les ouvrages par la beauté de sa déclamation. L'actrice brillait encore lorsque le célèbre compositeur mourut en 1687.

— 1777, mourut à Rouen sa patrie, Adrien Lambert, écuyer sieur de Formentin, conseiller au parlement.

— 1779, Henri Roquet, âgé de 14 ans, né à Rouen de parens pauvres, se lance dans la Seine pour sauver le sieur Perrier, de Paris, entrepreneur des pompes à feu, qui venait de tomber à l'eau sur les 4 heures du soir. M. Perrier lui présentant sa bourse pour récompense, Roquet répond qu'il se trouve trop heureux de lui avoir sauvé la vie, et qu'il ne veut rien. Alors M. Perrier lui offre de le prendre avec lui pour lui faire un état ; ce qui est accepté par le noble jeune homme.

— 1787, ouverture de l'assemblée provinciale tenue à Caen sous la présidence de M. le duc de Coigny. Un discours fut prononcé par M. Cordier de Launay, Intendant de la Généralité de Caen.

— 1803, installation du ministre et du consistoire de l'église protestante dans l'église des ci-devant Bénédictines de la rue de Geôle à Caen, donnée par le gouvernement.

— 1823, translation de l'Hôtel-Dieu de Caen à la ci-devant

Digitized by Google

abbaye de Sainte-Trinité. Depuis long-temps la commission administrative des hospices gémissait de l'état de ruine et d'insalubrité dans lequel se trouvaient réduits les bâtimens de l'hôpital des malades. Elle avait plusieurs fois tenté des améliorations ; des plans avaient été dressés, des échanges proposés; mais cent obstacles avaient empêché l'exécution d'une si noble entreprise. Enfin une circonstance favorable se présenta ; les bâtimens de l'Abbaye-aux-Dames étaient devenus vacans par la suppression du dépôt de mendicité qu'on y avait établi depuis quelques années. Sur la proposition de son maire, M. le c^te^. de Vendeuvre, le Conseil municipal eut le projet de conserver à la ville un de ses plus beaux monumens, et d'en faire un emploi utile à l'humanité souffrante. Dans une délibération du 18 juin 1818, la demande en concession des bâtimens et dépendances de l'Abbaye fut arrêtée à l'unanimité, et des fonds furent votés pour faire face aux réparations les plus urgentes. Cette concession eut lieu le 1er. août 1821, et la rétrocession en fut faite aux hospices, en vertu d'une Ordonnance roy. du 22 mai 1822. Devenue ainsi propriétaire, la commission administrative des hospices fit dresser par l'habile architecte, M. Emile Guy, des plans et devis qui reçurent l'approbation du conseil et de la commission réunis, et le suffrage d'un administrateur des hôpitaux de Paris qu'ils avaient prié de se trouver à leur séance pour les aider de son expérience et de ses lumières. Les salles destinées aux malades étant préparées, les bâtimens affectés aux différens services achevés, la comm. admin. n'eut rien de plus pressé que de transférer les malades au nouvel Hôtel-Dieu avant l'hiver. Elle en avait déterminé le jour au 6 novembre ; elle se rendit en conséquence dans l'église pour y recevoir le clergé ainsi que les autorités civiles et militaires invitées à cet effet. La marche se fit en grande pompe depuis l'ancien Hôtel-Dieu jusqu'au nouveau. Tout concourut à rendre la solennité plus auguste ;
Digitized by Google

le temps était superbe ; une foule immense entourait le cortége et remplissait les fenêtres des habitations. L'église avait été décorée avec goût et simplicité. Des discours analogues à la cérémonie furent d'abord prononcés par les chefs des principales autorités civiles, ensuite l'office divin fut célébré par l'év. du dioc. qui, après l'avoir terminé, adressa un discours pastoral aux pauvres et aux dignes religieuses qui se dévouent avec tant d'héroisme, de patience et de zèle à les secourir, à les servir et à les consoler dans leurs souffrances. Cet Hôtel-Dieu est un des plus remarquables du royaume par la magnificence des bâtimens et leur bonne disposition; par la beauté des salles et par l'harmonie qui existe entre les différens services. On admire l'heureuse situation de cet établissement presque au centre d'un parc immense, sur une hauteur qui domine toute la ville, et d'où la vue embrasse d'un côté de vastes campagnes, et de l'autre le cours entier de l'Orne. Il serait difficile de trouver un lieu tout à la fois plus salubre et d'un aspect plus délicieux.

— 1826, mort de Charles-Ambroise Caffarelli, dans sa terre du Falga, près Revel, Haute-Garonne, à l'âge de 48 ans 9 mois. D'abord préfet de l'Ardêche, il vint à Caen, le 2 nov. 1802, remplacer le général Dugua qui fut envoyé à l'armée de St.-Domingue. Aussi sage que désintéressé, jamais il ne sacrifia ses principes à des motifs d'ambition ou de crainte. Jaloux de l'honneur de son administration, il examinait par lui-même toute affaire dont la décision peu réfléchie et prématurée pouvait plus ou moins compromettre l'intérêt public ou particulier. Il ne voulait point s'exposer à ce que des subordonnés pussent, soit par ignorance, soit par intrigue et par passion, l'induire en erreur, et lui faire approuver des mesures injustes. Une circonstance dans laquelle il montra toute la délicatesse et l'indépendance de son caractère, l'enleva au département du Calvados. Il fut placé dans celui de l'Aube, où il a laissé comme dans les deux premiers qu'il avait occupés,


Digitized by Google

les plus honorables souvenirs. Ce fut lui qui, étant dans l'Ardèche, provoqua une souscription pour l'érection d'un monument en l'honneur du célèbre agronôme Olivier de Serres. Cette souscription de huit mille fr. fut promptement remplie, et le monument existe.

7 *Novembre* 1550, mort de Jean de Languetot, abbé commendataire de Troarn près Caen.

1726, décéda François-Hyacinte JEAN des Noires-Terres, né à Caen, abbé commendataire de la Luzerne, dioc. d'Avranches.

— 1734, une secousse de tremblement de terre se fit ressentir à Caen, où elle causa peu de dommage.

8 *Novembre* 1786, mourut subitement N... de Baudre, curé d'Epinai-sur-Odon, arrond. de Caen; les pauvres trouvaient en lui un père. Il était d'une maison distinguée dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Elle a donné son nom à la commune de Saint-Ouen de Baudre près Saint-Lô. Guillaume de Baudre est qualifié *miles* (chevalier) dans la charte latine des donations qu'il fait aux religieux de l'abbaye de Saint-Lô en 1278. La famille de Baudre a toujours fourni de braves officiers. On en a compté 25 du même nom, tous chevaliers de Saint-Louis, vivans dans le même temps.

— 1787, dans la nuit du 8 au 9 on aperçut à Caen une des plus belles aurores boréales qu'on eût encore vues. Une pluie très-abondante accompagnée d'un grand vent, avait eu lieu toute l'après-midi du 8. La violence du vent augmenta vers l'entrée de la nuit, et son impétuosité fut telle sur les dix heures, que beaucoup de personnes le crurent accompagné du tonnerre. L'air paraissait tout en feu du côté de l'ouest, par les éclairs qui se succédaient avec rapidité. Pendant ce temps-là, depuis cette partie du ciel jusqu'à l'est, une magnifique aurore boréale s'étendait au nord, et formait un des plus beaux spectacles que l'on puisse imaginer. Elle s'élevait par larges bandes alternatives, d'un

Digitized by Google

rouge très-foncé, et d'une lumière blanchâtre dont la base commençait à l'horison, et la pointe allait se terminer au zénith. Elle varia peu pendant toute la nuit dans sa force, sa forme et son étendue. Le ciel était sans nuages; la scintillation des étoiles était très-vive. Elles se faisaient jour à travers du rouge de l'aurore, à peu près comme une lumière qui aurait été placée derrière une étoffe découpée en forme d'étoile. Quoique l'on fût à la veille de la nouvelle lune, on y voyait aussi bien que quand cet astre nous éclaire. *(Affiches de B. Normandie.)*

— 1797, ouverture de la bibliothèque publique à Rouen. Elle se composait des anciens livres de l'abbaye de Saint-Ouen, de ceux des couvens supprimés, et d'une partie de la bibliothèque des avocats au parlement.

— 1807, mourut à Rouen, où il était né en 1752, Pierre-Alexandre Forfait. Il cultiva de bonne heure les mathématiques, et devint l'un des meilleurs ingénieurs-constructeurs dont la France peut s'honorer. Après la session de l'assemblée constituante dont il fut membre, il revint au Hâvre en qualité d'ingénieur en chef de la marine. Il fut ensuite promû à la place d'ordonnateur-général de la marine sur les côtes du nord, et Napoléon le nomma ministre de la marine. Ayant quitté ce ministère, il fut fait conseiller d'Etat, préfet maritime du Hâvre, puis envoyé à Gènes sous le même titre. Son *traité sur la construction, sur la mâture des vaisseaux*, qu'il avait, jeune encore, composé par ordre de M. de Castries, alors ministre de la marine, lui ouvrit les portes de l'académie des sciences, et dans la suite il devint membre de l'institut. On a de lui, outre un grand nombre de mémoires envoyés à l'acad., et d'excellens articles dans le dictionnaire de marine de l'encyclopédie méthodique, sur les moyens de briser les rochers, et d'applanir les haut-fonds de la mer, de relever les corps submergés, sur une machine à plonger et à travailler sous l'eau, I. Un *Mémoire* en latin


Digitized by Google

sur les canaux navigables, couronné par l'acad. de Mantouë en 1773. II. *Traité élémentaire de la mâture des vaisseaux*. Paris 1728, 1 vol. in-4°.

9 *Novembre* 1769, mourut âgé de 84 ans, à Paris, Alexis Vallée, du diocèse de Rouen ; il occupa pendant 34 ans la chaire de rhétorique au collége d'Harcourt. Dans la fameuse assemblée de 1739, il fut celui des professeurs qui s'opposa le plus fortement à la révocation de l'appel et à l'acceptation de la bulle, ce qui lui attira, comme à plus de 80 autres maîtres ès arts, une lettre de cachet qui les excluait des assemblées. Il quitta donc son emploi, et se renferma dans la retraite. Il n'en sortait que pour faire des instructions et des cathéchismes à de jeunes personnes.

— 1810, mourut en la ville d'Eu, sa résidence, Henri de Bulonde, né à Fontaine-le-Dun près Yvetot-en-Caux, le 11 janvier 1718. Il devint prédicateur de la reine ; et quoique ses sermons n'aient pas acquis une grande célébrité, on en cite de fort beaux passages. Ils ont été imprimés à Liége en 1770, 4 vol. in-12.

— 1810 Mort de Charles-René Gervais de la Prise, né au dioc. de Séez, curé de Saint-Pierre de Caen. Pendant 35 ans, il gouverna cette paroisse en homme vraiment apostolique. Son zèle et sa charité furent inépuisables.

10 *Novembre* 1567, Pierre de Chambray fut tué à la bataille de Saint-Denis où il combattait contre les calvinistes. Il était fils de Nicolas de Chambray et de Bonaventure de Prunelé, et frère puîné de Gabriel qui épousa Jeanne d'Angennes. La maison de Chambray est citée dans le 1er. vol. des Ephémérides, p. 151, 249 et 305. Simon de Chambray, en 1239, fit don à la chapelle de Sainte-Marie du Desert, de cinq acres de terre et du patronage de l'église Saint-Laurent de Chambray.

— 1649, lettres du Roi qui nomment bailli de Rouen Henri d'Orléans, duc de Longueville et d'Estouteville, pair de France et gouverneur de Normandie. Ce fut pour lui que la charge

de bailli fut réunie à celle du gouverneur qui depuis fut toujours reçu en cette qualité au bailliage.

— 1695, mourut dans son gouvernement d'Arras Claude-Philippe Hébert, chevalier, sieur de la Pleigniere, né à Rouen le 10 mars 1626. C'était un brave officier qui, de cap. au régt. de Piémont, parvint au grade de brigadier-général des armées, en 1676. Louis XIV qui avait pour lui une estime toute particulière, lui donna, en 1672, le gouvernement de Tongres, place qui fut la 1re. prise sur les Hollandais, et ensuite il le fit gouverneur d'Arras. En 1689, la ville de Sedan étant menacée d'un siége, le Roi l'y envoya en qualité de commandant, et il y resta jusqu'en 1693 qu'il demanda la permission de revenir dans son gouvernement, où il mourut, et fut inhumé dans le sanctuaire de l'église de la citadelle qu'il avait fait construire.

— 1707, mourut à Rouen, sa patrie, Jean-Louis le Cerf de la Vieuville, auteur d'ouvrages sur la musique et la littérature.

— 1709, décéda Jacques Le Vaillant, chevalier, seigneur patron de Landes, de Leaupartie et de Livet, seigneur châtelain et patron de Vaucelles, vicomte héréditai de Barleville.

11 *Novembre* 1151, mort d'Algaire, évêque de Coutances, élu en 1135. Ce prélat fut assez courageux pour continuer le grand ouvrage que Richard de Bruys, son prédécesseur, mort à la fin de 1134, avait commencé, qui était de rétablir la discipline dans son diocèse, et particulièrement la continence des clercs. C'était aussi dans ce dessein que Henri I, roi d'Angleterre, duc de Normandie, avait convoqué à Rouen en 1128, les évêques et les abbés de la province : car les prêtres ne faisaient pas de difficulté de se marier publiquement, ou d'entretenir des concubines, comme l'indique le 1er. canon de ce concile qui défend aux prêtres d'avoir des femmes, et leur ordonne de laisser leurs concubines, sous peine d'être privés de leurs bénéfices et autres revenus ecclésiastiques, avec défense aux laïques d'assister aux messes de ces concubinaires. Avesgaud,

Digitized by Google

évêque du Mans, prit dans sa vieillesse une jeune femme nommée Hildeburge dont il eut plusieurs enfans auxquels il donnait les biens de l'église. On rapporte qu'étant malade, il se fit saigner, et qu'il coucha la nuit suivante, très-indiscrètement, avec sa femme, (*cùm episcopissâ*, dit un vieil auteur,) et mourut.

Algaire se fit aider dans ses travaux apostoliques par des hommes d'un grand mérite, et il eut la consolation, en mourant, de laisser son diocèse dans un état bien différent de celui où il l'avait trouvé.

— 1623, mourut dans sa baronnie de la Forêt-sur-Sèvre en Poitou, Philippe de Mornay, seigneur du Plessis-Marly, né à Buchi, arr. de Rouen, le 6 nov. 1549. Elevé à Paris, il y fit des progrès rapides dans les belles-lettres, les langues savantes et la théologie, ce qui était alors un prodige dans un gentilhomme. On le destina d'abord à l'église, mais sa mère le fit calviniste comme elle, et lui ferma ainsi la porte des dignités ecclésiastiques que ses talens et sa naissance lui promettaient. Mornay, après avoir parcouru l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas et l'Angleterre depuis l'horrible boucherie de la Saint-Barthelemi, s'attacha au roi de Navarre, si chéri dans la suite sous le nom de Henri IV, et le servit avec zèle de sa plume et de son épée. Il n'eut jamais de son souverain qu'un blanc-signé pour toutes instructions. Vrai politique, ennemi de l'intrigue, il réussi dans presque toutes ses négociations. Il chérissait tendrement Henri IV, et lui parlait comme à un ami. Le Roi ayant été blessé à Aumale, il lui écrivit ces mots : *Sire, vous avez assez fait* L'ALEXANDRE; *il est temps que vous fassiez le* CÉSAR. *C'est à nous de mourir pour votre Majesté et vous est gloire à vous, Sire, de vivre pour nous, et j'ose vous dire que ce vous est devoir*. Ce fidèle sujet n'oublia rien pour applanir le chemin du trône à ce prince. Mais lorsqu'il l'eut vu changer de religion, il lui en fit de vifs reproches, et se retira de la Cour. Cependant Henri IV l'aima toujours, et

Digitized by Google

fut extrêmement sensible à l'insulte qui lui fut faite par un gentilhomme nommé *Saint-Phal* qui l'accueillit de coups de bâton et le laissa pour mort. Il demanda justice au Roi qui lui fit cette réponse, monument aussi précieux du courage que de la bonté de Henri IV. « Monsieur Duplessis, j'ai un extrême déplaisir de l'outrage que vous avez reçu auquel je participe comme Roi et comme votre ami; pour le premier, je vous en ferai justice et à moi aussi. Si je ne portais que le second titre, vous n'en avez nul de qui l'épée fut plus prête à dégaîner, ni qui y portât sa vie plus gaiement que moi. Tenez cela pour constant, qu'en effet je vous rendrai office de Roi, de maître et d'ami, etc., etc. » La science de Mornay, sa valeur et sa probité le rendirent le chef et l'âme du parti protestant, et le firent appeler le *Pape des Huguenots*. Il défendit les dogmes de sa secte de vive voix et par écrit. Un de ses livres sur les prétendus *abus de la messe*, ayant soulevé tous les théologiens catholiques, il ne voulut répondre à leurs censures que dans une conférence publique. Elle fut indiquée en 1600 à Fontainebleau où la Cour devait être. Le combat fut entre du Perron, év. d'Evreux, et Mornay. (Voy. 5 septembre). Cette conférence, loin d'éteindre les différends, ne produisit que de nouvelles querelles parmi les controversistes, et de nouvelles plaisanteries parmi les indifférens. Un ministre protestant, qui avait été présent à la conférence, disait avec douleur à un capitaine de son parti : « *L'év. d'Evreux a déjà emporté plusieurs passages sur Mornay. — Qu'importe*, répartit le militaire, *pourvu que celui de Saumur lui demeure?* C'était un passage important sur la Loire dont Mornay était gouverneur. Ce fut là qu'il se retira, toujours occupé à défendre les protestans et se rendre redoutable aux catholiques. Lorsque Louis XIII, mal conseillé, entreprit la guerre contre son parti, Duplessis lui écrivit pour l'en dissuader. Après avoir épuisé les raisons les plus spécieuses, il lui dit : « Faire la guerre à ses sujets, c'est témoigner de la « faiblesse. L'autorité consiste dans l'obéissance paisible du

Digitized by Google

» peuple : elle s'établit par la prudence et par la justice de « celui qui gouverne. La force des armes ne se doit employer « que contre un ennemi étranger. Le feu Roi aurait bien renvoyé à l'école des premiers élémens de la politique, les nouveaux ministres d'Etat qui, semblables aux chirurgiens ignorans, n'auraient point eu d'autres remèdes à proposer que « le fer et le feu, et qui seraient venus lui conseiller de se « couper un bras malade avec celui qui est en bon état. »

Ces remontrances de Mornay ne produisirent rien que la perte de son gouvernement qui lui fut ôté par Louis XIII en 1621. Il mourut deux ans après. On a dit de lui :

Censeur des courtisans, mais à la Cour aimé,
Fier ennemi de Rome, et de Rome estimé. (*Henriade*).

Mornay passa pour le plus vertueux et plus habile homme que le calvinisme eût produit.

12 *Novembre* 1032, Robert *le Magnifique*, 6e. duc de Normandie, donne à Rouen sa charte de la fondation qu'il avait faite de l'abbaye de Cerisy, au dioc. de Bayeux, sur les ruines d'un monastère qui avait dû sa naissance à St.-Vigor, 7e. év. de ce siége.

— 1774, rétablissement du parlement ainsi que de la cour des comptes, aides et finances de Normandie, supprimés en septembre 1771.

— 1781, mourut à Paris, âgé de 34 ans, N... La Rivière-Bourdet de Torey, présid. au parl. de Rouen. Il était fils du président du Moncel, dont il eut toutes les vertus.

— 1815, mourut à Paris Françoise Scolatique d'Aubusson, née en 1733, fille unique de Hubert, seigneur, vicomte d'Aubusson, comte de la Feuillade. Elle avait épousé, le 15 juin 1752, François-Henri duc de Harcourt, décédé en Anglet. le 22 juillet 1802. Elle a été inhumée dans un caveau situé à la partie nord de l'église de Harcourt. Le château de Harcourt, anciennement Thury, est maintenant possédé par une de ses

Digitized by Google

petites-filles, Natalie de Mortemart, mariée au prince de Beauvau.

— 1828, décéda Marie-François-Gilles Rever, né à Dol, le 8 avril 1753, d'un père avocat au parlement de Rennes. Il avait embrassé l'état ecclésiastique, et l'év. de Dol qui estimait beaucoup sa famille, lui confia la cure, fort riche, de Conteville, située dans le dioc. de Lisieux, mais qui faisait partie d'une exemption dépendante de l'évêché de Dol. Quoique le revenu de sa cure eût considérablement diminué à la révolution, il continua de demeurer au milieu d'une population qu'il avait toujours rendue heureuse par ses bienfaits. Nommé administrateur du département de l'Eure auquel appartient la commune de Conteville, Rever fut, en 1791, député à l'assemblée législative. N'ayant pas été nommé à la Convention, il fut membre du jury d'instruction publique qui devait former l'école centrale, établissement qui, s'il eût été soutenu par les écoles secondaires, était, de toutes les instructions de ce genre, la plus parfaite et la plus propre à étendre le domaine des connaissances utiles. Bibliothécaire de cette école distinguée, il y donna aux élèves les soins les plus aimables et les plus fructueux. Ce fut à cette époque qu'il eut l'heureuse idée de faire parcourir et décrire quelques parties du dépt. de l'Eure par ceux des élèves de l'école centrale qui s'étaient le plus distingués pendant l'année scolaire. Le 1er. voyage eut lieu le 2 sept. 1800, et il fut malheureusement le seul. Rever en publia la relation en l'an X, sous le titre de : *Voyage des élèves du pensionnat de l'école centrale de l'Eure, dans la partie occidentale du département, avec des observ., des notes et plusieurs gravures relatives à l'hist. nat., à l'agriculture, aux arts*, etc. Evreux, Ancelle, an X, in-8°. avec 7 figures.

On doit encore à Rever plusieurs autres ouvrages, parmi lesquels on remarque les suivans : *Description de la statue fruste en bronze doré, trouvée à Lillebonne*. Rouen, Emile Périaux, 1823, in-8°. 4 fig. — *Mémoires sur les ruines de Lillebonne, avec un appendice contenant la description de*

Digitized by Google

quelques cachets inédits d'anciens oculistes. Evreux, Ancelle, 1827, in-8°., 16 fig. A la vérité Rever n'a pas le mérite de la découverte des ruines de Lillebonne, ni du Vieil-Evreux, mais par son zèle, ses talens et sa persévérance, il a considérablement ajouté aux découvertes de ses devanciers, surtout pour ce qui concerne le théâtre Romain de *Juliobona* (Lillebonne).

Membre de la soc. d'agric., sciences et arts d'Evreux, des acad. de Rouen, de Caen et de Nantes, Rever fit insérer plusieurs mémoires importans dans les recueils de ces compagnies savantes. Il a de plus laissé beaucoup d'ouvrages manuscrits qu'il a légués à la soc. d'agric. d'Evreux. L'institut (section de l'acad. des inscriptions) s'était associé Rever, il y a plusieurs années, et ce titre, si honorable, était la juste récompense d'un grand zèle et de bons travaux.

13 *Novembre* 1680, mourut âgé de 78 ans, Jacques Rouxel de Médavy, Ct^e^. de Grancey. Ayant servi avec distinction sous Louis XIII, en Piémont, en Flandre, en Lorraine et ailleurs, il obtint le bâton de maréchal de France en 1651. Son père était doué d'une force égale à sa valeur. On dit qu'ayant percé d'un coup d'épée le sieur de Trépigny, gendarme, il le porta tout armé et enferré dans son épée, plus de quatre pas en l'air. Son petit-fils, Jacques Léonor, fut maréchal de France en 1724, et mourut l'année suivante, ne laissant qu'une fille. Il avait été employé dans presque toutes les guerres de Louis XIV, et s'était signalé par sa bravoure et sa prudence.

— 1730, Geoffroy-Macé Camus de Pont-Carré, seigneur de Masfliers, entre en exercice de 1er. président du parl. de Rouen, sur la démission volontaire de Nicolas-Pierre Camus, son père, du 15 septembre précédent.

14 *Novembre* 1181, St.-Laurent, archev. de Dublin, mourut dans l'abbaye d'Eu. Il était venu en France pour remettre la bonne intelligence entre le roi d'Irlande, son frère, et le roi d'Angleterre, Henri II, duc de Normandie. Comme il s'ap-

Digitized by Google

prochait de la ville d'Eu par la Picardie, il aperçut du haut de la côte qui domine cette ville l'église des chanoines Réguliers, et demanda ce que c'était. Sur ce qu'on lui répondit que c'était une abbaye de l'institut de Saint-Victor il s'écria : *hæc requies meä in sæculum sæculi, hic habitabo quoniam elegi eam*. Le saint prélat était alors fort malade, et il mourut avec la consolation d'avoir pu réconcilier les deux rois. L'abbé Guy I. obtint une bulle de canonisation pour l'archevêque, en date du 11 décembre 1218, et depuis ce temps l'abbaye prit insensiblement le nom de Saint-Laurent de Dublin.

— 1687, mourut à Caen Michel de Saint-Martin, né à Saint-Lô, le 1er. mars 1614, d'un marchand qui, s'étant enrichi dans le commerce d'Amérique, acheta des lettres de noblesse, et se faisait appeler sieur de la Mare-Dudésert, marquis de Miskou. Ce marquisat était, selon lui, situé dans le Canada. Seul héritier de la fortune de son père, le jeune Saint-Martin le surpassait encore par la vanité. Quoiqu'il fût d'une laideur repoussante et qu'il n'eût qu'une dose d'intelligence très-médiocre, il était aussi fier de sa figure et de son esprit que de sa noblesse. Jamais homme n'afficha plus de prétentions avec si peu de moyens de les justifier. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il visita l'Italie, et reçut à Rome le double titre de docteur en théologie et de protonotaire apostolique. A son retour il s'établit à Caen, et se fit agréger, en 1650, à l'Université, dont il fut élu recteur, trois ans après. Cet honneur inattendu ne pouvait qu'accroître son orgueil. Beaucoup de poëtes célébrèrent son élection, par des pièces grecques, latines et françaises, dont il fit imprimer le recueil in-4°. Ce fut moins à sa bienfaisance qu'à sa vanité que la ville de Saint-Lô dut plusieurs établissemens charitables ; il orna aussi de statues et de bas-reliefs les principales places de Caen. Il avait fondé une nouvelle chaire qui devait être occupée par un professeur de la maison de l'Oratoire ; mais le premier traité ayant été rompu du consente-

Digitized by Google

ment des parties, il en signa un second avec les Jésuites. Ambitionnant le titre de protecteur des lettres et des arts, il remit une somme à l'académie dite le *Palinod,* pour un prix annuel de poésie latine, et une autre à la confrérie de Sainte-Cécile, pour un prix de musique. Le costume grotesque qu'avait adopté l'abbé de Saint-Martin, ajoutait encore à sa laideur. Se plaignant sans cesse du froid, il portait, pour s'en garantir, sept chemises, sept paires de bas et autant de calottes, qu'il recouvrait d'une perruque. Vêtu de cette sorte, il se faisait traîner par un laquais, dans une de ces voitures nommées *Vinaigrettes*, dont il se prétendait l'inventeur. Il couchait dans une alcôve de briques, sous laquelle était un fourneau pour entretenir la chaleur. La curiosité, le désœuvrement et l'espoir d'être témoin de quelques aventures divertissantes, attiraient chez l'abbé de Saint-Martin une foule de personnes qu'il recevait avec une importance comique, persuadé que c'était à son mérite seul qu'il devait de si nombreuses visites. Quelquefois cependant il s'apercevait que la société s'amusait à ses dépens, et alors il entrait dans une colère proportionnée à l'offense qu'il prétendait avoir reçue, intentait aux rieurs des procès qui le rendirent le jouet du public et même de ses parens. En 1686, le chevalier de Chaumont ayant amené en France des ambassadeurs du roi de Siam, quelques plaisans profitèrent de cette circonstance pour persuader à l'abbé de Saint-Martin qu'ils étaient députés par ce prince pour l'engager à passer dans ses états, afin d'y remplir le poste éminent de grand mandarin. L'abbé traita magnifiquement les ambassadeurs et fut reçu avec les cérémonies bouffonnes imaginées par Molière dans le Bourgeois-Gentilhomme. Saint-Martin était alors dans un âge avancé, et il mourut persuadé de sa dignité. On l'enterra au milieu d'une superbe chapelle qu'il avait fait construire dans l'église des Cordéliers. La *Mandarinade* ou histoire du mandarinat de l'abbé de Saint.-Martin, 3 vol. in-12, renferme beaucoup

Digitized by Google

d'anecdotes amusantes sur l'abbé qui en est le héros.

En tête on voit son portrait en caricature.

— 1751, mourut à Paris Jean Pinel, né à Valognes, le 17 janvier 1671, de P. Pinel de la Martelière et de Marguerite le Porcher. Il fut archidiacre de Paris, et pendant 46 ans 8 mois curé de Saint-Séverin où il fit des biens infinis. Ayant mieux aimé rester avec ses paroissiens que de passer à l'évêché d'Evreux que lui avait offert Louis XIV pour un service éminent qu'il avait rendu à l'Etat, ce monarque lui donna en commende le prieuré de Saint-Paul de Coussai, en Poitou, qu'il n'accepta que pour être plus en état de soulager les pauvres de sa paroisse.

—1813, mourut d'apoplexie Jean-Pierre-Louis-Laurent Houel, né à Rouen en juin 1735, ancien peintre du Roi, et graveur de la ci-devant acad. de peinture et sculpture de Paris, correspondant des sociétés savantes de cette ville, de l'Athenée des arts et de la soc. philotecnique de Paris. Il montra de bonne heure un goût décidé pour l'art du dessin, étudia d'abord sous l'architecte de la ville de Rouen, le plus renommé d'alors, puis se rendit à Paris pour continuer son intruction; suivit l'école de Le Bas, fondateur de la belle gravure à l'eau forte, et il y avait déjà obtenu des succès, lorsqu'une circonstance heureuse lui fit prendre la palette, dont il fit son objet principal sans cependant négliger le burin. Au bout de quelques années il alla se perfectionner en Italie. A la vue des beaux sites que présentent Rome et ses environs, il connut sa véritable vocation et fut peintre de paysages. Non content de les dessiner il imagina une manière large et expéditive de faire ses études à la gouache avec une facilité qui permet au peintre de saisir les belles formes et en même-temps la couleur locale des objets. Après 4 ans, Houel revint en France, mais avec la ferme résolution de retourner dans ces heureux climats, ce qu'il effectua en 1776. Il revit Rome, s'avança vers Naples, où il séjourna plusieurs mois, visita Malte, les îles de Lipari et la Sicile. Revenu à Paris, son esprit et ses talens l'avaient fait admettre


Digitized by Google

chez madame Geoffrin qui rassemblait chez elle chaque semaine tout ce que Paris possédait de savans et d'artistes célèbres. Jean Jacques Rousseau l'ayant un jour invité à dîner dans son ermitage de Montmorency, il y fut reçu sans étiquette. Le repas fini, le philosophe s'assoupit auprès de sa cheminée, ayant son chat sur ses genoux; Houel atteint son porte-feuille, prend son crayon; le génevois se réveille, voit le peintre en position et il en sourit. Cette anecdote est devenue un tableau qui existe au domicile de notre artiste. Célibataire, il a terminé sa longue carrière comme il l'avait désiré, sans presque s'apercevoir du passage de la vie à la mort; regretté de tous ceux qui l'ont connu.

— 1832, un phénomène assez rare se fit remarquer pendant une grande partie de la nuit, et surtout vers la fin, dans plusieurs endroits du département du Calvados, et dans celui de l'Orne aux environs d'Argentan. A différentes reprises, et pendant des heures entières, l'atmosphère qui était dans un état serein, fut sillonnée d'une quantité innombrable d'étincelles, formant une sorte de *pluie de feu ;* ce fut principalement de 4 à 5 heures du matin que ce météore igné présenta la plus grande intensité. Cet effet météorique fut observé sur plusieurs points de l'arrondissement de Caen, où il n'inspira cependant pas la même frayeur que dans les campagnes voisines d'Argentan. Il fut dit que dans quelques localités les étincelles étaient tombées jusqu'à terre; mais personne n'en recueillit de traces; il paraît même que ce phénomène s'étant opéré dans une région fort élevée de l'atmosphère, ce fut par une illusion d'optique, suite de l'éblouissement, que l'on crut voir des étincelles descendre jusqu'à terre (*Extrait du Pilote du Calv.*)

15 *Novembre* 1449, assemblée des notables dans le palais archiépiscopal à Rouen, en présence de Charles VII. Les députés promirent au Roi de l'aider corps et biens pour expulser les Anglais, ce qui fut fait.

— 1528, le curé et les paroissiens de S. Vivien de Rouen, présentèrent requête au corps de ville, afin d'avoir un courant

Digitized by Google

d'eau, à condition qu'ils feraient construire une fontaine à leurs dépens, ce qui leur fut accordé. La ville fit couler cette fontaine dans le couvent des Augustins, et au-dessous dans leur rue pour la commodité du public.

— 1546, les États de Normandie tinrent au Pont-de-l'Arche, à cause de la peste qui était à Rouen.

— 1728, décéda Nicolas Doublet, II du nom, marquis de Persan, conseiller au parlement de Paris, originaire de Normandie où cette famille était comptée, dès l'an 1280, au rang des familles nobles. Olivier Doublet, II du nom, était auprès de Charles III, dit le *Mauvais*, roi de Navarre. Son attachement pour ce prince lui fut fatal; car le roi de France, Jean I, ayant surpris le roi de Navarre dans le château de Rouen, le fit prisonnier, et sur le champ fit décapiter Olivier avec d'autres de la suite de Charles (1356).

— 1728, mourut à Delft en Hollande Elie Benoit, historien, né à Paris le 20 janvier 1640. Il fut long-temps ministre protestant à Alençon où il jouissait d'une grande réputation.

— 1829, mort de Nicolas-Louis Vauquelin, âgé de 66 ans, membre de l'institut, chevalier de la Légion-d'Honneur et de Saint-Michel, professeur de chimie, professeur honoraire à à la faculté de médecine de Paris, membre de presque toutes les académies d'Europe, député du Calvados. Il était né dans la commune d'Hébertot près Pont-l'Evêque, de parens honnêtes, mais peu fortunés, et forcé de s'avancer sans aucun appui, il ne dut qu'à lui seul les connaissances qu'il acquit depuis. Vauquelin commença ses études de chimie et de pharmacie à Rouen, et il alla les terminer à Paris en 1780. Dès 1783, le célèbre Fourcroy se l'assura comme préparateur de ses travaux chimiques, et bientôt il s'en fit un émule et un ami. Cette honorable association dura huit années consécutives, pendant lesquelles les deux savans se rendirent des services réciproques. Vauquelin fut depuis nommé membre de l'acad. des sciences et lors de la suppression des corps académiques (1793) il alla


Digitized by Google

occuper la place de pharmacien à l'hôpital militaire de Melun. Rappelé à Paris l'année suivante, il fut nommé inspecteur des mines, puis professeur-adjoint à l'école Politechnique. Dès la formation de l'institut national, il fut compris au nombre de ses membres ; et dès l'établissement de la Légion-d'Honneur, il en reçut la croix. Devenu, par la mort de Darcet, profess. de chimie au collége de France, il réunit à son professorat l'emploi de directeur de l'école spéciale de pharmacie, du moment qu'elle fut créée. Brongniart, prof. de chimie au jardin des plantes, étant mort, Vauquelin fut nommé pour lui succéder, sur la présentation unanime de l'institut, de l'administration et des inspecteurs des études. A la mort de Fourcroy, il se présenta au concours pour le remplacer comme prof. de chimie à la fac. de méd. Mais ses concurrens, par un juste sentiment d'estime et de respect, refusèrent de lui disputer une chaire dont il était universellement reconnu digne de prendre possession. En 1822, Vauquelin, comme les prof. De Jussieu, Dubois, Pelletan, Pinel, Desgenettes, Chaussier, Lallemand, Le Roux et Moreau, fut en butte aux rigueurs du pouvoir : mis à la retraite, c'est-à-dire, classé parmi les *honoraires,* sa haute réputation n'acquit que plus d'éclat de cette disgrâce, et depuis il fut choisi par ses compatriotes comme leur mandataire à la chambre des députés.

Vauquelin n'a publié que le *Manuel de l'Essayeur,* 1812, in-8°., mais il doit sa renommée aux belles analyses qu'il a faites, soit de concert avec Fourcroy, soit en particulier ; à ses expériences publiques et aux mémoires contenus dans les *Annales de chimie*, dans le *Journal des mines*, dans les *Annales du muséum*, dans le *Journal de physique* et dans *l'Encyclopédie méthodique*, ou aux Mémoires très-nombreux qu'il a lus à l'académie. Presque tous les savans qui composent aujourd'hui l'acad. des sc. doivent en partie leurs succès aux utiles leçons qu'ils reçurent de Vauquelin. Cet homme, auquel la Normandie se glorifie d'avoir donné la naissance, a terminé

Digitized by Google

son honorable carrière à Hébertot, dans le château qui appartint jadis à l'illustre d'Aguesseau, et dont est maintenant propriétaire le maire de la commune, M. Duhamel, qui n'a cessé de prodiguer à son intéressant ami les soins les plus assidus, jusqu'au moment de lui fermer les yeux. Vauquelin qui s'est acquis une belle fortune, étant resté célibataire, n'a point laissé d'héritier direct.

16 *Novembre* 1668, mourut, âgé de 47 ans, Jean Bardou, curé de Cormelles près Caen. Il était né à Paris le 10 mars 1621, mais M. Huet l'a mis au nombre des citoyens de Caen, parce qu'il en était originaire, toute sa famille étant établie dans la paroisse de Saint-Nicolas du Bourg-l'Abbé. On trouve dans les recueils de poésies françaises plusieurs de ses ouvrages où l'on remarque de l'esprit et de la facilité. Il a paraphrasé les lamentations de Jérémie et le manuel de Saint-Augustin. Il travaillait à la traduction du poème de Sannazar, sur l'enfantement de la Ste.-Vierge, lorsque la mort vint le surprendre.

— 1715, enregistrement au parlement de Rouen des lettres-patentes qui érigent en *marquisat* sous le titre de *Moges-Buron*, les terres et seigneuries de Saint-Georges, de Champin, de Ronde-Fougère, d'Ardène, de Moges et de Buron, en faveur de Léonor-Théodose de Moges, écuyer, seigneur desdites terres et seigneuries. Il avait pour 5e. aïeul Pierre de Moges, écuyer, seigneur de la terre de Buron, vivant avant l'an 1500.

— 1789, la milice bourgeoise, les cinquanteniers et arquebusiers sont licenciés et remplacés par la garde nationale à Rouen.

— 1754, mourut à Paris Pierre-Gabriel-Louis Le Neuf, seigneur de Sourdeval, de La Houssaye, etc., chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel du régiment de Rohan, infanterie, brigadier des armées du Roi. Il s'était trouvé à nombre de siéges et de batailles, entre autres à celle de Guastalla en 1734, où il fut blessé, à celle de Fontenoy, 11 mai 1745

Digitized by Google

où il fut aussi blessé. Il laissa de Marie-Marguerite de Pleurre, sa femme, une fille unique, nommée Marie-Jeanne, mariée en 1764 à Louis-Bernardin Le Neuf, comte de Sourdeval, son oncle. *(V. 10 mai et 5 juin).*

— 1755, mourut à Caen Charles-François-Olivier Rosette, connu sous le nom de *chevalier de Brucourt*, né au village de Grôville près Valognes. Après plusieurs années de service qui lui valurent la croix de Saint-Louis, il se consacra tout entier à l'étude de la philosophie, de l'histoire et des langues. On a de lui un *Essai sur l'éducation de la noblesse*, et il a travaillé aux statuts de l'école royale militaire établie par Louis XV en 1751.

17 *Novembre* 1573, mort de Jacques de Grimouville, abbé commendataire de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

18 *Novembre* 1350, Raoul de Brienne, 13e. Comte d'Eu, est arrêté dans son hôtel de Nesle, à Paris, par ordre de Jean II, roi de France et duc de Normandie, qui venait de succéder au roi Philippe de Valois, son père. Raoul est interrogé, puis décapité sans forme de procès devant son hôtel. Sa charge de connétable est donnée à Charles d'Espagne, Cte. de la Cerda, parent et favori du Roi. La violence commise par Jean au commencement de son règne lui aliéna tous les esprits, et fut en grande partie la cause des malheurs qu'il éprouva dans la suite.

— 1553, le feu prend à l'Hôtel-de-Ville de Rouen, et y cause un dommage considérable.

—1829, ordonnance du Roi qui nomme ministre des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique, M. Martial-Côme-Annibal Guernon de Ranville, né à Caen, le 2 mai 1787.

19 *Novembre* 1422, mort de Louis de Harcourt, archev. de Rouen, fils de Jean VI, Cte. de Harcourt et de Catherine de Bourbon, laquelle était fille de Pierre I, duc de Bourbon, et d'Isabeau de Valois. Il était donc allié au roi Charles VI, et ce monarque, lors de son intronisation, voulut le con-

Digitized by Google

duire par la main comme pour le donner à son épouse. Louis éprouva des calamités pendant son pontificat ; celle qui l'affligea le plus fut de voir la ville de Rouen et presque toute la province passer sous la domination de Henri V, roi d'Angleterre, qui fit sentir à la métropole toutes les horreurs d'un long et fâcheux siége. Le prélat se retira dans sa vicomté de Châtellerault en Poitou. Il y mourut et fut inhumé dans le couvent des Cordeliers de cette ville, où reposait déjà le corps d'Alix de Brabant, son aïeule, femme de Jean IV de Harcourt.

— 1665, mourut à Rome, âgé de 71 ans, Nicolas le Poussin, né au hameau de Villers près Andely, d'une famille noble, mais très-pauvre. Ce peintre, qu'on peut appeler *le Raphaël de la France,* fit ses premières études sous des maîtres médiocres, et cependant avec des progrès rapides. Son mérite avait déjà éclaté, et il était fort employé lorsqu'il partit pour l'Italie, toujours animé du désir de se perfectionner dans son art. Il ne négligea rien pour y parvenir. Il apprit la géométrie, la perspective, l'architecture et l'anatomie. De retour en France, Louis XIII le nomma son premier peintre. Un jour que cet artiste venait à Fontainebleau, le Roi envoya un carosse au-devant de lui, et lui fit l'honneur d'aller jusqu'à la porte de sa chambre pour le recevoir. On avait chargé le Poussin de décorer la grande galerie du Louvre ; mais ayant été traversé par des envieux, il imagina des prétextes pour retourner à Rome d'où il ne revint plus. Il était depuis quelque temps à moitié paralytique, et vivait toujours dans la médiocrité quoique Louis XIV lui eût conservé son titre et ses pensions. Sa maison était montée sur le ton le plus modeste. Un jour qu'il reconduisait lui-même, la lampe à la main, l'abbé Mancini, depuis cardinal, ce prélat ne put s'empêcher de lui dire : *Je vous plains beaucoup, Monsieur Poussin, de n'avoir pas seulement un valet : — Et moi,* répondit le peintre, *je vous plains beaucoup plus, Monseigneur, d'en avoir un si grand nombre.* On voit à Rome plusieurs ouvrages du Poussin,

mais la plus grande partie est en France dans la collection des tableaux du Roi et dans celle du Palais-Royal. Celle-ci offre, entre autres, *les sept sacremens*, suite très-précieuse. Le tableau du mariage ne vaut pas les autres; ce qui fit dire plaisamment à un poëte dans une épigramme, *qu'un bon mariage était difficile à faire, même en peinture.*

Le journal de Rome du 16 mai 1829 annonce qu'avant de quitter cette ville pour se rendre à Paris, l'ambassadeur français M. le Vte. de Château-Briand, voyant que les cendres du Poussin gisaient presque ignorées dans l'église de Saint-Laurent, eut la noble pensée de commander à M. Le Moine, sculpteur, un monument qui, exécuté tout entier à ses frais, serait placé dans cette église, et qu'il a fondé le pieux établissement d'une messe solennelle qui doit-être célébrée à perpétuité le jour anniversaire de la mort de ce grand peintre. (Ce monument a été placé en 1832).

— 1673, Pierre de Blanche-Cappe, prof. en droit, mourut à Caen, où il était né en 1595. Son père, qui était avocat, lui fit parcourir toutes les Universités du royaume. Il obtint sa chaire à Caen en 1634 et donna plusieurs traités sur divers titres de la Coutume de Normandie.

— 1727, mort de Jacques-Joseph Vipart, Mis. de Silly, né au château de ce nom près Pont-l'Evêque, le 8 déc. 1671, ancien colonel du régiment d'Orléans, cavalerie. Le Ml. de Berwick, sous les ordres duquel il se trouva, le cite en plusieurs endroits de ses mémoires comme un officier très-distingué. Il fut blessé et fait prisonnier à la bataille d'Hochstet. On le créa lieutenant-général en 1718 et employé en cette qualité sous le duc de Luxembourg en Normandie. Le Roi l'appela au Conseil d'Etat en 1722, et peu de temps après il le nomma conseiller d'Etat d'épée et chevalier de ses ordres. Le marquis étant malade éprouva un accès de délire pendant lequel il se précipita par une fenêtre dans le fossé du château de Silly, où il se noya.

Digitized by Google

— 1804, décès de Constantin Le Bourguignon-Duperré de Lisle, âgé de 64 ans et 9 mois, ancien lieutenant-général au bailliage et siége présidial de Caen. C'était un magistrat aussi recommandable par son esprit conciliateur que par ses profondes lumières. Il était membre de l'acad. Royale des sciences, arts et belles-lettres, et avait été directeur de l'ancienne qui se trouva supprimée à la révolution avec toutes celles du royaume.

20 *Novembre* 996, mort de Richard Ier. dit *Sans-Peur*, 3e. duc de Normandie, il n'était âgé que de 10 ans, lorsqu'il succéda dans le duché à Guillaume *Longue-Epée*, son père. De grandes calamités agitèrent le commencement de son règne. Louis d'Outremer, roi de France, vient à Rouen, enlève le jeune duc sous prétexte de le faire élever à sa Cour, mais au fond, pour le dépouiller plus aisément de son héritage. La captivité de Richard ne fut pas longue, son fidèle Osmond sut bientôt l'en délivrer. Irrité d'avoir perdu sa proie, Louis entra en Normandie avec des forces imposantes. Le Cte. Bernard-le-Danois qui en était gouverneur, réclama le secours d'Haigrold, roi de Danemarck, qui vint avec une flotte, l'an 945. Louis partit de Rouen, où il était alors, pour aller s'aboucher avec lui ; mais dans l'entrevue on se prit de paroles, les troupes en étant venues aux mains, Louis fut vaincu et mené prisonnier à Rouen. La paix se fit entre lui et Richard l'année suivante et ne fut pas de longue durée. Hugues-le-Grand, comte de Paris, juste appréciateur des hautes qualités de Richard, se lia étroitement avec lui et le fiança à Emancette, sa fille, encore très-jeune. Cette union alarma le féroce Arnoul, qui avait fait assassiner Guillaume Longue-Epée. Craignant que Richard ne parvint à venger la mort de son père, il lui suscita de nouveaux ennemis. On vit l'empereur Othon, séduit par les artifices de ce lâche, se liguer avec Louis d'Outremer, contre le duc de Normandie et son beau-père. Othon vint avec une armée que les historiens porten


Digitized by Google

à 200 mille hommes, mettre le siége devant Paris, mais Hugues le repoussa vigoureusement. Espérant se venger de ce revers sur la Normandie, il vint assiéger Rouen avec toutes ses forces. Richard, encore adolescent, montra qu'il n'avait point dégénéré de ses aïeux. Il sut allier la prudence du chef avec la valeur du soldat. Ayant attiré l'avant-garde des Allemands entre la montagne Beauvoisine et la ville, il tomba sur l'ennemi avec l'impétuosité de la foudre, en fit un grand carnage, et tua de sa main le neveu de l'Empereur. Après un assez long siége et plusieurs sorties brillantes, Othon et Louis désespérant de réduire la ville, levèrent le siége et ne recueillirent de ce formidable armement que la honte d'avoir échoué.

La Normandie, délivrée par la sagesse et l'intrépidité de Richard, goûta quelques années de paix et de bonheur. Ce prince reçut en 955 une marque éclatante de la haute estime dont il était environné. Hugues-le-Grand sentant sa fin approcher, lui confia la tutelle de ses fils, Hugues-Capet, Othon et Henri, en les exhortant à prendre leur tuteur et beau-frère pour modèle et pour conseil dans toutes leurs actions.

En 958, Richard épousa sa fiancée, sœur de Hugues-Capet, au milieu des transports d'amour et de joie des Parisiens et des Normands. Son bonheur et sa gloire lui firent des envieux. Thibaut, comte de Chartres et de Blois, et Lothaire, roi de France, n'ayant pu le faire assassiner, essayèrent la voie de la guerre. Ils entrèrent en Normandie avec une armée de 50 mille hommes et prirent Evreux. Thibaut croyant avoir le même succès à Rouen, vint camper entre cette ville et la forêt de Rouvray. Richard passa la Seine, joignit les ennemis et les écrasa en une seule nuit; il poursuivit Thibaut l'épée dans les reins, renversant tout ce qui s'opposait à ses armes et entra victorieux dans Chartres.

De retour dans ses états il espérait y goûter quelque repos et pouvoir s'y livrer aux soins du gouvernement, mais une nouvelle coalition se forma : Lothaire se ligua contre lui avec

Digitized by Google

les comtes de Flandre, de Chartres, du Perche et de Bellême. Richard, avec un secours que lui envoya le roi de Danemarck, fit tête à ses puissans ennemis. Il porta même jusqu'au cœur de leurs états les ravages de la guerre et les contraignit de lui demander la paix. Armé seulement par la nécessité de repousser une injuste agression, et touché des malheurs des peuples, il accepta le traité par lequel le roi de France promit de ne plus aider ses ennemis, mais plutôt de se joindre à lui s'ils l'attaquaient encore. Il scella le traité en pardonnant au comte de Chartres qui lui fit sa soumission, rendit Evreux, et devint son plus fidèle allié.

Richard se consacra tout entier dès-lors à réparer les maux que 25 ans de guerre avaient causés à ses sujets. Il parvint à répandre l'aisance et le bonheur dans toutes les classes du peuple. Il devint l'arbitre des princes, terminant tous leurs démêlés et conciliant tous leurs intérêts. Dans ce haut point de gloire et de puissance, ce fut lui qui assura le trône de France à Hugues-Capet, son pupille et son beau-frère, en lui attirant tous les suffrages dans les Etats-généraux assemblés en 987. Les dix dernières années de sa vie furent employées à des actes de clémence, de justice et de bonté. Il fit bâtir la cathédrale de Rouen, l'église St.-Ouen, celle de Sainte-Trinité de Fécamp, tout près de son palais, et l'abbaye de St.-Wandrille. Il fit aussi construire son tombeau, non dans le temple, mais à la porte, sous une gouttière, *afin*, disait-il, *que la pluie qui tombera lave mon corps de tant de péchés*. Ce palais mortuaire achevé, il ordonna que pendant le reste de ses jours il fût rempli de froment tous les vendredis, pour le distribuer aux pauvres avec cinq sols *romesins*.

Richard ayant perdu sa femme qui ne laissa point d'enfans, épousa Gonnor, fille d'un chevalier Danois, qui fut d'abord sa maîtresse, et qu'il épousa pour légitimer ses fils, Richard qui lui succéda, Robert, archevêque de Rouen, et Mauger, comte de Corbeil et père de Guillaume, comte de Mortain.



Digitized by Google

A l'exemple de Rollon et de Guillaume, il réunit les Etats du duché le 20 novembre 996, y fit reconnaître pour son successeur Richard II, son fil, et mourut quelques heures après cette touchante cérémonie. Ferme dans l'adversité, intrépide dans les combats, calme et clément dans le succès, plus heureux de pardonner que de punir, ce prince, durant un règne de 53 ans, ne se démentit pas un moment. Chaque jour de sa vie fut marqué par la pratique constante de toutes les vertus. Il fut nommé *Sans-Peur*, on peut ajouter *et sans reproche*, car il n'a mérité que des louanges et des hommages.

— 1448, la ville de Bellême, munie d'une bonne garnison commandée par Mathieu Got, lieutenant du fameux Talbot, ouvrit ses portes au duc d'Alençon qui avait sous lui le sire de Montenay son maréchal, Raoul Tesson et Saintrailles, bailli de Berri. Le duc se porta de suite à Mortagne qui ne fit aucune résistance. Les Anglais sortirent au nombre de six cents, leur capitaine à leur tête. Lorsqu'ils furent au village de Besdon, sur le chemin de Mortagne à Longpont, où les Français, chargés de leur escorte venaient de les quitter, un lièvre partit et dirigea sa course vers les Anglais qui, voyant les Français courir après le lièvre, crurent qu'ils marchaient contre eux et se mirent en défense. Il s'engagea un combat où furent tués plusieurs Anglais, et le reste mis en déroute. Les Français firent élever sur le lieu de la scène un oratoire appelé la *Mariette* de Besdon. Bar rapporte que de son temps on trouva dans un vieil orme creux une cuirasse, des brigantines et les ossemens d'un corps humain qui fut peut-être celui de quelque Anglais qui s'y était caché.

— 1766, mourut à 80 ans, Anne-Robert-Claude Le Roux, baron d'Esneval, seigneur de Pavilly, de l'une des plus anciennes et des plus riches familles de Normandie. Elle a fourni des magistrats, des chevaliers de Malte, des évêques, des ambassadeurs.

Digitized by Google

— 1784, le prix des bois de chauffage est fixé par le parlement de Rouen, toutes les chambres assemblées.

— 1784, on commence les plantations dans le parc d'Alençon, pour servir de promenade publique.

— 1796, mort de Pierre-Charles-François Porquet, né à Vire le 12 janvier 1728. Il devint aumônier de Stanislas, roi de Pologne, et plut à la cour de Lunéville par son esprit agréable. Il cultivait la poésie, et il en fit naître le goût au chevalier de Boufflers dont il avait été précepteur. Les *Almanachs des Muses* renferment plusieurs pièces de l'abbé Porquet, parmi lesquelles on distingue une ode sur le *Bonheur*, et des stances sur *l'Espérance*. Une personne lui ayant demandé ce que c'était que des longueurs dans un ouvrage, l'abbé répondit :

Est trop court qui me plait, est trop long qui m'ennuie ;
Sur l'inutile seul le bon goût se récrie,
Et le sentiment même a sa précision,
La richesse de l'art naît de l'économie ;
Dans un tableau bien fait tout est expression.
Cette science est peu commune,
C'est le secret des bons auteurs.
L'ouvrage le plus court peut avoir des longueurs ;
Le plus long n'en avoir aucune.

L'abbé Porquet était d'une très-petite stature et d'une faible santé ; aussi disait-il de lui-même : *je ne suis qu'empaillé dans ma peau*, et madame de Boufflers lui faisait dire dans un couplet :

Hélas! quel est mon sort !
Et comment puis-je vivre ?
L'eau me fait mal, le vin m'ennivre,
Et le café fort
Me met à la mort.

Il se prêtait avec grâce à toutes les plaisanteries, à tous les jeux de la société, et réunissait le bon esprit au bel esprit.


Digitized by Google

Il fut le premier à rire de l'épitaphe joviale que lui fit le chevalier de Boufflers, son ancien élève :

Ci-gît un abbé de mérite,
Qui vécut toujours chastement ;
Mais il dut sa bonne conduite
A son mauvais tempérament. »

Il s'était fait lui-même cette autre épitaphe :

D'un écrivain soigneux il eut tous les scrupules ;
Il approfondit l'art des points et des virgules ;
Il pesa, calcula tout le fin du métier,
Et sur le Laconisme il fit un tôme entier.

21 *Novembre* 1591, cartel proposé par le Ct. d'Essex à Villars, gouverneur de Rouen. Essex offrait de combattre à cheval ou à pied, armé ou en pourpoint : « Je maintiendrai, disait-il, que la querelle du Roi est plus juste que celle de la Ligue ; que je suis meilleur que vous, et que ma maîtresse est plus belle que la vôtre. Villars répondit « qu'il acceptait pour quand Mayenne serait arrivé, et qu'il combattrait à cheval avec armes accoutumées aux gentilshommes : quant à la condition que vous êtes meilleur que moi, disait-il, vous en avez menti ; quant à la comparaison de votre maîtresse à la mienne, je veux croire que vous n'êtes pas plus véritable en cet article qu'aux autres : toutefois, ce n'est pas chose qui me travaille fort pour le présent. »

— 1767, mourut à Altona Jean-Henri Maubert de Gouvest, né à Rouen en 1721, auteur du *Testament du card. Albéroni*, qui eut un succès prodigieux. L'auteur avait eu le dessein d'écrire *l'Histoire politique* de son siècle, mais il n'en publia que le 1er. vol. in-4°. avidement lu par tous les hommes d'Etat. Il a donné aussi le *Testament de Walpole*, moins estimé que celui d'Albéroni ; *La France telle qu'elle est*, ou *Lettres du chevalier Talbot*. La liberté avec laquelle il y parlait des moines et des abus de la cour de Rome, fit une vive sensation dans le

Digitized by Google

public, à l'époque où cet ouvrage parut; *l'Ecole du gentilhomme*, et un *Traité des écoles publiques*. Dans le premier de ces deux écrits on remarque un chapitre sur la tolérance civile, qui était hardi pour le temps.

— 1827, mort de Henri-François Le Follet, présid. honoraire à la Cour roy. de Caen, chevalier de la Légion-d'Honneur, né dans le dép. de la Manche où il avait été présid. du trib. crim. C'était un magistrat très-distingué par son profond savoir et son intégrité.

22 *Novembre* 1772, mourut à Caen Claude-Achille-Hippolyte Le Marchant de Caligny, né le 5 août 1751, offic. au régt. du roi, cavalerie.

— 1818, la ville de Domfront perdit un de ses plus recommandables citoyens dans la personne de G. F. B. Barbotte, né dans ses murs le 26 septembre 1764. Homme de lettres, juge, administrateur du district et enfin 1er. sous-préfet de l'arrond., il remplit toutes ces places avec distinction. Il eut le talent de faire exécuter les lois sans se faire d'ennemis. Un an après qu'il eut perdu la vue, il obtint sa retraite et mourut universellement regretté.

— 1818, mort de Jacques-Gabriel Chibourg, médecin en chef des hospices, médecin des pauvres, membre de la soc. de médecine et du conseil municipal de Caen, né à Estrées-la-Campagne le 29 août 1761. Cet excellent praticien remplissait avec zèle et charité tous les devoirs de son état.

— 1826, fondation de la Soc. Cécilienne de Normandie, par MM. John-Spencer Smith, Ch. Costy, P. A. Lair, A. de Caumont, Bourdon et d'Auray de Saint-Poix. Après plusieurs modifications que l'expérience fit apporter au premier projet de statuts, elle prit le nom de Soc. Philharmonique du Calvados. Le 8 fév. 1827, les statuts furent définitivement adoptés. M. le Cte. de Montlivault, cons. d'Etat, préfet du département, protecteur éclairé des beaux-arts, présid. honor. de la Soc., obtint du min. de l'int. l'autorisation nécessaire à son établis-


Digitized by Google

sement. Cette belle institution a pour but de cultiver l'art musical, ainsi que la poésie lyrique, et d'en répandre le goût. L'étude de la musique remplit de la manière la plus agréable pour nous et pour les autres, les momens que nous laissent des occupations plus importantes ; il n'en est point qui procurent des sensations plus douces et plus vives ; elle enlève à l'ennui l'homme inoccupé, offre un délassement précieux à tous, adoucit les mœurs par son influence directe, multiplie les relations sociales en rapprochant les hommes, enfin contribue, sous beaucoup de rapports, à nous rendre plus heureux.

— 1831, ouverture de l'année musicale de la Société Philharmonique de Saint-Lô, constituée définitivement le 17 septemb. précédent sur le modèle de celle de Caen. La Soc. compte 41 membres fondateurs.

23 *Novembre* 1540, Jean de Frotté, seigneur de Couterne, fils de Jacques, maître d'hôtel du connétable de Bourbon, fut pourvu de l'office de secrétaire contrôleur général des finances ordinaires et extraordinaires du duché d'Alençon. Ce fut en conséquence de la promesse que le roi et la reine de Navarre lui firent, lorsqu'il épousa Jeanne Le Coustelier, en 1536, de lui donner, en faveur de ce mariage auquel ils assistèrent, le premier office qui viendrait à vaquer dans le duché. On y joignit l'année suivante une charge de secrétaire du Roi. Charles de Sainte-Marthe, son ami, dit qu'il était secrétaire de confiance de la reine de Navarre, il l'appelle : *vir experientiâ edoctus, prœstans ingenio, prudentiâ excellens et diligentiâ cedens nemini*. Il vivait encore en 1560. Dans les intervalles que lui laissaient ses occupations, il s'amusait, à l'exemple de sa maîtresse, à la culture de la poésie latine. On a de lui une pièce de vers sur la mort de cette princesse, imprimée dans le recueil des épitaphes faites pour elle, à la suite de son oraison funèbre en latin.

Digitized by Google

— 1633, mort d'Ambroise Le Gauffre, né au pays du Maine en 1568. Etant venu à Caen où sa rare érudition le lia d'amitié avec ce qu'il y avait de plus savant dans cette ville, comme il était sur le point de retourner dans sa province, ils lui firent avoir une chaire de droit à Caen pour l'y fixer. M. d'Angennes qui venait d'être nommé à l'évêché de Bayeux, ayant entendu parler de la réputation qu'il avait dans son dioc., se proposa de l'attacher à son service, et y réussit. Il le chargea de prendre possession de son évêché, ce qui eut lieu le 27 juillet 1606. En même-temps il le fit son official à Caen, son vice-chancelier dans l'Université de cette ville et son grand-vicaire. Dans la suite il lui donna un canonicat dans la cath., et le 2 décembre 1609 il le fit trésorier de cette même église. Le Gauffre s'acquitta pendant 30 ans de tous ses emplois avec une piété, une sagesse et une force d'esprit qui lui acquirent une estime universelle. Il eut l'honneur d'être un des députés aux Etats-généraux du royaume, et d'y porter la parole en qualité d'orateur de la province, en même-temps qu'il y présentait les requêtes pour le soulagement des peuples. Pendant qu'il était professeur en droit dans l'Université de Caen; il y avait donné un abrégé des Décrétales; ses amis l'avaient prié de le mettre au jour, persuadés qu'il serait d'une grande utilité au public; mais sa modestie l'avait toujours éloigné de cette entreprise. C'est ce qui obligea son neveu, M. Le Gauffre, maître des Comptes à Paris, de l'y faire imprimer en 1638, après la mort de son oncle. Ambroise fut inhumé dans la chapelle de la vierge de la cathéd. de Bayeux. C'est à lui que cette chapelle doit plusieurs belles peintures et la dorure dont elle éclate de toutes parts. Il n'eut pas moins de soin d'orner l'église paroissiale de Bernières-sur-Mer qui dépendait de sa trésorerie.

— 1673, le P. Eudes prête interrogatoire devant le lieutenant-général et l'avocat du Roi du bailliage de Caen, comme accusé d'avoir présenté au pape une supplique pour demander

Digitized by Google

confirmation de sa congrégation, *offrant d'engager par un vœu indispensable tous ceux qui la composeraient à enseigner et soutenir toutes les opinions, même incertaines, qui tendraient au maintien et à l'aggrandissement de l'autorité du S. Siége*. Le P. Eudes désavoua une démarche faite à son insu. Un prêtre Flamand qu'il avait envoyé à Rome solliciter l'érection de la congrégation des filles de la Charité, confessa qu'il avait pris sur lui de faire cette supplique au nom du P. Eudes, et il en témoigna beaucoup de repentir. L'autorité civile fut toujours attentive à réprimer tout ce qui pouvait favoriser les prétentions mal fondées ou exagérées de la Cour de Rome.

— 1688, mort de Jean Le Prévost, curé de Sainte-Hélène près Yvetot. Il fit à l'Hôtel-Dieu de Rouen le don de 55,900 liv. en argent comptant, par huit actes de délibération de cette maison, depuis le 8 août 1667 jusqu'au 23 janvier 1687, sous la condition de prières pour lui, ses parens et amis, et de payer après son décès, chacun an et à perpétuité, 150 liv. de rente perpétuelle et irracquittable au trésor de ladite paroisse de Sainte Hélène. Il fut inhumé dans l'église de l'Hôtel-Dieu.

— 1738, mort de Nic. d'Orglandes, Ct^e^. de Briouze, seigneur du Mesnil et de Crasmesnil, ancien colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, qu'il commanda depuis l'an 1701 jusqu'en 1712. *(Voyez p. 108 et 412, 1er. tôme).*

24 *Novembre* 1330, mort de Guillaume de Durefort, arch. de Rouen. Il était év. de Langres lorsque le pape Clément V le fit vic.-gén. du S. Siége en France, tant au spirituel qu'au temporel, et l'archevêché de Rouen étant venu à vaquer, il l'y transféra. Guillaume en prit possession le 25 avril 1319, année dans laquelle Jean Roussel, abbé de St.-Ouen, jeta les fondemens de l'église de ce monastère. C'est sous son épiscopat que les matines qui se chantaient de nuit à la cathédrale, ne se chantèrent plus que le matin, à cause, dit-on, qu'un chanoine y venant la nuit, fut assassiné.

Digitized by Google

— 1718, le parl. de Rouen fit brûler par la main du bourreau un libelle sous ce titre : « Extrait des témoignages de l'église universelle en faveur de la constitution *Unigenitus*, tiré du second avertissement du sieur év. de Soissons. »

Le proc.-gén. fonda son réquisitoire sur ce que l'auteur de ce libelle, « supposant que la constitution *Unigenitus* était reçue « du consentement positif de toutes les églises, osait en conclure témérairement qu'il y avait deux communions... Ce qui « ne pouvait avoir que des suites funestes, causer du trouble « dans l'Etat, jeter la division dans les esprits, et l'alarme « dans les consciences. »

— 1733, mourut à Rouen Jean Drouhaut, né à Dieppe. Il y étudia au collége des PP. de l'Oratoire et entra dans leur congrégation. On l'envoya professer les humanités et la philosophie successivement à Boulogne-sur-Mer, à Toulon et à Troyes. Renvoyé à Boulogne pour y enseigner la théologie, P. de Langle, l'un des plus forts adversaires de la Bulle, qui occupait alors ce siége, et qui connaissait son mérite, lui donna de l'emploi. Mais sa mort, arrivée en 1724, dérangea tout. Le nouveau prélat lui fit subir des interrogatoires et signifier des monitoires canoniques. Le vénérable prêtre voyant que l'évêque avait le projet de le pousser à bout, aima mieux se retirer dans la maison de l'Oratoire à Rouen.

— 1736, mourut âgé de 80 ans à Paris, N... Farcy, doct. en théol. et Protonotaire apostolique, né à Alençon. Ce vertueux ecclésiastique a laissé deux actes faits en 1735 et 1736, où il expose énergiquement son opinion sur le *Formulaire* et *la Bulle*.

25 *Novembre* 1120, naufrage de la famille du roi d'Angl. Henri I. Ce monarque ayant terminé toutes ses affaires en Normandie, s'était embarqué à Barfleur. Guillaume, son fils aîné, âgé de 18 ans, héritier présomptif des deux couronnes, le suivait d'assez loin dans un autre bâtiment nommé la *Blanche-Nef*, avec sa famille et toute la fleur de sa noblesse. La débauche excessive à laquelle se livra cette jeunesse licencieuse,



Digitized by Google

servit d'exemple aux matelots qui, s'étant ennivrés, laissèrent aller le vaisseau se briser, à peu de distance du port, contre un écueil qu'il aurait été facile d'éviter. On eut le temps de mettre en mer la chaloupe pour sauver le prince; déjà il avait vogué vers la terre, lorsque les cris de sa sœur, femme de Rotrou II, comte du Perche, le firent retourner pour la prendre avec lui; mais tant de personnes qui couraient le même danger, se jetèrent dans l'esquif en même temps, qu'elles le firent couler à fond, en sorte que toutes périrent. Il en fut de même de ceux qui étaient restés à bord du vaisseau. De cent quatre-vingts personnes il ne se sauva qu'un seul homme, fils d'un boucher de Rouen, qui s'étant mis sur un mât, fut accueilli le matin par trois pêcheurs et raconta comment ce malheur était arrivé. Le Roi avait abordé, le 26, plein de sécurité en Angleterre.

— 1464, mort de Guillaume de Flocques, év. d'Evreux. Il était frère de Jean, bailli de cette ville. Un événement assez remarquable eut lieu pendant son épiscopat. En 1449, le sire de Brezé, capitaine de Louviers, et le sire de Floques, bailli d'Evreux, formèrent le dessein de prendre la ville et le château du Pont-de-l'Arche occupés par les Anglais. L'entreprise était hardie et d'une difficile exécution, par la nature des fortifications. Un marchand de Louviers s'offrit heureusement à eux. Il avait coutume de mener de temps en temps de cette ville à Rouen une voiture de marchandises, et il avait observé que le pont et la porte n'étaient pas trop bien gardés. Il prit donc des instructions de ces officiers, et convint avec eux de ce qu'il aurait à faire. Les troupes furent partagées; les fantassins se mirent en un lieu caché du côté du Port-Saint-Ouen, et de Flocques, avec cinq cents hommes à cheval, se cantonna le plus près qu'il put du Pont-de-l'Arche du côté de Louviers. Au jour marqué le marchand vint avec sa charette, et feignant d'aller à Rouen, il traversa la ville et dit en passant au portier du château de lui faire le plaisir de lui ouvrir la porte le

Digitized by Google

lendemain de grand matin quand il repasserait, lui promettant bon vin pour sa peine. Le jour indiqué, vers minuit, les Français cachés du côté du Port-Saint-Ouen, vinrent se loger en une hôtellerie, hors et proche du château, sans bruit et sans trouble ; et à la pointe du jour le marchand vint seul appeler le portier qui ne manqua pas de venir lui ouvrir la porte. Incontinent deux de ceux qui étaient dans l'hôtellerie s'avancèrent vers le boulevart. Le portier commençait à entrer en défiance ; mais il se calma quand le marchand lui eut dit qu'ils étaient habitans de Louviers. En même-temps il laisse tomber deux ou trois pièces d'argent comme si elles lui fussent échappées des mains, et pendant que le portier était courbé pour les ramasser, il le tue. Un des soldats anglais qui était dans le château, ayant entendu quelque bruit à la porte, vint avec précipitation en chemise pour voir ce que c'était ; il ne fut pas plutôt descendu, que le marchand lui fit subir le même sort. Aussitôt tous les Français qui étaient dans l'hôtellerie et aux environs, entrèrent dans la ville ; plusieurs s'étant détachés allèrent ouvrir la porte du côté de Louviers par où entra le bailli d'Evreux avec ses cavaliers. Ce fut ainsi qu'on se rendit maître du château et de la ville, et tous les Anglais qui étaient près de deux cents, furent pris ou tués.

— 1639, mourut subitement après plus de 60 ans d'épiscopat, François de Péricard, év. d'Avranches, né à Rouen, de Jean de Péricard, proc.-gén. du parlement de Normandie. Il introduisit le missel et le bréviaire Romain décrétés par le concile. Il avait succédé dans le siége d'Avr. à Georges de Péricard son frère, décédé le 22 juillet 1587.

— 1666, décéda Robert de Franquetot, sieur de Coigny et Cretteville près Coutances, présid. à mortier au parlement de Rouen. Son père lui avait résigné sa charge le 20 avril 1637.

— 1782, mourut âgée de 78 ans, Françoise-Madelaine Castel de Saint-Pierre, supérieure des religieuses anglaises de Ste.-Claire, dites de Gravelines, à Rouen. Ces relig. établies à Gravelines

Digitized by Google

depuis long-temps, voyant cette ville prise par Louis XIV en 1644, voulurent se soustraire aux alarmes d'une guerre importune qui renaissait chaque année. Elles allèrent occuper à Rouen une maison de loyer jusqu'en 1652 qu'une dame anglaise leur en fit construire une à ses frais. Mieux logées alors, elles continuèrent d'y pratiquer les veilles et les austérités auxquelles la réforme de Ste.-Colette les assujettissait.

— 1773, mourut à Cherbourg Thomas Voisin, sieur de la Hougue, né dans cette ville où il fut nommé hydrographe du Roi. Il fonda la soc. académique dont il fut constamment le secrétaire. Il a composé une hist. de Cherbourg, restée manuscrite et devenue la propriété de M. Boulanger, imprimeur dans cette ville. Cette histoire d'un style incorrect, est cependant précieuse par l'exactitude et le nombre des faits que renferme cet ouvrage de toute la vie d'un homme studieux.

26 *Novembre* 1771, mourut à Paris Augustin Belley, né à Sainte-Foi-de-Montgommery près Lisieux, le 19 décembre 1697, membre de l'acad. des inscriptions et belles-lettres, dans les mémoires de laquelle il a inséré de savantes dissertations pour la plupart relatives à la Normandie.

— 1810, mourut à Paris Nicolas-Etienne Framery, né à Rouen le 26 novembre 1745. Ses parens qui étaient à leur aise, lui firent donner une excellente éducation, d'abord au collége Mazarin à Paris, puis dans celui du Plessis où il obtint de tels succès que ses professeurs le nommèrent *le grand écolier* : surnom d'autant plus frappant que Framery était d'une petite stature. Son goût le porta vers l'étude de la musique ; il en approfondit les principes, en prescrivit les règles, et travailla surtout à faire prévaloir le rhytme musical sur l'habitude et la routine. On a de lui divers écrits qui attestent son savoir, et le placent au-dessus de tous ceux qui l'avaient précédé.

27 *Novembre* 1638, mort de Pierre Berthelot, né à Honfleur, en décembre 1600, auteur de cartes marines. Il avait commencé

Digitized by Google

par voyager en qualité de cosmographe du Roi dans les Indes orientales. Etant à Goa en 1634, il se fit carme déchaussé, et prononça ses vœux le 24 déc. sous le nom de Denys de la Nativité. Etant allé avec un de ses confrères à Achem, ville de l'isle de Sumatra, pour y convertir les infidèles, ils y subirent le martyre.

— 1750, décéda Louis-Abraham de Harcourt, d^{r}. en théologie de la fac. de Paris, chan. de N.-D., abbé de Signy en Champagne, et prélat commandeur de l'ordre du St.-Esprit.

— 1757, mort de Pierre Le Monnier, né à St.-Sever près Vire, d'une famille honnête, Ses talens lui méritèrent une chaire de philosophie au coll. d'Harcourt à Paris. L'acad. des sciences se l'associa et lui doit divers mémoires. Il a laissé deux fils, dont l'aîné (Pierre-Charles) prof. de philosophie au collége royal, et savant astronôme, fut envoyé avec trois autres en 1736 sous le pôle, pour déterminer la figure de la terre. Le second (Louis-Guillaume) fut médecin ordin. du Roi à St.-Germain-en-Laye. Il était comme son frère, membre de l'acad. des sciences. Tous deux avaient hérité des connaissances de leur père, et les avaient perfectionnées. Dans un mémoire sur l'électricité de l'air, Louis-Guillaume fut le premier qui annonça que la matière de la foudre et celle de l'électricité devaient être la même. Il avait professé la botanique pendant 30 ans au jardin des Plantes.

— 1819, installation de l'abbé de Bernis comme archevêque de Rouen.

— 1829, le navire l'*Andromaque* sortit du Hâvre avec cent dix passagers, hommes, femmes et enfans, quittant la France pour aller fonder une Colonie au Mexique. Le point sur lequel ils se dirigeaient se nomme *Guazacnalco*, situé sur les bords d'une rivière navigable, qui jette ses eaux dans la baie de Campêche, à 8 lieues de la petite ville de Toledo. C'est un pays encore vierge et de la plus grande fertilité. Parmi les passagers se trouvaient des charpentiers, menuisiers, serru-


Digitized by Google

riers, charrons, boulangers, bouchers, tailleurs, pharmaciens, chirurgiens, etc. Tout était prévu par la société de Paris qui les avait engagés. Si ces nouveaux Colons réussissent dans leur entreprise, ils pourront ouvrir des débouchés au commerce de leur patrie. Le gouvernement devrait lui-même, par une pareille mesure, remédier à la superfétation qui ne tardera guère à se faire sentir dans la population du royaume.

28 *Novembre* 1128, mort de Geoffroy, archev. de Rouen, originaire de Bretagne d'une famille distinguée. Il était doyen de la cathéd. du Mans, lorsqu'il fut appelé sur le siége archiépiscopal de Normandie, l'an 1110. Dans ces temps là les papes exigeaient que les métropolitains se rendissent à Rome incessamment après leurs élection pour assurer de leur soumission le souverain pontife. Grégoire VII (Hildebrand) qui disait dans toutes ses lettres que l'église Romaine était la maîtresse des royaumes, avait traité durement Guillaume Bonne-Ame, parce qu'il n'avait pas fait le voyage de Rome. Geoffroy ne put de même le faire, les guerres de Normandie ne lui permettant pas de s'absenter si long-temps de son diocèse; mais il députa deux de ses ecclésiastiques pour aller en son nom assurer Paschal II de son obéissance, et Yves de Chartres écrivit une lettre d'excuse au pape en faveur de Geoffroy. En 1126 il se rendit à Séez pour faire la dédicace de la cathéd. aux Saints-Gervais et Prothais, comme il avait dédié quelque temps auparavant aux mêmes saints l'église de Gisors. Cette même année il dédia celle de Saint-Ouen. Enfin après avoir donné tout son bien aux pauvres et souffert une longue maladie, il mourut. L'an 1119, Geoffroy avait tenu un concile où il fut interdit aux ecclésiastiques d'avoir aucun commerce avec les femmes, ce qui excita dans Rouen une sédition.

— 1434, Michel La Caiche, par contrat passé devant les tabellions de Sainte-Paix, à Caen, aumône au trésor de l'église Saint-Jean dix sols six deniers de rente, pour aider à faire

Digitized by Google

la tour. Ce qu'il faut entendre de celle qui est sur le milieu. Charles de Bourgueville, sieur de Bras, né en 1504, et qui écrivait *ses recherches* en 1588, dit avoir vu travailler à la tour du milieu de l'église ; mais on la laissa imparfaite, parce qu'elle s'affaissait, dit-on, à mesure qu'on l'élevait. Un contrat du 16 octobre 1464, prouve qu'on s'occupait encore à cette époque *de la perfection de l'œuvre de la croisée que l'on fit en cette église*.

— 1484, mort de Jean Bochard, év. d'Avranches, né près Bayeux. Il fut placé en qualité de boursier au collége de *Maître-Gervais à Paris*, où il fit de grands progrès dans l'étude et devint docteur de Sorbonne. Il fut fait successivement abbé du Bec, de Saint-Paul de Cormery, diocèse de Tours, et archidiacre d'Avranches. Louis XI le prit pour son confesseur et le fit un de ses aumôniers; enfin il monta sur le siége épiscopal d'Avranches en 1453. Il assista aux Etats du royaume tenus à Tours en 1470. Il travailla par ordre exprès du Roi au rétablissement de la paix dans l'Université de Paris, troublée par les sectes des philosophes, et fut l'auteur des lettres-patentes données à Senlis en 1473, par lesquelles on bannissait de cette Université les philosophes *nominaux*. Enfin après avoir gouverné pendant 30 ans son église, il mourut dans la ville de Saint-Lô, porté à Avranches et inhumé dans le chœur de la cathédrale.

— 1585, lettre de M. de Longauney aux échevins de St.-Lô, relative au dessein qu'on avait eu de raser les fortifications de la ville, sur la proposition de François d'O, surintendant des finances: « Messieurs, j'ay receu une lettre du roy du 18 du présent par laquelle il me mande qu'il me sçait bon gré d'avoir différé le demantelement de notre uille, et que pour la seureté d'icelle j'enuoie la compagnie du capitaine Bastide. Cependant prenez uous seurement garde qu'il n'arriue inconuenient à uotre uille. Le 28 novembre 1585. Longauney. »

— 1674, le chevalier de Rohan, grand Veneur de France

Digitized by Google

étant entré dans une conspiration avec la Truaumont, gentilhomme normand, pour livrer aux Hollandais le Hâvre, Honfleur et Quillebœuf, fut décapité avec ses complices la Mise. de Villiers et le chr. de Preaux. La Truaumont se fit tuer par ceux qui voulaient l'arrêter.

— 1689, mourut subitement à Paris Nicolas Le Tourneux, né à Rouen, le 30 avril 1640, de parens obscurs. Un maître des Comptes ayant remarqué son inclination pour l'étude l'envoya au collége des Jésuites à Paris. Il y fit de rapides progrès, et devint vicaire de St.-Etienne des Tonneliers à Rouen. Il s'y distingua par son talent pour la chaire et pour la direction. En 1675, il remporta le prix de l'acad. française, et ce triomphe lui fit d'autant plus d'honneur qu'il ne composa son discours que la veille du jour où l'on devait examiner les pièces. Il retourna bientôt à Paris, où il obtint du Roi un bénéfice à la Sainte-Chapelle et une pension de 300 écus. Son éloquence la lui mérita. Louis XIV demandant un jour à Boileau quel était le prédicateur nommé Le Tourneux auquel tout le monde courait? « Sire, répondit le poëte, V. M. sait que l'on court toujours à la nouveauté; c'est un prédicateur qui prêche l'évangile. » Le Roi lui ayant ordonné de lui en dire sérieusement son avis, il ajouta: « quand il monte en chaire, il fait si peur par sa laideur, qu'on voudrait l'en voir sortir, et quand il a commencé à parler on craint qu'il n'en sorte. »

Cet homme évangélique eut beaucoup d'envieux. Son attachement aux solitaires de Port-Royal lui attira quelques mortifications que ses vertus auraient dû lui épargner. Il a laissé des ouvrages ascétiques estimés.

— 1773, Ligneville (l'abbé de) comte du S. Empire, archidiacre de Caen et chanoine de Gueron en l'église cathédrale de Bayeux, mourut dans cette ville. Il était frère de madame Helvetius.

—1791, Jean Le Mire termina sa carrière à Rouen où il était né le 7 octobre 1725. Il servit en qualité de lieutenant de

frégate à la défense de Québec en 1759, et y montra une grande bravoure. MM. d'Estaing et de Guichen l'eurent sous leurs ordres pendant les campagnes mémorables de la guerre d'Amérique (1778) époque à laquelle notre marine, bien protégée par Louis XVI, se releva de ses ruines et reparut avec éclat sur les mers.

— 1792, on commence la tenue des registres de l'état civil à la municipalité de Rouen.

29 *Novembre* 1442, Dunois pénètre avec des secours dans la ville de Dieppe, assiégée par Talbot, que le Dauphin (depuis Louis XI) force à se retirer le 14 août 1443, après un sanglant combat.

— 1774, mourut à Paris Gabriel de Clieu, chevalier, seigneur et patron de Dorchigny, Neuvillette et Anglesqueville-sur-Soanne, arrond. de Dieppe, né à Anglesqueville en 1688. Il était capitaine à la Martinique en 1720. Quelques affaires l'ayant rappelé en France, il obtint, après de longues démarches, un jeune pied de cafier du jardin du Roi, et il le porta dès la même année à la Martinique, d'où il se répandit ensuite dans les autres isles sous le vent. Pendant la traversée, il sacrifia une partie de sa ration d'eau pour sauver son jeune plant. Au bout de 18 ou 20 mois, il eut une récolte abondante qui lui facilita les moyens de multiplier ce précieux arbuste, au point d'en pourvoir largement la Guadeloupe et Saint-Domingue. En moins de trois ans on compta par millions les pieds de cafiers.

Revenu en France en 1746, de Clieu fut présenté à Louis XV par le ministre de la marine (Rouillé) comme un officier distingué, auquel l'Amérique, la France et le commerce étaient redevables de la plantation et de la culture du cafier dans les colonies. Mais l'homme qui avait mis tant de zèle, de dévouement même, et dépensé même considérablement pour servir sa patrie et son prince, réclama vainement qu'on lui remboursât une partie de ses avances. Toutefois il obtint


Digitized by Google

quelques distinctions honorables. Après avoir été lieutenant de Roi à la Martinique, il fut nommé gouverneur de la Guadeloupe et créé commandeur de l'Ordre de Saint-Louis. Il servit 40 ans dans les colonies françaises, d'où il se retira honorablement pauvre et désintéressé au point de refuser un don de 150 mille livres que les colons de la Guadeloupe et de la Martinique lui offrirent pour qu'il pût tenir un état conforme à son rang et à son mérite. Ses lumières et son équité le firent choisir par le gouvernement pour aller au Port-Louis régler les contestations dont les officiers de terre, de la marine et de la compagnie des Indes fatiguaient le ministère. Il eut le bonheur de réussir dans cette mission délicate. En 1759, il se distingua dans le commandement des batteries flottantes qui lui fut confié.

Il n'est pas vrai que le fondateur de la prospérité de la Martinique n'ait été récompensé que par la plus décourageante ingratitude, et qu'il soit mort ignoré dans la colonie qu'il avait su enrichir. Louis XVI, qui ne prodiguait pas les millions à l'adultère, et les réservait aux dépenses utiles, étant monté sur le trône, s'empressa de réparer les torts de son prédécesseur. Il envoya au bienfaiteur des Antilles la décoration de grand'croix de l'Ordre de St.-Louis. Malheureusement de Clieu, qui venait de quitter ses terres où il exerçait sa bienfaisance avec ce reste d'activité généreuse qu'il avait jadis déployée sur un plus grand théâtre, et qui venait d'atteindre sa 87e. année, ne reçut cette faveur que la veille de sa mort, et le cordon de Saint-Louis ne servit qu'à parer son cercueil.

On s'étonne qu'à cette époque, une statue n'ait point été érigée à ce bon citoyen dans la ville du Hâvre qui lui devait une si grande partie de la splendeur de son commerce.

— 1817, Léonard Thomas, à Caen, obtient un brevet de 15 ans pour fabrication de barils, tonneaux, tonnes et autres vases de même nature.

30 *Novembre* 1430, transaction à la suite d'un procès entre

Digitized by Google

les abbé et religieux du *Moutier* Saint-Estienne de Caen, et les habitans de Venoix, au sujet de la réparation du pont assis sur le cours *d'Ouldon*, nommé le pont *devers les camps*; par laquelle les habitans restent chargés de la réparation, et l'abbaye payera la moitié de la dépense. *(Vicomté de Caen)*.

— 1448, le jeune Henri VI, roi d'Angl. et duc de Normandie, part de Rouen pour aller se faire couronner à Paris comme roi de France. Il était accompagné de l'infâme Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, accusateur de la Pucelle d'Orléans.

— 1658, l'év. de Bayeux, François Servien, prend à fieffe, de la ville de Caen, pour les Eudistes, l'emplacement que l'hôtel de la mairie occupe sur la place royale à Caen.

— 1751, mort de Henri-François, marquis de Rabodanges, au château de ce nom, près Argentan. Cette terre et seigneurie, qui s'appelait Culey-sur-Orne, fut portée, le 4 août 1568, en mariage par Anne d'Oilliamson, à François de Rabodanges, seigneur de Crévecœur, chevalier de l'Ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre. Elle a été érigée en *marquisat* sous le nom de Rabodanges.

— 1797, établissement des Théophilantropes au Mont-aux-Malades à Rouen. Cette secte ne dura pas long-temps. Le Mont-aux-Malades s'appela primitivement le mont Saint-Jacques. Il y avait été fondé un hôpital ou Maladrerie, en 1131.





Digitized by Google

Ier. DÉCEMBRE.

— 1135, mourut âgé de 68 ans Henri I, roi d'Anglet., duc de Norm. Etant à la chasse dans la forêt de Lyons, près Andely, il fut pris d'une indigestion de lamproyes, si violemment qu'il ne put être transporté jusqu'à Rouen. Ce fut à Saint-Denis-le-Thiboust qu'il expira. Ses entrailles furent inhumées dans la cathéd. de Rouen, son cœur déposé au prieuré des Bonnes-Nouvelles, et son corps transporté en Anglet. où il fut enterré dans le monastère de Reading qu'il avait fondé. Ce prince avait consacré sa jeunesse à l'étude des lettres et de la philosophie; il disait *qu'un Roi sans lettres était un âne couronné*. Il protégea les savans, encouragea les trouvères qui déjà commençaient à paraître dans les *gieux sous l'ormel et dans les pays d'amour*. La poésie latine qu'il aimait fut cultivée avec succès par Arnulphe, év. de Lisieux, et par plusieurs ecclésiastiques. L'uniformité des poids et mesures établie en Anglet., la concession faite aux barons d'une charte remplie de priviléges, sont les principaux bienfaits de ce monarque qui joignait l'activité à la prudence, la ruse à la valeur, la connaissance des besoins de son temps au talent d'y satisfaire à-propos. Il eût laissé un nom digne de respect si, usurpateur des biens de sa famille, et bourreau de son frère, il n'eût terni par cet acte de cruauté l'éclat de son règne.

— 1607, décéda Claude Groullart, II. du nom, seigneur de La Court, de Torcy, baron de Montivilliers, 1er. présid. au parl. de Rouen depuis le 6 avril 1585. C'était un magistrat laborieux et savant. L'institution du Puy *(Palinod)* était sur le point de tomber en 1595, il la releva par l'éclat de son rang et par sa libéralité. Il la présida lui-même l'année suivante, et son exemple y fit entrer plusieurs hommes de mérite et de qualité. Claude Groullart prit un vif intérêt au projet formé en 1594, de rendre la rivière d'Orne navig. depuis la

ville de Caen jusqu'à celle d'Argentan ; projet renouvelé plus d'une fois depuis cette époque, toujours sans succès, mais qui, tenant au système de la navigation intérieure de la France, ne pourra manquer d'être exécuté dès que les conseils généraux du Calvados et de l'Orne mettront avec énergie et persévérance sous les yeux du gouvernement sa nécessité pour établir une facile communication entre la Manche et l'Océan.

— 1696, mourut âgé de 80 ans à Paris Pierre Dubois, docteur en théologie, né à l'Aigle, curé d'Halluye, dioc. de Beauvais. M. Singlin, ami de St.-Vincent-de-Paul, mort en 1660, et qui décéda lui-même en 1664, envoya Dubois à Port-Royal, étant encore jeune prêtre en 1647. Il y puisa les principes et l'amour de la vérité qu'il professa toute sa vie. Il faisait des biens infinis dans sa paroisse, lorsqu'en 1681, le jésuite *Maigret* vint dans le pays pour prendre possession de quelques propriétés que la Société y avait envahies. Il entendit parler avantageusement du curé d'Halluye, mais écoutant trop facilement les calomnies d'un domestique que le curé avait été obligé de renvoyer, c'en fut assez pour le soupçonner de jansénisme. Le P. La Chaise, confesseur du Roi, obtint un ordre pour le faire arrêter. Maigret ayant été chargé de cette commission, vint à Halluye, masqué, avec un huissier et deux recors; il se saisit du curé qui fut conduit à la Bastille. Interrogé par M. de Châteauneuf, il se justifia pleinement des accusations formées contre lui, et ne fut cependant élargi qu'au bout d'un an. Il était juste après cela de le laisser retourner dans sa cure, mais on aima mieux le confiner dans le séminaire de Cahors. Le curé ayant de fortes raisons pour ne pas s'y rendre, se cacha dans Paris, sous le nom de Le Gendre, qui était celui de sa mère. Il habitait St.-Benoît, et fut inhumé dans le cimetière de cette paroisse.

— 1772, mort de Jean-Nicolas Creully, lieut.-gén. du bailliage de Valognes. Il fut universellement regretté par ses excellentes qualités et son impartiale justice.

Digitized by Google

2 *Décembre* 1082, mort de Mabile de Bellême, femme de Roger de Montgommery. Hugues de Salgey possédait le château de la Motte-d'Ygé que Mabile lui avait donné après en avoir dépouillé les Giroye. Elle le lui ôta par la suite sur des soupçons qu'elle avait contre lui. Salgey, résolu de se venger, en épiait sans cesse l'occasion. Apprenant qu'elle était avec son fils aîné, Hugues de Montgommery, dans son château de Bures-sur-Dive près Troarn, il s'y rendit accompagné de ses trois frères, trouva le moyen d'y pénétrer de nuit, gagna un appartement où Mabile venait de se mettre au lit, et lui coupa la tête. Montgommery, suivi de seize cavaliers, courut à la poursuite des assassins, mais ils avaient déjà pris de l'avance, avec la précaution de rompre les ponts sur leur passage. Ils quittèrent bientôt la Normandie et se réfugièrent dans la Pouille. Mabile fut enterrée dans l'abbaye de Troarn que son mari avait fondée.

— 1135, la mort funeste (*V.* 25 *nov.*) de Guillaume, fils aîné de Henri 1er., roi d'Angl. et 9e. duc de Normandie, ayant éteint la branche mâle des princes normands, Etienne de Boulogne, de la maison de Blois, se fait couronner roi d'Angl. Il est le 10e. duc de Normandie.

— 1586, contrat par lequel Jean de Ravalet, sieur de Tourlaville, abbé de Hambie, grand-vic. de Coutances, chantre et chanoine de la cathéd., donne cent vingt livres de rente pour subvenir aux réparations, à l'entretien de l'aqueduc de Coutances, et aux gages du fontainier. Dans cet acte il se dit né à Cherbourg en août 1549. En sept. 1577, il avait donné au trésor de cette ville une pièce de terre située à la Bucaille, à charge d'un obit. Vers ce même temps il faisait réparer à ses frais les tuyaux de quatre fontaines qui donnaient de l'eau dans divers quartiers de Cherbourg, et il fondait quarante livres de rente annuelle pour payer les gages du fontainier. En 1588, il concourut à la réédification de la chaire épiscopale et des stalles de la cathédrale. On y voyait son nom inscrit sur une lame de cuivre avec celui des autres bienfaiteurs.

Digitized by Google

Le plus considérable de ses dons est la dotation de cinq régens de langue latine au collége de Coutances. Il donna 1°. soixante écus de rente à prendre sur le sieur Le Tellier, de la Mancellière; 2°. trois cent vingt écus en deniers comptans; 3°. quatre années d'arrérages, avec quarante écus de prorata (le marc d'argent valait alors vingt livres 5 sous) le tout pour être employé à constituer et faire cent vingt écus de rente, employés à payer les régens qui, pour leur salaire, ne pourront *demander, calenger, poursuivre, exiger ni or ni argent, ni toile, ni landit, ni chandelle.* A ce moyen les études devinrent gratuites, et le collége de Coutances, qui était à peu près abandonné, fut en peu de temps suivi par de nombreux écoliers. L'abbé de Tourlaville devint ainsi le fondateur de ce collége, créé 17 ans auparavant par l'év. Arthur de Cossé, mais sans revenus.

Ces actes de bienfaisance ne suffisant pas pour satisfaire sa générosité; il en faisait habituellement envers les pauvres. Sa famille aussi en ressentait les effets. Ce fut lui qui fit rebâtir le château de Tourlaville, qui subsiste aujourd'hui. Il en possédait la terre, comme étant aîné : il en fit don à son frère, plus jeune que lui, aussi du nom de Jean. Il donna de même son abbaye de Hambie, et sa dignité de chantre, en 1602, à l'un de ses neveux, du nom de Franquetot, aumônier du Roi.

L'abbé de Tourlaville et son frère, si dignes d'être heureux, furent condamnés à passer leur vieillesse dans une douleur profonde, à la suite de l'événement le plus affreux qui puisse arriver à une famille. On le trouve ainsi raconté dans le journal de Henri IV par Pierre de l'Estoile. « Le mardi 2 décembre 1603, furent décapités en place de Grève un beau gentilhomme normand, riche (ainsi qu'on disait) de 10 mille liv. de rente, nommé Tourlaville, avec sa sœur, fort belle, âgée de 20 ans ou environ, et ce pour l'inceste qu'ils avaient commis ensemble, desquels le pauvre père s'étant jeté à genoux aux pieds du Roy pour demander leur grâce, S. M. lui aurait refusée aiant fait


Digitized by Google

response que si la femme n'eust point été mariée il lui eust volontiers donné sa grâce, mais que l'estant, il ne pouvait; bien lui donnait-il leurs corps pour les faire enterrer. La royne aussi s'y montra fort contraire et dit au Roy qu'il ne devait souffrir une telle abomination dans son royaume. »

Ce fut à cause de cette catastrophe que l'abbé de Tourlaville et son frère se firent autoriser par Henri IV à changer leur nom de Ravalet en celui de Tourlaville. On voit en effet que le frère de l'abbé, qui lui survécut, ne prit plus le nom de Ravalet dans l'acte de fondation qu'il fit en 1625, avec Madeleine de la Vigne, son épouse, d'une abbaye de Bénédictines, dans la ville de Cherbourg. Cette abbaye n'y subsista qu'un an, parce que le terrible fléau de la peste, qui avait désolé la Normandie en 1504, 1517 et 1554, ayant recommencé ses ravages à Cherbourg depuis 1621 jusqu'en 1626, l'abbesse (Anne de Medavy) et trois religieuses qui l'accompagnaient, quittèrent Cherbourg, à l'exemple du plus grand nombre de ses habitans, pour se réfugier à Valognes. L'établissement de cette abbaye, d'abord provisoire, a fini par y être définitif, sous le nom de *Notre-Dame de Protection.* Les deux maisons que Jean de Tourlaville avait acquises pour les religieuses étaient situées rue du Fourdrey; leur porte d'entrée qui existe encore, est remarquable par un petit portique en colonnes, et quelques ornemens de sculpture. Après les deux vertueux frères dont on vient de parler, cette famille s'est éteinte; le nom de *Ravalet* est resté attaché à une grande ferme dans la commune de Sideville, arrond. de Valognes, canton d'Octeville.

— 1805, Roger de Valhubert, né en 1765 à Avranches, de M. Roger, capitaine d'artillerie des côtes, et de dame de Clinchamp de Precey; fut blessé mortellement à Austerlitz d'un éclat d'obus à la hanche. Il tomba et se soulevant encore sur le coude, il dit à ceux qui voulaient le retirer du combat: « Soldats! souvenez-vous de l'ordre du jour. Si vous êtes vain-

Digitized by Google

queurs, vous me releverez après la bataille ; si vous êtes vaincus, je n'attache plus de prix à la vie. »

En 1792, il avait commandé le 1er. bataillon de la Manche, qui fut envoyé à Lille pendant que les Autrichiens voulaient s'emparer de la place en la bombardant. La grande armée fit graver sur le marbre qui couvre sa dépouille mortelle à Brün en Moravie, cette inscription : « Au brave général Roger Valhubert, tombé dans la bataille d'Austerlitz, le 2 décembre 1805... Nos ennemis, qui savent apprécier le courage, sauront aussi, après notre éloignement, respecter ce monument élevé à celui de nos généraux dont les vertus, les talens et le grand caractère sont faits pour servir de modèle à toutes les nations. »

— 1809, plantation du premier arbre sur chacune des deux rives du grand canal de l'Orne, à Caen, par Charles Caffarelli, préfet du département. Ce terrain avait été disposé par les soins de M. Lentaigne de Logivière, maire, membre de la Société d'agric. et de commerce de cette ville, chevalier de la légion d'honneur. Chaque rive est plantée de 4 rangs d'ormes, formant 3 allées, dont celle du milieu est d'une largeur considérable. La plantation de la rive gauche de l'Orne s'appele plus spécialement cours *Caffarelli ;* sa longueur depuis le pont des Carmes jusqu'au bac de Mondeville est de 1,200 toises environ ou 2,400 mètres, bordé à gauche par la prairie de Saint-Gilles, qui l'est elle-même par le côteau de Calix couvert d'habitations agréables. La plantation de la rive droite de l'Orne n'est guère moins belle, mais elle es un peu moins longue et moins fréquentée que l'autre. Peu de villes en France possèdent d'aussi magnifiques promenades que la ville de Caen qui en compte sept principales, outre plusieurs bouquets d'arbres disséminés dans son enceinte et tous accessibles au public. Le nombre des arbres monte au-delà de neuf mille, et ce n'est pas une des moindres causes de la salubrité de cette ville, vérité bien reconnue par la physique.


Digitized by Google

— 1814, arrivée à Caen de M. le baron Séguier, 9e. préfet du Calvados.

3 *Décembre* 1373, Jeanne de France, fille aînée du roi Jean II et femme de Charles *le Mauvais*, roi de Navarre, mourut subitement à Evreux dans le bain, *de faiblesse ou d'avoir été mal gardée;* ce sont les termes et le résultat des dépositions juridiques faites à ce sujet. Elles ne firent que confirmer les soupçons qu'on avait formés contre son époux, d'avoir causé sa perte. 13 ans après il périt d'une mort toute contraire et digne de sa vie. (*Voyez 1er. janvier*).

— 1491, mort de Thomas Basin, év. de Lisieux, né à Caudebec en 1412. Il illustra la naissante Université de Caen, où il professa le droit canon pendant sept ans. Etant tombé dans la disgrace de Louis XI, et s'étant retiré à Rome, il se démit de son évêché, qu'il avait depuis 1445, et le pape lui conféra le titre d'archev. de Césarée.

— 1591, Henri IV établit son camp à Darnetal, arrondissement de Rouen.

—1831, ordonnance du Roi qui transfère au bourg de Dozulé, près Pont-l'Evêque, le siége de la justice de paix qui était au bourg de Dives, situé à l'extrémité du canton de ce nom, au lieu que Dozulé est à peu près au centre.

4 *Décembre* 1354, lettres-patentes datées de Caen par le roi Jean qui permet aux moines de l'abbaye de Saint-Etienne de fortifier leur maison. Le 4 juillet 1357, Robert-d'Houdetot, gouverneur de la province, visita les travaux, et déclara dans son procès-verbal, que les fossés de la fortification ne nuisaient point aux chemins publics. En conséquence il autorisa le bailli et le vicomte de Caen à laisser continuer l'exécution du plan. Lorsque le travail fut achevé, le Roi nomma un capitaine pour commander la forteresse de Saint-Etienne. Roger Suhart, chevalier, occupait cette place en 1371. Il ne reste guère aujourd'hui de ces anciennes fortifications que la partie des murs qui est du côté de la prairie, le long de l'Odon, et une tour qui était nommée *la Tour Puchot*.

Digitized by Google

4 *Décembre* 1617, assemblée des notables à Rouen. Louis XIII qui l'avait convoquée, en fit l'ouverture : elle fut close le 26.

— 1698, mourut à Paris Pierre-Thomas du Fossé, né à Rouen, le 6 avril 1634. Il vécut dans l'intimité de MM. de Tillemont, de Saci et Arnauld, et partagea les persécutions dont-ils furent accablés par les Jésuites. Ces persécutions acquirent assez d'importance pour que le Roi fût obligé de défendre expressément, par un arrêt, de chercher à noircir désormais, par de perfides dénonciations, les vénérables solitaires de Port-Royal-des-Champs, dont la vie exemplaire honorait la religion. Du Fossé a laissé des *Mémoires* sur eux. On y apprend quelle fut l'origine des premières *Lettres provinciales*, ainsi que de celles qui lui succédèrent. On y voit aussi le jugement qu'en ont porté les contemporains de Pascal.

— 1750, mourut à Alençon Grégoire Morel, né dans cette ville, le 7 mars 1664. Reçu docteur en théol. il résida quelques années à Paris en qualité de vic. de St.-Médard. Il y contracta une étroite amitié avec le célèbre Nicole, et beaucoup de liaisons avec Port-Royal-des-Champs. Il fut nommé l'année suivante à la cure d'Alençon par l'abbé de Lonlay, présentateur. Madame de Guise, qui habitait alors Alençon, déclara *qu'elle ne voulait point* d'enfant de la ville dans cette place, et elle engagea le présentateur à la donner à un prêtre nommé Belard qui demeurait à St.-Sulpice. Morel consulta son affaire en Sorbonne et aux plus fameux avocats en matières bénéficiales. La réponse fut *que le patron ecclésiastique n'avait pu varier, et que le second pourvu ne pouvait en conscience garder le bénéfice.* Morel ne voulant pas s'engager dans un procès, se contenta d'adresser à Mad. de Guise ses consultations. Le sulpicien conserva la cure, Morel le tint pour intrus, et ils ne furent jamais très-bien ensemble.

M. Colbert, év. d'Auxerre, l'ayant choisi pour prêcher la controverse aux nouveaux convertis d'Auxerre et de Sens, se rendit à Gienval où il prêchait, et il entendit tous ses discours. Ce prélat

Digitized by Google

l'avait chargé de répondre à des difficultés que les protestans lui avaient exposées par écrit, et il n'eut pour cela que 24 heures. M. de la Hoguette, archev. de Sens, ne fut pas moins content de lui ; il en parla bientôt à M. Godet des Marais, év. de Chartres, qui lui répondit que cet ecclésiastique devait être janséniste, puisqu'il n'avait ni bénéfice ni autre gratification. On voit par là ce que devait être lui-même cet évêque ; les bénéfices et les gratifications n'étaient que pour les partisans des Jésuites, instigateurs de la bulle *Unigenitus !*

M. d'Aquin, év. de Séez, honorait Morel d'une estime particulière. Il le chargea de prêcher le carême à Falaise, où l'on fut si satisfait de lui qu'on lui présenta la cure de St.-Germain-le-Vasson, dioc. de Bayeux. M. de Nesmond, qui en était év., connut bientôt son mérite, et s'applaudit de l'avoir dans son clergé. Il mourut en 1715 et Morel, invité à faire son oraison funèbre, s'en acquitta très-bien ; elle fut imprimée à Caen. Comme il ne laissait échapper aucune occasion de manifester son opposition à la Bulle, il se joignit aux *appelans*. Alors le Card. de la Trimouille, év. de Bayeux, ou plutôt ses grands-vic. lui firent défense de prêcher et de confesser hors de sa paroisse. M. de Lorraine, successeur du Card., donna toute sa confiance au curé, mais il vécut trop peu. M. de Luynes, qui lui succéda, fit à Morel les mêmes défenses que le Card. de la Trimouille. Il le pressa même, dans le synode du 4 avril 1731, de renoncer à son appel, d'accepter la constitution, et de signer le Formulaire ; le curé fut inébranlable. Il gouverna 46 ans sa paroisse, et ne la quitta que lorsque la surdité avec d'autres infirmités graves, suites de son grand âge, le mirent hors d'état d'y continuer le bien qu'il y avait fait. Retiré chez un neveu qui habitait Alençon, il y tomba malade et mourut dans les sentimens qu'il n'avait cessé de professer.

— 1790, mort de Nicolas-François Le Clerc de Bauberon, né à Meré près Condé-sur-Noireau en 1714, professeur de théologie à Caen, auteur du traité *De homine lapso et reparato*, fort vanté dans le temps.

Digitized by Google

— 1801 (13 frim. an X) furent érigées en écoles secondaires les écoles de MM. Coupey à Valognes, Le Moigne à Saint-Lô, et Le Mierre à Coutances.

— 1829, mourut âgé de 48 ans, à Rouen, N... Riaux, secrétaire-archiviste de la chambre de commerce, membre de la commission des antiquités du départ. et de la Société des antiquaires de Normandie. Il a laissé une collection d'ouvrages sur cette province, telle qu'aucune bibliothèque n'est, en ce genre, plus riche que la sienne.

5 *Décembre* 1571, décéda Charles de Humières, év. de Bayeux, sorti d'une illustre famille de Picardie. Son père, seigneur de Humières et de Moui, était lieut.-gén. des armées d'Italie sous François Ier. et gouverneur de Péronne. Henri II honora Charles du gouvernement de ses enfans; en 1531, il lui donna l'abbaye de Saint-Martin-aux-Bois, dioc. de Beauvais; peu de temps après celle de Saint-Quentin-Lez-Beauvais dont il fut le premier abbé commendataire. Ayant reçu les ordres sacrés il fut fait grand-aumônier du Roi. Le cardinal Augustin Trivulce, év. de Bayeux, étant mort à Rome le 16 mai 1548, Henri II nomma Charles à cet évêché dont il prit possession par procureur en 1549. Sa place de grand-aumônier l'obligeant d'être souvent à la Cour, fut la cause du peu de résidence qu'il fit pendant plusieurs années dans son diocèse; mais il eut soin d'y établir des grands-vicaires qui gouvernèrent fort bien. Après la mort du Roi, le 10 juillet 1559, des querelles de religion mirent beaucoup de trouble dans le royaume. En 1562, le désordre fut à son comble dans le dioc. de Bayeux. L'évêque pour sauver sa vie, fut obligé de fuir au moyen d'un petit navire qu'un gentilhomme de la paroisse de Commes lui prépara sur la côte. Il s'y mit avec son grand doyen et quelques chanoines. Après l'édit de pacification du 19 mars 1563, le prélat revint dans son dioc. où il tâcha de réparer le plus de maux qu'il lui fut possible. Etant tombé malade à Bayeux il y mourut et fut inhumé dans le chœur de la cathédrale.

Digitized by Google

— 1694, mourut âgé de 64 ans Bernardin Gigault, Mis. de Bellefond, fils de Henri-Robert Gigault, seigneur de Bellefond et gouverneur de Valognes. Il se distingua dans plusieurs occasions sous Louis XIV qui lui donna le bâton de Ml. de France en 1668. Il commanda l'armée de Catalogne et battit les espagnols en 1684. Il fut reçu chevalier de l'ordre du Saint-Esprit le 31 décembre 1688. Jacques-Bonne Gigault de Bellefond, son parent, fut évêque de Bayeux en 1735, archev. d'Aix en 1741, de Paris en 1746, et mourut l'année suivante.

— 1809, décéda Jacques-François Hersan, né à Chamboy, arrond. d'Argentan, en 1753; docteur en médecine, professeur de clinique interne, médecin des hospices de Caen, membre de l'acad. des sc., arts et belles-lettres, de la soc. de méd. et de celle d'agric. et de commerce de cette ville. Il prit ses premières instructions auprès d'une famille dans l'aisance et qui jouissait d'une estime générale, puis fut envoyé achever à Caen ses humanités et faire sa philosophie. Il y suivit ensuite les cours de médecine et reçut le bonnet de docteur en 1778. Après un séjour de quelques années à Paris, il revint à Caen se faire agréger à la Faculté et fut suppléant de M. Joseph Chibourg à la chaire de clinique interne créée en 1786. Il en remplit les fonctions avec autant de zèle que de talent et devint titulaire à la mort de M. Chibourg en 1806; il resta médecin des hospices. Marié tard, il eut un fils dont la naissance fut bientôt suivie de la mort de sa mère, à laquelle Hersan survécut peu lui-même.

— 1817, mourut âgé de 85 ans, à Bayeux, lieu de sa naissance, Thomas-Gaspard Maistrel, prêtre, ancien principal du collége de *Maître-Gervais* à Paris. On a de lui des vers latins sur le mariage de Louis XVI, et une brochure intitulée : *Quelques vues sur l'éducation publique.*

— 1828, l'acad. roy. des sc., belles-lettres et arts de Rouen, eut, dans sa séance de ce jour, la satisfaction d'entendre M.

Digitized by Google

Brunel, l'un de ses membres, né en Normandie, lui expliquer avec beaucoup de précision tous ses plans et les lui communiquer; la série des nombreuses difficultés qu'il a eues à vaincre dans l'exécution du projet hardi qu'il a conçu d'un passage sous la Tamise à Londres. Il donna l'espérance qu'aucun obstacle ne serait désormais capable de l'arrêter. Une lettre de M. le préfet de la S.-I., à qui des circonstances particulières n'avaient pas permis de réaliser son dessein d'assister à cette intéressante séance, était adressée à M. Brunel, avec celle du min. de l'Intérieur, annonciative d'un brevet de chevalier de la Légion-d'honn., que S. M. accordait au célèbre ingénieur, comme un témoignage de la justice qu'elle rendait aux grandes conceptions de ses sujets, toujours jalouse de les revendiquer par des distinctions pour l'honneur de la France, lors-même qu'ils se signalaient sur une terre étrangère.

La galerie (Tunnel) qui est double pour l'aller et le venir, est terminée dans la moitié de la longueur qu'elle doit avoir.

6 *Décembre* 1352, mourut à Villeneuve-d'Avignon Pierre Roger, né au château de Malmont, dioc. de Limoges, moine de la Chaise-Dieu, archevêque de Rouen en 1330. Créé Card. le 17 déc. 1338, par Benoît XII, il alla résider à la Cour d'Avignon auprès de ce pontife, et quoiqu'il se fût démis de son archevêché, on continua toujours de l'appeler le card. de Rouen, jusqu'à l'an 1342, qu'il fut élevé sur le siége pontifical sous le nom de Clément VI. A la prière des Romains il accorda pour la 50ᵉ. année l'indulgence que Boniface VIII avait établie pour la 100ᵉ. L'an 1348, il acheta de Jeanne, reine de Sicile, la ville d'Avignon, avec ses faubourgs, son territoire et ses confins, pour la somme de 80,000 florins. L'année suivante, il annonça le Jubilé pour l'an 1350 : il y eut à cette occasion un concours extraordinaire de pélerins à Rome. Ce pape fut aimé des savans pendant sa vie, et regretté de tous les gens de bien après sa mort.

— 1617, décéda Jacques de Cahagnes, prof. en méd. à

Digitized by Google

Caen, où il était né en 1548. Il rédigea les statuts de la Faculté. On lui doit entre autres écrits : *Elogiorum civium Cadomensium centuria prima*. Caen, 1609, in-4°.

— 1684, mourut à Paris Pierre-Joseph Cantel, savant Jésuite, né près Rouen le 1er. nov. 1648. On a de lui : *De Romanâ republicâ, de re militari et civili Romanorum*. 1684, trois fois réimprimé à Utrecht, orné de fig. tirées de Juste-Lipse et d'Onuphre. Il fut un des commentateurs employés à l'édition des *Dauphins*, au 17e. siècle. Il donna le *Justin* en 1677, et le *Valère-Maxime* en 1679, *ad usum Delphini*.

— 1729, Charles-Augustin de Matignon, Ct. de Gacé, mourut à Paris, âgé de 83 ans. Il était le 6e. fils de François de Matignon, Ct. de Thorigny. Il servit en Candie sous le duc de la Feuillade, et fut blessé dans une sortie. De retour en France, il montra beaucoup de valeur à la bat. de Fleurus, aux siéges de Mons et de Namur. Il fut nommé lieut.-gén. en 1693. En 1705, il suivit le duc de Bourgogne en Flandre, obtint le bâton de mar. en 1708, et fut destiné à passer en Ecosse à la tête des troupes françaises, en faveur du roi *Jacques*. Cette expédition n'ayant pas réussi, il servit sous le duc de Bourgogne au combat d'Oudenarde. Il avait été nommé chev. du Saint-Esprit en 1724, mais il présenta son fils aîné pour être reçu à sa place (30 *juin* 1708).

— 1789, Mlle. des Garcins, célébre actrice du théâtre français, née à Rouen, y joue le rôle de *Zaïre*.

— 1805, mourut à Paris Nicolas-Jacques Conté, né à Saint-Cénery près Alençon, le 4 août 1755. La nature lui avait donné le germe de tous les talens. Dès l'âge de 12 ans, à l'aide d'instrumens qu'il s'était fabriqués lui-même, il exécuta des choses surprenantes. Avec le secours d'un couteau seulement, il avait fait un violon qui fut entendu avec plaisir dans plusieurs concerts; un de ses amis le conserve encore aujourd'hui. Il apprit sans maître à dessiner et à peindre; M. d'Argentré, évêque de Séez, et M. Jullien, Intendant d'Alen-

Digitized by Google

çon, lui confièrent plusieurs sujets religieux dont il s'acquitta fort bien. A 17 ans, il s'adonna au portrait, et se fit remarquer par la ressemblance, la fraîcheur du coloris, la vérité de l'expression. Il fit celui de l'évêq. qui en fut si content qu'il emmena le jeune artiste à Paris, où il devait trouver plus de ressources pour développer son talent. Mais Conté ne se borna point à la peinture; il suivit des cours d'anatomie, de chimie, de physique et de mécanique. Il inventa quantité de machines et d'instrumens qui furent réunis dans les différens dépôts alors existans. Le conservatoire des arts et métiers ayant été par la suite établi, Conté en fut nommé membre. En moins d'une année il éleva une manufacture de crayons artificiels aussi parfaits que ceux d'Angleterre; il fit surtout des crayons pour l'estompe et plus noirs et moins chers. Ils ont pris son nom, et sont universellement connus. Il fit partie des savans employés dans notre immortelle expédition d'Egypte, à laquelle il rendit les plus importans services en tout genre, entre autres celui d'établir en deux jours un phare, des fourneaux à rougir des boulets avec les moyens les plus simples. C'était après le combat d'Aboukir, et les vaisseaux Anglais qui se flattaient d'enlever d'un coup de main Alexandrie où l'on manquait de tout, étant obligés de s'éloigner des côtes, on eut le temps de fortifier la place. Conté voulant donner aux Egyptiens un spectacle capable d'étonner leur imagination, fit des montgolfières qui réussirent parfaitement; mais quand il vit Bonaparte repassé en France, il quitta l'Egypte, et reprit à Paris sa part dans la direction du conservatoire; il fut nommé membre du bureau consultatif des arts et manufactures au ministère de l'intérieur, et ensuite membre de la société d'encouragement. Il porta l'un des premiers la décoration de la légion d'honneur.

—1810, mort de Nicolas-Claude Duval Le Roy, né à Bayeux vers 1730. Il devint, par ses connaissances profondes dans les sciences mathématiques, premier prof. des écoles royales de

navigation. Il fut aussi secrét. de l'acad. de marine de Brest, correspondant de l'acad. des sciences et ensuite de l'institut. Il a contribué, par ses leçons, à former dans la marine de l'Etat un grand nombre d'officiers instruits. Il a laissé : I. *Traité d'optique*, par Smith, traduit de l'anglais. Brest, 1767, in-4°. fig. II. *Supplément* au *traité d'optique* de Smith. Brest, 1784, in-4°. Indépendamment de ce supplément, qui contient beaucoup de vues neuves, Duval avait fait des augmentations considérables au traité qu'il avait traduit, et sa traduction est plus recherchée que celle de Pezenas. III. *Supplément au traité d'optique de Newton*, traduit pas Coste. Brest, 1783, in-4°. IV. *Elémens de navigation*, Brest, an X (1802) in-8°. V. *Instructions sur les baromètres marins*. Brest, 1754, in-12. VI. Tous les articles de mathématiques pures de la partie de marine dans l'encyclopédie méthodique. Il a aussi écrit plusieurs Mémoires qui font partie de ceux de l'acad. de marine dont un volume fut imprimé en 1773.

7 *Décembre* 1461, mort de Robert de Flocques, chev., seigneur du lieu et d'Auvrecher, Mal. héréditaI de Normandie, conseiller et chambellan du roi, bailli et capitaine d'Evreux. Il fut l'un des guerriers qui contribuèrent le plus puissamment à expulser les anglais de la Normandie sous Charles VII.

1558, décéda Margarin de la Bigne, docteur de Sorbonne, official de Bayeux et abbé commendataire d'Ardenne près Caen.

— 1699, mourut à Rouen Jean-François Selle, religieux de l'étroite observance de St.-François, né à Caen, le 18 fév. 1631. Il fit ses vœux de religion en 1649 à Rouen, et remplit si dignement les premiers emplois de sa Province, que l'archev. François-Rouxel de Médavy souhaita de l'avoir pour suffragant. Il fit imprimer en 1684 quelques écrits ascétiques.

— 1728, mort de Louis de Caillebot, Mis. de la Salle, maître de la garde-robe du roi, chevalier de ses ordres. Il avait épousé le 8 octobre 1712 Jeanne-Hélène Gillain, fille de François-Antoine, seigneur du Port de Benouville, etc., et d'Hélène de Marguerit.

Digitized by Google

— 1763, mourut à Paris Gabriel-Charles Buffard, ancien recteur de l'Univ. de Caen, chan. de Bayeux où il était né en 1683. Son opposition à la bulle *Unigenitus* lui causa des persécutions. Il fut privé de sa chaire, exclu de l'Université, même banni du dioc. par lettre de cachet en 1722. Retiré à Paris, il fut mis à la Bastille, exilé à Auxerre, remis à la Bastille, d'où il sortit par le crédit du card. de Gesvres, dont il était le conseil. Depuis ce temps, il vécut dans la retraite, partageant son loisir entre l'étude et la prière, formant des jeunes gens à la science du droit canonique, et donnant des consultations, dont quelques-unes sont imprimées. On a de lui une trad. franç. de la *Défense de la déclaration du clergé* de 1682, par Bossuet avec le latin à côté, 1735, in-4°. II. *Essai de dissertations pour faire voir l'inutilité des nouveaux formulaires*, 1738, in-4°.

— 1828, mourut à St.-Lô Marie-Jean-Joseph-Jacques de Beaumont, Vte. d'Autichamp, commandant de la 2e. subdivision de la 14e. div. militaire, âgé de 58 ans. Etant à la chasse le 25 du mois précédent, au moment où il s'appuyait sur le canon de son fusil, le coup partit et lui enleva deux doigts. L'amputation qui eut lieu à la suite ne put réparer le mal qui fit des progrès rapides, et il succomba.

8 *Décembre* l'an 695, mort de St.-Gerbold, év de Bayeux, né à Livry près Caumont, dans ce diocèse. Vers l'an 675 il fonda dans le lieu de sa naissance un monastère qui fut ruiné par les Normands lors de leurs invasions. Gerbold fut inhumé dans l'église de St.-Exupère à Bayeux.

— 1074, Guillaume-le-Conquérant établit la fête de la Conception par le conseil du vénérable abbé Helsin, qui lui avait raconté une vision qu'il avait eue en mer, comme il était près de faire naufrage, en revenant de Danemarck où Guille. l'avait envoyé. Cette fête fut appelée la *Fête aux Normands*. Dans le XVe. siècle on agita vivement la question de savoir si la Ste.-Vierge avait été conçue exempte du péché originel. L'église

Digitized by Google

latine se décida pour l'affirmative, et le pape Sixte IV institua une fête en conséquence, pour être célébrée le 8 décembre de chaque année.

Parmi ceux qui soutenaient cette opinion, il se forma diverses associations comme celle de Rouen, connue sous le nom *d'Académie de l'immaculée Conception de la Ste.-Vierge*. Les vers qu'on y récitait en son honneur furent appelés *Palinodiques*, du mot grec *Palinodia*, qui signifie un chant contraire à un autre. Ce fut sans doute pour faire allusion au système de ceux qui contestaient à la mère de Dieu la prérogative d'être née sans tache. L'Université de Caen qui tint toujours constamment aux principes reçus dans le royaume, célébrait cette fête dans l'église des Cordeliers. Elle n'avait point d'objet plus particulier, lorsque Jean Le Mercier, sieur de St.-Germain, avocat distingué, ayant reçu le gâteau du pain-bénit, crut qu'il était digne de lui et des lettres, qui avaient fait en partie sa réputation, de donner à cette fête un éclat qu'elle n'avait pas eu jusqu'alors. En conséquence il fonda le *Puy* ou *Palinod*, et le concours des poésies grecques, latines et françaises fut ouvert pour le 8 déc. 1527. L'auteur du premier *Chant royal* fut un chanoine de Bayeux nommé Blondel.

— 1449, Charles VII arrive devant Harfleur. Investie par plus de 12,000 hommes, cette place, malgré une vigoureuse résistance de la garnison anglaise, fut obligée d'ouvrir ses portes le 1er. janvier 1450.

— 1500, au Jubilé, à Rouen, lorsque le peuple reçut la bénédiction, la foule fut si considérable que plusieurs personnes furent étouffées dans le grand-Parvis. Quelques-unes d'elles furent inhumées dans la cathédrale même.

— 1556, mourut à Senlis Guillaume Le Petit, év. de cette ville, né à Montivilliers, dioc. de Rouen. Il avait fait profession chez les Jacobins de cette ville en 1480. Il était bon prédicateur et fut confesseur de Louis XII, en 1509.

— 1674, mourut âgé de 90 ans à Port-Royal-des-Champs,

Digitized by Google

Noel Le Cerf, oratorien, né à Verneuil. Il avait prêché avec applaudissement et gouverné plusieurs cures jusqu'à l'âge de 72 ans qu'il alla vivre paisiblement avec les laïques à Port-Royal-des-Champs. Il voulut par humilité être inhumé dans le cimetière des domestiques.

— 1709, mourut aux Andelys, Thomas Corneille, né à Rouen, le 20 août 1625, membre de l'acad. franç. et de celle des inscriptions et belles-lettres. Il est, après Pierre son frère, celui des poëtes dramatiques nés dans le dép. de la S.-I. dont il est resté au théâtre un plus grand nombre d'ouvrages, et il était, dit Voltaire « le seul de son temps qui fût digne d'être « le premier au-dessous de son frère. » L'union entre les deux frères ne cessa jamais d'être intime. Ils avaient épousé les deux sœurs, ils eurent le même nombre d'enfans. Après 25 ans de mariage, ni l'un ni l'autre n'avait songé au partage du bien de leurs femmes, qui n'eut lieu qu'à la mort du grand Corneille.

9 *Décembre* 1674, mourut à Rouen Edouard Hyde, Cte. de Clarendon, grand chancelier d'Angleterre, né dans le Wilt'shire le 16 février 1608. Membre du *Long parlement*, ses talens l'y firent distinguer et lui attirèrent la confiance de tous ceux qui le composaient. Mais la pureté de ses principes et son attachement pour les lois de son pays la lui firent perdre. Dès que la guerre civile fut déclarée, il suivit le parti du Roi et fut créé par Charles Ier. chancelier et membre du Conseil-privé. Après la mort de Cromwell, il contribua fortement au succès des négociations qui placèrent Charles II sur le trône. Il obtint dès-lors la confiance la plus entière de ce monarque qui le combla de faveurs et le fit comte de Clarendon. Mais tous les intriguans et les ambitieux s'étant réunis pour faire tomber cette grande puissance, le roi lui-même finit par oublier l'ami fidèle dont il avait eu besoin dans le malheur, et le ministre habile qui avait affermi son gouvernement. Il lui ôta les sceaux et le dépouilla de toutes ses places. Clarendon fut banni à perpétuité! Il survécut six ans à son exil, et durant ce temps, il

Digitized by Google

résida tantôt à Montpellier, tantôt à Moulins et enfin à Rouen, où il finit sa carrière. Son corps fut transporté en Angleterre et inhumé dans l'abbaye de Westminster.

— 1679, mort de Charlotte Scholastique Carbonnel de Canisy, abbesse de N. D. des Anges, à Coutances.

— 1715, mourut à Paris Jean-Baptiste Blain-de-Fontenay, peintre, conseiller à l'acad. de peinture, né à Caen en 1654. Ses talens lui méritèrent un logement au Louvre et une pension. Il peignait en perfection les fleurs et les fruits; sa touche est vraie, son coloris brillant, ses compositions variées. Les insectes paraissent vivre dans ses ouvrages; les fleurs n'y perdent rien de leur beauté, ni les fruits de leur fraîcheur.

10 *Décembre* 1217, donation faite à l'hôpital civil de Saint-Lô en ces termes (*traduction du latin*) : « moi Philippe « d'Agneaux, chevalier (miles) ai donné pour le repos de « mon âme le bois de la Falaise situé sur la Vire, en l'an « 1217, aux pauvres de la Maison-Dieu de Saint-Lô, proche « le pont de Vire, le 10 du mois de décembre. »

En 1225, l'Ev. de Coutances rendit une sentence par laquelle il ordonna l'achèvement de cette maison *en l'honneur de Dieu et de la Vierge Marie*. Il confia son administration aux chanoines réguliers qui firent la dédicace de la chapelle sous l'invocation de Ste.-Catherine.

— 1598, mort de Madeleine de Montmorency, 33e. abbesse de Sainte-Trinité de Caen.

— 1707, décéda Jacques-Nicolas Colbert, 87e. archev. de Rouen. Il fut d'abord coadjuteur de François Rouxel de Médavy, en 1681, et ensuite son successeur en 1691. Il eut soin de faire donner une bonne éducation aux jeunes gens qu'il destinait à l'état ecclésiastique, et employa libéralement une partie de ses revenus pour aider ceux qui n'avaient pas le moyen de faire leurs études. Il établit des conférences qui se tenaient certains jours où il exhorta les curés et les autres prêtres à se trouver assidûment. Il défendit la primatie de son siége

Digitized by Google

contre l'archev. de Lyon, et obtint un arrêt favorable du Conseil-d'Etat en date du 12 mai 1702.

— 1802, établissement du Lycée à Rouen, en remplacement de l'école centrale.

— 1803, mort de Pierre Delaunay-des-Landes, né à Avranches en 1722. Entré jeune dans la congrégation de l'Oratoire, il professa la rhétorique et les mathématiques au collége qu'elle avait à Soissons. Sorti de ce corps on l'admit à l'école des ponts et chaussées, d'où il fut tiré en 1751, pour occuper une place de sous-directeur à la manufacture roy. des glaces de Saint Gobain. Il en devint directeur en 1758, et améliora infiniment les procédés de cette fabrication. Il supprima tout-à-fait le soufflage usité jusqu'à lui, et qui ne permettait point de faire des glaces d'une très-grande dimension. Il perfectionna le coulage et il étendit jusqu'à 100 pouces le volume des glaces. On s'était servi jusqu'alors de la soude brute, Des Landes trouva le moyen d'y substituer avec avantage le sel de soude, et il en établit une fabrique à Saint-Gobain. Il reconstruisit presqu'en entier tous les bâtimens de la manufacture, et il y en ajouta de nouveaux pour loger les ouvriers dans l'intérieur. Il introduisit aussi à Saint-Gobain le *douci* et le poli, qui auparavant n'avaient lieu qu'à Paris, et c'est à ses soins et à son habileté qu'on doit l'état de splendeur auquel cet établissement avait été porté avant la révolution. La discipline qu'il faisait régner parmi les ouvriers excitait surtout l'admiration de ceux qui venaient visiter la manufacture, et frappa vivement le célèbre Turgot. Aucune faute n'était passée; mais la punition était tellement ménagée, qu'elle tombait sur le coupable sans que sa femme et ses enfans s'en ressentissent. L'habile directeur avait su inspirer à cette classe d'hommes une sorte de point-d'honneur qui leur faisait attacher de la gloire aux opérations les plus pénibles, et se regarder comme bien punis, quand on les faisait descendre à des occupations qui l'étaient moins. Les services de De Landes lui avaient mérité

Digitized by Google

le cordon de l'Ordre de St.-Michel. En 1789, il demanda sa retraite à l'administration et se retira dans la ville de Chauny, près Saint-Gobain, où il mourut infiniment regretté.

— 1823. Ordonnance du Roi qui crée une chaire de droit commercial à Caen.

— 1828, Borguet-Lanceleur, à Rouen, obtient un brevet de 5 ans pour une machine à roder les cylindres cannelés.

— 1831, un arrêté du préfet de la Seine-Inférieure autorise l'établissement d'un *Musée départemental* à Rouen, destiné à réunir et à conserver tous les objets recueillis dans les fouilles de Lillebonne et autres lieux, ainsi que tous les objets dont les amis des arts voudraient enrichir cette précieuse collection : cet établissement placé sous la surveillance de la commission des antiquités, a pour directeur M. Deville, membre distingué de la Soc. des antiquaires de Normandie.

11 *Décembre* 1095, l'église de Briouze est consacrée par Serlon, évêque de Séez.

— 1513, Georges II d'Amboise est sacré archev. de Rouen, dans la chapelle de Gaillon. Le card. Georges I d'Amboise, son oncle, étant près de mourir, avait supplié Louis XII de l'agréer pour être son successeur dans l'archevêché, comptant sur la bonne volonté du chapitre. En effet, les chanoines, assemblés au nombre de 44, le choisirent d'une commune voix, le 30 juillet 1510. Il n'était encore âgé que de 23 ans et avait une dispense d'âge pour être ordonné prêtre. Ses bulles ayant été accordées par Jules II, le 8 août 1511, il prit possession par procureur le 22 nov. de la même année, et ne fut pourtant sacré que deux ans après. C'est le dernier qui ait été pourvu par élection du chapitre.

— 1585, le parlement de Rouen enregistre la réforme de la Coutume de Normandie entreprise sous l'illustre chancelier Michel de l'Hospital (ou plutôt *Lospital*, comme il signait) qui était décédé le 13 mars 1573.

— 1749, mort du poète Michel Linant, né à Louviers en

Digitized by Google

1709. Le goût des lettres l'ayant conduit à Paris, il fut gouverneur du jeune du Châtelet, fils de l'illustre marquise de ce nom. On se souvient encore de ce quatrain plein de finesse qu'il fit pour cette moderne *Athénaïs*.

Un voyageur qui ne mentit jamais
Passe à Circy (*), l'admire, le contemple.
Il crut d'abord que c'était un palais ;
Mais voyant Emilie, il dit : *ah c'est un temple !*

Linant remporta trois fois le prix de l'académie française, en 1739, 1740 et 1744. Les qualités du cœur ne le caractérisaient pas moins que celles de l'esprit. Sa conversation était aimable et saillante. Il fut recherché pour sa probité, sa franchise et sa politesse.

— 1767, mourut à Paris Gilles-Thomas Asselin, né à Vire, docteur de Sorbonne et proviseur du collége d'Harcourt. Il avait remporté le prix de poésie à l'acad. française, en 1709, ainsi que ceux de l'idille et du poëme. aux jeux floraux en 1711. Son ode sur l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme est ce qu'il a fait de mieux.

12 *Déc.* 1705, mourut Julien Pouchard, orientaliste, né à Passais près Domfront. Il commença ses études au Mans et alla les continuer à Paris. S'étant rendu très-habile dans la connaissance de l'Hébreu et des langues anciennes, il s'offrit à Thévenot pour l'aider à collationner les manuscrits des *anciens mathématiciens*, et sur la recommandation de ce savant, il fut quelque temps attaché à la garde des manuscrits de la bibliothèque du Roi. Mais cette place était si mal rétribuée, qu'il accepta la proposition qu'on lui fit de se charger de l'éducation de quelques jeunes seigneurs. Lors de la réorganisation de l'académie des inscriptions, en 1701, Pouchard fut admis dans cette compagnie. Il se montra fort assidu à ses assemblées, et publia deux mémoires, l'un *sur l'Antiquité des Egyptiens ;*

(* Château situé près Troyes, appartenant à Mme. du Châtelet ; Voltaire y allait souvent.



Digitized by Google

l'autre *sur les Libéralités du Peuple romain*. Il fit partie de la commission chargée, vers la même époque, de la rédaction du *Journal des savans*, et quoique naturellement bon et officieux, il s'y livra peut-être avec trop de sévérité vu son penchant pour la critique. Les auteurs dont il n'avait pas ménagé l'amour propre lui répondirent par des injures qu'il eut le bon esprit de mépriser. « Ils sont fâchés, disait-il, de ce que je fais connaître leurs fautes, et moi je le suis de ce qu'ils font de mauvais livres. » En 1704, Pouchard fut nommé professeur de grec au collége royal, mais il n'eut pas le temps d'y faire connaître toute sa capacité, la mort l'ayant enlevé à l'âge de 49 ans. Il a laissé manuscrite une *Histoire universelle, depuis la création du monde jusqu'à la mort de Cléopâtre*. Le style en est pur, simple et précis.

— 1748, mort de J.-Bte. Parmentier, curé d'Yquelon près Granville. En 1722, il fut attaqué en plein synode sur son opposition bien connue à la Bulle, et menacé d'une lettre de cachet; mais comme on vit qu'il était peu troublé de cette menace, on le laissa tranquille. Le proverbe est souvent vrai: *Audaces fortuna juvat*.

— 1800 (21 frimaire an IX) le général Dugua, préfet du Calvados, convoqua une grande partie des professeurs de l'Ecole Centrale et plusieurs citoyens amis des sciences. Il leur exposa qu'il avait l'agrément du ministre pour former une société littéraire. Neuf membres furent nommés au scrutin pour devenir le noyau de la nouvelle académie; ils s'adjoignirent de la même manière neuf autres membres, et ces 18 réunis élurent encore six autres membres. Ils s'occupèrent des statuts, arrêtèrent que le nombre des membres résidans n'excéderait pas 36, mais que celui des correspondans serait illimité. Le nom de *Lycée* fut donné à la société, mais lorsqu'il eut été affecté aux nouvelles écoles, on lui substitua la dénomination *d'Académie des sciences, arts et belles-lettres*.

— 1801, mourut à St.-Bomer, près Domfront, où il était

né le 9 nov. 1727, Jean-Henri de Roussel de la Bérardière, ancien professeur du droit français, conseiller honoraire au bailliage et siége présidial, membre de l'acad. roy. des belles-lettres de Caen.

— 1804, mourut à Fontaine Guerard N... Gueroult, architecte, né à Rouen le 4 octobre 1745. Il commença par être simple ouvrier de son beau-père, entrepreneur de bâtimens. Cependant il suivit le cours public de l'école de dessin, et remporta le prix de l'école d'architecture. Il obtint une réputation précoce, qu'il mérita depuis, et on lui confia des travaux importans qu'il conduisit avec habileté. Il étudiait alors les mathématiques et la géometrie, et se perfectionnait dans ces sciences. Il devint à force de travail et de persévérance un excellent dessinateur et un architecte plein d'esprit et de goût. Il a fait construire un grand nombre des plus belles maisons de Rouen, et la salle de spectacle, qui est d'une élégance simple et noble en même temps. Lorsqu'il eut acquis une fortune considérable, il voulut en jouir doucement, et changea d'état. Il acheta le couvent des bénédictines de Fontaine-Guerard, à 5 lieues de Rouen, y établit de vastes filatures de coton, et devint aussi ingénieux mécanicien qu'il s'était montré habile architecte. Son fils a augmenté encore ces établissemens, et a joint la filature de la laine à celle du coton; il y employait quatre cents ouvriers en 1813.

13 *Décembre* 1610, vérification en la Cour des Aides de Rouen des lettres d'ennoblissement données en octobre 1593 à Cyprien Auvray, sieur de l'Escarde, échevin de Caen, vérifiées la même année en la chambre des Comptes.

— 1775, mourut âgé de 65 ans, à Bayeux, Pierre-Jacques-Matthieu Moisson d'Urville, écuyer, seigneur et patron de Vaux-sur-Aure, ancien avocat du Roi au bailliage et siége présidial de Caen, et membre de l'acad. royale de la même ville. A des mœurs douces, cet ancien magistrat joignait un goût décidé pour les belles-lettres qui firent toujours ses délices.

Digitized by Google

Il avait formé le projet de donner les *Vies des ducs de Normandie*. Quelques-unes qui ont paru font regretter que celles qui sont restées dans ses porte-feuilles n'ayent pas été mises au jour.

— 1783, on publie à Rouen la paix entre la France et l'Angleterre. Le lendemain dimanche on chante un *Te Deum* en musique dans la cathéd. Le soir, feux de joie et illuminations.

— 1795, mourut âgé de 67 ans à Rouen, sa ville natale, Michel-Bruno Bellengé, membre de l'acad. roy. de peinture, logé au Louvre, directeur de la manufacture des tapis de Turquie à Chaillot. Il avait l'espoir d'une vieillesse heureuse, lorsque des envieux lui firent perdre sa place; la mort lui enleva son épouse; la révolution lui ravit le fruit de ses économies; enfin une paralysie qui se fixa dans sa tête, le priva de ses facultés intellectuelles.

— 1824, plantation d'une croix sur la place de la cathéd. à Bayeux, par une troupe de missionnaires. Grand concours de femmes en procession.

— 1829, inauguration de la nouvelle église paroissiale de Saint-Paul, à Rouen.

— 1829, mort du chancelier d'Ambray à sa terre de Montigny près Dieppe. Il était aimé dans toute la contrée et fut fort regretté.

14 *Décembre* 1479, décéda Louis de Harcourt, évêque de Bayeux, fils posthume de Jean de Harcourt, Ct^e^. d'Aumale, tué le 17 août 1424, à la bat. de Verneuil que perdirent les Français (*V. p.* 105). Jean de Harcourt, archev. de Narbonne et patriarche de Jérusalem, étant mort en 1452, Louis fut promu à ce siége par Charles VII, qui le mit dans son conseil, le fit président de l'échiquier de Normandie tenu à Rouen en 1453, 1454, 1456 et 1474, gouverneur de cette province et garde des sceaux. A la mort de Zanon Castiglione, évêque de Bayeux, le Roi et le chapitre firent au pape la demande de

son évêché pour l'archevêque de Narbonne. Pie II le leur accorda, et pour que Louis ne perdît pas le rang qu'il tenait comme archevêque, il l'honora du titre de patriarche de Jérusalem. Charles VII étant décédé le 22 juillet 1461, sa pompe funèbre se fit avec beaucoup de solennité à N.-D. de Paris et à Saint-Denis les 5 et 6 août suivant. Louis de Harcourt officia pontificalement, assisté d'un grand nombre de prélats sur lesquels il eut le pas, même sur celui de Paris dans son diocèse (*). Louis XI qui succéda au trône n'eut pas moins d'estime pour Louis de Harcourt qu'en avait eu son père, et il lui en donna des marques éclatantes en plusieurs occasions, quoiqu'il eût bien peu d'inclination à favoriser les créatures du feu Roi. Il éloigna même les plus considérables lors de son sacre qui eut lieu à Reims le 15 août 1461, par Jean-Juvenal des Ursins, archev. de cette ville et premier pair de France. Le patriarche tint en cette qualité un rang très-distingué parmi les plus illustres prélats. Le Roi lui donna la commission de présider les Etats de Normandie en 1470 et 1471.

Sur ses dernières années, le prélat voulant rendre un grand service à la ville de Bayeux, conçut le projet d'utiliser le lieu nommé Port. L'établissement d'un hâvre dans cet endroit aurait favorisé la navigation de la Manche, où les navires sont toujours exposés aux plus grands dangers dans les mauvais temps, faute de retraites de facile accès. Les marées, suivant M. Gouesmel, montent à *Port* de quatre et huit pieds plus haut qu'à Cherbourg, au Hâvre et à Dunkerque. Louis de Harcourt avait déjà commencé l'exécution de son projet, lorsqu'étant aux Etats assemblés à Tours, il tomba malade, et se fit transporter à Bayeux où il mourut. Alors les travaux cessèrent et n'ont jamais été repris.

— 1315, abolition de la Pragmatique-Sanction, ordonnance célèbre, par laquelle, en mars 1269, S. Louis rendit

(*) Paris ne fut érigé en archevêché que dans l'année 1622, et en duché-pairie en 1674.


Digitized by Google

aux cathédrales et aux abbayes la liberté d'élire leurs prélats. Il réprima aussi les entreprises du clergé sur l'autorité séculière. 246 ans s'étaient écoulés lorsque Léon X et François Ier. s'étant rendus à Bologne pour conférer ensemble, signèrent le fameux *Concordat*, ouvrage du chancelier Duprat et de deux Cardinaux, par lequel le monarque accorda au pontife les annates des bénéfices sur le pied du revenu courant, et obtint de lui le droit de nommer aux évêchés et abbayes de son royaume. Le clergé, les universités, les parlemens s'opposèrent fortement à cet accord; mais le Roi l'ayant envoyé muni de ses lettres-patentes du 13 mai 1517, au parlement de Paris, cette compagnie, après des jussions plusieurs fois réitérées, consentit enfin, le 15 mars 1518, à l'enregistrer, en déclarant toutefois que c'était *par commandement absolu du Roi, et par force;* qu'elle n'entendait nullement approuver le concordat, et qu'elle continuerait de juger les procès, en matière bénéficiale, suivant la Pragmatique-Sanction. Duprat, qui s'était vendu à la Cour de Rome, recueillit bientôt les fruits de son dévouement. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut élevé successivement aux évêchés de Meaux, d'Albi, de Valence, de Die, de Gap, à l'archevêché de Sens, enfin à la pourpre en 1527. Il mourut le 9 juillet 1535, à 72 ans, consumé par ses remords et par les maladies.

Relativement au Concordat, il faut remarquer que les Universités n'avaient pas tout-à-fait tant à s'en plaindre, puisque la 3e. partie des bénéfices leur était réservée par le moyen de l'impétration. Quant aux annates, le Concordat les modérait, au lieu qu'auparavant elles étaient payées sur un pied exorbitant.

— 1709, le feu prit à l'abbaye de Saint-Amand de Rouen, où l'abbesse Mme. de Barentin, avait fait construire un nouveau dortoir pour ses religieuses; il était beau et vaste; toutes les chambres étaient revêtues d'une belle menuiserie : mais comme les planchers en étaient trop exhaussés, on y fit des plafonds,

Digitized by Google

entre lesquels et les planchers on mit du houx, des épines et des ronces afin, disait-on, d'empêcher les rats de s'y loger. Lorsque ce bâtiment fut achevé et habité, par malheur on alluma chez l'abbesse un feu trop vif qui pénétra dans l'entrée d'un de ces plafonds, où, trouvant des matières extrêmement combustibles, il réduisit en très-peu de temps l'édifice en cendres. Un chanoine de la cathédrale, nommé *Le Bréton*, y étant entré pour donner des ordres, son zèle le fit avancer plus loin qu'on ne lui conseillait d'aller, de sorte que quelques pièces de la charpente s'étant détachées l'écrasèrent; on ne retrouva qu'avec bien de la peine, deux jours après, son corps à demi-brûlé.

— 1773, mourut à Bayeux N... Coquatrix, l'un des meilleurs avocats de cette ville, où il fut universellement regretté. Un Pierre Coquatrix, de la maison de Sorbonne, était un des premiers de sa licence, en 1778.

Il existait dans la bourgeoisie de Rouen une ancienne et honorable famille de ce nom, qui a donné à l'église et au barreau des sujets distingués.

— 1800, le préfet du dépt. de la Manche est autorisé à faire l'acquisition des bâtimens du ci-devant évêché d'Avranches pour y placer le trib. civil de l'arrondiss., les prisons, la gendarmerie et les autres établissemens du service public qu'ils peuvent contenir.

— 1816, décéda Pierre-Rémi-Antoine-Guillaume Gueroult, né à Rouen le 16 janvier 1749. Après avoir fait ses études au collége d'Harcourt à Paris, il entra en 1769, comme instituteur, à Louis-le-Grand, puis fut appelé, en 1774, au collége des Grassins, où il remplit successivement plusieurs chaires. Donnant à la culture des lettres tous ses loisirs, il se lia d'amitié avec La Harpe, qui méditait déjà de se constituer un des législateurs du Parnasse. Si Gueroult sut faire un digne emploi de son temps, il ne fit pas un moins bon usage de sa fortune. Il secourut l'indigence, et fut long-temps le tuteur et

Digitized by Google

le père d'une famille noble et malheureuse qui le bénissait. En 1794, Gueroult, qui n'avait pas improuvé les principes de la révolution, fut chargé de fonctions importantes dans un Ministère. Il les quitta pour reprendre ses paisibles travaux, entra au lycée de Henri IV, puis fut nommé prof. d'éloquence latine au collége de France, et obtint la décoration de la légion-d'honneur. On a de lui : I. *Dictionnaire abrégé de la France monarchique*. Paris, 1802, in-12. II. Le 8e. vol. de la traduct. des *Œuvres de Ciceron*, publiée de 1783 à 1787. Ce volume contient la *Harangue sur les réponses des Aruspices;* celle *pour Sextus;* les *Plaidoyers pour Plancius et pour Célius,* et *l'Invective contre Vatinius*. Gueroult avait continué la traduction des Discours de Cicéron, mais elle est restée inédite.

— 1823, rétablissement de la commune du Mesnil-Bus, arrond. de Coutances, qui avait été supprimée en 1793.

15 *Décembre* 1368, mourut Robert de Brucour, évêque d'Evreux, élu le 20 octobre 1340 lorsqu'il était doyen de la cathéd. En 1350, par son conseil, on éteignit 4 canonicats pour ajouter 2 vicaires perpétuels aux 2 premiers que l'év. Matthieu des Essarts, mort en 1310, avait établis pour l'office journalier; moyen propre à porter les chanoines à se dispenser de la résidence, ou du moins de la célébration de l'office divin et de l'assistance au chœur, où, comme dit Boileau, on laissait :

« *A des chantres gagés le soin de louer Dieu,* »

et aux vicaires l'honneur de célébrer la messe et de présider à l'office divin. Au commencement du 17e. siècle on changea cette disposition; les chanoines qui virent que cet usage était contraire à la discipline ecclésiastique et leur faisait peu d'honneur, demandèrent au parlement à faire leur office par eux-mêmes à l'exclusion des vicaires; un arrêt le leur accorda, et ils l'exécutèrent toujours avec édification.

Robert de Brucour, que son grand âge empêchait de remplir les fonctions épiscopales, fut cité, le 3 mars 1366, par le

chapitre, à un concile provincial, pour être obligé à prendre un coadjuteur; on eut soin, pour ne point lui causer de chagrin, de lui donner Philippe de Brucour, son neveu; mais il n'en conçut pas moins un tel déplaisir, qu'il en mourut l'année suivante à Paris où il s'était retiré. Ce prélat fut souvent contraint pendant les guerres d'abandonner sa résidence et son troupeau. Son palais épiscopal, sa cathédr. et un faubourg de la ville ayant été brûlés, le doyen et les chanoines, dans ces malheureux temps, se réfugièrent à Vernon, où ils ne firent qu'un seul corps avec les chan.^s de cette collégiale, tant qu'ils furent séparés de leur église.

— 1435, mourut à Rouen Jean, duc de Bedford, 3e. fils de Henri IV, roi d'Angleterre. En 1422, il avait été nommé régent de France pour son pupille Henri VI, né le 6 déc. 1421. Il le fit proclamer roi de France la même année à Paris et à Londres.

— 1740, les eaux de la Seine, à Rouen, commencèrent à monter, et croissant de plus en plus, le faubourg St.-Sever et une partie de la ville furent inondés. Il y eut cinq pieds d'eau dans la Romaine (Douane) cette inscription : *Huc usque Sequana intumuit* 1740, mise sur le port, marque la hauteur jusqu'où l'eau s'était élevée.

— 1802, mourut à Abbeville David Houard, né à Dieppe, le 26 février 1725. Il réunit à la profession du barreau le goût des lettres et le mérite de l'érudition; il appliqua celle-ci à débrouiller le cahos de nos anciennes lois. Ceux de ses ouvrages qui sont relatifs à la Normandie sont les suivans : 1°. *Anciennes lois des Français conservées dans les Coutumes anglaises, recueillies par Littleton*, 1766, 2 vol. in-4°. réimprim. en 1779. Des observations historiques et critiques font voir que les coutumes et les usages suivis anciennement en Normandie, sont les mêmes que ceux qui étaient en vigueur dans toute la France sous les deux premières races de nos rois. 2°. *Traité sur les coutumes anglo-normandes publiées en Angleterre dans le XI*^e.

siècle, avec des remarques sur les principaux points de l'histoire et de la jurisprudence française, antérieurement aux ÉTABLISSEMENS *de St.-Louis*, 1781. 4 vol. in-4°. Ce recueil est rempli de dissertations profondes et savantes qui développent les motifs des usages anciens, et les principes du droit chez nos aïeux. 3°. *Dictionnaire analytique, historique, étymologique, critique et interprétatif de la Coutume de Normandie.* 4 vol. in-4°. Quelques erreurs de ce dictionnaire ont été réfutées par Mercier de St.-Leger dans le Journal des savans.

Houard, aimé de ses confrères, doux et tranquille, vécut 54 ans avec son épouse, dont-il eut 17 enfans.

— 1831, mourut à Falaise N. de Brébisson, âgé de 72 ans, né à Thorigny, dépt. de la Manche, en 1759. Savant naturaliste, il s'était particulièrement attaché à l'Entomologie et il avait fait une précieuse collection d'objets relatifs à cette partie de la science. Il adressa un grand nombre d'observations intéressantes aux diverses sociétés dont il était membre. Les Sociétés Linnéenne et des Antiquaires de Normandie, ont publié plusieurs mémoires de lui, et le *Dictionnaire raisonné et universel d'agriculture* donné par d'Eterville, lui doit quantité d'excellens articles. Il était correspondant du ministère de l'Intérieur dans l'arrondissement de Falaise pour la division d'agriculture.

16 *Décembre* 1745, mourut à Paris Pierre-François Guyot-Desfontaines, critique et traducteur, né à Rouen le 29 juin 1685, d'un conseiller au parlement. Les Jésuites, chez lesquels il fit ses humanités avec éclat, lui donnèrent, en 1700, leur habit. Après avoir professé 15 ans dans divers colléges de la Société, il sollicita et obtint sans peine sa retraite. Etant prêtre alors il desservit quelque temps la cure de Thorigny et s'en démit pour demeurer comme homme de lettres auprès du Cardinal d'Auvergne. Ensuite il rédigea le *Journal des savans*, puis publia des *Observations sur les écrits modernes*, et enfin des *Jugemens sur quelques ouvrages nouveaux*. L'abbé Desfontaines se fit beaucoup d'ennemis et sa vie fut fort agitée.

Digitized by Google

D'Argenson lui faisant un jour des reproches, *Monseigneur, il faut que je vive*, dit l'abbé : *je n'en vois pas la nécessité ;* répondit sèchement le ministre.

— 1829, Ordonnance royale qui établit un cours de droit administratif à Caen.

— 1831, une violente bourrasque se fit sentir à Caen dans la soirée. Le hazard voulut qu'en cet instant une poutre qui supportait sur la rivière d'Odon la principale salle d'un café de la rue *Venelle-aux-Chevaux* se rompît subitement. Une partie de l'ameublement de cette salle, le comptoir, avec tout ce dont il était chargé, tomba dans la rivière. Comme il était alors près d'onze heures, il ne se trouva heureusement plus personne dans la salle.

17 *Décembre* 1431, Henri VI, roi d'Angl. et maître d'une grande partie de la France, se fait sacrer à Paris dans l'église Notre-Dame.

— 1750, mourut âgé de 72 ans, à Nantes, Clément Rollier, né au dioc. de Bayeux. Il possédait un petit bénéfice dans la collégiale de Nantes, et de plus était aumônier du château de cette ville depuis 25 ans lorsqu'il tomba dangéreusement malade. Comme il était opposé à la bulle *Unigenitus*, on l'avait interdit de toutes fonctions du ministère. Le curé de St.-Radegonde alla le voir, l'accabla de reproches à cause de ses sentimens et refusa de l'administrer. Le vieillard mourut et le curé fit prendre le corps par 4 porteurs qui allèrent le jeter dans la fosse, ce fut toute la cérémonie de l'inhumation !

— 1831, mourut âgé de 78 ans, à sa terre de Miguillaume près Argentan, N... baron Goupil de Préfeln, ancien procureur-général à la Cour royale de Caen, premier président honoraire de cette Cour, ancien membre de plusieurs assemblées législatives, officier de la Légion-d'Honneur, membre de l'Académie royale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

Digitized by Google

18 *Décembre* 942, mort de Guillaume *Longue-Epée,* IIe. duc de Normandie, fils de Rollon, Ier. duc. Héritier des états et des grandes qualités de son père, il fut bientôt à même de se signaler. Enhardis par sa jeunesse les comtes de Bretagne croyant l'occasion favorable pour s'affranchir de l'hommage et des tributs qu'ils devaient au duc de Normandie, prirent les armes. Guillaume marcha contre eux, les défit dans plusieurs rencontres, et rehaussa ses victoires par un acte de clémence, en pardonnant aux vaincus, satisfait de les avoir réduits à l'obéissance.

Renouf, Comte du Cotentin, osa lever l'étendard de la révolte, et s'approcha de Rouen avec 40 mille hommes. Guillaume, sans se laisser intimider par le nombre, fondit sur les rebelles avec une armée bien inférieure, et dispersa dans une seule nuit toute cette multitude. Le pardon vint encore relever l'éclat de ce nouveau triomphe.

Sa valeur et sa clémence lui gagnérent enfin tous les cœurs; une paix profonde lui permit de consolider les institutions fondées par son père; il accrut la prospérité de son peuple et s'attira le respect de l'Europe entière.

L'abbaye de Jumiége avait été détruite en 883 par Hastinc et Bier-Côte-de-Fer, Guillaume la fit rebâtir en 940 et la dota richement. De toutes les Cours, la sienne était la plus polie: on y voyait briller à la fois Hugues-le-Grand, duc de France, père des Capets; le Comte de Senlis; le jeune Comte de Poitiers, et une foule d'autres seigneurs qui venaient y cueillir cette fleur de courtoisie que, malgré leur rudesse guerrière, les princes Scandinaves avaient transplantée du nord dans nos climats. Guillaume se distinguait au milieu de tous, par les grâces extérieures de sa personne, la franchise, l'aménité de son caractère et la supériorité de son esprit. Il avait banni de sa présence les flatteurs, cette lèpre des Cours, qui, en corrompant le cœur des princes, dévore leurs plus belles qualités, et ne fait souvent, d'un *Marc-Aurèle*, qu'un vil *Commode*, et

de la race d'un *Charlemagne* que des rois *fainéans*, offrant aux peuples l'indigne spectacle d'un grand nom aux prises avec un grand abaissement.

Ce prince était le refuge des malheureux et l'appui des opprimés. Ce fut lui qui plaça Louis d'Outremer sur le trône de France. Harald, roi de Danemarck, détrôné par son fils, et chassé de ses états, trouva un asile à la Cour de Normandie, et Guillaume sut, par ses bons offices, lui faire rendre sa couronne. Hellouin, comte de Ponthieu, dépouillé par Arnoul, Comte de Flandre, chercha inutilement des secours auprès du roi de France et du Comte de Paris. Ce fut Guillaume qui lui fit restituer ses domaines. Arnoul en garda un profond ressentiment. Dans le dessein de se venger, il manifesta au duc, par des ambassadeurs, un vif désir de contracter avec lui une alliance durable; et de terminer pour jamais ses démêlés avec Hellouin. On désigna d'abord la ville d'Amiens, et ensuite une isle de la Somme, près Péquigny, pour la tenue des conférences. Guillaume, quoiqu'averti des mauvais desseins d'Arnoul, mais incapable de crainte, et ne pouvant, dans sa magnanimité, soupçonner une trahison, se rendit dans l'isle fatale; il y fut poignardé par les gens du Comte de Flandre. Ainsi périt, à l'âge de 42 ans, ce prince qui, pendant les 17 années de son règne, fit la gloire et le bonheur de ses sujets. Sa mort laissa la Normandie exposée aux dangers d'une longue minorité, car Richard I, son fils, qui lui succéda, était à peine âgé de dix ans.

— 1728, mourut Dominique-Barnabé Turgot de Saint-Clair, év. de Séez, d'une famille de Robe, ancienne et distinguée, originaire de Bretagne, qui s'était fixée en Normandie dès le 13e. siècle. Elle a donné plusieurs premiers présidens, des présidens à mortier, des intendans, etc. Celui qui fut président au parlement de Paris devint Prévôt des marchands, et les bienfaits de son administration ont rendu sa mémoire impérissable dans le cœur des Parisiens.

Digitized by Google

L'évêque avant d'occuper ce siége en juillet 1710 avait été aumônier du Roi. Il assista, en 1714, à l'assemblée gén. du clergé. Peu de temps avant sa mort, il avait été nommé à l'abbaye de Silly, dont il ne put jouir. On l'inhuma dans le chœur de la cathéd. près le grand autel. En creusant sa fosse on trouva le tombeau de Jean Bertaud, mort en 1611; c'était un cercueil de bois qui en renfermait un de plomb, posé sur des grilles de fer : on ouvrit ce dernier sur lequel était écrit *Bertaud*, on y trouva un grand corps avec une barbe longue, revêtu de ses habits pontificaux, ayant une crosse de bois à côté de lui; on referma ce cercueil sur lequel on jeta de la terre, et celui de M. Turgot fut mis par-dessus.

— 1759, décéda François de Franquetot, duc de Coigny, maréchal de France, chevalier des ordres du Roi, et de la Toison-d'Or, né au château de Franquetot, arrond. de Coutances, en 1670. Il servit avec distinction, et joignit aux vertus du citoyen les talens du général. Le 29 juin 1734, il gagna la bataille de Parme sur les impériaux, et celle de Guastalla le 19 septembre suivant. La terre et seigneurie de Coigny, au dioc. de Coutances, fut érigée en *Comté* vers 1650, et ce comté fut érigé en *Duché* au mois de février 1747.

— 1766, mourut à Rouen Thomas-Amable-Nicolas Lesdos de Valliquerville, chevalier, seigneur et patron de Valliquerville, Allouville, Ecretteville, etc., conseiller du Roi en tous ses conseils, premier président de la Cour des Comptes, Aides et finances de Normandie, né à Rouen le 19 juin 1696. D'abord page de Louis XIV et lieutenant dans le régiment du Roi, la mort de son frère aîné en 1715 lui donna la place de conseiller au parlement de Normandie. Il devint président en survivance de la chambre des Comptes de cette province en 1718. Il avait toutes les vertus d'un citoyen et d'un magistrat. Les pauvres de la ville et de ses terres recevaient de lui tout ce que la décence de son état lui laissait de superflu; aussi emporta-t-il avec lui des regrets sincères et universels.

Digitized by Google

19 *Décembre* 1154, Henri II monte sur le trône d'Angleterre. Outre ce royaume, et le duché de Normandie, il possédait du chef de l'impératrice Mathilde, sa mère, l'Anjou, la Touraine, le Maine et une partie du Berry qui appartenait à Geoffroy Plantagenet son père. Par son mariage avec Eléonore de Guyenne, divorcée de Louis VII dit le jeune, Roi de France, il possédait aussi la Guyenne, la Saintonge, l'Angoumois, le Poitou, le Limousin, le Périgord et l'Auvergne. C'était à peu près le tiers de la France.

— 1805, Jean-Baptiste-Christophe Grainville mourut à Lisieux où il était né le 15 mars 1760. Après avoir exercé quelque temps la profession d'avocat au parlement de Rouen, il se livra tout entier à la littérature et à la chasse. Membre des académies de Rouen, de Caen, de Bordeaux et des arcades de Rome, il joignait à la connaissance du latin et du grec, celle des langues espagnole et italienne. Le désir de consoler dans son veuvage une mère qu'il chérissait, le fit venir en 1790, à Lisieux, où il ne tarda guère à se marier. Ayant perdu sa femme peu d'années après, il voulut faire l'éducation de ses enfans et partagea son temps entre les travaux littéraires, la chasse et les fonctions municipales. Attaqué, jeune encore, d'une maladie incurable, il la supporta courageusement, et vit avec sérénité s'approcher un trépas dont l'idée n'altéra pas un moment la douceur et l'égalité de son caractère, et ne suspendit pas même ses études. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits parmi lesquels on remarque : I. *La Chasse*, poème en prose, en 4 chants ou livres. II. Une traduction de *l'Araucana*, poème espagnol d'Alonzo d'Ercillar. On en a imprimé un fragment. III. *L'Italie délivrée des Goths*, traduit de l'italien du Trissin. IV. Les *Argonautes*, poème trad. du latin de Valerius Flaccus ; tous, excepté *la chasse*, terminés au commencement de la révolution, et accompagnés de savantes notes. V. Les *Héraclides*, opéra, etc., etc. Il avait aussi, en 1789, mis

Digitized by Google

au jour les deux 1res. livraisons des *Monumens inédits*, trad. de Winckolmann, in-4°., dont la révolution l'empêcha de continuer la publication.

— 1820, le puits d'une marnière s'étant éboulé dans la commune de Lanquetot près Bolbec, trois ouvriers y restèrent ensevelis. A la première nouvelle de cet événement une foule de monde se rassembla et on se mit aussitôt à l'ouvrage pour percer un nouveau puits. Malgré quelques contrariétés locales, le zèle des travailleurs ne se rebuta point, et cependant ce ne fut que le 26, à 8 heures du matin, qu'on put s'assurer que les prisonniers vivaient et qu'ils entendaient les travailleurs. Cette certitude redoubla l'activité de ceux-ci, et à 3 heures ils purent enfin pénétrer jusqu'à eux. Trois médecins, MM. Le Lièvre, Bailleul et Guyennot, étaient accourus pour leur administrer des secours; les deux premiers descendirent aussitôt, et peu de temps après ils firent passer un bulletin annonçant que les trois marneurs n'éprouvaient pas une faim très-tourmentante : on leur donnait à boire, et ils buvaient à la santé de tous leurs libérateurs. Bientôt on put les remonter et les rendre à la lumière; des soins de toute espèce les mirent entièrement hors de danger (*Journal de Rouen*).

— 1829, un événement déplorable eut lieu à Rouen, près le boulevard St.-Hilaire. Vers 2 h. d'après-midi la chaudière d'une machine à vapeur fit explosion avec un fracas épouvantable. Elle était en fonte et d'un pouce et demi d'épaisseur. Une moitié et les tubes bouilleurs qui y étaient attachés furent lancés à douze ou quinze pieds en arrière dans un atelier rempli d'ouvriers, et par un bonheur inconcevable, aucun ne fut atteint; l'autre moitié de la chaudière fut brisée en plusieurs éclats dont le plus fort enfonça un pan de muraille d'un autre atelier dont heureusement les ouvriers venaient de sortir. Les pièces de la machine furent tellement dispersées qu'il en restait à peine des vestiges. Toute la partie supérieure du bâtiment attenant à la machine fut bouleversée; des métiers furent lancés du second au troisième étage, et ce fut

là qu'arrivèrent les plus graves accidens. L'aide-chauffeur et un autre ouvrier furent tués ; le chauffeur horriblement mutilé, plusieurs autres ouvriers plus ou moins grièvement blessés. En étayant les bâtimens les plus chancelans, et en déblayant en dessous, on retrouva le cadavre d'un ouvrier, la tête écrasée et tous les membres fracturés. Les victimes de cet événement furent au nombre de onze : trois hommes tués sur le champ, le chauffeur mort à 6 heures du soir, une femme transportée à l'hospice-général dans un état désespéré ; un autre ouvrier gravement brûlé depuis les hanches jusqu'aux pieds, et cinq autres ouvriers blessés mais non mortellement.

La machine était à haute pression, et construite depuis sept ans dans les ateliers de M. Hull à Londres.

La chaudière paraît avoir manqué d'eau, ce qui l'aura fait rougir ainsi que les bouilleurs. Lorsque l'alimentation s'est rétablie, la projection de l'eau froide sur la fonte rougie, a sans doute produit un dégagement de vapeur à haute tension, à laquelle nulle chaudière ne peut résister.

On défend l'usage des chaudières en fonte à bord des bateaux, on devrait aussi l'interdire à terre. Il est évident que dans les cas de rupture, qui sont quelque fois inévitables, il ne se fait à une chaudière en tôle qu'un déchirement qui peut bien être de nature à compromettre la sûreté des personnes qui en sont voisines, mais qui au moins ne peut étendre au loin ses ravages. La chaudière en fonte, au contraire, lorsquelle éclate, produit l'effet de la bombe ; ses débris renversent les édifices, et peuvent atteindre un grand nombre de personnes.

En prescrivant les chaudières de tôle, le gouvernement non seulement mettrait en sûreté la vie et la santé de plusieurs individus, mais il épargnerait aux maîtres des usines la dépense des reconstructions de bâtimens plus ou moins endommagés, et celle que l'humanité les oblige de faire pour le soulagement des familles que de pareils malheurs réduisent souvent à la plus grande misère.

Digitized by Google

Parvenue au point de perfection où nous la voyons la machine à vapeur rend journellement de si importans services à l'industrie et à la navigation, qu'on ne doit pas s'étonner de l'empressement qu'on a mis à rechercher la part que diverses nations peuvent s'attribuer dans une invention aussi admirable. Les libraires anglais ont vendu en très-peu d'années, plus de cent mille exemplaires des nombreux ouvrages où cette question historique a été débattue.

Héron d'Alexandrie, dit *l'Ancien*, qui vivait environ 120 ans avant notre Ere, est le premier connu pour avoir fait l'application de la vapeur d'eau comme moteur.

En 1543, Blasco de Garay, capitaine de mer, fit à l'empereur Charles-Quint la proposition d'une machine « pour « faire aller les bâtimens et les grandes embarcations, même « en temps de calme, sans rames et sans voiles. » L'Empereur ordonna qu'on en fît l'expérience dans le port de Barcelone, et elle eut lieu le 17 juin de ladite année 1543, sur un navire de 200 tonneaux, appelé *la Trinité*, en présence de cinq commissaires qu'il avait désignés. Tous approuvèrent cette ingénieuse invention, particulièrement à cause de la promptitude et de la facilité qu'on avait à faire virer de bord le navire. Garay n'avait pas voulu faire connaître entièrement sa découverte; cependant on vit, au moment de l'épreuve, qu'elle consistait « dans une grande chaudière d'eau « bouillante et dans des roues de mouvement attachées à l'un « et à l'autre bord du bâtiment. »

Malgré des oppositions et des contradictions, l'invention de Garay fut approuvée, et si l'expédition dans laquelle Charles-Quint était alors engagé n'y eût mis obstacle, il l'aurait sans doute favorisée.

En 1629, Branca fit paraître à Rome la description de toutes les machines non décrites dont il avait eu connaissance.

En 1663, le marquis de Worcester publia son ouvrage intitulé : *The scantling of one hundred inventions*, plus géné-

Digitized by Google

ralement connu sous le titre de *Century of inventions*.

En 1683, sir Samuel Moreland fit un mémoire, resté manuscrit, qui contient un article relatif à la vapeur.

En 1698, le capitaine Savery et d'autres encore depuis lui, se sont occupés successivement de grandes améliorations dans la machine à vapeur, mais un Français les a tous précédés. Salomon de Caus, ingénieur et architecte, que la *Biographie universelle* fait naître et mourir en Normandie, fit imprimer à Francfort, en 1615, un ouvrage intitulé : *Les raisons des forces mouvantes, avec diverses machines tant utiles que plaisantes, etc*. On y voit un théorême ainsi conçu, sous le nº. 5 : *L'eau montera* PAR AIDE *du feu plus haut que son niveau*. Voici en quels termes il justifie cet énoncé : « Le troisième moyen de » faire monter l'eau est par l'aide du feu, dont il se peut faire » diverses machines. J'en donnerai ici la démonstration d'une. » En effet il la donna en y joignant une figure fort simple, peu différente de celle qu'Héron a laissée de son petit appareil.

C'est donc bien un Français, notre compatriote Salomon de Caus, qui, le premier des modernes, a songé à se servir de la force élastique de la vapeur aqueuse dans la construction d'une machine hydraulique propre à opérer des épuisemens.

J'ai dû me borner ici à cet extrait fort abrégé d'un article intéressant sur les machines à vapeur que le savant M. Arago a inséré dans l'Annuaire du bureau des longitudes pour l'an 1829. Paris et Bruxelles 1828, pages 143—233.

La *Biographie universelle* fait mention d'un Isaac de Caus, né à Dieppe, sans donner de dates de sa naissance et de sa mort, mais qu'elle dit avoir aussi été ingénieur et architecte, et de la même famille que Salomon, mort vers 1630. Isaac a publié une *Nouvelle invention de lever l'eau plus haut que sa source*. Londres, 1644, in-folio avec figures

20 *Décembre* 1449, la ville de Bellême ouvre ses portes au duc d'Alençon qui commandait les troupes de Charles VII.

1559, Charles IX donne à Catherine de Médicis sa mère,

Digitized by Google

le duché d'Alençon et le comté du Perche, pour la remplir d'une partie de son douaire. Sous cette princesse, le pays éprouva beaucoup de troubles et de malheurs qui avaient pour prétexte les nouvelles opinions, et pour véritable cause, l'ambition et la jalousie des grands.

— 1786, mourut âgé de 71 ans, à Paris, Nicolas Thirel de Boismont, né dans le Roumois, l'un des 40 de l'acad. française, abbé de Grestain, ancien vic.-génér. d'Amiens, chan. honor. de l'église métropolit. de Rouen, prédicateur ordinaire du Roi, docteur en théologie de la maison de Navarre. Ses talens pour l'éloquence de la chaire sont connus par l'impression d'un Panégyrique de St.-Louis et de trois Oraisons funèbres, l'une de M. le Dauphin, l'autre de la Reine, femme de Louis XV, la 3e. de ce monarque. La fécondité des idées, les mouvemens et la rapidité du style, la noblesse et la vivacité des images, la philosophie et le sentiment distinguent ces quatre discours.

21 *Décembre* 1158, décéda Serlon, moine bénédictin de Cerisy, né à Vaubadon près Bayeux. Il passa, par le motif d'une plus grande perfection, dans la célébre abbaye de Savigny, au dioc. d'Avranches et en devint abbé en 1140. Sept ans après, s'étant rendu au chapitre géneral de Citeaux, il réunit entre les mains de S. Bernard, en présence du pape Eugène III, son abbaye à l'Ordre de Citeaux, et la lui soumit avec tous les autres monastères qui en dépendaient, tant en France qu'en Angleterre. Après avoir abdiqué, Serlon, recommandable par son talent pour la parole, et encore plus par sa sagesse et sa piété, se retira dans l'abbaye de Clairvaux, et vecut cinq ans en simple religieux. On a de lui un recueil de *Sermons* dans le spicilége de Dom Luc d'Achery, tom Xe.

— 1533, fut brûlé vif à Rouen Etienne Le Court, curé de Condé-sur-Sarthe près Alençon, condamné par le tribunal ecclésiastique comme hérétique. Il fut auparavant dégradé, selon l'usage du temps, sur un théâtre dressé dans le parvis de la

Digitized by Google

cathédrale, et sur lequel étaient l'archev. de Rouen et cinq abbés réguliers revêtus d'habits pontificaux, accompagnés du doyen de la cathédrale, de quelques chanoines, de plusieurs conseillers et avocats du parlement. Il fut livré au bras séculier, et lorsque son corps eut été consumé, les cendres en furent jetées à l'eau.

— 1631, vers 4 heures du matin, une belle tour bâtie à Saint-Vandrille, en 1331, tomba faute de réparations que l'abbé avait négligé d'y faire. Elle emporta dans sa chute les deux tiers du chœur, tout ce qu'il y avait de fait de la nef, le côté méridional de la croisée et la chapelle de la Vierge. De 6 cloches que renfermait cette tour, et qui tombèrent toutes, 5 furent cassées. Les bénedictins de la congrégation de St.-Maur qui furent appelés à St.-Vandrille, parvinrent à réparer tout le dommage. Cette maison, du temps de St.-Vandrille, qui l'avait fondée en 648 sous le règne de Clovis II et l'épiscopat de St.-Ouen, avait réuni jusqu'à trois ou quatre cents moines.

22 *Décembre* 1387, combat de Le Gris et de Carrouges. L'histoire de ce duel fameux est un des monumens les plus curieux de la barbarie de notre vieille jurisprudence criminelle. On sait que malgré l'édit de 1306, on continua d'ordonner avec beaucoup trop de légèreté les duels juridiques sur des accusations souvent très-peu probables. Tel fut le duel dont il s'agit, qui eut lieu après plus d'un an de plaidoiries tant à Alençon qu'au parlement de Paris.

Jean, seigneur de Carrouges, chevalier et chambellan de Pierre III, comte d'Alençon, avait épousé en premières nôces la fille d'un chevalier de Tilly, de laquelle il eut un fils que Jacques Le Gris tint sur les fonts baptismaux. Le Gris, homme d'esprit, clerc, simple écuyer et possesseur des fiefs de Saint-Loyer-des-Champs, de Touques, de Fontenay-sur Orne, de Goulet et d'Aunou-le-Faucon, arrond. d'Argentan, vivait aussi à la cour d'Alençon dans l'intimité du comte dont il était un des chambellans, et qui n'estimait pas moins ses connaissances

Digitized by Google

que sa bravoure et sa loyauté. Il était en outre, capitaine du château d'Exmes.

Carrouges avait épousé en secondes noces Marie de Thibouville. Naturellement jaloux, dur et brutal, il avait pris en haine, depuis 1383, Le Gris, son ancien ami, et cherchait inutilement à le supplanter. A son retour de l'Ecosse et de l'Angleterre où il avait accompagné l'amiral Jean de Vienne, et sur le point de faire un nouveau voyage, il conduisit sa femme chez sa belle-mère, Nicolle de Carrouges, à Capoménil, hameau composé d'une douzaine de maisons, dans la commune du Ménil-Mauger, arrond. de Lisieux, où existait il y a peu d'années, un château nommé aussi *Carrouges*. Cette jeune femme y était depuis trois semaines, lorsqu'en l'absence de sa belle-mère qui s'était rendue pour affaires litigieuses devant le vicomte de Falaise à Saint-Pierre-sur-Dives, avec presque tout son monde, un homme qu'elle prit pour *Le Gris*, assisté, dit-elle, du nommé Louvet son ami, vint la visiter et l'ayant trouvée seule, la viola, après avoir inutilement tenté de la séduire par des caresses et des offres d'argent. Marie dissimula jusqu'au retour de son époux l'horrible affront qu'elle avait éprouvé ; alors elle lui raconta ce qui lui était arrivé. Carrouges assembla sa famille, porta plainte au comte d'Alençon qui ne put concevoir que Le Gris qui, le jeudi 18 janvier, jour indiqué par Marie, avait soupé avec lui, s'était en outre trouvé au château à quatre heures du matin, et l'avait encore servi à neuf heures, eût pu se rendre d'Alençon à Capoménil, et de Capoménil à Alençon en cinq heures. En effet la distance est de plus de vingt lieues, et alors les chemins naturellement mauvais, étaient d'autant plus affreux que l'on était en hiver. L'alibi parut très-bien établi aux yeux du comte qui, sur la demande de l'accusé avait assemblé les prélats, les chevaliers et les conseillers qui composaient le tribunal destiné à juger provisoirement, dans l'intervalle des séances de l'échiquier. Le Gris fut, à l'unanimité, trouvé

Digitized by Google

innocent et renvoyé absous. Carrouges en appela au parlement de Paris qui, par son arrêt du 15 septembre 1386, admit la plainte de Carrouges, et déclara *qu'il échéait gage de bataille;* arrêt inique s'il en fut jamais, puisque d'après l'Ordonnance de Philippe-le-Bel de 1306, il eût fallu que le crime eût été constant, et qu'il y eût eu de violens soupçons contre l'accusé. Il est à remarquer que Louvet et une femme de Marie, prévenus d'avoir été présens au viol, appliqués à la *question*, n'avaient rien confessé.

On prépara dans la place Sainte-Catherine, derrière le Temple, des lices pour le combat auquel Le Gris eût pu légitimement se soustraire par bénéfice de *cléricature* (science). Il ne voulut point recourir à ce moyen, qui eût élevé des soupçons contre sa bravoure, dont il avait donné tant de preuves, et contre son innocence qu'il espérait faire éclater. Le roi (Charles VI) toute la Cour et une nombreuse affluence de spectateurs de Paris et même des provinces, environnaient le champ-clos. Pour que le combat pût décemment avoir lieu, on fut obligé d'armer *chevalier* Le Gris qui n'était qu'écuyer. Il avait 50 ans environ, et tel était à peu près l'âge de Carrouges. D'ailleurs, armes égales et pareille bravoure : ainsi le résultat paraissait fort indécis.

La dame de Carrouges était dans un char de deuil, et couverte de vêtemens noirs. Son mari s'approcha d'elle et lui dit : « Dame, par votre information et sur votre querelle, je vais « aventurer ma vie et combattre Jacques Le Gris; vous savez si « ma cause est juste et loyale. » — « Monseigneur, dit la dame, « il est ainsi, et vous combattez tout sûrement, car la cause est « bonne. » Telles sont les expressions de Froissard qui rapporte ces faits. Carrouges embrassa son épouse, se signa, et quoiqu'il fût dans l'accès de la fièvre qui depuis quelque temps le tourmentait, il se disposa au combat et entra dans le champ. On se battit d'abord à cheval et avec un égal avantage. Les deux champions s'avancèrent ensuite à pied, et s'attaquèrent avec

beaucoup de vivacité. Le Gris porta à Carrouges un coup violent qui lui blessa la cuisse. L'affaire allait être bientôt décidée en faveur de l'accusé, et l'on doit juger des transes qu'éprouvait la dame qui, dans ce cas, eût été condamnée au feu, et dont le mari aurait été attaché à la potence.

Après la blessure de Carrouges, le combat ne fut continué qu'avec plus d'acharnement. Le Gris eut le malheur de faire une chute, et son adversaire en profita pour se précipiter sur lui. En vain Carrouges voulut-il lui faire avouer qu'il était coupable ; il persista à protester hautement qu'il était innocent, et à le jurer de la manière la plus formelle. Cependant l'impitoyable Carrouges, usant de toute la rigueur de sa victoire et du droit qu'elle lui donnait, lui enfonça son épée dans le corps. Telle fut l'issue de ce combat, qui ne laissa douter à personne que Le Gris ne fût coupable, puisqu'il avait été vaincu ; logique toute puissante à une époque où la force faisait le droit, où les préjugés et les erreurs les plus déplorables constituaient la raison publique !

Le corps de Le Gris fut livré au bourreau qui le pendit, suivant l'usage, et l'abandonna à la voirie. Carrouges fut comblé de faveurs et devint chambellan du roi. Le parlement, par arrêt du 9 février 1387, adjugea à Carrouges une somme de six mille livres sur les biens de Le Gris.

L'opinion publique était bien fixée sur cet événement, quelques années s'étaient écoulées, et la famille du vaincu avait selon l'usage du temps, perdu à la fois la fortune et l'honneur. Enfin, le véritable auteur du viol fut découvert ; c'était un écuyer qui, sans doute, avait quelque ressemblance avec l'infortuné Le Gris. Carrouges était allé en Afrique et on ne le revit pas. Sa femme, suivant l'Anonyme de St.-Denis (hist. de Charles VI, t. 1) pénétrée de désespoir et voulant faire pénitence de la témérité de son accusation, se fit religieuse. Elle mourut inconsolable de la méprise cruelle dont elle était l'auteur, et qu'elle eût expiée sur le bûcher, si Carrouges eût été vaincu.

Digitized by Google

— 1483, mort de Guillaume d'Estouteville, card. archev. de Rouen. Il était fils de Jean, II. du nom, seigneur d'Estouteville et de Valmont; sa mère était sœur de Louis de Harcourt, arch. de Rouen, et fille de Catherine de Bourbon, sœur de Charles V, dit le Sage, roi de France. Guillaume joignit à cette illustre naissance les talens et la vertu. Il fut créé cardinal prêtre par Eugène IV, le 18 décembre 1439; Pie II le nomma év. d'Ostie en 1461. Il fut cardin. pendant près de 44 ans, devint doyen du sacré Collége, et dans l'élection qui fut faite après la mort de Calixte III en 1458, il eut 6 voix pour la tiare, Pie II n'en avait obtenu que 3 de plus. Ce fut le 28 juillet 1464 qu'il prit personnellement possession de son église. Il se montra généreux envers elle, en lui donnant une grande quantité d'ornemens très riches et deux belles cloches qui portèrent son nom. Il fit bâtir la bibliothèque archiépiscopale et une bonne partie du palais des archevêques. L'abbaye de Saint-Ouen qu'il posséda, Ostie dont il fut évêque, Rome même qui l'honora de la pourpre, et où les intérêts de l'église universelle le retinrent long-temps, tous ces endroits ressentirent les effets de son grand cœur. C'était un homme intrépide, et rigide observateur de la justice. On rapporte que le barigel de Rome ayant surpris un voleur qu'il voulait faire mourir sur le champ, et ne trouvant pas de bourreau sous sa main, obligea un pauvre prêtre français qui passait par là de faire cet office indigne de son caractère. Le cardinal en fut instruit, et n'ayant pu en tirer raison, il envoya prendre le barigel et le fit pendre à une des fenêtres de son palais. Aussitôt il partit de Rome pour son retour en France; mais le pape Nicolas V ayant entendu le fait, envoya courir après lui pour le prier de revenir, l'assurant qu'il approuvait son courage à ne point souffrir qu'on fît des affronts à ceux de sa nation, et spécialement aux prêtres. Nicolas l'envoya vers Charles VII, en qualité de légat *à latere*, pour ménager la paix entre les couronnes de France et d'Angleterre. Le card. trouva Charles assez disposé à l'accommodement, mais l'anglais ne fut pas de même. Ainsi cette négociation ne

Digitized by Google

réussit pas. Il s'employa plus utilement à la réforme de l'Université de Paris. L'affaire n'était pas aisée; mais sa prudence, soutenue de l'autorité du pape et de celle du roi, en vint à bout contre l'attente de tout le monde. Nicolas étant mort, Calixte III, son successeur, peu après son exaltation, écrivit à Guillaume une lettre pleine de sentimens d'estime et d'affection, où il l'exhortait à travailler de nouveau à la paix entre la France et l'Angl. afin de revenir aussitôt après à la Cour de Rome, parce qu'il avait besoin, disait-il, de ses sages conseils. En effet il y alla et continua d'y donner pendant long-temps de nouvelles preuves de son habileté supérieure à tout. Après quoi, âgé de plus de 80 ans, plein de jours glorieux, et dans une heureuse vieillesse, il subit la loi commune à tous les hommes. Son corps fut inhumé à Rome avec grande pompe dans l'église des Ermites de St.-Augustin, et son cœur fut apporté à Rouen pour être mis, comme il l'avait désiré, au milieu de la nef de la cathédrale. On le posa dans un sépulchre de marbre blanc, sur lequel il était représenté au naturel. Il y demeura jusqu'en 1562, qu'il fut détruit par les calvinistes.

— 1722, mourut à Paris Pierre Varignon, prêtre, savant mathématicien, né en 1654 à Caen, d'un architecte. L'abbé Castel de Saint-Pierre ayant remarqué son goût pour les hautes sciences, l'emmena en 1680 à Paris, le logea chez lui et lui fit une pension de 300 liv. Varignon se livra pour lors tout entier aux mathématiques dont il devint professeur au collége Mazarin, et membre de l'acad. des sciences. Sa grande réputation l'avait fait admettre, dès 1711, à l'acad. de Berlin. Varignon, revenu d'une dangereuse maladie, reprit trop tôt, et avec excès, le travail. Un jour, après avoir fait sa classe, il se sentit indisposé et mourut subitement la nuit suivante.

Dans les dernières années de sa vie, les fréquentes visites des curieux, soit nationaux, soit étrangers; les ouvrages que l'on soumettait à son examen; un commerce de lettres avec tous les savans de l'Europe, lui laissaient peu de temps

Digitized by Google

pour ses travaux particuliers. « C'est ainsi, dit Fontenelle, qu'on « devient célèbre pour avoir su profiter d'un grand loisir, » et qu'on perd ce loisir précieux, parce qu'on est devenu « célèbre. »

23 *Décembre* 1587, mourut âgé de 49 ans, à Sens, au retour de la campagne d'Allemagne, Guillaume d'Anneville, VI du nom, chevalier, seigneur et patron de Chiffrevast et de Tamerville, capitaine de 50 hommes des ordonnances du Roi. Il soutint pendant 24 jours, contre Gabriel, Cte. de Montgommery, le siége de Valognes, où il s'était enfermé avec Henri d'Anneville, son frère, le sieur Lefèvre de Sorteville et deux de ses frères, plus 15 autres gentils-hommes, 46 arquebusiers et quelques soldats. Montgommery fut forcé de lever le siége, le 2 mars 1573, avec une grande perte de ses troupes et de son artillerie.

— 1589, Henri IV arrive devant Alençon qu'il avait résolu d'assiéger en personne, et dont il avait chargé Hertré de faire l'investissement, qui ne put être achevé que le 1er. du mois. Le maréchal de Biron était parti le 9 du Mans avec le baron son fils pour s'y rendre. Les chemins étaient tellement gâtés par les pluies de la saison, qu'on était forcé de traîner l'artillerie des lieues entières sur des claies, et qu'elle ne put arriver que le 15. On fut bientôt maître de tous les faubourgs. Les anglais qui campaient du côté de Monsort, accrochèrent avec des grapins de fer attachés à des cordes, le pont-levis qui communiquait au boulevard, parvinrent à l'abattre, gagnèrent la forteresse et s'en rendirent les maîtres. Alors Lago abandonna la ville, pour se retirer dans le château avec sa garnison, qui n'était que de trois cents hommes, et les habitans ouvrirent toutes les portes aux royalistes. Sur le champ Biron fit élever une batterie qui foudroya le château. Le Roi, à son arrivée trouva ruinés tous les ouvrages avancés; l'eau qui environnait le château était le seul obstacle qui pouvait retarder l'assaut. Lafayole, commissaire d'artillerie, pro-


Digitized by Google

fita de la nuit, pour aller, à l'aide d'une lanterne-sourde, reconnaître la chaussée qui retenait l'eau. Elle était située au pied d'une tour qui la couvrait; il y fit pointer le canon, et de grand matin tout se trouvait à sec. Le Roi fit sommer Lago de remettre la place : il capitula le lendemain, et obtint les honneurs de la guerre pour lui et sa garnison. Biron avait donné de si bons ordres, que le jour même de la prise de la ville, les boutiques furent ouvertes comme si on eût été en pleine paix. Le Roi donna le gouvernement de la ville et du château à Hertré, avec 300 hommes pour la garde du château, et confia celle de la ville à la fidélité des habitans. Comme il avait un pressant besoin d'argent, il se fit compter par la ville dix mille sept cent quatre-vingt-trois écus dix-huit sols, dont les habitans étaient encore redevables pour la capitulation faite avec le duc de Mayenne. En outre il emprunta de la ville deux mille écus.

— 1730, mort d'Emmanuel, Mis Du Quesnoy, seigneur et patron présentateur de la paroisse de Clinchamps, des fiefs de la Jourdanière, etc., etc., né le 20 déc. 1652. Il obtint en juillet 1714, des lettres-patentes pour lui et sa postérité, née et à naître en légitime mariage, d'érection en *marquisat* de sa baronnie Du Quesnoy et fiefs y réunis. Les premiers connus du nom Du Quesnoy sont Nicolas et Guillaume, frères, compris au nombre des bienfaiteurs du prieuré de St.-Lô du Bourg-Achard. Dans une bulle d'Alexandre III du 17 des calendes de mai 1181, Jean Du Quesnoy se trouva compris au nombre des chevaliers du bailliage et vicomté de Caen, en 1271 et 1272.

— 1747, N... d'Anneville de Chiffrevast, vicaire-gén. de Coutances, fut nommé abbé commendataire de Saint-Sever.

— 1760, mourut âgé de 58 ans, François de Rougeville, auditeur en la chambre des Comptes de Rouen, membre des académies de cette ville. Il s'y distingua par plusieurs pièces de poésie française, dont quelques-unes sont imprimées dans

Digitized by Google

leurs recueils. Il eut un fils, nommé aussi *François*, gendarme du Roi, tué en duel à Paris, à l'âge de 27 ans, le 15 oct. 1770. Ses talens et ses succès lui présageaient une plus belle réputation encore que celle de son père.

— 1764, mort de Jacques Crével, professeur en droit et membre de l'acad. roy. des belles-lettres de Caen, né à Ifs près cette ville en 1692. L'Université le nomma recteur en 1721. Son rectorat est remarquable par la réparation éclatante des Jésuites envers cette Université que ces brouillons avaient outragée dans une de leurs pièces de théâtre. Ce fut à lui aussi qu'elle dut le rétablissement des processions solennelles qu'on avait coutume de faire dans les occasions d'éclat. L'ardeur de son zèle pour le bien public lui attira quelques affaires, mais ses talens et sa probité lui gagnèrent une confiance générale. Il mérita aussi la bienveillance de l'illustre d'Aguesseau. On a de lui quelques Odes et autres poésies tant latines que françaises, et plusieurs mémoires intéressans.

— 1775, mourut à sa terre de Bailleul, Charles de Bailleul, présid. à mortier au parl. de Rouen où il était né le 10 fév. 1706. La vie exemplaire de ce vertueux magistrat lui mérita la vénération publique, et des regrets universels à sa mort.

— 1829, le card. prince de Croy, arch. de Rouen, bénit dans le chœur de la cathéd. la 1re. pièce de fer coulé, ornée, destinée à faire partie de la pyramide en construction par l'habile architecte M. Alavoine. A cette époque, la partie fondamentale de la flèche, composée d'une charpente en fer coulé, formant une espèce de beffroy renfermé dans l'étage supérieur de la lanterne, était entièrement ajustée ; une partie même était déjà mise en place.

24 *Décembre* 1589. Alençon se rend à Henri IV. Il en fut bientôt de même de Verneuil, de Séez et d'Argentan. A cette même époque, les habitans de Domfront, après avoir tué leur gouverneur obstiné, ouvrent leurs portes aux troupes du Roi.

Digitized by Google

— 1627, lettre de la reine-mère, Marie de Médicis, adressée à Jacob De Touchet, seigneur de Saint-Jean-Béneauville, officier de ses gardes-du-corps.

«Capitaine Béneauville, jécris présentement à mon neveu le duc d'Elbeuf que je désire qu'il sorte d'Amiens au jour marqué par les miennes, et que je veux que vous vous mettiez en possession du logis où il demeure, et que en exécutant la commission que je vous ai donnée, vous le gardiez jusques à ce qu'il ait été prononcé par le roi monsieur mon fils sur le différant qui est entre mondit neveu et mon cousin le duc de Chaulnes, pour raison d'iceluy logis, ce que m'asseurant que vous exécuterez avec vostre soin accoustumé, je prie dieu qu'il vous ait en sa garde.

Escrit à Paris le 24e. jour de décembre 1627 : Marie. Et plus bas, de Lomenie. »

— 1657, mourut à Caen, où il était né le 31 mars 1607, Philippe Le Sueur, sieur de Petiville. Amateur de la poésie, il fit des vers faciles et ingénieux, tant latins que français. Après avoir voyagé jusqu'à l'âge de 26 ans, il prit une charge de conseiller au parl. de Rouen, et en remplit toujours les fonctions avec intégrité. Il professait le calvinisme, mais sans entêtement.

25 *Décembre* 1480, le froid excessif qui commença ce jour à Rouen et dura jusqu'au 6 février, fit appeler cette année *l'année du grand hiver*.

— 1562, mourut Louise de Silly, 18e. abbesse d'Almeneches. Elle était sœur de Jacques de Silly, év. de Séez.

— 1671, mourut à Quebec, en Canada, Madeleine de Chauvigny, fille de Guillaume de Chauvigny de Vaubougon, président de l'Election d'Alençon. Son père lui fit épouser Charles Gruel de La Frette, seigneur de la Pelleterie, qui la laissa veuve fort jeune et sans enfans. Guillaume la pressa vivement de contracter une seconde alliance : mais elle avait refusé les établissemens les plus avantageux, lorsque pour couper court à toutes les sollicitations, elle parut se prêter à épouser M. de Bernières, seigneur de Louvigny, près

Digitized by Google

Caen, qui pensait comme elle. Ils se conduisirent de façon qu'à Paris comme en province on les crut mariés.

A la mort de son père, elle forma le projet de fonder une maison d'Ursulines au Canada, pour l'instruction des jeunes sauvages. Elle en avait fait le vœu dans une maladie quelque temps auparavant. Sa famille, pour lui faire perdre ce goût, la fit interdire, sous prétexte de prodigalité; mais le parlement cassa la sentence des juges d'Alençon. Alors elle renouvela son vœu, et travailla si efficacement à obtenir toutes les permissions qui lui étaient nécessaires, qu'elle passa devant notaire à Paris le contrat de fondation de la nouvelle communauté. Entre autres biens, elle lui assura la terre de Harenvilliers, située dans la paroisse de Saint-Aubin-d'Appenai, près le Mesle-sur-Sarthe, dont elle ne se réserva que le fief, qu'elle vendit dans la suite. Elle se rendit avec trois religieuses à Dieppe, où elle fit une nouvelle recrue et d'où elle partit pour Québec avec ses compagnes. Elle y prit possession le 1er. août 1639, de la maison qui lui avait été destinée. Dans la suite elle en acquit une plus commode et y pratiqua, sous l'habit séculier, toutes les austérités de la règle jusqu'à sa mort.

Si madame de la Pelleterie édifia ses concitoyens, un capucin Irlandais qui vint demeurer à Alençon, y causa beaucoup de troubles, ainsi qu'à Argentan. Il répandit dans ces deux villes, en 1695, des erreurs qui tendaient à un fanatisme extravagant, et qui eurent en peu de temps un grand nombre de partisans. Il s'imaginait qu'au moyen du pronom *hic, hæc, hoc,* il réussissait à expliquer, et même à faire comprendre, ce qu'il y a de plus caché, de plus mystérieux dans l'Ecriture Sainte. *Hic* selon lui, signifiait le pape; *Hæc,* la Ste.-Vierge; et *Hoc,* la Ste.-Eucharistie. Enthousiasmé de son ridicule système, il fit tout pour l'accréditer. Il en parlait volontiers à ceux qui l'écoutaient favorablement; il le leur présentait comme une clef sûre pour pénétrer dans l'in-


Digitized by Google

telligence des livres saints. Quelques dévots, dont la piété n'était rien moins qu'éclairée, s'en laissèrent éblouir, et même quelques ecclésiastiques. Un, entr'autres, eut la simplicité de prêcher ces rêveries ; il les insinuait dans ses lettres, il en faisait la matière de ses conversations. Prêchant à Argentan, il osa les débiter dans ses sermons. Insensiblement le mal gagnait. M. Savary, év. de Séez, en fut informé pendant l'assemblée du clergé où il assistait. Connaissant de quelle importance il est de ne pas laisser au mal le temps de prendre racine, il donna ordre à son promoteur d'agir. Le coupable, averti des dispositions de son évêque, prit le sage parti d'aller reconnaître sa faute, qui ne lui fut pardonnée qu'après qu'il eut fait, dans les meilleures formes, une rétractation précise de ses erreurs. C'est ainsi qu'on arrêta le progrès qu'aurait pu faire cette absurde doctrine, dont les fauteurs n'osèrent plus se montrer : on l'avait nommée le *Hocisme*.

— 1786, le feu prit à un navire près le fort d'Artois à Cherbourg. Les plus prompts secours ne purent empêcher que ce bâtiment ne fût entièrement la proie des flammes et qu'un homme ne fût consumé avec lui.

— 1788, mourut dans son château de Bons près Falaise, le marquis Turgot, brigadier des armées du Roi, associé libre de l'acad. des sciences de Paris et associé à l'acad. des belles lettres de Caen. Ce seigneur s'était rendu recommandable par ses connaisances dans l'hist. nat. et surtout dans la culture des arbres étrangers. A sa mort, les sciences pleurèrent un protecteur, et les pauvres un ami.

26 *Décembre* 1135, Etienne, comte de Boulogne, fils d'Etienne, comte de Blois, et d'Adèle, fille de Guillaume-le-Conquérant, est couronné roi d'Angl. par l'arch. de Cantorbéry. Ce prince avait succédé à son oncle Henri I, roi d'Angl. et duc de Normandie, malgré toutes les précautions que ce monarque avait prises pour assurer la couronne à Mathilde sa fille, veuve

de l'empereur Henri V, mort le 23 avril 1125. Les trésors du roi défunt dont il s'était emparé, lui servirent beaucoup pour acquérir les suffrages de la noblesse. Henri son frère, év. de Winchester, lui gagna ceux du clergé. Cependant les barons et les prélats obtinrent la liberté de faire fortifier leurs châteaux; concession imprudente qui jeta bientôt le royaume dans la plus grande désolation, par la facilité qu'eurent les seigneurs de se faire la guerre entre eux, et de la faire au Roi lui-même.

L'an 1136, David, roi d'Ecosse, prenant en main la défense de Mathilde sa nièce, entre dans le nord de l'Anglet. et oblige la plus grande partie des peuples à se soumettre à cette princesse, mais Etienne vient à sa rencontre et fait un traité de paix avec lui. En 1137, Etienne passe en Normandie pour en chasser Thibaut, comte de Blois, son frère, que les Normands avaient appelé. Les deux frères s'accommodent, et le Roi donne la Normandie à Eustache son fils, comte de Boulogne. L'an 1138, il repasse le détroit pour s'opposer au roi d'Ecosse qui avait repris les armes et ravageait le Northumberland; il l'atteint et le met en déroute. L'année suivante il se brouille avec le clergé, au sujet des forteresses de quelques prélats dont il s'était emparé. L'év. de Winchester, son frère, se met à la tête des mécontens. Mathilde, qui s'était retirée en Anjou, revient en Angl. et profite de ces troubles pour ranimer son parti. Le Cte. de Glocester, son frère, lève pour elle une armée où la noblesse vient se rendre en foule. L'an 1141, le 2 fév., il gagne la bat. de Lincoln sur Etienne qu'il fait prisonnier et envoie à Mathilde qui ordonne qu'on le mette aux fers à Bristol. Elle fait alors de grands progrès; Londres et presque toutes les villes la reconnaissent; mais elle gâte sa cause par trop de hauteur. L'év. de Winchester à qui elle devait ses succès, la quitte et retourne au parti de son frère. La reine, femme d'Etienne, et Eustache, son fils, se mettent à la tête d'une armée: Mathilde est obligée de s'enfuir, et n'échappe qu'avec peine. Glocester est battu, fait prisonnier le 14 septembre et

Digitized by Google

conduit à Rochester. Le 1er. novembre il est échangé avec le Roi. Etienne ayant aussi recouvré sa liberté, assiége en 1142 Oxford, où Mathilde s'était retirée, mais elle sort de la ville par surprise et s'échappe. Le prince Henri, son fils, et Glocester vont la rejoindre. Le parti d'Etienne prend entièrement le dessus, et Mathilde, hors d'état de se soutenir, passe en Normandie. Alors Etienne demeure paisible possesseur du royaume.

L'an 1151, il entreprend, mais en vain, de faire couronner Eustache qu'il avait eu de Mahaut, son épouse, fille d'Eustache, Ct°. de Boulogne. L'an 1153, ayant perdu son fils, et voyant qu'il ne pourrait pas conserver le trône à Guillaume son second fils, il fait un traité à Winchester avec Henri, fils de Mathilde, par lequel il l'adopte et lui laisse la couronne après lui. Le 25 oct. 1154, il meurt dans la 50e. année de son âge, et est inhumé à l'abbaye de Feversham qu'il avait fondée.

— 1325, mourut à Nogent-le-Rotrou Charles I de Valois à qui le roi Philippe IV, dit le Bel, son frère, avait donné en 1293, le comté du Perche pour apanage et en pairie.

— 1351, mort de Jean de Marigny, archev. de Rouen. Le puissant crédit d'Enguerrand, son frère, ministre d'Etat, l'avait fait nommer évêque de Beauvais en 1312, et entrer comme conseiller-d'Etat dans le conseil du Roi, il eut l'archevêché de Rouen en 1347 et en prit possession le 18 novembre. Il y mourut, et son corps, porté à Ecouis, fut placé à côté de celui d'Enguerrand. (V. 30 avril 1315.)

— 1482, Jehan de l'Orme et sa femme Jéhanne vendent à Jehan Longuet et à Ysabelle sa femme, une maison qu'ils tiennent de Richard Tollemer; laquelle maison est située devant le portail Saint-Pierre de Caen, et porte le nom de *Courte-Fête*, pour le prix et somme de dix-huit livres tournois. *(Vicomté de Caen).*

— 1711, décéda Thomas-Charles de Bec-de-Lièvre, mis. de Quevilly, présid. à mortier au parlement de Normandie.

Digitized by Google

— 1779, mourut à Caen Louis-Charles Busnel, né dans cette ville en 1735. Après avoir fait ses études chez les chanoines réguliers dits *Croisiers*, il alla faire sa théologie au collége de Rouen, sous les Jésuites. Il abandonna l'état ecclésiastique, revint à Caen où il tint une pension, et montra un tel talent pour enseigner, que le corps municipal le choisit pour être mis au nombre des professeurs séculiers en 1762.

— 1780, mort de Charles-Jean-Baptiste Lechapelain, Jésuite, né à Rouen le 15 août 1710, d'un proc.-gén. au parlement. S'étant consacré à la chaire, il fut très-goûté à Paris et devint prédicateur du Roi. Après la dissolution de la Société il fut appelé par l'Impératrice-Reine à Vienne où ses sermons furent applaudis. Une maladie l'ayant forcé de quitter la Cour impériale, il se retira auprès du Cardinal-archevêque de Malines, et il se livrait aux occupations du ministère, lorsqu'au moment où il entrait dans la métropole pour célébrer la messe, il fut frappé de mort subite. Il a laissé des sermons (6 vol. in-12, Paris) remarquables par la clarté du style, la force du raisonnement et le pathétique des péroraisons. Des mœurs pures et une solide piété vinrent à l'appui des vérités qu'il annonça pendant plus de 30 années.

— 1783, mourut à Sainte-Marie près Yvetot-en-Caux, Pierre Nicolas-Joseph Fossard, archidiacre de Rouen, prédicateur du Roi, abbé de Marcheroux, né à Lillebonne au commencement du 18e. siècle. L'abbé Fossard songeait moins à ravir son auditoire par le faux éclat des pensées, qu'à l'éclairer par une instruction chrétienne et solide. Dans son sermon sur la résurrection, il s'adresse ainsi aux incrédules : « Laissez-nous croire à la religion qui nous enjoint de vous aimer, de vous supporter, de tout souffrir de votre part sans nous venger jamais. Laissez-nous aimer un Evangile qui recommande la fidélité à vos épouses, la pudeur à vos filles, l'obéissance à vos enfans, la fidélité à vos serviteurs, la vérité, l'équité, la charité à tous. Laissez-nous craindre un enfer éternel, qui

Digitized by Google

sera notre partage si nous attentons à votre bonheur ou à vos biens, si nous vous rendons mal pour mal, si nous ne pardonnons jusqu'à vos persécutions. Vous n'entendez ni vos intérêts ni ceux de la société. Vous sapez le plus solide appui des mœurs publiques ; vous renversez la plus forte digue contre la licence ; vous ôtez à toutes les vertus leur sauvegarde, à tous les vices leur barrière, au paisible citoyen le rempart de toute sa tranquillité. »

Le sermon sur les avantages de la vertu fournit un autre passage adressé aux ambitieux : « Faut-il regarder comme heureux un cœur que l'ambition dévore ? La moindre préférence le mortifie ; le moindre mépris l'irrite ; la moindre insulte le désespère. Comme il n'aime que lui, il ne voit rien dans les autres qui ne l'afflige. Le crédit de l'un, la faveur de l'autre, l'opulence de celui-ci, le luxe de celui-là, sont autant de traits qui le percent. Il se consume en désirs d'élévation, en projets de fortune. Ce n'est qu'une succession perpétuelle de vues, de combinaisons, d'entreprises ; et par une suite nécessaire, qu'un tourment continuel. A quelque prix que ce soit, il veut sortir de sa sphère, s'agrandir, s'élever. Que n'en coûte-t-il pas pour y réussir ? Honneur, probité, repos ; il faut tout sacrifier, même son propre orgueil. On n'achète souvent un nouveau degré de grandeur qu'au prix de mille bassesses. Voilà les routes par où l'ambition conduit ses partisans. »

Outre la solidité de l'instruction, les sermons de l'abbé Fossard avaient un autre mérite, celui de n'être pas rebutans par une longueur et des redites inutiles, défaut trop commun chez quelques prédicateurs modernes.

Paris de Grassis, maître des cérémonies de la Cour romaine sous Léon X, nous apprend que ce pape défendit, en 1514, au maître du palais, *sous peine d'excommunication*, de souffrir qu'un sermon excédât *une demi-heure*. En novembre 1517, ce pontife chargea le maître des cérémonies de rappeler à cet officier que le concile de Latran avait fixé à *un quart-d'heure au plus* la durée d'un sermon.

Digitized by Google

— 1794, un théâtre fut élevé à Rouen sous le nom de LA MONTAGNE. Se voyant peu respecté, il voulut s'appeler théâtre DES ARTS. Des plaisans mirent à la place : théâtre DES RATS. L'entrepreneur crut les dérouter en mettant : théâtre DES VARIÉTÉS. Ils en firent le théâtre DES SAVETIERS. Il triomphait sous son nouveau titre de MINERVE, lorsque, par une 3e. anagramme, ils le qualifièrent : théâtre de VERMINE. Ce malheureux établissement ne pouvant tenir contre le dégoût et le ridicule, tomba bientôt tout-à-fait.

27 *Décembre* 1603, mourut en Allemagne Robert Constantin, docteur en médecine et professeur de belles-lettres en l'Université de Caen, sa patrie. On lui doit un *Lexicon Græco-latinum*. 2 vol. in-fol., Genève 1592.

— 1689, mourut à Paris, âgé de 78 ans, Pierre Halley, né à Bayeux le 8 septembre 1611. Il professa l'éloquence à Caen, fut recteur de l'Université en 1640 et y prit le bonnet de docteur qu'il reçut des mains du chancelier Pierre Seguier qui s'y trouvait alors; emmené par lui à Paris, il y devint régent de rhétorique au collége d'Harcourt, puis lecteur en grec au collége royal, et enfin professeur en droit canon. Il rétablit et augmenta l'ordre et la splendeur de la faculté des droits dans l'Université de Paris.

— 1719, mourut âgé de 53 ans, Jean-Bte. Hue, maréchal-de-camp, fils de Thomas Hue, Mis. de Miroménil, seigneur de la Rogue et de Latingy, successivement Intendant de Poitiers, de Champagne et de Touraine, qui était mort en août 1702.

— 1812, mourut à Domfront Etienne Le Royer de la Tournerie, né à Mantilly près cette ville, le 20 janvier 1730. Issu d'une famille qui avait donné le jour à plusieurs hommes de robe, La Tournerie se sentit, fort jeune encore, entraîné vers la jurisprudence, à laquelle il consacra une grande partie de sa vie, soit comme avocat, soit comme juge, soit comme auteur. Reçu avocat au parl. de Rouen en 1754, il

y suivit cette profession jusque vers l'an 1766 qu'étant retourné dans son pays natal, il fut pourvu des charges d'avocat et de procureur du Roi et de MONSIEUR (depuis Louis XVIII) au bailliage de Domfront. Il était, en 1787, membre de l'assemblée provinciale de la Généralité d'Alençon. Pendant la révolution, dont il adopta les principes, il fut successivement commissaire près le tribunal du district de Domfront, juge au tribunal de département à Alençon, puis juge au tribunal de Donfront. Des 45 années qu'il passa dans les fonctions de la magistrature, La Tournerie employa tout le temps dont il put disposer à des recherches sur le droit normand. Plusieurs ouvrages souvent consultés et cités, sont le fruit de ses travaux. Ils sont aujourd'hui moins utiles depuis la rédaction du Code civil, mais l'auteur n'en avait pas moins mérité la reconnaissance de son pays.

28 *Décembre*. Ce jour de la fête des Saints-Innocens, on célébrait anciennement chaque année *la fête des fous* dans l'abbaye de Sainte-Trinité à Caen. On la continua plus de cent ans après que le concile général de Basle, tenu en 1431, en avait ordonné la suppression dans toute l'église. Odon Rigaud, arch. de Rouen, faisant la visite de ce monastère en 1256, dit dans son procès-verbal, que le jour de la fête des Innocens, *les jeunes religieuses chantaient les leçons avec farces : juniores in festo innocentium cantant lectiones suas cùm farsis.* Il défendit inutilement cet abus, car dans une enquête faite par le grand-bailli de Caen en 1399, pour constater la majorité de Bertrand Campion, seigneur de Séqueville et de Canon, un des témoins dépose que le jeune homme était né le jour de la fête des Innocens, parce qu'il se souvenait d'être allé ce jour-là à l'abbaye de Sainte-Trinité avec Raoul Campion, son père, *voir les esbattemens qu'on y faisait lors*, et qu'à leur retour, la mère dudit Bertrand *était en gésine de lui.*

Ce ne fut qu'en 1482 que le chapitre ordonna la suppression de cette cérémonie, à cause des abus qui en résultaient,

Digitized by Google

et de l'autorité des conciles qui l'avaient proscrite.

Le nombre des religieuses, suivant les procès-verbaux de l'archevêque de Rouen, était de 65 en 1250, de 72 en 1256 et de 75 en 1266, plus cinq qui étaient à la suite de l'abbesse absente. Leur revenu, en France, était alors de 2,500 liv. tournois, et en Angleterre de 160 liv. sterlings. (*Essais hist. sur la ville de Caen*).

— 856, Sidroc, chef normand, s'empare de Paris dont il brûle toutes les églises, excepté celles de Saint-Germain-des-Prez, de Saint-Denis et la cathédrale.

— 1727, mourut à Coutances Guillaume-Eustache d'Anneville-de-Chiffrevast, chanoine et vicaire-général du diocèse, prieur de Sainte-Marie-Egyptienne de Pont-Audemer.

— 1783, mourut à Paris Anne-Pierre de Harcourt, mis. de Beuvron, ct. de Lillebonne, né le 2 avril 1701. A la mort de Louis-Abraham, son frère, le 27 septembre 1750, il devint pair de France, et le 4e. duc de Harcourt. Il obtint le bâton de maréchal de France en 1775.

— 1799, la mort enleva Guillaume Couture, né à Rouen en 1732, un des architectes français les plus distingués du 17e. siècle. C'est à lui qu'on doit le plan général de l'église de la Madeleine à Paris. Les académies, principalement celle de Rouen et de Caen, s'empressèrent de le compter parmi leurs membres. Le cordon de St.-Michel lui fut donné en 1788. Il avait fait le plan d'une belle caserne pour Caen; elle est demeurée imparfaite, jusqu'à présent octobre 1833, qu'on travaille à l'achever.

— 1311, la marquise de Verdelin, fille du comte d'Ars, mourut âgée de 84 ans, au château de Carrouges près Alençon, chez son gendre M. le ct. Alexis-Paul-Michel Le Veneur, lieutenant-général des armées du Roi. Cette dame bienfaisante et spirituelle, qui demeurait à Soisy en 1760, recherch la société de J. J. Rousseau, et lui demeura toujours attachée pendant ses malheurs. Il la cite dans les livres

Digitized by Google

10 et 12 de ses *Confessions*, et il lui adressa, dans les années 1764, 65 et 66, quatre lettres qui ont été insérées dans la collection de ses œuvres.

29 *décembre* 596, mort de S. Evroul, âgé de 80 ans, né à Bayeux d'une famille riche et considérable. Il fonda, l'an 565, dans la forêt d'Ouche, en Hiesmois, un monastère de l'ordre de St.-Benoît. La 22e. année de cette fondation, une maladie contagieuse fit mourir 78 moines. Grégoire de Tours parle d'une épidémie qui enleva, dit-on, à St.-Maur, abbé de Glanfeuille, 116 de ses religieux. Le monastère d'Ouche avait pris le nom de son fondateur, depuis sa mort, et c'était, avant la révolution, un lieu fort révéré.

— 1066, ce jour-là, Guillaume, duc de Normandie, qui avait su profiter de sa victoire du 14 octobre en marchant immédiatement sur Londres, y fut couronné dans l'église de Westminster par l'archevêque d'Yorck, assisté des évêques de Worcester et d'Héréford.

Plusieurs provinces essayèrent en vain d'opposer quelque résistance, Guillaume y courut et n'épargna aucun de ceux qu'il trouva les armes à la main. Tout se soumit au nouveau Roi, à qui ses triomphes méritèrent le surnom de *Conquérant*.

C'était peu pour lui d'avoir vaincu; voulant consolider sa conquête, il éleva sur de nouvelles bases l'édifice de la monarchie anglaise, divisa le royaume en Comtés, Baronnies, etc., qu'il départit à ses guerriers; confirma le Wittenagemot, si célèbre depuis sous le titre de *Parlement;* introduisit les lois et les Coutumes normandes sur la justice civile et criminelle, la procédure, la police et l'administration. Ces lois et ces Coutumes furent données en langue française. Il parvint, par des punitions sévères, à exterminer les brigands qui désolaient son royaume.

Pour connaître à toute heure les ressources de l'état, il ordonna le dénombrement ou *cadastre* des terres de ses sujets, depuis le grand seigneur jusqu'au dernier paysan; il y soumit

Digitized by Google

même les domaines ecclésiastiques, sans s'inquiéter des menaces de la Cour de Rome.

Il fit bâtir des citadelles sur tous les points vulnérables; la Tour de Londres fut entreprise et achevée en 1078. Il institua de nouvelles Universités, honora la religion, protégea les lettres, fit naître la navigation et le commerce.

Il portait sans cesse ses regards pénétrans sur toutes les parties du gouvernement, corrigeant, améliorant, appropriant tout au temps et aux besoins; marchant sans relâche et avec fermeté à son but; fermant l'oreille aux murmures d'un peuple encore demi-sauvage, incapable d'apercevoir les grands résultats que devaient produire dans l'avenir les institutions du héros législateur; en un mot, il fit la gloire et la sûreté de sa nouvelle patrie par ses armes et par ses lois.

Les Anglais, peu connus jusqu'alors en Europe, commencèrent sous son règne à s'y faire remarquer par leurs lumières, connaître par leur commerce, et craindre par leurs conquêtes. C'est du système qu'il fonda que sont sorties, à l'aide des améliorations produites par le temps, cette liberté, cette richesse et cette puissance dont les Anglais se montrent aujourd'hui si fiers et si jaloux. Telle est l'influence d'un grand homme: il passe mais les monumens de son génie restent: les fruits de sa pensée germent, se développent et s'étendent avec les siècles, non seulement sur le pays où ils furent semés, mais sur le monde entier.

— 1170, Thomas Becket, archev. de Cantorbéry, est assassiné dans sa cathédrale. Elevé par Henri II des derniers rangs de l'église à la double dignité de chancelier d'Angleterre et d'archev. de Cantorbéry, il troubla la paix du royaume et la tranquillité de son bienfaiteur par ses menaces et ses excommunications. Le monarque ne crut pas s'abaisser en épuisant tous les moyens de douceur et de conciliation pour fléchir et ramener au devoir cet orgueilleux sujet; il ne put y réussir. Il était alors dans son château de Bures près Bayeux. Fatigué

Digitized by Google

par ces querelles interminables, il laissa échapper contre le prélat des paroles que les courtisans prirent pour un vœu de vengeance, et qui n'étaient dans la bouche de Henri qu'un cri de douleur. Quatre de ses gentilshommes s'embarquent aussitôt, de leur propre mouvement, et vont mettre à mort l'archev. dans son église. Henri désavoua hautement ce forfait qui n'était certainement pas dans son intention (*V.* 21 *mai* 1172).

— 1689, mourut à Paris, âgée de 74 ans, Françoise Bertaud, nièce du célèbre Jean Bertaud, év. de Séez, née comme lui en Normandie. Placée jeune auprès d'Anne d'Autriche, ses manières aimables et son esprit plurent à cette princesse qui l'affectionnait beaucoup. Le cardinal de Richelieu, jaloux des favorites de la reine, l'ayant disgraciée, elle prit le parti de se retirer avec sa mère dans son pays natal, où elle épousa Nic. Langlois, seigneur de Motteville, premier présid. de la chambre des Comptes de Rouen. C'était un magistrat distingué, mais fort vieux, qui mourut au bout de deux ans. Après le décès du cardinal, Anne d'Autriche ayant été déclarée régente, rappela auprès d'elle mad. de Motteville. Ce fut alors que la reconnaissance lui inspira le dessein d'écrire les mémoires de cette princesse. On les a publiés sous le titre de *Mémoires pour servir à l'histoire d'Anne d'Autriche*, 1723, en 5 vol. in-12 et 1750, 6 vol. in-12. Cet ouvrage curieux prouve une grande connaissance de l'intérieur de la Cour et de la minorité de Louis XIV. Il y a quelques minuties, mais qui sont rachetées par des anecdotes intéressantes. On trouve aussi plusieurs lettres de cette femme spirituelle dans le recueil de mademoiselle de Montpensier.

— 1729, mourut à Paris Pierre Guarin, bibliothécaire de St.-Germain-des-Préz, né en 1678, au Tronquay-en-Lyons près Andely. Il fit sa profession à N.-D. de Lyre, ses études à Caen et à Reims. S'étant appliqué aux langues orientales, il acquit surtout une parfaite intelligence de l'Hébreu, ensorte que, depuis le fameux Père Génebrard, personne ne fut plus habile

Digitized by Google

et plus consommé dans ce genre d'érudition. Il a laissé une grammaire hébraïque en latin, 2 vol. in-4°. 1724, 1726, et un lexicon hébreu, publié en 1746, aussi en 2 vol. in-4°.

— 1807, mourut à Forges-les-Eaux près Neufchâtel, où il était né en 1745, le docteur Ciszeville, membre de plusieurs soc. savantes. A 20 ans il obtint au concours la place de chirurgien aide-major dans les mousquetaires noirs, et profita de son séjour à Paris pour suivre divers cours des plus habiles professeurs, et notamment un de physiologie sous le célèbre Vicq-d'Azir. Il a laissé un petit ouvrage intitulé : *Statistique de Forge-les-Eaux*, qui mérite d'être lu.

— 1818, installation de la Cour royale de Rouen, d'après l'Ordonnance royale du 17 du même mois.

— 1829, mourut à Paris le Cte. Nic. Vimar, pair de France, anc. sénateur. Il était, avant la révolution, un des membres les plus distingués du barreau à Rouen.

30 *Décembre* 1518, lettres de François 1er. qui donne 70 écus d'or à Thomas Williamson ou d'Oilliamson, II du nom, chevalier, qui les mit à payer les droits de treizième des seigneuries du *Tremblé* et du *Bourg* dont il venait de faire l'acquisition. Il acheta encore en 1520 la seigneurie d'Ouilly-le-Basset (*Voy*. 8 *janvier* 1759).

— 1544, Jean de Mesmes est nommé président du parlement de Rouen. Il fut bientôt appelé au conseil de Henri II. C'est lui qui a négocié le mariage de Jeanne d'Albret avec Antoine de Bourbon, père de Henri IV. Jeanne était fille de Henri II, roi de Navarre. Ce mariage, qui promettait des jours si heureux pour la France, eut lieu à Moulins en Bourbonnais, le 20 oct. 1548, et notre bon Henri, comme on se plaît toujours à le nommer, nâquit dans le château de Pau, capit. du Béarn, le 13 décembre 1553.

— 1705, une tempête violente renversa le clocher de l'église St.-Julien à Domfront. Le Roi donna une somme de 750 liv. pour le faire rétablir et pour agrandir l'église qui ne pouvait

Digitized by Google

contenir les habitans. Denis Brard-du-Gassis, curé et official de Domfront, forma le projet d'en construire une nouvelle; il allait la commencer lorsque la mort le surprit en 1712. Cette tâche était réservée à Charles Le Tourneur de la Vannerie, curé, qui, aidé par des personnes pieuses, et secondé par la ville qui fournit dix mille livres, en 1742, parvint à la faire terminer en 1748. Elle fut consacrée le 13 janvier suivant.

Le 11 janvier 1806, le tonnerre tomba sur le clocher et y fit beaucoup de ravage. L'église possède un beau tableau de 21 pieds de large sur 14 1/2 de haut qui représente l'élévation de J. C. en croix.

— 1721, mourut âgé de 72 ans, à Pont-Audemer, où il était né d'une famille honnête, Pierre Le Lorrain, plus connu sous le nom de l'abbé de Vallemont. Après s'être fait recevoir dr. en théologie, il alla demeurer à Rouen, puis à Paris où il fut chargé successivement du fils d'un conseiller au parlement et de celui du marquis de Dangeau. Dans les loisirs que lui laissait sa place à Versailles où il avait suivi son élève, il effleura la science des médailles. En quittant cette ville, il fut attaché comme professeur au collége du *Cardinal Le Moine*. Il rassembla dans sa chambre des machines, des objets d'hist. nat. et des médailles qu'il eut le plaisir de voir visiter par les curieux et des étrangers de distinction. Sur la fin de sa vie il se retira dans sa ville natale et ne la quitta plus.

— 1764, mourut Henri de Grimouville-l'Archant, seigneur de Martragny, chr. de St.-Louis, ancien capitaine de caval. au régt. d'Orléans. Nicolas de Grimouville, baron de l'Archant, cape. des gardes-du-corps du roi Henri III, et chevalier du St.-Esprit, et Louis de Grimouville son frère, aussi chevalier du même ordre, étaient de cette ancienne et illustre famille.

Henri de Grimouville qui s'était d'abord destiné à l'état ecclésiastique et avait pris le grade de bachelier en Sorbonne, arrangea les premières lettres de chaque question de sa thèse, de façon qu'en les réunissant, elles formaient le nom de *Bocancé*.

Digitized by Google

C'était celui de Mlle. de Grimouville de Bocancé sa cousine, qu'il épousa lorsqu'il prit le service militaire.

— 1775, vers 10 h. 1/2 du matin, on ressentit à Rouen une légère secousse de tremblement de terre, dirigée de l'ouest-nord-ouest à l'E. S. E. Elle fut faiblement sensible dans le pays de Caux, plus forte à Honfleur et au Hâvre, effrayante et considérable à Caen et dans les environs. Le ciel y était serein, le temps calme; le baromètre soutenu à 23 pouces 2 lignes.

— 1780, mourut à Montigny près Orléans, où il était né le 3 mars 1698, P. Jules-César de Rochechouart, év. de Bayeux. Il fut nommé en 1733, transféré à Bayeux en 1753. Le palais épiscopal de cette ville et celui de Caen, rebâtis presque tout à neuf, le château de Sommervieu augmenté et embelli dans les dehors et les dedans, des bienfaits considérables envers la cathéd. de Bayeux; de grandes charités et des pensions distribuées dans la ville et le dioc., sont autant de monumens qui ont consacré à la postérité la mémoire de ce prélat. Il avait donné sa démission en 1775.

31 *Décembre* 1452, mort de Raoul ou Rodolphe Roussel, archev. de Rouen. Elu le 31 déc. 1443, il fut reçu dans son église solennellement le 26 juillet suivant et sacré dans l'église de Saint-Ouen par les év. de Bayeux, d'Avranches et de Lisieux qui lui remirent le *pallium* que le pape avait envoyé. Raoul était un homme apostolique, qui s'appliqua particulièrement à la résidence et surveilla la conduite de son clergé. Le désir qu'il avait de rétablir la discipline ecclésiastique, lui fit assembler un concile provincial à Rouen, le 26 nov. 1445. Henri VI, qui avait déjà permis sa nomination à l'archevêché, favorisa en cela ses justes desseins. Le prélat gémissait cependant de la domination anglaise, conservant toujours une affection sincère pour la France. Il eut enfin le bonheur et l'avantage de voir sous son pontificat la capit. de la Normandie et toute la province rentrer sous l'obéissance de Charles VII son prince

Digitized by Google

légitime. et il y contribua beaucoup par sa sagesse et sa prudence. Il fut statué que le 12 août de chaque année il serait fait une procession solennelle en mémoire de cette réduction. Le prélat fut inhumé dans sa cathédrale.

— 1742, mourut à Saint-Denis Nicolas Le Tournois, né au Hâvre en 1676. Dans un danger de périr sur mer il fit vœu d'embrasser la règle de St.-Benoît, c'est ce qu'il fit à Lyre en 1701. Ayant appris le grec et l'hébreu, il en donna des leçons à Rouen et à Jumiége. Il fut appelé ensuite à Paris pour continuer le Lexicon hébreu de dom Guarin.

— 1768, le thermomètre, à Rouen, descend à 18 degrés 3/4. En 1709, il n'était descendu qu'à 15 degrés, et en 1776 on ne le vit qu'à 16 deg. 1/2. Ainsi ce froid de 1768 excédait les plus grands connus dans le pays jusques et compris 1776.

— 1820, mourut à Annoville près Coutances, Nicolas Fremin de Beaumont, offic. de la Lég.-d'Hon., né dans cette ville le 11 avril 1744, d'une famille ancienne et honorable. Reçu avocat au parl. de Paris, ses talens lui ouvrirent de bonne heure la carrière des fonctions publiques qu'il a parcourue avec autant de succès que de désintéressement. Ami et compatriote de l'architrésorier, duc de Plaisance, *Lebrun*, avec lequel sa vie politique et littéraire offre plus d'un rapport, il fut l'un des présidens au conseil supérieur de Bayeux, création nouvelle dans la magistrature, à laquelle Le Brun ne resta sans doute pas étranger. Frémin de Beaumont fut maire de Coutances, en 1784; membre de l'assemblée provinciale, p^{r}. syndic et membre de la commission intermédiaire du district de Coutances, en 1785. Chacune de ces charges lui acquit de nouveaux titres à l'estime publique et à la confiance du monarque. Ce fut avec les mêmes applaudissemens qu'il exerça les emplois distingués de président du comité administratif de Coutances; en 1789, de p^{r}.-g^{l}. syndic du dépt. de la Manche, en 1790, et enfin de commissaire du Roi près le trib. crim. du même dép. en 1791. Il fut le 1er. sous-préfet de l'arr.

Digitized by Google

de Coutances. Député au corps législatif, en 1804, pendant les 6 années qu'il y passa, il fut nommé deux fois présid. de la commission des finances, y prononça deux rapports qui fixèrent l'attention de ses collègues, et fournirent une nouvelle preuve de son aptitude à traiter les questions les plus délicates de la science administrative. Préfet des Bouches-du-Rhin, en 1810, il sut se faire aimer dans un pays où c'était beaucoup alors que d'éviter la haine; ainsi les étrangers ont rendu à son administration le même hommage que les Français.

Au milieu d'une vie si remplie de travaux, et traversée quelquefois par les vicissitudes de la fortune, Frémin de Beaumont, ami des arts, cultivait les lettres comme s'il eût été maître de ses loisirs. Elève du savant professeur *Le Beau*, il s'était pénétré de bonne heure des auteurs grecs et latins; comme son illustre compatriote Le Brun, il faisait ses délices d'Homère, de Virgile, d'Horace, du Tasse et du chef-d'œuvre de Cervantes, qu'il pouvait lire dans l'original. Il connaissait l'allemand et le portugais : il avait commencé une traduction du Camoens.

La littérature anglaise lui doit des ouvrages plus étendus. Il a traduit les poésies d'Ossian avec son digne ami Le Tourneur, mais en lui abandonnant les honneurs de la publicité. Une traduction plus importante est celle du poème anglais des *Saisons*, imprimée en 1805, dont il existe deux éditions. Peu d'ouvrages sont écrits en ce genre, avec autant d'élégance et de fidélité. Parmi ses productions inédites, on peut citer une grammaire grecque, qu'il a long-temps travaillée, et un éloge de l'abbé Barthelemi.

— 1661, mourut à Venoix près Caen, Guillaume de Brébeuf, né à Thorigny, d'une famille ancienne et illustre, tige des Arundel d'Angleterre. Son éducation fut très-soignée; à la connaissance parfaite du latin, de l'espagnol et de l'italien, il joignit celle de la philosophie et de la théologie morale et

dogmatique. Son talent poétique se déclara de bonne heure par une parodie burlesque du 7e. liv. de l'Enéide, Paris, in-4°., 1650; ensuite il donna sa traduction en vers de la Pharsale; peu de temps après, il publia le 1er. livre de ce poème, sous le titre de *Lucain travesti, ou les Guerres civiles de César et de Pompée, en vers enjouez.* Rouen et Paris, 1656, in-12. On sait que Boileau, très-peu partisan de Lucain, faisait encore moins de cas de son traducteur, qui, en effet, a exagéré les défauts de l'original. Des critiques ont cependant trouvé le jugement de Boileau trop sévère. Voltaire remarque qu'il y a toujours dans Brébeuf quelques vers heureux. Boileau lui-même en convient :

« Malgré son fatras obscur;
« Parfois Brébeuf étincelle. »

En général il a beaucoup d'enflûre; mais quelquefois il a de la force et de l'élévation véritable. On ne peut nier qu'il n'y ait eu de l'analogie entre son talent et celui de Lucain.

ARTICLES ADDITIONNELS.

5 *Janvier* 1833, Ordonnance Royale qui nomme contre-amiral le capitaine de vaisseau Auguste-Samuel Massieu de Clairval, né au Hâvre, ayant satisfait à toutes les conditions exigées par la loi du 20 avril 1832. Il a servi en Afrique d'abord, puis en Grèce dans ces temps derniers. (*Courrier Français du* 10 *janvier* 1833).

11 *Juillet* 1821, décéda Pierre-François-Frédéric Desbordeaux, professeur de médecine, médecin en chef des hospices, membre du Jury médical, de la Société de médecine, de celle d'agriculture et de commerce de Caen, associé de l'académie Royale des sciences, arts et belles-lettres de cette ville, corres-

Digitized by Google

pondant de la Société de l'école de médecine de Paris et de la Société médicale du départ. de l'Eure, membre du Conseil municipal de Caen ; il est auteur I. d'un *Traité des maladies des femmes*, resté manuscrit. II. d'une *Nouvelle Orthopédie, ou Précis sur les difformités que l'on peut prévenir ou corriger dans les enfans*, vol. in-18 de 177 pages, Paris, Crapart, Caille et Ravier, an XIII—1805. Ce Traité fut accueilli avec éloges par la Société de médecine de Paris qui admit l'auteur au nombre de ses correspondans.

25 *Juillet* 1815, mourut à Caen, où il était né le 2 novembre 1730, Robert-Toussaint Deschamps, docteur en médecine, ancien professeur Royal de chimie en l'Université de Caen.

28 *Septembre* 1833, mourut âgé de 67 ans, en sa terre de Lébisey, Pierre-Gabriel-Samuel-Louis Signard-d'Ouffières, membre de la Société Royale d'agriculture et de commerce de Caen, et ancien membre du Conseil-général du département du Calvados.

CONGRÈS SCIENTIFIQUE A CAEN.

Le 20 juillet 1833, le Congrès s'ouvrit à 2 heures. L'assemblée était d'environ deux cents personnes, la grande majorité appartenant à la Normandie, quelques-unes aux départemens de l'Ouest et du Nord. Paris ne comptait que deux représentans. On organisa d'abord des sections, on forma des bureaux, une assemblée générale tous les jours de trois à cinq heures, et tous les jours encore une réunion particulière des diverses sections, celles-ci renvoyant en assemblée générale les résolutions à prendre et les travaux d'importance majeure. Les sections étaient 1°. sciences mathématiques, physiques et agricoles ; 2°. sciences médicales ; 3°. sciences naturelles ; 4°. archéologie et histoire; 5°. littérature, 6°. économie sociale.

Digitized by Google

L'assemblée générale se tenait dans la salle du Musée ; elle choisit pour président M. l'abbé de La Rue, archéologue distingué ; pour vice-présidens MM. Auguste Le Prévost, de Rouen, et Jullien, de Paris. Le secrétaire-général devait être naturellement M. de Caumont, à qui revient toute la gloire de l'initiative du premier congrès scientifique.

La Normandie est une des provinces de France les plus riches en antiquités ; les archéologues semblent y pousser comme sur un sol favori. M. de Caumont, dont la réputation est parfaitement établie à cet égard, MM. Le Prévost, Deville et quelques autres encore, n'étaient pas les seuls à donner de l'éclat et de la valeur à la section d'archéologie ; M. de La Fontenelle de Vaudoré, secrétaire perpétuel de la Société académique de Poitiers, y apporta le tribut de son expérience et de ses profondes études.

De toutes les sections, celle qui imprima au Congrès le mouvement le plus animé et le plus expressif fut la section *d'économie sociale*, organisée sous la présidence de M. l'abbé Daniel. Mais il lui manqua, ainsi qu'aux autres sections également présidées par des hommes de mérite et pourvues d'excellens secrétaires, le temps nécessaire pour pouvoir donner un travail aussi satisfaisant qu'on avait droit de l'espérer. Toutefois, plusieurs propositions importantes sur les améliorations industrielles à introduire en France furent développées et soutenues avec talent par M. Celliez, de Blois.

Le Congrès scientifique se termina par une séance générale où MM. de Caumont, Auguste Le Prévost et de Beaurepaire résumèrent d'une manière remarquable les travaux de cette trop courte session. L'assemblée, en se séparant le 26, désigna la ville de Poitiers pour siége de la prochaine session, qui aura lieu dans la première quinzaine de septembre 1834. La réunion de Caen fut en quelque sorte improvisée ; celle de Poitiers aura sur elle l'avantage d'avoir été préparée de plus longue main, et, sans doute, de siéger plus long-temps.

Digitized by Google

VOYAGE DU ROI.

27 *Août* 1833, Louis-Philippe I, roi des Français, commence en Normandie un voyage qui dure 15 jours. S. M. accompagnée de deux de ses fils, le duc de Nemours et le prince de Joinville, de M. le maréchal Soult, ministre de la guerre et président du conseil, de M. de Rigny, ministre de la marine, de M. le maréchal Gérard, des généraux Pajol et Grouchy, part de Vernon et arrive le même jour à Evreux. Le 28, le Roi était à Lisieux, le 29 à Falaise, le 30 à Granville et le 31 à St.-Lô, après avoir visité Coutances. Le 1er. septembre, S. M. visite Valognes et arrive à Cherbourg où elle est rejointe par la reine, accompagnée de madame Adélaïde, sœur du Roi, des ducs d'Aumale et de Montpensier, et des princesses Marie et Clémentine. L'auguste famille séjourne les trois jours suivans à Cherbourg. Le Roi en part pour Bayeux où il arrive le 4 et vient à Caen le 6, y passe la journée du 7, se rend le 8 à Pont-Audemer, le 9 à Rouen, et rentre le 11 à Paris.

Des fêtes avaient été préparées à Cherbourg ; beaucoup d'yachts dont la société a pour président Lord Yarboroug, y parurent. Ces jolis bâtimens étaient pavoisés, les uns de mille pavillons, les autres ne portaient que nos trois couleurs. Les équipages, animés du même enthousiasme que celui de nos marins, remplacèrent leurs *huzza* par les cris répétés de *vive le Roi!* et leurs chants nationaux par la *Marseillaise* et la *Parisienne*.

Avant l'arrivée du Roi, lord Durham, ex-ambassadeur en Russie, était allé faire une visite à M. de Rigny. Il lui annonça que S. M. B. l'avait officiellement chargé de venir à Cherbourg, exprimer au Roi des Français ses sentimens et ses vœux.

On remarqua vivement qu'au banquet royal, lord Durham était assis à la droite du Roi, et le ministre de la guerre à sa

Digitized by Google

gauche. Personne ne douta que la présence de ce lord avait un tout autre caractère que celui d'une simple visite d'yachts, et que Cherbourg, comme l'a dit lord Durham, serait le Tœplits des peuples libres.

Dans tous les lieux qu'il a parcourus, le Roi et tous les membres de sa famille ont entendu l'expression non équivoque de l'affection qu'on leur porte, et de l'espoir qu'on met en eux. Partout il y a eu une affluence spontanée des gardes nationaux et des populations qui, de leur côté, ont pu voir à la manière dont ces hommages étaient reçus, combien le Roi y attachait de prix.

A la différence des autres souverains qui avaient visité notre province, Louis-Philippe a voulu que ses dépenses et celles de sa famille fussent supportées par la liste civile. Lorsqu'un local convenable manquait pour la réunion de ses nombreux convives, des tentes parfaitement décorées étaient construites par ses ordres. Il a laissé en Normandie au-delà d'un million qui favorisera l'industrie, et aucun sentiment pénible n'est venu se mêler à la joie qu'on avait de le posséder.

Digitized by Google

TABLE. (*)

(*) On a préféré, pour faciliter les recherches du lecteur, mettre une table générale à la fin de l'ouvrage.

Nota. Les chiffres romains indiquent le tome ; les chiffres arabes indiquent la page.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google



Digitized by Google

FIN DE LA TABLE.

Digitized by Google

ERRATA DE CET OUVRAGE.

TOME I[er].

Pag.	Lignes	au lieu de	*Lisez*
2	5 d'en bas	25 juillet	30 avril.
27	15 mai	1759	1659.
36	2e. d'en bas		11 janvier 1455.
56	12	l'est par	est vaincu par
84	7	1671	1771.
85	4	1671	1771.
94	6 d'en bas	1697	1597.
96	18	1805	1705.
Ibid	7 d'en bas	1893	1093.
157	7 d'en bas	la Théomachie	l'athéomachie.
158	18	sur Rotrou	le-Rotrou.
237	16	Richard I	Richard IV.
250	15	1682	1702.
255	9	1780	1680.
259	8	1809	1709
292	11	Louis Hubin.	Louis Hutin.
332	15	Fourcray	Fourcroy.

TOME II.

P. 4, lig. 6, *l'Ille, il fut,* sont renversés.

P. 8, lig. 8, *Landact*, lisez Landau.

P. 57, lig. 18, *tout*, lisez tous.

P. 99, lig. 8, d'en bas, après Louis XI, mettez un point exclamatif.

P. 155, lig. 21, *Tiburce*, lisez Tibulle.

P. 189, lig. 9, Demosthène, lisez Demosthenes.

P. 361, lig. 17, vte. d'Antichamp, lisez d'Autichamp.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google



Digitized by Google



Digitized by Google